Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux

QUATRIÈME SÉRIE

Publiée avec le concours
du Centre National de la Recherche Scientifique

REVUE
DES
ÉTUDES ANCIENNES

Tome 53
1951

SWETS & ZEITLINGER N.V.
AMSTERDAM - 1967

LE CULTE ET LA LÉGENDE DU CENTAURE CHIRON

DANS L'OCCIDENT MÉDITERRANÉEN

La diffusion de la renommée de Chiron, qu'on supposerait à tort confinée dans la Grèce nordique, s'est marquée aussi assez loin vers l'Occident, ce que prouvent maintenant divers documents, ou nouveaux, ou souvent oubliés, ou mal compris [1].

On voudrait présenter ici, notamment, quelques observations au sujet d'un cratère de la série dite des *phlyaques* [2], vase conservé au British Museum, et dont la peinture, accompagnée d'inscriptions — à dater, semble-t-il, des débuts du IIIe siècle au plus tard — paraît pouvoir être interprétée dans un sens plus intéressant, peut-être, que celui qui est devenu traditionnel (pl. I, 1).

On s'accorde généralement à parler d'une scène comique de théâtre, où Achille conduirait son vieux précepteur Chiron — le nom ΧΕΙΡΩΝ est inscrit en toutes lettres — guérir ses rhumatismes chez les Nymphes d'une source thermale. Telle fut, en effet, l'exégèse de Mlle Marg. Bieber, souvent suivie [3]; dans le récent ouvrage de cet auteur, *The history of the Greek and Roman theater*, reprise des *Denkmaeler zum Theaterwesen im Altertum*, 1920 [4], une étude diligente est consacrée à la série des vases à phlyaques : série fort importante pour notre connaissance du théâtre hellé-

1. Une partie de cette étude a fait l'objet d'une communication présentée à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 25 août 1950, sous le titre : *La légende du Centaure Chiron, parodiée sur un vase de l'Italie méridionale.*

2. Cf. *Cat. Brit. Mus. Vases*, IV, 74 sqq., F. 151 ; E. Buschor, *Gr. Vasenmalerei*, p. 215 sqq., fig. 159 ; Marg. Bieber, *Denkmaeler... Theaterwesen*, 1939, p. 145, n° 109, pl. 82, et ci-après, n. 4. Le vase avait été signalé par J. N. Svoronos, *Journ. intern. archéol. numism.*, 18, 1916-1917, p. 95 sqq., avec une reproduction au trait (p. 95, fig. 40, d'où notre figure 1), et des interprétations fort aventureuses.

3. La même exégèse est acceptée, par exemple, par A. D. Trendall, *Paestan pottery*, 1936, p. 67, où il est dit en note (n. 53) que le vase du British Museum n'est pas de Paestum, ainsi que le voulait Walters, mais plutôt à rapporter à la production de l'Italie méridionale (ateliers du Sud, période ancienne).

4. *The history of the Greek and the Roman Theater*, 1939 ; le vase est reproduit p. 269, fig. 362.

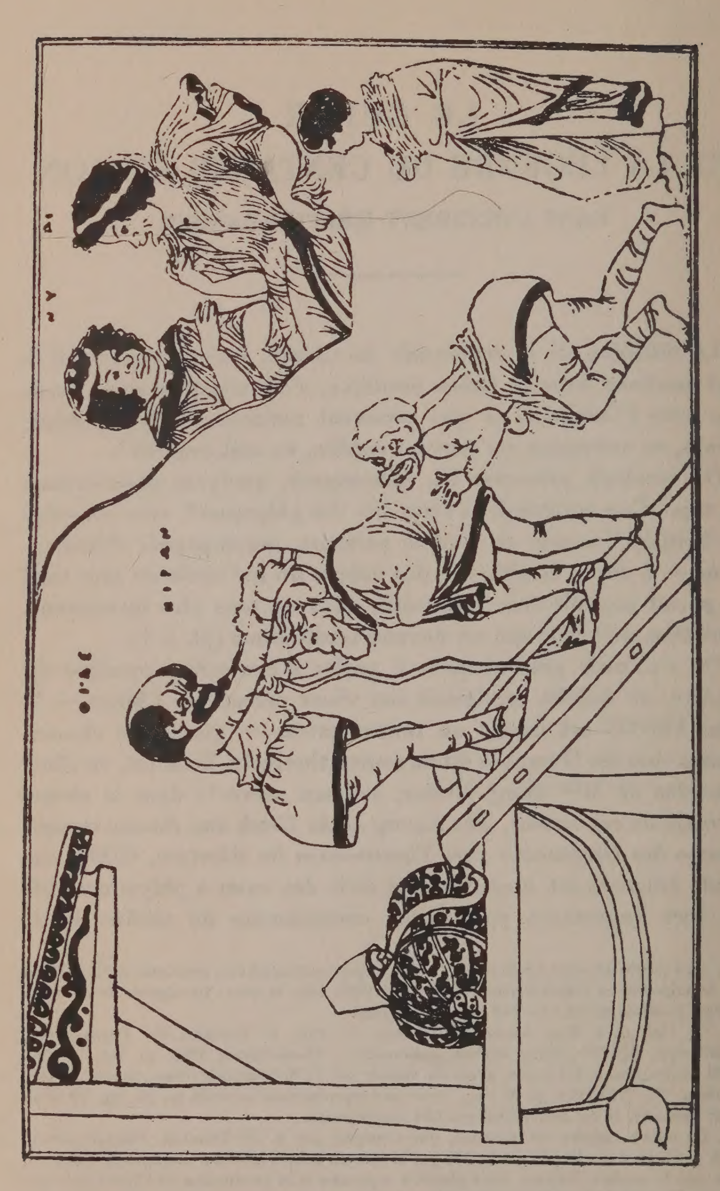


FIG. 1. LE DÉPART DE CHIRON (Brit. Mus. F. 151)

1. Cratère a phlyaque : le départ de Chiron
(Brit. Mus. F. 151)

2. Cippe de Chiron a Poseidonia-Paestum

nistique en Italie méridionale et en Sicile, puisque les documents forment une collection assez homogène et qu'ils proviennent, dans l'ensemble, de Grande-Grèce.

En Grande-Grèce, aussi, notons-le dès maintenant, nous a été récemment signalée[1] une curieuse découverte : à bon droit, elle a fait reparaître le nom de Chiron sur un cippe archaïque de Poseidonia-Paestum, portant, croyait-on à tort, le nom de Poseidon (pl. I, 2). *Le Centaure thessalien recevait donc un culte dans l'Italie méridionale.* Le cippe avait été trouvé dès 1907, en face du temple de Poseidonia, dit « Basilique », non loin de l'édifice communément appelé « *Orologio al acqua* ». Mais il est resté à peu près inconnu et inédit[2]. Spinazzola, qui dirigeait les fouilles de 1907, et d'autres après lui, crurent lire le nom de Poseidon ; ils furent induits ainsi à mettre le cippe en rapport avec la « Basilique », édifice qui, étant le plus ancien temple de Poseidonia, leur semblait — et probablement non à tort — être dédié à Poseidon, patron de la cité. M[lle] Marg. Guarducci nous a fait bénéficier, il y a deux ans, d'une lecture meilleure du texte qui se rapporte indiscutablement à Chiron, dont le nom est inscrit au génitif : il s'agit très vraisemblablement, ainsi, d'un *horos* de petit domaine sacré[3]. Au moment de la découverte vinrent au jour, avec le cippe, divers vestiges anciens, préhistoriques ou d'ère classique, qui

1. M. Guarducci, *Not. scav.*, 1948, II, fasc. 1-6, p. 185-192 : cf. fig. 1 et 2, photographie et croquis, p. 185. Le document est actuellement au petit musée de Poseidonia, et il sera exposé dans la construction qu'on prépare pour abriter les trouvailles du sanctuaire de la bouche de Silaris. — Cippe de calcaire à peu près intact, partie sup. usée ; haut. 1m19, larg. 0m265, ép. 0m17. Le cippe émergeait à 0m70 hors de terre. Inscription rétrograde de haut en bas. Les lettres (hautes de 0m086 — la quatrième —, à 0m104 — la seconde) rappellent l'écriture archaïque de Poseidonia, et l'alphabet occidental commun aux colonies « achéennes » de Grande-Grèce ; pour ces détails, et la forme des lettres, cf. Marg. Guarducci, *l. l.*

2. M. P.-M. Duval n'avait pu retrouver le document sur place : cf. *Rev. arch.*, 1944, I, p. 169. Il dit à tort que « personne, depuis lors, n'avait eu vent de cette inscription » (*l. l.*). En fait, le cippe n'a pas quitté les lieux de la découverte, semble-t-il. Malgré la nouvelle lecture, qui est indiscutable, il se peut encore, à mon sens, que « la Basilique » — temple archaïque du milieu du VIe siècle, ennéastyle, à colonnade axiale, doyen d'âge à Poseidonia-Paestum — ait bien été l'édifice sacré dédié au patron de la cité grecque. L'*adyton* ne fait pas obstacle. Il y a eu des *adyta* de Poseidon, ne serait-ce qu'à l'Erechtheion d'Athènes, où le dieu marin avait un culte à l'Ouest, dans la partie réservée et « chthonienne », ainsi que le dit exactement M. N. Kontoleon, Τὸ Ἐρέχθειον, 1949. Le Poseidon de Poseidonia avait peut-être eu un pouvoir prophétique et une officine oraculaire. La tentative de F. Krauss pour lui attribuer plutôt l'hexastyle (qui aurait remplacé un temple plus ancien?) n'entraîne pas la conviction.

3. La forme du cippe de Chiron à Paestum est celle même d'autres cippes inscrits, comparables, de la région : cf., par exemple, celui qu'on voit sur un vase de Ceglie di Bari (P. Wuilleumier, *Rev. arch.*, 1933, II, p. 3 sqq., fig. 2, et surtout, fig. 4, p. 12, inscription ΚΑΡΝΕΙΟΣ). — Cippe de Zeus, sur un vase de l'Italie du Sud, daté de 350 env. av. J.-C. (British Mus., F. 331 : *Arch. Zeit.*, 1853, pl. 54 : inscription ΔΙΟΣ), etc.

donnent à penser que l'*horos* inscrit a bien pu être trouvé en place.

Le vase à phlyaque du British Museum n'ayant pas été rappelé par Mlle M. Guarducci, la découverte de Poseidonia-Paestum a pu passer en 1948 pour évoquer, la première, la connaissance à l'Occident du Centaure thessalien. Privilège incertain. — Ce n'est pas à ce titre seulement, on le verra, qu'il eût été intéressant de pouvoir alléguer aussi le document théâtral italiote dont j'ai voulu préciser ici l'étude. Mlle M. Guarducci n'a pas manqué, en effet, de rechercher [1] comment le culte de Chiron — assez étroitement localisé dans la Grèce du Nord, croyait-on — avait pu atteindre la région lucanienne. Il y a là une question historique qui ne se peut résoudre autrement qu'en mettant en œuvre toutes nos informations, jusqu'ici utilisées trop isolément. On y reviendra ci-après, la solution pouvant dépendre, en partie, de l'interprétation meilleure du cratère du British Museum.

Pour Mlle Marg. Bieber et d'autres [2], Achille ne serait pas loin d'être le principal personnage du vase à phlyaque du British Museum. Il apparaît, nous dit-on, conduisant son bon maître et tuteur : modeste et aimable jeune homme, grâce à qui le vieux Centaure pourra aller faire une cure réconfortante, dans une sorte de « ville d'eaux », pour sa goutte ou d'autres maladies de son âge. Bâton en mains, le pauvre Chiron peine à grimper sur les tréteaux ; un acteur qui le pousse, de dos, complète à point vers l'arrière sa silhouette attendue d'homme-cheval, quadrupède, avec un effet de comédie propre à susciter le rire des spectateurs.

Quant aux deux femmes, fort laides, qui apparaissent à l'angle droit, au-dessus des autres personnages, grâce à sorte de « praticable » de théâtre, elles seraient, nous dit-on, les nymphes des eaux salutaires : ΝΥ(μφ)ΑΙ, lit-on, en effet, au-dessus d'elles.

Mais cette explication — qui, à ma connaissance, a été seule présentée jusqu'ici — me paraît rencontrer des difficultés multiples, et elle laisse inexpliqués d'importants détails de la figuration (fig. 1). Passe qu'on veuille d'abord faire ainsi de Chiron — médecin κατ' ἐξοχήν — un valétudinaire ; envoyer lui-même qué-

1. *Not. scav.*, *l. l.*

2. *The history*, p. 266 (même interprétation d'A. D. Trendall, ci-dessus, p. 5, n. 3). Notons qu'Achille est le seul personnage — l'identification étant, certes, indubitable — qui ne soit pas nommé sur le vase par une inscription. Et le groupe principal est évidemment celui qui se tient autour de l'échelle centrale, fig. 1.

rir médecine le célèbre démon guérisseur[1], un des fondateurs de l'herboristerie sacrée, et qui avait pu porter à son compte tant de cures, miraculeuses ou simplement habiles ! N'avait-il pas rappelé Pélée d'entre les morts, dessillé, par exemple, les yeux de l'aveugle Phœnix[2], qui fut un jour, après lui, le conseiller d'Achille? Mais il pouvait y avoir eu là, après tout, simplement, quelque intention parodique. Au vrai, Chiron, fils chevalin de Cronos[3] et demi-frère de Zeus, avait rang de Titan, et ainsi, ne l'oublions pas, le privilège originel de l'immortalité. Né des amours de Cronos et de Philyra, Chiron ne craignait pas l'outrage des ans, et il n'avait guère à se soucier, en principe, ni de sa santé ni de la mort. On le voit mal s'en allant, à l'âge des douleurs, « prendre les eaux ».

Le plus grave est que le tableautin comique du cratère du British Museum ne nous livre aucune indication, lorsqu'on l'examine, qui cadre, au juste, avec l'exégèse trop traditionnelle. Si Chiron eût été un malade allant lui-même à la source guérisseuse, on n'eût guère manqué, peut-on croire, de figurer cette source elle-même, dans la représentation du décor théâtral. Or que voyons-nous? Les tréteaux de bois d'une scène improvisée, l'escalier qui permet d'y accéder, l'auvent qui la couvre[4], et qu'un étai, de bois aussi, vient contreforter. Les « Nymphes » qu'on veut appeler « guérisseuses » sont *à l'autre bout* de la figuration, sur un plan supérieur, apparition entrevue comme « au loin », et qu'une ligne sinueuse détache à la manière polygnotéenne, à l'arrière des acteurs et figurants : souvenir des plans superposés des grands cratères à sujets tragiques, imités eux-mêmes des peintures du célèbre Thasien. Sur le « plateau » théâtral, vu de profil, aucun décor de « ville d'eau », et même pas une fontaine ! Or, nous n'avons qu'à comparer d'autres vases à phlyaques, celui, par exemple, où Apollon est menacé dans son domaine delphique, par Héraclès, qui prétend à la conquête du trépied[5]. Apeuré par son brutal

1. Sur l'ambivalence divine de Chiron, S. Eitrem, *La parola del passato*, 15, 1950, p. 185 sqq.

2. Pour la résurrection de Pélée, cf. Escher, *P. W.*, *R. E.*, col. 2306. — Pour la guérison de la cécité de Phœnix, cette performance chirurgicale, *ibid.* Sur Cheiron, hypocoristique possible de Χειρίσοφος, cf. Uesener, *Griech. Götternamen*, p. 156 sqq. ; le rapport avec χείρ est accepté par Kretschmer, *Glotta*, 10, 1920, p. 58 sqq.

3. Et non du Temps (Chronos). On corrigera le lapsus, parfois non évité : cf. J. Carcopino, *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, 1947, p. 127 : « Issu du Temps éternel, le Chronide Chiron... »

4. Même dispositif sur le vase de Madrid 11094 ; cf. Marg. Bieber, *l. l.*, fig. 351-352.

5. Cf. le vase de Léningrad, 1777 : Marg. Bieber, *l. l.*, fig. 355. Apollon est assis sur l'équerre du châssis.

antagoniste, le maître de l'oracle s'est réfugié en hâte sur un portant du décor — sorte de potence — où il a grimpé ; près de là, une vasque à déversoir évoque à point la source mantique, Castalie ou Cassôtis. Le détail, précis, situe la scène ; il est révélateur à souhait.

Mais qu'avons-nous, ici, qui soit comparable en intérêt? C'est, je crois, ce qu'on a le moins remarqué : *un gros paquet de voyage*, déposé sur l'estrade, et dont on ne nous a donné à l'ordinaire aucune mention, ni explication. Ces hardes qu'enveloppe une tapisserie ficelée ont été, évidemment, déposées là par le personnage qui descend un peu de la scène pour aider Chiron, sur la première marche de l'escalier. — Il suffit d'avoir vécu en Grande-Grèce ou en Orient pour reconnaître le classique ballot des nomades ou émigrants. — Le bois poli qui sert à le porter — recourbé en crochets aux deux extrémités et qui évoque ainsi un peu la forme d'un arc — est resté provisoirement attaché, d'un côté, à la corde médiane qui lie le fourniment dont l'esclave [Ξαν]ΘΙΑΣ, nommément désigné, s'est délesté temporairement, cela afin d'aider *et débarrasser* Chiron, gravissant symboliquement l'échelle théâtrale à son tour [1]. Le même instrument de portage paraît sur le dessin d'un vase à phlyaque, perdu, où Héraclès était figuré amenant à Eurysthée les Cercopes en cage (*Rev. arch.* 1950, II, p. 160).

Il s'agit donc bien d'un voyage, d'un voyage à deux, où l'esclave (Xan)thias accompagnait — dans la montée, parodiée, vers l'au-delà — un Chiron équipé en acteur, *mais aussi en philosophe*, car il est drapé, comme on voit, de l'*himation* rayé haut et bas de bandes décoratives : il porte surtout, significativement, le bâton rustique, le σκίπων noueux et tordu cher aux cyniques, qui, à l'occasion, transhumaient aussi familièrement en portant leur humble σκεῦος à l'épaule : qu'on songe seulement à la scène picturale, récemment identifiée, du départ de Cratès et de la jeune Hipparcheia, celle-ci quittant pour lui, et avec lui, sa famille aristocratique [2].

De telles indications n'avaient pas été données, certes, au hasard. Devant nous, Chiron arrive [3], accompagné de Xanthias ;

1. Sur le symbolisme de l'ascension, marches, escaliers, etc., cf. Mircea Eliade, *Traité d'hist. des religions*, 1949, p. 96 sqq., 116.

2. Le travestissement de Chiron n'eût pas été possible avant le temps de 350, quand, dans la seconde moitié du IVe siècle, on se plut à portraiturer les philosophes cyniques, selon les lois du réalisme qu'ils préconisaient, à la fois par leur tenue même et leur enseignement. Sur le déménagement (à la « cloche de bois » !) de Cratès, cf. H. Fuhrmann, *Röm. Mitt.*, 56, 1940, p. 78-91 ; K. Schefold, *Bildnisse Denker..., etc.*, p. 162-163.

3. Le jeu de scène consistait à amener Chiron, homme-cheval, à hauteur du spectateur,

aux apprêts de leur commune ascension — un « dernier voyage », on le verra ! — assiste, spectateur sans bagage, le jeune Achille, grave et attristé. De plus loin, dans le réduit d'une grotte — comme on peut voir maintenant — les Nymphes spectatrices, éloignées, étaient, sans nul doute, les deux « saintes filles » de Chiron lui-même, restées dans l'antre du père, tournées l'une vers l'autre, en conversation. La verve de l'auteur comique et du peintre de vase, qui ont voulu parodier un départ de Chiron, si solennel, s'était complue à accentuer la disgrâce esthétique de ces « vieilles filles », postérité de Titan : on ne leur avait épargné, à dessein, nul stigmate de la laideur la plus décrépite.

Mais elles sont, ici, couronnées, comme Achille, leur rang surhumain voulant être manifestement attesté[1].

Je crois pouvoir dire que, depuis Aristophane, l'esclave Xanthias n'était pas, dans le théâtre antique, un figurant quelconque.

Depuis son rôle dans les *Grenouilles*, il a été, assez volontiers[2], l'accompagnateur désigné des *Katabaseis* caricaturales mises si souvent au répertoire, dès le temps de l'ancienne comédie. Qu'il suffise de rappeler ici la scène des *Grenouilles*, v. 431 sqq., où Xanthias s'en allait aux Enfers avec Dionysos lui-même, grimé en Héraclès. Ensemble, les deux personnages arrivaient à la porte de Pluton, encombrés de ces mêmes bagages que le cratère à phlyaque du British Museum leur attribue encore. L'imagination des Grecs, volontiers réaliste, ne supposait pas que même un « dernier » voyage dût se faire sans équipements ni provisions. Sur la frise du temple de l'Ilissos, la partie conservée qui nous montre Thésée et Pirithoüs retenus parmi les ombres, pour sanction de leur hardiesse sacrilège, ne leur a pas refusé les sacs et ballots de voyage[3]. On pourrait alléguer d'autres exemples.

pour qu'il fît une entrée inattendue par le devant du plateau. L'escalier fournissait un élément de comique, un Centaure n'ayant pas, normalement, la pratique des échelles et des étages ; et aussi, d'autre part, la bouffonnerie du double corps truqué ; car le mouvement ascendant, qui faisait saillir la croupe du comparse, devait déchaîner le rire. Ce serait une erreur de répéter, comme on le fait, que Xanthias tire, et que le demi-Chiron n'est là que pour pousser. Xanthias se contente de débarrasser Chiron de ses *impedimenta*. Les deux autres acteurs jouaient en commun leur rôle, évoquant un être semi-humain, semi-chevalin, un philosophe quadrupède, montant au ciel. Peut-être y avait-il là, d'ailleurs, quelque souvenir des mascarades rituelles où les Centaures prenaient part, représentés par deux hommes, dont l'un « faisait le cheval ».

1. Sur les « saintes filles » de Chiron, cf. H. Jeanmaire, *Mél. H. Grégoire*, I, ci-après.

2. Je ne prétends pas que tel ait été uniquement son rôle. Dans la série même des phlyaques, le nom de Xanthias reparaît plusieurs fois, sans qu'il y ait rapport avec une *Katabasis*.

3. Posés à terre : cf. Ch. Picard, *Man. archéol. gr.*, *La sculpture, période classique* (ve s.), p. 713, fig. 289.

Il se peut bien, d'ailleurs, que l'arrivée aristophanesque de Dionysos et de Xanthias à l'Hadès ait suggéré, à distance, la donnée comique du voyage de Chiron, en Italie méridionale. Lorsque, dans les *Grenouilles*, v. 35 sqq., Dionysos frappe brutalement à la porte qu'Héraclès vient ouvrir en personne, l'Héraclès aristophanesque, mécontent de l'importunité et de l'impétuosité du visiteur, ne s'écriait-il pas :

> Τίς τὴν θύραν ἐπάταξεν; ὡς κενταυρικῶς
> ἐνήλαθ' ὅστις!

Et, certes, Héraclès avait eu des raisons directes de ne pas aimer les façons des Centaures. Mais un Grec d'Italie, auteur de théâtre en quête de sujets, relisant le passage, ne pouvait-il concevoir le thème d'un Chiron faisant un jour à son tour une *Katabasis* comique, à la manière d'Héraclès ou Dionysos? Précisément, dans le répertoire des phlyaques, sur le vase 3046 de Berlin[1], on voit Héraclès, suivi de son esclave monté sur un âne, frapper de sa massue à une porte. Les réminiscences aristophanesques — scènes et déguisements — ne sont guère rares dans le répertoire des farces de Grande-Grèce. Encore fallait-il bien, pour qu'on admît une *Katabasis* chironienne, une adoption populaire de Chiron en Italie méridionale. — Là-dessus, le cippe de Paestum-Posidonia nous fournit maintenant l'attestation nécessaire. Il fallait aussi que des éléments cultuels ou légendaires vinssent autoriser et accréditer le spectacle[2].

* * *

Ce sont ces éléments religieux qu'il nous faut maintenant essayer de dégager, en usant de toute la documentation aujourd'hui connue sur le culte de Chiron, culte qui n'a pas été propre, comme on peut voir, à l'Orient hellénique, et qui n'a pas manqué, un peu à la manière de celui d'Héraclès, d'une fortune favorable vers l'Occident même.

Pourquoi le théâtre de l'Italie méridionale représentait-il le

1. *Arch. Zeit.*, 1849, pl. 3 ; Marg. Bieber, *l. l.*, fig. 356. — J. N. Svoronos, *l. l.*, p. 100, a fait le rapprochement entre le (Xan)thias du cratère du British Museum et le Xanthias des *Grenouilles* ; cf. aussi Marg. Bieber, *l. l.*, fig. 402.

2. Le cas est le même pour la légende d'Héraclès, qu'on retrouve fréquemment dans le répertoire des phlyaques, avec les aventures de la *Katabasis*, et la geste des douze travaux (cf. le vase aujourd'hui perdu qui montrait Héraclès emportant les Cercopes encagés ; *Rev. archéol.*, 1950, II, p. 160).

Centaure thessalien partant un jour pour l'au-delà, sous les yeux de ses « saintes filles » et en présence d'Achille, son *alumnus*?

C'est que toute l'antiquité connaissait, au compte du monstre agreste du Pélion, dont l'*Iliade* disait déjà qu'il avait été « le plus juste des Centaures [1] », une tradition de mort volontaire. Nous en trouvons le lointain écho dans une déploration de Pindare, au début de la *3e Pythique*. Cette ode, dont le sujet est la naissance miraculeuse d'Asclépios, a été probablement suggérée, comme on l'a déjà vu, par une maladie d'Hiéron de Sicile, à qui elle est dédiée : le poète thébain regrette de ne pouvoir envoyer au prince un bon guérisseur. C'est que Chiron a disparu [2] : « Je voudrais que Chiron, fils de Philyra — *si ma voix peut exprimer une prière qu'on forme partout* ! — que Chiron vécût encore, *lui qui est parti loin de nous* [3] ; lui, le puissant fils de Croños l'Ouranide ! Je voudrais qu'il régnât encore sur les vallons du Pélion, *ce monstre agreste dont l'esprit était bienveillant aux hommes* [4]. Tel il était quand, jadis, il instruisit le maître de l'anesthésie, Asclépios, qui ressuscite les membres, le héros vainqueur de toutes les maladies ».

Ce passage suffirait à attester qu'on savait dans le monde grec, *et aussi à l'Occident sicilien*, qu'il y avait eu une mort, une disparition de Chiron. Monstre divin (φὴρ θεῖος), il avait un jour quitté la terre des hommes ; il était parti « loin d'eux » pour explorer les routes de l'au-delà. La tradition des mythographes n'a pas manqué d'épiloguer sur cette décision, et cette destinée, d'un sage bienveillant lassé de l'existence. On peut aussi apprendre, ici ou là, par exemple, que Chiron aurait voulu mourir parce qu'il avait été empoisonné par le sang de l'hydre [5]. Il n'importe pas ici de collectionner ces vagues historiettes, ou d'autres, dont l'intérêt se limite à la constatation d'une croyance populaire, toutes visant à expliquer (?) la mort étonnante d'un Titan immortel, d'un fils de Cronos l'Ouranide, φὴρ θεῖος.

Ce qui paraît plus intéressant, c'est de remarquer ici comment, dès l'époque classique, la présence de Chiron, le δικαιότατος Κενταύρων, dans le monde infernal, fut chose admise. On aurait été moins surpris, peut-être, de voir les Centaures devenus gar-

1. *Iliade*, XI, 829 sqq. : cf. 832 : δικαιότατος Κενταύρων.
2. V. 1-7 : traduction A. Puech (Coll. Budé), modifiée sur quelques points.
3. Ἀποιχόμενος. J'ai souligné ici dans la traduction les passages les plus instructifs.
4. φήρ désigne le monstre = θήρ (cf. Pindare, *Pyth*. IV, v. 110-119 : φὴρ θεῖος : v. 119).
5. Cf., p. ex., *P. W.*, *R. E.*, III, col. 2306 (art. d'Escher).

diens des portes de l'Enfer dans l'*Énéide*[1], si l'on avait songé que déjà la comédie ancienne[2] comptait leur chef, Chiron, au nombre des δαίμονες ὑποχθόνιοι. En fait, Cratinos, comme l'on sait, qui avait, au théâtre, monnayé en quelque sorte Ploutos en *Ploutoi*[3], avait créé aussi déjà, pour la scène, une troupe de *Cheirones*, dont le chœur, constitué évidemment de monstres semi-chevalins à l'image du Centaure du Pélion, avait donné son nom à l'une de ses pièces. Déjà, comme je l'écrivais en 1942, « le précepteur d'Achille s'était monnayé là, maître de sagesse formant école ». Avec R. Goossens[4], on pourra supposer que les *Cheirones* de Cratinos étaient censés venir de dessous terre[5], pour vérifier dans Athènes la conservation et l'application des Χείρωνος ὑποθῆκαι, ces recueils de préceptes de morale courante, qui passaient pour résumer l'enseignement célèbre donné dans l'antre du Pélion à Achille et Jason, les premiers, ces héros prix d'excellence d'un vieux système pédagogique, assurément déjà critiqué comme désuet dans l'Athènes railleuse de Cratinos et d'Aristophane. Les *Cheirones*, devenus temporairement δαίμονες ἐπιχθόνιοι, traînaient-ils devant les tribunaux, comme on l'a dit, les dévoyés ou délinquants de la capitale qu'ils avaient démasqués? Ce n'est là qu'une hypothèse, plausible, non démontrable. On retiendra, en tout cas, qu'Euripide a conservé à Chiron, malgré les éducateurs modernistes, plus ou moins subversifs, de son entourage, un brevet de parfaite piété[6]. Quant

1. *Énéide*, 6, 286 : « *Sous les portes* gîtent les Centaures » ; cf. aussi Stace, *Theb.*, 4, 534 ; F. Cumont, *Symbol. fun. romain*, p. 455, n. 3.

2. Dans la comédie grecque, outre Cratinos, Platon le Comique et Phérécrate ont aussi mis en scène Chiron, peut-on croire.

3. Cf. Ch. Picard, *R. É. G.*, 55, 1942, p. 25-49. — J'avais, par lapsus, en cet article où j'étudiais les dédoublements et multiplications allégoriques au théâtre, attribué à Eschyle (p. 39) le chœur des Centaures moralisateurs et la pièce de Cratinos. Évidente méprise dont je m'excuse, et qui m'a été dûment reprochée ; cf. R. Goossens, *Chron. d'Égypte*, n° 41, 1946, p. 102, n. 1. On voudra bien croire, du moins, que ma plume a été plus coupable que mon information.

4. R. Goossens, *R. É. A.*, 37, 1935, p. 413 sqq., p. 434. La pièce des *Cheirones* appartenait, dans l'œuvre de Cratinos, au cycle de Cronos, sans qu'on doive affirmer, avec M. R. Goossens, qu'elle avait été refaite sur le modèle des *Ploutoi*. Dans mon étude de 1942, j'ai insisté sur le fait qu'il s'agit là de produits littéraires de l'*art dramatique*, et non essentiellement d'inventions religieuses. L'attrait utilitaire et scénique a certainement joué pour de telles créations (formation du chœur !). Cela n'est pas dit ici pour minimiser le rôle des souvenirs folkloriques chez Cratinos, mais littérature et religion ont toujours été des domaines à part, déjà même en Grèce ; c'est ce qui explique qu'Aristophane ait bien pu tirer de la Néphélé de la légende ses *Nuées* allégoriques (ceci en réponse à R. Goossens, *Chron. d'Égypte*, p. 102, n. 2) ; sur le modèle des Ploutoi, des Cheirones, on a créé aussi des Psychagogoi, par exemple, « doublures » d'Hermès conducteur des âmes, dieu qui seul est connu en religion.

5. Un des vers conservés le laisse entendre, semble-t-il.

6. *Iphigénie à Aulis*, v. 927. Clytemnestre et Agamemnon s'accordent à louer les ma-

à Platon, on n'est guère surpris qu'au milieu du IVe siècle, il ait considéré le philosophe semi-chevalin du Pélion comme le maître de la plus parfaite sagesse [1], ésotérique et autre.

Rappelons que Chiron avait été considéré comme doué aussi du pouvoir prophétique, en pleine époque classique [2]. Pindare lui fait prédire (à Apollon lui-même!), dans la *9e Pythique*, l'union que le dieu consommera avec la nymphe Cyréné, et dont Aristée devait naître. A son tour, Euripide, dans le passage déjà invoqué de l'*Iphigénie à Aulis*, fait annoncer par le Centaure du Pélion la destinée d'Achille lui-même. Le Κένταυρος ζαμενής dont a parlé Pindare [3] — à la fois maître de sagesse et révélateur inspiré — eût-il pu bénéficier de sa renommée complexe, si, dès l'époque de Cratinos, sa *Katabasis* n'avait pas été bien connue? Titan immortel au Pélion, eût-il pu être transformé en héros chthonien sans l'aventure, quelle qu'elle soit, qui, un jour, lui avait fait désirer, croyait-on, de connaître la mort et le monde de l'au-delà, redouté des hommes? Je le croirais difficilement pour ma part. Il n'est pas tout à fait prouvé que le cippe fiché en terre à Poseidonia-Paestum ait marqué la limite d'un *téménos* chthonien, de héros; mais cela est vraisemblable, par comparaison tout au moins avec le pilier du Carneios [4] et les cippes du Meilichios, à la fois *daîmon* et dieu [5]. Le cratère du British Museum apporte aussi, en ce sens, sous un déguisement de farce, une information religieuse non négligeable.

* * *

Il arrive qu'une farce de théâtre populaire puisse révéler, ou mettre en meilleure lumière, des éléments intéressants de folklore, qui ne se seraient pas manifestés ailleurs, ou tout au moins apparaîtraient mal, si l'on eût été privé de comparaisons [6]. Ce que nous savons maintenant du culte de Chiron à l'Ouest de la Méditerra-

nières simples et le caractère franc de l'ἀνὴρ εὐσεβέστατος qu'est le précepteur d'Achille; ses vertus les rendent l'un et l'autre favorables au mariage d'Achille avec Iphigénie (v. 709-714).

1. *Hipp. min.*, 371 D; cf. aussi *Rep.*, III, 391 C.
2. Cf. ci-après, à propos d'une peinture de Pompéi : pl. II.
3. *9e Pyth.* : prédiction à Apollon, concernant la nymphe Cyréné.
4. Cf. ci-dessus, p. 7, n. 3, et *Ath. Mitt.*, 1904, p. 22, fig. 1.
5. P. ex. à Lébadée : J. Jannoray, *B. C. H.*, 64-65, 1940-1941 (1943), p. 49 sqq.; Ch. Picard, *R. H. R.*, 126, 1942-1943, p. 97-127.
6. Mlle Marg. Guarducci n'a pas tenu compte du cratère à phlyaque du British Museum, dont l'interprétation, jusqu'ici, avait été, je crois l'avoir montré ci-dessus, arbitraire, et peu instructive.

née éclaire à point notre connaissance du φὴρ θεῖος, maître de l'Antre du Pélion.

Il n'est guère douteux que la tradition sacrée de la mort de Chiron ait été liée à l'enseignement de certains cultes à mystères. Non seulement Chiron propageait les préceptes de la civilisation parmi les héros, mais ce Courotrophe pour princes savait les routes mystérieuses de l'au-delà. M. G. Dumézil[1] avait bien vu, dès 1929, ce que M. H. Jeanmaire a remis en lumière à son tour par sa remarquable étude récente sur *Chiron*, publiée dans les *Mélanges H. Grégoire*[2]. On ne peut guère douter que les traditions relatives aux Centaures — et surtout au principal d'entre eux, δικαιότατος Κενταύρων (*Iliade*, XI, 832) — aient été toujours cernées d'une *aura* d'immortalité. Chiron n'était-il pas fils de Cronos, ainsi que je l'ai rappelé? On disait que Cronos s'était métamorphosé en cheval pour l'engendrer près du lac Boibées, non loin de la chaîne du Pélion et d'Ossa, non loin de l'Olympe[3]. Mais le Titan Ouranide du Pélion, voué ainsi à l'immortalité, passait pour avoir singulièrement méprisé ce privilège. Ne racontait-on pas aussi qu'il aurait cédé à Prométhée son droit à la vie éternelle[4]? On le montrait, d'autre part, insistant auprès de Zeus pour obtenir le pouvoir de mourir : après, ajoutait-on, qu'Héraclès l'avait blessé par mégarde d'une flèche fatale qu'il ne lui destinait pas[5].

Ainsi, Chiron avait été un immortel involontaire, ayant connu de son plein gré à la fois la condition divine dans la vie, la condition humaine dans la mort. En fallait-il plus pour grouper autour de lui les *Cheirones*, ces δαίμονες périodiquement ὑπο- et ἐπι-χθόνιοι, démons « à déchaînement périodique purificateur et fécondant », comme dirait M. G. Dumézil[6]? Nous savons qu'il existait des thiases centauriques, pratiquant l'initiation, hommes-chevaux qui, à l'aide d'arrangements truqués, sans doute comparables à

1. *Le problème des Centaures*, Paris, 1929. Les conclusions de cette étude ont paru acceptables, en 1946, à M. R. Goossens (*Chron. d'Égypte*, *l. l.*, p. 101, n. 1), « réserves faites sur la partie linguistique, qu'il sera facile de disjoindre ».

2. *Mél. H. Grégoire*, I, p. 255-265.

3. Paula Philippson, *Thessal. Myth.*, p. 144, avait cru reconnaître Zeus et Cronos (Centaure) d'après un ex-voto du sanctuaire de l'Altis à Olympie (bronze de New-York, Metrop. Mus., n° 17190, 2072), où un Centaure est empoigné par un grand personnage barbu (cf. E. Buschor, *A. J. A.*, 1934, p. 128). Sur le sens symbolique du sacrifice du cheval dans les cosmogonies de diverses religions, cf. Mircea Eliade, *Traité d'histoire des religions*, 1949, p. 92 sqq.

4. Prométhée est un autre Titan, lui aussi bienveillant aux hommes, ce qui a pu suffire à créer le lien de la tradition grecque.

5. Sur cette cause supposée du renoncement de Chiron à l'existence sur la terre, cf. ci-dessus, p. 13 (empoisonnement par le sang de l'hydre?).

6. *Mitra-Varuna*, Paris, 1940, p. 12.

celui que nous voyons parodié sur le cratère du British Museum, exerçaient le privilège d'organiser certaines mascarades *agraires*, de fin d'année ou de fin de saison[1].

Nous entrevoyons ainsi le rattachement des Centaures au thiase dionysiaque et ce qui a pu accessoirement, sur le cratère du British Museum, procurer à Chiron, partant pour l'au-delà, la compagnie de Xanthias. Chiron était le plus humain des Centaures. Au début, génie agraire, *deus speluncae*, πατὴρ σπηλαίου[2], il était destiné à devenir aisément le grand patron des mascarades destinées à assurer, en Thessalie et chez les Magnètes du Pélion, d'abord, la fertilité annuelle des champs[3]. Ainsi, il a pu jouer non moins facilement le rôle de gardien des âmes, ces âmes aussi passant pour s'abriter *dans les grottes*, où l'on venait leur adresser des prières, lors du début de l'an[4]. Les contacts de la légende chironienne avec celle d'Héraclès — qui, selon certaines traditions, par la blessure involontaire infligée au Centaure[5], aurait déterminé sa volonté de mourir — prédisposaient le φὴρ θεῖος à courir l'aventure de la *Katabasis* pour quitter ce bas-monde, sur les traces mêmes d'Héraclès et de Dionysos, ces demi-frères fils de Zeus, associés si fraternellement dans la Grèce du Nord, la Macédoine et l'Archipel thrace.

Si Chiron a rencontré sur ses routes Dionysos, il y a là de quoi expliquer que la Centauresse Hippa, experte en sciences hermétiques, ait passé, un jour, d'autre part, pour avoir procédé à l'initiation du dieu lui-même. En expliquant une paire de vases d'argent du trésor de Berthouville-Bernay[6], singulièrement importants pour la connaissance de la religion dionysiaque hellénistique, j'aurai l'occasion, je l'espère, de préciser le rôle des Cen-

1. G. Dumézil, *Le problème des Centaures*, 1929, p. 186-188. — M. R. Goossens croit pouvoir rattacher à ces confréries, *mutatis mutandis*, les *Cavaliers* d'Aristophane : même type de « masques », dit-il, intronisant à Athènes un « roi de carnaval » (*Chron. d'Égypte*, 1946, *l. l.*, p. 127-132) : nous connaîtrions, par là, la forme et la fonction typique d'une société masculine d'initiation, opérant sous déguisement ; cf. aussi H. Jeanmaire, *Mél. H. Grégoire*, *l. l.*

2. Titre (mithriaque), sur une inscription de Thessalonique : *B. C. H.*, 37, 1913, p. 97.

3. On a marqué déjà la parenté des Centaures et des Silènes chevalins, qui ont parfois les mêmes traits. Les Silènes ont été plus rebelles à l' « équification » progressive, dirait-on, et la prédominance du type humain resta chez eux plus marquée (G. Dumézil, *Le problème des Centaures*, p. 169).

4. G. Dumézil, *l. l.*, p. 164, 171, 258 ; cf. J. Bayet, *L'Hercule funéraire*, *Mél. Éc. Rome*, 39, 1922.

5. En général, les contacts des Centaures avec Héraclès relèvent de la religion chthonienne (cf. G. Dumézil, *l. l.*, p. 158, 164, 171).

6. Cf., provisoirement, E. Babelon, *Le trésor d'argenterie de Berthouville*, 1916, pl. 9 et 10 ; S. Reinach, *Rép. reliefs*, I, p. 73.

taures, et peut-être de Chiron lui-même, dans les initiations bachiques, dont la mode se répandit après Alexandre, et n'eut nulle part plus de vogue qu'à Alexandrie même, où furent créés certains des skyphoi d'argent de Berthouville. On montrait d'ailleurs le Centaure dompté et chevauché par un Bacchos ailé enfant (et non par l' « Amour »!), et c'est là le sens exact d'un fameux groupe des sculpteurs Aristéas et Pappias, d'Aphrodisias en Carie. Aristéas et Pappias avaient représenté côte à côte un Centaure barbu, âgé, un « Chiron », et un Centaure plus jeune, selon le dimorphisme qui réglait aussi l'iconographie de Dionysos [1]. La donnée se répète sur certains skyphoi d'argent de Berthouville, où l'on voit un Centaure jeune et un Centaure âgé, l'un et l'autre « éducateurs », aux prises l'un et l'autre avec les Bacchoi ailés, qui apprennent à célébrer autour d'eux, sous forme de jeux, des rites secrets d'initiation dionysiaque [2]. La centauresse Hippa a été elle-même, semble-t-il, représentée là.

* * *

Sur les vases hellénistiques de Berthouville, qui ne sont pas très éloignés dans le temps du cratère à phlyaque du British Museum, la présence des Bacchoi ailés ou aptères s'empressant autour des Centaures familièrement agenouillés, suggère que Dionysos enfant passait pour s'être refait élève des monstres agrestes du Pélion, comme firent Achille ou Jason, notamment, près de Chiron.

Il faut revenir un peu à Achille pour achever d'expliquer le vase à sujet théâtral qui a été ici au point de départ de la recherche. L'art antique a traité avec prédilection le sujet sacré et consacré de l'éducation d'Achille par Chiron. On le trouve déjà dans la peinture archaïque, et il est fréquent à l'époque du classicisme, en Attique notamment [3]. Le thème a reparu aussi en

1. Allusion au rajeunissement initiatique.

2. Je reviendrai ailleurs sur ces rites. Le dieu-enfant se fait élève du Centaure, comme Achille près de Chiron. — On remarquera, en attendant une exégèse plus détaillée, le jeu symbolique de la mèche de crinière tirée sur la tête d'un Centaure de Berthouville par un Bacchos, en apparence espiègle : c'est un rite funéraire, substitution de celui de la mèche coupée (cf. Euripide, *Alcestis*).

3. Sur les premières représentations de Chiron instruisant Achille, de façon encyclopédique — corps et esprit, sport, belles-lettres et musique — cf., en dernier lieu, les remarques de M. K. Friis Johansen, *Acta Inst. rom. R. Sueciae*, 1939 (*Mél. M. P. Nilsson*), p. 181-205 (*Achill bei Chiron*) ; le thème n'a pas cessé d'être utilisé et de reparaître : cf., à Pompéi, outre le petit tableau dont l'exégèse est révisée ci-après, la célèbre composition étudiée et reproduite par G. E. Rizzo, *La pittura ellenistico-romana*, pl. 85.



Peinture pompéienne. Casa dell' Adonidi

Apollon, Chiron, un autre prophète ou devin



Béotie, dans la série des vases caricaturaux du Cabirion thébain, où l'on connaît une présentation satirique d'Achille, amené au Centaure par son père Pélée[1]. Une telle imagerie, *issue d'un sanctuaire d'initiation*, est significative ; la caricature qu'on pourrait appeler de type « cabirique » annonce celle des vases à phlyaques ; elle l'a influencée, peut-on croire. Plus tard, le sujet s'est maintenu encore jusqu'à la période du Bas-Empire, sur les peintures, les mosaïques, les sarcophages, et ailleurs.

Il n'est pas sans intérêt, pour bien établir les raisons de la diffusion du culte de Chiron vers l'Occident, de reprendre et corriger ici au passage, l'interprétation de certains documents.

D'abord pour une petite peinture pompéienne (pl. II), sur laquelle MM. L. Curtius et G. Becatti ont rappelé récemment l'attention[2]. Sur ce panneau — d'un mérite artistique modeste, mais d'un vif intérêt pour les historiens des religions antiques — figurent deux personnages indiscutablement reconnaissables : *a)* un Apollon du type « Lycien », appuyé du bras gauche sur sa lyre qu'il a posée sur l'omphalos, et tenant de la gauche le laurier ; *b)* le Centaure Chiron, dont la poitrine est ici parée de bandelettes entre-croisées, et qui tient de la main droite son bâton rustique de philosophe et de montagnard ; de la gauche, un rameau de laurier, aussi. A droite, est un « sage » assis, où M. L. Curtius avait pensé retrouver le souvenir d'Hippocrate, tandis que M. G. Becatti propose, avec de meilleures raisons, je crois, Pythagore, sans toutefois pouvoir administrer la preuve attendue. Qu'il s'agisse, en tout cas, d'un devin, pour le personnage assis sur le *diphros*, la réunion d'Apollon et de Chiron le prouverait : car c'est assurément au titre *prophétique* (cf., p. 15, les textes allégués de Pindare) que la présence de Chiron avait été évoquée à Delphes dans le *manteion* du Parnasse, près de l'omphalos et du trépied divins, symboles qui équilibrent au moins, dirait-on, celui de la lyre ; il n'y avait pas à parler, avec M. G. Becatti, d'un « Chiron éducateur musical » : quelle que soit la personnalité de l'homme assis —

1. Cf., p. ex., S. Reinach, *Monum. nouveaux de l'art antique*, I, p. 199, fig. 115 ; E. Lapalus, *Rev. archéol.*, 1930, II, p. 80-81 (*Brit. Mus. Catal. of vases*, II, p. 75).

2. L. Curtius, *Miszellen zur Geschichte des griechischen Porträts*, *Röm. Mitt.*, 59, 1944 (paru en 1948), p. 25-30 ; G. Becatti, *Bollettino d'arte*, 1949, p. 97-110 ; cf. p. 108-109 et fig. 17 à la p. 109. — La peinture a été trouvée dans la Casa dell' Adonide à Pompei, et elle est maintenant conservée à Naples (Mus. national, n° d'inv. 8846). Cf. déjà W. Helbig, *Wandegemälde*, 54, n° 202 (à qui L. Curtius s'est fié bien à tort) ; *Guida Ruesch*, n° 1393 ; Olga Elia, *Pitture... Mus. Napoli*, p. 81, n° 181 ; H. Graeven, *Röm. Mitt.*, 28, 1913, p. 229 sqq., fig. 2.

un devin, à mon gré — l'ambiance du tableau est suffisamment prophétique. C'est un rameau de laurier que Chiron tient abaissé, plutôt qu'une prétendue herbe médicinale, comme le voulait L. Curtius, qui a mis l' « Heilkraut » en mains à Apollon aussi, pour avoir emprunté à Helbig une vieille erreur mal défendable, sur la prétendue triade des « Heilgötter ».

Il faut rectifier aussi, sans nul doute, l'exégèse d'une mosaïque « achilléenne » de Tipasa (Algérie), fort instructive elle-même (pl. III, 1). Trouvée en 1936, elle a été publiée dès 1937 [1], sans qu'on soit revenu depuis lors, à ma connaissance, sur l'explication proposée. Il eût été souhaitable, à mon sens, qu'on fît mieux encore remarquer qu'il s'agissait là d'une représentation *de théâtre*, comme sur le cratère à phlyaque du British Museum ; on constate, en effet, que la double parade superposée — en haut, Achille chez Chiron ; en bas, Achille à Skyros, parmi les filles de Lycomède — est couronnée d'un rideau de scène, de goût très alexandrin : *velum* vert, à dessins géométriques, fixé au plafond, frangé sur les bords d'un décor blanc, la garniture imitant des oves, entremêlés de perles et de pirouettes. Les poches de ce *velum* (maintenu par des guirlandes en festons) supportaient des amoncellements de roses, dont quelques-unes semblent tomber du plafond par les *calathoi* ouverts placés à l'attache des guirlandes.

On devait avoir voulu, peut-être, conserver le souvenir d'un hyporchème (tableau mythologique vivant) importé de Grèce, de l'espèce traditionnelle après les riches banquets (cf. déjà le Banquet de Pella) [2].

M. L. Leschi a vu l'essentiel : la scène est localisée devant l'antre de Chiron, personnage principal, qu'on remarque assis à gauche, dirait-on, à sa porte. A mon sens, il n'y a aucun doute à conserver sur la présence essentielle d'Achille, qui est bien, à l'autre extrémité du tableau, le jeune homme au grand bouclier ovale, déjà en âge militaire [3]. L'adolescence de ce *guerrier* exclut qu'il puisse y avoir, dans le groupe central, mutilé, sa mère Thétis, l'amenant à Chiron, ou venant même le rechercher. A supposer qu'elle l'eût

1. L. Leschi, *Mél. Éc. Rome*, 54, 1937, p. 25-41, et pl. I. La date est la période sévérienne, semble-t-il, aux débuts du IIIe siècle.

2. Ch. Picard, *La vie privée dans la Grèce classique*, éd. Rieder, p. 58-59. On notera, faisant pendant au velum théâtral, sur la mosaïque de Tipasa, le bâti inférieur de la scène, décoré de la silhouette de vaisseaux à voiles, semble-t-il.

3. Si on le remplaçait par Phœnix (?) ou qui que ce soit (Patrocle, par exemple), pourquoi parler d'une présence de Thétis? Serait-elle donc venue pour ne pas rencontrer Achille, tout d'abord?



1. Mosaïque « achilléenne » de Tipasa (Algérie)
partie supérieure : le repos devant l'antre de Chiron



2. Un centaure
au Sanctuaire du Silaris : Chiron?

amené, un jour, ce n'eût pu être que lorsque Achille était bien plus jeune. D'autre part, personne n'a dit qu'elle fût venue le reprendre *pour ne pas le retrouver aussitôt* : ni Stace, ni nul autre. Rien, d'ailleurs, ne désigne la Néréide, et les trois femmes du groupe central sont, à mon sens, Chariclô et les *deux filles du Centaure* — Océanides par leur grand'mère Philyra — que nous voyons aussi sur le vase à phlyaque. Toute la famille du bon pédagogue chevalin se groupe à la porte de la maison-antre ; avec l'invité, l'*alumnus*, qui n'a pas encore quitté une part de sa tenue d'exercice, tandis que Chiron, qui se repose, s'appuye négligemment sur son bâton tordu de philosophe [1], bois coupé dans la montagne, comme la lance de frêne offerte à Pélée (*Iliade*, XVI, v. 140-144 ; XIX, v. 387-391).

Les scènes de la jeunesse d'Achille, et spécialement les Enfances près de Chiron, son maître, n'ont pas été, certes, rarement représentées dans l'art antique, jusque sous l'Empire, comme on voit. Qu'il suffise de rappeler ici encore la Fontaine du Capitole, et, au Capitole aussi, la *Tensa capitolina* [2]. M. H. Jeanmaire a fourni une des raisons explicatives de cette fréquence. Chiron était, dit-il, le protecteur attitré de la maison de Pélée, et l'intervention du Centaure dans l'*Achilleide*, voire dans la *Péleide*, a fait partie des « thèmes de légitimation d'une famille princière, par la protection de la montagne la plus proche, et l'amitié des esprits qui la hantent [3] ». Chiron était aussi, d'ailleurs, et surtout, dès l'époque archaïque, un maître d'initiation, auquel M. H. Jeanmaire a voulu comparer Merlin l'Enchanteur. Dans sa science de magicien agreste, on aurait tort, certes, de ne porter en compte que la con-

1. Le bâton (*baculum*) de Chiron est d'autant moins « étrange » (L. Leschi, *l. l.*, p. 35, n. 1) qu'il se retrouve, à peu près tel, sur le cratère du British Museum, dont M. L. Leschi n'a pas eu connaissance, et sur la peinture de Pompei. La mère du Centaure, la vieille Philyra, n'eût guère été valide près de son fils immortel. Quant à Phœnix, M. L. Leschi l'excluait lui-même en remarquant qu'il n'était jamais représenté jeune ni imberbe. Le rapprochement tenté avec l'*Achilléide* de Stace (L. Leschi, p. 36 sqq.) échoue : pourquoi eût-on figuré, près de Thétis arrivant, Patrocle (en écuyer?), et pas Achille? Il y avait longtemps, d'ailleurs, qu'on avait oublié en Grèce, comme en Italie et en Afrique, la couleur des cheveux du héros (blond), quand, à Tipasa, fut décorée la mosaïque « achilléenne ». On utilisait côte à côte des « cartons » qui n'étaient pas de la même main : à Tipasa, l'Achille chez Lycomède, seul, est blond, au-dessous de l'autre, plus jeune, qui est brun. Cela prouve seulement qu'on ne s'est pas trop soucié du contraste, peut-être voulu. De bonne heure, Achille a cessé d'être immuablement blond sur les vases grecs, archaïques et autres (cf. précisément le cratère à phlyaque du British Museum).

2. Fontaine du Capitole : cf. Jones, *Mus. Capit.*, pl. 9 ; S. Reinach, *Rép. reliefs*, III, p. 177 ; *Tensa capitolina*, Staehlin, *La Tensa capitolina*, *Röm. Mitt.*, 1906, p. 332 sqq. ; S. Reinach, *Rép. reliefs*, I, p. 376-379 (p. 377, 1 et 7).

3. *Mél. H. Grégoire*, I, p. 259-265.

naissance de l'herboristerie sacrée, de l'art de guérir, dont parlent déjà Homère et l'Hésiode des *Grandes Œées*, en tout cas[1]. L'éducation religieuse tenait une part importante, au moins comparable. Quand, dans la *4e Pythique*, qui ramène l'esprit au cycle légendaire de Iôlcos et aux parages du Pélion, Pélias, arrivant en char, reconnaît et interpelle l'homme fatal au pied gauche déchaussé — le jeune Jason revenant de l'antre chironien à Iôlcos — celui-ci répond, d'un ton ferme, mais plein de douceur : « Je dis que je suis l'élève de Chiron. C'est de son antre que j'arrive, de chez Chariclô et Philyra. *C'est là que m'ont nourri les saintes filles du Centaure* (κοῦραι ἁγναί). Jusqu'à vingt ans accomplis, chez eux, je n'ai rien eu à mon actif que de droit, acte ou parole. » Cette déclaration de principes résume le programme de la διδασκαλία organisée dans l'antre du Pélion par le δικαιότατος Κενταύρων, qui est aussi l'ἀνὴρ εὐσεβέστατος vanté dans l'*Iphigénie à Aulis*.

Ainsi que l'écrit M. H. Jeanmaire, « la liste des *nourris* de Chiron ne cessera de s'accroître ». M. J. Carcopino[2] a pu considérer justement qu'à l'époque de Claude, encore, la représentation de Chiron exerçant Achille prouvait le prestige impérissable du magicien maître de sagesse, initiateur patenté, jugé digne de figurer parmi les représentations symboliques de la Basilique de la Porta Maggiore.

Le fait que, sur les sarcophages romains aussi, l'éducation d'Achille a été représentée de façon allégorique[3] achèverait d'établir le sens à donner au sujet que nous voyons désormais traité de l'Orient à l'Occident, avec les mêmes intentions d'édification morale.

*
* *

Revenons, en terminant, au cippe de Poseidonia-Paestum. Ayant eu le grand mérite de rectifier la lecture antérieure, Mlle Marg.

1. Textes cités par H. Jeanmaire, *l. l.*

2. J. Carcopino, *La basilique pythagoricienne de la Porte Majeure*, 1947, p. 126 (no 6 du plan publié par Mme E. Strong). La scène représente le Centaure exerçant un disciple. Mais M. J. Carcopino, tout en pensant justement qu'il s'agit d'Achille, n'a pas manqué de faire place à d'autres possibilités : Apollon, Asclépios, *Dionysos*, parmi les dieux ; Héraclès, Jason, Aristée, parmi les héros ; cette énumération s'accorde avec l'observation signalée de M. H. Jeanmaire, sur le nombre de plus en plus important de ceux pour qui fut revendiqué le bénéfice de la διδασκαλία chironienne.

3. Cf., p. ex., S. Reinach, *Rép. reliefs*, II, p. 457, 2 (sarcophage du British Museum) ; sur la valeur symbolique de ces représentations, F. Cumont, *Symbol. funéraire des Romains*, p. 455, n. 3.

Guarducci a accompagné sa publication, dans les *Not. scavi*[1], d'une esquisse très intéressante sur la diffusion du culte.

Je voudrais joindre à ses remarques une adhésion et une réserve. — Une adhésion, d'abord : si le cippe a été trouvé en 1907 en face de la « Basilique » de Poseidonia, qui doit bien avoir été le premier temple de la colonie dorienne venue de Trézène, temple dédié à Poseidon, nous pouvons nous expliquer — en accord avec Mlle Guarducci — une des raisons du transfert du culte de Chiron dans l'Occident italiote. *Certaines traditions font, en effet, de Chiron un fils de Poseidon*, qui, lui aussi, était un Cronide[2]. Il n'y a là, sans doute, qu'une légende aberrante, assez incertaine, brouillant le *stemma* de la plus haute famille divine. Mais, ce qui importe, c'est qu'on ait songé à marquer jadis de tels rapports, qu'on ait cru à leur réalité. Si le cippe de Poseidonia-Paestum a été exhumé *in situ*, comme le laissent entendre les fouilleurs italiens, et comme Mlle Marg. Guarducci incline à l'admettre, Chiron aurait été honoré d'un *téménos* à l'air libre, proche du Poseidonion, au titre de sa parenté supposée avec l'Hippios : dieu, à l'occasion, chevalin lui-même, Cronide pareillement.

Mlle Marg. Guarducci a révisé et complété diligemment la liste établie jusqu'en 1948 des centres du culte de Chiron, dont la grotte du Pélion fut le principal, sans nul doute. Mais il faut tenir compte, aussi, de l'association avec Asclépios et d'autres divinités dans une grotte voisine de Pharsale, de l'association avec Pélée à Pella en Macédoine. Hors de la Grèce du Nord, on trouve le δικαιότατος Κενταύρων grandement honoré dès le VIIe siècle, au moins à Théra ; le cas de Carystos en Eubée, qui avait pris le nom poétique de *Chironia*[3], est moins net.

Ce qui est le plus important est ce qui concerne l'introduction du culte à Poseidonia même, dès l'époque archaïque de la fondation. Mlle Guarducci a supposé, à ce sujet, que le culte de Chiron aurait traversé la Thessalie et la Grèce centrale pour venir à Argos, et de là en Italie méridionale, avec celui d'Héra Argeia ou Argôa. Mais les rapports avec Héra ne sont guère attestés, non plus que

1. Ci-dessus, p. 7, n. 1 (*Not. scav.*, 1948, II, p. 185-192).

2. Scholie à l'*Iliade*, IV, 219, signalée par Mlle M. Guarducci, *l. l.*, p. 192. Sur Mélanippé, aimée de Poseidon et apparentée à Chiron, son grand-père, ou père, *ibid.* — Poseidon, protecteur de Pélée et des Péleides, a donné les chevaux d'Achille, qui parlent un langage humain et prophétisent.

3. Χιρωνία : Steph. Byz. (cf., pour les textes relatifs aux centres de culte, M. Guarducci, *l. l.*).

la présence d'un culte chironien en Argolide même[1]. Ce qui me paraît avoir joué un rôle, beaucoup plus sûrement, ce sont les rapports, ci-dessus rappelés, avec Poseidon, et ceux, très importants, qui liaient le Centaure protecteur des Péleides et de Jason à la tradition argonautique.

Je ne doute guère, pour ma part, que Jason, un des « nourris » du φὴρ θεῖος — initié par lui dans l'antre du Pélion — ait entraîné le culte de son maître au sanctuaire des bouches du Sélé-Silaris, si voisin (neuf kilomètres au Nord) de Poseidonia-Paestum[2]. L'inscription de Chiron, près de la « Basilique », est le plus ancien témoignage épigraphique de l'extension du culte chironien de Thessalie en Grande-Grèce. Mais on n'insistera jamais trop, d'autre part, sur l'importance que peuvent prendre maintenant les Centaures, *de style si ionien*, qui décorent plusieurs métopes du sanctuaire du Silaris. L'un d'eux seul (pl. III, 2) a, par devant, des jambes humaines. On a parlé de reconnaître là le Centaure Pholos[3]; mais ne s'agirait-il pas plutôt d'un Chiron, qui serait beaucoup plus attendu, et qui aurait voyagé jusqu'en Occident avec les influences venues plus ou moins directement de la Thessalie de Iôlcos?

Nos recherches apporteront, en tout cas, des raisons de penser que le culte et la légende de Chiron n'étaient pas ignorés de la

1. Tout ce qu'on a pu relever jusqu'ici au Péloponèse, c'est une trace de la présence de Chiron à Malée (site du Péloponèse, mais dont on ne sait pas, au juste, s'il est celui du célèbre promontoire du Sud). Cf. Apollodore, II, 83, 7, où il est dit que Chiron, chassé par les Lapithes du Pélion, serait venu mourir à Malée, frappé accidentellement par une des flèches d'Héraclès. L'attestation d'un culte n'est même pas certaine à cette place. M[lle] M. Guarducci a pensé à un Chiron Maleatas, qui aurait été confondu avec l'Apollon Maleatas; mais la fouille du sanctuaire du Maleatas d'Épidaure (J. Papadimitriou, *B. C. H.*, 73, 1949, II, p. 361 sqq.) ne semble pas avoir apporté un élément de confirmation à l'hypothèse.

2. Sur le sanctuaire du Silaris comme fondation de Jason, cf. Strabon, 6, 252. — Rappelons que M. J. Bérard, *Mél. Éc. Rome*, 57, 1940, p. 7-31, notamment, a cru à des rapports directs de la Thessalie et de l'Italie méridionale, point de vue sur lequel M[lle] M. Guarducci a marqué certaines réserves personnelles. M. J. Bérard a voulu localiser au Nord de Paestum une fondation thessalienne, Aminea (*l. l.*, p. 416), qui aurait été sur la rive droite du Silaris; l'hypothèse de M. J. Bérard a reçu un accueil favorable de M. J. Dunbabin, *The Western Greeks*, 1948, p. 158, n. 2.

3. On attend encore la publication officielle. Pour la fréquence des Centaures sur les métopes du petit édifice archaïque (au moins six exemplaires), cf. P.-M. Duval, *Rev. arch.*, 1945, 1, p. 142-146. On a fait noter (*l. l.*) la présence d'autres thèmes, argonautiques, précisément, ou héracléens, troyens, argiens, etc. — A propos de la métope dite de Pholos, cf. *Not. scav.*, 1937, pl. 13; Marg. Guarducci, *l. l.*, p. 192. Sur d'autres métopes (cf., p. ex., Paola Montuoro, *Le arti*, I, 1940, pl. 17, 6), le type du Centaure est moins humain, et M[me] Zancani a justement marqué les différences. La présence de Chiron n'exclurait pas Pholos, qui a pu, lui aussi, bénéficier d'un culte à Théra, comme l'observe M[lle] M. Guarducci, à cause de l'inscription Π*h*όλες (*I. G.*, XII, 3, 350), voisine de celle où l'on reconnaît le nom de Chiron. Les métopes des Centaures, au sanctuaire du Silaris, sont à peu près contemporaines du cippe de Chiron.

Grande-Grèce à la Sicile[1]. Au contraire, le δικαιότατος Κενταύρων avait pu être, dans ces régions occidentales, si familier à la piété populaire du vieux monde méditerranéen, qu'on osât le grimer en philosophe, au théâtre, et parodier à l'occasion sa mort volontaire[2].

Ch. PICARD.

1. On eût pu penser que le cratère à phlyaque du British Museum avait été créé dans les parages mêmes de Paestum, et c'était l'avis de Walters. Mais M. A. D. Trendall (ci-dessus, p. 5, n. 3) n'est pas décidé à l'admettre.

2. On s'est occupé volontiers de la « préhistoire » du Centaure. Il est plus rare qu'on se soit intéressé — les travaux de M. G. Dumézil mis à part — aux suites de leur légende et aux plus récentes de leurs figurations. Je dois à mon confrère M. André Mazon, que je suis heureux de remercier, d'avoir eu mon attention attirée sur la survie des Centaures dans le monde slave, où ils avaient accédé en passant par les provinces septentrionales de la Grèce, la Macédoine, la Thrace, l'Empire du Bosphore ; cf., là-dessus, A. Mazon, *Le Centaure de la légende vieux russe de Salomon et de Kitovras*, *Rev. Ét. slaves*, 7, 1927, fasc. 1-2, p. 42-62, et spécialement, p. 51, où l'auteur relève que les Slaves connaissaient les Centaures par les Byzantins. Le chapitre Περὶ σειρήνων καὶ ὀνοκενταύρων du *Physiologos* grec (dont l'original remonte au IIe siècle ap. J.-C.) avait été traduit en slave et était connu dans le monde oriental aux XVe-XVIe siècles.

LES

RAPPORTS DE L'ÊTRE ET DE LA CONNAISSANCE

CHEZ PLATON ET CHEZ ARISTOTE[1]

Une théorie du réel, si universel, si élevé au-dessus de l'expérience que puisse être son objet, ne peut se construire et s'énoncer que comme une connaissance que nous possédons ou présumons posséder. Entreprendre de dire ce que sont les choses, c'est entreprendre de dire ce que nous en croyons connaître (même si ce n'est pas par des moyens proprement intellectuels : tels ceux qu'invoque Bergson). Toute ontologie, même la plus primitive et la plus spontanée, implique donc une certaine notion, fût-elle à demi inconsciente ou, en tout cas, non analysée, de la connaissance vraie — et notamment une opposition plus ou moins marquée, mais généralement très forte, entre cette connaissance et les modes de pensée entachés d'ignorance ou d'illusion (par exemple, entre science et opinion, etc...).

Mais il y a une distinction à faire.

Aux époques encore très primitives de la pensée systématique, les exigences de la raison ne sont pas senties comme distinctes des lois de la réalité : aussitôt que saisies, elles sont projetées dans l'objet et considérées comme des exigences provenant de la nature de l'objet. Par exemple, dans le *Parménide*, le principe de contradiction est énoncé par rapport à l'être réel.

Aristote est déjà très loin de ce premier stade ; sa conception des lois de la connaissance rationnelle ne se borne plus à s'exprimer en posant un objet qui leur satisfasse : elle se saisit, se définit elle-même en tant que conception de la connaissance. Et par cela même que la connaissance, ses moyens et ses limites sont nettement défi-

1. En hommage à la mémoire de notre regretté collègue Henri Daudin, professeur d'histoire de la philosophie et des sciences à la Faculté des Lettres de Bordeaux (voir *R. É. A.*, L, 1948, p. 410), la *Revue des Études anciennes* est heureuse de publier aujourd'hui les pages suivantes, que la famille du défunt a bien voulu lui confier. Elles formaient la leçon d'introduction à un cours sur *Les rapports de l'Être et de la Connaissance chez Aristote*. [Note de la Rédaction.]

nis, le problème s'aggrave : si la connaissance a ses formes et ses lois, qui nous garantit que le réel satisfait aux exigences de notre pensée? (C'est le problème que Kant a renouvelé et dont il a donné la solution contraire à celle de la pensée antique.)

Nous allons essayer de marquer la position intellectuelle d'Aristote sur cette question, du moins sur les points où elle se distingue de celle de Platon.

La « philosophie » de Platon, ce qu'après Socrate il désigne par ce nom, c'est-à-dire la recherche méthodique d'un savoir universel, est née d'un effort de réflexion personnelle sur les notions de valeur qui régissaient la vie collective de la Cité grecque, ou plus précisément celle d'Athènes. Réflexion suscitée par la profonde crise politique et sociale qui les a ébranlées dès l'époque de la guerre du Péloponnèse et a posé dans les esprits le problème de savoir comment établir les institutions et les garantir, par l'éducation, de façon solide et rationnelle. Comment concevoir, pour pouvoir les cultiver méthodiquement, ce que sont la vaillance, la modération, etc...? L'excellence peut-elle être enseignée? Que valent l'enseignement des sophistes et les pratiques de la rhétorique? En quoi consiste la Justice et comment l'instituer dans l'homme et dans la Cité? Telles sont les principales questions que se pose Platon.

Comme Socrate, Platon procède à cette recherche par la voie de la discussion dialoguée, de l'entretien d'homme à homme, dans lequel deux interlocuteurs paisibles et réfléchis, par interrogations et par réponses, tentent, en exprimant librement et sincèrement leur jugement, de se mettre d'accord sur une question nettement posée (première forme élémentaire et originale de la dialectique). Mais, parce que cet examen en commun consiste avant tout dans la réfutation (ἔλεγχος) des opinions couramment admises comme définitives et absolues, parce qu'on est amené à tirer les conséquences de telle énonciation admise par l'interlocuteur, à opposer l'une de ces conséquences à telle autre énonciation précédemment admise, parce qu'en un mot on ne cesse pas de raisonner, Platon est amené à s'interroger de plus en plus profondément, d'une façon de plus en plus critique, sur les conditions desquelles dépend la validité de la pensée raisonnée (λόγος), même quand elle obtient confirmation par une assertion concordante du répondant (ὁμολογία) ; il lui faudra chercher de plus en plus

expressément à déterminer les règles qu'elle doit suivre pour aboutir à des conclusions valables.

Le raisonnement n'est pour lui qu'un instrument — mais c'est l'instrument unique, irremplaçable, de la recherche de la vérité théorique et normative[1]. Sa théorie du raisonnement méthodique, à quoi revient de plus en plus la dialectique (διαλεκτική), se développe à l'intention et en vue d'une science architectonique (ἀρχιτεκτονική), d'une doctrine des fins (tant de la Cité que de l'homme), dont elle est l'armature intellectuelle. C'est de la même façon que Platon conçoit l'architectonique et la dialectique.

Nous ne pouvons pas reprendre l'examen de toutes les directions, de plus en plus nombreuses et savantes, dans lesquelles s'oriente ce développement de la méthodologie et de la théorie de la dialectique. Faisons seulement encore quelques remarques pour comprendre mieux, par la suite, en quoi Aristote continue Platon ou s'oppose à lui.

Dès les premières phases, la pensée de Platon se détache de plus en plus nettement d'une conception, à la fois naïve et raffinée, dont il n'est pas possible de faire abstraction, bien que nous soyons mal renseignés sur elle : celle qui prétendait trouver dans le langage tous les matériaux de la connaissance. Témoin la théorie attribuée à Cratyle : les noms (ὀνόματα), institués par une sagesse divine, sont φύσει, c'est-à-dire dans une correspondance naturelle et mystérieuse avec la constitution et les propriétés des choses. D'où il résulte que l'acte élémentaire de la connaissance serait d'appliquer chaque nom à la chose à laquelle il correspond : la connaissance vraie serait essentiellement une dénomination correcte. Ainsi la correspondance du nom et de la chose serait le type de la vérité[2]. Le nom figure tout l'essentiel de la chose ; obtenir une parfaite propriété du langage serait atteindre la perfection de la connaissance ; la propriété du langage *serait* la science.

Platon, dès ses premiers dialogues, met en question ce postulat évidemment grossier de la parfaite coïncidence de la notion et du mot. Il lui semble qu'une même réalité peut recevoir plusieurs noms, qu'on peut dire la même chose de plusieurs manières différentes (*Cratyle*) ; et c'est à cette pensée que se rattache le conseil

1. Cf. la décision de Socrate dans le *Phédon*, 99 *e* : se réfugier dans les λόγοι pour y examiner τῶν ὄντων τὴν ἀλήθειαν.

2. Cf., à ce sujet, la formule d'Antisthène, citée par Épictète, *Entretiens*, I, 17, 12 : « Le commencement de l'éducation est l'examen des noms » (ἀρχὴ παιδεύσεως ἡ τῶν ὀνομάτων ἐπίσκεψις).

souvent donné de ne pas attribuer trop d'importance aux mots. Mais peut-être ne voit-il pas aussi nettement qu'un même terme peut s'appliquer à des réalités très différentes. L'unité de signification des termes, surtout des termes abstraits, reste un postulat habituel de sa dialectique, postulat auquel Aristote opposera celui des πολλαχῶς λεγομένα, termes pris en plusieurs sens. Il y faut voir une survivance de ce réalisme du mot, de cette croyance à la valeur objective du terme pris isolément, qui, dérivée peut-être de sources plus primitives, a pu prendre une certaine consistance théorique dans la mentalité des Grecs en raison même de la richesse, de la puissance expressive de leur merveilleuse langue et de l'intérêt qu'ils ont pris à en exercer et à en régler l'usage. En tout cas, cette unité, ou plutôt sa découverte, restera toujours pour Platon un problème dont la solution demande beaucoup de patience et d'efforts : ce n'est jamais du simple donné.

La norme fondamentale du raisonnement dialectique, c'est l'unité, la constance absolue de chacune de ces Formes intelligibles (εἶδος, ἰδέα), qui sont les êtres véritables (ὄντα), la chose *en soi* (αὐτό), et auxquelles se réfère nécessairement tout λόγος qui énonce, au sujet de quoi que ce soit, un prédicable vrai, notamment un prédicable de valeur : ἀγαθόν, κακόν, etc... Ce sont ces Formes qui déterminent la « nature » de toutes les choses dont on peut dire qu'elles en possèdent une. Et c'est pourquoi Platon insiste, dans les dialogues de sa première maturité, sur le contraste des Formes immuables avec les données sensibles ; et, dans ceux de sa vieillesse, il se propose de définir ou de hiérarchiser des sortes d'êtres qui nous sont connus comme étant du monde de l'expérience, en déterminant leurs Formes. Dans tous les cas, la détermination d'une Forme est l'objet de la recherche, et il n'est possible de l'atteindre qu'en partant d'une ou de plusieurs Formes.

Et précisément parce que le moindre essai de définition fait apparaître la solidarité des Formes, la dépendance de chacune d'elles à l'égard de plusieurs autres, Platon aperçoit de bonne heure et se rend compte de plus en plus nettement que, si chaque Forme a son essence propre (signification constante), elle ne doit pas être conçue comme ayant une existence isolée, séparée de celle de toutes les autres. Dans son langage, il y a communauté (κοινωνία) des Formes entre elles. Déjà dans *République* V (476 *a*), à l'association que l'action et les corps contractent avec les Formes (comme celles du Juste et de l'Injuste, du Bon et du Mauvais et

toutes les autres) et qui les leur rend attribuables comme prédicats, il ajoute en passant l'association mutuelle des Formes elles-mêmes entre elles (ἀλλήλων κοινωνία). Et, dans les dialogues de la dernière partie de sa carrière, un des traits les plus importants de la révision, de l'approfondissement auquel il soumet alors les principes de sa doctrine est qu'on le voit concentrer de plus en plus délibérément son attention sur celles des Formes qui jouent le rôle le plus universel dans les opérations de la pensée discursive, tels les κοινά du *Théétète* (185 *c-e*) : existence et inexistence, ressemblance et dissemblance, identité et altérité ; et dans le *Sophiste*, il s'attache à démontrer sur cinq de ces « plus grands genres » (μέγιστα τῶν γενῶν, 254 *d*) : l'Être, le Repos, le Mouvement, le Même et l'Autre, qu'il y a nécessairement κοινωνία entre certains de ces genres (251 *d* sq.).

Cependant, qu'il s'agisse d'une Forme considérée à part, ou de ces combinaisons entre les Formes par lesquelles Platon, dans ses derniers dialogues, s'attache à rendre compte de la nature des choses, il y a un point capital à signaler : la Forme (et, à plus forte raison, le système des Formes) est une réalité, la réalité dont le dialecticien doit constamment s'efforcer de déterminer la structure, mais dont la définition exacte et totale, par cela même qu'elle équivaudrait à une connaissance intégrale du réel, ne peut jamais être considérée comme achevée. Jamais Platon n'a cru être en possession d'une formule définitive de l'une quelconque de ses Idées : la Forme du Bon, que les livres VI et VII de la *République* caractérisent comme le principe suprême de tous les jugements de valeur, est l'objet, à la fin du *Philèbe*, d'une définition qui tente de la déterminer par la combinaison de trois Idées (65 *a*).

C'est dire que la méthode de la connaissance, chez Platon, est toujours conçue comme inférieure, quant à ses possibilités actuelles, à l'objet auquel elle s'applique : il y a un décalage constant, impossible à éliminer, entre le mode de connaître et le réel.

Pour le vérifier, considérons encore ce que sont, dans la dernière phase de la philosophie des dialogues, les opérations constitutives de la méthode dialectique (devenue détermination de la distinction et de la composition des Formes). Deux opérations la constituent essentiellement : la συναγωγή, qui consiste à découvrir, dans une pluralité d'espèces données, le caractère commun qui permettra de les rassembler sous une notion générique valable ; la διαίρεσις, qui consiste, une notion générique étant posée, à la spé-

cifier par une série ordonnée d'options entre des caractères opposés, de manière à constituer la notion de l'espèce.

Il est facile de découvrir des différences et des ressemblances entre n'importe quoi. Mais ce qui importe est de découvrir la ressemblance qui atteste entre les choses une parenté de nature, les différences qui manifesteront la spécialité d'une sorte d'êtres (*Phèdre* 265 *e*) ; et les essais de définition du *Sophiste*, du *Politique*, montrent par des exemples pédagogiques combien de difficultés, de faux succès comporte une telle entreprise. On n'avance que par une suite sans cesse reprise d'inventions contrôlées.

La méthode est cherchée, jamais possédée ; et c'est pourquoi le Socrate platonicien, si amoureux qu'il se déclare d'elle (*Phèdre* 266 *b*, *Philèbe* 16 *b*), confesse qu'elle lui a bien souvent échappé (*Philèbe* 16 *b*).

Un dernier point reste à souligner si nous considérons ce que Platon a pu saisir et formuler des principes logiques.

Son attitude spontanée et habituelle, conforme à celle de ses prédécesseurs les plus directs, comme aux tendances de la pensée grecque en général, est de les poser comme inhérents à la nature des choses. Ainsi (*République* IV), pour démontrer qu'on ne doit pas se laisser persuader « que quelque chose puisse jamais, en restant le même, avoir simultanément, sous le même rapport et à l'égard du même objet, des attributs, des passions ou des actions qui seraient contraires les unes aux autres » (ὥς ποτέ τι ἂν τὸ αὐτὸ ὂν ἅμα κατὰ τὸ αὐτὸ πρὸς τὸ αὐτὸ τἀναντία πάθοι ἢ καὶ εἴη ἢ καὶ ποιήσειεν, 436 *e*-437 *a*), Platon s'appuie sur des exemples, en déterminant la manière correcte de les formuler : exemple de l'homme qui, gardant le reste du corps immobile, meut sa tête et ses mains ; de la toupie, immobile quant à son axe vertical, mobile par sa périphérie.

Mais, sur d'autres questions plus complexes, où la norme logique est moins claire, moins facile à dégager, il lui arrive de placer « en nous », « dans notre âme » (*Théétète* 155 *ab*), les axiomes, parfois difficiles à concilier, qui semblent s'imposer à nous par leur énoncé.

Toute la partie centrale du *Sophiste* (237 *a* sq.) montre une disposition très remarquable à conclure de certaines exigences du λόγος, de la pensée raisonnée, à la nécessité de réformer certaines théories ou conceptions ontologiques : l'impossibilité de réfuter correctement le sophiste motive l'atteinte à la thèse de Parménide ;

plus loin, celle d'éliminer tous les énoncés qui attribuent à un sujet un prédicat distinct de lui-même est le point de départ de l'argumentation décisive contre les adversaires de la κοινωνία τῶν γενῶν pour aboutir à une théorie élémentaire de la proposition.

Enfin, suivant la formule du *Philèbe* (15 *d*), le fait que le même objet de pensée devient ὑπὸ λόγων à la fois un et multiple devrait être conçu comme étant τῶν λόγων αὐτῶν ἀθάνατόν τι καὶ ἀγήρων πάθος ἐν ἡμῖν.

Si donc la connaissance consiste pour lui à s'assimiler au réel, Platon a pourtant bien vu que la pensée rationnelle n'est pas, en face de son objet, une réceptivité pure. Elle a une orientation, des tendances, un fonctionnement qui lui est propre et qu'il a au moins entrevu[1].

* * *

Essayons de marquer maintenant dans quelles conditions Aristote reprendra, à son tour, la tâche à la fois ontologique et méthodologique.

Il a été pendant vingt ans, de 367 à 347, c'est-à-dire de dix-sept à trente-sept ans, l'associé de l'Académie, où Platon distribuait

1. En contre-partie, il est bon d'indiquer que Platon, de très bonne heure, s'est montré chaleureusement convaincu, par exemple dans le *Gorgias* (508 *a*), de l'ordre divin du monde. Une telle conviction est d'abord en rapport avec l'exigence d'une stricte discipline morale. Mais, dans le *Phédon* (97 *c*-99*c*), Socrate expose comme évident que le principe du meilleur est la véritable explication des choses de la nature.

La *République* (X, 597 *b-d*) affirme qu'un Dieu est l'auteur, l'ouvrier des Idées.

Mais c'est dans le domaine de la cosmologie que cette thèse du gouvernement divin de l'Univers prend, au moins dans les dialogues, le plus de consistance et d'autorité, surtout en raison des découvertes astronomiques de l'époque (Eudoxe). Cf. la démiurgie du *Timée*, la théorie de l'âme du monde dans le *Timée*, le *Phèdre* et les *Lois*.

Dans les œuvres de la vieillesse, le dogmatisme avec lequel est affirmée cette thèse contraste avec la tournure de plus en plus critique que prend la dialectique.

Cf., contre l'explication mécaniste, qui peut tenter notamment les jeunes gens : *Lois*, X, 885-899, surtout 886 *ab*, 888 *c*, ainsi que les déclarations de Théétète dans le *Sophiste*, 265 *cd* : « Tous les animaux mortels, demande l'Étranger d'Élée, et toutes les plantes qui, sur la terre, naissent de semences et de racines, et tous les corps inanimés qui se forment dans la terre, fusibles ou non, est-ce que nous dirons que c'est autrement que *par la démiurgie d'un dieu* (θεοῦ δημιουργοῦντος) qu'ils deviennent après n'avoir pas été? Ou bien adopterons-nous la thèse et la formule du plus grand nombre?

« — Laquelle?

« — Que c'est la nature qui les engendre à partir d'une cause mécanique (αὐτομάτης) et productrice sans pensée ; — ou bien que tout cela se fait avec raison, avec une science divine et provient d'un dieu?

« — Quant à moi, répond Théétète, peut-être à cause de mon âge (Ἐγὼ μὲν ἴσως διὰ τὴν ἡλικίαν πολλάκις ἀμφότερα μεταδοξάζω), je passe bien souvent d'une opinion à l'autre. Mais, en ce moment, te regardant et comprenant que tu es d'avis que tout cela se fait κατὰ θεόν, c'est là le jugement que j'ai fait mien. »

Et l'Étranger fait l'éloge de Théétète.

son enseignement. Il a participé aux discussions, aux recherches, dont les dialogues de la vieillesse de Platon nous permettent d'entrevoir l'esprit et quelques-uns des résultats. Même quand il s'est séparé d'elle, après la mort de Platon, pour donner un enseignement individuel, il se sent encore solidaire de lui et de l'Académie telle qu'elle a vécu sous sa direction. Dans ceux de ses traités qui datent sans doute des premières années de son enseignement[1], il énonce certaines thèses de l'Académie à la première personne du pluriel (φαμέν) ; et, au moment de les critiquer, il déclare, en un passage célèbre de l'*Éthique* (I, 4, 1096 *a* 15), que, dans l'intérêt de la vérité, on doit sacrifier même ses attachements : καὶ τὰ οἰκεῖα ἀναιρεῖν.

De l'enseignement de Platon, il conservera toujours tout un ensemble de thèses et d'habitudes intellectuelles qui formeront, pour une part capitale, la structure de sa propre doctrine ; de la vie spirituelle de l'Académie, il a retenu un ensemble de tendances, d'aspirations et de décisions intellectuelles, une estimation générale des valeurs auxquelles atteint la connaissance.

Et cependant, tout un ensemble de positions, d'attitudes mentales déterminent entre Platon et lui des différences si capitales qu'il paraît utile de les indiquer tout de suite, avant d'entreprendre l'analyse de sa doctrine.

Comme Platon, Aristote est « philosophe » (φιλοσοφός), c'est-à-dire chercheur de vrai savoir : il aspire à posséder cette science universelle qu'il appelle de son nom usuel σοφία (*Métaph.*, A, 1, 981 *b* 28) et qui est celle des premiers principes et causes (*Ibid.* 982 *a* 2 ; 2, 982 *b* 9). Elle est très difficile à atteindre : c'est un objet de recherche (ζητουμένη) (2, 982 *a* 4, *b* 8, etc... ; B, 1, 984 *a* 24, etc...).

Toutefois, il faut noter une différence essentielle dans la notion même de cette science suprême : elle est exclusivement spéculative (θεωρητική ; cf. tout le ch. 1, et surtout 2, 982 *b* 9). Sa supériorité, le rôle architectonique qu'elle conserve formellement à l'égard de toutes les autres disciplines théoriques ou pratiques, consiste simplement en ce qu'elle se forme une notion plus claire et plus approfondie des causes (ou des fins) (2, 982 *b* 5). Elle est ou veut être une explication complète et universelle et, en ce sens, elle est souveraine et n'est assujettie à aucune prescription

1. Cf. W. Jaeger, *Aristoteles*, Berlin, 1923.

extérieure (2, 982 *a* 17). Mais elle ne prétend pas à diriger par elle-même l'action : elle n'est ni fabricatrice (ποιητική, 2, 982 *a* 11) ni pratique (cf. aussi *Éth. Nich.* VI, 7, 1141 *a* 9, etc...).

La science dialectique, celle du philosophe, était pour le Platon de la *République* la seule source possible d'une institution rationnelle de la Cité et de l'individu ; la σοφία aristotélicienne n'est que la plus haute, la plus complète des connaissances.

Cette première opposition de point de vue a des motifs très nombreux et très puissants dans le contenu de la doctrine d'Aristote, dont il ne faut pas la détacher. Si nous la signalons tout de suite, c'est qu'elle apparaît vraiment comme corrélative de la différence des situations historiques des deux hommes. Platon, citoyen athénien, travaille, de même que l'a fait Socrate, pour la Cité (cf. *Gorgias*, 521 *d*) : sa tâche de philosophe ne sera pas remplie s'il n'a pas, avec le sien propre, assuré le salut de la Cité (*Rép.* VI, 497 *a*). Aristote, étranger aux cités dans lesquelles il enseigne, ne s'attribue pas le droit d'intervenir, par une doctrine normative, dans le cours de plus en plus ruineux de leur vie collective. C'est ainsi qu'une part importante des raisons de sa conception de la σοφία apparaît dans l'analyse de son *Éthique* et de sa *Politique*, et une étude antérieure nous a conduit à apprécier par là l'importance historique de la doctrine de la supériorité de la vie spéculative (cf. *Éth.* X, ch. VI-IX).

Il est une autre différence importante que nous signalons tout de suite, sans pouvoir l'expliquer : cette science par les premières causes, qui reste par excellence la science du philosophe et fait l'objet de la φιλοσοφία πρώτη, n'est plus pour lui le fondement de toutes les autres, la condition et l'instrument de leur achèvement : elle les dépasse et les couronne, mais par là même elle les suppose.

Pour le Platon des derniers dialogues (*Philèbe* 16 *c*), la méthode dialectique a été l'instrument de toutes les découvertes techniques (cf. *Théét.*, 147 *d*-148 *e*).

Pour Aristote, c'est bien un même travail qui, à l'aide des mêmes concepts, va des explications les plus spéciales à la théorie générale de l'Être ; mais il s'accomplit d'abord dans des domaines limités et cherche ensuite à s'étendre à l'ensemble du réel.

Dès les premiers chapitres de la *Métaphysique* (A 3, 983 *a* 33), il renvoie, en effet, à la *Physique* pour la théorie des causes.

Sa « philosophie première » est bien, à la différence de celle de Descartes, une « *méta*physique ».

Il faut remarquer aussi le caractère encyclopédique de son œuvre, divisée en recherches méthodiques distinctes (πραγματεῖαι, μέθοδοι, traités désignés, dans les renvois, par le pluriel neutre), dont chacune a ses principes propres qui lui suffisent à l'intérieur de son domaine.

Au lieu d'unité absolue, c'est le règne de la distinction et de la hiérarchie.

A cette division hiérarchisée, à cette spécialité ordonnée du savoir aristotélicien se rattache un fait tout à fait capital : sa conception de l'instrument, de la méthode du savoir.

Toute la philosophie de Platon, nous l'avons vu, est un effort pour déterminer les conditions auxquelles le λόγος (la formule verbale de la pensée raisonnée) pourra devenir un instrument sûr de la connaissance vraie. Mais cet effort ne se sépare pas, pour lui, de la détermination des caractères de l'Être[1]. C'est à la Forme de l'Être éternel que le philosophe adhère par ses raisonnements. Le raisonnement correct, ce sera le raisonnement vrai, celui qui épouse la conformation du réel.

Aristote, lui, a fait, dès ses années de jeunesse, une découverte dont il est fier : celle de l'art du syllogisme (*Top.* IX, 34, fin : 183 *b* 15-184 *b* 9) ; il en souligne la nouveauté complète[2] et demande à ses auditeurs toute leur gratitude pour sa découverte : τοῖς... εὑρημένοις πολλὴν ἔχειν χάριν (184 *b* 8).

Qu'est-ce donc que le syllogisme (συλλογισμός)?

C'est (*Topiques*, I, 1, 100 *a* 25) : λόγος ἐν ᾧ, τεθέντων τινῶν, ἕτερόν τι τῶν κειμένων ἐξ ἀνάγκης συμβαίνει διὰ τῶν κειμένων[3].

C'est donc la nécessité avec laquelle la conclusion découle des prémisses qui constitue le syllogisme.

En quel sens Aristote peut-il penser et dire qu'il l'a découvert?

Dans les *Premiers Analytiques*, livre I, aux chapitres 4-6, il a dressé, sommairement du reste (25 *b* 26 29 *a* 18), mais très exactement et d'une façon définitive, le tableau des figures et des modes du syllogisme, c'est-à-dire déterminé à quelles conditions (de quantité et de qualité) deux prémisses comprenant trois termes

1. Cf. la logique ontologique du *Sophiste*, 254 *a* : Ὁ δέ γε φιλόσοφος, τῇ τοῦ ὄντος ἀεὶ διὰ λογισμῶν προσκείμενος ἰδέᾳ...

2. Cf. *Top.* IX, 34, 183 *b* 36 : ταύτης δὲ τῆς πραγματείας... οὐδὲν παντελῶς ὑπῆρχεν. — 184 *b* 1 : περὶ δὲ τοῦ συλλογίζεσθαι παντελῶς οὐδὲν εἴχομεν πρότερον ἄλλο λέγειν, ἀλλ' ἢ τριβῇ ζητοῦντες πολὺν χρόνον ἐπονοῦμεν.

3. Cf. *Premiers Analytiques*, I, 1, 24 *b* 18 : λόγος ἐν ᾧ, τεθέντων τινῶν, ἕτερόν τι τῶν κειμένων ἐξ ἀνάγκης συμβαίνει τῷ ταῦτα εἶναι. Λέγω δὲ τῷ ταῦτα εἶναι τὸ διὰ ταῦτα συμβαίνειν τὸ μηδενὸς ἔξωθεν ὅρου προσδεῖν πρὸς τὸ γενέσθαι τὸ ἀναγκαῖον.

différents (dont le moyen) imposent à l'esprit comme conclusion nécessaire une troisième proposition comprenant les deux extrêmes ; dans chacun des modes envisagés, il se demande s'il y a ou s'il n'y a pas « syllogisme ».

En quoi cette découverte change-t-elle du tout au tout les conditions du problème de la connaissance telles qu'elles se présentaient à Platon?

En un certain sens, la théorie aristotélicienne du syllogisme a été la réponse directe au problème de méthode qu'avait poursuivi Platon. C'est la détermination exacte et complète des conditions internes auxquelles un raisonnement doit satisfaire pour être valide ; c'est la mise en lumière de la différence entre un raisonnement droit, correct, et un raisonnement faux ; elle rend inutile, du point de vue logique, toute cette procédure d'épreuves renouvelées à laquelle Platon soumet, d'un bout à l'autre de chaque dialogue, de dialogue à dialogue, toutes ses conclusions antérieures. C'est pour cela qu'il n'y aura plus de dialogue platonicien à partir d'Aristote. Il a trouvé une méthode qui ne s'échappera plus. Il sait ce que c'est que de raisonner juste.

C'est une solution valable, définitive, quant à sa signification propre, mais une solution extrêmement partielle, qui ne satisfait qu'à un très secondaire aspect du problème. Car la nécessité avec laquelle s'impose la conclusion du syllogisme (Aristote l'a bien vu) est entièrement dépendante de la position des prémisses. Et la conclusion vaudra, par conséquent, ce que vaudront les prémisses : elle sera vraie si elles sont vraies, mais n'offrira aucune garantie de valoir mieux qu'elles si elles sont fausses ou incertaines.

Nous avons une théorie du raisonnement correct, mais qui n'est nullement, par elle-même, un instrument suffisant pour nous permettre d'édifier une connaissance vraie.

Décalage énorme entre la théorie du raisonnement et le programme total de la « philosophie », entre la logique et l'ontologie.

Pour prévoir quelles conséquences en vont résulter, disons d'abord quel usage Aristote se propose de faire du syllogisme.

Le premier en date, sans doute, des traités dont se compose l'*Oiganon* aristotélicien et aussi le plus étendu, les *Topiques*, nous fournit une première réponse (I, 1, 100 *a* 18-21) : Ἡ... πρόθεσις τῆς πραγματείας μέθοδον εὑρεῖν ἀφ' ἧς δυνησόμεθα συλλογίζεσθαι περὶ παντὸς τοῦ προτεθέντος προβλήματος ἐξ ενδόξων, καὶ αὐτοὶ λόγον ὑπέχοντες μηθὲν ἐροῦμεν ὑπεναντίον.

Les *Topiques* sont l'art de se servir du syllogisme.

La première application de la notion du syllogisme est donc de nous permettre d'acquérir une supériorité dans la pratique de la discussion, privée ou publique. Elle n'est pas de connaissance, mais d'éducation ou de culture. C'est cet art d'user du syllogisme dans la discussion, indépendamment de toute fin spéculative ou pratique, qui constitue pour Aristote la dialectique, laquelle, chez lui, s'oppose à la science.

Mais il y a aussi un syllogisme scientifique, qui constitue la démonstration (*Top.*, I, 1, 100 *a* 27 : ἀπόδειξις), et c'est à l'étude de celui-là que sont consacrés, après les *Premiers Analytiques* (étude du syllogisme), les *Seconds Analytiques* (étude du syllogisme démonstratif). En quoi consiste la différence? Uniquement dans la qualité des prémisses.

Est démonstration (*Top.*, I, 1, 100 *a* 27) le syllogisme qui est tiré de propositions vraies et premières (ἐξ ἀληθῶν καὶ πρώτων) ou de propositions déduites de propositions vraies et premières.

Est syllogisme dialectique (*Ibid.*, *a* 30) : ὁ ἐξ ἐνδόξων συλλογιζόμενος. Qu'entendre par ἔνδοξα? Nous l'apprenons un peu plus loin : ἔνδοξα... τὰ δοκοῦντα πᾶσιν ἢ τοῖς πλείστοις ἢ τοῖς σοφοῖς, καὶ τούτοις ἢ πᾶσιν ἢ τοῖς πλείστοις ἢ τοῖς μάλιστα γνωρίμοις καὶ ἐνδόξοις (*Ibid.*, 100 *b* 21).

La différence entre le syllogisme qui est l'instrument de la démonstration et de la science et celui qui n'est qu'une arme dans le combat dialectique n'est donc pas de forme, mais de matière. Autrement dit, la théorie exacte du raisonnement concluant ne nous fournit aucun moyen de choisir entre la science et l'opinion — ce qui est très inattendu du point de vue platonicien.

La discipline du λόγος, telle qu'Aristote l'a constituée, ne nous permet pas de pénétrer dans la nature des choses. Par lui, nous savons exactement ce que c'est que de raisonner juste ; et, sachant cela, nous ne savons rien, rien de ce que sont les choses, leurs relations, leurs valeurs. Nous savons simplement formuler et défendre nos conclusions vis-à-vis de ceux qui admettent nos prémisses, et démolir les leurs quand elles sont mal déduites. C'est pourquoi le λογικῶς ζητεῖν sera si souvent opposé péjorativement au φυσικῶς ζητεῖν. Mais c'est surtout un fait de conséquence intellectuelle qui bouleverse complètement le terrain sur lequel se développait l'effort du platonisme pour atteindre à la connaissance vraie.

La logique une fois constituée, le problème de la science demeure

entier. D'où, après les *Premiers Analytiques*, les *Seconds*, dans lesquels Aristote s'efforce de déterminer, sur la base de sa théorie du syllogisme, les caractères propres de la démonstration. Mais il reste toujours que la certitude du syllogisme démonstratif ne peut lui venir que de ses principes. Comment seront donc établis les principes?

Nous ne pouvons les démontrer, mais seulement les discuter. Aucun critère logique ne nous permet de distinguer, *a priori*, ceux qui devront être retenus. Nous devrons commencer, sur tous sujets, par une revue des opinions. Et c'est pourquoi la dialectique, ayant pour office d'examiner, comporte une voie en rapport avec les principes de toutes les recherches : ἐξεταστικὴ... οὖσα πρὸς τὰς ἁπασῶν τῶν μεθόδων ἀρχὰς ὁδὸν ἔχει (*Top.* I, 2, 101 *b* 3).

Toute « méthode » aristotélicienne commencera par un examen des opinions accréditées et une discussion des apories (διαπορεῖν, διαπορῆσαι), c'est-à-dire des difficultés qu'elles comportent et des solutions totales ou partielles, définitives ou provisoires, qu'elles peuvent recevoir.

Mais comment dépassera-t-on ces simples opinions?

Aristote croit que les Grecs instruits de son époque, disposent, sur les ordres de problèmes qui sollicitent l'attention du philosophe, de données empiriques, de connaissances de fait suffisantes pour leur permettre de constituer, dans ces différents domaines, des disciplines théoriques et pratiques ayant leurs principes propres ; disciplines d'une rigueur très inégale, comme le reconnaît l'*Éthique* (I, 1, 1094 *b* 10-27)[1].

Mais, sur la constitution, les propriétés des choses de ce monde, nous pouvons atteindre à des déterminations plus sûres. Il considère notamment comme acquise la constitution du Ciel (οὐρανός) qu'ont précisée à l'Académie et que continuent à préciser les travaux des astronomes : autour de la Terre se trouve une série de sphères concentriques, allant de celle de la Lune à celle des Fixes, et tournant autour du centre du Monde (c'est-à-dire de la Terre) d'un mouvement circulaire, uniforme et régulier. Cet ensemble ainsi constitué, c'est la totalité du réel (*Phys.* IV, 5, 212 *b* 17-18). Il est étranger, pour toute sa partie supralunaire, à toute genèse

1. Aristote voit les techniques du dehors ; il connaît leurs résultats principaux, mais ne s'intéresse pas à leurs procédés spéciaux et ne participe pas à leurs travaux. C'est ainsi que sa participation aux mathématiques, en particulier, est bien moindre que celle de Platon (cf. la plainte de *Métaph.*, A, 9, 992 *a* 32).

comme à toute destruction : il est éternel et offre à la contemplation humaine, en réalité visible, un équivalent sensible de cet ordre immuable que Platon cherchait à déterminer entre ses Idées.

Le dogmatisme cosmologique des œuvres de la vieillesse de Platon se confirme chez Aristote, en se réformant dans plusieurs de ses thèses, et sert de base à une théodicée. C'est qu'Aristote est de bonne heure et restera toute sa vie un enseignant, un professeur. Tous ses traités ont été conçus et rédigés en vue et par l'effet des exigences de son enseignement. Et celui-ci traite de tous les sujets qui ont jamais sollicité la curiosité et la sagacité des Grecs, devant des auditoires qu'a attirés avant tout le désir d'apprendre à user correctement et efficacement de la parole.

Dans quel esprit va-t-il être donné?

Aristote nous dit lui-même (*De part. animal.* I, 1, 639 *a* 1-15), en termes très clairs, à quoi visent, même dans les domaines les plus spéciaux, son enseignement et ses traités : à ordonner la matière d'informations, c'est-à-dire de lectures, dont il dispose, suivant une méthode qui satisfasse l'esprit et puisse servir de modèle.

Si nous revenons maintenant à la question de la science — plus précisément des principes — nous pouvons peut-être essayer de répondre à la question que nous avons laissée en suspens, non pas par une solution catégorique et définitive, mais par une hypothèse à vérifier.

Le travail propre d'Aristote dans l'élaboration de sa doctrine personnelle (*Physique*, *Métaphysique*) consiste essentiellement à concilier, par un certain nombre de moyens logiques (distinctions de sens, etc...), les opinions théoriques les mieux accréditées et les moins discordantes avec les certitudes empiriques qu'il juge les mieux établies. Par là, son œuvre « scientifique » reste, en fait, dans le plan de la dialectique, dont elle se détache par ses visées plutôt que par ses réalisations. Et une certaine sorte d'unité, non avouée, et sans doute non voulue, se rétablit de même entre la notion du mode de connaître et la connaissance qui se prend pour effective.

Mais cette connaissance s'établit à un niveau bien inférieur à celui qu'avait voulu atteindre Platon, et dont il est permis de se demander, malgré la valeur d'éternité que certaines écoles philosophiques modernes semblent attribuer à l'aristotélisme, s'il est bien

celui où doit trouver sa mesure la puissance totale de l'esprit humain.

Est-il vrai, en effet, que la tendance à l'unité logique puisse caractériser suffisamment le progrès de l'intelligence, comme l'admet, par exemple, Abel Rey dans son livre : *La jeunesse de la Science grecque*?

De la réponse à cette question dépend en grande partie le rang historique que l'on accorde à Aristote.

L'extension de la forme déductive, l'unification logique qui en résulte est sans doute un aspect très réel et très important du développement de la connaissance. Mais peut-être faudrait-il distinguer les cas où cette unification s'opère à l'intérieur d'un ensemble de concepts déjà formés, de propositions déjà admises, et ceux où l'intelligence parvient à faire entrer dans la trame déductive des objets de pensée qu'elle se donne, soit en les construisant comme dans la démonstration mathématique, soit en les découvrant par l'analyse expérimentale, comme dans les sciences modernes de la nature ou de la société, soit en les posant dans le domaine de la pratique humaine, par une initiative du jugement et de l'action.

Un réglage exact, un jeu bien coordonné des rouages d'une machine n'a d'intérêt que dans la mesure où il lui assure une prise plus efficace sur la matière à transformer. Un animal vivant n'a d'avantage au développement de sa musculature que parce qu'il en tire parti pour accomplir avec plus de force et de succès les actes nécessaires ou utiles à son existence. Peut-être l'intelligence humaine ne remplit-elle tout son rôle que dans la mesure où, en réformant, en élargissant, en assouplissant ses cadres, elle réussit à s'intégrer de l'imprévu, du nouveau, c'est-à-dire des vérités qui, bien entendu, ne peuvent être dites telles qu'à partir du moment où elles sont saisies par l'intelligence, mais que n'aurait jamais fait prévoir le déroulement logique des formules reçues, et qui doivent à une recherche, à une démarche, à une provocation spéciale d'être nées à l'intelligibilité.

Aristote, lui, se meut dans une enceinte de faits présumés établis — c'est sa grande faiblesse — et de principes d'explication qu'il croit inattaquables, par les voies d'un mode de raisonnement nettement défini, qui ne comporte pas de piège ni de surprise. Si informée qu'elle soit, sa philosophie reste au total intérieure au λόγος. C'est entre des choses dites, entre des vérités énoncées qu'il s'applique à instituer le maximum d'ordre, de dépendance et de

concordance mutuelles ; c'est à des formules établies qu'il ajuste d'autres formules.

Sa maîtrise, la source de l'autorité extraordinaire dont il a joui sur le Moyen Age musulman et chrétien, est celle d'un expert à rendre cohérent les discours. Et c'est sans doute par l'effet de sa longue domination intellectuelle que persiste, chez tant de personnes, l'habitude de considérer la rationalité de la pensée comme exactement mesurable par la seule cohérence logique.

Ne méprisons pas ceux qui cherchent, qui trouvent parfois — qui, en tout cas, apprennent à mieux chercher...

† H. DAUDIN.

HÉRAKLÈS ET LES ἘΛΑΙΟΠΩΛΑΙ DE DÉLOS

La corporation des marchands d'huile de Délos nous est connue par trois inscriptions, l'une latine [1], dédicace à un C. Julius Caesar, proconsul d'Asie, probablement le père du dictateur, les deux autres grecques [2]. De ces deux dernières, l'une [3] conserve la mémoire d'une statue d'Héraklès élevée, comme le temple où elle était placée, aux frais de la corporation, sous la surveillance d'une commission de sept ou huit membres, on ne sait exactement, la fin du texte étant mutilée, la seconde [4] récapitule en quelque sorte les générosités de ces marchands : statue d'Héraklès, consécration du sanctuaire, réparation des portes et base de l'Héraklès. Ces deux textes grecs, datés, comme l'inscription latine, du tout début du Iᵉʳ siècle av. J.-C., c'est-à-dire en pleine prospérité commerciale délienne, se terminent l'un et l'autre par une dédicace Ἡρακλεῖ καὶ Ἑρμεῖ.

Le sens de cette invocation a été jusqu'ici méconnu à mon avis. Tous les auteurs qui se sont occupés de ces textes ont admis qu'elle s'explique par un rapport, jugé certain, entre les marchands d'huile et les édifices gymnastiques. Les athlètes seraient les principaux acheteurs d'huile, étant donnée la grande consommation qu'ils en faisaient au cours de leurs exercices et ainsi, tout naturellement, les ἐλαιοπῶλαι auraient été amenés à vouer un culte particulier aux dieux de la palestre, Hermès et Héraklès [5].

1. *I. D.*, 1712.

2. A vrai dire, dans chacune d'elles, le mot ἐλαιοπῶλαι est restitué. On n'en conserve, la première fois, que ΟΠΩΛΑΙ, la seconde, que ΛΑΙ. Le premier éditeur, M. P. Jouguet (*B. C. H.*, 23, 1899, p. 74, nº 17), d'après Homolle, avait restitué χρυσοπῶλαι. Mais, après lui, J. Hatzfeld et P. Roussel ont montré qu'il ne pouvait s'agir que des marchands d'huile (*B. C. H.*, 33, 1909, p. 492).

3. *I. D.*, 1713.

4. *Ibid.*, 1714.

5. J. Hatzfeld et P. Roussel, *l. l.* : « Les deux divinités nommées dans les deux inscriptions, Hermès et Héraklès, sont invoquées par les athlètes clients ordinaires des marchands d'huile. »

J. Hatzfeld, *Les trafiquants italiens...*, p. 352 : « La dévotion toute particulière que lui

Cette explication me paraît inacceptable pour plusieurs raisons. Il est assuré, j'en conviens, que l'huile était abondamment employée dans les gymnases. Le titre de gloire que prétendaient tirer des évergètes, plus ou moins désintéressés, à la dispenser largement aux usagers de ces édifices montre qu'il s'agissait de dépenses considérables dont le montant nous est parfois donné à preuve. Mais est-ce une cause suffisante pour accepter sans conteste que les palestres fussent les plus grandes, sinon les seules, consommatrices d'huile dans le monde antique? On y accédera difficilement. Je ne veux pas parler seulement des usages culinaires, où, à défaut d'autres « matières grasses », l'huile devait fournir la base de tous les plats dans la Grèce antique comme dans celle d'aujourd'hui. Mais on voudra bien se souvenir qu'elle offrait aussi la seule source lumineuse connue dans l'antiquité, dès l'instant que l'on ne se contentait plus de la seule flamme du foyer domestique. Il est assurément impossible de dire si la consommation sur ce chapitre était supérieure ou inférieure, et dans quelle mesure, à celle qui se faisait dans les palestres. On admettra, toutefois, qu'elle était fort importante[1]. Par ailleurs, nous savons que l'huile était employée à d'innombrables autres usages : la médecine et la pharmacopée y faisaient très souvent appel. Enfin, plusieurs industries s'en servaient, soit comme base même de leur production, telles que la parfumerie, soit comme auxiliaire pour le fonctionnement ou l'entretien des outils[2]. Là non plus, c'est entendu, nous ne pouvons fixer ni chiffres absolus ni proportions. Mais nous n'avons aucune raison de supposer, au contraire, que les quantités eussent été bien inférieures à celles qui étaient exigées par les exercices physiques.

D'autre part, les dédicaces faites par les habitués des édifices gymnastiques de Délos aux dieux de la palestre ne sont jamais libellées comme celles des ἐλαιοπῶλαι. C'est toujours Hermès qui

(Hercule) marquent les marchands d'huile montre bien qu'ils ne voyaient pas seulement en lui le protecteur des commerçants, mais qu'ils l'identifiaient avec l'Héraklès grec, patron, avec Hermès, des exercices gymniques et des palestres. »

1. A en juger par le nombre des lampes trouvées dans les fouilles. Nous ne savons pas, il est vrai, à quel rythme s'usaient les lampes antiques. Peut-être ne faisaient-elles pas très « long feu ». Mais il est probable qu'on ne se contentait pas dans une pièce d'une seule de ces petites sources lumineuses dont le pouvoir éclairant était faible. La preuve pourrait en être trouvée dans la proportion élevée de lampes à plusieurs becs découvertes dans les maisons déliennes. Cf., à ce sujet, W. Déonna, *B. C. H.*, 32, 1908, p. 133 sqq., et particulièrement p. 171 sqq.

2. Cf., à ce sujet, *D. A.*, IV, 1, p. 168-169, et Rostovtzeff, *The social and economic history of the hellenistic world*, II, p. 1180 sqq.

est nommé le premier et Héraklès ensuite, comme s'il n'était qu'un parèdre subordonné[1]. Dans ces conditions, ne serait-il pas étonnant, si nos commerçants avaient voulu présenter leur hommage à ces divinités, qu'ils aient adopté une forme absolument inconnue de leurs fidèles habituels? S'ils ont nommé Héraklès en premier, c'est qu'ils avaient une raison particulière de le faire et elle ressort tout uniment du texte même de nos inscriptions en langue grecque : Héraklès est, en effet, le dieu protecteur des ἐλαιοπῶλαι. Le temple (νάος), centre probable de leur association corporative, avait été construit sous l'invocation du héros et ils ne cessaient de l'enrichir de leurs dons et de l'entretenir à leurs frais. Mais, dès lors, il ne pouvait plus s'agir du dieu de la palestre, lequel n'est, nous l'avons vu, que l'ombre d'Hermès. Et ce dernier, au contraire, ne vient qu'au second rang dans la dévotion des ἐλαιοπῶλαι. Le problème qui se pose à nous est donc double : par quelle raison les marchands d'huile ont-ils été amenés à se placer sous le patronage d'Héraklès? Et pourquoi, à leurs dédicaces où seul le héros apparaît l'objet d'un culte de leur part, Hermès se trouve-t-il adjoint?

On ne voit point qu'à Délos il y ait eu de rapport possible entre le héros et la culture de l'olivier, pour une bonne raison, semble-t-il, c'est qu'il ne paraît pas y avoir eu d'oliviers dans l'île[2]. C'est donc ailleurs que cette relation s'est formée. Or, si nous examinons le lieu d'origine des ἐλαιοπῶλαι cités dans le premier de nos deux textes grecs, nous nous apercevons, pour ceux du moins dont nous pouvons discerner le nom et l'ethnique (ils sont sept), qu'il s'agit d'Italiens en provenance du sud de la péninsule[3]. Les deux premiers membres de la commission chargée de veiller à l'érection de la statue d'Héraklès dédiée par la corporation sont les frères Zénon et Théon, fils d'Hermon ; ils appartiennent à une famille bien con-

1. J'ai relevé à Délos vingt dédicaces à Hermès et Héraklès (*I. D.*, 1922, 1923, 1923 *bis*, 1924, 1925, 1926, 1927, 1932, 1932 *bis*, 1934, 1935, 1937, 1945, 1947, 1948, 1949, 1951, 1953, 1954 et 2599). Dans la plupart, d'ailleurs, Apollon est associé aux deux divinités palestriques. Mais, dans tous les cas, Hermès est nommé avant Héraklès. Cet usage est également général dans les îles de la mer Égée et sans doute aussi dans le reste du monde grec. Ce qui confirme le rôle primordial attribué à Hermès, c'est qu'il est, nombre de fois, seul l'objet de dédicaces, alors que le cas ne se présente pas pour Héraklès, du moins à Délos. (J'ai relevé douze exemples de dédicaces faites à Hermès seul ou avec Apollon, mais sans Héraklès : *I. G.*, XI, 4, 1151, 1152, 1153, 1154, 1155, 1156, 1157, 1161, 1162 ; *I. D.*, 1801, 1950, 1952). La règle n'est pas aussi absolue dans le reste du monde grec, mais elle ne souffre que peu d'exceptions.

2. Durrbach, *Choix*, I, 2, nº 141 et p. 280.

3. Identifications d'après J. Hatzfeld, *Les Italiens résidant à Délos*, *B. C. H.*, 36, 1912 p. 1 sqq. Je renvoie pour chaque cas aux notices alphabétiques de son catalogue.

nue et depuis longtemps établie à Délos. Ils sont dits 'Ελεάται, c'est-à-dire de Velia, ville importante de Lucanie, sur la côte de la mer Tyrrhénienne. Ce sont sans doute des Grecs ou, du moins, des indigènes très hellénisés. Du troisième, P. Plotius Patron, le texte ne nous donne pas l'ethnique. Mais J. Hatzfeld a montré que la famille était probablement originaire de Capoue[1]. Le suivant, Posidippos, fils de Titos, est désigné comme Ἡράκλειος. Malgré le nombre des villes qui tirent leur nom du héros, il n'y a pas d'erreur possible : seule Héraclée de Lucanie forme son ethnique de cette manière, toutes les autres donnant Ἡρακλεώτης[2]. Il ne peut donc s'agir que de la ville située au sud-ouest de Métaponte sur le golfe de Tarente. Le cinquième, Eirènaios, fils de Zoilos, se présente comme 'Αζώτιος. On a montré que, contrairement à l'hypothèse du premier éditeur qui pensait retrouver ici la ville d'Azotos de Syrie, il est question d'Azetium en Apulie[3]. L'avant-dernier, Sp. Arius, fils (ou affranchi) de Decimus, est dénommé Ῥωμαῖος. Il y a là un petit problème. Puisque les autres personnages sont pourvus d'ethniques précis, nous pourrions être amenés à voir en lui un citoyen romain. Mais il n'est pas nécessaire que ce personnage ait vu le jour dans la capitale elle-même. Les colonies romaines ne sont pas inconnues dans l'Italie du Sud[4]. D'ailleurs, ne pourrait-on pas imaginer qu'il soit originaire seulement d'une colonie latine? Il est probable, en effet, que, pour un Grec ou un Italien hellénisé du Sud, la différence des statuts juridiques ne pouvait guère être perceptible. Les gens du Nord, Romains ou Latins, étaient les conquérants et les maîtres, en bloc. Et assurément, si Sp. Arius n'était qu'un colon latin, il n'a pas dû chercher à détromper ses confrères qui lui attribuaient un titre si envié de son temps. Pour le dernier, enfin, Ménèklès, fils de Pankratès, nous n'avons aucune indication qui puisse nous orienter touchant sa patrie.

La plupart de ces marchands nous apparaissent donc, en toute certitude, comme originaires de l'Italie méridionale. On peut aisément l'admettre pour les autres. Ce n'est pas là un hasard. On a, en effet, dès longtemps, noté[5] que ces commerçants n'étaient pas

1. J. Hatzfeld, *op. cit.*, p. 69.
2. *Ibid.*, p. 130, n. 6.
3. Cf., en dernier lieu, Roussel-Launey, *I. D.*, *ad* n° 1713.
4. Elles sont assez nombreuses en Campanie : Volturnum, Liternum, Pouzzoles, Salerne, mais rares plus au sud : Crotone, Tempsa et Buxentum. Les colonies latines sont naturellement plus nombreuses. Sur les dates de fondation, cf. J. Carcopino, *Des Gracques à Sulla* (*Hist. gén. Glotz*, t. II, 1), p. 155 sqq.
5. J. Hatzfeld, *B. C. H.*, 36, 1912, p. 143. — Durrbach, *Choix*, n° 141.

établis à Délos pour exporter l'huile grecque vers l'Italie[1], mais, au contraire, pour importer en Orient le produit des olivettes italiennes. Or, les principales régions productrices étaient, à l'époque où nous nous plaçons (fin du IIe-début du Ier siècle av. J.-C.), précisément celles d'où nos négociants étaient originaires : Campanie, Lucanie, Apulie[2]. Ce ne sont donc pas de quelconques trafiquants que le hasard seul avait promus à ce commerce et qui auraient pu aussi bien vendre du vin ou des métaux. Ce sont vraiment des spécialistes de la culture et du négoce de l'huile qui écoulaient peut-être les produits de leurs propres domaines et possédaient sûrement, en tout cas, des agences sur les lieux mêmes de production[3]. Il n'est pas sans intérêt pour nous de constater que nos gens avaient conservé des liens étroits avec leur pays natal et ses traditions, au lieu d'avoir affaire à des déracinés ayant rompu avec leur passé.

Or, Héraklès était pour ces trafiquants italiens un de leurs chers protecteurs, et ils ont tout naturellement transporté à Délos le culte qu'ils lui vouaient dans la mère patrie, sans qu'il y parût trop dépaysé, étant lui-même d'origine hellénique. C'est ce que rappelle excellement J. Hatzfeld : « Une tradition très ancienne... voyait en lui le patron de toute activité lucrative ; son vénérable autel, l'Ara Maxima, s'élevait, à Rome, sur le *Forum boarium*, en plein quartier marchand ; dans le Latium, en Campanie, et plus tard dans tout le monde romain, Hercule perçoit la dîme des bénéfices commerciaux aussi bien que du butin de guerre et les négociants lui vouent une dévotion particulière. Les Ῥωμαῖοι de Délos ne l'ont pas oublié, et l'on ne compte pas moins, dans l'île, de quatre statues d'Hercule, élevées par les Hermaïstes, soit seuls, soit accompagnés des Apolloniastes et Posidoniastes, et par les Compétaliastes... il est fort probable qu'ils se sont conformés aux habitudes de leur propre patrie ; et l'on constate sans trop d'étonnement que le dieu auquel les trafiquants italiens ont le plus fidèlement gardé son caractère latin en Grèce, quoiqu'il fût lui-même d'origine hellénique, est celui qui présidait à l'activité commerciale et financière[4]. »

1. D'ailleurs, à Délos même, comme je l'ai fait noter, il n'y avait point d'oliviers dans l'antiquité.
2. Kromayer, *Neue Jahrb. f. klass. Alt.*, 1914, p. 155 sqq.
3. La chose paraît bien prouvée pour la famille des Plotii. Un affranchi de la famille, L. Plotius L. l. Philippus, se retrouve sans doute à la fois à Capoue et à Délos. Il aurait ainsi servi d'agent de liaison entre les lieux de production et le marché d'entrepôt ou de vente.
4. J. Hatzfeld, *Les trafiquants italiens...*, p. 351.

Mais il semble que, dans le cas présent, on puisse dépasser ce stade général où Héraklès fut adopté par les commerçants italiens comme protecteur de leurs activités et trouver des rapports plus intimes entre le héros et les ἐλαιοπῶλαι. Nous savons, en effet, que c'est par la Grande-Grèce que Hercule a cheminé en Italie jusqu'à Rome[1]. Cette contrée est, par excellence, « héracléenne » ; elle est le berceau de la légende romaine. Mais il s'y présente sous des aspects divers selon les sites. Particulièrement intéressants pour nous sont les traits de sa physionomie, telle qu'elle nous apparaît dans le domaine achéen, Sybaris-Métaponte-Crotone et, plus encore, dans la cité trézénienne de Poseidônia. Pour les colons grecs du premier groupe, Héraklès est un héros chthonien dont la légende et le culte sont en rapports étroits avec la végétation et le travail des champs. A Métaponte, il est destructeur des insectes et dieu de l'abondance[2] ; à Crotone, il est surtout associé à Hèra Lacinienne comme protecteur du bétail, mais il semble aussi dans certaines parties de sa légende avoir été protecteur de la végétation contre les parasites[3]. Dans ces régions, Héraklès n'apparaît encore que comme un dieu de la végétation et des cultures, et ce caractère serait encore insuffisant pour expliquer la dévotion de nos ἐλαιοπῶλαι. Mais, à Poseidônia, colonie trézénienne où son culte est bien attesté[4], il apporte avec lui une série de légendes en rapport caractérisé avec la culture de l'olivier. Démon de la végétation, il a coupé sa massue à Trézène à un olivier qui poussait près du temple d'Artémis Saronis[5]. L'ayant posée à terre, un olivier en sortit[6]. Enfin, nous apprend Pindare[7], c'était en Italie que le héros était allé chercher l'olivier sacré qu'il voulait planter dans l'Altis d'Olympie. Il n'y a plus à s'étonner, dès lors, que les *olearii*, nombreux en Campanie, aient voué un culte particulier à la divi-

1. L'origine et le cheminement d'Héraklès en Italie ont été établis avec toute la précision voulue par M. J. Bayet dans sa thèse sur *Les origines de l'Hercule romain*. Voir, particulièrement, pour le sujet qui nous occupe, la première partie : L'Italie héracléenne du VIe au IVe siècle, p. 9 à 121.

2. J. Bayet, *l. l.*, p. 15.

3. Héraklès aurait tué le héros éponyme de la cité, dont le nom, d'après Suidas, signifierait « mouche à chien ». Cf. J. Bayet, *l. l.*, p. 22.

4. *Ibid.*, p. 25.

5. Paus., II, 31, 10 : τὸν δὲ Ἡρακλέα λέγουσιν ἀνευρόντα τὸν πρὸς τῇ Σαρωνίδι κότινον ἀπὸ τούτου τεμεῖν ῥόπαλον.

6. Paus., *ibid.* : πρὸς δὲ τούτῳ τῷ ἀγάλματι τὸ ῥόπαλον θεῖναί φασιν Ἡρακλέα καὶ — ἦν γὰρ κοτίνου — τοῦτο μὲν ὅτῳ πιστὰ ἐνέφυ τῇ γῇ καὶ ἀνεβλάστησεν αὖθις καὶ ἔστιν ὁ κότινος πεφυκὼς ἔτι.

7. Pind., *Olymp.*, III, 23 sqq. : γλαυκόχροα κόσμον ἐλαίας τάν ποτε Ἴστρου ἀπὸ σκιαρᾶν παγᾶν ἔνεικεν Ἀμφιτρυωνιάδας, μνᾶμα τῶν Ὀλυμπίᾳ κάλλιστον ἀέθλων.

nité qui, elle-même, tirait de l'arbre un des éléments de sa puissance. Si l'on songe, d'autre part, que Poseidônia était autrefois située au carrefour des routes qui, des différentes parties de la Grande-Grèce : Apulie, Lucanie, Brutium, celles précisément où la culture de l'olivier s'était le plus développée après les guerres puniques, menaient en Campanie, on comprendra que la dévotion, accompagnant les légendes, se soit répandue parmi tous les arboriculteurs de l'Italie du Sud[1]. Ayant appris dans leur patrie à révérer Héraklès, dieu de l'olivier, leurs parents établis à Délos l'adoptèrent tout naturellement comme protecteur de leur ghilde marchande.

La place privilégiée attribuée à Héraklès dans les dédicaces des ἐλαιοπῶλαι s'explique dès lors très bien. Mais on ne comprend plus maintenant le rôle qu'y joue Hermès. L'association des deux divinités s'admettait parfaitement tant qu'on acceptait d'y voir les protecteurs du gymnase, l'une appelant l'autre presque nécessairement. Mais, à partir du moment où Héraklès redevient un héros italique adoré des agriculteurs, on ne s'explique plus qu'Hermès lui soit adjoint[2]. On pourrait dire assurément que, de même que l'Hercule latin est d'une manière générale le patron de toute activité lucrative, de même Mercure-Hermès apparaît dès l'origine à la fois comme le dieu du commerce, dont son nom même paraît dérivé[3], et de toute association professionnelle[4]. Mais ne serait-il pas curieux que nos ἐλαιοπῶλαι eussent adopté Hermès pour une raison aussi vague alors qu'ils avaient des liens aussi précis et aussi forts avec Héraklès?

Nous ne tarderons pas à trouver la cause de leur dévotion si, comme pour Héraklès, nous la cherchons dans les rapports constants de nos marchands avec leur milieu. Hermès-Mercure apparaît, en effet, dès les origines de la colonie italienne de Délos, comme son protecteur principal. C'est sous son invocation que les premiers trafiquants « romains » se groupèrent dès le milieu du

1. J. Bayet, *l. l.*, p. 15.

2. Je ne pense pas qu'il faille ici songer au caractère commun qui unit Hercule et Mercure, qui paraissent sur les peintures déliennes : celui de protecteur de la maison et du foyer domestique. Cf. M. Bulard, *La religion domestique dans la colonie italienne de Délos*, p. 224 sqq., 245 sqq. L'Héraklès-Hercule adoré par les ἐλαιοπῶλαι, n'ayant manifestement rien à voir avec ce génie familier, il faut évidemment renoncer à chercher dans cette direction le lien qui unit nos deux divinités.

3. *D. A.*, III, 2, 1816 (A. Legrand). Cette étymologie est, il est vrai, contestée par W. Kroll, *P. W.*, 29. Halbb. sp. 981.

4. *D. A.*, *ibid.*, 1818.

IIe siècle av. J.-C.[1], et il fut longtemps le seul, car les collèges d'Apolloniastes et de Poseidoniastes qui se formèrent ensuite concurremment paraissent sensiblement plus tardifs[2]. De toute manière, d'ailleurs, c'est à son culte qu'appartiennent les monuments religieux italiens les plus nombreux dont la trace a été retrouvée à Délos[3]. Pour tous les Ῥωμαῖοι, donc, Hermès-Mercure apparaissait en quelque sorte comme le dieu par excellence de leur établissement délien. Il serait, à coup sûr, fort étonnant que nos ἐλαιοπῶλαι n'aient pas participé à son culte, voire été membres des associations formées sous son invocation. La prosopographie délienne, malheureusement, ne nous en donne pas la preuve formelle. Mais, dans la famille de l'un d'entre eux, au moins, il semble bien que ç'ait été une tradition. Notre P. Plotios Patron appartient, en effet, à un lignage des plus anciennement établis à Délos[4] et très fidèle au culte d'Hermès. Dès le milieu du IIe siècle av. J.-C., nous voyons un Aulus Plotius hermaïste, c'est-à-dire commissaire de cette confrérie. Il y avait donc là une famille très « mercurienne ». Mais, si elle nous paraît la seule, n'est-ce pas dû seulement au hasard des découvertes épigraphiques? Son exemple, en tout cas, nous apprend que le fait d'appartenir à une société commerciale n'excluait pas la possibilité d'entrer aussi dans une confrérie religieuse. Il nous est dès lors loisible d'admettre que nos ἐλαιοπῶλαι étaient pour la plupart des Hermaïstes, comme un très grand nombre de leurs compatriotes, et si, dans leur dédicace, Héraklès occupe la première place en tant qu'il est le dieu de leur petite société commerciale, ils ne se sont pas cru dispensés, pour autant, de témoigner de leur respect envers Hermès, protecteur attitré du groupe plus large que constituait la colonie italienne de Délos.

Ainsi se trouvent expliqués et l'ordre où figurent les deux divinités et leur présence côte à côte sur les dédicaces des ἐλαιοπῶλαι. Ces commerçants, établis à Délos, avaient adopté le plus ancien patron de la colonie italienne dans l'île. Mais, en rapports constants avec la péninsule, ils avaient apporté avec eux le protecteur attitré de la culture de l'olivier et, sans doute aussi, du commerce de ses produits. Formés en corporation, c'est à lui tout naturellement qu'ils avaient attribué la première place, sans oublier, toutefois, qu'ils étaient également compris dans le groupe plus vaste

1. J. Hatzfeld, *B. C. H.*, 36, 1912, p. 153 sqq.
2. *Ibid.*, p. 156 sqq.
3. P. Roussel, *D. C. A.*, p. 272.
4. J. Hatzfeld, *l. l.*, p. 68-69.

des *negociatores* déliens. De ces remarques, on pourra, en outre, tirer cette conclusion, que, jusqu'à une époque avancée, les dieux antiques gardent de très solides attaches avec les cultes et les légendes du lieu d'où leurs fidèles sont originaires. C'est très tard seulement que ces liens se dénoueront. Les dieux du paganisme deviendront alors de pâles entités à l'essence presque entièrement conceptuelle, capables, certes, d'un rayonnement plus étendu. Toutefois, à couper des racines profondément implantées dans un terroir qui nourrissait une famille humaine restreinte, mais bien unie, ils y perdront aussi toute chaleur de vie.

J. DELORME.

Athènes, décembre 1948.

ÉNÉE A ROME ET LE TRIOMPHE D'OCTAVE

S'il est vrai, ainsi que nous avons essayé de le montrer[1], que la promenade d'Énée et d'Évandre sur le site de la Rome future, au VIIIe chant de l'*Énéide*, ait pour objet — ou du moins pour résultat — de préfigurer, chacun dans sa fonction, les sites sacrés de la Ville augustéenne, il peut sembler légitime de pousser l'enquête plus avant et de se demander si les circonstances mêmes dans lesquelles Virgile a présenté le héros à sa Terre Promise ne recèlent pas une signification comparable. Non qu'il s'agisse d'attribuer à l'*Énéide* je ne sais quelle intention hermétique, mais notre connaissance, imparfaite après tant de siècles, des conditions dans lesquelles fut conçu l'épisode et du moment historique qui en détermina la composition, risque de nous masquer des harmoniques qui étaient aisément perceptibles aux lecteurs contemporains — si aisément, même, qu'ils ont, dans leurs commentaires, omis de nous en avertir. Or — et c'est là un problème sur lequel, à notre connaissance, ne paraît guère avoir été retenue l'attention des exégètes modernes[2], pas plus que celle des auteurs du « corpus » servien — il se trouve que Virgile a pris soin de dater avec la plus grande précision l'épisode tout entier. Lorsque Énée se présente devant Pallantée, il se trouve que, ce jour-là, le roi arcadien et son peuple sont assemblés hors de la ville au grand Autel d'Hercule pour le sacrifice annuel[3]. Nous savons assez l'importance attachée par les Romains aux dates et aux anniversaires pour que cette coïncidence, en elle-même assez étrange, mérite d'être relevée. Nous savons, en particulier, le soin apporté par Auguste, après César lui-même, et aussi par tous ses successeurs, à composer chaque fois un véritable « calendrier dynastique[4] ». Le débarque-

1. Cf. notre article, *R. É. A.*, 1948, p. 348 et suiv.
2. A l'exception de D. L. Drew, *The Allegory of the Aeneid*, Londres, 1927, p. 13.
3. Virg., *Én.*, VIII, 102 et suiv. : *Forte die solemnem illo rex Arcas honorem / Amphytryoniadae magno Diuisque ferebat / ante urbem in luco...*
4. V., en dernier lieu, V. Ehrenberg et A. H. M. Jones, *Documents illustrating the Reigns of Augustus and Tiberius*, Oxford, 1949.

ment d'Énée sur la grève du Forum Boarium marque un moment trop solennel dans le déroulement des destins pour que Virgile, en assignant une date aussi précise à l'événement, ait cédé à un caprice de sa fantaisie. On peut prétendre, sans doute, que le caprice des poètes ne connaît pas de loi, que Virgile a simplement voulu peindre dans toute sa fraîcheur une cérémonie des temps anciens, voire qu'il n'a pas résisté au désir de conter une belle légende. Mais ces motifs, pour réels qu'ils soient, ne suffisent pas à tout expliquer. La sagacité des commentateurs anciens a rapproché déjà tel détail du rituel décrit par le poète des règles suivies par les pontifes ou les prêtres de l'époque classique. Nous sentons que Virgile ne s'abandonne pas au caprice : pourquoi, par exemple, s'attacherait-il à mentionner les *sièges* offerts par le vieux roi à ses hôtes, si, précisément, la coutume ne voulait que l'on assistât seulement assis — et non étendu — aux banquets de l'*Ara Maxima*[1]? Si l'épisode est charmant, pittoresque, séduisant, le mérite en revient à l'art avec lequel il est traité ; mais ces qualités s'exercent à propos d'un thème que le poète s'était imposé à lui-même, pour des raisons qu'il convient de déterminer — elles ne sauraient rendre compte de l'intention première. Il est bien peu vraisemblable qu'en imaginant cette coïncidence avec la fête d'Hercule, Virgile n'ait pas pesé tout le poids d'un rapprochement si étrange.

Le jour de la fête annuelle de l'*Ara Maxima* nous est connu avec une approximation suffisante. Sans doute, les calendriers épigraphiques ne le mentionnent pas expressément, mais nous n'avons guère le choix qu'entre deux jours, le 13 et le 12 août, selon que l'on veut rattacher la solennité à l'*Hercules Inuictus* de la *Porta Trigemina* ou à celui du *Circus Maximus*[2]. La date du 12 août, acceptée par G. Wissowa, semble bien la plus admissible[3], d'autant plus que le Grand Autel doit probablement être cherché au voisinage immédiat de la basilique de S. Maria in Cosmedin et, par conséquent, plus près du *Circus Maximus* que de la *Porta Trigemina*, située, elle, au pied même de l'Aventin[4]. Il est possible

1. *Én.*, VIII, 176 : ... *gramineoque uiros locat ipse sedili*; et *Ibid.*, v. 177 : ... *solioque inuitat acerno.*
2. *Fasti Allif.* (*C. I. L.*, I², p. 217) ; *Fasti Amit.* (*Ibid.*, p. 244).
3. G. Wissowa, *Religion und Kultus...*, p. 273 et suiv. ; cf. Haug, art. *Hercules*, in *Real-Encycl.*, VIII, 1, p. 563.
4. Cf. G. Lugli, *Roma Antica*, Rome, 1946, p. 576. Quant au site de la *Porta Trigemina*, il n'a pas été retrouvé, et nous ne savons pas s'il doit être cherché entre l'Aventin et le Tibre, ou plus près du Grand Cirque ; de toute façon, cette porte était située immédiatement au pied de la colline, et non au *Forum Boarium*.

même que la fête de l'*Ara Maxima* ait été célébrée tantôt le 12 et tantôt le 13 août, selon les vicissitudes d'un culte dont l'évolution historique apparaît comme fort complexe. Quoi qu'il en soit — et le fait que, dans le poème, les arbres soient chargés de leurs feuilles confirme une date estivale[1] — que l'on préfère l'un ou l'autre jour, la marge d'incertitude reste faible. Or, le calendrier d'Antium nous apprend que le 13 août 29 av. J.-C. commença le triomphe d'Octave[2] : s'il était déjà singulier que Virgile eût amené son héros à Rome le jour de la fête d'Hercule, ne l'est-il pas encore bien plus de constater que cet événement se situe précisément au jour — ou à la veille — d'un triomphe dont la célébration annonçait pour l'Empire tout entier le début d'une ère nouvelle? Une fois remarquée cette nouvelle coïncidence, nous ne pouvons refuser l'évidence : Virgile, à travers tout l'épisode, a l'intention délibérée de suggérer les réalités de la Rome augustéenne. Mais, pour comprendre pleinement cette intention, il faut s'interroger d'abord sur les raisons qui avaient poussé Octave lui-même à choisir le 13 août pour célébrer son triomphe.

A la vérité, ces raisons semblent assez nombreuses. Il existait déjà, au second siècle avant notre ère, une relation traditionnelle entre Hercule et le rite triomphal. Triomphateur par excellence, l'Hercule vainqueur du Grand Cirque revêtait les insignes triomphaux lors de chaque célébration du rite[3]. Il est même possible que les triomphateurs aient donné dans le « téménos » de l'Autel certains des banquets publics exigés par la coutume[4]. Loin de tomber en désuétude, cette association d'Hercule avec le triomphe avait été reprise par Pompée, ainsi qu'en témoigne la construction d'un temple auquel reste attaché le nom du triumvir : ce temple d'*Hercules Pompeianus* semble bien avoir été élevé à proximité immédiate de l'*Ara Maxima*[5]. Un texte célèbre de Pline nous raconte, d'autre part, comment le triomphe de Pompée assimila le général vainqueur non seulement à Alexandre le Grand, mais à Hercule et « presque » à Dionysos[6]. Assimilation qui ne remonte pas à

1. Pour la chronologie de l'*Énéide*, v. L.-A. Constans, *L' « Énéide » de Virgile*, Paris, s. d., p. 422 et suiv., qui tire argument de cette date du 12 août.

2. *C. I. L.*, I², p. 180 ; cf. Macr., *Sat.*, I, 12, 35.

3. Plin., *N. H.*, XXXIV, 33.

4. Athen., IV, 38, p. 153 c, citant Posidonius ; Id., V, 65, p. 221 f. La référence à Posidonius concorde, pour les dates, avec la célèbre inscription de Mummius, *C. I. L.*, I, 541 = VI, 331 (145 av. J.-C.).

5. Vitr., III, 3, 5 ; Plin., *N. H.*, XXXIV, 57. Cf. art. *Hercules*, in *Real-Enc.*, VIII, p. 552 et suiv.

6. Plin., *N. H.*, VII, 95 : *Verum ad decus imperii Romani non solum ad uiri unius per-*

Pline lui-même, mais sans doute à Pompée, qui prendra comme mot d'ordre au soir de Pharsale le nom du dieu qu'il avait autrefois honoré, au temps de son triomphe[1]. Les mêmes calendriers qui nous renseignent sur la date de la fête d'*Hercules Inuictus* nous révèlent que le même jour avait été choisi par Pompée pour la dédicace du plus somptueux de ses monuments. C'est, en effet, le 12 août que se place la mention : « *V(eneri) V(ictrici) H(onori) V(irtuti) V(ictrici?) Felicitati* », toutes divinités du *téménos* constitué par le grand théâtre du Champ de Mars. Ainsi, dans une même vénération se trouvaient unies la Vénus Victorieuse et l'Hercule Vainqueur[2]. Et, par là même, la journée du 12 août acquérait une valeur symbolique complexe qui en faisait un anniversaire de victoire et de triomphe. Il était naturel qu'Octave songeât à le confisquer à son profit : cette victoire pompéienne n'étant que le prélude et en quelque sorte la « vigile » de son propre triomphe.

Mais à ces motifs lointains s'en ajoutent d'autres, qui résultaient des circonstances de sa triple victoire. Nous savons que, dans la lutte de propagande qui précéda la rupture définitive entre Octave et Antoine, celui-ci avait cherché à se poser en descendant d'Hercule. Des arguments divers appuyaient cette prétention : ressemblance physique avec le type traditionnel du héros, parenté de la *gens Antonia* avec Hercule[3], etc. Et si, dans les dernières années, Antoine avait parfois semblé préférer Dionysos comme patron, il n'avait pourtant pas abandonné ses ambitions héracléennes auprès d'une Cléopâtre qu'il comparait volontiers à Omphale[4].

En choisissant de triompher le jour — ou le lendemain — de la fête de l'*Ara Maxima*[5], Octave ne reprenait donc pas seulement la tradition pompéienne, il tournait en dérision les prétentions de

tinet uictoriam Pompei Magni titulos omnes triumphosque hoc in loco nuncupari, aequato non modo Alexandri Magni rerum fulgore sed etiam Herculis prope ac Liberi Patris. Texte qui n'implique nullement que l'assimilation ait été explicite lors des triomphes de Pompée.

1. Appien, *B. C.*, II, 76. Le mot d'ordre des Pompéiens était, on le sait : Ἡρακλέα ἀνίκητον, celui des Césariens : Ἀφροδίτη νικηφόρος.

2. *Fasti Allif.*, *C. I. L.*, I², p. 217, au 12 août : *Herculi inui[cto ad Circ. Max.] / V. V. H. V. Felicita[ti in Theatro Pompeio]*. Restitution confirmée par les *Fasti Amit.*, *Ibid.*, p. 244 : *Herculi Inuicto ad Circum Maximum, Veneri Victrici Hon(ori) Virtuti Felicitati in Theatro Marmoreo.*

3. Appien, *B. C.*, III, 16 ; Plut., *Antoine*, 4, 36, 60 ; *Comp. de Démétr. et d'Ant.*, 3. Cf. R. Schilling, in *Rev. de Philol.*, XVI, 1942, p. 31 et suiv.

4. Plut., *Comp.*, *loc. cit.*

5. Même si l'on place la fête d'Hercule à l'*Ara Maxima* le 12 août, il n'en demeure pas moins que le 13 août, premier jour du triomphe, est consacré lui aussi à *Hercules Inuictus* (de la *Porta Trigemina*). *Supra*, p. 52, n. 3, et *infra*, p. 57.

son rival et se substituait à lui dans la protection et le patronage du héros.

Lorsque, à son tour, Virgile voulut placer l'arrivée des Troyens en ce jour prestigieux, il ne faisait que suivre sur ce point encore le dessein qui anime l'épisode tout entier, cette véritable « finalité à rebours » qui confère aux lieux et aux dates comme le pressentiment de ce qu'ils seront dans la Rome augustéenne. Une semblable recherche n'a pas seulement pour effet de dessiner le futur en filigrane à travers le récit, et de proposer ainsi au lecteur des énigmes plus ou moins transparentes, il est à la source même de la poésie épique — s'il est vrai que celle-ci consiste dans le sentiment du contraste entre l'inconscience des acteurs, accomplissant avec simplicité des gestes dont nous savons qu'ils enchaînent l'avenir, et la Volonté clairvoyante des dieux. Pour que soit possible un pareil sentiment, il faut que le lecteur soit « du côté des dieux », et qu'il sache, lui aussi, reconnaître dans les événements la trame du Destin. Le poème se développe sur deux registres : au delà du récit volontairement simple d'une rencontre et d'une promenade en un site agreste, c'est le triomphe de l'Empire, ce sont les fastes du régime naissant, c'est le souvenir glorieux de la triple apothéose qui terminait le long cauchemar des guerres civiles.

Mais il y a plus. Ce n'était pas seulement par rapport au triomphe d'Octave que cette date du 12 août prenait sa pleine signification dans l'épisode de la visite chez Évandre et s'avérait, une fois de plus, « fatale ». Il était naturel que la rencontre d'Énée avec Rome se fît le jour où l'Hercule romain avait initié le rite triomphal avec sa victoire du Cacus et surtout son sacrifice à Jupiter[1]. Il était surtout lourd de promesses que le fils de Vénus et d'Anchise foulât pour la première fois le sol que lui voulait le Destin le jour même où ses descendants célébreraient, en même temps que la fête d'Hercule, celle de Vénus Victorieuse. Car la seule Vénus Victorieuse, c'était celle des Julii, la *Genitrix*, celle qui avait surmonté les obstacles accumulés par la jalousie de Junon, celle que César invoquerait sur le champ de Pharsale[2]. Les événements avaient prouvé que Rome ne possédait qu'une seule *Venus Victrix*, la « mère des Énéades ». Tels étaient les auspices sous lesquels s'annonçait la visite d'Énée.

1. Des souvenirs du rite triomphal transparaissent, par exemple, dans le récit donné par Den. Hal., I, 39 et suiv., de la victoire d'Hercule.

2. Cf. *supra*, p. 54, n. 1.

*
* *

Le récit que fait Virgile de la fête à l'*Ara Maxima* présente des particularités qui ont à juste titre intrigué les commentateurs anciens. Servius remarque que Virgile, en faisant intervenir les Saliens dans le rite, identifiait Hercule et Mars[1] et se montrait ainsi fidèle au rituel des pontifes. On a souligné aussi que les sacrificateurs et les spectateurs portent, dans le récit virgilien, des couronnes de peuplier, au lieu des couronnes de laurier que connaît la tradition ordinaire[2]. D'autres détails appellent également l'exégèse. Par exemple, il est dans le récit un épisode singulier, demeuré jusqu'à présent inexpliqué. Cacus, attaqué par Hercule, vient de rentrer dans sa caverne. Il en ferme les issues, et le voici terré, à l'abri du châtiment. Hercule est furieux ; il cherche une voie d'accès vers son ennemi. Dans sa rage, il tourne autour de l'Aventin. Trois fois il décrit un cercle autour de la colline[3], trois fois il se reprend. L'insistance de Virgile sur cette triple « *lustratio* » de l'Aventin n'est sans doute pas dépourvue de signification. On se souviendra, en effet, qu'il existait au pied de la colline une porte à trois arches, la *Porta Trigemina* — la seule, semble-t-il, de ce type qui s'ouvrît dans le Mur Servien. Ne peut-on supposer que le triple circuit d'Hercule annonce et justifie par avance les trois « *iani* » de la porte? La supposition est d'autant plus séduisante que l'un des deux sanctuaires d'*Hercules Inuictus* se dressait au voisinage immédiat de cette porte? Et c'est là aussi que le héros avait élevé l'autel à *Juppiter Inuentor*[4], après avoir retrouvé ses animaux volés. Mais la coïncidence est plus curieuse encore si l'on songe que l'arc par lequel Octave voulut commémorer au Forum son triomphe de 29 comportait lui aussi trois arches[5]. Or, un arc

1. Serv., ad *Én.*, VIII, 275 : ... *secundum pontificalem ritum, idem est Hercules qui et Mars.* Indication confirmée par un fragment de Varron, rapporté par Macr., *Sat.*, III, 12, 6 (Hercule est un autre Mars...). Les modernes rapprochent les Saliens de l'Hercule de Tibur.

2. Serv., ad *Én.*, VIII, 276-277 : ... *lauro coronari solebant qui apud aram Maximam sacra faciebant...* ; et Servius affirme sérieusement que cet usage ne commença qu'après la fondation de la ville ; auparavant, on se servait du peuplier. Cf. *infra*, p. 61.

3. *Én.*, VIII, 230 et suiv. : ... *Ter totum feruidus ira / lustrat Auentini montem ; ter saxa tentat limina nequidquam ; ter fessus ualle resedit.* S'il s'agissait d'un épisode sans signification particulière, on comprendrait mal sa mise en valeur par la triple anaphore de *ter*.

4. Den. Hal., I, 39. Cf. Macr., *Sat.*, III, 6, 10.

5. Bien que la question ait été longtemps discutée de savoir si l'arc à trois arches dont les restes ont été retrouvés au Sud du Temple de César, sur le Forum, était celui de 29 ou celui de 20 av. J.-C., il n'est plus douteux maintenant qu'il ne s'agisse du premier. Cf. Degrassi, *L'edificio dei Fasti Capitolini*, in *Rendiconti Pontif. Accad.*, XXI (1945-1946),

de ce type était une innovation architecturale[1] : on en trouve d'autres, sans doute, en Italie et dans les provinces, mais tous sont postérieurs à 29 av. J.-C.[2]. Il est vraisemblable qu'en triplant son arc de triomphe, Octave désirait rappeler la célébration de ses trois triomphes successifs, le 13, le 14 et le 15 août 29. Si l'arche centrale était plus élevée, c'est que le second jour avait été consacré à la plus glorieuse des trois victoires, celle d'Actium[3]. Mais, en même temps, se trouvait transportée sur le Forum l'image de cette *Porta Trigemina* chère à l'Hercule Invaincu et triomphal[4]. En dernière analyse, l'allusion de Virgile à la triple *lustratio* d'Hercule ne s'explique que dans la perspective du triomphe de 29. Chaque détail du récit a pour but de nous ramener vers ce souvenir glorieux. N'en serait-il pas de même pour les deux autres particularités rapportées ci-dessus, l'identification d'Hercule à Mars et la couronne de peuplier? Mais, avant de tenter une réponse à ces questions, il est sans doute nécessaire de rechercher les circonstances dans lesquelles fut conçu et rédigé l'épisode de la visite chez Évandre.

En recherchant les allusions aux monuments de la Rome augustéenne dans ce passage de l'*Énéide*, nous avons montré comment les vers les plus célèbres de ce texte, qui évoquent les Arcadiens devinant, dans les nuées, l'égide de Jupiter Tonnant[5], sur les rochers du Capitole, ne peuvent se comprendre que si Virgile songe au temple de *Juppiter Tonans* dédié en 22 av. J.-C. par Auguste[6]. Ordinairement, le *Juppiter Optimus Maximus* de la triade capitoline n'apparaît pas comme le dieu à la foudre. Le seul dieu possédant ce caractère sur le Capitole est précisément celui auquel la dévotion d'Auguste — et sa reconnaissance pour le « miracle »

p. 57-104 ; cf., *Ibid.*, G. Gatti, p. 105-122 ; L. B. Holland, in *Am. Journ. Arch.*, 1946, p. 52-59.

1. V. la liste établie par Kaehler, art. *Triumphbogen*, in *Real-Enc.*, VII A (1939), p. 373-493.

2. Notamment l'Arc d'Orange, dont la construction remonte au plus tôt à 27 av. J.-C. Cf. I. A. Richmond, in *J. R. S.*, XXIII (1933), p. 151 et suiv. Richmond souligne très justement certaine parenté entre les arcs triomphaux et les portes de villes. Il n'utilise pas le rapprochement entre l'Arc d'Auguste et la *Porta Trigemina*, bien que cela aille dans le sens de sa thèse. Nous aurions ici un exemple précis d'une porte d'enceinte donnant naissance à un type architectural, l'emprunt se faisant pour des motifs religieux et symboliques.

3. Le 13, triomphe sur les Dalmates ; le 14, Actium ; le 15, triomphe sur l'Égypte. Cf. Macr., *Sat.*, I, 12, 35.

4. C'est, en effet, le 13, jour de la fête de l'*Inuictus* de la *Porta Trigemina*, que commença le triple triomphe.

5. *Én.*, VIII, 351 : *Hoc nemus, hunc inquit, uertice collem...*

6. *Art. cit.*, p. 350.

qui l'avait protégé en Espagne[1] — avaient élevé un sanctuaire si magnifique qu'il avait excité la jalousie de l'autre Jupiter. Les topographes modernes sont d'accord pour situer ce temple sur le sommet sud-est du Capitole, près de l'entrée de l'*Area Capitolina*, et dominant l'endroit où Énée et Évandre passent lentement, au cours de leur promenade[2]. Il s'ensuit que la date de cette allusion ne peut être antérieure au début de la construction de ce temple, et qu'il faut la situer sans doute vers 23 ou 22 av. J.-C. Or, on ne peut supposer que ce soit là une retouche ajoutée à l'épisode après sa rédaction. La découverte par Énée du site consacré par l'apparition du dieu et la superstition populaire constitue le centre même de sa « *lustratio* ». Il a la révélation de la divinité la plus haute de la Rome future. Comment admettre que ce moment décisif entre tous n'ait été imaginé par le poète que dans une addition postérieure? Aussi est-il difficile de douter que l'épisode tout entier date de ces années-là.

Or, en 23 av. J.-C., le régime augustéen connaît une crise sans précédent. Auguste revient d'Espagne, si malade qu'il songe à la mort. Son collègue dans le consulat, A. Terentius Varro Murena, le propre beau-frère de Mécène, est accusé de conspirer contre Auguste, et exécuté. Devant l'éventualité, même l'imminence, de la disparition du *princeps*, aucune mesure ne semble de nature à maintenir l'équilibre et la paix. Auguste lui-même n'ose rien suggérer. Il se contente de donner son anneau à Agrippa, mais livre en même temps les principaux dossiers à son propre collègue, le nouveau consul, Calpurnius Pison. Comment le pouvoir sera-t-il réparti entre les deux hommes? Ne s'achemine-t-on pas vers de nouvelles guerres civiles? Et voici qu'une autre catastrophe s'abat sur la maison du prince. Le jeune Marcellus disparaît à la fin de cette même année. Il semble que le triomphe des Julii doive être sans lendemain.

Et, pourtant, c'est le moment où Virgile choisit de célébrer, comme nul ne l'avait fait encore, la mission glorieuse du Prince. Le même chant du poème, qui raconte la venue d'Énée sur la terre romaine, se termine par le tableau magnifique de la bataille d'Actium et du triomphe triple qui la récompensa[3]. Et le chant VI,

1. Suét., *Aug.*, 29.
2. Cf. Plat.-Ashby, *Top. Dict.*, s. v. Juppiter Tonans.
3. *Én.*, VIII, 714 et suiv. : *At Caesar, triplici inuectus Romana triumpho / moenia...* Ce retour au thème du triomphe de 29 constitue pour le chant tout entier un principe d'unité, que l'on chercherait en vain dans la succession des épisodes eux-mêmes.

dont nous savons qu'il fut composé après la mort de Marcellus, prédit lui aussi la grandeur d'Auguste[1]. Il semble que, devant les menaces, Virgile ait voulu affirmer avec une ferveur accrue le caractère « fatal » et providentiel du héros qui avait assuré la paix du monde[2]. Peut-être veut-il se rassurer lui-même, peut-être veut-il rendre au Prince la confiance qu'il paraît sur le point de perdre. Peut-être parle-t-il en son nom propre, mais peut-être aussi se montre-t-il obéissant à une inspiration qui lui vient de plus haut.

Les pieuses affirmations de l'*Énéide* ne sont pas isolées, et quelques vers d'Horace peuvent sans doute contribuer — de façon quelque peu inattendue — à en éclairer la portée véritable.

Parmi les poètes du cercle de Mécène, les intentions d'Octave choisissant pour son triomphe la date du 13 août 29 n'étaient point passées inaperçues. Docile, Horace avait d'abord chanté la promesse d'immortalité que recélait cette assimilation du vainqueur à Hercule[3]. Mais, quelques années plus tard, le ton change, et une autre ode, reprenant le même thème, célèbre ainsi le prince à son retour d'Espagne :

Herculis ritu modo dictus, o plebs,
morte uenalem petiisse laurum,
Caesar Hispana repetit Penatis
uictor ab ore[4].

Ce ne sont plus ni Virgile, ni Horace, ni les amis de Mécène qui assimilent Auguste à Hercule. C'est la voix populaire qui rappelle, non sans malignité, que les aventures chez Géryon et dans l'extrême Occident furent le dernier exploit d'Hercule avant la descente aux Enfers — la gloire que l'on achète au prix de sa vie. Auguste, malade, allait-il mourir là-bas? Allait-on le revoir dans la Ville? On perçoit dans cette strophe l'écho d'une opposition railleuse, d'une « pasquinade » issue d'une propagande dont la conjuration de Muréna devait, quelques mois plus tard, révéler la

1. *Én.*, VI, 789 : *Huc geminas nunc flecte acies...*

2. *Ibid.*, v. 791 : *Hic uir, hic est, tibi quem promitti saepius audis, / Augustus Caesar, Diui genus, aurea condet / saecula qui rursus Latio regnata per arua / Saturno quondam...*

3. Hor., *Carm.*, III, 3, 9 et suiv. : *Hac arte* (sc. constantia) *Pollux et uagus Hercules / enisus arces attigit igneas, / quos inter Augustus recumbens, / purpureo libat ore nectar.* Cette ode, évidemment postérieure au mois de janvier 27 (titre d'Augustus), ne semble pas devoir être descendue beaucoup plus bas. Peut-être a-t-elle été inspirée par l'attribution même du titre d'Augustus, avec ce qu'il implique de « divinisation ». La même comparaison sera reprise par Tibère dans l'oraison funèbre d'Auguste (Dion Cass., LVI, 36, 4). Elle avait été appliquée à Pompée. *Supra*, p. 53.

4. Hor., *Carm.*, III, 14, 1-4. Ode contemporaine du retour d'Espagne (24 av. J.-C.). Elle est en tout cas antérieure à la mort de Marcellus (présence d'Octavie).

vitalité et la puissance. Il était donc urgent pour les amis demeurés à Rome d'opposer propagande à propagande, et de rendre pour cela une vie nouvelle à des idées-forces qui semblaient sur le point de perdre leur pouvoir. Il était urgent de donner une « théologie » à cette comparaison du Prince avec Hercule, jusque-là un peu vague et traditionnelle, ornement obligé de tous les conquérants. La position de Mécène est un peu affaiblie par la conspiration de son beau-frère et l'indiscrétion dont il se rendit coupable en le prévenant des poursuites. Aussi redouble-t-il de zèle et se fait plus pressant auprès de ses poètes. A son habitude, Horace, après avoir répondu par une ode légère, se dérobe et se réserve de reprendre le thème plus tard, à son loisir, et selon le caprice de son inspiration[1]. Virgile, lui, se montre plus docile, et, à ses côtés, nous trouvons Properce, qui commence alors à composer ses premières élégies « romaines[2] ». Le résultat des instances de Mécène fut la composition du livre VIII.

A la réflexion, ce livre de l'*Énéide* manque totalement d'unité extérieure. Les événements qu'il contient interrompent le récit au moment le plus dramatique, et il est assez singulier que le Troyen abandonne ses compagnons alors que sa présence serait le plus nécessaire. Rattaché de façon assez lâche au cours de l'épopée, ce livre présente l'apparence d'une digression. L'arrivée chez Évandre, après la remontée du Tibre, la soirée, l'alliance, la longue description des armes divines, tout cela est, au fond, assez incohérent. Tout s'explique, au contraire, si l'on admet que le livre entier est construit autour du souvenir du triomphe d'Octave. Ce triomphe était la pierre angulaire de l'édifice idéologique que le nouveau régime voulait édifier. Et, puisque les opposants tournaient en ridicule l'assimilation d'Auguste avec Hercule, le poète montrerait que ce triomphe héracléen était réellement inscrit dans les destins de Rome. Ce serait le but magnifique vers lequel convergeaient les siècles et les races. Auguste est bien le seul Hercule pacificateur et triomphant. Il revient d'Espagne avec la protection évidente de Jupiter. Ainsi, autrefois, à son retour d'Hespérie, Hercule avait été sauvé, dans les plaines de Ligurie, par le secours du dieu. Les officiants de l'*Ara Maxima* porteront, pour

1. Hor., *Carm.*, IV, 5, 35 et suiv. (ode postérieure à 18 av. J.-C., et sans doute voisine du moment des Jeux Séculaires) ; *Epist.*, II, 1, 5 et suiv., épître à Auguste lui-même et postérieure à 14 av. J.-C.

2. Nous espérons montrer ailleurs que l'inspiration romaine de Properce commence avec le milieu de la composition du livre III, vers 24, pour aboutir, elle aussi, mais après Virgile, à élever un monument dynastique à Auguste, dans le IV[e] livre des *Élégies*.

cette raison, la couronne de peuplier, dont le feuillage, ramené des Enfers, est un gage d'immortalité. Plus tard, lorsque la Rome véritable aura été fondée, le laurier augustéen viendra remplacer l'arbre mystique, mais le souvenir de cette première promesse ne sera point perdu. C'est sans doute la raison pour laquelle Virgile a conservé le symbole le plus ancien, pour rappeler la signification religieuse du mythe héracléen.

Mais, déjà, il a voulu que derrière Hercule transparaisse le Mars italique. Le dieu de l'*Ara Maxima*, pour qui dansent les Saliens, s'identifie avec le Père des Romulides ; il est le parèdre de la Vénus Maternelle, l'ancêtre des *Julii*. De tous côtés, dans ce jeu des destins qui se joue entre Évandre et Énée, en cette vigile des Ides d'août, surgissent des symboles qui désignent Auguste. Il est significatif également que, dans les scènes du bouclier, à la fin du même livre, le poète ait tellement insisté sur la part d'Agrippa dans cette victoire[1]. Agrippa, l'égal et le successeur auquel Auguste vient de remettre son anneau, sera une fois de plus l'auxiliaire dévoué, l'artisan du rétablissement politique après la crise de 23. Virgile exprime sous forme poétique la solution même à laquelle vient de s'arrêter le Prince[2] et esquisse déjà les perspectives d'une dynastie.

Ainsi nous est-il donné de surprendre le poète dans le secret de sa création. Loin d'être soustraite à l'influence des événements, composée dans on ne sait quel retraite, l'*Énéide* apparaît mêlée à l'histoire de ces années confuses, à la genèse quotidienne d'un régime qui doit continuer à soutenir bien des luttes. A ce régime Virgile apporte l'appui d'un *vates*, confident et interprète de la volonté divine. Il veut contraindre les Romains à prendre conscience de l'immense perspective au sommet de laquelle se dresse le « julien » Auguste, et, comme il le faisait déjà au temps de Mélibée et de Tityre, leur imposer sa foi en sa divinité.

PIERRE GRIMAL.

1. *Én.*, VIII, 682 : *Parte alia, uentis et Dis Agrippa secundis...* Agrippa se trouve ainsi participer de la divinité et de la mission divine d'Auguste. Son intervention ici ne se comprend guère qu'au moment où il est aux yeux de tous le seul homme capable de continuer l'œuvre du Prince, le sauveur providentiel et le « fils » d'élection.

2. Pour le rôle d'Agrippa dans cette crise de 24 et les missions qui lui furent confiées dans les provinces, cf. R. Syme, *The Roman Revolution*, Oxford, 1939, p. 337. M. Syme insiste très justement sur le fait que cette mission empêche de penser à une disgrâce d'Agrippa à ce moment. Auguste lui fait attribuer alors l'*imperium* proconsulaire, en Orient aussi bien qu'en Occident, semble-t-il. Il est possible que l'énumération des peuples orientaux vaincus ou pacifiés, à la fin du livre VIII, se réfère à des projets d'Agrippa en Orient. Sur tous ces points, cf. le tableau dressé par R. Syme, *op. cit.*, p. 338.

« QUADRAGESIMA »

OU

« QUINQUAGESIMA HISPANIARUM?[1] »

Dresser un tableau complet de l'administration des douanes romaines, analyser minutieusement ses rouages n'est pas déjà une tâche aisée ; définir la politique douanière de Rome, rendre compte d'un changement de tarif douanier exige plus de sens critique et de courage. M. de Laet, dans son dernier ouvrage[2], ne manque ni de l'un ni de l'autre ; ses conclusions invitent à reprendre l'étude de problèmes controversés, ce qui prouve assez la qualité d'un pareil travail. Justement, à propos du taux des douanes espagnoles, nous voudrions apporter une contribution nouvelle à l'étude de la politique économique des Sévères, responsables, si l'on veut bien nous suivre, de la transformation de la QUINQUAGESIMA HISPANIARUM en QUADRAGESIMA.

*
* *

Le tarif douanier communément admis pour l'Espagne s'élève à 2 % d'après une inscription d'Illiberis[3], qui date du IIe siècle[4] : il y est question de la *Quinquagesima.* L'Espagne constitue un seul district douanier, et la perception de la taxe est confiée à une

1. Nous publions ici l'article annoncé par M. de Laet, *Portorium*, p. 288, n. 3. Qu'il me soit permis de le remercier vivement pour l'amabilité empressée avec laquelle il a mis à ma disposition une copie dactylographiée du manuscrit de son livre, alors sous presse. Ses suggestions m'ont été des plus précieuses, encore que, sur le fond du débat espagnol, nous adoptions des conclusions assez différentes.

2. S. J. de Laet, *Portorium, Étude sur l'organisation douanière chez les Romains, surtout à l'époque du Haut-Empire*, Brugge, 1949 (*Rijksuniversiteit te Gent. Werken uitgegeven door de Faculteit van de Wijsbegeerte en Letteren 105° Aflevering*) (= de Laet, *Portorium*). Voir notre compte-rendu de ce livre dans les *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, 1950, à paraître sous le titre : *Rome a-t-elle eu une politique douanière?*

3. *C. I. L.* II, 5064 : *Socii / Quinquagen*(simae) */ Anni / Tenati Silvini D. D.* Il faut remarquer, avec Mommsen (note à *C. I. L.* II, 5064), qu'il manque le nom de la province après *quinquagensima* : donc un seul district comme en Afrique et Illyrie.

4. *C. I. L.* II, p. 705 : *Litterae sunt saeculi secundi elegantes.* M. de Laet, *Portorium*, p. 287, n. 4, accepte cette datation.

société de publicains, présidée par un *magister*[1]. Cette organisation laisserait croire à son ancienneté, car elle semble être l'héritage d'un ancien système d'adjudication de la République[2]. L'Espagne, avec un pareil taux, jouissait d'un traitement de faveur : les autres provinces sont soumises au quarantième, comme, par exemple, les Gaules, dont on connaît bien la *Quadragesima*.

M. de Laet pense[3] que les bureaux de douane espagnols n'existaient que dans les ports, et qu'aux Pyrénées, les marchandises espagnoles étaient soumises simplement à la *Quadragesima Galliarum*. Ainsi s'expliquerait que l'atelier de Tarraco, comme ceux de Narbonne et Lyon, ait frappé des monnaies portant sur leur revers la légende *QUADRAGENS. REMISSAE*, ou *R. XL*[4] : le commerce d'exportation espagnol ne pouvait qu'être favorisé par la disparition de la barrière douanière de Gaule.

Nous ne pouvons suivre M. de Laet dans aucune de ces deux opinions. En effet, l'absence de renseignements sur des bureaux pyrénéens de la douane espagnole ne permet pas de conclure avec certitude à leur inexistence. M. de Laet lui-même n'est-il pas amené à remédier à l'insuffisance numérique des deux bureaux d'*Illiberis* (Elne) et de *Lugdunum Convenarum* (Saint-Bertrand-de-Comminges), en imaginant *avec vraisemblance*[5] d'autres *sta-*

1. R. Cagnat, *Étude historique sur les impôts indirects chez les Romains jusqu'aux invasions barbares, d'après les documents littéraires et épigraphiques*, Paris, 1882, p. 69-70 (= Cagnat, *Impôts*). — Marquardt, X, *De l'organisation financière chez les Romains*, 1888, p. 343, p. 349, n. 2, p. 380. — R. Cagnat, *Portorium*, dans *D. A.*, 1907, p. 586-594, p. 587 (= Cagnat, *Portorium*). — M. Rostovtzeff, *Geschichte der Staatspacht in der Römischen Kaiserzeit*, in *Philol.*, IX, *Suppl. Bd*, 1904, p. 62-82. — O. Hirschfeld, *Die kaiserlichen Verwaltungsbeamten bis auf Diocletian*, 2e éd., Berlin, 1905, p. 77-79. — Marchetti, *Hispania*, dans *Diz. epig. de* de Ruggiero, p. 754-941, p. 816 et p. 891. — R. Knox Mc Elderry, *Vespasian's reconstruction of Spain*, dans *J. R. S.* VIII (1918), p. 53-103; IX, 1919, p. 86-94; VIII, p. 92. — J. Toutain, *Économie antique*, Paris, 1927, p. 404. — V. Chapot, *Le monde romain*, 1927, p. 107. — L. C. West, *Imperial Roman Spain, The objects of trade*, 1929, p. 9. — Van Nostrand, *Roman Spain*, dans T. Frank, *An economic survey of Ancient Rome*, III, 1937, p. 119-224, p. 146 et 198. — Calza, *N. S. A.* XX, 1923, p. 399-402, p. 401. — C. H. V. Sutherland, *The Romans in Spain, 217 B. C.-A. D. 117*, London, 1939, p. 145. — T. Frank, *An economic survey of Ancient Rome*, V, *Rome and Italy of the Empire*, 1940, p. 49, n. 39. — De Laet, *Portorium*, p. 286-287.

2. Pourquoi Sutherland, *op. l.*, p. 145, pense que le taux de 2 % était plus léger qu'à l'époque de la République? En raison de la singularité du taux de l'Empire, ne doit-on pas y voir, au contraire, une survivance de l'époque républicaine? C'est une hypothèse que nous risquons, malgré l'absence de tout renseignement qui rend plus prudent M. de Laet, *Portorium*, p. 65, et pour le taux du *portorium* d'Asie, p. 73, n. 3, et pour l'Espagne, p. 291, n. 6.

3. De Laet, *Portorium*, p. 162 et 286.

4. H. Mattingly, *Coins of the Roman Empire in the British Museum*, I, *Augustus to Vitellius*, London, 1923, p. ccix, ccv, ccxv, p. 345 (n° 205). — H. Mattingly, E. Sydenham, *The Roman Imperial Coinage*, I, *Augustus to Vitellius*, London, 1923, p. 198, 209. — De Laet, *Portorium*, p. 122 et 172.

5. De Laet, *Portorium*, p. 163.

tiones, barrant les routes qui menaient en Espagne? Pourquoi serait-il défendu alors de songer à des bureaux espagnols?

Pour les monnaies, M. de Laet n'a pas insisté sur le seul fait évident : seule la frappe tarraconaise présente une scène *parlante* : trois prisonniers, conduits par un officier, s'avancent vers un arc de triomphe, sans doute dédié à Galba. Qu'on se souvienne alors des procurateurs de Néron, qui pillèrent l'Espagne et dénoncèrent à l'Empereur le gouverneur d'Espagne citérieure[1]. Galba, une fois empereur, les fit mettre à mort. Ce châtiment peut être lié à l'abolition d'une *Quadragesima Hispaniarum*[2], due à l'augmentation par Néron de la *Quinquagesima*[3] : il symbolise le triomphe de la *Libertas* sur la tyrannie du régime précédent.

Vespasien saura bien, par des émissions monétaires à Rome et Lyon, glorifier encore le geste de Galba[4] : il n'en revient pas moins au taux ancien de douanes de 2,5 % pour les Gaules. Les Espagnes conservent au contraire celui de 2 % : *C. I. L.* II, 5064, est, en effet, postérieure à son règne. Pourquoi ce traitement de faveur à l'égard de la Péninsule ibérique, quand la politique de Vespasien tend à augmenter par tous les moyens les recettes et à remettre de l'ordre dans les finances[5]? Certes, on peut invoquer la politique philibérique[6] du fondateur de la nouvelle dynastie impériale, son désir de se concilier un pays où les partisans de Galba étaient encore nombreux. Mais il faut se tourner vers une explication d'ordre économique. Sans doute les douanes étaient un moyen pour Rome d'emplir les caisses du trésor : on s'est trop

1. Plut., *Galba*, 4 : ἐπεὶ δὲ τῶν ἀλιτηρίων ἐπιτρόπων ὠμῶ καὶ ἀγρίως τὰς ἐπαρχίας ἐκείνῳ διαφορούντων ἄλλο μὲν εἶχεν οὐδὲν βοηθεῖν. On pourrait voir parmi les prisonniers de Tarraco, Obultronius Sabinus et Cornelius Marcellus : Tac., *Hist.*, I, 37 : *occisi Obultronii Sabini et Cornelii Marcelli*...

2. Nous ne nous dissimulons pas le caractère hypothétique de notre conclusion : elle a au moins l'avantage de s'appuyer sur une particularité proprement espagnole, un peu négligée par de Laet.

3. C'est ce que pense M. Rostovtzeff, *The social and economic history of the Roman Empire*, Oxford, 1926, p. 510, n. 6 (= Rostovtzeff, *S. E. H. R. E.*). — De Laet, *Portorium*, p. 172, n. 3, croit devoir repousser cette interprétation en affirmant qu'à cette époque l'Espagne connaissait la *Quinquagesima et non la Quadragesima*. Or, *C. I. L.* II, 5064, n'appartient qu'à une époque postérieure à la crise de 68-69 et ne fournit aucun argument valable.

4. Mattingly, *op. l.*, p. 319 (n° 66), p. 322 (n°s 84-85), p. 354 (n° 246). — Mattingly-Sydenham, *op. l.*, p. 203 (n°s 32-33-41-42), p. 205 (n° 56), p. 214 (n° 144).

5. L. Homo, *Le Haut-Empire*, III, *H. G. Glotz*, 1933, p. 366 ; Id., *Vespasien, l'empereur du bon sens*, 1949, surtout p. 301-309, mais cet aspect de sa politique douanière a échappé à l'auteur. Vespasien a augmenté les tributs et on peut entendre par ce mot toutes les taxes : Knox Mc Elderry, *op. l.*, p. 99. Cf. aussi M. P. Charlesworth, in *C. A. H.*, XI, *The Imperial Peace*, 70-192, 1936, p. 14.

6. En 74, il donne le droit latin à toute l'Espagne. Voir la discussion chez Knox Mc Elderry, *op. l.*, p. 62 sq. Cf. Homo, *Glotz*, p. 351.

attaché à cet aspect de contrainte fiscale[1]. Un tarif douanier peut être aussi l'instrument d'une richesse économique. Vespasien a compris la place de choix que l'Espagne représente dans l'économie méditerranéenne : la production et l'exportation des matières premières dont Rome a besoin sont encouragées[2] et le commerce espagnol doit en être stimulé ; le IIe siècle verra son essor remarquable[3] sous les Antonins ; la coterie espagnole, qui occupe les plus hautes fonctions de l'État, n'a pu que le favoriser.

*
* *

Ce traitement de faveur a paru à certains si extraordinaire qu'ils ont refusé de croire au cinquantième des Espagnes, un taux uniforme de 2,50 % dans tout l'Empire leur paraissant plus vraisemblable. C'est T. Frank[4] qui a refusé de suivre l'opinion commune dans un article désormais classique, mais dont on a peut-être trop facilement accepté les conclusions.

La démonstration du savant américain s'appuie sur les amphores du IIe siècle découvertes à Rome, au Testaccio. Une inscription écrite en cursive et régulièrement située au bas d'une anse offre, en effet, de petits signes bizarres λ'λ' ou λ'λ'λ'[5] : Frank lit a'a' ou a'a'a' et nous invite à y voir le symbole de deux ou trois as, qui représenteraient le montant de la taxe douanière. On peut s'étonner tout d'abord que, sur trois cents marques d'amphores, quatre-vingt-dix seulement portent ce symbole. Ne peut-on penser que le contenu particulier de ces amphores légitime une taxe spéciale, sans même voir en cette dernière le montant de la taxe douanière? Frank calcule ensuite la valeur totale du contenu et trouve que

1. Cagnat, *Impôts*, p. 4.

2. Cagnat, *Impôts*, p. 70, l'avait déjà noté. Knox Mc Elderry, *op. l.*, p. 92, n'a pas de peine à montrer que Vespasien, qui a doublé les *tributa* des autres pays, n'a pas accru les charges fiscales des Espagnols en égalisant le taux de leur douane à celui des autres provinces.

3. N'invoquons pour preuve que les amphores du Testaccio. L'aire de dispersion des produits espagnols se confond avec tout l'Occident latin. Cf. A. Grenier, *Manuel d'archéologie gallo-romaine*, VI, 2, p. 629-633.

4. T. Frank, *On the export tax of Spanish harbours*, dans *A. J. Ph.* LVII (1936), p. 87-90 (= Frank, *Export tax*). Son opinion a été suivie par Calza, *op. l.*, *passim* ; Grenier, *La Gaule romaine*, dans T. Frank, *An economic survey of Ancient Rome*, III, 1937, p. 379-644, p. 500, n. 135 (= Grenier, *Gaule romaine*), et par R. Thouvenot, *Essai sur la province de Bétique*, Paris, 1940, p. 172, n. 4. — Frank, *Economic survey*, V, p. 49, n. 39 : il admet deux taux dans ce dernier ouvrage, d'abord 2 %, puis 2,5 %, mais à quelle époque le changement s'est-il produit? Contre toute raison, ainsi que le dit de Laet, *Portorium*, p. 287, n. 3, il ne parlait, dans *Export Tax*, que d'un taux de 2,5 %, négligeant *C. I. L.* II, 5064.

5. Les signes sont nombreux et il y a un registre très varié de valeurs.

la taxe de 2,50 % *ad valorem* représente justement ces deux ou trois as, inscrits sur l'amphore : or, de tels calculs sont sujets à caution, car on ignore tout de la qualité du vin transporté dans de telles amphores, de son cours au moment de l'embarquement, ainsi que ceux de l'huile. Frank, enfin, pense triompher en dressant un tableau de correspondance entre ces signes et des chiffres voisins, qui représenteraient la valeur en sesterces du contenu, mis par la douane sur neuf amphores[1] : par exemple, une amphore de xx (sesterces), sur qui pèse une taxe de 2,50 %, doit acquitter a'a', c'est-à-dire 2 as, et une de xxx, a'a'a' (3 as). La certitude de la démonstration ne peut qu'être affaiblie par le petit nombre des cas qu'elle embrasse ; elle se détruit quand on voit que l'inscription *C. I. L.* XV, 4218, fournit une taxe entre 2,78 % et 3,34 %, d'après les deux lectures qui en ont été faites (xviii ou xiiii sesterces). Elle disparaît tout à fait, puisque Frank signale que, pour l'inscription *C. I. L.* XV, 3884[2] (taxe 2 as, valeur 25 sesterces, soit 100 as), la taxe douanière représente non pas 2,50 %, mais bien 2 %, c'est-à-dire le taux de la *Quinquagesima.* Frank invoque, pour légitimer cette exception, la qualité particulière du contenu. Ce n'est là qu'une supposition qui vaudrait aussi bien pour les autres inscriptions et se retournerait contre l'ensemble de la thèse.

D'autres raisons militent en faveur d'un rejet de l'argumentation de Frank. Sur les neuf inscriptions, seules quatre[3] seraient espagnoles. Il est bien évident que les denrées arrivaient d'Afrique, par exemple[4], et que la taxe de 2,50 % s'appliquait ainsi à des produits venus d'ailleurs que d'Espagne.

Frank expliquait parfaitement l'absence de ces signes sur les amphores datées du début du IIIe siècle : elles transportaient de l'huile récoltée sur les propriétés impériales et échappaient par là même à la perception de la taxe douanière. Mais, lorsque le commerce privé se manifeste à nouveau après 235[5], pourquoi ne pas

1. *C. I. L.* XV, 3856, 3886, 4016, 4179, 4194, 4243, 4334, 4366, 4218.

2. De Laet vient au secours de la thèse de Frank et pense, *Portorium*, p. 293, n. 2, que la lecture xxv n'est pas sûre. Quoi qu'il en soit, il est grave pour la solidité de la conclusion que Frank ait toléré une seule exception, surtout quand la démonstration n'utilise que neuf inscriptions sur trois cents.

3. *C. I. L.* XV, 3856, 4016, 3886, 4366 ; seule 4366 porte à la vérité la mention d'un port espagnol : *hisp* = HISPALIS.

4. Leptis : *C. I. L.* XV, 2633, 3385 ; Tubusuctu : 2634, 2635 *a-e* ; Hadrumète : 3375, 3381. On ignore tout du taux des droits douaniers perçus en Afrique : de Laet, *Portorium*, p. 241.

5. De Laet, *Portorium*, p. 292, n. 6. Pour ceci, comme pour la suite, voir notre ar-

retrouver les marques douanières? A leur place se rencontre le mot *arca*[1] : à moins de supposer une improbable disparition du *portorium* espagnol à cette époque, faut-il voir dans cette *arca* la caisse d'une *statio* douanière? Certainement pas, puisqu'une pareille mention apparaît déjà sur les amphores de 214-235, échappant à la douane, et qu'elle désigne la caisse du *patrimonium*. Nouvelle et dernière contradiction du système élaboré par Frank[2] : par analogie, on se trouve donc obligé de reconnaître en λ'λ' ou λ'λ'λ' des signes comptables, employés par les armateurs du IIe siècle dans un but que nous avouons ignorer, mais qui restent bien étrangers aux nécessités d'un contrôle douanier : même si l'on suit Frank, on ne peut plus adopter le taux de 2,50 %.

* * *

C'est enfin sur une inscription d'Ostie[3] que Frank fondait sa théorie. Il y est question d'une *statio anto*(nini) *aug. n. XXXX G*(alliarum) *et Hispaniar*(um) *hic.* Le changement de taux aurait eu lieu sous Antonin le Pieux[4] : la date des amphores examinées par Frank inviterait à le croire[5], encore qu'aucune raison ne soit donnée d'une telle transformation de tarif douanier. Il reste à dater différemment l'inscription d'Ostie pour abandonner de façon définitive la théorie de Frank et de ceux qui l'ont suivi.

La mention *Anton*(ini) ou *Anton*(iniana) ne nous donne guère de précision historique. Wickert, à *C. I. L.* XIV, 4708, avoue son ignorance, Calza propose, avec un point d'interrogation, Antonin

ticle : *Les amphores du Testaccio au IIIe siècle*, in *M. E. F. R.* LI, 1949, p. 151-181, surtout p. 175-177.

1. Dressel, *C. I. L.* XV, p. 562, n. 4. — E. Huebner, *Nuevas fuentes para la geografia antigua de España*, in *Bol. de la Real Acad. de Hist. de España*, XXXIV, 1899, p. 465-503, p. 478, ne s'expliquait pas ce changement. Nous avons montré que le sens du mot *arca* ne saurait être douteux : il s'agit bien de la caisse gérée désormais par le bureau du procurateur du *patrimonium*.

2. Nous nous séparons ici totalement de de Laet, qui adopte *la lumineuse démonstration de Frank... après son examen approfondi*.

3. *C. I. L.* XIV, 4708 (*A. E.*, 1924, n° 110). — G. Calza découvrit l'inscription à Ostie et en rendit compte dans *N. S. A.*, 1924, XX, p. 399-402. — Rostovtzeff, *S. E. H. R. E.*, p. 510, n. 6, l'invoquait déjà, à propos des émissions : XL REMISSAE.

4. Calza, *op. l.*, p. 401, a proposé le premier cette datation.

5. De Laet, *Portorium*, p. 283, reproche à Frank de n'avoir pas examiné les dates des neuf amphores du tableau de correspondance. Elles s'échelonnent de 145 (*C. I. L.* XV, 4016) à 179 (4366). Donc la réforme date du début du règne d'Antonin le Pieux. Mais, au Testaccio, nous n'avons pas d'amphore datée avant 140 (Dressel, *C. I. L.* XV, 2, p. 564). Une fouille plus complète risquerait d'amener des tessons portant a'a' et antérieurs à cette date : la conclusion de de Laet est donc bien fragile.

le Pieux[1]. Pourquoi ne pas y voir aussi bien une *statio* de l'époque de Caracalla?

En effet, cette *statio* commune à l'Espagne et à la Gaule prouve une évolution dans le mode de perception des douanes : l'affermage fait place désormais à la régie directe de l'État[2]. Il n'est pas difficile de dresser la liste des procurateurs spéciaux qui dirigent les douanes en Gaule[3] : le premier se place sous Septime-Sévère[4]; on en connaît d'autres au IIIe siècle ; la réforme, d'après M. de Laet, doit remonter à Commode : notons, cependant, qu'il existe encore à cette époque des *conductores* en Gaule[5]. Les *procuratores* apparaissent en Afrique au IIIe siècle[6]. Pour l'Espagne, l'inscription d'Ostie n'empêche pas de conclure en faveur de Caracalla : la vraisemblance, au contraire, y invite. C'est finalement à cette solution que se rallie M. de Laet, sans donner ses raisons[7].

On pourrait nous objecter la présence, antérieure à Caracalla, de procurateurs espagnols. Mais ceux-ci contrôlent simplement la navigation fluviale. Un *procurator Baetis*[8] apparaît sous Claude, c'est-à-dire à une époque où les douanes sont affermées. Tous les autres fonctionnaires du même type (*procurator ripae provinciae Baeticae*) ne jouent pas davantage un rôle direct dans la perception de la taxe douanière[9]. *Sex. Iulius Possessor* s'occupe, sous Marc-Aurèle et L. Verus[10], de lever un impôt sur les navires remontant le Baetis. Sous Septime-Sévère, c'est un esclave impérial qui remplit ces fonctions dans le port d'Ilipa, comme *dispensator portus Ilipensis*[11] : nouvelle preuve de l'interventionnisme écono-

1. Calza, *op. l.*, p. 399.
2. Pour tous ces changements, voir de Laet, *Portorium*, p. 403-415, au sujet de l'inscription d'Ostie, p. 161 et p. 409-410. Sur cette évolution, voir aussi Pflaum, p. 84 (cf. n. 8).
3. C'est ce que fait de Laet, *Portorium*, p. 410, n. 1.
4. *C. I. L.* VIII, 8328, 8329, *A. E.*, 1911, n. 100, 1912, n. 132.
5. *C. I. L.* VIII, 11813. — De Laet, *Portorium*, p. 400, n. 5.
6. De Laet, *Portorium*, p. 409.
7. De Laet, *Portorium*, p. 410. L'auteur est en contradiction avec ses propres conclusions de la p. 293.
8. *C. I. L.* II, 2129. — H. G. Pflaum, *Corpus des cursus procuratoriens équestres* (thèse dactylographiée, soutenue à la Sorbonne en juin 1948), contre Thouvenot, *op. l.*, *passim*, date cette inscription de l'époque de Claude.
9. De Laet, *Portorium*, p. 294, n. 2, refuse avec raison d'y voir un fonctionnaire des douanes. Plutôt que de le considérer avec le savant belge comme un personnage chargé d'assurer la protection militaire des bureaux de douanes, nous pensons que la sécurité de la navigation le long des côtes, la surveillance des points de relâche lui incombait. Notons que H. G. Pflaum, dans son ouvrage récent sur les *Procurateurs équestres sous le Haut-Empire Romain*, Paris, 1950, considère, p. 75, ces procuratèles comme des postes extraordinaires.
10. *C. I. L.* II, 1180, l. 12-13 : *item vecturas navicula|riis exsolvendas.*
11. *C. I. L.* II, 1085.

mique de cet empereur. Pour l'avoir oublié, Cagnat[1] devait s'étonner de trouver un esclave impérial dans un port. Il voyait plutôt en *Irenaeus* le trésorier des mines proches du *Mons Marianus*. Marquons, au contraire, tout l'intérêt de cette présence[2] : ce n'est plus un fonctionnaire habituel, mais un membre de la *familia* impériale qui remplit une pareille charge : symptôme d'une évolution de l'État.

Autant de raisons négatives et positives de dater avec certitude l'inscription d'Ostie de Caracalla[3]. C'est donc sous les Sévères — on peut faire remonter la réforme à Septime-Sévère — que le tarif douanier a été augmenté et que la *Quinquagesima Hispaniarum* est devenue la *Quadragesima*. Il reste à savoir pourquoi.

* * *

Les années troublées qui ont précédé l'avènement de Septime-Sévère n'ont guère favorisé le redressement des finances romaines. Commode avait accru les taxes[4] pour remplir un trésor toujours obéré. Si Pertinax a suivi une politique plus modérée, il n'a pas été jusqu'à supprimer les taxes douanières : il s'est contenté d'abolir les mesures les plus impopulaires de son prédécesseur[5]. Mais son libéralisme s'est heurté aux dures nécessités budgétaires et il a dû exiger les surtaxes imaginées par Commode. On peut penser que l'équilibre financier préoccupait Septime-Sévère, fondateur d'une nouvelle dynastie : dans un but de fiscalité, il a pu uniformiser toutes les douanes, ce qui signifiait pour l'Espagne une augmentation de ses charges. Mais est-ce seulement le résultat d'une pensée fiscale?

Septime-Sévère assure par une flotte d'État, imitation de la flotte commodienne d'Alexandrie, le ravitaillement en huile de

1. Cagnat, *Impôts*, p. 70, n. 1.

2. De Laet, *Portorium*, p. 287-288, partage cette opposition à la thèse de Cagnat, mais veut voir en Irenaeus un fonctionnaire de l'administration des douanes, ce qui ne manque pas de soulever des difficultés : il faudrait admettre alors que le procurateur de Bétique, à qui est dédiée l'inscription, est chargé de l'administration des douanes. De plus, de Laet néglige la date de cette inscription.

3. Van Nostrand, *op. l.*, p. 146, peut légitimement faire remonter la perception directe à Septime-Sévère.

4. S. H. A., *Vit. Pert.*, 7 : *coactus est exigere, quae Commodus indixerat...* — Cagnat, *Portorium*, p. 587 (il cite à tort *Vit. Com.*). — Hirschfeld, *op. l.*, p. 81, n. 3.

5. Hérod., II, 4, 7 : τέλη τε πάντα τὰ πρότερον ἐπὶ τῆς τυραννίδος ἐς εὐπορίαν χρημάτων ἐπινοηθέντα ἐπί τε ὄχθαις ποταμῶν καὶ λιμέσι πόλεων ἔν τε ὁδῶν πορείαις, καταλύσας ἐς τὸ ἀρχαῖον καὶ ἐλεύθερον ἀφῆκεν.

la capitale[1]. Les biens impériaux échappant à la douane, ce trafic a appauvri les recettes douanières et sans doute l'augmentation du tarif pesant sur les marchandises privées vise à rétablir l'équilibre. Pourquoi ne pas voir aussi une mesure de protectionnisme économique destiné à favoriser le trafic impérial et à stimuler la production espagnole sur les biens impériaux nouvellement confisqués?

Enfin, n'oublions pas que le bureau central de contrôle douanier fonctionnait à Ostie. Nous connaissons dans cette ville d'autres *stationes*, celles du *Piazzale delle Corporazioni*, que les toutes dernières théories attribuent à Septime-Sévère, si soucieux de l'annone[2]. Voulant favoriser le ravitaillement en huile espagnole de la capitale, il a pu augmenter la taxe douanière qui le garantissait : ce serait une troisième raison d'attribuer le changement de tarif à cet empereur, même si la *statio* est de Caracalla.

* * *

Par conséquent, la *Quinquagesima Hispaniarum* a duré jusqu'aux Sévères. Conçue comme un instrument de progrès économique en faveur de l'Espagne, elle s'est transformée en *Quadragesima* sous l'effet de nécessités fiscales et annonaires. Mais le taux restait raisonnable, puisque la richesse économique espagnole et le commerce privé au IIIe siècle n'en ont pas souffert. Que souhaiter de mieux quand l'État, accroissant une de ses taxes, pratique une politique d'interventionnisme économique[3]?

Robert ÉTIENNE.

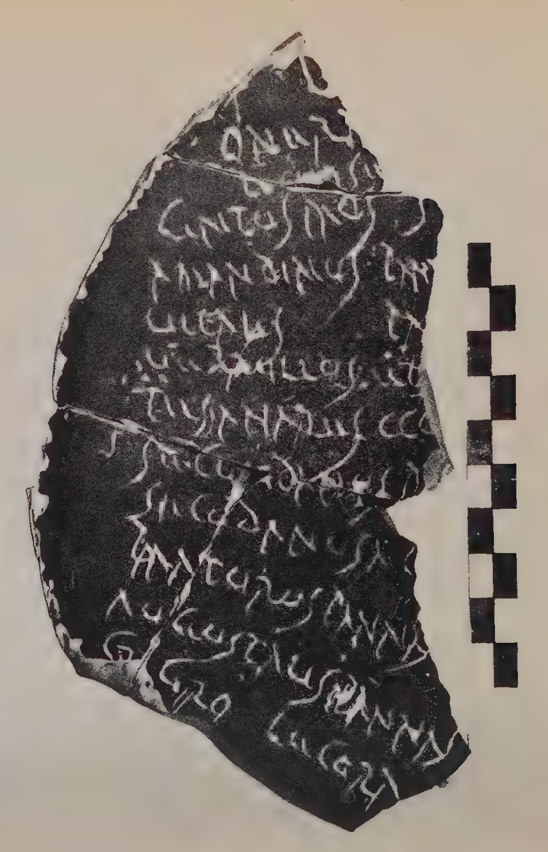
Bordeaux, mars 1950.

1. Voir notre article des *M. E. F. R., passim.*

2. Il n'est pas question de prendre position sur ce problème si débattu. Nous suivons la thèse soutenue par J. Guey, in *R. É. A.* XLI (1939), p. 352-355, rendant compte du livre de Van Berchem sur *Les distributions de blé et d'argent à la plèbe romaine sous l'Empire*, Genève, 1939. Contre Calza, *Il Piazzale delle Corporazioni e la funzione commerciale di Ostia*, dans *B. C. A. R.*, 1915, XLIII, p. 178-206 (suivi par Rostovtzeff, *S. E. H. R. E.*, p. 199-201, p. 533, n. 22), contre J. Carcopino, *Ostie*, 1929, p. 13-17, contre Van Berchem, *op. l.*, p. 111, il pense que le portique est devenu celui de l'Annone, fin du IIe siècle, début du IIIe, et qu'à cette occasion il a été agrandi.

3. La dédicace de l'Arc des Changeurs au Forum Boarium apporte un nouveau témoignage de la tendance interventionniste : voir l'interprétation récente donnée par J. Heurgon, *L'Arc des Changeurs à Rome*, dans *R. A.* XXVIII (1947), p. 52-58.





NOUVEAUX GRAFFITES DE LA GRAUFESENQUE

Les nouvelles fouilles entreprises à La Graufesenque (l'antique *Condatomagos*), aux portes de Millau[1], ont donné des résultats intéressants que MM. J. Vendryès et R. Lantier ont fait connaître à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres dans sa séance du 1er décembre 1950. Elles feront l'objet d'autres publications. Je veux seulement, dans cette *Revue*, où G. Dottin avait étudié jadis les graffites du chanoine Hermet[2], publier les nouveaux graffites découverts au cours de la récente campagne. Je tiens à remercier aussitôt MM. J. Vendryès, A. Aymard et R. Marichal, qui ont bien voulu m'aider de leurs conseils et de leurs interprétations[3].

* * *

Il s'agit de douze fragments, tous écrits, selon la pratique courante[4], sur des fonds de grands plats. Malheureusement, cette fois, l'estampille manque toujours. Quatre de ces fragments appartiennent au même compte qui a pu être presque à demi reconstitué (**gr. 1**, pl. IV). Il est d'une interprétation assez aisée. Le cinquième fragment est également très lisible (**gr. 2**, pl. IV). Les autres, dont deux ont pu être rapprochés, sont très menus et difficilement lisibles (**gr. 3** à **8**, pl. IV).

Le **graffite 1** a 17 cm. de longueur sur 9 cm. 5 de largeur maxima.

1. Sur La Graufesenque, où les recherches étaient interrompues depuis 1906, cf. F. Hermet, *La Graufesenque (Condatomago). Vases sigillés. Graffites* (Paris, 1934, 2 vol.) ; A. Albenque, *Inventaire de l'archéologie gallo-romaine du département de l'Aveyron* (Rodez, 1947), et *Les Rutènes. Études d'histoire, d'archéologie et de toponymie gallo-romaines* (Rodez et Paris, 1948).

Les nouvelles fouilles ont été faites en août et septembre 1950, grâce à une subvention du ministère de l'Éducation nationale. Elles ont été dirigées par M. Louis Balsan, conservateur des Antiquités de l'Aveyron, et moi-même.

2. G. Dottin, *La langue gauloise dans les graffites de La Graufesenque*, dans *Revue des Études anciennes*, t. XXVI, 1924, p. 73-77.

3. J'exprime tout particulièrement ma gratitude à M. A. Aymard, à qui cette étude, dont il a suivi de près la préparation, doit beaucoup.

4. Des graffites-comptes de potiers ont été également trouvés à Arezzo (*C. I. L.*, XI, 6702, 1, 2 et 5), Horta (*C. I. L.*, XI, 6702, 23 *a*), Montans, dans le Tarn (*C. I. L.*, XIII, 3, p. 487 ; reproduit par Hermet, n° 40 *bis*), Blickweiler (O. Bohn, *Eine « Töpferrechnung » aus Blickweiler in der Westpfalz*, dans *Germania*, t. VII, 1923, p. 64-68 ; reproduit par Hermet, n° 44), Rheinzabern (W. Ludovici, *Stempelnamen römischen Töpfer von meinen Ausgrabungen in Rheinzabern* (1901-1904), p. x ; *Stempelbilder röm. Töpfer von...* (1901-1905), p. 138) et Chémery (Moselle) (E. Delort, *La céramique de Satto et Saturninus*, dans *Annuaire de la Société d'histoire et d'archéologie de Lorraine*, t. XLIV, 1935, pl. XIX, p. 48).

Au revers, au bord de la cassure, on aperçoit la partie inférieure de cinq caractères indéchiffrables. A l'avers, on lit :

1. *l* .....
2. *onera*[*tus*] .....
3. *lic..a se* .....
4. *cintusmus s* .....
5. *palandinus pann*[*as*] .....
6. *uitalis pa*[*nnas*] .....
7. *uebrullus et* .....
8. *tesanares ccc* .....
9. *secundanus p*[*annas*] .....
10. *secudanus ac*[*etabli?*] .....
11. *maturus pannas* .....
12. *augustalis pannas* .....
13. *criciro lecora* .....

Les lignes 2, 5, 6 et 8 à 13 n'offrent aucune difficulté sérieuse de lecture.

L. 3 : la cassure du fragment supérieur a emporté la base des lettres finales. On lit, cependant, fort bien *lic*, *a*, *s* et *e* ; mais faut-il joindre *s* à *a* ou bien à *e*?

L. 6 : au lieu de *pa*[*nnas*], on peut songer aussi à *pa*[*roxidi*].

L. 7 : il est tentant de penser à *et*[*i*], conjonction, qui apparaît dans la série Hermet et dont le sens est certain : « en outre », « aussi », « et »[1]. Mais il faut retenir contre cette interprétation le fait que, dans cette série, la conjonction figure toujours au début d'une ligne, où elle remplace le nom de potier déjà donné à la ligne précédente[2], et jamais à l'intérieur d'une ligne après un nom de potier. *Et*... doit donc plutôt amorcer un nom de vase.

L. 8 : au-dessus des deux derniers *c*, un trait horizontal qui ne peut pas ici, comme en **3** *bis*, **5** *bis* et **8**, avoir la signification de « mille ». On est ainsi amené à voir dans ce signe la fin d'une lettre de la ligne supérieure ; mais aucune lettre, même les *s*, ne s'achève jamais horizontalement.

L. 9 : *p* ..... peut être lu également *p*[*aroxidi*].

L. 10 : il est peut-être permis de penser à *ac*[*etabli*], nom de vase.

L. 11 : au début, un *p* écrit sans doute par erreur (à cause de *pannas* qui suit), puis surchargé.

Le **graffite 2** a 9 cm. de longueur et 5 cm. de largeur maxima. On lit :

1. *uastus* .....
2. *pannas* .....
3. *louri pa*[*nnas*] .....
4. *perauc* ..... (ou *peraug* .....)
5. *secunda*[*nus*] .....
6. *uebrull*[*us*] .....
7. *urbanus* .....
8. *cintusmus* .....

L. 1 : la partie inférieure du *s* final apparaît au-dessus des deux derniers caractères de la l. 2.

1. J. Loth, *Les graffites gaulois de La Graufesenque*, dans la *Revue celtique*, t. XLI, 1924, p. 42-43 ; A. Oxé, *Die Töpferrechnungen von der Graufesenque*, dans *Bonner Jahrbücher*, t. CXXX, 1925, p. 67 ; J. Vendryès, *Remarques sur les graffites de La Graufesenque*, dans *Bull. de la Soc. de linguistique de Paris*, t. XXV, 1924, p. 43.

2. Deux exceptions seulement : Hermet, gr. 14, l. 4 et 13. Mais, dans les deux cas, la conjonction est suivie du nom de potier déjà donné à la ligne précédente ; la seule erreur du scribe est donc un pléonasme.

L. 3 : *pa*[*nnas*] ou *pa*[*roxidi*].

L. 4 : les trois premières lettres ont été détériorées par une écorchure qui semble accidentelle, ce qui empêche de retrouver *aug*[*ustalis*] de **1**, l. 12. La dernière lettre, à demi enlevée par la cassure, peut être *c* ou *g*. Les trois lettres intiales se lisent, assez distinctement, sur l'original : *per*.

L. 6 : la dernière lettre peut être *l* ou *u*. Mais le doute sur l'interprétation est sans importance, à cause de **1**, l. 7.

Les **graffites** 3, 4 et 5 sont écrits sur les deux faces (je donne aux versos les nos 3 *bis*, 4 *bis* et 5 *bis*).

Graffite 3 :

1. ..... *seres* .....
2. ..... *riseres m* .....
3. ..... *uinarias* .....
4. ..... *tar s mm* .....
5. ..... *ccapru* .....
6. ..... *tise*[*nares*] .....
7. ..... *no* .....

L. 1 : les parties inférieures de lettres, seules conservées, correspondent exactement à celles des lettres, bien lisibles, de la l. 2.

L. 2 : les deux premières lettres, *ri*, sont incertaines.

L. 4 : en admettant que le premier trait vertical prolonge, au-dessous de la cassure, le *r* initial de la l. 2, le *t* de *tar* devient certain. La première lettre peut être *i*, *e* ou *a* ; dans ce dernier cas, on pourrait songer à [*inbr*]*atar*, nom de vase connu. Le *s* est bien détaché

L. 5 : la lettre initiale peut être un *e* ou un *o*. Ensuite, il n'y a de doute que pour le *p*, qui pourrait, à la rigueur, être un *c*.

Graffite 3 *bis* :

1. ..... *l* .....
2. ..... $\overline{iii}$*dccccxxu*
3. ..... $\overline{iii}$*dc*
4. ..... $\overline{iii}$*d par* .....

Il s'agit évidemment de nombres, sauf à la ligne 4 où *par* peut être lu *par*[*oxidi*], nom de vase.

Le **graffite** 4 donne seulement :

1. ..... *ri* .....
2. ..... *ccc* .....
3. ....
4. ....

Graffite 4 *bis* :

1. ..... *c* .....
2. ..... *catill*[*i*] .....

Le **graffite 5** doit sans doute se lire horizontalement ; mais je ne puis y lire que la lettre *e* à la ligne 1.

Le **graffite** 5 *bis* donne peut-être :

1. ..... *as sem* $\overline{iii}$ .....
2. .... $\overline{iii}$ .....

Graffite 6 :

1. ..... *pannas* .....
2. ..... *c* ....

Graffite 7 :

1. ..... *tisanares* .....
2. ....

Graffite 8 :

1. ..... $\overline{ii}$ *ccc*
2. ..... *cc*

* * *

Ordonnance et éléments des graffites. — Ces nouveaux graffites sont rédigés de la même façon que ceux de la série Hermet et s'interprètent évidemment comme eux. On sait que, dans cette série, les indications fournies peuvent se répartir en colonnes, chacune donnant une indication de même nature : dans la première figurent les noms de potiers et dans la seconde les noms de vases ; puis viennent les dimensions et les nombres de vases. Aucun de nos graffites, cependant, ne nous donne de lignes entières. En **1** et **2** manquent les fins de lignes, donc les nombres, et sur les autres fragments les débuts de lignes, donc les noms de potiers. Nous constatons, toutefois, qu'en **1**, l. 8, **2**, l. 2 et peut-être **1**, l. 3, les noms de vases se trouvent au début des lignes. Mais le fait, que l'on observe souvent dans la série Hermet, n'est pas une entorse à l'ordre normal : il signifie seulement que ces vases ont été fabriqués par le potier nommé à la ligne précédente. La mention du nom de vase après le nombre est une anomalie moins courante. On ne la rencontre que deux fois dans Hermet (**gr. 2**, l. 9, et **40**, l. 16). Le scribe avait dû oublier d'écrire le nom de vase à sa place et il n'a dû réparer qu'ensuite son erreur. C'est ainsi sans doute qu'il faut interpréter notre **gr. 3** *bis*, l. 4.

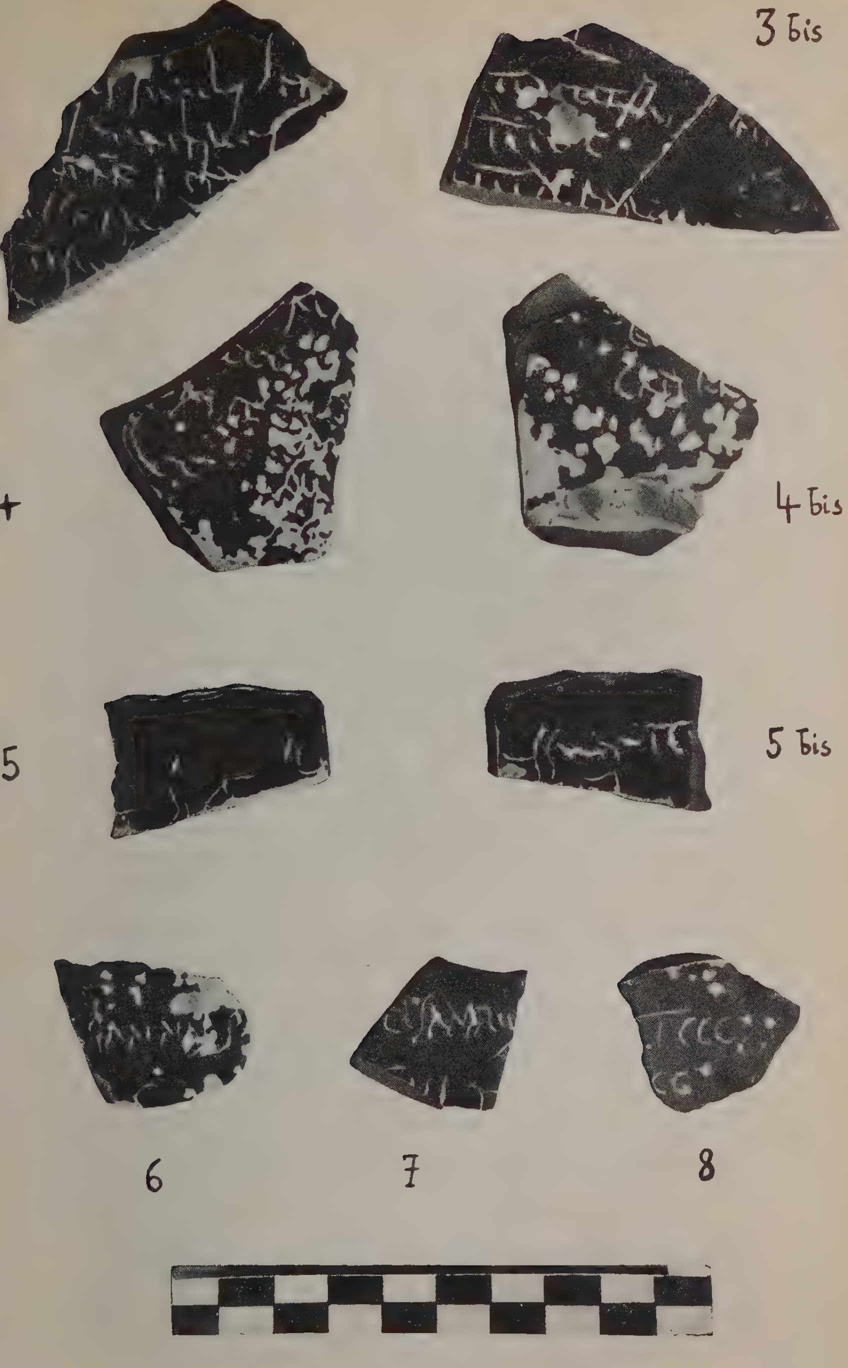
Les noms de potiers. — Nos graffites indiquent onze noms de potiers dont la lecture est certaine : *Augustalis*, *Cintusmus*, *Criciro*, *Maturus*, *Oneratus*, *Palandinus*, *Secundanus*, *Urbanus*, *Vastus*, *Vebrullus* et *Vitalis*. Parmi eux, *Secundanus* est nommé trois fois, *Cintusmus* et *Vebrullus* chacun deux fois.

Sur ces onze noms, un seul, celui de *Vitalis*, paraît, mais une seule fois, sur un des graffites Hermet (**10**, l. 3). Il figure également sur la liste des noms de potiers de La Graufesenque estampillés sur les fonds de vases. Un second, *Vastus*, aurait été relevé par l'abbé Cérès sur un fond de vase rutène[1].

Parmi les neuf autres, sept sont estampillés sur des fonds de vases provenant de diverses officines gauloises ou germaniques :

Augustalis : Ittenweiler et Rheinzabern[2],

1. F. Hermet, *op. cit.*, t. I, p. 212, liste Cérès : VA? TI? Notre graffite confirme et complète la lecture de Cérès. F. Oswald n'avait pas inscrit ce sigle dans son catalogue.
2. F. Oswald, *Index of potters stamps on terra sigillata « samian ware »* (1931), p. 32 et 355.



Nouveaux graffites de la Graufesenque

Cintusmus : Saint-Bonnet, Lavoye, Ittenweiler, Rheinzabern et Westerndorff[1],
Criciro : Banassac, Lezoux et Trèves[2],
Maturus : Lezoux et Rheinzabern[3],
Oneratus : Rheinzabern[4],
Secundanus : Rheinzabern[5],
Urbanus : Trèves[6].

Il n'est pas indifférent d'observer qu'à l'exception du *Criciro* de Banassac qui travaillait à la fin du Ier siècle, tous ces potiers sont du IIe siècle (période Trajan-Antonin). On verra plus loin les raisons qui nous font penser que nos graffites sont sensiblement postérieurs à ceux de la série Hermet. La question se pose alors de savoir si les potiers de La Graufesenque, dont les noms paraissent ici pour la première fois, étaient des homonymes de ceux des autres officines ou si ce n'est pas par erreur que tel ou tel de ces derniers a été classé, parce qu'on a trouvé ses marques en des lieux où il y avait des ateliers, comme ayant travaillé en ces lieux. Je sais que j'aborde un des problèmes les plus délicats que pose l'étude de la céramique sigillée. Il ressort, en effet, de l'examen des listes de potiers une extraordinaire impression d'ubiquité. Même sur les lieux de production bien attestés, et cependant éloignés dans l'espace et dans le temps, les mêmes noms reparaissent très fréquemment. Certes, l'éventail anthroponymique ne devait pas être très ouvert. Mais l'hypothèse des homonymies ne doit pas pouvoir tout expliquer. Il y a aussi celle des migrations de potiers, celle des contrefaçons de marques et d'autres encore. La lumière ne pourra être faite qu'après des enquêtes minutieuses[7] faites par des céramographes très spécialisés et qui ne porteraient pas seulement sur les estampilles, mais aussi sur les matières premières, les formes, les procédés techniques, les décors, la chronologie des ateliers, etc.

Nos comptes révèlent deux noms que je crois inconnus, du moins comme noms de potiers : *Palandinus* et *Vebrullus*[8].

1. F. Oswald, *Index of potters stamps on terra sigillata « samian ware »*, p. 78, 79, 373 et 425. Le gr. Hermet 23, l. 1, donne *autagis cintu xxxc*. A. Oxé (*op. cit.*, p. 71) avait déjà pensé que *cintu* pouvait être l'abréviation d'un nom de potier : ce n'est toujours qu'une hypothèse que l'existence de notre *Cintusmus* à La Graufesenque ne suffit pas à confirmer.

2. F. Oswald, *op. cit.*, p. 96, 97 et 378. On a trouvé à La Graufesenque des vases portant la marque *Crucuro*. M. Ad. Blanchet (Hermet, *op. cit.*, préface, p. IX) a dit de ce nom qu'il faisait songer au *Criciro* de Trèves et au *Criciru* d'une monnaie des *Suessiones*. Mais rien n'indique qu'il s'agisse du même portier. *Crucuro* et *Criciro* peuvent être des noms différents comme *Albanus* et *Albinus*, *Montanus* et *Montinus*, etc.

3. *Ibid.*, p. 197 et 428.

4. *Ibid.*, p. 224.

5. *Ibid.*, p. 286.

6. F. Oswald et T. D. Pryce, *An introduction to the study of Terra Sigillata* (1920), p. 206.

7. Cf. déjà, par exemple, R. Knorr, *Töpfer und Fabriken verzierter Terrasigillata des ersten Jahrhunderts* (Stuttgart, 1919) ; A. Oxé, *La Granfesenque*, dans *Bonner Jahrbücher*, t. CXL-CXLI, 1936, p. 325-394.

8. A dire vrai, on trouve dans la liste Hermet (*op. cit.*, p. 206) les estampilles *Vebruo*,

Palandinus se retrouve sous la forme *Palantinus* dans une inscription du *Corpus* et pourrait avoir un rapport avec *Pelendones*, nom d'un peuple celtibère de la Tarragonaise[1].

Les lettres *e* et *i* étant presque interchangeables dans les graffites, il est possible que *Vebrullus* dérive de *vibro*, « je tremble ». Ce nom se serait formé comme *bibulus*, *credulus*, *figulus*, *gemulus*, *stridulus*, *tremulus*, etc.

Trois cas douteux se présentent :

1° **1**, l. 3 : *lic..a.* On pourrait penser à *Licina* pour *Licinianus*, potier de La Graufesenque dont on connaît quelques estampilles abrégées (*Licinia*, *Lic.ia*, *Icniana*)[2]. Mais on peut songer aussi à un vase bien connu à La Graufesenque et lire *licuia* ou même *licuias*.

2° **2**, l. 3 : *louri.* Il faut sans doute couper *louri pa* en raison de la fréquence du nom de vase *pannas* dans nos comptes. Il devient dès lors tentant de voir dans *louri* un nom de potier, d'autant plus que la ligne 2 ne devait pas en contenir, puisqu'elle commence par un nom de vase. Sans doute il n'existe pas dans nos graffites un seul cas sûr où le nom du potier ne soit pas écrit entièrement et au nominatif singulier. Je passe outre néanmoins à cette difficulté, car les abréviations sont fréquentes sur les graffites Hermet et dans les estampilles. Le mot n'est pas connu déjà comme nom de potier. Mais on a *Lousios* et *Lousius* sur les graffites Hermet **4**, **20** et **37** et A. Oxé[3] signale la trouvaille en Germanie de poteries marquées *Lou*, nom qui peut être complété en *-sios*, *-sius*, mais aussi bien en *-rios*, *-rius*. Il ne serait donc pas invraisemblable de considérer *Louri-* comme une abréviation de *Lourios* (ou *Lourius*). M. J. Vendryès, qui m'a écrit à ce sujet, ne rejette pas cette hypothèse et il se demande si un anthroponyme ne serait pas à la base de noms de lieux tels que *Loury* (Loiret), *Luray* (Eure-et-Loir), *Lurey* (Marne), *Lury* (Cher) et *Luré* (Loire), qui peuvent remonter à un *Lūriacum*, issu lui-même de *Louriacum*.

3° **2**, l. 4 : *perauc-* (ou *peraug-*) ne conduit à aucun nom connu. Oswald a cependant relevé sur des fonds de vases l'estampille PERA. F. Il n'attribue ce potier, dont le nom est peut-être abrégé, à aucune officine[4].

Il est intéressant de noter que tous les noms de nos graffites, à l'ex-

Vebruo f et ... *ebruo*. Il est possible qu'il faille lire *Vebru o(fficina)*. Mais peut-on considérer *Vebru* comme une abréviation de *Vebrullus*? D'autre part, on lit sur le graffite de Blickweiler ... *rulli*. Mais O. Bohn (*op. cit.*, p. 67) invoque de fortes raisons qui plaident pour [*Pet*]*rulli* (environ 175 estampilles à ce nom à Blickweiler) et il cite plusieurs autres potiers dont le nom se termine en *-rullus* (*Verullus*, *Vocrullus*, etc.).

1. *C. I. L.*, VI, 10184. C'est M. J. Vendryès qui m'a donné cette référence et m'a suggéré, mais avec prudence, le rapprochement.
2. F. Oswald, *op. cit.*, p. 163.
3. A. Oxé, *Bonn. Jahrb.*, t. CXXX, 1923, p. 90-91.
4. F. Oswald, *op. cit.*, p. 238.

Le dernier vestige relatif aux relations entre Augustin et Paulin est une lettre qu'Augustin, dans sa vieillesse, adresse à l'un de ses amis du temps lointain où tous deux s'exerçaient à l'austérité de mœurs manichéenne[1]. Cet ami de haut rang, nommé Cornelius, qui entre temps s'était fait catholique, avait récemment perdu sa femme et venait de demander à Augustin qu'il écrivît à son usage une longue lettre de consolation ; il arguait de l'exemple de Paulin de Nole qui avait adressé une consolation, dans les mêmes circonstances, à Macarius, autre haut personnage[2]. La réponse d'Augustin à Cornelius est cinglante : malgré leur vieille amitié et les services divers que lui a rendus Cornelius[3], Augustin refuse de déférer à son désir : car ce grand vieillard, depuis qu'il est veuf, entretient une pleine maisonnée de courtisanes ; il est donc suffisamment consolé. Puisque Cornelius s'est recommandé du nom de Paulin de Nole, Augustin, non sans humour, glisse dans sa lettre un vers de Paulin[4]. Il emprunte ce vers au poème que Paulin avait composé à sa demande, en 397, et où il exhortait Licentius à quitter la vie frivole et dissolue pour revenir au Christ[5]. Il est donc probable que Paulin lui-même à transmis, dans l'intervalle, une copie de ce poème à Augustin. On se souvient que, par sa *Lettre c*, l'ascète de Nole, après plus de deux ans de silence, avait renoué sa correspondance avec

1. Augustin, *Epist. ad Cornelium* CCLIX, 3, p. 613, 3 : « Cum esses non dicam catechumenus, sed in errore nobiscum perniciosissimo constitutus iuuenis iunioribus nobis, ab hoc te uitio temperantissima uoluntate correxeras » (cet ami est à ajouter à ceux dont je dresse la liste dans mes *Recherches sur les « Confessions » de saint Augustin*, p. 69 ; sur la date tardive de cette lettre, cf. Goldbacher, dans *C. S. E. L.*, t. LVIII, p. 63).

2. *Ibid.*, CCLIX, 1, p. 611, 4 : « Scripsisti mihi, ut ad te aliquam prolixam consolatoriam epistolam darem, quod grauiter optimae uxoris morte mouereris, sicut sanctum Paulinum ad Macarium fecisse meministi. » P. Reinelt, *Studien über die Briefe des heiligen Paulinus von Nola*, Diss. Breslau, 1903, p. 56, suppose que Cornelius a confondu Macarius avec Pammachius, au sujet de qui nous avons une telle consolation de Paulin (*Epist.* XIII). Cette supposition est gratuite, car Paulin a écrit encore au moins une autre consolation à Pneumatius et Fidelis sur la mort du jeune Celsus (*Carm.* XXXI), sans compter la consolation à Flora ; cf. C. Favez, *La consolation latine chrétienne*, p. 32-33 ; Fabre, *S. Paulin*, p. 212-221. Il n'y a nullement lieu de douter que Paulin ait écrit une lettre de consolation à Macarius, car nous avons conservé une autre lettre de Paulin à Macarius (*Epist.* XLIX ; cf. Fabre, *Essai*, p. 86, n. 8 ; *S. Paulin*, p. 187-189) ; il s'agit d'un haut fonctionnaire auquel Paulin recommande l'armateur Secundinianus : que Macarius, par son influence, aide Secundinianus à récupérer une cargaison échouée sur la côte de Lucanie à la suite d'une mutinerie de l'équipage. Or, Palladius, *Historia Lausiaca*, c. LXII, éd. Butler, p. 157, 19, mentionne un Macarius ἀπὸ βικαρίας (= *ex vicaria*) à côté de Pammachius, parce qu'il finit, comme Pammachius, par distribuer ses biens aux pauvres et se vouer à l'ascétisme ; il y a toutes chances pour que ce soit le correspondant de Paulin ; cf. *P. W.*, *s. u.* : Macarius, 6, et J. Sundwall, *Weströmische Studien*, Berlin, 1915, p. 97. W. Ensslin, *Der vicarius praefecturae urbis*, dans *Byzantinische Zeitschrift*, t. XXXVI, 1936, p. 320-326, ne connaît de fonctionnaire dans cette charge que pour les années 318 à 354 ; mais elle était intermittente et il a pu y avoir un autre titulaire plus tard, si toutefois il s'agit bien ici de cette sorte de vicariat.

3. Augustin, *Epist. ad Cornelium* CCLIX, 3, p. 613, 10 : « Non possumus obliuisci tanta erga nos merita tua. »

4. *Ibid.*, CCLIX, 5, p. 615, 8 : « Christi est uox pia ; crede Christo. »

5. C'est le v. 28 du poème joint à l'*Epist. XXXII* de Paulin à Romanien, éd. Goldbacher, t. XXXIV, 2, p. 14, 22.

Augustin et qu'il avait joint à sa lettre le *De philosophia* d'Ambroise, réclamé par Augustin[1]. Il est naturel de croire qu'il joignit aussi la copie de son propre poème à Licentius, où le nom d'Augustin revient sans cesse[2], et que celui-ci lui avait commandé.

* * *

Le résultat de ces recherches complexes sera plus clairement exprimé sous forme d'un tableau schématique :

Nᵒ d'ordre général	Sigle particulier	Expéditeur	Destinataire	Messager	Date	Aperçu du contenu
	a	Paulin	Alypius	Julien (de Nole)	début 395	Annonce sa fondation d'u communauté à Nole.
	b	Alypius	Paulin	Julien (retour)	été 395	Congratulations ; envoie *corp* antimanichéen d'Augusti réclame *Chronique* d'Eusèbe
1	{ *XXV* { *XXIV*	Paulin Paulin	Augustin Alypius	{ un *puer* (de Nole)	automne 395	Entre en relations. Répond à envoie *Chronique* d'Eusèb demande biographie d'Al pius.
2	*XXX*	Paulin	Augustin	Romanus et Agilis, « *fratres* » de Nole	printemps 396	Répète *XXV*, de façon pl pressante ; s'est croisée av *XXVII*.
3	*XXVII*	Augustin	Paulin	Romanien, ami d'Augustin ; messager occasionnel	début été 396	Répond à *XXV ;* écrira biogr phie d'Alypius ; que Rom nien communique *Dialogu* et autres écrits.
4	*XXXI*	Augustin	Paulin	Romanus et Agilis (retour)	début 397	Répond à *XXX ;* annonce s sacre ; envoie *De libero ar trio ;* réclame *Aduersus pag nos* de Paulin et *De philosoph* d'Ambroise ; invite Paulin faire un voyage en Afriqu eulogie.
5	*XLII*	Augustin	Paulin	Sévère, évêque de Milève	automne 398	Réclame réponse à *XXXI ;* r clame de nouveau *Aduers paganos*.

1. Cf. ci-dessus, p. 264.

2. Aux vers 7, 23, 57, 73, 79, 83. Lietzmann, lui, *art. cit.*, p. 369, suppose que ce poème a été transmis à Augustin par Romanien, destinataire de l'*Epist. XXXII* et père de Licentius. Ce n'est pas impossible, quoique Romanien ait reçu cette lettre alors qu'il séjournait en Italie, non en Afrique. Le fait que la lettre et le poème de Paulin à Licentius figurent, dans les manuscrits, sans titulature propre, à titre de simple annexe à l'*Epist. XXXII* à Romanien, me paraît s'expliquer mieux si l'archétype est, non les deux lettres originales, mais une copie expédiée de Nole à Hippone. De toute façon, la citation d'un vers de ce poème dans l'*Epist. CCLIX* confirme l'hypothèse de Lietzmann, selon lequel l'*Epist. XXXII* et tout le lot des lettres connexes nous ont été transmis à partir des archives d'Hippone.

N° d'ordre général	Sigle particulier	Expéditeur	Destinataire	Messager	Date	Aperçu du contenu
6	*XLV*	Augustin et Alypius	Paulin	Un « frater » d'Hippone	début 399	Réclame réponse à *XXXI* e *XLII*; réclame *Aduersus pa ganos* pour la troisième fois.
7	*c*	Paulin	Augustin	?	fin 399?	Répond à *XXXI*, *XLII*, *XLV* envoie *De philosophia* d'Am broise; décline voyage e Afrique.
8	*d*	Augustin	Paulin	?	début 400?	Envoie biographie d'Alypius.
9	*e*	Paulin	Augustin	?	fin 400?	Réclame rédaction des *Confes sions;* indique ses tentations
10	*f*	Augustin	Paulin	?	début 401?	Envoie premier jet des *Confes sions* et développement su tentations.
11	*g*	Paulin	Augustin	?	fin 401	Envoie *Carm. XXIII* sur mi racles de saint Félix.
12	*h*	Augustin	Paulin	Boniface ou Spes?	début 402	Annonce envoi de Boniface e Spes pour jugement de Dieu
13	*i*	Paulin	Augustin	?	fin 402	Relate jugement de Dieu entr Boniface et Spes.
Lacune probable d'un an (= deux lettres).						
14	*A*	Augustin	Paulin	?	début 404?	Propose à Paulin de se replie en Afrique.
15	*B*	Paulin	Augustin	Celsus, « frater » de Nole	fin 404?	Refuse de se replier en Afrique
16	*C*	Augustin	Paulin	Fortunatianus, prêtre de Thagaste	début 405	?
17	*LXXX*	Augustin	Paulin	Celsus (retour)	vers mars 405	Répond à *B*. A quoi Paulin re connaît-il la volonté de Dieu
18	*j*	Paulin	Augustin	Theasius et Evodius, évêques rentrant en Afrique	fin 405?	?
19	*k*	Augustin	Paulin	?	début 406?	?
Lacune probable d'un an (= deux lettres),						
20	*D*	Paulin	Augustin	?	fin 407	Annonce la mort de Publicola e fait son éloge funèbre.
21	*E*	Augustin	Paulin	Quintus, diacre africain	début 408	Décrit la réaction de Mélanie l'Ancienne à l'annonce de la mort de son fils Publicola.
22	*XCIV*	Paulin	Augustin	Quintus (retour)	15 mai 408	Consultation morale. Les res suscités louent-ils Dieu ave une langue?

Nº d'ordre général	Sigle particulier	Expéditeur	Destinataire	Messager	Date	Aperçu du contenu
23	*XCV*	Augustin	Paulin	Possidius, évêque de Calama	été ou fin 408	Sur la mort évangélique ; sur le corps spirituel ; comment faut-il se conduire avec les hommes?
24	*F*	Paulin	Augustin	?	fin été 409	Seconde consultation sur la résurrection.
25	*G*	Augustin	Paulin	?	fin hiver 409-410	Répond à *F ;* sur l'usage que les ressuscités font de leurs membres.
26	*l*	Paulin	Augustin	Messager de Nole	début 412	Récit du sac de Nole par les Wisigoths d'Alaric.
27	*m*	Augustin	Paulin	?	fin 412	?
28	*CXXI*	Paulin	Augustin	?	début 413	Série de questions exégétiques.
29	*H*	Augustin	Paulin	L'un des *homines eorundem sanctorum solaciorum nostrorum*	fin 413	Répond à quelques questions de *CXXI ;* joint copie de *G* (mais *H* et cette copie de *G* ne sont pas parvenues à Paulin).
30	*n*	Paulin	Augustin	Le *perlator* n'a pas été vu d'Augustin	début 414	Réclame réponse à *CXXI ;* cette lettre a été transmise par les gens d'Augustin, d'Hippone à Cataqua où il séjournait alors.
31	*o*	Augustin	Paulin	Augustin ne se rappelle pas qui l'a transmise	fin 414	Répond à *n ;* cette lettre a été écrite à Cataqua et n'est pas parvenue à Paulin.
32	*J*	Paulin	Augustin	?	début 415	Demande nouvelle réponse à *CXXI ;* annonce l'arrivée de Quintus, prêtre, à la tête d'un convoi de réfugiés rapatriés d'Afrique.
33	*CXLIX*	Augustin	Paulin	Rufin, diacre africain	fin 415	Troisième réponse à *CXXI ;* y sont jointes copie de *o* et seconde copie de *G.*
34	*CLXXXVI*	Augustin et Alypius	Paulin	Januarius, « frère » africain	entre avril et août 417	S'inquiète de l'activité des Pélagiens à Nole ; incite Paulin à sévir contre eux.
35	*p*	Paulin	Augustin	?	fin 417?	Donne tous apaisements à Augustin au sujet de l'attitude à l'égard des Pélagiens.
			Lacune probable de deux ans (= quatre ou cinq lettres).			
36	*q*	Paulin	Augustin	Les serviteurs de Flora	420?	Demande si l'inhumation *ad sanctos* est utile ; recommande Candidianus, prêtre de Nole.
37	*De cura*	Augustin	Paulin	Candidianus, prêtre de Nole (retour)	début 421	Réponse à *q* sur les devoirs à rendre aux morts.
38	*r*	Paulin	Augustin	?	fin 421	Apprécie le *De cura.*

Lacune probable de 422 a 431.

ception de *Cintusmus* et de *Criciro*[1], sont latins, alors que près de la moitié des noms de la série Hermet sont gaulois. Il faut remarquer également que tous les noms de la deuxième déclinaison ont leur désinence latine correcte en *-us*, même le gaulois *Cintusmus*, tandis que, dans les graffites Hermet, ils offrent, dans l'immense majorité des cas, la désinence celtique *-os*[2]. Ce sont là des indices certains de progrès dans la romanisation.

Les noms de vases. — Nos graffites mentionnent cinq noms de vases dont la lecture est assurée : *catilli*, *pannas*, *tesanares*, *vinarias* et *lecora*. Les quatre premiers figuraient déjà sur les comptes de la série Hermet.

1° *Catilli* (**4** *bis*, l. 2). Les *catilli*, « assiettes », sont un des types de vases qui apparaissent le plus souvent sur les graffites Hermet. Ils y sont au nombre de 155.058 sur un total de 642.849.

2° *Pannas* (**1**, l. 5, 11 et 12 ; **2**, l. 2, et **6**, l. 1). Les *pannas* figurent sur les graffites Hermet pour un total de 28.605. On sait que, selon J. Loth, ce mot représenterait le gallois moyen *pann*, « vase à boire »[3]. O. Bohn[4] et A. Oxé[5], tout en se trompant sur l'origine de ce mot (*patina*, d'après eux), mais en le rapprochant avec raison[6] de l'allemand *Pfanne* (« poêle à frire »), signalent que des vases hémisphériques de la forme Dragendorff 37, trouvés sur le *limes*, portent des graffites qui leur donnent ce nom.

3° *Vinarias* (**3**, l. 3). Les *vinaria*, « vases à mettre le vin », sont mentionnés sur presque toutes les tablettes Hermet, mais n'étaient fabriqués qu'en petites quantités (total de 2.540). Il ne faut pas être surpris de rencontrer ce nom avec la lettre *s* finale (cf. *pannas* et aussi *licuia* et *prina* qu'on trouve dans les graffites Hermet écrits *licuias* et *prinas*).

4° *Tesanares* (**1**, l. 8), *tise*[*nares*] (**3**, l. 6) et *tisanares* (**7**, l. 1). Il s'agit évidemment du même mot ; le passage de *i* à *e* et vice versa est très courant sur les graffites de La Graufesenque et, pour n'être pas formellement attesté, celui de *a* à *e* n'a rien d'impossible[7]. Ce nom n'apparaît qu'une fois sur un graffite de La Graufesenque découvert par Cérès et publié par Héron de Villefosse, Déchelette et Hermet (**42**, l. 4)[8]. Mal lu

1. Il faudrait y ajouter *Louri(os)*, si la lecture que nous avons proposée plus haut est bonne.

2. Sur l'ensemble de ces graffites, on relève, en effet, 186 noms en *-os* pour 21 seulement en *-us*.

3. J. Loth, *op. cit.*, p. 50-51.

4. O. Bohn, *Vierunddreissig neue Töpferlisten aus La Graufesenque*, dans *Germania*, t. VIII, 1924, p. 24.

5. A. Oxé, *op. cit.*, p. 82-83.

6. J. Vendryès, *Bull. Soc. ling.*, t. XXV, 1924, p. 42.

7. Le gr. Hermet 22, l. 10, donne *viniri* pour *vinari*.

8. Héron de Villefosse, *Observations sur les graffites de La Grau Fezen*, dans *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, 1882, p. 297-299 ; J. Déchelette, *Les vases céramiques ornés de la Gaule romaine*, 1904, t. I, p. 86, fig. 61 ; F. Hermet, *Les graffites de La Graufesenque* (Rodez, 1923), p. 73.

d'abord, le mot a été rectifié dans le grand ouvrage de Hermet[1], sans essai d'interprétation. A. Oxé[2] y avait reconnu avec raison le latin (*p*)*tisanarium*, dont le *p* a disparu de bonne heure dans la prononciation, synonyme de (*p*)*tisana*, « tisane de riz ou d'orge ». C'était le vase dans lequel on faisait chauffer cette tisane[3].

5º *Lecora* (**1**, l. 13). Ce nom est nouveau. Je ne me permettraî pas d'avancer une explication. Je signale seulement que la racine de ce mot doit être, en raison du passage de *i* à *e* et inversement, la même que celle de *licuia* et je rappelle que A. Oxé, reprenant une idée de O. Bohn, avait songé à rattacher *licuia* à *liquor*, « élément liquide », mais s'était finalement rallié à l'interprétation de J. Loth qui rapprochait ce mot du grec λήκυθος, « fiole »[4]. Il reste à identifier ce vase parmi ceux qui ont été découverts à La Graufesenque et à préciser sa destination[5].

D'autres noms de vases apparaissent, mais ne peuvent être lus avec certitude.

1, l. 6, et **2**, l. 3 : on peut lire *pa*[*nnas*] ou *pa*[*roxidi*][6]. Mais on doit penser plutôt à *pannas*, à cause de la fréquence de ce mot sur nos graffites.

1, l. 9 : *p*... On peut songer aux deux mots précédents, mais aussi à *pultari* et *prinas*, vases connus à La Graufesenque.

1, l. 10 : *ac*... peut être lu *ac*[*etabli*] pour *acetabula*, « vinaigriers », vases très fréquents des comptes Hermet, où ils figurent pour le total record de 183.150.

3, l. 4 : ...*tar*. Il est tentant de compléter [*imbra*]*tar*[*ia*][7].

3 *bis*, l. 4 : *par*... peut être lu *par*[*oxidi*].

Il reste enfin des lettres ou des groupes de lettres qui résistent à toute tentative d'explication et qui ne correspondent d'ailleurs pas tous nécessairement à des noms de vases.

1. Hermet, *op. cit.*, t. I, p. 320, et II, pl. 146.
2. A. Oxé, *op. cit.*, p. 84, approuvé par J. Vendryès, *Revue celtique*, t. XLIII, 1926, p. 443.
3. Cf. Horace, *Sat.*, II, 3, 155. Le scholiaste Acron en donne le commentaire suivant : *Vas est fictile in quo coquitur oryza uel tisana*. Je dois ces précieuses indications à l'obligeance de M. J. Vendryès.
4. Cf. A. Oxé, *op. cit.*, p. 84 ; O. Bohn, *op. cit.*, p. 24; et J. Loth, *op. cit.*, p. 50. Cf. également J. Vendryès, *op. cit.*, p. 41-42.
5. Je signale à propos de ce nom inconnu jusqu'ici, mais sans faire le moindre rapprochement, que nous avons trouvé plusieurs fragments d'un vase énigmatique de forme globulaire à enfoncement central, perforé en couronne sur le dessus et, régulièrement, de trous carrés sur le pourtour. Les tessons ont été envoyés à M. R. Lantier, conservateur du Musée des Antiquités nationales, qui a déclaré n'avoir jamais vu de vase de ce type.
6. J. Loth, *op. cit.*, p. 46, considère *paroxidi* comme une altération du grec παροψίς, « plat, assiette ».
7. J. Loth, *op. cit.*, p. 46, a accepté pour l'étymologie de ce mot l'explication de E. Pottier (*imbractare*, « plaquer des feuilles de métal », chez Ammien), et Hermet (*op. cit.*, p. 321) l'a suivi. Mais A. Oxé (*op. cit.*, p. 84) en a présenté une autre (*imbractum*, « sauce », chez Apicius), que M. J. Vendryès (*Revue celtique*, 1926, p. 443) a acceptée. Les *imbrataria* devaient être des saucières.

1, l. 3 : *lic..a*, nom de potier ou *licuia*, nom de vase connu? *se.* ou *e.*, dimension ou début d'un nom de vase?

1, l. 4 : *s*..., dimension ou début d'un nom de vase?

1, l. 7 : *et*..., conjonction ou début d'un nom de vase?

3, l. 1 et 2 : ... *seres* et ...*riseres* (*r* et *i* étant douteux), terminaison d'un nom de vase?

5 *bis*, l. 1 : ...*as*, terminaison d'un nom de vase?

Nombres et dimensions. — Les données numériques sont fréquentes sur nos graffites et facilement reconnaissables. Elles s'appliquent à des quantités de vases fabriqués, enfournés, commandés ou expédiés, selon l'interprétation que l'on donne aux graffites. Nous ne relevons que des nombres de détail, valables pour telle ou telle catégorie de vases fabriqués par un potier[1]. Nulle part nous n'apercevons quoi que ce soit qui puisse s'interpréter comme un nombre total pour l'ensemble d'un graffite, comme c'est le cas parfois sur les graffites Hermet (avec l'indication *summa uxsedia*). Aucun de nos graffites n'étant complet, on ne peut qu'exceptionnellement attribuer tel ou tel nombre à un potier et à une catégorie de vases déterminés[2]. L'ensemble de nos graffites donne un total minimum de 19.525 vases, dont 11.025 pour un seul fragment (**3** *bis*). Il n'a rien de surprenant : certains comptes de la série Hermet dépassent 30.000.

Dans les graffites Hermet, la dimension des vases, lorsqu'elle est indiquée, prend toujours place entre le nom de vase et le nombre. On n'y relève que les trois dimensions suivantes : le pied ($0^{m}30$ environ), toujours exprimé en toutes lettres (*pedalis*) ; les deux tiers du pied ($0^{m}20$), toujours exprimés par les sigles *S* = ou =, et le tiers du pied ($0^{m}10$), exprimé soit en toutes lettres (*triantalis*), soit par le sigle = =[3]. Dans nos comptes, la dimension n'est jamais indiquée par les mots ou les sigles déjà connus. Mais certaines lettres ou groupes de lettres, placés entre le nom de vase, connu ou supposé, et le nombre, paraissent irréductibles à des noms de vases. Il s'agit de *s*, bien isolé, en **3**, l. 4, de *sem..* qui, en **5** *bis*, l. 1, ne semble pas pouvoir être lié aux lettres *as* qui précèdent et qui sont certainement la terminaison d'un nom de vase, et peut-être aussi de *s..* ou *se..* en **1**, l. 3, et de *s..* en **1**, l. 4. Je propose de lire *semis*. Si l'on admet cette lecture, peut-on interpréter le mot comme indiquant un demi-pied ($0^{m}15$ env.)? Je laisse à de plus experts que moi le soin d'en décider.

1. Voici les nombres qui peuvent être lus avec certitude (ceux qui sont rendus en italiques sont des nombres minima, le groupement de lettres qui les indique étant ou pouvant être incomplet) : **1**, l. 8 : *300* ; **3**, l. 2 : *1000*, l. 4 : *2000* ; **3** *bis*, l. 2 : *3925*, l. 3 : *3600*, l. 4 : 3500 ; **4**, l. 2 : *300* ; **5** *bis*, l. 1 : *3000*, l. 2 : 3000 ; **8**, l. 1 : 2300, l. 2 : *200*.

2. Des relevés comparables à ceux d'Oxé (*op. cit.*, p. 52-58) et de Hermet (*op. cit.*, p. 327-346) ne peuvent donc pas être établis.

3. Ces interprétations sont dues à O. Bohn, *op. cit.*, p. 25.

* * *

Les autres trouvailles de nos fouilles — nécropole et poteries de La Tène, substructions, débris de vases avec estampilles de potiers, outils, monnaies, etc... — feront l'objet de publications ultérieures. Toute conclusion d'ensemble serait évidemment prématurée, d'autant plus que les futures campagnes ne resteront sans doute pas infructueuses[1]. J'ai voulu m'en tenir ici aux graffites. Mais je crois nécessaire de donner dès maintenant mon impression quant à leur date.

On sait que les graffites découverts par le chanoine Hermet sont tous de la même époque et qu'ils datent des années 40-60. La démonstration qu'en a apportée Hermet paraît irréprochable[2].

Je crois que ceux que nous avons recueillis en 1950 sont sensiblement postérieurs, pour les raisons suivantes :

1° A une exception près[3], tous les noms de potiers inscrits sur nos tablettes sont nouveaux. Il semble donc que l'on ait affaire à une nouvelle génération d'artisans[4].

2° Sept de ces noms sont connus dans d'autres officines, qui semblent ne travailler qu'à partir du règne de Trajan seulement et jusqu'à celui d'Antonin inclus.

3° Tous les fragments ont été trouvés sensiblement au même niveau, mêlés à des tessons de poteries ornées de reliefs très grossiers qui datent presque exclusivement de la période d'extrême décadence des ateliers[5].

4° Les graffites 1 et 2 attestent des progrès évidents de la romanisation.

5° Enfin, nous avons trouvé, dans la partie inférieure de la couche gallo-romaine et au même niveau que plusieurs de nos fragments de graffites, une monnaie d'Antonin le Pieux. Cette pièce porte à l'avers l'effigie impériale, à droite, avec l'inscription ANTONINVS. AVG. PIVS. P. P. IMP. II., et, au revers, une divinité féminine debout, à gauche, avec S. C. et l'inscription COS. IIII. TR. P. XXI. Elle peut donc être datée avec précision de l'année 157/158. Sans doute il est toujours possible que la couche ait été remaniée et il serait peut-être imprudent de conférer à l'indication fournie par cette unique monnaie une valeur absolue. Son témoignage n'en vient pas moins corroborer les observations précédentes et révéler que, de toute manière, le gisement est, pour La Graufesenque, très tardif.

1. Nous n'avons fouillé, en 1950, que quatre-vingt-quinze mètres carrés.
2. Hermet, *op. cit.*, t. I, p. 351-353.
3. Sur laquelle je reviendrai ailleurs : il s'agit de *Vitalis*.
4. Nous avons relevé aussi sur des fonds de vases six noms nouveaux : *Aemilius*, *Catricus*, *Comus*, *Iunius* (ou *Iunianus*), *Vadus* et *Vivus*.
5. Quelques sujets ne figurent pas au répertoire de Hermet, notamment deux scènes érotiques.

Ainsi, l'activité des officines de La Graufesenque paraît avoir duré plus longtemps qu'on ne le pensait généralement. On considérait que les ateliers rutènes avaient succombé très rapidement à la concurrence de Lezoux et avait cessé toute fabrication sous le règne de Trajan[1]. Et l'on pensait aussi que l'exportation de ses produits avait considérablement diminué dès la fin du Ier siècle.

Or, nous pouvons dresser une nouvelle liste de potiers inconnus jusqu'ici et qui paraissent avoir vécu vers le milieu du IIe siècle. Et, par ailleurs, un seul petit fragment de graffite (**3** *bis*) donne un total de plus de 11.000 vases. L'activité demeurait donc grande et il va de soi qu'elle n'allait pas sans l'exportation d'une bonne partie des produits. Lezoux lui ayant enlevé ses débouchés lointains (Gaule du Nord, Germanie et Bretagne), c'est sur les marchés locaux et régionaux que La Graufesenque devait écouler cette production tardive de qualité médiocre.

Cette prolongation de l'activité explique assurément les progrès de la romanisation sensibles dans nos graffites. Sans doute explique-t-elle aussi l'abâtardissement de la technique des potiers dont témoignent les tessons au milieu desquels ont été trouvés ces comptes.

A. ALBENQUE,
Proviseur du Lycée de Rodez.

1. Sous Domitien même, pour Oswald. Par contre, M. Ad. Blanchet note dans la préface de l'ouvrage de Hermet (p. IX) : « Mais n'est-il pas permis de croire, à cause de la présence de certains produits « grossiers, presque barbares », que cette fabrication a pu être continuée plus longtemps par des artisans qui avaient perdu les bonnes traditions du beau temps? »

[N. D. L. R. — *Alexandre Albenque est mort subitement le 22 mai 1951, sans avoir achevé sa quarante-deuxième année. Rouergat passionné pour la lointaine histoire de son pays, il laisse une œuvre, deux livres consacrés à la* civitas Rutenorum, *dont notre président Albert Grenier a dit ici même (t. LI, 1949, p. 189-191) les mérites. Sur le site le plus célèbre et le plus fructueux de l'Aveyron, La Graufesenque, il avait rouvert les fouilles en 1950 et s'apprêtait à les poursuivre en 1951. Mais il avait compris —* bis dat qui cito dat — *la nécessité de publier vite. Nous étions heureux d'avoir pu accueillir son premier mémoire et nous ressentons avec tristesse la disparition prématurée d'un chercheur dont l'archéologie gallo-romaine pouvait, à bon droit, beaucoup attendre.*]

VARIÉTÉS

HISTOIRE DE L'ANTIQUITÉ
ET CONGRÈS DES SCIENCES HISTORIQUES

Du 28 août au 3 septembre 1950 a eu lieu à Paris, en même temps que le premier congrès de la Fédération internationale des associations d'études classiques, un congrès — le neuvième, héritier d'une tradition déjà longue — international des sciences historiques. La simultanéité s'accusait dans plus d'un détail d'organisation (séance inaugurale et réceptions communes, droits réciproques accordés aux adhérents) et elle était, somme toute, heureuse. Elle a placé parfois les congressistes, dépourvus du don d'ubiquité, dans l'obligation de choisir entre des séances également prometteuses. Mais elle a facilité les voyages des étrangers et même, en cette période estivale, des Français, augmentant ainsi le nombre de ceux dont la présence et la rencontre n'allaient pas sans profit pour tous. De fait, quel historien de l'Antiquité ne s'intéresse pas du même coup, ne serait-ce que par nécessité, aux études classiques? Et la question appellerait une réponse identique si les termes en étaient renversés. Ce qui n'empêcha nullement, d'ailleurs, chaque congrès de présenter sa physionomie et d'appliquer ses méthodes propres. Sans entreprendre de les comparer, je voudrais seulement tenter de donner une idée un peu plus précise du congrès historique, dans ses rapports surtout avec l'histoire de l'Antiquité.

Préparé par des organismes — des comités nationaux qui culminent en un « Comité international des sciences historiques » — éprouvés et expérimentés, depuis longtemps mis en place et assurés, par leur ancienneté même, d'autorité dans leur action, un tel congrès a pour ambition naturelle comme pour raison d'être, d'une part d'attirer et de mettre en contact des historiens de pays aussi variés que possible, afin de faciliter la plus large coopération intellectuelle, d'autre part de ne se désintéresser d'aucun des grands domaines ou aspects de l'histoire. Aucun de ces buts n'a été perdu de vue par ceux auxquels est revenue la peine principale de l'organisation, en l'espèce MM. Robert Fawtier, président du comité français, et Charles Morazé, secrétaire du comité international. Seule la mesure dans laquelle ils ont été atteints me suggère

les réflexions qui accompagneront quelques-unes des précisions nécessaires.

Certes, l'origine géographique des congressistes déployait un éventail impressionnant. Pour s'en tenir aux pays d'où étaient venus les plus forts contingents, la Grande-Bretagne, l'Italie, les États-Unis, la Belgique, la Suisse se trouvaient, sans parler de la France, largement représentés, et il en faudrait citer beaucoup d'autres avant d'épuiser la liste complète. Variété infiniment précieuse. Toutefois, la vérité contraint à signaler, pour la regretter, l'absence de tout délégué de cette Europe « orientale », au sens large du mot, où l'on n'a jamais cessé de travailler même sur l'Antiquité, mais dont les publications tendent malheureusement à devenir d'accès de plus en plus malaisé aux travailleurs « occidentaux ». Il faut également relever le très faible nombre des congressistes venus directement d'Allemagne. Passe encore que, de ce pays, la seule Université officiellement représentée fût l' « Université ukrainienne » de Munich. Mais les présences à titre individuel? Aucun historien allemand n'est intervenu dans un débat relatif à l'histoire ancienne et si, au cours d'autres séances, certains ont pris la parole, aucun n'a présenté de communication, encore moins de rapport. Ces déficiences ont des causes diverses, de signification plus ou moins profonde et durable. La seconde frappait d'autant plus qu'elle ne se manifestait pas au même degré dans l'autre congrès et que, pour ce qui touche aux études anciennes, chacun est à même d'apprécier la vigueur retrouvée dont font dès maintenant preuve, en Allemagne, l'activité de l'édition comme la poursuite et la réalisation de grands projets, voire la conception d'œuvres nouvelles, et de longue haleine. Sans doute est-il permis d'exprimer aux organisateurs du prochain congrès, dont la réunion est prévue à Rome pour 1955, le vœu qu'ils soient plus heureux dans leurs efforts pour se rapprocher plus encore d'un idéal qui ne rencontre, à coup sûr, l'opposition d'aucun historien ni d'aucun organisme scientifique international[1].

C'est au Ve congrès de cette série, tenu à Bruxelles en 1923, que M. Rostovtzeff, par une retentissante communication, publiée ensuite dans *Le musée belge*, donna la primeur de son interprétation de la crise de l'Empire romain au IIIe siècle. Lorsque la tradition d'un congrès s'honore d'un souvenir de cette éclatante qualité, l'idée ne peut effleurer personne de chicaner à l'Antiquité sa part dans le programme. Elle l'eut cette fois encore, très large, telle que la justifiera toujours sa place, absolue aussi bien que relative, dans l'évolution de l'humanité et de la

1. Le volume des *Rapports* contient, sur la période contemporaine (institutions et histoire sociale), deux rapports dont avaient été chargés et qu'ont envoyés des professeurs polonais. — Pour d'autres congrès analogues et récents (1948 et 1949), cf., sur l'attitude des organisateurs et les résultats qu'ils ont obtenus, P. Lemerle, *Rev. hist.*, t. CCII, 1949, p. 52, n. 2, et H. Henne, *R. É. A.*, t. LII, 1950, p. 190, n. 3.

civilisation, telle également que la justifiait, en la circonstance, le nombre des spécialistes participants. Mais l'élaboration du programme ne s'était pas inspirée uniquement du découpage chronologique traditionnel de l'histoire : un souci logique était intervenu pour la fixation des grands cadres du travail commun.

Le désir des organisateurs avait sans doute été d'ordonner le programme surtout en fonction de ce souci logique ; leur espoir, d'y parvenir grâce au groupement des communications autour de quelques thèmes généraux indiqués à l'avance et dont plusieurs au moins étaient valables même pour l'Antiquité. Espoir déçu, si tel avait été le leur. Les communications proposées ont souvent débordé ces thèmes. Si bien que leur répartition finale a réservé trois sections, correspondant aux trois grandes périodes historiques, à côté de six autres d'inspiration logique, telles que méthodes et documents, histoire religieuse, histoire de la civilisation, etc., subdivisées elles-mêmes en plusieurs sous-sections. Tout compte fait, par conséquent, l'expérience ne tranche pas le débat déjà ancien entre les deux conceptions d'un congrès, congrès libre ou congrès dirigé[1]. Même au congrès d'études classiques, où le respect des thèmes indiqués a certainement été plus grand, il n'a pas pu être absolu : comment refuser à un savant l'occasion, particulièrement favorable, de présenter à ses pairs le résultat de recherches qui ont pu le conduire très à l'écart de la direction primitive où il s'était engagé?

Dans cet ordre d'idées, les inconvénients de la liberté entière sont visibles. Elle entraîne fatalement la dispersion et celle-ci, à son tour, jetant les auditeurs à l'improviste, sur la seule foi du titre ou, dans les conditions les plus favorables, d'un bref résumé antérieurement distribué, dans des sujets qu'ils ne connaissent le plus souvent pas assez bien pour se risquer à intervenir, raréfie les discussions intéressantes. En principe, ces inconvénients ne paraissent pas plus grands pour l'Antiquité que pour les autres périodes de l'histoire. On comptera pourtant avec la précision en général beaucoup plus minutieuse qu'exigent nos études, avec le nombre, l'étroitesse, le caractère technique des controverses critiques qu'elles font naître et auxquelles aucun travailleur sérieux ne peut prétendre se dérober. De là, sans doute, l'opinion très répandue que le principal intérêt d'un congrès est, outre l'examen et la mise en route d'entreprises collectives, irréalisables sans une collaboration internationale, de faciliter l'établissement de relations personnelles entre savants qui, tout en connaissant mutuellement leurs œuvres, n'avaient jamais eu auparavant la possibilité de se rencontrer. Et certes, c'est beaucoup que les conversations tenues

1. Opposition fort clairement présentée, avec les nuances nécessaires, dans le discours de clôture du VI[e] congrès international de papyrologie, tenu à Paris en 1949, par son président A. Piganiol, discours que publiera le volume des *Actes* de ce congrès. Cf. H. Henne, *R. É. A.*, t. LII, 1950, p. 194, n. 10.

dans un couloir ou devant un buffet avenant. Mais n'y aurait-il pas mieux à espérer? Recourir pour cela au seul système des communications libres, par conséquent d'ampleur restreinte dans l'immense majorité des cas, revient à s'en remettre au hasard, qui ne se montre pas souvent bon pourvoyeur.

Les congressistes ont donc entendu des communications portant sur l'histoire ancienne. Fort variées, puisque, partant de la pré- ou de la protohistoire, elles allaient jusqu'à chevaucher la limite, si basse qu'on l'établisse, entre le Bas-Empire et le Moyen Age et puisqu'elles touchaient aussi bien à l'archéologie qu'à l'histoire des institutions. Nombreuses, près d'une cinquantaine, trop nombreuses pour que j'entreprenne d'en donner ici la moindre liste. Certaines — et il m'a été malheureusement impossible de les entendre toutes, ce qui m'interdit de citer aucun nom, afin de ne pas paraître dresser un palmarès nécessairement vicié — m'ont frappé par leur importance, par leur nouveauté, par l'intérêt des compléments qu'y ont apportés des auditeurs et des questions ou même des objections qu'ils ont adressées à leurs auteurs. Mais l'attrait principal du congrès était ailleurs que dans ces séance de l'après-midi, et les organisateurs n'en faisaient pas mystère, puisqu'ils avaient déjà réservé et réservaient encore pour l'avenir le gros de leur effort financier à autre chose qu'aux communications. N'ayant pas assuré la distribution de résumés de celles-ci et invitant les auteurs à faire connaître la publication qui en accueillerait le texte intégral, ils annonçaient ainsi clairement leur intention de réduire au minimum la partie du volume des *Actes* qui leur sera consacrée. Nous trouverons donc ailleurs, dispersées, ces contributions dont le rassemblement, en dépit de leur disparate et de leur discontinuité, n'eût tout de même pas été indifférent. Car il serait audacieux de prétendre que cette solution échappe à toute critique et il convient plutôt, à coup sûr, de reconnaître que, de dures nécessités pratiques imposant de faire un choix, on a délibérément sacrifié cela à ceci.

Ceci, ce furent les rapports, innovation, si je ne me trompe, au moins en certains de leurs aspects. La quasi-unanimité des congressistes a semblé leur faire un excellent accueil, dont la cause réelle se découvre aisément. Le secret de leur succès n'est autre, en effet, à mon sens, que leur impression préalable et la distribution du volume[1] aux participants une quinzaine de jours à l'avance, délai qui eût gagné à être étendu, mais qui n'en permit pas moins à chacun une lecture à tête reposée. En faisant échapper, dans le fond sinon dans la forme, les interventions aux risques de l'improvisation, en fournissant aux discussions une base sur laquelle des réflexions avaient pu se préciser, s'éprou-

1. *IXe Congrès international des sciences historiques. Paris, 28 août-3 septembre 1950*, t. I, *Rapports*, Paris, A. Colin, 1950, 1 vol. in-8°, 646 p.

ver et se coordonner avant la séance, ces rapports ont incontestablement provoqué des interventions plus nombreuses, plus denses et plus riches. La méthode peut et doit s'améliorer : la diversité était trop grande dans la conception comme dans la réalisation des rapports. L'avant-propos de R. Fawtier, placé en tête du volume, ne songe à dissimuler aucune de ces anomalies. Les auteurs — je le dis en connaissance de cause — n'avaient sans doute pas reçu de directives assez précises. « Dresser le bilan du travail historique depuis le précédent[1] congrès » peut s'entendre de bien des façons, de même que le titre donné à telle ou telle rubrique, de même encore (j'en doute davantage, mais il faut bien le penser) qu'une indication sur la longueur normale d'un rapport. Ce sont choses qu'il conviendra de préciser, de même qu'il conviendra de désigner les rapporteurs assez longtemps à l'avance pour que les défaillances de dernière heure soient à la fois rarissimes et inexcusables. Mais le principe est heureux et doit pouvoir être conservé sans trop de peine.

Ces rapports, compte non tenu de quatre rapports « hors section », dont l'un au moins, consacré à « la guerre », constituait comme l'amorce d'une section nouvelle dont l'existence n'eût pas été malaisée à justifier, se groupaient en sept sections découpées sur un plan uniquement logique : anthropologie et démographie, histoire des idées et des sentiments, histoire économique, histoire sociale, histoire de la civilisation, histoire des institutions, histoire des faits politiques. Les préoccupations chronologiques n'apparaissaient qu'à l'intérieur de chaque section, donnant en théorie naissance à un rapport pour chaque grande période. L'Antiquité était ainsi partout représentée[2], sauf pour l'histoire économique où son absence, d'ailleurs, n'a rien eu de délibéré.

Des critiques ont été adressées à cette structure logique. De fait, elle ne se légitime entièrement nulle part. Pour quelle période la frontière entre l'histoire économique et l'histoire sociale n'apparaîtra-t-elle pas artificielle[3]? Et l'histoire de la civilisation n'est-elle pas, en son véritable sens, la synthèse de toutes les autres? Pour l'histoire ancienne en particulier, ce cloisonnement est encore plus arbitraire qu'ailleurs. S'il est difficile de s'évader des coupures chronologiques traditionnelles, la responsabilité n'en incombe pas ici à la routine intellectuelle, mais à la

1. Tenu à Zurich en août 1938.

2. Je me borne à donner les noms des auteurs : anthropologie et démographie, A. Varagnac ; — idées et sentiments, A. Passerini ; — histoire sociale, F. W. Walbank ; — civilisation, H.-I. Marrou ; — institutions, J. A. O. Larsen ; — faits politiques, A. Dupont-Sommer (Orient), A. Aymard (Grèce et République romaine), J.-R. Palanque (Empire). J'ai déjà signalé que les rapporteurs avaient conçu et réalisé leur travail de façon différente ; on ne sera donc pas surpris de la variété, même extérieure, de ces rapports. — Le rapport « hors section » sur « la guerre », par J.-U. Nef, ne touche que très accessoirement à l'Antiquité.

3. A moins, naturellement, de donner à l'expression « histoire sociale » le sens très large que lui donne G. M. Trevelyan dans son *Histoire sociale de l'Angleterre du Moyen Age à nos jours* (trad. fr., Paris, 1949), p. 7-10, celui d' « étude de la vie quotidienne » ; mais c'est alors avec d'autres sections que se produit le chevauchement.

contrainte des nécessités et des méthodes pratiques du travail. Pour n'entreprendre pas d'énumérer tout ce qu'un historien de l'Antiquité peut gagner à étendre son regard et son souci d'information vers d'autres horizons, plus proches et (parfois seulement) moins brumeux, j'espère ne pas devenir pour autant suspect de mépriser ou de minimiser ces gains. Toutefois, le petit nombre et la polyvalence des sources, leur communauté par conséquent et l'impossibilité de ne pas apercevoir au moins ce qu'elles disent hors d'une ligne déterminée de recherches, la similitude des difficultés critiques qu'elles provoquent, tout cela interdit la spécialisation étroite, sur le plan logique, des historiens de l'Antiquité et crée entre eux une solidarité professionnelle trop intime pour qu'on en puisse souhaiter la rupture ni même envisager cette hypothèse : lequel de nous n'a été amené à travailler parfois simultanément au moins sur l'histoire politique, économique, sociale et des institutions?

En l'espèce, d'ailleurs, les faits ont eu leur éloquence. D'une part, l'Orient ancien n'a occupé dans ce congrès qu'une place minime, inégale à son importance : la plupart des rapporteurs, non pas par ostracisme, mais faute de familiarité avec lui, n'en avaient parlé que rapidement, si même ils ne l'avaient pas délibérément laissé hors de leur aperçu ; les orientalistes spécialisés n'étaient venus qu'en très petit nombre et l'intérêt de certaines de leurs interventions n'a pas pu compenser leur déficit numérique. Qu'est-ce à dire sinon que la solidarité issue, entre historiens de l'Antiquité, des conditions mêmes du travail se manifeste particulièrement forte entre orientalistes? Soudés par nécessité aux philologues, ils ont leurs congrès propres et ne ressentent que faiblement l'attirance de réunions plus larges. D'autre part, les spécialistes de la Grèce et de Rome, beaucoup plus nombreux, se sont fidèlement rencontrés à chacune des séances du matin, consacrées à la discussion des rapports, dans une salle chaque fois différente et sans souci de l'étiquette logique, pourvu que le rapport en discussion portât sur l'Antiquité. En allait-il de même pour le Moyen Age et les périodes ultérieures? N'en ayant pu juger moi-même, je n'ose rien affirmer, avant la publication du volume des *Actes*, qui fournira le compte rendu de ces débats. Mais, *a priori*, la coupure chronologique aurait dû y être moins sensible, parce qu'elle ne s'y superpose pas aussi exactement aux limites d'une documentation formant un tout original, dont l'usage impose le contact avec des disciplines auxiliaires haussées, par l'ampleur de leurs tâches et par leurs progrès, au rang de véritables sciences.

Tout cela dit, il n'est pas apparu qu'en pratique les congressistes ressentissent quelque gêne de l'adoption de ces cadres. Leurs interventions ont librement évoqué parfois, assez rarement au total, des faits ou des idées qui relevaient en principe d'un autre rapport que celui qui se trouvait alors en discussion. Parfois aussi, la même notion a été mise en cause à propos de rapports différents, sans que personne jugeât fâcheuse cette redite qui permettait de mieux apercevoir la diversité

de ses attaches et de ses conséquences. Au vrai, les rubriques attribuées aux rapporteurs aboutissaient à des frontières assez indécises pour se laisser distendre ou resserrer aisément, et ceux qui discutaient les rapports profitaient aussi de cette aisance. Puisqu'il ne pouvait être question de tout bloquer en une séance unique, interminable, il eût bien fallu, à défaut de ces cloisons logiques, en dresser d'autres. Chronologiques ou géographiques? Mais personne, à coup sûr, ne mettra en doute que d'autres inconvénients eussent surgi et que le besoin d'évasion se fût au moins aussi fortement manifesté. Ce qui ne signifie pas, d'ailleurs, qu'on ne puisse dans l'avenir trouver ou essayer de trouver de meilleures formules ; sans doute même y aura-t-il intérêt à ne pas laisser se créer une tradition qui risquerait de devenir routine.

Aussi bien, ce n'est pas en dépit, mais à cause de la nécessité de larges thèmes qu'un congrès de ce genre présente une utilité même pour les historiens de l'Antiquité. S'il est naturel qu'ils se sentent surtout attirés par les séances qui les concernent directement, la rupture de cet isolement, à la fois par les contacts personnels et par la communauté du volume des *Rapports* et de celui des *Actes*, ne peut pas leur demeurer indifférente. L'érudition, qui favorise l'autonomisme, prélude de l'indépendance complète, est pour eux une astreinte, allègrement subie malgré sa rigueur quotidienne : bien à plaindre celui d'entre eux qui la pratiquerait sans conviction, et même sans joie, sans goûter la constante inquiétude qu'elle provoque, l'angoisse du détail infime, décisif mais douteux, l'euphorie de la découverte ou de la rectification. Mais, moyen et non pas but, l'érudition ne se confond pas avec l'histoire. Dans les progrès de celle-ci, les historiens de l'Antiquité ont joué leur rôle, peuvent et doivent encore aspirer à le jouer. Ils ont à apprendre de leurs voisins, comme ceux-ci ont à apprendre d'eux. Des congrès plus techniques ou de champ plus limité les intéressent en tant qu'érudits ou spécialistes et il pourrait en être conçu de nouveaux. Mais, en tant qu'historiens, un congrès des sciences historiques est également leur : s'il les éloigne nécessairement de leur besogne d'érudition et si celle-ci constitue la partie fondamentale, au sens propre du mot, du travail qui leur incombe, elle n'en constitue néanmoins qu'une partie. Au reste, et sans parler de contacts trop étrangers à nos études, pas plus que de l'évolution des conceptions de l'histoire — un débat qui, pour l'Antiquité si mal connue et si peu saisissable, ne se pose malheureusement pas avec urgence — il n'est pas inutile, en s'accordant une halte, de jeter un regard sur le chemin parcouru et sur celui ou ceux qui paraissent s'ouvrir, d'évaluer distances et obstacles, de chercher à entrevoir, même encombrée et si fallacieuse que l'avenir puisse la révéler, une perspective dont la vue récompense et réconforte. — J'enfonce des portes ouvertes? Tant mieux ; et si cela allait sans dire, le dire ne peut être nuisible.

André AYMARD.

LE PREMIER CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE
DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDES CLASSIQUES

Le premier Congrès international des Études classiques groupait les représentants de dix-neuf associations nationales et de quatre associations internationales, sans compter un grand nombre de congressistes individuels : l'Italie, par exemple, ne compte pas encore d'association représentative et nombreux furent les participants italiens. Parmi ces groupements, un des plus récents est la *Mommsen Gesellschaft*, qui se donne comme une « Union des chercheurs sur le domaine de l'antiquité gréco-romaine ». Il nous paraît utile de donner la liste des autres :

BELGIQUE. Société d'Études latines de Bruxelles.
Société pour le progrès des études philologiques et historiques.

DANEMARK. Dansk Selskab for Oldtids-og Middelalderforskning.
Filologisk-Historisk Samfund.

ÉTATS-UNIS. American philological Association.

FINLANDE. Klassillis-filologinen Yhdistys-Klassis-kfilologiska Föreningen.

FRANCE. Association Guillaume Budé.
Association des Études grecques.
Association des Études latines.

GRANDE-BRETAGNE. Classical Association.
Classical Association of Scotland.
Society of Hellenic Studies.
Society of Roman Studies.

GRÈCE. Société archéologique d'Athènes.

NORVÈGE. Klassisk Forening.

PAYS-BAS. Nederlandsch klassiek Verbond.

POLOGNE. Société polonaise de Philologie classique.

SUÈDE. Svenska Klassikerförbundet.

SUISSE. Association suisse pour l'étude de l'antiquité (Schweizerische Vereinigung für Altertumswissenschaft).

INTERNATIONALES. Association internationale d'Archéologie classique.
Association internationale des Études byzantines.
Société internationale de Bibliographie classique.
Association internationale de Papyrologie.

Enregistrons avec regret et à titre documentaire que l'association polonaise sus-mentionnée ne fut pas présente aux séances.

Les problèmes de coopération internationale dans le domaine de l'érudition antique furent naturellement parmi les plus vifs soucis du Congrès : trois séances plénières leur furent consacrées ; Mlle Ernst rapporta ce qui concernait « la coordination des disciplines et des publications : documentation et échanges ». M. G. Lugli parla « des grandes entreprises internationales et des instruments de travail : encyclopédies, répertoires, catalogues, index, lexiques ». M. A. Dain — le diligent et dévoué secrétaire, sur qui reposa tout le poids de l'organisation matérielle — trouva encore le moyen de faire un rapport sur les problèmes de l'édition. Nombre de communications envisagèrent des questions particulières ; M. Durry se préoccupa d'assurer une sorte de liaison personnelle entre chercheurs qui ont intérêt à savoir quels sont dans un pays les spécialistes des problèmes ; M. Enk envisagea le projet monumental d'une littérature latine, qui, dans un esprit d'entière sympathie et même de ferveur, donnerait sur chaque œuvre des analyses exhaustives : deux projets de prosopographie concernant le Bas-Empire furent présentés par MM. A. H. M. Jones et H. I. Marrou, etc. On enregistra avec satisfaction la poursuite du *Thesaurus linguae latinae* et le travail prévu par l'*Archiv für griechische Lexikographie* : entreprises désormais patronnées et subventionnées par l'U. N. E. S. C. O. M. Bruno Snell souhaite, pour la documentation réunie à Hambourg pour l'*Archiv*, recevoir des éditeurs de textes des jeux de bonnes feuilles qui faciliteront l'établissement des fiches (la France est représentée dans le comité de l'*Archiv* par M. Chantraine). Le point le plus délicat qui fut discuté fut celui du *Bursian*. Tout le monde en reconnut la nécessité ; on souligna le danger qu'il y avait à fragmenter et à disperser les efforts, à se lancer dans des créations nouvelles, qui risquaient fort de se concurrencer et d'être imparfaites. Mais il semble que le *Bursian* ne dispose pas des moyens matériels et moraux qui permettraient sa résurrection. De toute manière, c'est la partie des rapports qui seule est en cause. L'*Année philologique* suffit à nos besoins pour les bibliographies annuelles.

Les discussions scientifiques s'ordonnaient autour de grands thèmes fondamentaux. En voici la liste : L'héritage indo-européen et les substrats méditerranéens : langue, institutions, religion (rapporteur, M. Terracini, de Turin) ; L'emprunt grec dans le monde romain (rapporteur, M. S. Mazzarino, de Catane) : Nature et chronologie des apports hellénistiques (rapporteur, Mlle G. M. A. Richter, de New-York) ; Les formes de latin dit « vulgaire » (rapporteur, Mlle Mohrmann, de Nimègue) ; Les mythes grecs dans l'art et la littérature (rapporteur, M. Chapouthier) : Les formes de pensée et d'expression dans les provinces d'Occident sous l'Empire (rapporteur, M. Courcelle) ; La stylistique grecque (rapporteur, M. Chantraine) ; La romanisation (pas de rapporteur en titre). Le programme, quoique limité, était vaste et nous permit d'en-

tendre des communications extrêmement variées. Il me paraît injuste et superflu de citer les unes à l'exclusion des autres : superflu, car les Actes du Congrès, qui sont en préparation, donneront rapports in extenso et résumés de communications.

Le prochain Congrès aura lieu dans cinq ans à Copenhague, selon l'invitation qui en fut formulée par le président actuel de la Fédération, M. Carsten Hoëg ; il coïncidera approximativement avec le centenaire de la mort de Madvig.

P. B.

UNE RÉCENTE SYNTAXE GRECQUE

On manquait vraiment en France d'une syntaxe grecque un peu détaillée et surtout un peu intelligente. C'est cette lacune que M. Jean Humbert a voulu combler[1]. Il y avait le plus grand mérite à réaliser pareille entreprise. Chacun sait, en effet, que la langue grecque — c'est-à-dire avant tout la syntaxe grecque — est chose à la fois simple et subtile. Les grands principes généraux de cette syntaxe, les grandes règles, si l'on veut, peuvent s'énoncer en quelques pages ; mais, quand on descend dans le détail des faits, ces faits se révèlent si complexes, si délicatement nuancés et variés, que les grands principes semblent s'émietter, se dissoudre. « On trouve tout en grec », disait jadis notre maître, cet excellent helléniste que fut Émile Bourguet. Si l'on trouve tout, comment donner à de jeunes esprits, à qui l'ouvrage est destiné, le fil d'Ariane qui leur permettra de ne jamais s'égarer en grec, qu'il s'agisse d'un thème ou d'une version?

Le vrai moyen d'y arriver c'est d'être Ariane, je veux dire de se fabriquer soi-même son peloton. Ce livre, dit l'auteur dans son avant-propos, « a d'abord été écrit sous la forme d'un travail personnel d'interprétation, d'une méditation sur les faits de langue ». On ne saurait mieux procéder.

De fait, la valeur de cet ouvrage vient de ce qu'il n'est pas, comme tant d'autres du même genre, la répétition avec quelques variantes de forme ou de disposition du contenu des ouvrages antérieurs, mais qu'il représente le dernier effort d'une intelligence sur une masse de faits diligemment observés, une expérience, une réaction personnelles. Or, l'on sait que rien n'est plus tonique pour l'auditeur (ou le lecteur, c'est tout un) que le sentiment que celui qu'il écoute pense et ne répète pas.

Bien sûr, le système de la *table rase*, qui serait l'idéal, est impossible à pratiquer : on ne peut tout à fait oublier tout ce que l'on a appris soi-même en syntaxe, tout ce qu'on a lu, entendu, tous les traités qu'on est obligé de relire, auxquels on doit même emprunter — M. J. Humbert n'en fait nul mystère — quand on rédige un ouvrage de cette nature. Le tout est de n'avoir aucun parti pris, de prendre le bon là où il se trouve et de laisser le reste.

Les qualités de ce livre sont si évidentes qu'il est presque inutile de les souligner. Tous ceux qui ont pratiqué quelque peu l'ouvrage savent qu'il est très clairement ordonné, dans l'ensemble comme dans le détail,

1. Jean Humbert, *Syntaxe grecque*, Paris, Klincksieck, 1945, 1 vol. in-8°, 397 p.

très justement équilibré dans ses développements, sobres quand la question est simple et claire, plus étendus et insistants quand on aborde les problèmes plus complexes, et surtout pénétrant, s'efforçant à comprendre pourquoi les règles et les usages sont ce qu'ils sont et les illustrant toujours d'exemples nombreux et traduits. On a reproché à cet ouvrage « de nous ramener aux grammaires métaphysiques ». Le reproche est d'un esprit superficiel (ou alors il est très maladroitement formulé). Que peut-il y avoir de plus métaphysique qu'une syntaxe digne de ce nom, que cet effort pour pénétrer la façon dont une langue sait exprimer et enchaîner ses pensées? Que peut-il y avoir surtout de plus métaphysique qu'une syntaxe de la langue grecque, c'est-à-dire de la langue la moins stéréotypée qui soit, la plus souple, la plus vraie? Qui ignore que rédiger un thème grec à partir d'une langue moderne, quelle qu'elle soit, c'est d'abord et avant tout retrouver derrière la construction des phrases et le vêtement des mots, la réalité des idées, la véritable importance de chaque élément de la pensée, la nature du lien véritable qui les unit, le mouvement vrai de la parole et de la pensée? Est-il un exercice plus réellement métaphysique?

Il est donc absurde de reprocher à une syntaxe grecque d'être abstraite, métaphysique. Il est seulement permis de lui reprocher d'être obscure, ou inutilement abstraite. Sur ce point, l'ouvrage en question n'échappe pas à toute critique. Ainsi, parlant de l'optatif de subordination, l'auteur écrit (p. 95) : « Il résulte de ces exemples qu'un optatif — qui ne peut être qu'optatif de possibilité — se substitue dans le passé à une *constatation objective* ou à un *éventuel*. Tout se passe comme si une subordonnée, étroitement liée à une principale passée, voyait ses *constatations* ou son *attente* se dégrader en des *possibles placés hors du temps* : l'optatif de subordination secondaire, c'est un *possible de pure hypothèse.* » Je ne suis pas du tout sûr de saisir la pensée de l'auteur. Peut-on vraiment parler de *dégradation?* L'optatif est-il forcément plus éloigné du réel que l'éventuel? Et, pour reprendre un exemple homérique cité en cet endroit : « Il dormait quand le doux sommeil le prenait » me semble en fait beaucoup plus proche du réel que : « Il dormira quand le doux sommeil le prendra », où le grec emploierait l'éventuel.

De même, la définition de la vraie valeur de l'indicatif aoriste est d'une obscurité redoutable : « Si l'aoriste est le plus *objectif* des temps du verbe, cette objectivité est secondaire et, elle aussi, *négative*. Soutenir que l'aoriste exprime directement le « momentané », c'est parler comme si le grec pouvait *immédiatement* considérer l'action de façon *objective*, telle que la *réalité* la lui fournit : cette *objectivité relative*, ce n'est autre chose que le *rejet des conditions subjectives de la durée ou de l'achèvement* » (p. 120). De telles réflexions éclairent-elles vraiment le difficile problème de la valeur fondamentale de l'aoriste? Je ne le crois guère. De fait, si, à travers les différents chapitres du livre, le lecteur rassemble

tout ce qui a trait à l'aoriste, il sera fort désemparé pour se faire une idée générale de ce temps. Il doit bien y avoir cependant une notion unique à la base de ce temps-là. Je ne sais pourquoi les grammairiens répugnent à dire ce qui me paraît être la vérité : cette notion est celle de *résultat*. Je ne vois qu'elle qui puisse couvrir tous les emplois de l'aoriste à tous les modes, qui puisse rendre compte de ce fait que ce même aoriste s'emploiera dans des propositions comme celles-ci : « Il fut roi trente ans », « Il devint roi en telle année », « On ne règne jamais sans peine », « Règne », « Fais cela afin de régner », « Il est capable de régner », « Il est mort après avoir régné trente ans ».

Heureusement l'obscurité, par excès d'abstraction, de la règle générale est souvent rachetée par la clarté des exemples fournis et de leur commentaire. Ainsi, p. 189, exposer que les verbes qui impliquent un *contact avec la réalité* se construisent avec le participe et que « *à moins que cette réalité ne se vide de son contenu effectif, il n'y a pas d'autre construction possible* », c'est assurément être obscur. Mais à la page suivante opposer « Personne ne pouvait l'empêcher de se rendre grotesque » et « Il empêcha les rhapsodes de concourir », en ajoutant : « On a l'*infinitif* quand il s'agit, non d'*actes réels* qu'on arrête, mais d'une *possibilité générale* qu'on entrave », c'est, cette fois, parler clair.

La théorie de l'*aspect* verbal, exposée aux pages 110 sqq., est loin, elle aussi, d'être entièrement limpide. Cette théorie, à laquelle les grammairiens d'aujourd'hui tiennent beaucoup, me semble, en vérité, ne pas être au point. Peut-on d'ailleurs parler seulement d'*aspect* verbal, toujours au singulier, et ne vaudrait-il pas mieux dire : *les aspects*? Car enfin qu'a de commun l'opposition *duratif-ponctuel* avec l'opposition *déterminé-indéterminé* ou l'opposition *subjectif-objectif*?

D'une manière générale, J. Humbert a peut-être un peu trop cédé à la séduction des théories des linguistes. Or, les linguistes ne sont pas toujours des guides très sûrs quand il s'agit de syntaxe. J'en citerai pour exemple l'exposé sur le futur (p. 113). L'auteur nous y déclare que : « le futur grec n'est pas une *réalité future*... : il ne représente qu'une *virtualité qui tend à se réaliser dans le présent* ». Et la source de cette formule assez hermétique est fournie aussitôt en note : « Dans la terminologie de M. Guillaume, le futur grec est afférent au présent — se dirige, pour ainsi dire, vers lui — tandis que les futurs, en latin ou en français, sont efférents, c'est-à-dire s'en éloignent. » Je ne sais si le pathos de M. Guillaume a un sens (j'en doute beaucoup) ; mais, à lui en supposer un, ce sens est mensonger. Et ce qui m'afflige c'est que J. Humbert le sait aussi bien que moi. J. Humbert sait aussi bien que moi que, lorsque Homère, parlant de Calchas, dit en A 70 qu'il « connaissait ce qui est, ce qui sera, ce qui fut »

ὃς ᾔδη τά τ' ἐόντα τά τ' ἐσσόμενα πρό τ' ἐόντα

il n'y a absolument aucune différence entre le futur grec et le futur latin ou français. Tous les Messieurs Guillaume du monde ne changeront rien à cela.

C'est encore par je ne sais quelle coquetterie envers la linguistique que J. Humbert a cru bon — rarement, c'est vrai — de faire appel au sanscrit, voire au lithuanien ou au hittite. Le bienfait pour le lecteur sera faible. Pourtant, je ne puis résister au plaisir de transcrire ici une phrase sanscrite citée par l'auteur : « yadi putra na jāyethā mama, çokāya ». Cela signifie : « si toi, mon fils, tu n'avais pas été engendré pour mon tourment ». Et l'on conviendra volontiers que le sanscrit est une langue d'une euphonie charmante. Le grec moderne, lui, est plus indiscret. La place qui lui est faite dans une syntaxe qui n'a rien d'historique est surprenante. Le recours au grec moderne peut très utilement servir dans un petit nombre de cas à montrer la force et la pérennité de certains usages de la langue grecque antique. Quand on dit aujourd'hui à un manœuvre grec — l'exemple est d'Ém. Bourguet ; il est excellent, vécu et vivant — « Retourne cette pierre », il faut prendre soin de le lui dire à l'aoriste, et non au présent, sous peine de le condamner (à son grand effroi) au supplice de Sisyphe. Mais telles remarques de J. Humbert sur l'évolution du génitif ou du vocatif n'ont rien à faire avec le sujet et sont des ornements postiches.

Plus fâcheuse me paraît la tendance que montre quelquefois l'auteur à céder à l'esprit de système. Ainsi il affirme partout au cours de son ouvrage et avec insistance que *le grec n'exprime jamais le temps relatif*. La théorie est exposée avec une grande netteté et une grande force aux pages 137 et suivantes. Je crois que J. Humbert a raison *en principe ;* ainsi, par exemple, le subjonctif aoriste employé dans une temporelle, une relative ou une hypothétique dépendant d'une principale au futur n'indique pas par lui-même et originellement l'antériorité relative. Il n'en est pas moins vrai que, *par la force même des choses* et suivant leur pente naturelle, cet aoriste de la subordonnée *a tendu à se différencier temporellement du présent* (qu'on pouvait y employer aussi), et, s'opposant au futur de la principale, à marquer finalement l'antériorité relative. On pourrait aisément alléguer bien des cas où la seule valeur d' « aspect » ne saurait vraiment expliquer l'emploi de l'aoriste.

On regrette d'autant plus pareille rigidité dogmatique que ce ne sont ni la finesse ni la souplesse qui manquent à l'auteur. Sur la question si délicate de l'emploi de οὐ et de μή en grec, il a écrit des pages qui sont à la fois parfaitement claires et parfaitement nuancées, en un mot, parfaitement justes[1].

1. On aurait dû dire cependant, au § 537, qu'un *concept négatif* (si général soit-il) comporte au moins aussi souvent la négation οὐ que la négation μή : *zéro* se dit aussi bien οὐδέν que μηδέν ; à des formations comme *non-valeur*, *non-être*, *non-recevoir*, le grec répond très

Dans le détail, il est permis de n'être pas toujours d'accord avec les conceptions de J. Humbert. Je ne voudrais relever ici que quelques opinions qui me semblent discutables ou soumettre quelques doutes.

Ainsi je ne saisis pas pourquoi, après avoir dit, au début de la page 100, que l'infinitif sans article est couramment en rapport avec des verbes « le plus souvent avec un sens de *finalité* », on écrit, au milieu de cette même page : « En réalité, il n'y a aucun rapport entre ces infinitifs [ceux qui suivent des verbes signifiant *donner*, *choisir*, ou des verbes de mouvement] et la *finalité*, qui implique un effort vers le but proposé. Il n'y a pas plus de finalité dans ces infinitifs que dans notre tournure : « venir chercher », qui, elle aussi, équivaut à « venir pour chercher ». Si, par une délicatesse qui me semble excessive[1], on récuse le terme de *finalité* pour qualifier semblables emplois, qu'on le bannisse alors complètement, et qu'on s'explique plus nettement.

Ce qui est exposé, au § 374, de la construction des verbes de *perception auditive*, et qui est d'ailleurs conforme à l'enseignement traditionnel, me semble radicalement faux. L'emploi du *génitif* ou de l'*accusatif* après de tels verbes n'est pas du tout déterminé par le fait qu'on considère « la *personne* dont émane le bruit » ou « le *bruit* lui-même ». Si l'on regarde les textes sans prévention, on constatera que pareille règle se trouve vérifiée une fois sur deux, pas davantage. Elle est donc imaginaire[2]. Comme le dit fort justement J. Humbert lui-même, à la page suivante, « le génitif partitif servait naturellement à l'expression de l'*ouïe* ». Il reste donc seulement à expliquer pourquoi un verbe d'audition peut régir en grec l'accusatif et non le génitif. Les textes répondent très clairement : le grec abandonne le génitif partitif pour la rection accusative lorsqu'il tient à souligner qu'il y a *plus* qu'une participation de l'oreille à une vibration sonore. Si Homère écrit en Δ 455 δοῦπον ... ἔκλυε ποιμήν, c'est qu'il ne veut pas dire : « le pâtre entendit un bruit » (comme traduit J. Humbert), mais « le pâtre entend le bruit (que font deux torrents qui confluent) », et que le poète veut suggérer par là le sentiment d'effroi ressenti par ce berger des montagnes. Sinon Homère eût employé, comme ailleurs, le génitif normal : Π 76 οὐδέ πω Ἀτρεΐδεω ὀπὸς ἔκλυον « mon tympan n'a pas encore été frappé du son de la voix du fils d'Atrée ». C'est pour les mêmes raisons qu'Hector, voulant soumettre

normalement par οὐ, quel que soit le genre de mot qui suit, quel que soit le mode, s'il s'agit d'un verbe. Voilà pourquoi l'exemple d'Eur., *Méd.*, 73, cité p. 364, n'a rien d' « insolite ».

1. Par un raffinement analogue, J. Humbert refuse d'accorder jamais la valeur *réfléchie* à la voix moyenne (p. 73-74). Mais, s'il a tout à fait raison d'affirmer que la valeur *réfléchie* n'est pas du tout la valeur fondamentale du moyen, il n'en demeure pas moins vrai que certains verbes, dans certains cas, ont très naturellement au moyen un sens qui est l'exact équivalent de celui de notre *réfléchi ;* déclarer que λούομαι ne signifie pas du tout *je me baigne*, mais *j'accomplis l'action de baigner par rapport à moi*, qu'est-ce faire d'autre, en réalité, que de rendre très précisément la valeur *réfléchie* d'un verbe?

2. Je ne sais si elle est réelle en védique, comme J. Humbert nous l'affirme ; il faudrait y aller voir.

aux Troyens et aux Grecs la proposition que vient de lui faire Alexandre d'un combat singulier entre Ménélas et lui, s'écrie, Γ 85 sq. :

« Κέκλυτέ μευ, Τρῶες καὶ ἐυκνήμιδες Ἀχαιοί,
μῦθον Ἀλεξάνδροιο. »

« Écoutez-moi, Troyens, Achéens aux bonnes jambières ; écoutez bien ce que dit Alexandre. » Le grec n'a pas besoin, comme le français, de répéter le verbe ; le simple changement de construction suffit à montrer que les deux compléments sont de *valeur* différente : d'une part : « Ouvrez-moi vos oreilles », d'autre part : « Pénétrez-vous bien de la proposition d'Alexandre (et dites ce que vous en pensez). »

Le chapitre x, sur les *prépositions et préverbes*, est, à juste titre, fort développé ; mais, d'une part, il s'embarrasse dès son départ et au cours de son développement de distinctions et de complications qui semblent bien inutiles, parfois même futiles, mais encore il manque une belle occasion de signaler un idiotisme très fréquent de la langue grecque, qui, à ma connaissance, n'a jamais été bien clairement défini par les grammairiens. A quoi bon déclarer (après d'autres) que le terme de *préposition* est « assez malencontreux »? Il dit, au contraire, assez bien ce qu'il doit dire et qui est presque constamment vrai. A quoi bon ajouter que « l'emploi de ce terme conduit à creuser un fossé entre *préposition* et *préverbes* »? Le fossé n'existera que si on prend soin de le creuser. C'est un linguiste, notre regretté collègue Cuny, qui a inventé le mot « préverbe » ; et il n'en était pas peu fier. Il n'avait sûrement pas entendu « creuser un fossé » entre prépositions et préverbes, mais simplement souligner l'emploi si fréquent de ce qu'on nomme préposition en fonction non pas de *pré-nom* (si j'ose dire), mais de *pré-verbe*. Les deux termes jumeaux répondent à un besoin et J. Humbert a intitulé son chapitre « Prépositions et préverbes ».

En revanche, c'est assurément créer une terminologie malencontreuse que de distinguer (p. 328-329) entre préverbes « *pleins* » et préverbes « *vides* », puisqu'on applique ce terme de « *vide* » précisément à l'emploi le plus *plein* de sens des préverbes : celui, si fréquent, où, dans un verbe composé, le préverbe contient l'idée de l'action essentielle, le verbe même n'indiquant que les voies et moyens de cette action ; on ne me fera jamais dire que dans καταβοάω, *abrutir à force de cris*, dans τὰ μὲν πολίων ἐξεπράθομεν, *ce que nous avons tiré du sac des villes* (A 125), dans ἀποικοδομεῖν, *fermer par une bâtisse* (Ar., *Paix*, 100), dans κατερραθυμημένα, *perdus par votre nonchalance* (Dém., 1° *Phil.*, 7), dans ἐξαιτησαμένη, *ayant tiré d'affaire par ses prières* (Xén., *An.*, I, 1, 3), et dans cent mille autres cas semblables le préverbe soit « vide ».

Au § 340, à propos de certains emplois de εἰς, l'auteur a manqué — et c'est dommage — l'occasion d'expliquer une précieuse faculté de la langue grecque. On peut la formuler ainsi : *Le grec possède un moyen très*

simple d'exprimer **simultanément** *le mouvement et le repos : à un verbe qui n'exprime pas le mouvement (et qui peut être sous-entendu), il joint soit une préposition (ou une construction de la préposition), soit un adverbe qui exprime le mouvement.* Dans de pareils cas, qui sont légion, il faudra d'ordinaire deux locutions françaises pour bien rendre la seule locution grecque. En effet, ἐκ et le gén. y équivaut à ἐν et le dat. + ἐκ et le gén. : τοὺς ἐκ τῶν σκηνῶν ... ἐξεῖργον, *ils expulsaient des boutiques ceux qui s'y trouvaient* (Dém., *Cour.*, 169). Cf. τὸν ἐκεῖθεν πόλεμον δεῦρο ἥξοντα, *la guerre qui se fait là-bas quittera ces lieux-là pour venir ici* (Dém., 1º *Ol.*, 15) ; — παρά et l'acc. y équivaut à παρά et le dat. + παρά et l'acc. : εἰ βασιλεὺς παρ' αὐτὸν ὄντα με σύμβουλον ποιοῖτο, *si j'étais chez le grand roi et qu'il me convoquât auprès de lui pour me consulter* (Dém., *Rhodiens*, 7), etc., etc. Il me semble que ce n'est pas un trait indifférent du génie de la langue grecque que de donner ainsi la priorité au mouvement sur le repos[1].

L'ouvrage est bien présenté et correctement imprimé ; les fautes d'impression y sont fort rares (si, p. 13, dans la citation du *Théétète*, ξυμφερέσθην est un barbarisme pénible à lire, p. 297 bas διὰ τέλος se rectifie aisément en διὰ τέλους, de même qu'on restitue sans peine le mot sauté à la ligne 2 de la p. 263), mais les paragraphes voisins du § 250 ont sûrement subi, en dernière heure, des remaniements ou ajouts qui ont modifié leur numérotation, tandis que dans les renvois à ces paragraphes on conservait leur numérotation primitive, qui ne répond plus à la réalité. L'index est incomplet ; on n'y trouve pas de rubriques *Adjectifs*, *Attraction*, *Genre*, *Interrogation*, *Locatif*, *Neutre*, *Pronoms*, par exemple ; et ces oublis correspondent parfois à des lacunes véritables de l'ouvrage.

Surtout les exemples auraient besoin d'être revus avec grand soin : quelques-uns sont mal choisis, plusieurs sont traduits de manière contestable si on se réfère au texte et au contexte[2]. Enfin, la rédaction n'est pas toujours à l'abri de toute critique. Je ne parle pas de certains titres courants abrégés jusqu'à l'incorrection (*Verbes au génitif partitif*, *Verbes au génitif ablatif*), mais l'exposé même gagnerait parfois à être modifié. Ainsi, § 381, parler d'un *accusatif de but dirigé*, c'est malmener la langue française ; heureusement, l'exemple auquel cette locution est

1. Ce qui n'empêche pas d'ailleurs, on le sait, que, quand un état de repos *fait suite* au mouvement, le grec fasse volontiers l'inverse ; à côté de cas comme τρέφειν ἐς τὰ ποίμνια *emmener dans ses bergeries et y élever* (Hdt. II, 2), nombreux sont les exemples du type ἐν γούνασι πίπτειν ; tout dépend du moment de l'action auquel l'esprit s'attache davantage. Mais, quand l'état de repos *précède* le mouvement, on peut dire que la construction de mouvement est de règle.

2. Le paragraphe 104 contient une erreur surprenante sur des faits du premier chant de l'*Iliade*. Jamais Agamemnon n'a « proposé à Chrysès de mettre à flot une embarcation pour lui apporter des réparations ». Les exemples choisis sont d'ailleurs malheureux, car, si le poète (en Ξ 79) a bien employé le *moyen* en parlant de mettre à flot toute la flotte achéenne, trois vers plus haut il employait l'*actif*...

jointe est si merveilleusement expressif (« les rapports en vue de la procréation ») que tout lecteur comprendra bien que ce n'est pas le but qui est dirigé. Page 190, le commentaire qui suit l'exemple tiré de l'*Anabase* est si peu intelligible qu'il faut supposer, je crois, la chute de quelques mots.

Mais, après avoir fait toutes ces remarques, parce qu'on les juge fondées, il n'est que juste, il est d'une élémentaire équité de redire que rien n'est plus malaisé que de rédiger une syntaxe grecque ; que celle-ci est un ouvrage qui fait le plus grand honneur à son auteur et à l'hellénisme français ; qu'un pareil livre, s'il ne peut rendre que des services médiocres à des étudiants qu'il effarouchera et déroutera trop souvent[1], en rendra de très grands aux hellénistes de profession, parce que, n'éludant aucune des vraies difficultés de la langue grecque, il oblige, de toute nécessité, à réfléchir sur tous les problèmes profondément et jusqu'au bout.

JEAN AUDIAT.

1. On sait que, depuis l'édition de la *Syntaxe grecque* de J. Humbert, est parue en France une autre syntaxe grecque, celle de M. Bizos (Paris, Vuibert, 1947, 1 vol. in-8°, 271 p.). Conçue dans un esprit tout différent et présentée sous une forme tout autre, cette syntaxe se recommande par sa clarté (aussi bien de typographie que de plan), la sobriété de ses formules, l'abondance de ses exemples, son caractère complet, malgré son faible volume ; en deux mots, par sa netteté et sa commodité. Elle rendra — elle rend déjà aux étudiants de nos Facultés, qui sont unanimes à la louer — les plus grands services, notamment pour la confection des thèmes. Et plus d'un helléniste de profession feuillettera, pour son usage propre, ce petit livre aisé à manier et d'un vert succulent.

LA DATE DU *SATIRICON*

A PROPOS D'UNE PALINODIE

M. Marmorale, qui, en 1937, avait soutenu contre les attaques de Paoli la thèse traditionnelle d'un Pétrone néronien, vient, dix ans après, de se rétracter officiellement[1]. Il ne croit plus que l'auteur du *Satiricon* ait vécu et écrit sous le règne de Néron. Il s'est persuadé que l'œuvre date de la fin du IIe siècle ap. J.-C., voire du début du IIIe, et il essaie de nous faire partager sa conviction. On ne peut qu'applaudir à la franchise et au courage de cette tentative, même si, à la réflexion, on finit par résister à l'enthousiasme et à l'éloquence de M. Marmorale. Il n'est jamais indifférent de repenser un problème, fût-il considéré comme définitivement résolu.

La thèse de M. Marmorale n'est certes pas nouvelle ; Niebuhr, dès 1822, Paoli, et d'autres, ont voulu, eux aussi, abaisser le *Satiricon* jusqu'au temps des Sévères. Mais, si leurs résultats concordent avec ceux de M. Marmorale, les méthodes sont entièrement différentes : ce nouveau livre ne tente nullement de réhabiliter des démonstrations discutées et réfutées victorieusement à plusieurs reprises — et par M. Marmorale lui-même. Des arguments entièrement neufs sont apportés, l'argumentation s'appuie sur une étude directe et originale du roman. On ne saurait refuser à l'auteur le mérite de posséder une information presque exhaustive sur un sujet encombré d'une énorme bibliographie ; il a lui-même donné de la *Cena* une édition critique et commentée[2] qui révèle le sérieux de sa préparation. Et, cependant, malgré ces qualités évidentes, cet excellent livre, vivant, passionnant parfois, ne nous a pas semblé devoir emporter la conviction, et nous croirions volontiers, peut-être un peu témérairement, que l'auteur, au fond de lui-même, n'a pas renoncé à tous ses doutes ni renié aussi complètement qu'il le croit ses opinions primitives.

L'introduction expose avec beaucoup de force les raisons qui rendent « souhaitable » une datation basse du *Satiricon* ; dans le grand silence qui commence à planer sur la pensée romaine après le siècle des Antonins, il serait précieux d'entendre une voix comme celle de Pétrone, et, sans doute, ne peut-on que s'associer au vœu fervent et pieux de M. Mar-

1. E. V. Marmorale, *La Questione Petroniana*, Bari, Laterza et fils, 1948, 1 vol. in-8°, 332 p.

2. Le *Commentaire* de Perrochat, cité dans la bibliographie de l'édition (sur celle-ci, cf. *R. É. A.*, LI, p. 367), n'est pas utilisé ni cité dans la *Questione Petroniana*. Il aurait peut-être pu donner à M. Marmorale des conseils de prudence philologique.

morale. Mais que notre désir ne nous fasse pas illusion et ne nous incline pas à trop de complaisance envers les arguments dont on usera pour nous persuader. Le caractère unique, voire miraculeux, de ce témoignage, si M. Marmorale a raison, devrait suffire à nous mettre en garde et à redoubler notre vigilance. Mais il y a plus ; admettons un instant que le *Satiricon* nous reporte vraiment au temps des Sévères et interrogeons-nous sur le contenu « documentaire » du roman. Malgré les ingénieuses remarques de M. Marmorale sur les coutumes du IIe siècle et leurs « analogues » dans la *Cena*, le bilan reste mince. Il est singulier, par exemple, que n'apparaisse, dans le *Satiricon*, aucun des grands courants mystiques qui travaillent alors le vieux monde romain. On nous dit que les *Métamorphoses* d'Apulée sont antérieures au *Satiricon*. Mais les *Métamorphoses* se terminent sur une épiphanie isiaque dont on chercherait en vain l'équivalent chez Pétrone. Ou bien opposera-t-on au XIe livre d'Apulée la magie dérisoire et burlesque des vieilles femmes ivres autour de l'autel de Priape?

A vrai dire, M. Marmorale, conscient de cette insuffisance à peine voilée de sa thèse, tente bien de découvrir une allusion mithriaque dans le nom du gladiateur Pétraitès, favori de Trimalchion : tentative désespérée — et, le mot fût-il autre chose qu'un simple adjectif ethnique, tentative dont le résultat est bien mince. Ainsi, au temps où se dressent un peu partout dans l'Empire des monuments à la gloire des divinités orientales, au temps où d'innombrables dédicants leur consacrent des inscriptions inspirées par une foi ardente, Pétrone n'aurait même pas songé à les mentionner explicitement dans son œuvre? En réalité, ces affranchis syriens, ces Campaniens — dont les compatriotes sont, au temps des Sévères, les zélateurs par excellence des nouveaux dieux — témoignent, en face des problèmes religieux, d'un conservatisme sceptique et quelque peu ironique. Les convives de Trimalchion ne savent que vanter la puissance éprouvée des dieux officiels, dans les grandes occasions (par exemple, lorsqu'il s'agit de faire pleuvoir, au plus fort d'une sécheresse). Quant aux pratiques d'initiation, elles sont abandonnées à la canaille. On parle de magie, mais c'est pour conter une histoire de loup-garou et se divertir à table. Un point, toutefois, est abordé plus sérieusement, et personne, au *triclinium* de Trimalchion, ne semble douter que le sort des humains et de leurs empires ne soit commandé par les astres. Tous ces traits conviennent mieux à la pensée d'un sénateur « philosophe » de la fin du Ier siècle — à un Tacite, si l'on veut — qu'à un contemporain de Sévère Alexandre ou d'Élagabal — à moins d'admettre que Pétrone ne fût, en ce temps, un penseur attardé et singulièrement rétrograde. Mais alors, à quoi bon le rajeunir?

La démonstration qui se révélait impossible dans le domaine de la religion, M. Marmorale l'a tentée dans celui de la rhétorique. Il prétend, non sans habileté, que le style oratoire stigmatisé par Agamemnon

n'est pas la déclamation scolaire de Sénèque le Rhéteur ou de Quintilien, mais bien la « seconde sophistique », dont le triomphe, nous dit-il, oblige à descendre l'œuvre au second siècle. Nous permettra-t-on d'avancer que, sur ce point, les affirmations de M. Marmorale sont un peu hâtives? Ce paragraphe de son livre suit l'exposé de A. et M. Croiset, dans le cinquième volume de leur *Histoire de la littérature grecque*. Mais peut-être M. Marmorale aurait-il pu avoir recours, sur ce problème en effet capital, à des guides plus modernes. Il aurait sans doute renoncé à établir une opposition radicale entre la rhétorique « classique » et la seconde sophistique. Les notions d'*asianisme* et de *sophistique* ont été, depuis A. et M. Croiset, analysées, critiquées et précisées. Nous pensons, par exemple, à l'*Aelius Aristide* de M. A. Boulanger, qui évite soigneusement, et à raison, de considérer la déclamation d'apparat « asiatique » comme une invention datant de Domitien. Pourquoi, de plus, rajeunir Nicétès de Smyrne et, contrairement à l'opinion courante, l'enlever au règne de Néron? Sous Domitien, le rhéteur Isée ne fait pas figure de novateur, mais de virtuose. Enfin, comment nier sérieusement que la discussion entre Encolpe et Agamemnon ne reprenne les problèmes de la rhétorique traditionnelle et ne soit illustrée au mieux par les *Controverses* de Sénèque le Rhéteur, beaucoup mieux que par les *Éloges* ou les *Imagines* de Fronton. Quel avantage y aurait-il à soutenir que ces problèmes, qui préoccupaient Tacite en sa jeunesse, et ce débat sur les causes de la décadence qui frappe l'art oratoire étaient encore actuels au temps des Sévères? Cela enrichit-il vraiment notre connaissance de la pensée romaine? Mieux vaut encore le silence que la stagnation dont témoignerait le roman pétronien s'il appartenait réellement à cette époque !

Peut-on nier, enfin, que le poème de la *Guerre civile* ne nous reporte, lui, indiscutablement, aux controverses qui ont accompagné la parution de la *Pharsale*? Sans doute, à la rigueur, le souvenir des luttes qui précédèrent et permirent l'établissement de la dynastie julio-claudienne peut-il avoir été toujours vivant au début du IIIe siècle. Mais pourquoi le choisir par excellence comme sujet d'épopée? Depuis César, les armes romaines avaient connu d'autres triomphes ; les campagnes de Trajan et d'Hadrien, celles de Marc-Aurèle ont agrandi l'Empire. Or, lorsqu'il s'agit des Parthes, Pétrone ne connaît encore (ou du moins ne mentionne) que le désastre de Crassus. Les dieux mêmes, si bavards en d'autres endroits, se taisent sur cet avenir glorieux. Eumolpe parlerait au temps de Néron que son poème ne serait pas différent de ce qu'il est[1]. Curieuse permanence que ce retour perpétuel des mêmes préoccu-

1. M. Marmorale ne pouvait naturellement connaître l'intéressant article de M. Grenade, *Un exploit de Néron*, *R. É. A.*, 1948, p. 272-287, qui tente (avec vraisemblance, croyons-nous) de trouver, dans le chap. 120 du *Sat.*, un écho des travaux néroniens. De toute

pations, à plus de cent cinquante années de distance ! Ou bien y aurait-il, chez Pétrone, la volonté bien arrêtée d'être « inactuel »?

M. Marmorale est contraint de reconnaître, à plusieurs reprises, que l'atmosphère générale du roman évoque beaucoup plus les *Vies* de Suétone que celles de l'*Histoire Auguste* : « Pétrone, dit-il, a emprunté beaucoup de traits aux biographies des Empereurs, et surtout à celle d'Auguste, pour les attribuer à ses héros » (p. 89). C'est, par un étrange détour, réintroduire dans le *Satiricon* ce qu'on vient de lui ôter et admettre que ce « roman sévérien » témoigne, en réalité, de l'atmosphère spirituelle, religieuse et morale de la Rome julio-claudienne. Mais, alors, pourquoi un Pétrone « sévérien » se serait-il aussi délibérément évadé de son temps, pourquoi aurait-il évoqué avec cette persistance des temps révolus, et laissé transparaître seulement à son insu des « indices » qui nous renseigneraient sur l'époque réelle de son activité?

Avec beaucoup d'ingéniosité, M. Marmorale s'attache à démontrer que Pétrone a bien voulu écrire cette œuvre composite, irréelle, et l'a conçue en dehors du temps et de l'espace. Oublions un instant ce qu'une telle intention aurait d'insolite dans un roman « réaliste » par excellence, et examinons si vraiment Pétrone, soucieux ailleurs du détail *vrai* jusqu'à la minutie, a créé malgré cela un univers de fantaisie. M. Marmorale a écrit, pour le démontrer, un curieux chapitre, dans lequel il s'efforce de souligner l'incohérence des indices susceptibles, à première vue, de situer la *Cena* dans un moment précis du temps. Nous voyons, par exemple, dit-il, les esclaves de Trimalchion verser sur les mains des convives de l'eau glacée (*aquam niuatam*, 31, 3). Serions-nous en été? Un peu plus loin (41, 11), un personnage se plaint du froid. Serions-nous en hiver? Dans l'antichambre de l'hôte, une affiche apprend à chacun que celui-ci « dînera dehors » le 30 et le 31 décembre. Serions-nous en ce mois? Pourtant, le « journal officiel » tenu par l'intendant cite des événements remontant au 26 juillet. Le premier personnage rencontré par les convives sur le seuil est le portier, occupé, selon M. Marmorale, à « écosser des pois » (*purgare pisum*, 28, 8) ; mais, ailleurs, on sert simultanément des « prunes syriennes » (*Syriaca pruna*, 31, 11) et des grains de grenade. Or, c'est seulement en octobre que peuvent coexister ces deux fruits : à ce moment, les petits pois campaniens ont été cueillis depuis longtemps ! Que dire de la figue d'Afrique (*ficus Africana*, 35, 3), qui nous reporte en juillet? Et des plaintes de Ganymède, qui déplore la sécheresse (44, 2)? Confusion, contradictions, dit M. Marmorale. Pétrone aurait accumulé des traits inconciliables ; le festin de Trimalchion et le roman tout entier se passent au pays des

façon, il est difficile de croire que la *Pharsale*, au temps des Sévères, appartînt encore à l'actualité littéraire au point de donner lieu à une « *retractatio* » aussi minutieuse.

Fées, où toutes les saisons sont mêlées, comme au jardin du bon roi Alcinoos.

Pourtant, ces contradictions sont-elles bien réelles? Les « prunes de Syrie », par exemple, qui figurent sous le gril où sont déposées des saucisses, représentent le charbon de bois dont les grains de grenade sont les braises. Noires, par conséquent, elles ne sont pas des prunes fraîches, mais des pruneaux séchés, accessibles en toute saison. La figue africaine ne peut-elle, de même, être une figue sèche, fruit d'hiver par excellence, comme la grenade? Pourquoi, aussi, affirmer que *purgare pisum* désigne l'écossage des gousses vertes et non le tri des pois secs, occupation hivernale du portier oisif? L'eau « glacée » — ou plutôt l'eau « neigée », ce luxe que Néron réservait à la boisson, ne peut-elle légitimement servir à des ablutions, pour lesquelles, plus loin, on utilisera le vin? Même en plein hiver, dans une salle chauffée (et nous savons que les maisons romaines n'ignoraient pas les hypocaustes), ce n'est point là une insulte aux convives ou une plaisanterie déplacée ; l'eau pure serait trop simple, dans cette fastueuse demeure, même pour se purifier les doigts ; il y faut, chez Trimalchion, la boisson impériale. La sécheresse, enfin, n'est pas le privilège de l'été ; celle d'hiver est un fléau redouté des laboureurs qui préparent les semailles. Rien n'empêche donc d'admettre que la *Cena* se déroule en décembre, ou peut-être en janvier. Tout conspire, au contraire, à donner cette impression, et, si les *acta* du domaine relatent les événements de juillet, c'est qu'ils sont de six mois en retard, pour des raisons évidentes[1].

Il nous est impossible ici de suivre M. Marmorale dans toutes ses analyses. Certaines sont subtiles, d'autres montrent justement l'insuffisance de certains arguments en faveur de la thèse traditionnelle (et nous abandonnons bien volontiers à sa critique l'idée que le rapprochement du Carpus, esclave de Néron, avec l'homonyme cher à Trimalchion soit vraiment concluant), mais nous ne pensons pas qu'une seule parvienne à des résultats tout à fait probants et définitifs. Successivement, des « confirmations » sont demandées à tous les domaines : linguistique, comparaison de textes, métrique même, et il faudrait un gros livre pour discuter un à un les articles de cette dialectique passionnée. Nous nous bornerons à quelques exemples.

C'est ainsi que M. Marmorale étudie les « correspondances » entre le *Satiricon* et les œuvres datées : Martial, Stace, etc. Mais, trop souvent, les affirmations remplacent les preuves, difficiles en pareille matière. A la lumière des remarques judicieuses présentées par M. E. Löfstedt[2],

1. On remarquera que six mois est précisément le délai dans lequel Trimalchion entend être informé des événements marquants de son domaine. Il y a dans ce décalage temporel une notation destinée à souligner la « grandeur » du personnage et l'immensité de son pouvoir.

2. *Reminiscence and Imitation*, *Eranos*, XLVII.

sur des problèmes analogues, il est malaisé de soutenir que l'épigramme III, 82, de Martial est la *source* de Pétrone — que pourrait-elle être d'autre si elle ne résulte pas du *Satiricon*? Trop de rapprochements précis empêchent d'admettre que l'un des deux textes n'ait pas agi sur l'autre. Mais, si Pétrone est postérieur à Martial, il faut que *toute* la *Cena* ait été inspirée par ce petit poème, et jusqu'au nom de Trimalchion. Il faudrait donc que Pétrone ait procédé à une véritable amplification d'élève : est-ce là cette « création poétique » que M. Marmorale revendique si souvent pour son auteur? Au contraire, tout devient naturel si l'on remarque que les traits accumulés par Martial dans son épigramme dessinent peu à peu un personnage dont la silhouette, de vers en vers plus précise, évoque à l'esprit du lecteur le héros de Pétrone : la « pointe » de l'épigramme apporte finalement la solution de cette véritable énigme littéraire, en nommant celui que l'on a déjà reconnu, Malchion, l'affranchi syrien grossier et vaniteux.

Nous avouons ne pas avoir bien compris l'analyse rythmique d'un passage tiré du chapitre 101 (p. 295), qui prétend retrouver presque à chaque mot du récit l'un des trois *cursus* rythmiques. La même méthode appliquée à Sénèque, ou à tout autre que l'on voudra, donne des résultats presque identiques, car il nous a semblé (à tort, peut-être) que M. Marmorale, dans sa notion de *cursus*, ne faisait pas entrer la considération du nombre de syllabes des mots. Il en résulte que toute succession de polysyllabes entre fatalement dans sa définition. Par exemple, il est curieux de donner comme exemple de *cursus planus* le groupe « *inquit Giton* », s'il est vrai que les mots de deux syllabes sont exclus du *cursus*[1]. Si l'on admet de pareilles licences, la prétendue clausule se retrouvera partout. La surabondance même de la « preuve » administrée par M. Marmorale aurait dû le mettre en garde contre sa méthode.

Il en est de même des arguments linguistiques. Toutes les expressions « populaires » du roman se laissent aussi bien rapprocher de passages empruntés à Sénèque, voire à Plaute, qu'à Fronton. Nous ne pouvons que constater une fois de plus la permanence de la langue parlée indépendamment du latin littéraire. M. Marmorale a raison de souligner que le fond linguistique du *Satiricon* est uniforme et que tel ou tel personnage ne parle pas « mieux » que tel autre. Seulement, de loin en loin, l'auteur met quelques « accents » pour caractériser celui-ci ou celui-là. Faut-il en conclure que les vulgarismes appartiennent à Pétrone lui-même et ne peuvent, par conséquent, prouver qu'une chose, l'époque relativement tardive où fut composé le roman? Mais qui pourra sou-

1. Cf. M. G. Nicolau, *L'origine du Cursus*, Paris, 1930, p. 2 et suiv. On sait l'obscurité de ces problèmes, seulement entrevus de nos jours, concernant le rôle joué par le mot comme unité rythmique en latin — du vers saturnien au *cursus*, en passant, naturellement, par la métrique des comiques, voire celle d'Horace.

tenir que Pétrone n'ait pas voulu avoir recours sciemment, et pour tous ses personnages, à la langue *parlée*, alors précisément qu'un Fronton, dont on le rapproche, s'efforçait d'employer la langue littéraire? Il est impossible de dater même à un siècle près l'apparition d'un tour ou d'une expression : à ne juger que par les critères stylistiques, Flaubert (de *Bouvard* et *Pécuchet*) n'apparaîtrait-il pas plus *moderne* qu'Anatole France?

On mesure, à la longueur de ces réflexions, l'importance de l'ouvrage présenté par M. Marmorale. Trop de remarques y sont accumulées pour que l'on puisse, en quelques pages, espérer en donner une idée suffisante. Quiconque abordera le problème à nouveau devra d'abord réfuter M. Marmorale : la tâche ne sera sans doute pas impossible, elle sera délicate, et l'on y gagnera de ne pas se laisser paresseusement entraîner par le courant trouble des idées reçues, et cela peut-être suffit à justifier la tentative de M. Marmorale.

Pierre GRIMAL.

A PROPOS D'UNE CONTROVERSE SUR THÉOGNIS (237-254)

La rédaction de la *Revue des Études Anciennes* a reçu la lettre suivante qu'elle croit bon de faire connaître à ses lecteurs :

Genève, le 14 avril 1951.

Monsieur le Rédacteur,

Il peut arriver que l'opinion d'un homme du métier présente quelque intérêt dans une controverse philologique.

Georges Méautis (*Revue des Études Anciennes*, 1949, p. 16-23) a affirmé l'authenticité des vers 237-254 de Théognis et celle-ci fut niée par Jean Carrière (*Revue des Études Anciennes*, 1950, p. 11-17). Or, le principal argument de ce dernier est que le mot αὐλίσκος « petite flûte » ne peut dater du VIe siècle. D'autre part, Hérodote, I, 17, dit qu'il existait à l'époque d'Alyatte, donc au début du VIe siècle, des flûtes ayant le ton de la voix féminine, d'autres le ton de la voix des hommes. Les premières, de toute évidence, devaient être plus petites que les secondes, car (le simple aspect des tuyaux d'orgue dans une église suffit à le montrer) plus l'instrument est petit plus le son est aigu. Cela est si vrai qu'il existe des flûtes à becs, ou flûtes douces, que l'on appelle soprano, alto, ténor ou basse, car la hauteur de leur ton suit précisément celui de la voix humaine, et c'est une curieuse correspondance au passage d'Hérodote cité plus haut.

Ainsi donc, à mon avis, le principal argument apporté par Jean Carrière contre l'authenticité des vers de Théognis ne saurait avoir beaucoup de poids.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

André Pépin,
Professeur de flûte au Conservatoire de Genève.

BIBLIOGRAPHIE

Cl. F. A. Schaeffer, *Ugaritica II. Nouvelles études relatives aux découvertes de Ras Shamra* (Mission de Ras Shamra, t. V). Paris, Geuthner, 1949 ; in-4°, xv-317 pages, 121 fig., 45 pl.

Après un long intervalle de temps, voici que Cl. Schaeffer fait paraître sous le titre d'*Ugaritica II* le tome V de la Mission de Ras Shamra. Interrompue par la guerre et par l'après-guerre, cette publication, l'auteur le signale à son lecteur, n'a pu être réalisée selon le plan conçu à l'origine. D'une importance exceptionnelle, on le sait, pour l'histoire du Proche-Orient méditerranéen sont ces fouilles de Ras Shamra : pour cette raison, ce volume était attendu avec impatience, et c'est pour répondre à cette attente que Cl. Schaeffer s'est résolu à modifier son dessein primitif. L'ouvrage comprend quatre parties.

Dans la première, l'auteur présente la patère et la coupe d'or travaillées au repoussé, de l'Ugarit Récent 2 (1450-1366), qui renouvellent notre connaissance de l'orfèvrerie phénicienne. Caractéristiques de l'art ugaritien d'alors, elles témoignent de diverses influences étrangères, asiatiques, égyptiennes et égéennes, qui ne sont pas douteuses. En ce qui concerne toutefois la question discutée du galop volant, nous ne croyons pas, pour notre part, que l'origine puisse en être attribuée aux artistes mycéniens ou crétois, et il nous semble qu'elle doit être cherchée non à Mycènes et en Crète, mais en Asie même, où le cheval fait son apparition plus tôt qu'en Grèce et en Crète (voir, à ce sujet, le tout récent article d'A. Furumark, dans *Opuscula Archaeologica*, VI, 1950, p. 218). Cette découverte pose en termes nouveaux le problème des allusions faites dans les poèmes homériques à l'art phénicien de l'âge héroïque grec, puisque nous savons aujourd'hui que l'orfèvrerie phénicienne existait bien avant le VIIIe siècle. Au texte de l'*Iliade* (XXIII, 740-5) mentionné par l'auteur, il faut ajouter d'autres allusions aux Phéniciens dans l'*Odyssée* (XIII, 272 ; XIV, 288 ; XV, 415, 419, 425, 473), ainsi que la mention de l'orfèvrerie égyptienne en IV, 125 sqq. C'est surtout lorsqu'on attribue à la composition des poèmes homériques une date tardive (VIIIe ou même VIIe siècle — date tardive que, pour notre compte, nous ne croyons pas pouvoir retenir —) qu'on est conduit à voir dans cette mention des Phéniciens une allu-

sion à des faits contemporains de la composition des deux poèmes. Un point sur lequel, de toute manière, l'attention semble ne pas s'être suffisamment portée est que, dans l'*Iliade* comme dans l'*Odyssée*, Sidon est toujours présentée comme la grande ville phénicienne, sans que paraisse le nom de Tyr, qui prend pourtant le premier rang des villes phéniciennes à partir du XIIe siècle ; ce qui semble indiquer que le poète a bien voulu nous parler de faits du temps de ses héros, même s'il a pu être influencé par des événements de l'époque où il vivait.

La seconde partie du livre est consacrée au problème des porteurs de torques, qui font leur apparition à Ugarit au Bronze Moyen. Sur ces parures, dont Cl. Schaeffer s'attache à montrer le lointain rayonnement jusque dans les pays rhénans, et sur lesquelles tout dernièrement M. Dussaud a ouvert une controverse (*Rev. Arch.*, t. XXXVI, 1950, p. 20 et 36), de nouvelles lumières seront sans aucun doute apportées par les découvertes archéologiques elles-mêmes. A la page 116, Cl. Schaeffer suggère de mettre la diffusion des torques en rapport avec la légende de Cadmos dans l'Adriatique. Mais ce rapprochement, qui soulève entre autres des difficultés chronologiques, ne nous paraît guère pouvoir être retenu.

Après avoir étudié la stèle du Baal au foudre, Cl. Schaeffer termine son livre par une quatrième partie, qui constitue le début du corpus céramique de Ras Shamra. Ce corpus, dans le plan primitif, devait être réuni en un seul volume séparé. La quatrième partie comprend quatre-vingt-deux pages de dessins, les explications étant commodément données, chaque fois, sur la page faisant face à la planche. Ces dessins, très clairs, sont précieux, et les notices qui les accompagnent fournissent les indications indispensables de dimensions, de couleurs, ainsi que le lieu et le niveau de la découverte. Quelques photographies, moins nettes que les dessins, mais sous certains rapports plus parlantes, sont, en outre, données et auraient eu avantage à être plus nombreuses.

Cl. Schaeffer se réserve de revenir plus en détail sur ces découvertes céramiques, qu'il faut lui savoir gré d'avoir, sans plus tarder, mises à la disposition du monde archéologique. Un examen minutieux et un commentaire plus étendu, qui ne pouvaient être entrepris dans les limites de ce volume, seront à faire pour tirer de cette abondance de matériaux tout ce qui peut en être tiré, notamment en ce qui concerne la céramique et l'expansion mycéniennes aux XIVe-XIIIe siècles.

Tel est ce volume si riche de contenu, dont l'intérêt est d'autant plus actuel que le fouilleur d'Ugarit a repris depuis trois ans ses recherches à Chypre et en Syrie sur le site d'Enkomi et de Ras Shamra même, avec des résultats qui ne le cèdent en rien à ceux de ses explorations antérieures.

Jean BÉRARD.

R. Largement, *La Naissance de l'Aurore. Poème mythologique de Ras Shamra-Ugarit* (Analecta lovaniensia biblica et orientalia, série II, fasc. II). Louvain, 1949 ; in-8°, 55 pages.

En même temps que les *Ugaritica II* de Cl. Schaeffer vient de paraître un autre livre consacré aux découvertes de Ras Shamra. R. Largement y reprend l'étude du texte publié par Ch. Virolleaud dans *Syria*, t. XIV, 1933 (p. 128-151), sous le titre de : *La naissance des Dieux Gracieux et Beaux ;* texte qui a déjà fait l'objet de nombreux travaux.

Après avoir résumé les recherches de ses prédécesseurs, R. Largement tente de donner une nouvelle traduction aussi littérale que possible du poème, suivie d'un commentaire d'abord philologique, puis mythologique.

Ce livre pourra sans aucun doute rendre des services ; mais il ne semble pas que ni du point de vue de la philologie sémitique, ni de celui de l'histoire des religions, il apporte une solution définitive aux nombreux problèmes que pose ce texte. Aussi bien l'entreprise, l'auteur ne se le cache pas, était-elle particulièrement difficile.

Jean BÉRARD.

Bibliographie linguistique des années 1939-1947 (publiée par le C. I. P. L., avec une subvention de l'U. N. E. S. C. O.), t. II. Utrecht et Bruxelles, éd. Spectrum, 1950 ; in-8°, xxii-361 pages.

Bibliographie linguistique de l'année 1948 (et complément des années 1939-1947). Utrecht et Bruxelles, éd. Spectrum, 1951 ; in-8°, xxiv-261 pages.

L'ouvrage, dont le t. I, paru en 1949, avait été récemment signalé ici même, est complété par un second tome, plus volumineux, ordonné selon le même plan méthodique, et complété par un index des auteurs. Le nouveau volume contient (outre les informations complémentaires parvenues des pays ayant fourni la substance du t. I) des renseignements en provenance d'Autriche, de Bulgarie, de Chine, du Danemark, d'Eire, de Finlande, de Grande-Bretagne, de Grèce, d'Inde, du Luxembourg, du Portugal, de Suède et de Turquie, et tous ceux qui ont pu être glanés sur la production linguistique d'autres pays dont la collaboration directe a, jusqu'ici, fait défaut. On mesurera aisément les difficultés d'une telle entreprise et les mérites de ceux qui l'ont menée à bien.

Des bibliographies annuelles viendront désormais, régulièrement, tenir à jour cet instrument de travail de premier ordre. La première (concernant 1948) vient de paraître ; la seconde (concernant 1949) sortira dans sept ou huit mois.

Michel LEJEUNE.

A. Bailly, *Dictionnaire grec-français*, éd. revue par **L. Séchan** et **P. Chantraine.** Paris, Hachette, 1950 ; in-8°, xxxii-2,200 pages.

Après cinquante-six ans de bons et loyaux services, « le Bailly » reparaît sous une forme un peu rajeunie.

A dire vrai, le travail de M. L. Séchan était bien ingrat : il n'avait pas le droit de modifier la mise en pages ; tout juste pouvait-il rectifier une référence ou une traduction, ou remplacer un exemple par un exemple de même longueur. Tout remaniement de quelque ampleur était exclu ; ainsi, la nouvelle édition signale que χράω 4 (avoir besoin de) « est en réalité le même mot » que χράω/χράομαι 2 (procurer se procurer), mais n'a pas fondu en un seul les deux articles. Il n'était pas davantage question d'ajouter des mots nouveaux ; à quoi bon, dès lors, réviser l'introduction bibliographique de Bailly, renvoyant à des éditions dont aucune n'est plus récente que 1890? Ainsi Bacchylide continue à ne figurer que pour les fragments connus de Bergk (4e éd., 1878-1882), et le dictionnaire continue à ignorer le texte du papyrus (publié en 1897 !) : il ne connaît ni αἰολόπρυμνος (I 4 Jebb), ni πολύχρημνος (I 11), ni βαθυδείελος (I 29), ni μεγαίνετος (I 44), ni σεμνοδότειρα (II 1), ni χαριτώνυμος (II 2), ni ἀριστόκαρπος (III 1), ni πλείσταρχος (III 12), ni μελαμφαρής (III 14), ni ὑψιδαίδαλτος (III 18), ni χαλκοτειχής (III 32), ni ἀστύθεμις (IV 3), ni ὑψίδειρος (IV 4), ni ἱπποδίνητος (V 2), ni εὐρυάναξ (V 19), ni λέπτοθριξ (V 30 ; bien qu'il y ait, sous λεπτότριχος, un renvoi à cet article inexistant), ni χαλκεόστερνος (V 34), ni χρυσοπαχύς (V 40), ni νεόκροτος (V 48), ni ἐρειψίπυλος (V 56), etc. ; ces vingt exemples sont glanés en quelques pages de texte. On voit trop bien ce que coûtent les sujétions de librairie.

L'autre réviseur avait les coudées plus franches ; une bonne étymologie ne tient pas plus de place qu'une mauvaise. Le Bailly avait, à cet égard, trois bons quarts de siècle de retard sur nos connaissances. Les indications de M. P. Chantraine sont sommaires, mais judicieuses. Il a supprimé le tableau final des racines, bourré de sottises, plutôt que de le refaire, et il a eu raison.

Michel LEJEUNE.

Martín Sánchez Ruiperez, *El vocalismo del tipo* ὄρνυμι, στόρνυμι (extrait du t. XVII [1949] de *Emerita*).

Cette brève mais ingénieuse étude mérite d'être signalée.

On sait que les présents en -νῡμι reposent sur des formes infixées (**str̥-n-eu-mi*) de racines suffixées par *-eu-* (**ster-u-* /**str-eu-*), de même que les présents en -νημι reposent sur des formes infixées (**str̥-n-ā-mi*) de racines suffixées par *-ə-* (**ster-ə-* /**str-ā-*), dites « disyllabiques ». Ce qui exclut, normalement, des présents en **-neumi*, issus de racines

« disyllabiques ». — Mais, déjà à date i.-e., selon M. Ruíperez, des confusions analogiques se seraient produites. La coexistence de **str̥-to-* (participe de la racine **ster-*, non élargie) et de **str̥̄-to-* (participe de la racine suffixée **ster-ə-*) aurait pu entraîner un présent **str̥̄neumi* à côté du régulier **str̥neumi;* en d'autres termes, l'analogie, à partir des adjectifs verbaux, aurait introduit, dans le radical des présents en *-neumi,* des sonantes voyelles longues. Ceci se constate en sanskrit (*ūrṇóti* à côté de *vr̥ṇóti*). M. Ruíperez le retrouve en grec et y découvre la solution de vieilles apories.

Ainsi pour κῑνέω (plus ancien *κῑ́νευμι), présent à infixe de **ky-eu-* ; on attend *κί̆νευμι ; l'ῑ provient de formes « disyllabiques » (-ῑ- est, avec -ῐᾰ-, un des traitements de *$y+ə$). Ainsi pour στόρνῡμι (plus ancien *στώρνευμι), présent à infixe de **str-eu-* ; on attend *στάρνευμι ; -ωρ- (qui devient -ορ- : abrègement d'Osthoff) provient de formes « disyllabiques » (-ωρ- est, comme -ρω-, un traitement grec de *$r+ə$).

L'auteur explique ainsi le vocalisme de στόρνῡμι, ὄρνῡμι, θόρνυμαι. Il indique, avec raison, que ὄλλῡμι et ὄμνῡμι doivent être mis à part, car les racines commençaient par *$ə_3$-, et *$ə_3$*el-*, *$ə_3$*ol-*, *$ə_3$*l-* aboutissent également en grec à ὀλ-. Enfin, il restreint à ὀμόργνῡμι l'explication par assimilation de timbre (au lieu de *ὀ-μάργ-νευμι : cf. ὄμαρξον, Hésychius).

Michel LEJEUNE.

Ernst Risch, *Griechische Determinativkomposita* (Sonderdruck aus *Indogermanische Forschungen*, Bd. LIX), s. d. [1949] ; in-8°, 112 pages.

Cette importante étude, présentée en volume, a été publiée en deux fois dans les *I. F.* : la première partie, écrite en 1942, a paru en 1944 ; la seconde date de 1947.

Il s'agit de composés dont les deux éléments sont nominaux, le second (substantif ou adjectif) étant normalement déterminé par le premier (composés régressifs : ἀγριέλαιος, ποταμογείτων, etc. ; les composés progressifs sont exceptionnels dans cette série : σύαγρος, ἱπποπόταμος) ; et, parmi ces composés déterminatifs, il s'agit seulement de ceux dont le sens est direct (la notion résultant de la fusion des deux éléments n'est pas appliquée à un objet pour le qualifier). Il y a, au reste, des cas limites, analysés par l'auteur ; dans 'Αστύαναξ, le second terme est-il vraiment nominal, ou fonctionne-t-il comme nom verbal de ἀνάσσω (Rektionskompositum)? Où classer καλλίπαις, composé possessif chez Eschyle (« qui a de beaux enfants »), mais composé direct chez Euripide (« bel enfant »)? Etc.

Ces déterminatifs nominaux directs sont étudiés de façon méthodique et exhaustive pour la période qui précède 500 (p. 1-61) ; dans la seconde partie du travail, l'auteur se contente de définir les particularités les plus notables qui apparaissent dans la prose classique, chez

lyriques et tragiques, chez les comiques et dans la koinè. Ce qu'il faut noter, c'est que cette série, en grec comme en sanskrit, ne représente qu'un très faible pourcentage de la totalité des composés ; mais elle en conserve, dans les deux langues, qui remontent probablement à l'époque de communauté (δεσπότης, composés en -πεδον, type προπάτωρ, etc.).

Le travail d'Ernst Risch, clair et pénétrant, constitue une utile contribution à l'histoire de la composition grecque.

Michel LEJEUNE.

Gabriël Nuchelmans, *Studien über* φιλόλογος, φιλολογία *und* φιλολογεῖν. Zwolle, Willing, 1950 ; 1 vol. in-8°, 93 pages. (Dissert. Univ. Nimègue.)

Les lexicographes antiques, nous apprend-on, définissent et commentent φιλόλογος : ἀσκητής 'exercé', σπουδάζων περὶ παιδείαν 'qui a le goût de l'étude, *studiosus*, cultivé, lettré', πολυλάλος 'disert', et φιλολογία : ἐξ ἐπιστήμης ἀρετή 'culture résultant des connaissances acquises' ; φιλολογεῖν est traduit '*studere*'.

Tous sens confirmés par les emplois littéraires recensés du IVe siècle av. J.-C. au Ve siècle après. Platon, qui semble avoir créé φιλόλογος (et φιλολογία), lui donne le sens de 'épris de discussions philosophiques, dialecticien' — Athènes est qualifiée de φιλόλογος pour son idéal de culture — et φιλολογία y désigne la culture (ou le goût de la culture, *studium*) résultant de l'étude : τὴν τῶν λόγων παιδείαν. Φιλολογεῖν apparaît, vers 320 av. J.-C., en une inscription d'Épidaure, avec le sens 'argumenter, discuter'.

Cicéron reprend φιλολογεῖν avec le même sens, et ses transcriptions *philologia*, *philologus* avec la valeur de 'formation, culture philosophique', mais aussi 'oratoire', en attendant 'scientifique' dans Vitruve : *philologis et philotechnis rebus*. — Au pluriel, *philologi* représente « les gens cultivés, lettrés, les intellectuels ».

Le surnom (plutôt que nom) Φιλόλογος, *Philologus*, était souvent appliqué, notamment aux esclaves pédagogues à Rome, *multiplici uariaque doctrina*. En somme, c'est la notion de '*culture générale*', sans la valeur humaine de 'prud'homme, honnête homme, homme distingué, etc.', sans non plus la spécification scientifique — équivoque, malheureusement ! — de notre « philologie ».

H. FOURNIER.

Kaegi, revisé par **Perrenoud**, *Grammaire abrégée de la langue grecque*. Neuchâtel [1949].

C'est un problème difficile que de fournir un ouvrage utilisable à la fois au Collège et à la Faculté. Pour le collégien, l'auteur a supprimé —

à bon droit, certes — les explications historiques détaillées. Mais, en songeant à l'étudiant d'université, il a peut-être un peu trop multiplié les paradigmes et les exemples de syntaxe, présenté de nombreuses listes de verbes, ce qui risque de donner au lycéen une fausse impression de complexité. La meilleure grammaire, pour le Collège, est la plus courte et celle qui oppose typographiquement les divers plans selon leur importance, offre un ensemble synoptique et demeure assimilable dans les horaires limités qu'on impose au grec. C'est à quoi l'auteur a généralement tendu et réussi ; l'ouvrage rendra service.

H. FOURNIER.

Roland G. Kent, *Old Persian : grammar, texts, lexicon* (American Oriental Series, XXXIII). Newhaven (Conn.), Am. Or. Soc., 1950 ; grand in-8°, xiv-216 pages.

C'est dans la première moitié du xixe siècle que fut déchiffrée l'écriture des inscriptions, en langue nationale, de Darius et de Xerxès. La collection des textes connus n'a cessé de s'enrichir depuis lors, tandis que la grammaire comparée faisait une place importante au vieux-perse, une des deux formes archaïques de l'iranien, et l'ancêtre du pehlevi sassanide et du persan littéraire moderne. Le dernier travail sur cette langue, en français, est la *Grammaire* de Meillet-Benveniste (1931), qui ne comporte pas d'édition des textes.

Le nouveau manuel dû à Roland G. Kent est particulièrement bienvenu, parce qu'il procure un véritable *corpus* (p. 107-163), réunissant l'ensemble des documents connus, dont une partie importante postérieure au recueil de Weissbach (1911) demeurait dispersée et difficilement accessible. Classés par ordre chronologique, les textes sont donnés en transcription (voir ci-dessous) et suivis, d'abord de notes critiques et exégétiques, ensuite d'une traduction anglaise (la disposition typographique de ces divers éléments étant d'ailleurs souvent mal commode) ; les lemmes, décrivant les documents et donnant la bibliographie récente, sont séparés des textes et groupés en tête du recueil. L'édition repose sur une révision minutieuse des inscriptions. Il faut regretter que la seule transcription donnée soit une transcription vocalisée, donc interprétée ; comme il arrive que les interprétations divergent (la graphie du vieux-perse est souvent ambiguë), l'éditeur, ici, nous impose donc la sienne ; au lecteur critique de *restituer* dans les cas litigieux la transcription authentique pour en contrôler l'interprétation ; pourquoi avoir rompu avec l'usage ancien, qui, dans les grammaires, fournissait *les deux* transcriptions (ainsi : *a p r s m* / *aprsam* « j'interrogeais »), et, pour les éditions, amenait à préférer la transcription non interprétée, seule incontestable?

Ce *corpus* est précédé d'une grammaire commode et claire (p. 6-106)

et suivi d'un lexique avec indications étymologiques (p. 164-215), où figurent toutes les formes connues. C'est là un instrument de travail indispensable désormais et pour les iranisants et pour les comparatistes.

Michel LEJEUNE.

A. Ernout et **A. Meillet,** *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots.* 3e éd. revue, corrigée et augmentée d'un index. Tome I (A-L). Paris, Klincksieck, 1951 ; in-8o, xxiv-667 pages.

Est-il utile de dire avec quelle impatience était attendue cette réédition de l'indispensable et admirable instrument de travail qu'est l'Ernout-Meillet? Voici sorti le tome I (janvier 1951), et l'ouvrage sera complété dans l'année.

La révision due à M. A. Ernout n'a pas seulement fait disparaître de menues coquilles de l'édition précédente et facilité l'usage du livre en multipliant les renvois. Si la partie étymologique des articles n'a guère subi de changements, la partie historique a été précisée et enrichie. L'ouvrage a profité, à la fois, des dernières publications (progrès du *Thesaurus L. L.* et du *Lat. Et. Wörterbuch* de Walde-Hofmann) et des recherches personnelles que poursuit l'auteur sur l'histoire du vocabulaire latin.

Prenons, au hasard, les quinze premières pages de la lettre H. Deux mots, dont l'orthographe sans *h-* est la plus autorisée, ont été renvoyés ailleurs (*hariuga*, voir *aruiga*; *hercīscō*, voir *ercīscō*). De nouveaux articles ont été introduits : *haeresis*, *halophanta*, *hāmiō*, *helix*, *hēmicrānia*, *hēpar*, *herpēta* ; le livre contient un nombre accru d'emprunts grecs, importants par la place qu'ils ont tenue dans les vocabulaires techniques, dans la langue philosophique ou chrétienne, et dont certains survivent par tradition populaire (*migraine*) ou par emprunt savant au latin (*hérésie*). — Sous les rubriques qui existaient dans les éditions précédentes sont souvent venues s'ajouter des formes (en général rares ou tardives) de dérivés ou de composés : *habitātōrium* ; *ad-*, *co-*, *in-*, *post-habitō* ; *habituor* ; *habitīuus* ; *ab-hibeō* ; *haerentia* ; *haesitābilis* ; *ob-haereō* ; *in-hāmō* ; *sub-arundinō* ; *haruspicātiō* ; *hariolātiō* ; *hastō* ; *hastiliārius* ; *hauritiō*, *hauritōrium* ; *hebdomadārius*, *hebdomadālis* ; *ob-herbescō* ; *prō-*, *sub-hērēs* ; *hācpropter* ; *dehinc*, *exhinc* ; *ex-hībernāre* ; *hilerus*, variante de *hilarus* ; *perhīlum* « très peu » ; etc. — Un certain nombre de références ont été ajoutées. — Systématiquement ont été, également, ajoutées les formes celtiques ou germaniques résultant d'emprunts au latin : irl. *aibit* (*habitus*), *abann* (*habēna*), *eestal* (*hastula*), *eden* (*hedera*), *oiriber* (*herbārium*) ; m. h. a. *âme* (*hama*), v. h. a. *ast* (*hasta*), v. h. a. *ëlo* (*heluus*), etc. — Diverses significations ont été précisées : *hama* signifie « vase, récipient » en général, aussi bien

que « seau »; *harpaga* « crochet, harpon » est à distinguer de *ferrea manus* « grappin »; métaphoriquement, on dit *haurīre auribus, animō*, aussi bien que *haurīre oculīs*; etc. — Peu de changements dans l'étymologie; pourtant, remarque sur la difficulté qu'oppose au rapprochement avec *alliciō* la longue de *hallēc* (non notée dans les éditions précédentes; l'ajouter aussi quelques lignes plus bas, dans l'article *hallus*); pour *hiems*, addition à hitt. *gimmanza* d'une forme nouvelle, sans suffixation par *-nt-* : *gima-*. Au total, il est bien peu d'articles qui n'aient profité de cette révision. Et la typographie est d'une extrême correction, ce qui, pour un ouvrage de ce genre, est un tour de force (signalons, p. 522, l. 2 : lire ἧτα avec esprit rude).

Voici quelques menues remarques de détail : p. 1, l'article *ab* donne les formes employées en composition; le traitement devant consonne *u-*, qui manquait dans la deuxième édition, a été ajouté (*ā-uellō*), mais non le traitement devant *i-* consonne (*ab-iciō*). — P. 194, l'opinion prêtée à Wackernagel sur *cedo* n'est pas exactement la sienne; *Vorles.* I, 71, c'est de la verbalisation de δεῦρο qu'il est question; mais, 211, il enseigne que *-do* est un ancien impératif. — P. 265 (étym. de *crēdō*), il aurait pu être utile de préciser que irl. et gall. ont un nom du « talisman » reposant sur **kred-ro-* (voir art. cité de Vendryes). — P. 285 (étym. de *cūra*), le rapprochement avec τετίημαι n'est pas « séduisant »; le grec postule une labio-vélaire; or, lat. *cūrā* pourrait s'en accommoder, non pélignien *coisatens*, car pél. *$k^w > p$. — P. 322 (fin du second alinéa) : en osque, c'est prúfatted qui signifie « probauit »; prúffed signifie « posuit »; d'autre part, gr. [τέθεται] n'existe pas. — P. 333, haut, étym. de *dū(dum)* : sur les formes hittites correspondantes, cf. E. Benveniste, *B. S. L.* 33, 142. — P. 350, haut : les formes osques ne correspondent pas « exactement » à lat. *enim*, car osq. *í-* repose soit sur **ē-*, soit sur **ĭ-*. — P. 364, troisième alinéa : à côté des correspondants celtiques de *exter*, il conviendrait de mentionner les adverbes osque et ombrien (cités p. 363, bas), qui reposent sur **ek-tro-*. — P. 456, avant-dernier alinéa de *fruor* : osq. fruktatiuf (alphabet local, donc pas d'italiques) est un nomin. sg., non un acc. pl. — P. 545, étym. de *īcō*. Un rapprochement meilleur avec le grec est fourni par *ἴγ-μᾱ « blessure, coup porté », supposé par le dénominatif *ἰγμάω (cypriote : τος ι(ν) ται μαχαι ιγμαμενος). — P. 563 (étym. de *indulgeō*) : les formes irlandaises citées appartiennent à une conjugaison qui continue *à la fois* verbes en **-yo* et verbes en **-ē-*. — P. 653, début de l'article *lubet* : pourquoi M. Ernout fait-il ici état de la leçon *lubeant* de *A* au vers 211 du Trinummus, alors qu'il adopte dans son édition la leçon de *BCD* (*lubeat*)?

Michel LEJEUNE.

A. Ernout, *Les adjectifs latins en* -ōsus *et en* -ulentus (Collection Linguistique, LIV). Paris, Klincksieck, 1949 ; in-8°, 121 pages.

Cette brève mais substantielle monographie étudie deux types de dérivation de valeurs voisines : *dolōsus* « entaché de fraude », *uīnulentus* « pris de vin ». La forme des suffixes invite à supposer que les deux types ont pris leur essor à partir de noms thématiques ; mais, dès le début de la tradition, ces adjectifs sont tirés aussi bien de noms de la première déclinaison (*aquōsus*, *turbulentus*) ou de la troisième (*crīminōsus*, *fraudulentus*) ; les adjectifs en *-ulentus* sont nettement moins nombreux que ceux en *-ōsus* et sont, en général, formés sur des radicaux monosyllabiques. Les origines de ces suffixes échappent à la recherche proprement historique, puisque les deux types apparaissent pleinement développés dès les premiers textes. Les hypothèses qui y décèlent d'anciens seconds termes de composés soulèvent dans le détail plus d'une difficulté et se heurtent à un argument général de vraisemblance (le latin n'est pas une langue à composés). L'auteur reste fidèle pour *-ōsus* à la vieille explication de Brugmann **-o-wn̥t-to-s* (avec le suffixe **-went-* des adjectifs grecs en -ό-εις, des adjectifs sanskrits en *-a-vān*, des adjectifs hittites en *-a-wanz*) ; il voit dans *-ulentus* la combinaison d'un suffixc *-lo-* (quasi-participial dans *bibō/bibulus*, *crēdō/crēdulus*, etc.) et du suffixe de *cruentus*. Ce n'est pas là qu'est le nouveau de cette étude, mais dans l'examen exhaustif des deux séries, dans la définition des significations, dans la détermination des influences qui se sont exercées, tant à l'intérieur du latin que du grec sur le latin (action du type en -ώδης et, à un moindre degré, du type en -όεις) ; c'est une belle leçon de méthode historique.

Michel LEJEUNE.

Karl Rupprecht, *Einführung in die griechische Metrik*, 3e éd. Munich, Max Hueber, 1950 ; 1 vol. in-12, 109 pages.

Après les ouvrages grandioses que les savants allemands ont consacrés à la Métrique, de Christ à Wilamovitz, en passant par Rossbach et Westphal, on voit paraître aujourd'hui des publications beaucoup plus condensées et plus réduites : encore un signe des temps qui nous fait évoquer avec mélancolie et appliquer à ceux d'outre-Rhin la phrase douloureuse de Tacite : *semiruto vallo, humili fossa, accisae jam reliquiae*... Cette troisième édition, avec ses préfaces, sa bibliographie, ses tables, ses *indices*, un appendice et ses *addenda*, veut nous introduire à la connaissance de la Métrique grecque en une centaine de pages d'une exceptionnelle densité.

Le plan s'inspire d'abord d'Héphestion, avec un chapitre de notions fondamentales sur la quantité, les pieds et les accidents syllabiques.

Dès le début du deuxième chapitre, l'auteur aborde le vers dactylique, ses césures et les différents schèmes de l'hexamètre ; ensuite, le vers anapestique et quelques-unes de ses formes, puis le rôle du dactyle dans les chœurs, et ce sont aussitôt des chœurs de tragédie (p. 25), où l'anapeste ne joue qu'un rôle des plus effacés. Le lecteur prend contact avec des vers ïambiques et dochmiaques qu'il n'apprendra que plus loin. L'examen des vers ïambiques et trochaïques occupe une vingtaine de pages à la suite (p. 28-48), puis, dans l'ordre, les vers ioniques, choriambiques (glyconiens, phérécratiens et vers de formation apparentée) : ce quatrième chapitre se prolonge jusqu'à la page 75 avec des analyses de strophes lyriques. Le dochmiaque dispose des dix pages suivantes, tandis que les deux derniers chapitres sont consacrés aux ïambélégiaques, dactylo-épitrites et enfin aux crétiques.

On ne saurait certes contester le sérieux de ce travail, mais il n'est guère possible qu'un ouvrage démente son titre à ce point ; le profane qui voudra s'initier à la Métrique grecque sera immédiatement perdu pour bien des raisons, dont la principale est le manque de méthode : aucune progression dans l'étude des vers, aucun cheminement du simple au composé, du facile au compliqué ; l'auteur nous plonge aussitôt dans des pages compactes et nourries de chœurs de tragédies où le débutant sera perdu, car il ne possédera même pas les notions élémentaires. On ne lui épargne aucun nom de vers, avant même qu'on les ait étudiés. Ensuite, dans la scansion des strophes lyriques, l'auteur ne montre pas assez les symétries, ni les responsions et surtout il paraît posséder la certitude intégrale, sans même se douter des problèmes insolubles pour nous qui se soulèvent à chaque pas. Bref, il commence presque par où il faudrait finir après une longue marche d'approche.

La bibliographie comporte peu de travaux modernes avec quelques pièces de musée : c'est un choix au petit bonheur. Mais que dire de la terminologie métrique : elle oscille entre l'impropriété et l'inexactitude. Ainsi, p. 21, une hexapodie dactylique (§ 22) devient un *trimètre* dactylique : pourquoi un trimètre? A la ligne suivante, l'auteur trouve un *dimètre* dactylique et un spondée. Que vient faire ce *spondée* qu'on laisse en suspens (cf. aussi p. 43)? N'est-il pas intégré au mouvement dactylique comme il le serait dans un tétramètre aristophanien, au mouvement anapestique? On trouve (p. 25) le fameux distique de Simonide rangé au milieu des anapestes ! A la même page, le beau vers de Sappho :

Δέδυκε μὲν ἁ σελάννα

devient un henoplion, vers qui, à la page précédente, est un *parémiaque*, mais qui, dans la terminologie métrique traditionnelle, désigne une moitié d'hexamètre de forme

A cette même page 25, le premier vers du fameux chœur d'*O. R.* (151-159) est un hexamètre dactylique, suivi d'un dim. ïambique : M. K. Rupprecht le coupe en dimètre + monomètre. On n'en finirait pas s'il fallait relever toutes les dénominations et interprétations arbitraires : p. 35, un dim. troch. catal. est appelé dim. ïambique acéphale, sans doute parce qu'il se trouve parmi des ïambes ; mais, à la page suivante, on ne craint pas de finir une strophe ïambique d'Antigone par un monom. trochaïque. Abus de l'*acéphalie*, incohérences de vocabulaire, inexactitudes de doctrine se rencontrent à chaque page ; mais le plus grave défaut est constitué par les anticipations. Les vers étudiés dans les derniers chapitres apparaissent dans les pages qui précèdent ; que de *dochmiaques* et d'*hypodochmiaques* avant d'arriver au chapitre qui les concerne. Beaucoup de dénominations ne peuvent être retenues : un groupe -⏑⏑-⏑- s'intitule *edite*, par analogie avec *edite regibus* d'Horace ; mais ce peut être la seconde partie d'un asclépiade mineur, un dochmiaque à dactyle 1er, un dactylo-trochée, et l'appellation *edite* ne veut rien dire en l'espèce et constitue un anachronisme dans un ouvrage de métrique grecque.

Veut-on un exemple de composition malheureuse : p. 38, il est question du trimètre scazon : au lieu de commencer par Hipponax, M. Rupprecht ouvre la série par un choliambe de Callimaque qu'on ne s'attendait, pour aucune raison, à voir en tête. Certes, on termine par une fable de Babrios ; mais l'auteur ne songe même pas à remarquer l'accent sur la pénultième de ce trimètre qu'on appelle paroxyton. Pourquoi aussi étudier le dochmiaque — mètre composé — avant le crétique qui est son élément composant et qui couronne l'ouvrage?

Enfin, certaines interprétations constituent un non-sens ; p. 67 nous avons un glyconien + un spondée. Que fait encore ce malheureux spondée entre deux glyconiens (*I. T.* 1093)? Ailleurs (p. 73), un dochmiaque de forme rare vient s'insérer au milieu d'une strophe glyconienne : pourquoi ce pied agité viendrait-il ruiner l'harmonie de la strophe (*Phil.* 1092)? Enfin, l'auteur va jusqu'à l'hérésie : abandonnant la tradition d'Héphestion et des grands métriciens allemands, il cite dès le début du dochmiaque (p. 75) des hypodochmii qui n'en sont pas : si l'auteur connaissait l'*ethos* du dochmiaque, qui est un mètre trouble et passionné, il n'en trufferait pas des strophes sereines où il surgit en intrus.

Ma critique va paraître un peu sévère pour un ouvrage dont la bonne volonté est indéniable ; en fait, elle est en deçà de la réalité. La doctrine est peu sûre et les débutants feront mieux d'apprendre la Métrique grecque dans Héphestion : elle sera plus orthodoxe ; ils ne risqueront pas d'aller à l'aventure.

J. DESCROIX.

Mélanges d'archéologie et d'histoire Charles Picard. Paris, Presses universitaires de France, 1949 ; 2 vol. in-8°, XLIII-1.120 pages (ensemble), avec des figures.

Il est difficile de rendre compte d'un ouvrage comme celui-là ; il renferme plus de cent articles consacrés à des sujets divers et naturellement de mérites inégaux. On a tout dit sur les inconvénients des recueils de cette sorte, et il y aurait mauvaise grâce à renouveler les critiques adressées au genre : reconnaissons plutôt que, parmi les études insérées dans ces deux volumes, nombre d'entre elles apportent des documents ou des interprétations nouvelles et contribuent, à ce titre, au progrès de nos études. La qualité des auteurs, dont la cohorte groupe, avec des doyens de l'histoire et de l'archéologie classiques, de nombreux membres des jeunes générations, donne tout son prix à cet ensemble. La plupart des disciplines relatives à l'antiquité classique sont ici représentées, et le moyen âge lui-même compte quelques contributions, variété qui reflète la multiplicité des directions dans lesquelles s'est exercée l'activité du maître de la Sorbonne. En guise de préface, une bibliographie de ses travaux, qui comprend 914 numéros, illustre cette multiplicité et rendra service à ceux qui voudront retrouver rapidement une de ses recherches.

Ces deux volumes sont publiés par la *Revue archéologique*, qui, dit une note liminaire, ne publie pas pour cette raison d'année 1948 ; mais rien, dans la feuille de titre, n'indique qu'ils tiennent la place des deux tomes habituels de ce périodique. Il est à craindre que cette façon de procéder crée quelque embarras aux bibliothécaires, les *Mélanges Charles Picard* se présentant, d'une part, comme un ouvrage indépendant, mais ayant droit « par convention », d'autre part, à des numéros de tomaison dans la collection de la *Revue*. — On regrette, par ailleurs, que le titre courant de gauche n'indique pas l'auteur du texte imprimé à cette place ; cette disposition aurait d'autant mieux facilité la consultation que les différents articles ne sont pas classés méthodiquement, mais par ordre alphabétique des noms d'auteurs. Petit détail, mais qui a son importance dans un ouvrage aussi composite.

CHARLES DUGAS.

Excavations at Olynthus. Part XIII : *Vases found in 1934 and 1938.* Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1950 ; 1 vol. in-8°, XIX-463 pages, 1 frontispice et 267 planches.

Ce nouveau volume de la publication d'Olynthe rend compte des trouvailles céramiques faites dans cette grande fouille en 1934 et 1938 ; il complète donc le t. V qui publiait les mosaïques, vases et lampes découverts en 1928 et 1931. Rédigé suivant le même principe, il nous

présente un inventaire complet des trouvailles, accompagné d'un commentaire sommaire et d'illustrations généralement bonnes. L'introduction offre un tableau d'ensemble de la collection, en tenant compte également de la première série de trouvailles ; elle nous donne ainsi un utile résumé de ce que la fouille d'Olynthe nous a apporté de nouveau, au point de vue de la céramique, depuis l'époque néolithique jusqu'à la destruction de la ville en 348 av. J.-C. C'est la période de 420 à 348 qui est le plus abondamment représentée ; aux vases peints s'ajoute un grand nombre de poteries non décorées qui tiennent lieu de vaisselle courante. La variété des types donne à cet ensemble un intérêt qu'on n'en attendait pas au premier abord.

Comme le reconnaît loyalement l'auteur, ces documents sont pour la plupart de qualité ordinaire ; ils ont surtout l'avantage de compléter l'image concrète de la cité que nous devons à la fouille et d'illustrer l'extension de la céramique attique dans une ville du nord de la Grèce. M. Robinson a bien mis en lumière la contribution de ses trouvailles de tous genres à la connaissance de la vie économique et sociale de la population olynthienne. Nous lui en devons d'autant plus de reconnaissance que les frais de la fouille et de la publication de ce volume ont été pour la plus grande part supportés par lui.

Le commentaire des vases peints fournit toutes les observations utiles au fur et à mesure de l'inventaire. Quelques remarques : P. 13, à propos du nº 47 et du peintre de Londres E 342 : un peintre daté de 450-440 ne peut guère être traité de « ripe archaic » ; Beazley classe cet imagier dans le « early classical ». — P. 70 : l'animal représenté sur le fragment 4, pl. 28, me paraît être Cerbère. — P. 100 : la face principale de la péliké nº 48, pl. 62, ne représente-t-elle pas plutôt Télèphe enlevant le petit Oreste? L'homme du milieu retient Agamemnon, placé à droite, qui se précipite avec une hâte inconsidérée pour reprendre l'enfant. — P. 359 : le nº 796, pl. 195, n'est pas un « saucer » (godet), mais un petit skyphos[1].

Charles DUGAS.

N. M. ΚΟΝΤΟΛΕΩΝ, Τὸ Ἐρέχθειον ὡς οἰκοδόμημα χθονίας λατρείας, thèse de doctorat présentée à la Faculté philosophique de l'Université d'Athènes. Athènes, *Bibliothèque de la Société archéologique d'Athènes*, nº 29, 1949, 97 pages.

M. Condoléon est parmi les jeunes archéologues grecs l'un des plus amplement informés en même temps que des plus sagaces. Une série de longs séjours à Délos et à Myconos, comme épimélète, puis comme éphore des antiquités des Cyclades, lui a donné une connaissance

1. P. 53, 6e ligne en partant du bas : lire *Délos* XV et non XIV. — P. 111, dernière ligne : lire pl. 74, non 54.

extrêmement précise des monuments déliens, de toute la céramique et de la sculpture insulaires et aussi de tous ces petits objets dont l'examen attentif permet de reconstituer tant d'aspects concrets de la vie antique. Pour le sujet de sa thèse de doctorat de l'Université d'Athènes, il n'avait que l'embarras du choix entre quantité de problèmes techniques de sculpture, d'architecture, de céramique, qu'il eût traités avec une égale compétence : il a préféré un sujet d'histoire religieuse appliquée à l'architecture athénienne, et il nous a montré ainsi, d'abord qu'il savait s'échapper des spécialisations étroites, ensuite, qu'un esprit rigoureux peut se plaire en un domaine qui passe trop souvent pour celui des hypothèses fantaisistes et incontrôlables. Administrateur de musées, il eût écrit, au besoin, une excellente thèse-catalogue : futur professeur, il a préféré donner la preuve de ses aptitudes logiques en soutenant une thèse proprement dite, en démontrant une idée, et il l'a démontrée avec talent.

Son idée, c'est qu'à l'Érechtéion d'Athènes, la nature chtonienne du culte détermine les singularités architecturales. Ce culte est très complexe : il faut commencer par dénombrer les divinités ou héros qui ont été adorés là ; au fur et à mesure de ce dénombrement, on établira qu'il s'agit toujours de puissances chtoniennes ; passant alors aux originalités de l'édifice, on s'attachera à retrouver chacune d'elles en d'autres constructions grecques, où la raison d'être du détail architectonique s'expliquera clairement en fonction de la nature chtonienne du culte. Si l'*Odyssée* nous présente une Athèna qui séjourne volontiers dans la demeure d'Érechtée, c'est parce que d'abord Érechtée eut son tombeau dans le sanctuaire et dans le temple même d'Athèna. Dans la tradition relative à ce tombeau est employé systématiquement le vocabulaire spécial qui concerne les sépultures de héros (κρύπτω au sens de θάπτω, sens de χάσμα). L'autel de Zeus Hypatos, où, à l'entrée de l'Érechtéion, on consacrait des offrandes caractéristiques des cultes chtoniens (étude des mots πελανός, πέμματα, πόπανα), suggère une comparaison avec le Zeus Sôsipolis d'Olympie, qui est un Zeus chtonien, et avec les rites de l'Énagistèrion de Palaimon-Mélikertès à l'Isthme, où l'on prêtait, comme à Olympie, des serments solennels (caractère chtonien des sacrifices accompagnant des serments, Horcus, dieu des morts chez les Romains). Un même mythe, mettant en scène un dieu-nourrisson abandonné par sa mère et élevé par des divinités de la végétation ou de la fécondité, est à l'origine des légendes d'Artémis Hyakinthotrophos, de l'enfant Sôsipolis, de Dèmèter et Ploutos (qui n'est autre que Pluton), d'Érechtée et d'Athèna, et le serpent caractéristique de tous ces cultes, conçu souvent, et à l'Érechtéion même, comme un fétiche protecteur de la cité, partage ce rôle tutélaire avec les héros-gardiens comme Érechtée, Érichtonios, Kécrops (tous trois simples variantes d'une même divinité primitive), dont il est lui-même une incarnation.

Zeus Hypatos, qui n'est nullement une divinité du ciel, se confond, à l'origine, avec Poseidon et avec Érechtée, qui n'est qu'une hypostase du Poseidon préhellénique. Chercher en quel sens Érechtée est un héros, c'est rencontrer une fois de plus le problème des origines du culte héroïque. Il n'y a vraiment culte héroïque que lorsqu'il y a présence et entretien d'un tombeau vénéré : le tombeau de Kécrops nous est connu à l'Érechtéion. Les autels que Pausanias nous mentionne en ce même temple sont des autels intérieurs ; or, il est reconnu que cette sorte d'autels convient aux cultes chtoniens. Les deux éléments du culte, postérieurement expliqués comme des témoignages que Poseidon et Athèna produisirent de leur puissance lors de leur querelle, ont primitivement une signification chtonienne : l'eau de la θάλαττα Ἐρεχθηΐς fait penser aux ablutions rituelles des cultes chtoniens, où le rôle de l'eau, surtout salée, est si important, et l'olivier, qu'on plante souvent sur les tombes des héros, sert aussi, de même que l'ache, dans les cérémonies des funérailles. Le mot οἴκημα, dont se sert Pausanias à propos de l'Érechtéion, paraît avoir désigné tout spécialement chez lui, et aussi chez Hérodote, des sépultures, objet d'un culte. Hérodote mentionne sur l'Acropole un μέγαρον τὸ πρὸς ἑσπέρην τετραμμένον : si l'on y reconnaît le pré-Érechtéion, on se rappellera que le mot μέγαρον, quelle qu'en soit la signification première, s'est appliqué, dans la langue cultuelle, à des constructions destinées à des cultes secrets, héroïques : il est synonyme d'ἄδυτον, et l'on pense à l'oracle d'Athèna que Cléomène voulut consulter sur l'Acropole. L'expression de Pausanias, διπλοῦν οἴκημα, appliquée à l'Érechtéion, doit s'entendre de l'ensemble de l'édifice (et non de la seule partie ouest divisée en deux pièces), qui comprend, d'une part, l'Érechtéion proprement dit avec les autels intérieurs, d'autre part, le temple d'Athèna Polias : cette interprétation concorde avec les autres emplois de la même expression chez le Périégète.

Si nous passons maintenant à l'étude architecturale, la première singularité qui sollicite l'attention est celle du mur ouest, percé de fenêtres entre ses demi-colonnes engagées : des grilles fermaient ces ouvertures, mais, pour le dernier entre-colonnement au sud, la grille faisait défaut, afin de laisser pénétrer dans l'édifice le feuillage de l'olivier voisin. Un texte de Vitruve, IV, 8, 6, nous explique ce dispositif « pseudopériptère » et ce système d'ouvertures comme réservés à certains dieux, *propter usum sacrificiorum* : il s'agit des dieux chtoniens à qui l'on sacrifie dans l'intérieur des temples ; l'explication vaut aussi pour le « monoptère » que constitue la tribune des Caryatides, et pour le porche nord lui-même. En ce qui concerne la tribune, des analogies avec diverses constructions funéraires et chtoniennes formées d'un podium portant un baldaquin (cf. particulièrement le monoptère sicyonien de Delphes et le monoptère de Samos) autorisent à reprendre

la vieille hypothèse, longtemps abandonnée, de Tétaz, qui voyait là le tombeau même de Kécrops. Quant au porche nord, le principe en est identique, même si le podium paraît manquer : la clôture du bothros en tenait lieu, où l'on rendait à Érichtonios-Érechtée un culte funéraire. La partie ouest du temple, l'Érechtéion proprement dit, comprend deux pièces accolées où s'abritaient trois autels et qui s'ouvraient sur un vestibule, où il faut sans doute reconnaître le προστομιαῖον : ce dispositif fera penser à une sorte de télestérion, surtout si l'on remarque une rangée intérieure de sièges destinés aux réunions de spectateurs privilégiés, admis à contempler au moins les apprêts des sacrifices mystérieux. En conclusion, l'intérêt essentiel de cette étude est de caractériser un type d'édifices religieux où la nature chtonienne du culte entraîne la présence d'autels intérieurs et, par suite, celle d'une superstructure en forme de monoptère pour l'échappement de la fumée des sacrifices ; c'est la raison d'être des deux constructions sous lesquelles s'abritaient ainsi à Athènes, au cœur de l'ancienne πόλις, les deux sépultures tutélaires de Kécrops et d'Érechtée, que Pallas Athèna, depuis longtemps Olympienne, était venue rejoindre.

La thèse soutenue paraît, dans l'ensemble, parfaitement juste et très correctement démontrée. Voici quelques réserves que l'on pourrait présenter dans le détail. P. 28, il n'est guère satisfaisant d'écrire que chez Homère le mot ἥρως n'a « pas encore » une signification religieuse ; c'est l'une des deux solutions possibles, mais il en est une autre, plus vraisemblable et plus conforme aux idées mêmes de M. Condoléon en général, selon laquelle les conditions particulières propres aux poèmes homériques et au milieu où ils naquirent ont provisoirement et localement dépouillé ce mot de la signification première qui le réservait d'abord à des dieux comme Érechtée-Érichtonios. — P. 35 : il est inexact d'écrire qu'Aphrodite n'a « aucun rapport » avec l'Érechtéion, quand l'aspect même des Caryatides évoque la jeune prêtresse chargée périodiquement de porter en secret, depuis l'Érechtéion jusqu'au sanctuaire d'Aphrodite (retrouvé par M. Broneer au nord de l'Acropole), une corbeille contenant des « objets sacrés » mystérieux (souvenir de la naissance clandestine d'Érichtonios). — P. 42 et suiv. : l'auteur, qui a eu la courtoisie de citer souvent mes travaux sur les monuments circulaires cultuels et sur les cultes chtoniens et de me confirmer sur bien des points son accord qui m'est fort précieux, de souligner notamment un cas où une découverte archéologique est venue après coup justifier ma thèse (p. 59), conteste mon opinion sur l'évolution du sens du mot μέγαρον ; pratiquement, il aboutit bien comme moi à penser que, dans le domaine de l'architecture religieuse, le mot désigne des constructions entourant ou abritant un emplacement de sacrifices secrets, mais il n'accepte pas que le sens de ἑστία περιῳκοδομημένη, attesté par une glose

d'Ammonios, ait pu être le sens premier. Je ne trouve rien de décisif, à vrai dire, dans son argumentation ; que l'application du nom de μέγαρον à l'édifice de Lycosoura ait pu être tardive et résulter d'une comparaison de son état dernier avec un télestérion, c'est une pure hypothèse, gratuite et compliquée, dont ma solution permettait de faire l'économie ; au reste, qu'est-ce qu'un télestérion, sinon justement une ἑστία entourée d'un mur et surmontée ou non d'un toit? Si M. Courouniotis, après avoir énoncé en 1912 l'idée que je crois juste, a été pris en 1935 d'un remords — que j'avoue n'avoir point connu (cf. p. 42, n. 1) — il a eu tort, et je ne vois aucune raison de préférer sa seconde solution, timorée et obscure, à la première, toute simple ; enfin, si j'ai souligné que les édifices auxquels Hérodote applique le nom de μέγαρον étaient tous, ou très mal connus, ou situés hors du monde hellénique, c'est là une précaution que l'on devra toujours prendre avant d'exploiter ces exemples d'Hérodote en faveur de quelque exégèse que ce soit : qu'il s'inspire nécessairement du sens grec du mot en l'appliquant à des constructions égyptiennes, cela va de soi, mais les conclusions auxquelles M. Condoléon est conduit sur ce point (architecture funéraire) coïncident exactement avec les miennes, et je vois mal pourquoi elles sont présentées en forme de réfutation ; quant au μέγαρον τὸ πρὸς ἑσπέρην τετραμμένον de l'Acropole d'Athènes, si c'était bien le pré-Érechtéion, comme le croit M. Condoléon (qui ne pense pas que l'expression implique nécessairement l'existence d'un autre μέγαρον, tourné vers l'est), les cultes pratiqués dans ce temple, je l'ai indiqué et l'étude de l'excellent archéologue hellène le confirme surabondamment, justifieraient parfaitement la traduction : μέγαρον = autel-foyer monumental ; mais je continue à croire que le texte d'Hérodote en question s'applique plus probablement à l'Hécatompédon, et qu'il n'y a rien à en tirer ici : ai-je tort de le croire? En ce cas, je vois mal comment, en levant mes scrupules sur ce point précis, on affaiblirait ma thèse générale. — P. 50-51 : ici, en revanche, pourquoi écarter le problème du pré-Érechtéion, alors qu'à propos du mégaron et à propos de la consultation de Cléomène on a été amené à en faire état? Il pouvait être utile de rappeler comment M. Ch. Picard a établi l'existence (c'est à peu près tout ce qu'on en sait) de ce temple. — P. 56 : l'identification proposée par M. Vallois pour le Kératôn délien est encore trop discutée pour qu'on puisse la déclarer « sûre ». — P. 58 : par simple lapsus, il est indiqué que, dans le monument délien des Taureaux, la partie « Est » est le Pythion, et la partie « Ouest » le Néôrion ; il faut lire « Nord » et « Sud ». — P. 76 : le bothros « ou puits » de l'Asclèpiéion d'Athènes ne peut absolument pas avoir été un puits ; les nettoyages entrepris en vue d'y trouver une installation hydraulique ont donné un résultat négatif. — P. 84, n. 1 : si l'on a pensé à un socle de statues plutôt qu'à de véri-

tables sièges autour de la cella de la Tholos de Marmaria, c'est surtout parce que la banquette circulaire intérieure semblait trop haute pour qu'on pût commodément s'y asseoir.

Fernand ROBERT.

Alfred Philippson, *Land und See der Griechen.* Bonn, F. Dümmler, 1947 ; 1 vol. in-8°, 40 pages, 13 photographies dans le texte.

Das Klima Griechenlands. Bonn, F. Dümmler, 1948 ; 1 vol. in-8°, 238 pages, 6 cartes, dont 5 hors texte.

Pour quiconque s'intéresse à la Grèce antique et ne ferme pas les yeux à cette vérité élémentaire que la vie humaine subit profondément l'influence — et le mot demeure faible — du milieu naturel où elle se déploie, certains ouvrages d'A. Philippson, *Der Peloponnes* (1892) ou *Das Mittelmeergebiet* ([1]1904 ; [4]1922), sont classiques. Qui n'éprouverait à la fois respect et admiration pour un savant dont le premier voyage en Grèce remonte à 1887, ainsi que le premier mémoire, suivi de nombreuses autres études, sur la géographie de la Grèce à 1888? Après le silence que lui a imposé, en Allemagne au moins[1], le régime nazi, le voici qui publie de nouveau, bien plus qui annonce d'autres publications, plus étendues encore, en particulier et comme « conclusion » à ses études sur la Grèce, un livre consacré aux *Griechische Landschaften.* En vérité, le devoir d'un lecteur est d'abord de rendre hommage à un labeur aussi persévérant et à une activité aussi heureusement prolongée.

La plus importante, matériellement et scientifiquement, des deux publications dont je dois rendre compte traite du climat de la Grèce. Sur ce sujet, déjà, l'un des exposés les plus utiles était un article du même auteur publié en 1911 dans les *Petermann's Mitteilungen* : il y avait surtout utilisé les deux volumes (Athènes, 1907 et 1908) consacrés par D. Aiginitis au climat d'Athènes et de l'Attique. Depuis quarante ans, les stations météorologiques se sont multipliées en Grèce ; on dispose de séries d'observations plus longues dans le temps, plus nombreuses et mieux dispersées dans l'espace. Le successeur d'Aiginitis à la direction de l'Observatoire d'Athènes, E. G. Mariolopoulos, a publié, sans parler de divers mémoires, un *Atlas climatique de la Grèce* en 1935 avec A. N. Livathinos et, en 1938, un livre sur le climat de la Grèce. Ce sont ces données précises qui, jointes à son expérience personnelle d'inlassable voyageur et à sa science de géophysicien, ont permis à A. Philippson d'écrire son nouveau livre.

Il y établit sans conteste qu'il n'est plus permis aujourd'hui de considérer le climat de l'Attique comme le climat normal de la Grèce. On

1. Il a publié en 1939, à Leyde, *Das byzantinische Reich als geographische Erscheinung.*

cédait autrefois instinctivement à cette tendance, et pour plusieurs raisons. La plus simple est qu'on manquait d'indications plus variées ; mais ajoutons-y la situation d'Athènes au centre de l'espace grec, aussi bien que la grandeur de son rôle historique et l'identité, au moins dans les grandes lignes, de son climat avec celui d'autres régions vitales de la Grèce antique, Isthme, Argolide, Laconie et Cyclades. Il s'agit là, en réalité, seulement d'une des sept régions climatiques qui doivent être distinguées en Grèce : celle-ci se caractérise par sa sécheresse, qui n'est dépassée que dans l'extrémité sud-orientale de la Crète. C'est naturellement après avoir étudié un à un pour l'ensemble du pays les divers éléments du climat, pression atmosphérique et vents, températures, précipitations, ainsi que certains de ses aspects, climat de montagne et saisons, que Philippson aboutit à des distinctions régionales qu'il ne sera plus permis désormais de négliger, mais qu'il serait trop long de reprendre dans cette recension.

Ayant suivi son exposé très clair, parsemé à la fois de chiffres éloquents et de détails pittoresques, l'historien ne peut manquer de s'interroger. A l'une des questions qu'il se pose, tout un chapitre du livre est consacré : le climat grec s'est-il modifié depuis l'Antiquité?

Pour se risquer maintenant à soutenir cette hypothèse, il faudra démanteler la démonstration minutieuse que Philippson a dressée contre elle. Au vrai, la tentation à laquelle certains ont cédé autrefois et l'erreur qu'ils ont commise sur ce point[1] proviennent du contraste entre l'éclat de la civilisation grecque aux grands siècles classiques et sa pauvreté ultérieure. Ce contraste a d'autres causes qu'un changement de climat, dont il n'existe pas la moindre preuve. Même le déboisement, consécutif à l'exploitation imprudente par l'homme de l'héritage sylvestre laissé par des périodes plus fraîches et plus humides, remonte pour l'essentiel, en tant que fait indépendant aussi bien que comme facteur de phénomènes secondaires, à une date très ancienne : Platon, déjà, le mentionnait et les cours d'eau n'avaient pas un débit plus régulier qu'aujourd'hui.

Autre question : la différenciation climatologique est-elle demeurée sans effet sur la différenciation historique? En d'autres termes, la prééminence politique et culturelle de la région dont l'Attique est le centre ne trouve-t-elle pas, au moins partiellement, son explication dans son originalité climatique? Cette fois encore, la réponse doit être négative. Dans la mesure où des faits de cet ordre, dont les origines demeurent

1. Erreur renouvelée plus récemment par E. Huntington pour l'ensemble du monde antique. Cf. des indications dans A. Piganiol, *L'empire chrétien*, t. IV, 2, de l'*Hist. rom* dans la coll. G. Glotz (Paris, 1947), p. 411, auxquelles on peut ajouter le livre d'Huntington, *Civilization and climate* (New Haven, Conn., 1927), son article *Climatic pulsations* dans *Hyllningsskrift till Sven Hedin* (Stockholm, 1935) et la réfutation de M. Rostovtzeff dans *The econ. hist. Rev.*, 1930, p. 209 et suiv.

aussi complexes et mystérieuses, dépendent de conditions naturelles, il faut bien plutôt en chercher la cause principale dans l'ouverture plus franche et plus large de cette région sur une mer qui unissait la Grèce à des pays de civilisation alors avancée et producteurs de matières premières variées dont elle manquait.

Cette seconde question n'est pas explicitement posée par Philippson. Il fournit néanmoins tous les éléments de la réponse, tant dans son livre sur le climat que dans sa brochure *Land und See der Griechen*. Celle-ci n'est pas une œuvre nouvelle, mais la réédition, légèrement retouchée, d'un exposé général paru en 1905 dans la *Deutsche Rundschau*. On relit cet exposé avec plaisir et profit. La sobriété s'y allie à la richesse, car les constatations les plus simples, on dirait volontiers presque les plus simplettes, y sont présentées de telle façon que de larges idées s'en dégagent sans effort. En voici un exemple, emprunté à la première page. La superficie de la Grèce d'Europe est infime, 90,000 km² avec l'Épire et les îles, sans la Macédoine ni la Thrace. Mais comment la séparer de la mer, avec laquelle son union est intime? Dès lors, le *Lebensraum* du peuple grec apparaît considérable, ce qui entraîne des contrastes accentués dus à l'extension en longitude et en latitude, mais aussi des relations plus aisées que l'éloignement ne le laisserait soupçonner. Cette notion du *Lebensraum* grec se révèle ainsi d'une singulière portée[1], plus ample encore peut-être que Philippson ne le précise en cet endroit : car on n'hésitera pas à ajouter, aux conséquences qu'il détaille, l'offre par la mer au peuple grec de ressources, alimentaires et commerciales, qui suppléent à la pénurie de celles qu'il trouve sur sa terre.

Aussi une question nouvelle, qui n'est à vrai dire que le prolongement des deux précédentes, vient-elle sur les lèvres : pourquoi, puisque le ciel, la terre et la mer n'ont pas changé, la magnifique efflorescence de la période classique a-t-elle été si brève? Dans les dernières pages de sa brochure, Philippson présente, pour y répondre, quelques observations très générales. En bon géographe, il fait intervenir l'histoire. Peut-être invoque-t-il des raisons qu'il lui serait difficile de justifier dans le détail : ainsi l'augmentation du tonnage des navires, la nécessité de ports plus profonds et mieux aménagés, la pratique des traversées « en droiture ». Sur ces affirmations, j'aurais, pour ma part, des réserves à présenter : le rôle actuel du Pirée, celui que jouèrent au IIIe et au IIe siècle Rhodes et Délos montrent assez que les progrès techniques, sur l'ampleur desquels il serait, en outre, possible de discuter, ne livrent pas le secret du déclin de la Grèce. Mais Philippson ne néglige pas pour autant l'essentiel, qui demeure évidemment en l'espèce — peu importe si quelque doctrine en souffre — l'histoire politique, bien plus militaire : la conquête de l'Orient par Alexandre, puis l'établisse-

1. A ce propos, je ne crois pas inutile de signaler une note suggestive de F. Braudel, dans *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, 1949, p. 475.

ment de la domination romaine. Le premier de ces faits a entraîné la résurrection des ports asiatiques et la fondation d'Alexandrie ; il a, en outre, vidé la Grèce de ses éléments humains les plus entreprenants. Le second a détourné vers l'Occident les grands courants économiques. L'un et l'autre ont distendu la vie méditerranéenne ; la région de la Grèce d'Europe qui s'était trouvée au cœur du monde antique, tant que celui-ci avait été avant tout un monde égéen, en fut réduite, quand il engloba dans son unité l'ensemble du Proche-Orient, puis quand il s'étendit à la Méditerranée tout entière et même, enfin, aux pays du Rhin et du Danube, à n'être plus que la façade maritime d'une péninsule à l'écart des grandes routes, exiguë, naturellement pauvre et encore appauvrie par l'épuisement de ses ressources humaines.

Peut-être, sans en avoir au préalable dressé l'inventaire, ai-je à mon tour distendu les leçons de Philippson. Du moins en est-il une, implicite, mais non la moins utile, pour laquelle je suis sûr de ne l'avoir point trahi : la solidarité nécessaire du géographe et de l'historien. Et ce n'est certes pas dans cette *Revue*, dont le programme est d'associer toutes les disciplines qui permettent de mieux approcher l'Antiquité afin de la mieux comprendre, que l'affirmation de cette solidarité risque de paraître déplacée.

André AYMARD.

H. Bengtson, *Einführung in die alte Geschichte.* Munich, Biederstein Verlag, 1949 ; 1 vol. in-8°, 185 pages.

On a l'impression, justifiée, d'un nouveau départ. La maison d'édition C. H. Beck, familière à tous les érudits, fait reparaître *Gnomon* et continue le *Handbuch* d'Iwan von Müller. Sa filiale (?), la maison Biederstein, a eu raison de penser que, sur un plan différent, beaucoup plus modeste que ceux du *Handbuch* et même de l'*Einleitung* de Gercke et Norden ou de notre collection *Clio*, il y avait place pour une « Introduction à l'histoire ancienne ». S'adressant aux étudiants débutants, celle-ci embrasse toute l'histoire ancienne. Je ne lui connais d'équivalent nulle part. Elle répond pourtant à un besoin, puisque, du moins pour la Grèce et Rome, un livre de dessein analogue vient de paraître en Italie ; mais le livre allemand est réussi, tandis que le livre italien ne me semble pas l'être[1].

Cette introduction est logiquement construite, simplement et clairement rédigée. Avant une bibliographie générale répartie en rubriques bien choisies, elle comprend huit chapitres, suivis eux-mêmes d'indications bibliographiques : domaine territorial et chronologique de l'histoire ancienne ; évolution et progrès de cette histoire depuis la Renaissance ; les bases de la recherche (chronologie, géographie, anthro-

1. J'en donne un compte rendu à la revue belge *l'Antiquité classique*.

pologie) ; la tradition écrite ; les monuments ; les disciplines auxiliaires (épigraphie, papyrologie, numismatique) ; les rapports avec les disciplines voisines ou spéciales ; les moyens d'information (dictionnaires, encyclopédies, collections et périodiques).

Seul le VIIe chapitre appelle quelques réserves. Il est un peu fourre-tout, puisque s'y succèdent, dans un ordre difficile à justifier, la philologie, l'archéologie (dont il a été déjà question au chapitre VI), la byzantinologie, la linguistique comparée, l'étruscologie, l'histoire du droit. Les autres chapitres obtiennent, au contraire, facilement l'adhésion, tant pour leur conception que pour leur réalisation. Chacun comporte un exposé succinct, mais suggestif, où voisinent quelques idées fondamentales, des exemples caractéristiques et la définition, au moins dans leurs grandes lignes, de questions qui soulèvent encore la controverse.

L'exposé sur l'anthropologie frappe par sa pondération, sa lucidité, son bon sens. C'est ici, pourtant, qu'on était en droit de guetter un savant allemand. Il n'est que juste, d'ailleurs, de reconnaître que personnellement H. Bengtson a su éviter, à la veille et au cours de la guerre, les sacrifices ou le ralliement à l'idéologie raciste. Aussi se trouve-t-il autorisé aujourd'hui à juger *nicht glücklich* le titre de telle étude de M. Gelzer (p. 43) et *nicht haltbar* telle conclusion de H. Berve (p. 55). Dans l'un comme dans l'autre cas, on pourrait souhaiter, à l'intention de ceux auxquels le livre est destiné, un avertissement plus explicite. A mon sens, l'article de Berve dans *Klio*, 1938, ne prend toute sa valeur d'enseignement — un enseignement analogue à celui de l'ivresse des hilotes — que si on convie ses lecteurs à rechercher ce que le même historien avait dit de la politique de fusion ethnique en 1926, dans son *Alexanderreich.* Mais l'avertissement est donné, sur le plan scientifique où il fallait le donner, à propos de ces travaux comme dans tout le chapitre : et c'est là l'essentiel.

Les trois quarts d'un livre de ce genre sont naturellement représentés par la bibliographie. Mais celle-ci ne peut être que le résultat d'un choix sur lequel il ne se trouvera jamais deux auteurs pour parvenir à un accord complet. Il était inévitable que, s'adressant à un public allemand, Bengtson indiquât de préférence des travaux publiés en allemand. Mais cette préférence n'est vraiment excessive que pour les articles et pour les comptes rendus. Il a, en outre, accompli un très remarquable effort pour s'informer de la production étrangère depuis 1939. Au total, j'ai le devoir de dire que, dans le domaine bibliographique, j'ai beaucoup appris à lire ce livre, tout en n'y relevant qu'un très petit nombre d'oublis vraiment graves. Les seuls utiles à signaler ici me paraissent être ceux des collections françaises Halphen et Sagnac (*Peuples et civilisations*, dont je ne vois mentionné que le volume d'E. Albertini), *Clio* (seuls mentionnés : L. Delaporte et A. Piganiol) et *Mana* (aucune mention), que leurs conceptions générales eussent dû,

quoi qu'on pense de tel ou tel de leurs volumes, interdire de passer sous silence.

L'auteur n'ignore certainement pas que d'autres reproches pourraient lui être et lui seront adressés. Il n'espérait pas parvenir à dissimuler qu'il est plus familier avec la Grèce et Rome qu'avec l'Orient, et avec l'histoire proprement dite qu'avec l'histoire de l'art ou celle de la littérature. Il n'a pas fait à ces deux aspects, capitaux, de la civilisation la place qu'ils méritaient : ils n'obtiennent pas, dans la bibliographie terminale, la rubrique spéciale dont la science et la philosophie ont été jugées dignes ; ni A. et M. Croiset ni Ch. Picard, sauf erreur, ne sont cités. Je doute aussi que les orientalistes — car il est plusieurs spécialités, quasi étanches pour des raisons philologiques, dans cet immense domaine — puissent être satisfaits. Mais c'est l'ensemble qu'il faut considérer, ainsi que les difficultés inhérentes à l'entreprise même. Si l'on consent à ne pas les perdre de vue, cette *Einführung* à la totalité de l'histoire ancienne apparaît, par sa brièveté et sa densité, comme un tour de force : elle rendra les plus grands services aux débutants et même, parfois, à d'autres.

André AYMARD.

James H. Oliver, *The Athenian expounders of the sacred and ancestral law*. Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1950 ; 1 vol. in-8° ; xiv + 179 pages.

L'auteur résume d'abord à grands traits ce que l'on sait des χρησμολόγοι des vi^e et ve siècles avant J.-C., c'est-à-dire de ces interprètes des prescriptions rituelles et oracles, rédigés en hexamètres, que l'on attribuait à Musée, à Orphée, à Bakis ou à la Sibylle. Il pense qu'à cette époque, les χρησμολόγοι, appelés aussi μάντεις (les plus connus furent Onomacrite et Lampon), n'avaient pas de statut officiel et ne tiraient peut-être leur autorité que de leur appartenance à la noblesse des Eupatrides. Pages 12-13, examinant les chapitres d'Hérodote, VII, 142-143, il écrit : « L'opposition victorieuse de Thémistocle à l'interprétation que donnaient les experts du χρησμός delphique montre qu'il n'y avait pas alors de statut reconnu pour ces experts, bien que Thémistocle ait été peut-être lui-même un Eupatride. » Cette supposition s'accorde mal avec ce qu'Hérodote et Plutarque nous disent de l'humble extraction du vainqueur de Salamine, malgré les efforts qu'il fit pour se rattacher au *génos* des Lycomides.

Page 18 sqq., l'auteur cite le décret relatif à l'offrande des prémices à Éleusis, *I. G.*, I², 76, l. 36-37, où le verbe [ἐχσhε|γο͂]νται est d'ailleurs en si grande partie restitué. Il n'a pu connaître l'étude consacrée à ce texte par Édouard Will dans la *R. É. G.*, 61, 1948, p. 1-18, étude dont les conclusions ont suscité les réserves de J. et L. Robert, *R. É. G.*, 62, 1949, p. 102-103.

C'est au IVe siècle seulement que les chresmologues prendront couramment le nom d'*exégètes* et deviendront en même temps des personnages officiels, des prêtres chargés de fonctions précises. La première mention d'un exégète apparaissant comme tel se trouve dans l'*Euthyphron* de Platon, 4 c. Page 44, l'auteur dresse une liste des Athéniens connus comme exégètes de l'une ou l'autre des trois catégories : exégètes des Eumolpides, *pythochrestoi*, exégètes nommés par le *démos*. Le texte épigraphique le plus ancien qui mentionne un exégète par son nom est une inscription delphique relative à la Pythaïde de 128/7 avant J.-C. Le chapitre v est consacré aux exégètes que prévoit Platon dans les *Lois* et aux modalités de leur désignation ; l'auteur croit pouvoir en tirer certaines indications sur l'organisation de l'Attique à époque ancienne.

Enfin, les deux derniers chapitres ne se rattachent que d'une façon assez lâche au sujet du livre : le chapitre VI rassemble les mentions épigraphiques des grands prêtres athéniens à l'époque impériale, et le chapitre VII étudie l'influence de la terminologie athénienne, en ce qui concerne les sacerdoces, sur les écrivains grecs qui ont parlé de la religion romaine. Puis un appendice réunit les témoignages littéraires et épigraphiques sur l'exégèse et les exégètes athéniens.

Les conclusions de l'auteur n'emportent pas toujours la conviction (notamment p. 100-101), mais le grand intérêt de ce livre est de rassembler une documentation épigraphique assez dispersée et d'être au courant des dernières inscriptions découvertes à Athènes. Il rendra service assurément aux historiens, qui ne pouvaient plus se contenter du travail de Persson, paru en 1918 : *Die Exegeten und Delphi*.

R. FLACELIÈRE.

Dr. Marchinus H. A. L. H. van der Valk, *Textual criticism of the Odyssey*. Leiden, Sijthoff, 1949 ; 1 vol. in-8o, 296 pages.

Ce livre fait le procès d'Aristarque et de la critique alexandrine et tend à montrer que le meilleur texte homérique est celui de la vulgate, antérieur à tous les travaux de l'érudition antique, laquelle n'a fait que raccourcir indûment et altérer, en général, l'œuvre transmise, en lui appliquant les principes tout à fait subjectifs d'une époque entièrement différente de celle où le poème fut conçu. Le vrai texte d'Homère est celui que Platon lisait, et qui remontait de proche en proche au poète lui-même ; ce texte, nous le retrouvons dans les leçons de la majorité de nos manuscrits, dès que nous savons les purger des variantes d'inspiration alexandrine : ils ont pu hériter accidentellement de quelques fautes, survenues au cours de cette longue transmission, mais non pas en nombre plus grand que pour d'autres auteurs, et ce qu'ils nous offrent n'est en aucune façon ce chaos auquel feraient

croire certaines discussions de la critique ancienne et moderne. Une telle position, qui suppose un unitarisme méthodique (p. 183), conduit d'abord à récuser la distinction entre χαριέστερα et κοινότερα ἀντίγραφα : obéissant à des critères aussi subjectifs que ceux des Alexandrins, les éditions réputées « anciennes » et « soignées » n'ont, en réalité, aucune autorité particulière ; c'est notamment le cas des éditions κατὰ πόλεις, et, lorsque l'édition de Marseille remplace Ἑρμείαν πέμψαντες ἐύσκοπον Ἀργειφόντην par πέμψαντες Μαίης ἐρικυδέος ἀγλαὸν υἱόν, c'est pour se conformer à une mode alexandrine, qui préfère invoquer un personnage par périphrase généalogique (α 38). Gardons-nous aussi d'accorder une autorité propre à Didyme, qui se soucie uniquement de suivre Aristarque, et non sans bévues (puisqu'il commente comme un duel le datif ἵππῳ, Δ 142). N'attribuons pas davantage notre préférence exclusive à un manuscrit privilégié et ne nous laissons pas éblouir par l'ancienneté des papyri, qui nous montrent surtout la hâte avec laquelle la critique se mit à inventer des conjectures subjectives. A Zénodote, ce pionnier, qui inaugura la mode de ne permettre au poète aucune négligence, mais qui ignora tant de particularités de la langue homérique et fut si imprudent en ses conjectures, ne faisons point un crédit excessif, sous le fallacieux prétexte qu'il aurait connu des sources meilleures que les nôtres. Aristophane de Byzance, surtout curieux de lexicographie, marque à cet égard seulement un progrès sur Zénodote. Rhianos prête aux mêmes griefs. Quant à Aristarque, il ne faut pas, comme l'ont fait Ludwich et Roemer, l'opposer à ses prédécesseurs : s'il est plus prudent, s'il réduit la part de la conjecture, il ne s'interdit pas de conjecturer, hardiment au besoin, remplaçant δύσετο par δείλετο, η 289, et son exégèse comme sa critique textuelle se ressentent des mêmes préjugés qu'on notait déjà chez les autres critiques. Il fait preuve d'une « mentalité prosaïque », ramenant l'épopée au niveau de la vie commune, remplaçant le nom de la mère de Skylla par un adverbe qui veut dire « avec force » (μ 124, λ 597), et cependant, il lui manque le sens des réalités de la vie quotidienne : en α 320, il remplace ἀν' ὀπαῖα (l'oiseau s'envole par une ouverture du toit) par ἀνόπαια, nom supposé d'une espèce d'oiseau. Son principe d'expliquer Homère par Homère a été quelquefois fécond, mais l'a bien souvent privé du recours à d'autres sources, indispensables à toute bonne exégèse. Il a abusé de la conformité aux bienséances (principe de l'ἀπρεπές), non seulement pour proscrire de prétendues inconvenances lorsqu'il s'agissait d'attitudes ou situations prêtées aux dieux, mais à propos même d'êtres humains, poussant ainsi à l'extrême un préjugé de son temps. Il se montre, comme les autres critiques, méticuleux à l'excès dans ses exigences envers le poète : en ε 425, il ne faudrait pas dire qu'Ulysse craint de voir surgir un monstre ἐξ ἁλός, mais εἰν ἁλί, puisque lui-même est dans l'eau. Aristarque, en outre, tente fâcheusement de moderniser le style et la syntaxe et d'em-

bellir artificiellement le texte. Il a peut-être tort d'éliminer systématiquement θέλω et ἐκεῖνος, certainement tort de corriger κεκλήγοντες en κεκληγῶτες. Ce sont, en somme, ces mêmes défauts que l'on trouve dans les χαριέστερα, par opposition aux κοινότερα, qui méritent décidément davantage notre confiance. N'entourons point d'une vénération excessive les leçons que Didyme accompagne du mot οὕτως : ce mot veut simplement dire qu'il s'agit d'une conjecture d'Aristarque, ou d'une lecture d'Aristarque, ou d'un fait frappant que Didyme tient à mettre en relief ; de toute façon, il n'y a rien à en tirer sur la valeur du texte Les données dont nous sommes redevables à Hérodien et aux lexicographes présupposent la vulgate, mais sont influencées par Aristarque. Cette influence s'est exercée aussi sur nos manuscrits et, lorsqu'ils sont d'accord avec Aristarque, il ne faut pas croire avec Allen que ce soit le plus souvent par hasard : c'est le fruit d'intentions réfléchies.

On comprend mal pourquoi, avant de conclure à la nécessité de remplacer désormais, dans l'établissement des éditions d'Homère, « la tendance à l'athétèse par la tendance à la synthèse », l'auteur a cru devoir introduire ici une seconde partie, consacrée aux athétèses spécialement, qui l'amène à répéter un certain nombre d'idées exposées déjà dans la première, ou qui, dans la première, eussent tout naturellement trouvé leur place : les athétèses d'Aristarque sont ainsi, p. 187 et suiv., un prétexte à recommencer tout le portrait d'Aristarque critique. Si, pour mieux récuser les condamnations alexandrines, il était jusqu'à un certain point justifié de réclamer pour le poète l'excuse des imperfections inhérentes à toute entreprise humaine et, par suite, de tracer une esquisse des défauts du grand Homère, il était, en revanche, absolument inutile, au point de vue de l'histoire du texte, de compenser de tels blâmes par les pauvres éloges des p. 246 et suiv. Chacune des deux parties de l'ouvrage fait l'objet d'un « sommaire », p. 179 et p. 285, mais sans grande utilité, l'enchaînement et l'importance relative des idées n'y étant pas nettement mis en lumière. La présentation matérielle comporte des bizarreries : puisque toutes les citations, qui sont nombreuses, sont faites en lettres grecques, pourquoi avoir transcrit en lettres latines, p. 25, le titre de l'ouvrage de Didyme, « Peri tes Aristarcheiou diorthoseos », ou, p. 103, n. 1, celui du « Peri onomasias helikioon » d'Aristophane de Byzance? L'expression est d'ordinaire claire et sans apprêt, mais la simplicité en est vraiment quelque peu désinvolte, les développements successifs de chaque chapitre étant quasi invariablement introduits par *first of all*, ou *further*, ou *finally*, *we must bear in mind the following* (*fact*, ou *instances*). Cependant, on renoncera volontiers à chicaner là-dessus un chercheur qui a fait l'effort de rédiger dans une langue étrangère pour se rendre accessible aux philologues de tous les pays. Plus grave serait le reproche de n'avoir

pas utilisé l'édition de l'*Odyssée* de M. von der Muehll, et, puisque l'*Iliade* était souvent alléguée, de n'avoir pas une seule fois mentionné l'édition de M. P. Mazon, ni l'*Introduction à l'Iliade*, où M. Mazon a traité si magistralement de l'érudition antique et de l'histoire du texte.

Telle quelle, l'étude de M. v. der Valk témoigne d'un examen minutieux de l'*Odyssée* et des scholies, et, sur plusieurs passages, apporte des vues intéressantes. Notons, p. 37 et suiv., la justification de la conjecture ἐντός de l'édition florentine contre ἐκτός des manuscrits et de la plupart des edd. en ψ 178 : la ruse de Pénélope pour reconnaître Ulysse est dans le mot ἐκθεῖσαι. P. 49-51, exemples de « mystifications » commises par des scholiastes qui présentent faussement comme conjecture d'un critique le texte authentique, et comme authentique et traditionnel le texte conjectural qu'ils veulent y substituer : ainsi, en π 176, on doit lire, en le restituant à la Vulgate γενειάδες, qu'un scholiaste de Théocrite prétend être une conjecture d'Aristote ou d'Aristarque (exemple analogue dans Aristophane, *Thesm.* 162, où le scholiaste veut remplacer le nom d'Alcée par celui d'un poète Achaios et soutient que c'est Aristophane de Byzance qui a introduit par conjecture celui d'Alcée). P. 60 : bonnes remarques sur les traits de style familier dans Homère, et notamment sur l'accusatif μητέρα, à conserver en α 275, en dépit de la syntaxe ; là encore, bon rapprochement avec Aristophane, *Nuées*, 1115 ; pour la même raison, conservation judicieuse de l'ordre des vers, plus expressif que correct, en σ 357-8-9 et ξ 63-4-5. P. 166, M. v. der Valk note avec raison, mais sans chercher à l'expliquer, le contraste entre l'art plastique alexandrin, soucieux de réalisme et de pathétique, et la critique alexandrine, qui pourchasse, dans le texte d'Homère, toute trace d' « émotionalisme ». Si les tenants des diverses thèses analytiques sont enclins à considérer comme « tardifs » les passages d'Homère où se marque quelque influence hésiodique, l'unitarisme absolu de M. v. der Valk le conduit plutôt à admettre l'antériorité d'Hésiode à l'ensemble de l'œuvre homérique, et ce qui est dit là-dessus, p. 231 et suiv., est, non point décisif, certes, mais du moins raisonnable, ainsi que les vues prudemment exposées, p. 238, sur l'antériorité possible de certains poèmes du Cycle par rapport à Homère. Bonnes remarques aussi, p. 233 et suiv., sur Arès, Aphrodite et Héphaistos, chez Homère et chez Hésiode ; p. 245, sur Athéna dans l'*Odyssée*, sur l'*Odyssée* et la légende des Argonautes.

Par contre, la préoccupation de défendre la vulgate partout, même au point de vue de l'orthographe, a conduit M. v. der Valk à d'inadmissibles outrances. Ainsi, lorsqu'il assure qu'Homère a pu écrire lui-même sous la forme Ἐνιῆνες le nom du peuple des Αἰνιῆνες (donc prononcer déjà ε pour αι) (p. 72), ou que nous ne sommes pas en droit de restituer θήομεν à la place du θείομεν, que l'on peut certes maintenir dans l'écriture par prudence et tradition, mais non attribuer tel quel à

Homère. Dans l'*Iliade*, il n'est pas déraisonnable de soutenir qu'au chant Θ, on doive rétablir les vers 548 et 550-552 cités dans l'*Alcibiade* de Platon et expulsés du texte par la critique postérieure, et, pour faire comprendre cette athétèse indue, de montrer que ces vers, où les dieux refusent d'agréer la fumée d'un sacrifice troyen parce qu'ils détestent Troie et Priam, ont paru en contradiction avec les succès troyens mentionnés ensuite : qu'on nous dise donc que le poète a voulu rappeler ce que ces succès auront de provisoire, mais qu'on n'allègue pas un prétendu chauvinisme d'Homère, incapable de supporter longtemps l'idée de Troie triomphante, et surtout, qu'on ne nous donne pas comme preuve de ce chauvinisme la façon dont il aurait opposé à Ulysse et à Agamemnon deux adversaires sans valeur pour mieux assurer la victoire aux deux héros achéens (p. 88) ! Lorsque, comme M. v. der Valk, on place Homère au VII[e] siècle, il y a quelque lourdeur à invoquer Lévy-Bruhl et la « mentalité » prélogique des primitifs (p. 224) pour faire comprendre qu'il ait commis quelques négligences, dont on prendra soin, par ailleurs, et judicieusement, de retrouver l'équivalent chez Euripide et chez Sophocle (p. 226, n. 3). L'idée d'imperfection humaine est assez claire par elle-même : il n'était guère utile, pour nous en mieux convaincre, de s'indigner avec une pudeur farouche devant les scènes réalistes du *Contre Conon* de Démosthène (p. 238).

Malgré des exagérations regrettables et certaines fautes de goût, le livre rendra service par sa tendance même. La défiance envers le texte d'Homère, conséquence du scepticisme quant à la personne même du poète, a trop souvent et trop longtemps conduit la critique moderne à justifier par l'exemple de la critique antique ses propres entreprises de démolition. Si tant d'unitaires, même, consentent à lancer l'anathème contre la Dolonie, c'est surtout pour ne pas être en reste d'esprit critique avec les Anciens. Il était bon que quelqu'un réagît et nous avertît de ne plus accorder une confiance trop aveugle, notamment, aux travaux alexandrins, dont la valeur, au point de vue esthétique, historique, et proprement critique, paraît bien avoir été surfaite.

Fernand ROBERT.

R. Roux, *Le problème des Argonautes : recherches sur les aspects religieux de la légende.* Paris, de Boccard, 1949 ; 1 vol. in-8°, 417 pages.

L'auteur de ce livre indique dans sa préface que la légende des Argonautes peut être étudiée d'un triple point de vue : géographique, historique, religieux. Se contentant de donner des indications très rapides, beaucoup trop rapides à notre avis, sur l'aspect géographique et historique de la légende, il en vient tout de suite à l'aspect religieux. Dans les chapitres successifs de son histoire, il étudie : la tradition argonautique, la nef Argô, la société des Argonautes, les figures argonau-

tiques, la toison, les rites royaux, les épreuves de conquête de la toison.

Nous ne pouvons ici discuter dans le détail un livre qui témoigne de connaissances larges et variées, car ce compte-rendu serait un autre livre. Nous nous bornerons donc à quelques indications sur la conception même de l'étude et la méthode suivie.

Peut-on, tout d'abord, passer aussi sommairement sur les questions géographiques et historiques? M. Roux pense que « ni la géographie ni l'histoire ne sont indispensables pour une étude de la légende dans ses profondeurs mêmes » (p. 9). Cette légende, assurément, comme les autres légendes, contient un côté religieux et peut être étudiée du point de vue du folklore ou du rituel. Mais, sous peine de construire sur le sable, une préalable étude du substrat géographique et historique n'est-elle pas nécessaire? Il aurait au moins fallu, croyons-nous, faire le point de ce que nous en savons, car de ce substrat géographique et historique dépend dans une très large mesure l'interprétation religieuse.

Ne nous arrêtons qu'à un seul exemple de détail : la question des relations entre la Colchide et l'Égypte, que l'auteur aborde dès son introduction (p. 7) ; n'est-il pas indispensable d'examiner attentivement les rapprochements qui ont été faits entre les armes découvertes dans la région du Caucase et celles des Shardanes en lutte avec le Pharaon, ou à son service sous la XIXe dynastie (cf. notamment Hall, dans *Klio*, XXII, p. 335-344, et Gardiner, *Ancient Egyptian onomastica*, I, p. 199)? D'autre part, ne fallait-il pas étudier non moins attentivement le texte d'Hérodote (II, 104-105), où il est expliqué que les habitants de la Colchide pratiquent comme les Égyptiens la circoncision et passaient pour descendre de soldats de Sésostris, puis où il est indiqué que les tissus de lin de Colchide, analogues à ceux qu'on fabrique en Égypte, étaient appelés — nom significatif — sardoniques? D'où il résulte que l'émigration des Shardanes se fit d'Égypte, après qu'ils eurent été au service de Ramsès II (Sésostris), vers la Colchide. Un jeune égyptologue français, M. Yoyotte, se propose de revenir prochainement sur cette question.

Dans le courant de son exposé, M. Roux se réfère à un très grand nombre de textes anciens, mais de dates, de valeur et de significations fort diverses. Semblablement, parmi les ouvrages modernes, il fait fond sur des opinions qu'il semble parfois difficile de retenir ou qui, du moins, devraient être discutées, et en néglige d'autres.

Pour ces différentes raisons, ce travail risque de ne pas apporter sur le problème autant de clarté qu'on aurait pu le souhaiter et appelle, nous semble-t-il, certaines réserves.

Jean BÉRARD.

Eugène Dupréel, *Les Sophistes : Protagoras, Gorgias, Prodicus, Hippias* (Bibliothèque scientifique, 14. Philosophie et Histoire). Neuchâtel, Éditions du Griffon (Paris, Presses universitaires de France), 1948 [1949] ; 1 vol. in-8°, 408 pages.

M. Dupréel, à qui ses ouvrages de philosophie morale et sociale ont acquis une place de premier rang parmi les penseurs contemporains, avait exposé en 1922, dans un livre intitulé : *La Légende socratique et les sources de Platon*, une thèse brillante et de nature à opérer une révolution dans l'histoire de la philosophie grecque, mais qui n'avait pas emporté la conviction des spécialistes. Il suggérait que la figure de Socrate n'était, dans la majeure partie de ses traits, qu'une fiction littéraire, issue de la comédie, puis élaborée dans les dialogues groupés autour de son nom, mais à laquelle on ne parvient pas à rattacher une doctrine ferme et cohérente. Les dialogues de Platon, notamment, sont des compositions sans originalité philosophique, où un écrivain prestigieux fait s'affronter, sans aucun souci d'unité doctrinale, des thèmes empruntés à la spéculation de l'âge antérieur ; les grands sophistes du ve siècle, décriés par Platon, qui cependant les exploite, et injustement oubliées, devraient être considérés au contraire comme d'authentiques inventeurs dans l'ordre de la pensée philosophique, comme les plus brillants représentants de l'intelligence hellénique. Le nationalisme athénien, servi par l'art de Platon, en exaltant à leur dépens la sagesse de Socrate, se serait impudemment paré de leurs dépouilles.

C'est à mettre en relief l'originalité des grands sophistes que s'applique le nouveau livre de M. Dupréel ; tâche complémentaire, à première vue, de celle qu'il avait entreprise : après avoir signalé dans l'activité intellectuelle des Sophistes les sources de l'œuvre littéraire de Platon, il s'agit maintenant de reconstituer, à partir des traces déposées dans les dialogues, la pensée authentique des plus notables d'entre eux ; de là les quatre monographies qui composent ce livre. Mais procéder de la sorte, n'est-ce pas tourner dans un cercle, à moins qu'on ne dispose, pour se représenter le contenu de la sophistique, pour remonter aux sources de Platon, de ressources extérieures à celles que peut fournir Platon lui-même? Nous ne sommes pas entièrement dépourvus de pareils documents, et M. Dupréel les utilise avec habileté ; mais quelques-uns seulement ont une origine certaine ; les autres, par exemple l'écrit anonyme connu sous le nom de *Dissoi, Logoi*, ou encore tel traité de la collection hippocratique (pour ne rien dire des dialogues apocryphes ou des entretiens recueillis par Xénophon), soulèvent des problèmes d'attribution infiniment complexes et n'autorisent que des conclusions de caractère conjectural.

Le premier des essais dont se compose ce volume est une « Apologie de Protagoras », qui trouve son point d'appui dans celle-là même que prête le *Théétète* à l'auteur de la théorie de l'homme-mesure. Une tentative du même genre avait été faite par F. C. S. Schiller, dans ses *Studies in humanism* ; mais celle de M. Dupréel doit être regardée comme une véritable réussite et constitue, à notre sens, la partie la plus heureuse de son livre. La théorie de l'homme-mesure n'est pas, comme le Socrate du *Théétète* feint tout d'abord de le croire, l'expression d'un subjectivisme radical, mais d'un *conventionalisme sociologique.* En opposition au dogmatisme des Éléates, pour qui la vérité se fonde sur l'absolu de l'Être, Protagoras souligne le rôle de l'activité du sujet dans l'élaboration de la connaissance ; il montre dans la *convention*, sur laquelle se réalise l'accord des esprits, l'instrument grâce auquel est instituée la justice et constituée la représentation des choses. La *loi* ne s'oppose pas à la *nature* comme la manifestation de l'arbitraire humain, mais comme la condition de la vie sociale, de l'éducation, du progrès de l'humanité par la recherche des valeurs. D'aucuns s'inquiéteront peut-être de découvrir ainsi en Protagoras quelques-uns des traits les plus frappants de la philosophie propre de M. Dupréel ; nous estimons pour notre part que sa sympathie non dissimulée pour le plus grand des Sophistes lui a permis au contraire d'apercevoir sa véritable originalité.

A-t-il pareillement saisi celle de Gorgias? Il nous propose d'abord une interprétation ingénieuse de son fameux traité *Du non-être.* Il serait erroné d'y voir une profession de nihilisme ; il se rattache, par son inspiration, au point de vue de Protagoras : c'est dans l'hypothèse où la vérité devrait se régler sur l'être *en soi* qu'on aboutit aux contradictions développées dans ce traité ; celles-ci s'évanouissent si l'on admet que la vérité ne se constitue qu'au moyen du discours. Le traité en question serait donc, de la part du maître de rhétorique, une introduction philosophique à la science du discours. Si cette interprétation est exacte, Platon serait souverainement injuste en reprochant à l'art de Gorgias son indifférence à l'égard de la vérité ; mais de quel droit lui imputer une telle injustice, alors qu'il se montre tout disposé à rendre justice à ce qu'il y a de fondé dans les vues d'un Protagoras? Passant ensuite à la morale de Gorgias, M. Dupréel lui attribue la thèse selon laquelle « la vertu est multiple, variable, différente selon la condition des personnes et selon les circonstances » ; en conséquence, « elle ne peut s'enseigner » ; enfin, « elle n'est pas, chez ceux qui la possèdent, un don de la nature, mais une grâce accordée par les dieux ». C'est principalement de l'analyse du *Ménon* et par le rapprochement avec quelques autres sources, notamment plusieurs dialogues apocryphes, que M. Dupréel prétend tirer ces conclusions ; mais cela suppose une méthode d'interprétation assez particulière, qui, traitant les dialogues platoni-

ciens comme des rhapsodies, les dépèce et, sur les plus légers indices, en distribue les lambeaux à divers auteurs de la période sophistique.

Ainsi, Gorgias s'étant vu gratifier de la doctrine de l'opinion droite, la théorie qui fait de la vertu une science, susceptible d'être enseignée, est attribuée à Prodicus. Sur quoi repose cette attribution? Sur ce fait, attesté par l'Apologue d'Hercule, dans les *Mémorables* de Xénophon, que Prodicus était avant tout un moraliste, et sur les déclarations réitérées de Socrate, confessant à maintes reprises, dans les dialogues platoniciens, avoir appris de Prodicus l'art de distinguer les synonymes. M. Dupréel soumet les textes à des sollicitations pressantes pour en tirer l'aveu que Socrate doit aussi à Prodicus la doctrine de la vertu-science. Cette science est évidemment la science du bien et du mal; elle consiste dans la connaissance de soi-même, c'est-à-dire de la nature profonde de l'homme; c'est à elle qu'il appartient de régner sur toutes les autres sciences et de diriger les affaires humaines. Mais on découvre dans les dialogues platoniciens une autre conception de la science suprême; ce rang reviendrait, non à la réflexion morale du sage, mais à la synthèse encyclopédique; ce point de vue, écarté dans le *Charmide*, serait accueilli dans d'autres dialogues et représenterait l'apport d'Hippias.

Les prétentions encyclopédiques d'Hippias ont été souvent raillées par Platon; cependant, il a chez lui, estime M. Dupréel, s'appuyant notamment sur les *Dissoi Logoi*, ainsi que sur le traité hippocratique *De l'Art*, plus qu'une « polymathie » superficielle; on y trouve une théorie générale des sciences, caractérisées dans leur méthode et envisagées dans leur hiérarchie. Or, on sait quelle place tiennent les considérations de ce genre dans les dialogues platoniciens, depuis l'*Euthydème* jusqu'au *Politique*, pour ne marquer que deux repères particulièrement saillants. M. Dupréel prend prétexte de la permanence de ce thème dans le platonisme pour nous présenter l'ensemble de l'œuvre platonicienne dans une perspective inaccoutumée. Sa monographie sur Hippias d'Élis se divise en deux parties : 1° *Sur les traces d'une philosophie*, 2° *Hippias et le platonisme*, et occupe plus de la moitié du livre. Il découvre l'écho direct de la pensée d'Hippias, non seulement dans les vues méthodologiques du *Politique*, dans ses considérations sur la métrétique, mais dans tout le contenu de ce dialogue; il retrouve cette pensée dans les passages les plus techniques du *Phèdre*; il s'efforce enfin de montrer qu'elle fournit la base des critiques opposées dans le *Théétète*, le *Sophiste*, le *Parménide*, aux diverses doctrines qui retirent aux objets du savoir leur consistance ou leur pluralité. C'est Hippias qui se dissimule derrière l'Étranger d'Élée, repoussant à la fois le matérialisme et l'idéalisme et établissant un réalisme pluraliste et dynamiste, qui sera repris par Aristote; il n'est pas jusqu'aux analyses psychologiques et morales du *Philèbe* qui ne soient le bien propre d'Hippias d'Élis, en qui M. Du-

préel voyait naguère le Leibniz de l'Antiquité. On se rappelle que, suivant A. E. Taylor, qui s'était appliqué lui aussi à l'étude des sources du platonisme, tous les dialogues platoniciens, jusqu'à la *République* inclusivement, étaient la reproduction fidèle de l'enseignement socratique ; c'est seulement dans les dialogues ultérieurs (à l'exception du *Timée*, exposé pythagoricien) qu'il fallait chercher la pensée personnelle de Platon ; tout ce que Taylor réservait de la sorte à Platon, il faudrait, si l'on en croit M. Dupréel, le restituer à Hippias. Dans la *République* même, tout ce qui a trait à l'éducation scientifique, couronnée par la dialectique, porte la marque d'Hippias ; l'idéalisme finaliste, qui s'ouvre sur la doctrine de l'immortalité de l'âme, procède d'une autre source, qui, là comme dans le *Banquet*, n'arrive pas à se fondre avec la première.

L'inconsistance de la doctrine platonicienne, ou du moins le caractère rhapsodique des écrits platoniciens, tel est le postulat fondamental des analyses et des constructions de M. Dupréel ; par là, il se juge exempté de feindre, pour en pallier les incohérences, une évolution de la pensée platonicienne ; et de même, les problèmes d'authenticité platonicienne des dialogues ne présentent à ses yeux qu'un intérêt réduit. Mais ce postulat ne saurait être accepté par cette catégorie d'interprètes, de moins en moins isolés, qui, à la suite de Shorey et de Robin, sont persuadés de l'unité de la pensée platonicienne. Sans doute cette unité ne saute pas aux yeux à première vue ; il faut quelque effort et quelque sympathie pour la saisir ; mais l'attitude même de M. Dupréel à l'égard de Protagoras ne prouve-t-elle pas que la sympathie est condition d'intelligence? D'autre part, il faut bien convenir que les constructions de M. Dupréel sont parfois aventureuses ; d'ingénieuses hypothèses, par leur ajustement, composent un édifice souvent impressionnant ; mais on ne saurait oublier la fragilité des fondations. L'auteur, il est vrai, ne semble pas se porter garant de la solidité de toutes les parties de son ouvrage ; loin de lui le dogmatisme du définitif ! Ce qu'il se propose avant tout, c'est de dissiper des préjugés et de stimuler des recherches : *Per ajutare a discoprire*, telle est la formule qu'il emprunte à l'émule de Colomb, Amerigo Vespucci, pour en faire l'épigraphe de son livre. A cet égard, M. Dupréel peut être fier du mouvement de recherche issu de lui ; l'ouvrage récent de O. Gigon, *Sokrates, sein Bild in Dichtung und Geschichte*, Berne, 1947, procède manifestement de l'inspiration de la *Légende socratique*. Mais des études de cette sorte soulèvent une question d'ordre général : l'impossibilité de saisir la figure intellectuelle du Socrate historique nous oblige à substituer à l'étude de Socrate celle du socratisme, comme phénomène collectif et anonyme. Faut-il dès lors considérer cette attitude comme un pis-aller, imposé par les conditions de l'enquête, ou y voir, au contraire, la forme supérieure, sociologique et proprement scientifique de l'histoire de la

philosophie? M. Dupréel, malgré ses tendances sociologiques, ne souscrirait sans doute pas à ce dernier point de vue, puisqu'il se flatte de réhabiliter les grands sophistes, envisagés dans leur individualité. L'entreprise est digne des plus nobles efforts ; mais la tâche qui consiste à restaurer leur physionomie intellectuelle est loin d'être accomplie. M. Dupréel nous en fait du moins mesurer toute l'étendue. Pendant longtemps, on s'est préoccupé de démêler dans les dialogues platoniciens ce qui revenait à Socrate et ce qui constituait l'originalité de Platon ; or, derrière le Socrate platonicien, M. Dupréel nous fait entrevoir toute la génération des grands sophistes, et il n'est pas douteux que, dans leur œuvre variée et féconde, ne se soit alimentée la pensée de Platon. Mais, s'il leur a fait des emprunts, ce n'est point sans réagir à leur égard par une réflexion vigoureuse et puissamment originale ; il est malaisé d'admettre qu'il n'ait été qu'un butineur d'idées, et l'étude approfondie des dialogues nous conduit à une conviction tout opposée. Il s'agit donc, tout en reconnaissant les sources sophistiques de la pensée platonicienne, de discerner à travers les dialogues ce qui n'est qu'un écho des doctrines de l'âge antérieur et ce qui représente l'originalité de Platon ; ce n'est pas en niant purement et simplement celle-ci que l'on résoudra le problème que les études de M. Dupréel contribuent d'une façon si pressante à mettre en lumière.

Joseph MOREAU.

G. C. Field, *The Philosophy of Plato* (The Home University Library of modern knowledge, nr 207). London, Oxford University Press, 1949 ; 1 vol. in-12, 220 pages.

Georges Méautis, *Platon vivant.* Paris, Albin Michel, [1950] ; 1 vol. in-8o, 368 pages.

Nous réunissons ces deux ouvrages, parce que, publiés à peu d'intervalle, écrits l'un et l'autre pour un public étendu par deux excellents connaisseurs de Platon, ils offrent cependant le plus parfait contraste.

M. Field, bien connu par son grand ouvrage : *Plato and his Contemporaries*, s'est proposé dans ce petit volume de « faire comprendre » à un lecteur moderne l'essentiel de la philosophie de Platon. Il ne sous-estime pas les difficultés de la tâche : non seulement, en effet, Platon n'a jamais donné un exposé systématique de sa philosophie (sa pensée s'exprime dans des dialogues qui sont, pour la plupart, des écrits de circonstance) ; mais il n'est pas sûr qu'il soit parvenu, pour son propre compte, à une parfaite systématisation de ses pensées, encore que, comme tout penseur sérieux, il s'y soit toujours efforcé. — M. Field montre tout d'abord, dans son Introduction, comment la réflexion platonicienne est suscitée par la crise morale qui ébranle la société hellénique ; mais, pour restaurer la certitude morale, il est nécessaire de

rechercher le fondement de la certitude en général, notamment de la certitude scientifique ; c'est ainsi que Platon est conduit à la théorie des Formes (ou Idées), qui est la base métaphysique de toute sa doctrine. Cette thèse fondamentale du platonisme, aux yeux de nos contemporains, a l'air d'un paradoxe ; l'auteur de cette étude s'applique à la rendre plausible : il fait voir qu'elle répond à une exigence permanente de la pensée s'interrogeant sur le réel, et qu'elle n'est qu'une expression particulièrement vigoureuse du caractère de nécessité et d'objectivité en vertu duquel s'imposent à notre esprit les vérités mathématiques et les valeurs morales (ch. II et III). La théorie des Formes trouve son application capitale dans les conceptions morales, sociales et politiques, qui forment le contenu de la *République* (ch. IV et V). L'auteur passe ensuite aux « développements ultérieurs » de la doctrine : le *Parménide*, à son avis, ne marque pas un tournant dans l'évolution de la pensée platonicienne ; après comme avant, Platon soutient le dualisme de l'intelligible et du sensible ; mais il s'intéresse davantage, maintenant, à l'explication du changement ; de là les développements de la théorie de l'Ame, considérée comme principe du mouvement dans l'Univers (ch. VI). La « métaphysique finale » (ch. VII), qui s'exprime dans le *Timée*, maintient la dualité de l'Idée et de l'Ame (à laquelle il faut sans doute identifier le Démiurge) et ajoute un troisième terme, l'espace, par lequel les Formes, qui sont essentiellement des Nombres, se réfractent en figures, en déterminations géométriques de l'étendue. Un chapitre intitulé *Théologie et religion* (ch. VIII) s'intéresse particulièrement au problème des âmes individuelles et de leur rapport avec l'Ame universelle.

On voit que cet ouvrage, comme le proclame l'auteur, fait entièrement abstraction de l'aspect littéraire des dialogues de Platon et ne s'occupe que de leur contenu philosophique. Bien qu'il soit totalement dépourvu de références, les connaisseurs en apprécieront la solidité ; c'est presque à chaque ligne qu'il suppose un renvoi au texte ; sous un volume réduit, il donne une vue complète et précise de la pensée platonicienne et ne néglige aucun des problèmes importants que soulève son interprétation. L'auteur use avec réserve des témoignages aristotéliciens, mais demeure néanmoins attaché à la conception traditionnelle de l'Idée comme entité « séparée » ; la théorie de l'Amour, où s'expriment les tendances dynamistes et immanentistes du platonisme, où s'affirme la fonction médiatrice de l'âme et sa connaturalité avec l'Idée, n'est considérée que comme une question mineure (ch. IX). Un dernier chapitre, intitulé *Plato to-day* (ch. X), souligne finement à quel point les événements de ces quarante dernières années ont modifié nos perspectives sur une œuvre comme la *République*, mais nous met sagement en garde contre les excès où peut aboutir le zèle d'y retrouver avec trop de précision l'actualité.

Le livre de M. Field, s'il s'adresse à un large public, et non pas seulement à des spécialistes, suppose cependant un lecteur curieux de philosophie ; M. Méautis, au contraire, déclare ouvertement dans sa préface : « Ce livre n'est pas écrit pour les philosophes... L'historien de la philosophie — au sens que l'on donne aujourd'hui à ce terme — ne trouvera rien dans ce livre qui puisse le contenter... Rendre plus proche de toute âme d'élite le drame que fut la vie de Platon, rendre accessible la partie de son œuvre qui nous paraît éternellement vivante, tel est le but de ce livre. »

Le premier chapitre est, en effet, une *Vie de Platon*, qui prend pour thème principal la *VII*e *Lettre* platonicienne ; elle est entrecoupée de digressions qui font heureusement revivre les milieux où s'est déroulée cette existence dramatique, de réflexions qui dénotent chez l'auteur un jugement formé par la méditation des œuvres classiques et l'expérience de la vie, qui le désignent comme l'un des rares mainteneurs de la culture humaniste. Les chapitres suivants présentent au lecteur les parties les plus attachantes de l'œuvre platonicienne ; de larges extraits, traduits d'une manière alerte et originale, procurent un contact direct avec les dialogues et forment comme une suite de lectures choisies, ordonnées et commentées par un maître disert en enthousiaste. Les dialogues présentés sont répartis en trois cycles : le *Cycle de Socrate* (*Apologie*, *Criton*, *Phédon*), le *Cycle de la Cité* (*Protagoras*, *Gorgias*, *République*), le *Cycle de l'Amour* (*Banquet*, *Phèdre*). Le livre de M. Méautis rappelle par son dessein celui d'Émile Faguet : *Pour qu'on lise Platon*, ou encore le *Platon* d'Abel Hermant, destiné également au grand public ; mais ni l'un ni l'autre de ces deux auteurs ne possédaient cette connaissance de l'âme grecque, qui est l'apanage de M. Méautis, ni la modestie du savant qui renonce à briller et se dévoue entièrement au sujet qu'il étudie ; chez notre auteur, on trouve unie à des grâces qui évoquent Émile Faguet une science qui fait songer à Wilamowitz.

Il est certain, toutefois, comme le présume sans appréhension l'auteur dans sa préface, que l'historien de la philosophie trouvera à redire dans ce livre : il ne saurait « se contenter » notamment d'une analyse qui, dans le *Phédon*, met tranquillement entre parenthèses la discussion sur l'immortalité de l'âme, ou, dans le *Protagoras*, laisse tomber tout le débat sur la question de l'enseignement de la vertu. D'illustres précédents nous ont, il est vrai, accoutumé à cette désinvolture. Il n'en reste pas moins que, malgré ce parti-pris de ne regarder Platon que de l'extérieur, de voir agir et parler ses personnages sans se demander ce que l'auteur des dialogues explicitement pense, le livre de M. Méautis nous suggère quelque chose du mystère de Platon, nous aide à pénétrer son secret ; le succès d'un tel procédé, la possibilité de deviner, en observant seulement l'extérieur, l'intention la plus profonde, atteste à quel point l'œuvre platonicienne est une production vivante. — Les pages

où M. Méautis transpose délibérément, des mœurs grecques dans celles de la chevalerie, les discours de Socrate dans le *Phèdre*, nous paraissent particulièrement caractéristiques de sa manière, et le contraste de son livre avec celui de M. Field, l'opposition entre l'attitude des philosophes et celle des humanistes à l'égard de l'œuvre platonicienne, accuse seulement nos partialités et nos étroitesses, témoigne de la richesse transcendante du génie de Platon.

Joseph MOREAU.

Fritz Wehrli, *Die Schule des Aristoteles.* Texte und Kommentar, Heft V : *Straton von Lampsakos.* Bâle, Benno Schwabe & Co, 1950 ; 1 vol. gr. in-8°, 83 pages.

Dans la collection des textes péripatéticiens progressivement réalisée par M. Wehrli, ce fascicule sera sans doute l'un des plus intéressants pour l'historien de la philosophie et des sciences. Straton de Lampsaque, que les Anciens ont surnommé *le physicien*, fut le successeur de Théophraste à la tête du Lycée. Chargé de l'éducation du jeune Ptolémée Philadelphe, il avait séjourné à Alexandrie, où il put connaître le géomètre Euclide et le médecin Hérophile ; de retour à Athènes, il retrouvait, comme chefs des écoles rivales, Épicure, Zénon, Arcésilas. — La plupart des textes qui le concernent avaient été réunis par Rodier, dans sa thèse : *La physique de Straton de Lampsaque* ; nous en avons ici un recueil méthodique, accompagné d'un apparat critique et d'un commentaire historique et exégétique. Straton semble avoir hérité principalement d'Aristote le goût de l'expérimentation ; mais il s'écarte de son finalisme, recherche des explications purement mécanistes, par où il se rapproche des Atomistes. L'astronome Aristarque, le Copernic de l'Antiquité, aurait été son élève ; mais son influence paraît s'être exercée à la fois sur des mécaniciens, comme Héron d'Alexandrie, et sur des médecins, comme Érasistrate. C'est à préciser ces relations entre les conceptions scientifiques de Straton et leurs antécédents ou leurs traces que tend principalement le commentaire, enrichi de précieuses références soit à des sources, soit aux travaux les plus féconds de l'érudition contemporaine.

.Joseph MOREAU.

D. S. Crawford, *Fuad I University papyri* (t. VIII des *Publications de la Société Fouad I*[er] *de papyrologie. Textes et documents*). Alexandrie, Société de publications égyptiennes, 1949 ; 1 vol. in-4°, vii-138 pages.

La collection des *Pap. Gradenwitz*, bien connue des papyrologues, a été achetée en 1938 par l'Université Fouad I[er] du Caire et elle constitue l'essentiel de la collection qui appartient aujourd'hui à cette Université : 362 numéros sur 365 ; s'y sont ajoutés seulement le papyrus médical Cattaui, publié par J. Nicole dans l'*Archiv* en 1908, et

deux textes d'époque romaine achetés en Égypte. Bon nombre des *Pap. Gradenwitz* ont été déjà publiés, en particulier par G. Plaumann, dans les *Sitzungsberichte* de Heidelberg en 1914. Mais il restait des inédits, même en dehors des fragments sans importance, notamment parce que Gradenwitz semble avoir accru sa collection après 1914 ; en outre, on pouvait améliorer certaines lectures antérieures. Il n'était donc pas inutile de présenter dans son ensemble la collection de l'Université Fouad Ier.

D. S. Crawford a su accomplir cette tâche en évitant les répétitions. C'est dans l'*Appendice* II qu'il égrène les 365 numéros, sans s'attarder aux textes insignifiants ou déjà publiés. L'*Appendice* I indique les lectures et interprétations nouvelles qu'il propose pour ces derniers. Le gros de son effort a porté sur la publication de quarante-trois documents inédits. Tout cela a été fait avec grand soin : les discussions sont bien menées, avec une prudence remarquable qui aboutit fort honnêtement à laisser le choix au lecteur entre plusieurs interprétations, après lui avoir donné toutes les informations nécessaires ; les *indices*, variés et complets, sont établis pour la collection entière, y compris ce qui n'est pas publié ou corrigé dans le volume.

Même pour les textes édités auparavant, le nouveau n'est pas négligeable. Je n'en veux pour exemple que le double, inconnu jusqu'alors, du *Pap. Gradenwitz* 4 de Plaumann, repris et complété par Preisigke dans son *Sammelbuch* sous le no 5680. C'est le texte du serment prêté en 229 avant J.-C. par le gérant de la recette fiscale de Phébikis dans le nome Koitès. Ce double permet à Crawford de rectifier des passages mal assurés du premier texte et de corriger en conséquence la traduction qu'en avait donnée Mlle Cl. Préaux, *Économie royale*, p. 286.

Mais l'intérêt va surtout, comme il est naturel, vers les documents inédits. Cinq seulement sont ptolémaïques, et d'ailleurs médiocres. Ceux d'époque romaine retiennent, au contraire, souvent l'attention. Le no XIII, grâce à une identification certaine, permet de conclure que le συστάτης, qui, ailleurs (XXIX), s'occupe de la capitation et auprès duquel, ici, on fait enregistrer les enfants, exerçait à la fin du IIIe et au début du IVe siècle une charge annuelle (liturgie?) qui pouvait revenir au même personnage après un intervalle de quelques années. Le no XIV, où bien des choses demeurent incertaines, atteste au moins l'existence à Memphis d'un théâtre avec un *épimélètès* et un « gardien des clefs » (κλειδοφύλαξ). Le no XXVIII emploie plusieurs fois, après un nombre, τὸ ἥμισυ, suivi d'un autre nombre : il s'agit sans doute, selon un usage qui n'était connu que dans les papyri démotiques, d'un procédé destiné à garantir contre une altération frauduleuse. Le no XXXI mentionne des sommes dues, à raison d'une cinquantaine de drachmes par homme, ὑπὲρ ἐργατείας — malheureusement sans éclaircissement sur ce travail : corvée? — et augmentées d'αἱροῦσαι

au taux de 33 °/₀, ainsi que d'ἐπιβάλλουσαι qui dépassent 75 °/₀. Je signale enfin le n° XXXIV, qui ne provient pas de la collection Gradenwitz : alors que tous les autres documents connus du même ordre sont postérieurs au moins de vingt-cinq ans, il prouve que, dès 42 avant J.-C., on percevait une taxe, « pour le port de Memphis et pour la police du désert », et une surtaxe d'un sixième sur les marchandises sortant des petites villes du Fayoum vers le désert.

Grâce au travail patient de D. S. Crawford, la collection papyrologique de l'Université Fouad Ier n'a, pour le moment, plus de secrets. Sa richesse et sa variété fournissent assurément aux étudiants du Caire le moyen de pousser loin leur apprentissage et de s'armer pour d'autres découvertes.

André AYMARD.

George Haddad, *Aspects of social life in Antioch in the Hellenistic-Roman period* (dissertation de l'Université de Chicago, 1949). New-York, Hafner publishing Company, 1949 ; 1 vol. in-8°, v-196 pages.

L'auteur a étudié à Beyrouth et à Paris (Sorbonne et Langues orientales) avant de conquérir à Chicago, devant le *Department of Oriental languages and literatures*, le grade de docteur en philosophie. Son ambition a été, explique-t-il, d'établir les bases d'une étude ultérieure de la vie sociale à Antioche pendant l'Antiquité. Il s'est attaché, d'une part, aux problèmes numérique, racial et linguistique, d'autre part, aux problèmes psychologique et moral que pose la population d'Antioche.

Le dépouillement des textes a été mené avec patience ; certains ont été pesés avec scrupule, ainsi pour le nombre des citoyens et des habitants. Cette dissertation présente donc un intérêt. Elle réunit commodément des données très dispersées, de Polybe aussi bien que de Libanios, de Malalas, de sources juives ou arabes. Il y a là un dossier incontestablement utile, surtout par l'amplitude de l'éventail chronologique et linguistique que M. Haddad, en s'aidant d'ailleurs beaucoup de traductions, a su ouvrir. Peut-être a-t-il tendance à faire flèche de tout bois, en utilisant, par exemple, pour Antioche une inscription qui concerne seulement Séleucie-de-Piérie (connue par H. Seyrig, *Syria*, 1932, mais sans M. Holleaux, *Études*, t. III, p. 199 et suiv. = *B. C. H.*, 1933), ou bien en revenant trop fréquemment à la *pompè* de Daphné (Polybe, XXX, 25), qui est intéressante pour la monarchie dans son ensemble plus que pour la capitale. Peut-être aussi, après avoir montré très justement que la « nationalité » des gens d'Antioche n'a été ni macédonienne, ni grecque, ni romaine, ni syrienne, mais tout bonnement antiochénienne, ne résiste-t-il pas assez à ce patriotisme municipal : dans les deux derniers chapitres, la discussion des appréciations

sévères de Gibbon, Renan et Mommsen sur la turbulence, le goût du plaisir et la licence de la population d'Antioche ne va pas sans longueurs. Mais rares sont les monographies locales qui ne prêtent pas le flanc à des reproches analogues : ces déviations sont comme la loi du genre. Plus grave m'apparaît la négligence dont sont victimes les documents archéologiques : il n'est fait mention qu'incidemment de la statue d'Eutychidès et rien n'est dit des mosaïques. Pour utile que soit celui-ci, je doute qu'un dossier sur la vie sociale à Antioche puisse se borner aujourd'hui à des textes écrits.

André AYMARD.

J. de Foucault, *Strategemata.* Paris (Les Belles-Lettres), 1949 ; 1 vol. in-8°, 152 pages.

Cet ouvrage nous apporte l'édition, soigneusement établie et accompagnée d'*indices* détaillés, de deux petits traités byzantins d'art militaire demeurés jusqu'ici inédits : les *Strategemata Ambrosiana*, nommés ainsi par l'éditeur parce que l'unique manuscrit qui nous les a conservés est à Milan, et les *Parecbolae.* Il est vrai que ce n'est point la matière qui est nouvelle, mais seulement l'agencement et la forme que lui ont donnés les auteurs anonymes des deux ouvrages. Car tous deux, par l'intermédiaire d'une recension du milieu du IXe siècle, dite *Strategemata Antiquorum*, dérivent du traité des *Hypotheseis*, que I. Melber publiait en 1887 à la fin de l'édition Teubner de Polyen, et qui n'est d'ailleurs lui-même qu'un compendium de l'abondante matière qu'on trouve dans Polyen. Les *Strategemata Ambrosiana*, conservés par l'Ambros. 139 (début du XIe siècle), qui contient uniquement des textes ayant trait à l'art militaire, donnent 238 exemples sur les 356 des *Hypotheseis* : ils les donnent dans le même ordre, presque toujours avec les mêmes titres, seule l'expression change. Les *Parecbolae*, souvent attribuées à tort à Héron, et dont J. de Foucault, d'après des faits de langue, croit l'auteur un peu postérieur à celui des *Strategemata*, sont conservées par vingt-huit manuscrits : deux seulement sont importants, tous deux du milieu du XIe siècle, Vatic. Barb. gr. 276 et Scorial. y-III-11. Sur la tradition de ces textes, voir A. Dain, *Le corpus perditum*, Paris, 1940.

P. LEMERLE.

Lily Ross Taylor, *Party politics in the age of Caesar.* University of California Press, Berkeley et Los Angelès, 1949 ; 1 vol. in-8°, 255 pages.

Dès les premières lignes de ce livre, qui réunit des leçons données aux *Sather Classical lectures*, l'auteur en a circonscrit l'objet avec une netteté qui n'a d'égale que l'exactitude avec laquelle il l'a rempli : décrire, expliquer les âpres luttes partisanes qui ont déchiré la Répu-

blique romaine, à la fin de son histoire, et, plus particulièrement, dans les vingt années 70-50 av. J.-C., qui vont du rétablissement des institutions présyllaniennes au franchissement, par César, du Rubicon. Quand on a soi-même consacré des années à l'étude de cette période complexe autant que passionnante, on éprouve, non seulement une satisfaction érudite, mais un plaisir quasi esthétique à voir avec quelle aisance et quelle pénétration Miss L. Ross Taylor en a dominé les documents, dénoué les complications, dégagé les caractères essentiels.

Intitulé « Personnalités et programmes », le premier chapitre comporte une énumération détaillée et critique de nos sources, un essai de définition des idées qui se cachent sous les mots *partes*, *factio*, *optimates*, *populares*, et un exposé des faits, qui tend à reléguer à l'arrière-plan les programmes et à pousser sur le devant de la scène les personnalités envahissantes pour lesquelles les programmes ne furent que prétextes à réaliser leurs ambitions. En ce qui concerne l'appréciation de nos sources, il n'y a qu'un point sur lequel je resterai en désaccord avec l'auteur. Miss L. Ross Taylor croit à l'authenticité des deux *epistulae* censément écrites par Salluste à César. Je persiste à penser, au contraire, que les argumentations les plus ingénieuses en faveur de la lettre qui se présente comme la seconde dans notre tradition manuscrite, bien que le texte n'en soit compatible qu'avec une date antérieure à celle de la première, arriveront difficilement à surmonter les objections si fortement développées par Hugh Last (*Classical Quarterly*, 1932) ; et je continue à croire que les copistes ont cousu à la lettre authentique de 46 av. J.-C. un exercice d'école, postérieur à elle d'au moins une génération et destiné à lui faire suite et réplique, comme la fausse invective de Cicéron *in Sallustium* à l'authentique invective *in Ciceronem*. Je souscris, en revanche, à la plupart des résultats de la minutieuse enquête lexicographique à laquelle a procédé l'auteur : *amicitia* s'oppose à *factio*, et ce dernier mot est nuancé d'une teinte péjorative, qu'il s'applique aux oligarques du Sénat ou bien aux démagogues groupés autour de Catilina. Seulement, je n'irai pas jusqu'à dénier toute importance aux deux *partes* qui, selon Salluste, divisaient la République : *optimates*, d'une part, *populares*, de l'autre. Salluste dit bien que ces divergences n'étaient, pour ceux qui les exploitaient, que des moyens de conquérir le pouvoir : *pro sua quisque potentia certabant*. Mais cela n'autorise nullement à les rayer de la réalité. De nos jours, même dans celles de nos provinces où la puissance des clans rivaux s'est longtemps imposée à la politique pour la diriger, ceux-ci marchaient à la bataille sous des drapeaux où ils n'avaient pas manqué d'inscrire les programmes entre lesquels se partageait l'opinion. C'est sans aucun doute un spectacle analogue que l'ancienne Rome offrit à maintes reprises dans ses luttes autour du tribunat, des lois agraires, de la composition des cours de justice, de la question italienne, et

encore doit-on convenir qu'en certaines circonstances, en septembre 50 av. J.-C., par exemple, les passions déchaînées par tel ou tel programme déterminé s'échauffaient au point de bousculer les clans et de libérer les diverses clientèles de leurs obligations coutumières : *plane studia ex partium sensu apparuerunt, perpauci necessitudinem secuti officium praestiterunt* (Caelius, *Ad fam.*, VIII, 14, 1). Seulement, il n'est que trop certain qu'avec l'accroissement continu de l'Empire, avec la répétition de guerres transmarines prolongées, avec le recrutement prolétarisé d'une armée dont le service, s'il n'est pas encore permanent, est déjà à long terme, le problème politique, résorbant les idéologies concurrentes, s'est terriblement simplifié : tandis que, comme l'écrit Miss L. Ross Taylor, tout le monde, dans les convulsions de la République romaine agonisante, accuse et est accusé d'aspirer au *regnum*, c'est-à-dire à la tyrannie, le régime ne comporte plus d'autre issue : les uns combattent pour maintenir la domination d'une oligarchie et les autres pour installer à la place, et par la force, celle d'un homme (p. 23).

Le chapitre II consiste en un tableau fidèle et animé de la *nobilitas* et de ses clientèles. Adoptant la juste conception de Gelzer, selon laquelle est *noble* celui qui compte un consul parmi ses ancêtres et *homo novus* celui qui n'en compte aucun, l'auteur a tôt fait de limiter à dix les *homines novi* parvenus au consulat dans le courant des 150 dernières années du régime, et même, en écartant l'hypothèse de Münzer relative à C. Norbanus, à réduire encore, pour la période 93-48 av. J.-C., ce chiffre dérisoire au seul et unique exemple de Cicéron. Autant dire qu'en dépit des élections annuelles, la magistrature suprême de l'État était devenue héréditaire dans le petit nombre de familles, toujours les mêmes, qui forment désormais la *nobilitas.* Les notions de patriciat et de plèbe ne jouent plus aucun rôle dans une sélection exclusivement opérée par les consulats antérieurs. Les démagogues de la *nobilitas*, de Lépide à Clodius et de Catilina à Jules César, étaient des patriciens, tandis que les plus endurcis de ses conservateurs, les Lutatii, les Mucii, les Caecilii Metelli, les Porcii, dont est issu Caton, étaient plébéiens. A chaque instant, d'ailleurs, des associations se nouent entre les uns et les autres par des mariages, et, quelle que soit leur origine, ils se préparent à la politique à laquelle ils sont prédestinés par le même apprentissage : le barreau d'abord, puis le service militaire dans les états-majors des généraux, leurs parents ou alliés ; après quoi, ils accèdent sans difficulté aux honneurs graduels dont les scrutins jalonnent la succession et que, sauf décès prématuré, couronne normalement le consulat dévolu à leurs aînés, comme il a couronné les quatre fils et les deux gendres du consulaire Metellus Macedonicus : non à l'âge de quarante-trois ans, comme l'écrit encore Miss L. Ross Taylor suivant Mommsen (p. 31), mais à quarante-deux ans, comme je crois l'avoir démontré, en 1934, dans mon mémoire des *Mélanges Bidez* sur

La naissance de Jules César. Leur ascendant sur les électeurs résulte du nombre et de la fidélité de leurs clientèles, et il grandit à mesure qu'ils les étendent de certains municipes isolés de la Péninsule à toute une région d'Italie, comme le Picenum inféodé à Pompée, à une province entière, comme la Sicile dévouée traditionnellement aux Claudii Marcelli, aux vétérans des armées qu'ils ont commandées, et, j'ajouterai, aux sujets des dynastes qu'ils ont vaincus sans les détrôner.

Les chapitres III, IV et V nous présentent des descriptions aussi vivantes que véridiques de la « farce » que sont devenues les élections (p. 74), des « manipulations » auxquelles les nobles, détenteurs des sacerdoces comme des magistratures, soumettent les rites de la religion d'État pour la conformer à leurs intérêts, de l'intrusion de la politique sénatoriale et des affaires, monopolisées par les chevaliers, dans les cours de justice. Il était difficile de renouveler des sujets aussi souvent traités. Miss L. Ross Taylor y est cependant parvenue par des observations significatives : 1) sur la différence entre les assemblées populaires dans leurs rapports avec la *nobilitas* à laquelle des comices centuriates se montrent d'ordinaire plus dociles que les comices tributes, ainsi qu'il résulte des vicissitudes de l'exil de Cicéron, provoqué par les comices tributes, révoqué par les comices centuriates ; — 2) sur l'incorporation tardive de l'Italie dans la cité romaine, que Miss Taylor, sans y insister, date du rétablissement de la censure en 70 av. J.-C., comme j'ai précisément essayé de le démontrer dans l'étude que j'ai publiée en 1949 dans les *Mélanges Fernand de Visscher* ; — 3) sur les débuts de la carrière de Cicéron, qui a dû, grâce à ses relations d'avocat avec les gens d'affaires, bénéficier, au départ, de l'appui du ploutocrate Crassus, et que la condamnation de Verrès, prononcée sur ses réquisitions, a très probablement pourvu au Sénat, où il ne siégeait encore que sur les bancs des édiles, du rang prétorien d'où il avait fait déchoir le condamné.

Les chapitres VI et VII résument la suite des événements qui ont mené à la guerre civile et déterminé l'effondrement de la République. L'auteur les a marqués de sa pensée, en les élucidant par la psychologie des hommes qui les ont brassés et surent influer sur l'évolution de leur temps, au lieu de se borner, comme Cicéron, à en répercuter éloquemment les rumeurs contradictoires : il y a d'abord le groupe des *optimates*, Lutatius Catulus, l'orateur Hortensius, son beau-frère, Metellus Pius, Calpurnius Piso, Lucullus, qui se cramponnaient au *statu quo* avec l'obstination de l'aveuglement et l'énergie du désespoir ; les ambitieux qui, conscients de l'irrémédiable décomposition du régime, s'évertuaient à édifier sur sa ruine leur pouvoir personnel : Catilina, avec les bandes qu'il avait organisées, Crassus, avec ses immenses richesses, Pompée et César, avec leurs soldats ; et, enfin, solitaire sur les hauteurs de son stoïcisme doctrinal, Caton, qui, par haine du pouvoir

personnel, fit cause commune avec les *optimates*, mais dont l'idéal d'humanité en quelque sorte supranationale et de justice envers les sujets de l'Empire sera accompli par César. Miss L. Ross Taylor, qui a composé son livre sous l'impression de l'histoire contemporaine, ne cache pas son admiration pour le héros qui incarne à ses yeux la lutte éternelle des êtres libres contre la servitude totalitaire ; et, en des pages émouvantes, elle a exalté le sacrifice auquel, dans Utique en branle-bas de guerre civile, Caton s'est fièrement résolu, parce que, aussi incapable de rallumer en Espagne un combat qui n'était plus celui de la République que de s'incliner devant son vainqueur, il a préféré la mort à la vie sous l'absolue domination d'un seul (p. 167). La postérité est justement reconnaissante aux âmes assez nobles et fortes pour immoler leurs existences à leurs idées, et Caton, de surcroît, a eu la chance de venir à elle, porté par le culte que lui voua l'École, j'allais écrire l'Église, à laquelle il avait appartenu : ce stoïcisme dont Auguste, adolescent, avait écouté les enseignements, qui s'est insurgé contre les honteuses folies de Néron, alarma le despotisme des Flaviens, embellit de ses mirages les Antonins, ses protecteurs. Toutefois, je me demande si cette haute figure, que le martyre a sanctifiée, fut toujours aussi pure que ses disciples nous l'ont montrée (cf. p. 169) ; j'estime, en outre, qu'il y a plus d'un stérile enfantillage dans les manœuvres de Caton, dont l'obstruction connut moins de réussites qu'elle n'essuya d'avanies (cf. p. 143 et suiv.) ; enfin, je suis bien obligé de constater que Caton s'était placé dans une position intenable, lorsque, en particulier, il n'a point hésité, pour barrer la route de César, à conférer à Pompée, en 52, un pouvoir sans précédent et déjà monarchique (cf. p. 149) et qu'en général il s'est leurré d'une grossière illusion en tâchant à concilier la justice internationale, qu'il invoquait, avec le maintien d'institutions, inadéquates à leur tâche, dont le fonctionnement, perverti sans retour, impliquait l'oppression des vaincus.

Surtout, je ne saurais adhérer au fond de la conclusion que, dans son chapitre huitième et dernier, l'auteur a revêtue d'une forme si séduisante. Après avoir dressé en antithèse le « Césarisme » et le « Catonisme », il s'est persuadé qu'Auguste visa et réussit à en opérer la synthèse dans la constitution d'un Empire qui était encore une monarchie « césarienne », mais une monarchie maintenant revêtue des formes républicaines ou, si l'on préfère, de « Catonisme » (cf. p. 180). Or, à mon sens, cette conception jure avec les vues d'ensemble dont elle se réclame, et elle se heurte aux documents dont elle sollicite le témoignage.

Miss L. Ross Taylor ne nous a point dissimulé que son étude s'encadre dans la théorie d'ensemble que nous proposèrent en de remarquables travaux Anton von Premerstein et M. Romald Syme. L'un après l'autre, ces savants, instruits par l'exemple du totalitarisme qu'hélas ! ils avaient sous les yeux, ont dénoncé l'esprit identique dont

fut infecté le césarisme. Je suis convaincu, moi aussi, qu'en gros, ils ont raison. Mais, du même coup, je suis empêché de me rallier à l'opinion, trop favorable à Auguste, de Miss L. Ross Taylor. Un régime totalitaire ne saurait, sans abdiquer, faire à la liberté la moindre concession substantielle. Si, dans l'ombre de l'École stoïcienne, la mémoire de Caton continua d'être entourée de la fervente admiration que méritait le plus illustre de ses adeptes, de la même manière que Cicéron, dans les cercles des lettrés, n'a point cessé d'être cité en exemple du talent oratoire, il n'y avait pas plus de place à la cour du fils de César pour l'apologie politique du premier que pour la réhabilitation du proscrit qu'avait été le second. Auguste eût ébranlé les fondements de son pouvoir s'il s'était avancé, envers leur mémoire, plus loin qu'une amnistie qui pardonnait leurs fautes sans les effacer. Qu'il ait cherché à rallier à soi les Catoniens, comme les autres, je n'en disconviens pas. C'était de bonne guerre : les despotes intelligents ont toujours eu l'air de compatir à leurs victimes pour accroître, dans la masse des survivants, le prestige de leur omnipotente générosité ; et, de même que César avait érigé sa clémence en système de gouvernement et en moyen de propagande, Auguste affecta de charger, non plus le glaive ensanglanté de Mars, mais l'aile tutélaire de Mercure du soin de ses vengeances :

Siva mutate iuvenem figura
Ales in terris imitaris almae
Filius Maiae, patiens vocari
Caesaris ultor !

(Horace, *Odes*, I, 2, 41-44.)

Mais Auguste s'en est sûrement tenu là, et les documents allégués par Miss L. Ross Taylor se retournent contre sa thèse. Il est si peu vrai qu'Auguste ait, peu ou prou, renié César qu'Ovide, à la suite de son éloge du dictateur assassiné, nous rappelle que le fils du divin Jules défendait qu'on élevât ses hauts faits au-dessus des exploits paternels :

Hic sua praeferri quamquam vetat acta paternis

(Ovide, *Mét.*, XV, 852.)

Il est si peu vrai que les poètes-lauréats du règne aient rabaissé le père au profit du fils qu'Horace, encore ébloui par l'éclat du *sidus Iulium* (*Odes*, I, 12, 46-48), laisse planer un doute sur la primauté divine à attribuer à l'un des deux, près de Jupiter, dans le ciel où les a successivement placés, glorieux ou tragique, leur destin, et enveloppe la mention du « grand César » d'une obscurité qui a gêné les scoliastes :

Gentis humanae pater atque custos
Orte Saturno tibi cura MAGNI

Caesaris fatis data ; tu SECUNDO
Caesare regnes !
(HORACE, *Odes*, I, 12, 49-52[1].)

Par ailleurs, il me semble impossible de déceler chez Auguste la moindre trace de remords ou simplement de repentir envers Caton. Quand Suétone (*Aug.*, 87), rappelant quelques-uns des aphorismes chers à l'empereur, cite, après l'épigramme qu'il décochait aux mauvais débiteurs — ils payeront aux calendes grecques, *ad Kal(endas) Graecas soluturos* — la phrase dont il se servait d'habitude pour inciter les mécontents à prendre le temps comme il vient — contentons-nous de notre Caton, *contenti simus hoc Catone* — il n'y a vraiment rien à en tirer. Car, même s'il s'agissait ici de Caton d'Utique, et non de Caton le Censeur, ce qui n'est pas prouvé, son nom n'interviendrait jamais, dans l'ironique propos d'Auguste, que comme un pis aller. Pareillement, lorsque Macrobe (*Sat.*, II, 4, 18), collectionnnant les mots mémorables du Prince, rapporte celui par lequel Auguste coupa court au dénigrement que, par adulation pour lui — *in adulationem* — un nommé Strabon avait entamé de l'entêtement de Caton : « quiconque se refuse à bouleverser la situation présente de l'État est un bon citoyen et un honnête homme — *quisquis praesentem statum civitatis commutari non volet et civis et vir bonus est* » — il n'y a point lieu de s'exagérer la portée de ces paroles.

L'éloge qu'elles n'adressent à Caton qu'implicitement est plus mince encore que celui un jour décerné, par l'empereur, dans les jardins du Palatin, à la mémoire de Cicéron : c'était un homme éloquent, oui, éloquent, et qui aimait sa patrie (Plut., *Cic.*, XLIX, 2). Si celui-ci fut destiné à apaiser la frayeur d'un des petits-fils d'Auguste, que son grand-père venait de surprendre un *volumen* interdit de Cicéron entre les mains, on ne doit pas oublier que Macrobe remarque finement, à propos de celui-là, qu'Auguste avait eu l'habileté, en refrénant la flagornerie indécente d'un courtisan maladroit, de détourner l'immobilisme de Caton à l'avantage de sa propre conservation.

Au reste, la meilleure preuve de la persistante hostilité d'Auguste à la mémoire de Caton, c'est Miss L. Ross Taylor qui nous l'a fournie lorsque, page 240, par un impeccable raisonnement qui élimine l'interprétation chronologique de Gelzer, elle a rapporté à la fin du règne l'ouvrage que le Prince, polémiquant avec l'apologie de Brutus, écrivit contre le républicain d'Utique. Auguste y attachait tant d'importance qu'il voulut le lire à un cercle d'amis assemblés tout exprès pour l'entendre, et que, vaincu par l'âge et la fatigue, il pria Tibère d'en ache-

1. On traduit d'ordinaire cette strophe d'Horace comme si *secundus* y faisait d'Auguste le second de Jupiter. Mais, trente vers plus haut, Horace avait nié que la souveraineté de Jupiter supportât un second à ses côtés : *Nec viget quicquam simile aut* SECUNDUM (Horace, *Od.*, I, 12, 18). Mieux vaut donc retenir l'aveu de Porphyrion : *quasi occultus sensus*.

ver la lecture (Suétone, *Aug.*, 85). Comme César avait, en 45, répondu du tac au tac par un *Anticato* au *Cato* de Cicéron, Auguste a donc jugé nécessaire, une cinquantaine d'années plus tard, de s'opposer, la plume à la main, à la diffusion subversive que les stoïciens propageaient encore du *Cato* de Brutus. Par conséquent, l'Empire d'Auguste n'a pas contenu plus de « catonisme » que la dictature de César, et ce n'est point par là que le régime totalitaire de l'antiquité romaine pourra se distinguer de ceux qui, de nos jours, ont suggéré à Miss L. Ross Taylor et à ses devanciers, Anton von Premenstein et Ronald Syme, leurs brillants rapprochements.

Ceux-ci, comme on pouvait s'y attendre, avec des époques aussi éloignées et différentes l'une de l'autre que celles auxquelles ils s'appliquent, ne renferment qu'une part de vérité. Assurément, le totalitarisme est, par essence et dans tous les temps, exclusif des partis qu'il supprime avec la liberté qu'ils supposent. Mais, pratiqué par César ou par Auguste, il a toujours procédé à l'inverse du nazisme et du fascisme et pour des fins contraires. Le fascisme et le nazisme légitimaient agressions et conquêtes par le besoin de leur espace vital et tendaient à assujettir à leurs appétits et à leur domination des nations jusqu'alors indépendantes. Le Césarisme n'a visé qu'à desserrer, par la poigne de ses chefs, l'étreinte dont la République étouffait ses conquêtes. Le fascisme, l'hitlérisme ont cherché, dans leurs États respectifs, à subordonner à la volonté de leurs partis les armées de leurs nations ; le fascisme n'y est point arrivé, d'où le succès du coup de force royal contre Mussolini en juillet 1943 ; le nazisme y avait pleinement réussi, d'où l'échec du complot des généraux contre Hitler, en juillet 1944. Rien de semblable dans l'action des premiers Césars. Ils ont, au contraire, dissous l'anarchie des partis dans l'obéissance à l'armée de citoyens dont ils étaient les chefs ; et, quelles que soient les similitudes qu'on relève entre les despotismes du présent et celui du passé, j'y suis moins sensible qu'à la contrariété de leurs buts et à l'antagonisme de leurs méthodes.

Jérôme CARCOPINO.

[César], *La guerre d'Afrique*, texte établi et traduit par **A. Bouvet** (Coll. des Universités de France). Paris, « Les Belles-Lettres », 1949 ; 1 vol. in-8°. Introduction, p. I-LI ; texte et traduction en regard, p. 1-90 (pages doubles) ; tableau chronologique, notes complémentaires, index des noms propres, p. 91-128 ; 2 cartes sur dépliants en fin de volume.

La « Collection des Universités de France » vient de s'enrichir d'un *Bellum Africum*, du Pseudo-César — en fait un officier anonyme de l'armée césarienne : le premier mérite d'Alphonse Bouvet a été de se

livrer à une étude approfondie et féconde du *stemma* des manuscrits de son texte, et, à cet égard, les nouveautés qu'il apporte intéressent aussi le texte de la *Guerre civile* (publiée en 1947 par Pierre Fabre), celui de la *Guerre d'Alexandrie* (dont J. Andrieu prépare une édition) et celui de la *Guerre d'Espagne.* Voici l'essentiel des idées d'A. Bouvet, qui ont reçu un accueil très favorable (*Revue des Études latines*, XXVII, 1949, p. 290) :

L'éditeur fait l'économie d'une contamination de TV par SLN ; il explique l'existence distincte de la classe MUR par l'influence exercée par une tradition légèrement différente *y*, ce qui lui permet de trouver dans l'accord SLN-TV (« extrêmement frappant à la lecture des manuscrits ») une tradition de base *x*, sur laquelle reposent toutes les éditions. Le graveur a omis le trait de filiation qui doit joindre verticalement β à μ sur le tableau de la p. XLVI. Ainsi, A. Bouvet apporte aux latinistes du nouveau sur un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre.

Quant aux historiens, ils féliciteront vivement l'auteur de leur avoir procuré une édition nouvelle d'un texte essentiel, très étudié, certes, mais non pas épuisé (comme on eût pu le craindre) — puisqu'il y avait encore à dire et à trouver à son sujet ; une intéressante introduction historique sur la guerre, l'auteur, la langue et le style, d'abondantes notes ; un tableau chronologique (A. Bouvet adopte le système de Le Verrier pour la conversion des dates du calendrier officiel — mais non sans citer les équivalences proposées par Groebe et, à son avis, « critiquées » de façon « péremptoire » par J. Carcopino ; un index des noms propres, dans lequel l'auteur eût pu ajouter le mot *Legio*, puisqu'il s'est intéressé aux effectifs ; une érudition discrète, mais puisée aux meilleures sources : les travaux de Veith, l'*Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, vol. VIII, de Stéphane Gsell, le *César* de la « Collection Glotz », par exemple, font de la nouvelle édition du *Bellum Africum* un bon instrument de travail. La traduction est aisée, fidèle à la lettre et, qui plus est, à l'esprit et au ton du latin, et d'allure très moderne.

L'éditeur essaie de tirer au clair (p. 101-102) la question des effectifs mis en ligne par César à Uzitta, et il me paraît qu'en excluant du texte les mots *secundam autem aciem*, et en corrigeant *ipsum dextrum cornu* en *ipso dextro cornu*, il rend au passage sens et clarté (LX, 1-3) : *Caesaris autem acies hoc modo fuit conlocata : ut ab sinistro eius cornu ordiar et ad dextrum perveniam, habuit...*

A) En première et seconde ligne (de gauche à droite) :

a) *... legionem X et VIIII in sinistro cornu,*

b) *XXV, XXVIII, XIII, XIV, XXVIIII, XXVI in media acie.*

c) *Ipso autem dextro cornu* [secundam autem aciem] *veteranarum legionum partem cohortium collocaverat, praeterea ex tironum adjecerat paucas.*

B) En troisième ligne (de gauche à droite encore) :

Tertiam autem aciem in sinistrum suum cornu contulerat et usque ad aciei suae mediam legionem porrexerat et ita collocaverat uti sinistrum suum cornu esset triplex.

La faute vient, à mon sens, de ce que le mot *media acies* (Ab) (au singulier) désigne le centre du front dans un dispositif rangé sur *deux* lignes fournies dans chaque secteur par la même légion (cf. *mediam legionem*) (B), alors que, plus loin, le même mot *acies* désigne la troisième ligne (*tertiam aciem*) (B), qui n'existe qu'à l'aile gauche, où elle est fournie par d'autres corps que ceux des deux premières lignes. L'interpolateur aura ajouté la mention d'une seconde ligne, *secunda acies* (Ac), qui lui aura paru manquer dans le texte, sans se rendre compte que l'auteur n'avait pas encore parlé de l'aile gauche de son front. Le texte, sans nul doute, est ici en progrès.

L'éditeur, qui n'hésite pas à corriger un passage corrompu, sait aussi, prudemment et hardiment, adopter la tradition des manuscrits, fût-elle rejetée par toutes les éditions modernes, lorsque le sens lui paraît défendable : il conserve, par exemple, à une correction près (inévitable !), le numéro des légions engagées par César dans la bataille de Thapsus (LXXXI, 1 ; cf. p. 105-106) : les 10e et 7e (correction minimum de Groebe : *secundaque*, mss. ; XIII, ou IX, édd.), à l'aile droite ; les 8e et 9e (XIV et IX, Nipperdey ; XIII et XIV, Schneider), à l'aile gauche — la 5e en réserve, en quatrième ligne. Ainsi, « les deux ailes de César étaient constituées par ses plus anciennes légions » ; cf. *Bellum Gallicum*, VIII, 8, 2, *singularis virtutis veterrimas legiones VII, VIII, VIIII*... En remettant en honneur le texte des manuscrits universellement abandonné pour des conjectures auxquelles St. Gsell (VIII, p. 130) n'a pas refusé sa haute adhésion, A. Bouvet a, de toute façon, rendu par avance service aux historiens de la journée de Thapsus — qui, je l'espère, le suivront.

Un mystère de cette bataille est assurément l'hésitation de César qui n'aurait pas voulu qu'elle s'engageât avant son ordre, ce qui arriva pourtant. Pourquoi, dans un moment si favorable, l'*imperator* se refusait-il à donner le signal du combat? demande St. Gsell (VIII, p. 131), et il poursuit : « le passage du *B. A.* qui indiquait le motif de ce refus n'offre pas un sens clair, sans doute parce qu'il est altéré, et les diverses explications proposées par les érudits sont peu convaincantes. » Elles le sont aujourd'hui moins encore, grâce à A. Bouvet. Veith, suivi par Holmes, supposait que le marécage de Bekalta (au nord-est de la Sebkra de Moknine), beaucoup plus étendu dans l'Antiquité que de nos jours, avait retardé l'aile gauche de César et empêché ses troupes de déboucher parallèlement à celles de Scipion, dans l'isthme où allait se livrer le combat. Cependant, peu avant l'engagement, le dispositif

césarien était déjà en place et arrêté sur sa base de départ, ce qui résulte du texte. *Sic* Langhammer, Gsell. Mais A. Bouvet, p. 104-105, s'interroge, en outre, sur l'étendue de la Sebkra (et du marécage) et relève que ce lac n'atteignait pas, comme le pensait Veith, la courbe de niveau 0, puisqu'il y a des ruines antiques à l'intérieur de cette courbe. Ainsi, aucun obstacle naturel n'a-t-il pu retarder l'aile gauche de César. L'éditeur apporte à l'opinion de St. Gsell le renfort d'un argument nouveau, qui emportera sans doute l'adhésion.

Quant à la phrase difficile, obscure, que Gsell (cité plus haut) inclinait à juger « altérée », A. Bouvet a eu raison de la maintenir telle quelle, sans correction (LXXXII, 3) : « Dubitante Caesare atque (legatorum...) studio cupiditatique resistente, *sibique eruptione pugnari non placere clamitante* (je souligne), etiam atque etiam aciem sustentante... » A. Bouvet traduit les mots soulignés : « protestant que se précipiter ainsi était bon pour des gens assiégés » (cf. p. 106) — traduction un peu lointaine ; l'idée que comporte, en effet, le mot *eruptio* pris dans son sens propre (sortie, offensive de gens assiégés) ne vient-elle pas compliquer un peu inutilement cette traduction? Pour moi, l'obstacle, bientôt rompu, qui s'oppose à la ruée des légions de César, c'est la seule volonté du chef[1] qui, un instant encore, tente de les retenir, de les maintenir en place (*resistente, sustentante*). Mais l'élan des troupes, échappant au général, déjà se précipite — *erumpunt.* J'entendrais donc plutôt que l'*imperator* allait criant : « il ne me plaît pas que, pour se battre, on m'échappe ». En somme, la phrase a été correctement transmise, mais elle déçoit : la cause de cette hésitation et de cette nervosité (*clamitante*) de César reste un secret entre sa Fortune et lui. Justement, un instant plus tard, il donnait pour mot d'ordre aux siens : *Felicitas* (LXXXIII, 1), mot syllanien s'il en est, et dont le lecteur français aurait peut-être supporté la traduction même : « La Chance? »

« L'ouragan » de la victoire une fois passé, pour reprendre le mot de J. Carcopino, la journée fut déshonorée par le massacre d'adversaires vaincus qui se rendaient à discrétion. Ici encore, sur une vétille, une amicale querelle ! « Les vétérans, brûlant de colère et de rancune » — sûrs aussi de l'impunité — « bien loin de pouvoir être amenés à épargner l'ennemi, blessèrent ou tuèrent dans leur propre armée un certain nombre de gens du monde connus, qu'ils appelaient les responsables de [...] », *ex suo exercitu illustres urbanos, quos auctores... appellabant, complures aut vulnerarunt aut interfecerunt* (LXXXV, 6), p. 78-79. Les manuscrits n'indiquent pas de lacune : *lacunam statuit Kuebler*. Sommes-

1. Existe-t-il d'autre exemple de ce sens du substantif *eruptio*? La langue de l'auteur du *B. A.* est loin d'être classique. Quant au verbe *erumpo*, il s'emploie « *de non circumventis, fere i. q. prosilire* », et, lorsqu'il est question justement d'enfreindre une défense, de passer outre à un refus : Ovid., *Trist.* II, 305, *e. qua non sinit ire sacerdos ;* Curt. VI, 3, 5, *e. vel retinentibus vobis.*

nous forcés, avec A. Bouvet, avec St. Gsell lui-même, d'adopter cette conjecture? Il faudrait au moins que le sens obtenu fût parfaitement satisfaisant. St. Gsell (VIII, p. 135) entendait : « responsables de ces maux... fatigues, souffrances, dangers d'une guerre interminable ». Mais comment? par impéritie militaire? Elle n'avait pas empêché l'une des plus rapides victoires de César, et la longueur de la campagne eut de tout autres causes ; ou bien par on ne sait quelle « objective » solidarité de classe entre ces citadins illustres de la capitale (pour lesquels l'auteur du *B. A.* n'a pas de sympathie) et les chefs républicains, leurs adversaires politiques, pourtant? Ceci pourrait expliquer la haine que leur vouaient les vétérans plutôt que le nom d'*auctores* dont ils les accablaient en se déchaînant contre eux. Le contexte autorise à reconnaître, dans ces victimes de la troupe, des officiers qui étaient intervenus en faveur des vaincus. Mais l'assistance contre un tiers n'est-elle pas aussi le rôle de l'*auctor* en justice[1]. L'intervention de ces « gens de qualité » pourrait expliquer à la fois leur assassinat et le grief qu'on leur jetait à la face. *Praestabant auctoritatem.* Les vétérans les appelaient « les répondants ».

A. Bouvet n'avait certes pas à entrer dans la controverse relative à la localisation de Zama Régia, capitale du roi Juba. Rappelons pourtant, à propos du chapitre XCI du *B. A.*, que la question avait pu paraître résolue en 1941 en faveur de Ksar-Toual-Zammel (Ch. Saumagne, *C. R. A. I.*, 1941, p. 445), qui répond en réalité au *Vicus Maracitanus* ; mais le problème s'achemine peut-être vers une solution, grâce aux fouilles de L. Déroche sur ce site (*M. E. F. R.*, 1948, p. 55) Il y a plus. Gilbert-Ch. Picard a pu supposer que le Kbor-Klib (tombeau du géant Klib), qui domine le site de Ksar-Toual-Zammel, était un trophée peut-être élevé par César après cette bataille de Thapsus, où Juba avait pris la fuite, et sur les lieux de la victoire de Scipion l'Africain (*C. R. A. I.*, 1948, p. 426-427). L. Déroche veut bien m'écrire qu'il suspend encore son jugement : peut-être s'agit-il, en effet, d'un tombeau royal numide (celui de Juba, selon Ch. Saumagne). Espérons qu'une cinquième campagne de fouilles, que L. Déroche doit diriger cet été, nous fixera définitivement.

A. Bouvet a eu le flair de rejeter la localisation d'Acholla proposée par Veith : une découverte récente de Gilbert-Ch. Picard lui donne raison et corrige néanmoins légèrement la localisation de Gsell, adoptée par A. Bouvet : Acholla était à Botria, à dix kilomètres au sud du cap Kapoudia (comme le voulait Willmanns), *C. R. A. I.*, 1947, p. 557 (*Ann. ép.*, 1948, p. 116).

J. GUEY.

1. On pensera, par exemple, à l'assistance que prête le vendeur à l'acheteur inquiété par un tiers dans la possession de la chose acquise (*postulo anne fias auctor*). Cf. l'*auctoritas* du tuteur, qui est une coopération.

Angelo Brelich, *Vesta* (*Albae Vigiliae*, Neue Folge, Heft VII). Zurich, Rhein-Verlag, 1949, 120 pages. (Traduit de l'italien en allemand par V. von Gonzenbach.)

L'auteur, connu par un essai précédent, paru dans la même collection, sur la *Geheime Schutzgottheit von Rom*, offre sous ce titre le fruit de ses « veilles blanches » consacrées au culte de Vesta. Cette déesse, on le sait, n'est pas une délaissée du Panthéon romain. M. Brelich cite lui-même, en tête de sa bibliographie, l'ouvrage classique de Preuner, *Hestia-Vesta* (1864), et l'étude plus récente de O. Huth, *Vesta, Untersuchungen zum indogermanischen Feuerkult* (1943). L'on pourrait ajouter les livres de Worsfold (1932) et de Giannelli (1933) relatifs au sacerdoce des Vestales. Mais, d'emblée, le présent essai révèle son originalité : contrairement à ses prédécesseurs directs, M. Brelich entend limiter son enquête à la religion officielle de Rome. Enfin, il veut dégager, à la suite d'un examen attentif de tous les faits religieux, le sens du culte de Vesta. Ajoutons tout de suite que le ton de méditation soutenue, qui est rendu dans un style clair, n'est pas le moindre charme de l'ouvrage.

Pour illustrer son propos, M. Brelich montre, dans un premier chapitre, que nous ne savons presque rien d'un culte de Vesta, en dehors de la religion de Rome, et que, par ailleurs, nos documents sur le culte privé sont à la fois rares et tardifs. Ensuite, l'auteur poursuit son investigation en une série de chapitres consacrés, chaque fois, à un aspect particulier. L'on remarquera la précision du chapitre 2 (les sources), l'importance des chapitres traitant de la liaison Janus-Vesta (3), de la forme ronde du sanctuaire (4), de la signification symbolique du culte (5, 6 et 7), l'originalité du chapitre 8 (la présence de l'âne aux *Vestalia*). J'avoue avoir été plutôt déçu par le chapitre final, qui, malgré de bonnes remarques sur « la mythologie de Vesta », ne donne pas toujours l'impression que l'auteur a dominé la matière, une matière, il est vrai, complexe.

L'objectif essentiel du livre est de rendre raison de l'importance fondamentale du culte de Vesta dans la religion publique : *nihil apud Romanos templo Vestae sanctius habebatur* (Augustin, *C. D.* 3, 28). La division analytique des chapitres ne doit pas donner le change à cet égard : ils entrent, chacun, dans une pensée synthétique, qui se développe de façon harmonieuse. Tout d'abord, l'auteur distingue dans le calendrier le cycle cosmique compris entre l'*agonium* de Janus (9 janvier) et les *Vestalia* (9 juin), qui répondrait à l'habitude romaine de commencer toute invocation ou tout sacrifice par Janus et de l'achever par Vesta. Il souligne aussitôt la place significative des *Vestalia* (quinze jours avant le solstice d'été) pour montrer que la déesse traduit des idées pré-cosmiques, dans la mesure où elle appartient à un ciel encore indivisé (« Der ungeteilte Horizont ist ein πρότερον ἁπλῶς gegenüber dem einge-

teilten Himmel », p. 46). D'où la forme ronde et l'absence d'*inauguratio* du sanctuaire de Vesta, qui traduiraient sur le plan architectural la même conception précosmique (p. 47). L'analyse poursuit l'enquête, en montrant que Vesta incarne les principes de vie (l'eau et le feu) : à ce titre, elle est à la fois *virgo* et *mater* et a été mise en rapport dans le culte avec le *fascinus*, principe mâle de la vie (Pline, *N. H.* 28, 39). M. Brelich a mainte occasion, au cours de ces pages, de prouver son ingéniosité dans l'art des correspondances et sa virtuosité dans l'interprétation des textes. Est-ce à dire qu'il entraîne la conviction?

Je ne voudrais pas m'attarder à des objections de détail : par exemple, à cette affirmation privée de preuves que le dieu Mars règne aussi bien sur le monde de la mort que sur le monde de la fécondité (p. 32) — ou bien à cet alignement des épithètes *farreus*, *dapalis* et du qualificatif *pistor*, quand ils concernent Jupiter (p. 93) : il me paraît, en effet, difficile de négliger totalement la légende patriotique, transmise par Ovide, à propos de *pistor* (*Fastes*, VI, 349) ; n'y aurait-il pas à s'inspirer de l'exemple analogue de *Venus Calva*, associée, elle aussi, à une légende de caractère patriotique?

Mais d'autres griefs plus importants pourraient être adressés à l'auteur. D'abord, à propos de l'ordre Janus-Vesta. Le fait essentiel de l'irréversibilité de cet ordre, qui ressort de tout le rituel romain, paraît méconnu : l'auteur ne va-t-il pas, page 37, jusqu'à suggérer une réciprocité de sens, à la faveur d'un rapprochement grec (Hestia régissant la période du Capricorne) et d'une exégèse, arbitraire à mon sens[1], d'un texte des *fragmenta minora* (*C. I. L.*, I², p. 251)? L'on voit très bien le bénéfice « cosmique » de pareille vue ; mais l'on voit aussi qu'elle néglige l'originalité romaine de la succession *Janus-Vesta*. Peut-être touche-t-on là à un de ces *faits préromains* que l'auteur se refuse à examiner (p. 14) : du moins aurait-on souhaité connaître son opinion sur l'explication proposée par M. Dumézil, *Tarpeia*, p. 33-113, qui, lui, s'efforce précisément de rendre compte du caractère irréversible de la séquence Janus-Vesta.

L'on arrive ainsi au second grief, qui touche à l'essentiel de la démonstration. Le cycle cosmique Janus-Vesta, à supposer qu'il existe, peut-il s'articuler sur le couple *agonium* (du 9 janvier)-*Vestalia* (du 9 juin)? Sans doute, il est probable que la première fête ait été consacrée à Janus. Mais il paraît étrange que le calendrier romain, qui souligne d'habitude les correspondances (par exemple, Consualia (21 août)-Consualia (15 décembre), Vinalia (23 août)-Vinalia (19 août), Tubilustrium (23 mars)-Armilustrium (29 octobre), ait été aussi discret

1. Le sens général de l'expression *ad janum* ne fait pas de doute, malgré l'indétermination du fragment conservé : en dehors du *Janus medius*, voisin de la Regia, les auteurs citent plusieurs *Iani* au forum : il est donc arbitraire de vouloir tirer un *lien fonctionnel* d'une indication *topographique* (p. 38).

dans ce cas particulier. Qu'on ne se laisse pas impressionner par le retour des chiffres 9 : on pourrait, avec une subtilité égale, trouver une correspondance entre l'*agonium* du 11 décembre et l'*agonium* du 9 janvier, qui se situent, chacun, à un intervalle de quinze jours, de part et d'autre du 25 décembre, date du solstice d'hiver. — En vérité, le couple *agonium* du 9 janvier-*Vestalia* paraît répondre davantage à la conception philosophique de l'auteur qu'aux indications des *fasti* romains. — La meilleure preuve ne réside-t-elle pas dans l'inflexion que l'auteur fait subir à la nature de Janus? Car Janus devient proprement un dieu solaire (p. 34 et suiv.). Même un Macrobe, si prompt pourtant à pratiquer le syncrétisme solaire, n'insiste guère sur cet aspect de Janus (*Sat.* I, 9, 9), qui est essentiellement le dieu de *tous* les commencements. Quoi d'étonnant si la première fête du mois de janvier appartient au dieu éponyme? L'explication « solaire » est inutile. A l'autre extrémité du cycle, Vesta se « solarise » pour les mêmes besoins de la cause, quand nous savons pourtant qu'elle concerne l'eau en même temps que le feu. Je ne crois donc pas à l'arc-en-ciel cosmique que M. Brelich voudrait tracer entre l'*agonium* du 9 janvier et les *Vestalia* de juin.

D'une façon générale, la tendance philosophique de l'auteur semble parfois l'avoir entraîné trop loin. L'on pourrait citer plusieurs exemples. C'est ainsi que, dissertant sur le rôle de l'âne aux *Vestalia*, il voit *simultanément* dans le mouvement circulaire de l'animal autour du moulin une allusion au mouvement cosmique et à l'acte sexuel (« sowohl die unaufhörliche Bewegung des Kosmos... wie den befruchtenden Geschlechtsakt », p. 92) ; on a beau invoquer l'acception spéciale de *mola* : ce double symbolisme n'emporte pas l'évidence ! Et, quand, ailleurs (p. 94), l'auteur interprète la présence des *petits Amours* sur une peinture pompéienne, représentant des ânes couronnés près d'un moulin, comme une allusion à un monde intemporel, à la source de l'existence (« Ihre Welt [der Eroten] ist nicht die der Menschen : sie sind der Quelle, den Ursprüngen der Existenz näher »), on retrouve une tendance chère à l'auteur en quête de l' « Urwelt ». Mais on ne peut s'empêcher de songer que le même raisonnement paraîtrait déplacé, s'il fallait expliquer de la même manière la présence des *petits Amours*, intervenant dans les scènes variées (vendange, vente de fleurs, etc.) de la maison des Vettii. L'ouvrage de M. Brelich fait donc plus honneur à son ingéniosité spéculative qu'à sa rigueur scientifique. L'on rêve pour lui d'une alliance des deux qualités, car le talent de M. Brelich n'est pas en cause : il ne cesse jamais d'être suggestif, d'inviter au dialogue. Il garde le grand mérite de vouloir rendre raison des *faits* religieux, en essayant de pénétrer le monde des représentations sous-jacentes. Qui peut se vanter de posséder la clef authentique? (L'on souhaiterait la présence d'une table des matières. A titre indicatif pour une autre édition, ces *errata* : p. 19 : *An.* 72 (et non 70) ; p. 43 : *inaugur-* ;

p. 60 : ligne doublée ; p. 67 : *Der Flamen* (et non *die*) ; p. 88 : *conticuere* (et non *continere*) ; p. 93 : *confarreatio* ; p. 113 : 128 *a* (et non 129 *a*) ; p. 117 : *Sogliano.*)

Robert SCHILLING.

Émile Henriot, *Les Fils de la Louve.* Paris, Wapler (1950) ; in-16, 316 pages.

Le livre n'est pas d'un spécialiste de la littérature latine. Nous connaissons tous Émile Henriot, critique littéraire du *Temps*, aujourd'hui *Le Monde.* Réduit au silence pendant quatre longues années, il est revenu à ses classiques, « non pour y chercher l'oubli du malheur, dit-il, mais par pur esprit de discipline ». Il a lu et relu les textes, consulté et confronté les traductions ; il s'est renseigné parfaitement aux bonnes sources, dont il donne la liste. Le résultat en est cette série d' « essais » de littérature et d'histoire.

Les fils de la Louve sont, d'abord, *César*, « génie admirable, grand écrivain — personne ne lui contestera ce titre — et vilain homme ». Viennent ensuite *Salluste*, avant tout psychologue ; *Lucrèce*, qu'un rationalisme intégral conduit à d'admirables anticipations, un anxieux, dont le Dr Logre a étudié le cas ; *Virgile*, grand poète, charmant surtout dans les *Églogues*, composition très savante ; les *Géorgiques* sont un bon travail d'application ; le poète donne toute sa mesure surtout dans le quatrième chant de l'*Énéide*, l'épisode de Didon et dans la descente aux Enfers. *Tacite*, dont on peut discuter bien des allégations, et M. Henriot discute attentivement le cas de Tibère, mais reconnaît, de la part de l'historien pessimiste, un effort très sincère vers le vrai... *Catulle*, « tuberculeux, peut-être, ou consumé par le chagrin », semble bien le préféré d'Émile Henriot ; il admire chez lui l'artiste raffiné et délicieusement prime-sautier, au cœur sincèrement passionné. *Horace* lui plaît moins, « positiviste égrillard qui ressemble trop à Béranger..., chantre académique des jours fortunés », qui s'élève d'ailleurs à une véritable grandeur dans le Chant séculaire » ; talent extrêmement souple et varié, d'une technique étourdissante, plein de bon sens, mais qui, après une belle envolée, retombe volontiers dans le lieu commun. *Ovide* a la mythologie encombrante ; il est charmant surtout dans ses premières œuvres et devient émouvant dans les dernières, bien qu'il y manque un peu de dignité. *Pétrone* est fort probablement le contemporain de Néron, que mentionne Tacite ; on peut faire l'économie du dédoublement proposé. Il y a chez lui du Restif de la Bretonne et aussi du Huysmans, au mysticisme près et qui s'en serait tenu au naturalisme. Renan l'a très justement qualifié de Mérimée antique. Émile Henriot s'amuse à le suivre dans les péripéties de son roman ; mais *Martial* l'occupe presque aussi longuement que Pétrone. Ce ne fut

qu'un poète spécialisé dans l'épigramme, un poète réaliste qui dit tout et fortement, un moraliste, au sens de curieux des mœurs, sans aucun souci de la morale. *Juvénal*, « excessif et salubre Juvénal. Il est bon qu'un tel homme existe pour flageller les âmes basses et protester, même en exagérant, contre les abus ». Le livre se clôt sur *Apulée*, Africain merveilleusement doué, « avantageux, vaniteux, très homme de lettres ». Son *Ane d'or* est « l'un des plus curieux ouvrages d'imagination romanesque que nous ait laissés l'Antiquité ». Prédécesseur du *Diable boîteux*, l'âne, dont nul ne songe à se cacher, voit tout, entend tout et dit tout de la façon la plus amusante. L'histoire de *Psyché*, « la plus belle fable de l'Antiquité, est un charmant conte de fées ». Émile Henriot s'étonne que, curieux comme il l'est des choses religieuses et dévot du mysticisme isiaque, Apulée ne fasse pas au moins une allusion au christianisme déjà florissant cependant avec Minutius Felix et, en Afrique, avec Tertullien.

Le compte rendu doit se borner à cette table des matières illustrée de quelques citations ou remarques ; il suffira pour montrer l'originalité et le vif intérêt de ces essais. C'est un volume de critique plutôt que d'histoire littéraire. L'auteur apporte à l'étude des écrivains latins le même esprit et les mêmes méthodes qu'à l'analyse d'œuvres contemporaines ; dans le texte, il cherche à distinguer l'esprit de celui qui le composa, à dégager le trait dominant ; il analyse la pensée et s'attache à l'art avec lequel elle est présentée. « Passions vives, raison forte et art vigoureux, illusions et beauté du bien dire », voilà ce que, d'une manière générale, il reconnaît chez ces Fils de la Louve. Ajoutons-y le réalisme dans la peinture des mœurs, voire des mauvaises mœurs, et un tableau pittoresque de la vie antique. Nous laisserons au lecteur le plaisir de suivre le détail de cette critique pénétrante et d'apprécier « la beauté du bien dire » qui la caractérise.

A. GRENIER.

QUINTUS SERENUS (Serenus Sammonicus), *Liber Medicinalis* (*Le livre de médecine*), texte établi, traduit et commenté par le docteur **R. Pépin.** Paris, Presses universitaires de France, 1950 ; un vol. in-8°, XLVII + 119 pages (dont 56 doubles).

Il appartenait au docteur Pépin, dont on se rappelle la fructueuse collaboration avec M. Ernout pour l'édition du livre XI de l'*Histoire naturelle*, de nous donner un « Sérénus ». Plan, disposition, principes de travail, tout, sauf le nom de l'éditeur et quelque différence dans le format, évoque la « Collection des Universités de France », où ce volume eût dignement figuré à côté d'autres traités techniques. Car le docteur Pépin n'a pas fait seulement dans cette édition œuvre de médecin ; il a suivi les règles ordinaires des recherches philologiques et son introduction étudie les principaux problèmes critiques qui se posent à un

éditeur consciencieux. Parfois, peut-être, se demandera-t-on, si, ce faisant, il n'a pas sacrifié aux lois du genre plus qu'il n'a pensé faire œuvre utile. Son étude des manuscrits, par exemple, demeure sommaire et ne fait guère que résumer les résultats acquis par Baehrens ou Vollmer, dont il ne justifie pas les conclusions. Il est vrai qu'on lui pardonne volontiers de n'avoir pas, apparemment, procédé à des collations nouvelles. La tâche se fût sans doute révélée aussi inutile que fastidieuse.

Un développement est consacré aux « particularités grammaticales et prosodiques ». On y trouve quelques affirmations surprenantes. Est-il vraiment nécessaire, par exemple, de considérer *ischiae* (XXXVI) comme un ablatif (surtout à côté du datif évident : *articulari morbo*)? *Lacte* est donné à deux reprises pour un accusatif : mais, dans le premier exemple, le texte est loin d'être sûr (1034) et, dans le second (1070), un ablatif instrumental est aussi admissible qu'un accusatif. Plus instructive est l'énumération des variations de genre (*cinis* est déjà féminin chez Catulle et Lucrèce, *cortex*, chez Lucrèce). Sérénus utilise évidemment ces « licences » poétiques pour les commodités de sa scansion (voir, notamment, XLII, 7, à côté de LVI, 13). Il en est de même pour le génitif phonétique en *-i* des thèmes en *-ius* et le génitif « refait » en *-ii*. Ou encore, les scansions variables (certaines remontant à la langue des comiques, comme *homŏ*, *citŏ*). Tous ces faits, loin de nous renseigner, comme paraît le suggérer l'auteur, sur la « langue populaire » à l'époque où écrit Sérénus — époque, d'ailleurs incertaine, on l'avoue — prouvent simplement que cette poésie est purement artificielle et formée de centons mal raccordés. Tout au plus suggèrent-ils qu'au temps de Sérénus la prosodie quantitative n'est plus qu'un artifice d'école.

On trouvera moins à redire au précieux commentaire qui suit la traduction. Ces recettes, bizarres ou absurdes, intéressent le folkloriste autant que le botaniste ou le médecin, et le docteur Pépin cite l'*Herbarius* de M. Delatte à côté de Celse, Pline ou Dioscoride. Il faut bien avouer que le contenu de ce traité est mince. On y cherchera, pourtant, et aisément, grâce aux précieux *indices* qui terminent le volume, des faits inattendus dont la connaissance vient parfois éclairer des textes littéraires. La traduction est claire et précise. Remercions M. le docteur Pépin de l'avoir tentée et réussie.

P. GRIMAL.

Victor Ehrenberg et **A. H. M. Jones**, *Documents illustrating the Reigns of Augustus and Tiberius*. Oxford, Clarendon Press, 1949 ; un vol. in-8°, VIII + 159 pages.

Après les *Documents illustrant les règnes de Claude et Néron*, réunis autrefois par M. M. P. Charlesworth, voici un instrument de travail couvrant, selon une méthode analogue, les deux premiers règnes de la

dynastie julio-claudienne. On y trouvera avec commodité les *Res Gestae Diui Augusti*, les différents « *Fasti* », auxquels sont joints les calendriers de provenance diverses nous renseignant sur les fêtes dynastiques, un choix de monnaies et d'inscriptions relatives à la famille impériale, au culte de l'Empereur, aux rois étrangers et aux différents rouages de l'administration, ainsi qu'aux cités provinciales. Les éditeurs ont eu le souci d'inclure les documents les plus récents, par exemple la *Rogatio* découverte à Heba en 1947, et relative à Germanicus.

Avec beaucoup de modestie, les éditeurs ont renoncé à tout commentaire ; les textes sont donnés dans leur pureté, sans rien qui en prépare l'interprétation. C'est dire que des travaux comme l'édition des *Res Gestae* de J. Gagé ne sont nullement remplacés par ce petit livre, qui n'avait point une telle ambition. On ne peut considérer cette sobriété comme un défaut. Et pourtant, on ne peut s'empêcher de croire qu'un *index* eût rendu des services. Il ne sera pas, en pratique, toujours bien commode de retrouver tel document particulier, telle allusion, tel nom propre : l'utilité du travail en est sensiblement diminuée. Souhaitons qu'une prochaine réédition comble cette lacune.

P. GRIMAL.

Eugenio Manni, *L'impero di Gallieno, contributo alla storia del III secolo.* Roma, Signorelli, 1949 ; 1 vol. in-8°, 116 pages.

Dans l'introduction, fidèle à la thèse classique de Rostovtzev, l'auteur pose le règne de Gallien comme le moment décisif de la lutte sociale où s'affrontent l'aristocratie sénatoriale et la nouvelle hiérarchie équestre issue de l'armée. A juste titre, il souligne les atouts qu'au milieu du IIIe siècle conserve encore le Sénat : par la concentration de la propriété foncière, celui-ci demeure maître de la majeure partie du sol de l'Empire et représente une force économique de premier ordre, d'autant que la crise monétaire a fait de la terre la seule valeur réelle. Parallèlement, bien que battue en brèche, son autorité politique n'a pas disparu : lui seul reste habilité à conférer légitimement l'Empire et les luttes entre prétendants qui créent l'anarchie militaire demeurent, à peu d'exceptions près, le fait de sénateurs. Avec Valérien, les tendances conservatrices de cette aristocratie l'emportent encore : ses privilèges sont sauvegardés, la défense des frontières se nuance d'un pacifisme relatif qui limite ses sacrifices financiers et la foi traditionnelle est défendue par la lutte contre le christianisme. Avec Gallien, c'est, au contraire, la rupture et l'avènement d'une politique « progressiste » qui marque l'effacement du Sénat et la montée des *equites*.

Ainsi présenté, le livre s'annonce comme un essai d'histoire sociale. En fait, il ne tient que partiellement sa promesse. Les développements se succèdent en un ordre tout formel qui pourrait être celui d'un manuel : défense des frontières, rébellions intérieures, mesures politiques,

réformes militaires, attitude nouvelle à l'égard des Chrétiens, avec, en annexe, un aperçu critique sur les historiens et les sources du règne. Le thème social s'efface le plus souvent et, s'il est suggéré çà et là à propos de tel ou tel fait, il ne constitue plus la trame solide de l'ensemble. Groupés par nature, les événements sont brièvement analysés, les discussions sur leur réalité, leur date et leur portée étant généralement rejetées en note. Par là, M. Manni a voulu éviter de longues digressions qui l'auraient écarté de la concision qu'il s'est imposée.

Il a toutefois donné une ampleur méritée à certaines questions où, confrontant les opinions de ses devanciers, il apporte ses vues personnelles, toujours raisonnables ou vraisemblables. Traitant de l'évacuation partielle de la Dacie vers 260, il est d'accord avec Daicoviciu pour penser que seules furent abandonnées la Transylvanie orientale, la Mounténie et la Moldavie méridionale. Fidèle à la chronologie de l'*Histoire Auguste*, il n'admet pas, à l'encontre de M. Alföldi, l'interruption des incursions gothiques dans les Balkans et en Asie Mineure entre 257 et 267. Lorsqu'il s'agit de la mission du préfet du prétoire Héraclianus à Palmyre après la mort d'Odénath, il croit à la réalité d'une victoire sur les Perses qu'aurait aidée momentanément Zénobie et qui aurait valu à Gallien le titre de *Persicus Maximus*. Vis-à-vis des Chrétiens, la politique de tolérance et même de faveur pratiquée par le prince ne lui semble pas avoir été dictée par Plotin et par un souci de propagande néo-platonicienne, mais bien par la nécessité politique de rallier les Chrétiens autour d'un pouvoir discuté.

Tout particulier est l'intérêt des derniers chapitres consacrés à l'étude des historiens du règne et de la pensée politique qui les anime. Une fois de plus, M. Manni oppose Dexippe aux écrivains de l'*Histoire Auguste*, mais il souligne justement que, si le premier est favorable à Gallien, il l'est parce que provincial, par le fait d'un « véritable patriotisme romain » affranchi du préjugé sénatorial et que, si l'*Histoire Auguste* est partiale contre l'empereur, elle doit être réhabilitée pour ce qui est de l'exactitude matérielle des événements et de leur chronologie par une comparaison avec les monnaies d'Alexandrie, avec Zosime et Zonaras.

Les idées essentielles touchent à la politique intérieure. Le grand fait du règne a été la réorganisation de l'armée : accroissement de sa mobilité par la dislocation des effectifs légionnaires et la création d'un corps autonome de cavalerie, transformation complète du commandement par l'exclusion des sénateurs. Cette dernière mesure est avant tout politique et sociale : instruit par l'expérience de multiples révoltes, Gallien a voulu « mettre hors d'état de nuire » un Sénat incapable de gouverner l'État et dangereux pour sa paix intérieure, mais M. Manni est bien obligé de constater que l'esprit de rébellion est passé des sénateurs aux chevaliers qui leur ont succédé à la tête des troupes et que Gallien lui-même a péri victime de son état-major d'*equites*. Il n'en

reste pas moins que l'empereur a abaissé le Sénat et que, s'il a rapproché de la dignité équestre par la concession de l'anneau d'or les officiers inférieurs et même les simples soldats, en vulgarisant ces privilèges, il en a aussi diminué le prestige. Ce nivellement de toutes les classes, au-dessus desquelles s'élève peu à peu un empereur absolu paré d'un cérémonial oriental, commence le Bas-Empire et pour M. Manni, par sa politique favorable aux Chrétiens, par sa reconnaissance de l'épiscopat, Gallien annonce Constantin.

Après la tentative de réhabilitation faite par M. Homo, les articles de M. De Regibus et surtout les multiples études pénétrantes de M. Alföldi, il était difficile de faire sur le règne de Gallien œuvre puissamment originale. Sachons gré à M. Manni de n'être pas tombé dans la banalité d'une biographie tout en détails et d'avoir tenté de placer le règne dans son contexte social. Son travail, qui se recommande encore par la richesse des références et la connaissance de toutes les études récentes, nous apporte pour le milieu du IIIe siècle une mise au point commode et solide.

Michel LABROUSSE.

Hedwig Kenner et **C. Praschniker,** *Der Bäderbezirk von Virunum.* Vienne, Rudolf M. Rohrer Verlag, 1947 ; un vol. in-4o, 243 pages, 222 ill., IV pl., 6 plans.

Voici une publication modèle, non seulement par sa présentation — digne en tout point des traditions de l'Institut archéologique autrichien, qui la patronne — mais par son importance scientifique. Il s'agit d'un ensemble thermal dégagé à Virunum et fouillé au cours de plusieurs campagnes. Les résultats d'ensemble justifient les efforts déployés par les fouilleurs. La richesse de la décoration picturale présentée par le monument apparaîtra particulièrement précieuse à qui songe que ces fragments sont de plusieurs siècles postérieurs aux décors pompéiens et s'échelonnent du IIe au VIe siècle de notre ère. On n'en sera que plus frappé de constater l'absence absolue de composition architecturale en « trompe-l'œil » : il semble que cet art se soit développé exclusivement à partir du IIIe style de Mau, conclusion qui ne saurait surprendre, même si elle achève de ruiner définitivement les idées et les systèmes admis autrefois. Peut-être la destination du monument explique-t-elle la prédominance des thèmes végétaux et des images de bosquets aux larges feuillages ; pourtant, il n'en est pas moins remarquable de trouver dans cette ville provinciale les thèmes traditionnels du « jardin » : jusqu'aux masques dionysiaques qui en symbolisent l'esprit. Autant qu'on en puisse juger, la grande peinture à personnages a disparu du répertoire décoratif ; seuls subsistent les thèmes proprement romains, avec la prédilection (rappelant le lointain art étrusque)

pour le monde des plantes et des animaux ; les oiseaux, en particulier, animent ces verdures de leur présence.

L'étude des mosaïques découvertes à Virunum apporte des résultats d'égal intérêt. Le grand tapis « dionysiaque », que l'on datait jusqu'ici du Ier siècle de notre ère, d'après des critères stylistiques, doit désormais être descendu jusqu'au IIIe : il est, au plus tôt, contemporain du règne de Probus. Toute étude consacrée à l'évolution de la mosaïque devra tenir le plus grand compte de ce monument qui peut contribuer à réviser un certain nombre de conceptions reçues. Il conviendrait de se demander toutefois si ce petit canton de Carinthie ne témoigne pas d'un conservatisme exceptionnel à l'intérieur de l'Empire, si, par exemple, il n'est pas resté plus que l'Italie à l'abri des influences orientales. Mais il n'est pas certain non plus qu'il ne nous présente pas, à cause de son isolement même, un exemple de ce que resta longtemps l'art décoratif romain, jusque dans des provinces où la multiplicité des apports ultérieurs risque de dissimuler à nos yeux la permanence de ce « substrat » dont les résurgences inattendues peuvent sans doute rendre compte de bien des faits autrement inexplicables.

P. GRIMAL.

CICÉRON, *Pro Archia*, édition **Alvaro d'Oro** Perez-Peix. Madrid, 1940, 59 pages.

La collection classique *Emerita* s'est enrichie d'un *Pro Archia*, soigneusement annoté par M. A. d'Oro. L'introduction comprend notamment une étude juridique sur le cas d'Archias et un commentaire du terme *humanitas*.

P. WUILLEUMIER.

Piero Meloni, *Il regno di Caro, Numeriano e Carino*. Annali della Facoltà di Lettere e Filosofia dell' Università di Cagliari, XV, II, 1948, 222 pages.

M. P. Meloni vient de consacrer une monographie au règne de Carus et de ses deux fils, qui soulève plusieurs difficultés. Il cherche à les résoudre par un examen minutieux des textes, des inscriptions et des monnaies, auxquels il aurait dû ajouter les rescrits du *Digeste*. Contrairement à l'opinion courante, il croit Carus originaire de Narbonne en Gaule, plutôt que de Narona en Illyrie. Notons que cette dernière version pourrait venir d'une confusion avec l'origine de Dioclétien et avec le commandement que Carus exerçait sur le Danube comme préfet du prétoire. La titulature impériale est le point le plus controversé : M. Meloni admet que Carus a exercé un premier consulat avant son avènement et qu'il a pris sa deuxième puissance tribunicienne en janvier

283, quand Carinus recevait la première ; on s'expliquerait mal alors que la première puissance tribunicienne figure sur trois dédicaces sans le consulat et sur quatre autres avec un deuxième consulat ; ce double fait implique, semble-t-il, que le premier consulat est postérieur à l'avènement et que la puissance tribunicienne a été renouvelée après le consulat, à une date qui reste incertaine. Il est douteux aussi que Numérien ait renouvelé sa puissance tribunicienne en même temps que Carinus dès janvier 284. Mais ce ne sont que vétilles. Dans l'ensemble, M. Meloni a su dégager de documents souvent obscurs ou contradictoires le maximum de vraisemblance et caractériser avec justesse l'œuvre éphémère de chaque empereur. Son appendice sur les symboles monétaires rendra même service à tous les historiens de l'empire.

P. WUILLEUMIER.

J. Stroux, *Römische Rechtswissenschaft und Rhetorik.* Potsdam, Stichnote, 1949 ; 1 vol. in-8°, 108 pages.

Les correspondances entre la rhétorique et le droit romain sont toujours au premier plan de l'actualité. Le sujet est encore loin d'avoir été épuisé. La raison en est simple. Malgré le bel ouvrage de Lanfranchi (*Il diritto nei retori romani*, 1938), les œuvres des rhéteurs n'ont pas été soumises à l'examen minutieux qui, depuis plusieurs siècles, s'acharne sur les textes juridiques. Le problème a plusieurs faces. Chez les rhéteurs, quelle est la part de l'influence grecque, du droit romain et de la fantaisie? Cette question en appelle une autre. Les rhéteurs ont-ils servi de canal pour introduire dans la jurisprudence romaine des éléments de droit ou de philosophie grecque?

Stroux l'affirma dans un opuscule qui, en son temps (1926), fit sensation[1]. Ce fut presque un manifeste. La réimpression de son *Summum jus summa injuria* et d'une autre étude assez ancienne (*Die griechischen Einflüsse auf die Entwicklung der römischen Rechtswissenschaft*[2]) est une heureuse initiative. La pensée du philologue juriste a conservé une partie de sa fraîcheur et de son agressivité. Elle fait contrepoids aux excès, bien connus, de la « méthode des interpolations », toujours passionnément cherchées dans le *Corpus juris civilis*, et attribue aux juristes classiques de Rome, notamment dans le domaine de l'interprétation de la loi et de la volonté (c'est le nœud du problème), des solutions que d'autres prêtent aux Byzantins. Comme l'avait bien compris

1. Voir le compte rendu de Lévy, *Z. S. S.*, 48 (1928), p. 668-678.

2. *Atti del Congresso internazionale di diritto romano*, Rome, 1934, t. I, p. 111-133. Rappelons que, dans le même ouvrage, le problème fut traité aussi par F. Senn, B. Kübler, Eg. Weiss. Plus récemment, voir J. Himmelschein, *Studien zu der antiken Hermeneutica juris* (dans *Symbolae Friburgenses in honorem Ottonis Lenel*, 1935, p. 373 et suiv.).

Riccobono[1], qui, dans ses publications les plus récentes, se recommande toujours de Stroux, c'est toute l'évolution du droit romain que ce dernier met en cause en quelques pages à l'occasion d'un problème en apparence modeste. Le triomphe de la volonté et de l'équité sur le formalisme fut inspiré, selon l'auteur, aux Romains par les Grecs dès l'époque classique, dès la fin de la république. Il est reculé jusqu'au Bas-Empire par ses contradicteurs et il faut bien reconnaître que leur thèse, malgré Riccobono et ses disciples, gagne de plus en plus de terrain. On eût souhaité que Stroux ait répondu aux critiques dont il fut harcelé, au lieu de les traiter par prétérition. Faut-il conclure qu'il est resté intégralement sur ses positions?

Sur un point essentiel, il ne peut plus être suivi. Il suppose une perméabilité exagérée entre la rhétorique et la jurisprudence. Les deux disciplines étaient distinctes et même rivales sous la République et le Haut-Empire. Une réception massive et inconditionnée par les prudents des théories en vogue chez les rhéteurs n'est ni démontrée ni démontrable. Les réserves de Beseler[2], Albertario[3], Pringsheim[4], Schulz[5], Steinwenter[6], etc., ont irrémédiablement rogné les ailes à la théorie de Stroux. La jurisprudence n'a fait qu'entr'ouvrir ses portes aux divers courants de la pensée grecque à Rome. Mais il est possible que la contradiction dirigée contre Stroux ait dépassé son but. Elle s'appuie sur un déploiement inquiétant d'interpolations. Une voie moyenne reste à trouver.

André MAGDELAIN.

Entretien d'Origène avec Héraclide et les évêques ses collègues sur le Père, le Fils et l'Ame, édité par **Jean Schérer** (*Publications de la Société Fouad Ier de papyrologie. Textes et documents*, vol. IX). Le Caire, 1949 ; 1 vol. in-4°, 200 pages et 4 planches.

Voici la première publication de l'un des papyrus inédits découverts dans les carrières de Toura en 1941, à la suite d'aménagements exécutés pour l'armée britannique. Ce papyrus fut volé ; puis il fut récupéré par

1. *Annali Palermo*, 12 (1929), p. 500 et suiv. ; *Gnomon*, 5 (1929), p. 65 et suiv. ; *B. I. D. R.*, t. 53-54, p. 5 et suiv. ; *Storia delle fonti e del diritto romano* (1949), p. 197 et suiv. Cf. Voci, *Dottrina romana del contratto* (1946), qui applique les idées de Riccobono à la théorie des contrats.

2. *Studi Riccobono*, t. I, p. 288 ; *B. I. D. R.*, 45 (1938), p. 172 (« Strouxische Wahnvorstellung »).

3. *Studi*, t. V, p. 91 et suiv.

4. Cet auteur a traité avec une extrême finesse deux problèmes qui touchent aux conceptions de Stroux, celui de l'*animus* (*L. Q. R.*, 1933) et celui de l'*aequum et bonum* (*Z. S. S.*, 52, 1932, p. 78-155). Il fait une large part aux Byzantins dans le développement de ces deux notions.

5. *History of roman legal science* (1946), p. 76 et suiv.

6. *Z. S. S.*, 65 (1947), p. 69-120. Voir aussi Kaser, *Röm. Rechtsgesch.* (1950), p. 150 et suiv.

la diligence du conservateur du Musée du Caire (cf. O. Guéraud, *Note préliminaire sur les papyrus d'Origène découverts à Toura*, dans *Revue de l'histoire des religions*, t. CXXXI, 1946, p. 85-108). Ce texte était relié, lors de la trouvaille, avec les fragments du Περὶ πάσχα d'Origène et doit provenir, comme les autres papyrus, de la bibliothèque d'un ancien monastère qui n'a pu être encore identifié.

L'éditeur s'est essentiellement proposé de soumettre au monde savant le texte nu du papyrus qui, en vingt-huit pages, porte plus de 240 corrections ; aussi a-t-il pris soin de fournir (p. 79-113) la transcription littérale du papyrus (sans compter quatre planches photographiques excellentes). Il essaie, en outre, à travers ces remaniements, de déceler la véritable pensée et la parole authentique d'Origène par une édition critique, accompagnée de références aux passages parallèles d'autres œuvres d'Origène et d'une traduction en excellent français.

Dans l'ample Introduction, nous trouvons d'abord une étude paléographique très poussée sur les cahiers, le colophon, les différentes mains (toutes de la fin du VIe siècle), la ponctuation, les signes diacritiques, l'orthographe, les corrections, les citations de l'Écriture. Le système très complexe des corrections pose des problèmes épineux. M. Scherer conclut (p. 47) que notre texte remonte à la sténographie d'une improvisation orale, ce qui explique déjà de nombreuses erreurs (parfois, même, il semble que deux phrases consécutives correspondent à deux sténographies juxtaposées) ; de plus, le texte primitif a été altéré par un ou plusieurs copistes ; la copie fautive a été ensuite corrigée de la plupart de ses erreurs mécaniques, mais remaniée aussi par un réviseur trop ingénieux. Le principe de méthode adopté avec raison par M. Scherer est d'opérer une discrimination entre ces diverses sortes de corrections en éliminant autant que possible ce qui est travail de ce réviseur.

Vient alors une étude historique et analytique du texte. L'*Entretien avec Héraclide* appartient à un genre qui n'est pas complètement inconnu ; nous savons que d'autres entretiens ont été ainsi sténographiés et circulaient parfois dans un état très défectueux ; tel le dialogue entre Origène et Bérylle, mentionné par Eusèbe et saint Jérôme. L'authenticité n'est donc nullement douteuse, confirmée encore par quantité de parallèles textuels avec les autres œuvres authentiques d'Origène. Nous avons affaire au procès-verbal d'un synode convoqué pour juger de la foi suspecte de l'évêque Héraclide, en présence des évêques Démétrius et Philippe, de Maxime et Denys, et de nombreux fidèles qui tiennent lieu de témoins. Héraclide est inconnu d'autre part ; c'est sans doute un évêque d'Arabie, vers l'an 245 ; il apparaît comme têtu, mais fort intimidé par l'autorité d'Origène ; dans son Église, l'unité de la foi était compromise du fait de la doctrine d'Héraclide relative au Père et au Fils. Fallait-il adresser la prière eucharistique à l'un ou

à l'autre? D'après la profession de foi d'Héraclide, il ressort qu'il avait peine à accorder l'unité divine et la divinité du Christ ; par souci d'unité divine, de « monarchie », il tendait à rabaisser le Fils ; il était donc « monarchien » de tendance. En face de cette doctrine, Origène maintient, au contraire, que le Fils est un Dieu numériquement distinct, qu'en un sens il y a deux dieux. La prière doit être adressée à Dieu par Dieu, au Père par le Fils. L'objet principal de l'*Entretien* est donc la personne du Fils, mais quantité de problèmes annexes sont aussi traités : n'y a-t-il pas contradiction à professer à la fois la divinité essentielle du Christ et la résurrection du corps charnel? Quel est le mécanisme de la résurrection du Christ? De là, la discussion rebondit sur des problèmes relatifs à l'âme : l'âme est-elle le sang? En quel sens l'homme est-il créé à l'image de Dieu? L'âme est-elle immortelle? Le tout, entrecoupé d'une dissertation sur la foi et les œuvres et d'exhortations pressantes d'Origène.

C'est peut-être un excès de modestie de conclure, comme fait M. Scherer, que l'*Entretien* ne nous apprend rien de nouveau en ce qui concerne la doctrine d'Origène. Sans doute, il est surtout intéressant comme vestige d'une époque où les dogmes étaient encore flottants : un évêque peut encore mettre en doute l'immortalité de l'âme ! Telle formule du *Lévitique* sur le sang paraît annuler les espérances de saint Paul en la survie de l'âme après la mort. A ces hésitations s'opposent les magnifiques perspectives et l'assurance doctrinale d'Origène, dont nous découvrons ici le style oral frémissant.

M. Scherer assure qu'il n'a pas voulu alourdir par trop de commentaires ce court opuscule et qu'il a à peine effleuré les problèmes d'histoire ou de philosophie religieuses. Il est certain que l'ère des recherches sur l'*Entretien* n'est pas close, et que la mise en place des problèmes historiques n'est pas faite. Aucune référence n'indique que l'origine de la théorie de l'âme-sang remonte à Critias et Empédocle (cf. Tertullien, *De anima*, V, 2, et les références de l'éd. du commentaire de J. H. Waszink, à quoi l'on pourrait ajouter Ambroise, *De Noë*, XXV, 92, p. 478 ; *De Isaac uel anima*, II, 3, 4, p. 644, 23) ; cette partie de l'*Entretien* ressortit à la grande discussion sur la corporéité ou l'incorporéité de l'âme, qui fait encore le sujet du *De statu animae* de Mamertus Claudianus au ve siècle. D'autre part, l'influence des idées origénistes exposées dans cet *Entretien* serait à examiner de près. Le long exposé sur l'homme intérieur et ses sens évoque forcément saint Augustin ; la dissertation sur les trois genres de mort se retrouve presque textuellement chez Ambroise (cf. *Entretien*, p. 168, 16 : « Οἶδα καὶ ἄλλον θάνατον καθ' ὃν ἀποθνήσκει τις τῷ Θεῷ, περὶ οὗ εἴρηται · ψυχὴ ἡ ἁμαρτάνουσα αὐτὴ ἀποθανεῖται (*Ézéch.*, XVIII, 4) », et Ambroise, *De bono mortis*, II, 3, p. 740, 10 : « Una mors peccati est, de qua scriptum : Anima quae peccat ipsa morietur »). L'on peut concevoir, par la con-

frontation des textes, un moyen de décider quelle leçon adopter, lorsque le papyrus est fautif ou porte des corrections.

Il n'est pas nécessaire d'insister plus longuement pour montrer quel trésor M. Scherer révèle aux patristiciens.

Pierre COURCELLE.

Sister Mary Tarcisia Ball, *Nature and the Vocabulary of Nature in the Works of saint Cyprian* (The Catholic University of America, *Patristic Studies*, vol. 75). Washington, 1946 ; 1 vol. in-8º, xix + 303 pages.

Le titre de cet ouvrage est bien fait pour piquer la curiosité du lecteur. Alors que les anciens sont si éloignés, dans l'ensemble, du sentiment de la nature tel que l'entendent les modernes, on se demande si l'œuvre de saint Cyprien ne recélerait pas quelque inspiration méconnue. Il convient, toutefois, de ne pas se laisser impressionner par les dimensions de cette étude. Sister Ball signale avec raison que le saint et savant évêque de Carthage voyait la beauté des choses qui l'entouraient, qu'il aimait ses propres jardins et que les *Géorgiques* ont laissé des échos dans son œuvre. Les Écritures surtout inspirent chez saint Cyprien de nombreuses allusions au monde extérieur et aux choses de la nature. Mais presque toujours c'est dans une intention apologétique ou dogmatique que l'évocation est faite. Cette « imagerie » n'est qu'un moyen de vivifier une leçon ou un enseignement. Et en cela saint Cyprien fait ce que feront beaucoup d'autres écrivains de l'Église. Aussi ne faut-il pas attendre ce qu'il ne peut donner. En outre, par « nature », il faut entendre la « création » au sens large, et Sister Ball, de ce point de vue, ne nous fait grâce d'aucun détail : un passage où apparaît le simple mot *bestiae* est relevé et cité, voire traduit (p. 59). On sent un besoin d'enfler à tout prix l'étude, ce qui en rend la lecture pénible et la consultation difficile. — Page x, la *Revue de Philologie* est gratifiée du nom de *Revue philologique* ; p. xiv, l' « Histoire de la littérature latine » de Pichon est mentionnée : celle de M. Jean Bayet ne l'est pas.

François THOMAS.

St. Athanasius, *The life of saint Antony newly translated and annotated by* **Robert T. Meyer** (Collection *Ancient christian writers*, vol. X). Westminster (Maryland), 1950 ; 1 vol. in-8º, 154 pages.

Il est heureux de voir mettre à la disposition d'un large public un ouvrage qui fut composé à cette fin, il y a près de seize cents ans. La *Vie de saint Antoine* par Athanase d'Alexandrie est l'ouvrage littéraire qui a le plus fait autrefois pour l'expansion de l'ascétisme en Occident comme en Orient. Il est même à l'origine de tout un genre de *Vies* éré-

mitiques, où saint Jérôme a excellé. Dans l'Introduction, le traducteur expose à grands traits les phases de la vie d'Antoine, place vers 357 la date de composition de sa biographie par Athanase, en défend l'authenticité (qui n'est plus guère contestée), rattache l'ouvrage au genre de l'*encomium*, expose quelques-uns des problèmes suscités par les nombreux développements d'allure néo-platonicienne et l'importance de la démonologie.

La traduction est faite d'après le texte de la *Patrologie grecque*. Le commentaire, très succinct, se contente souvent de fournir les références bibliques ou de renvoyer à des articles d'encyclopédies (p. 132, n. 262, par exemple) ; on ne trouvera guère de remarques sur la langue, mais plutôt les explications littéraires, historiques, religieuses les plus indispensables. La bibliographie est à jour, jusques et y compris l'article de B. Altaner sur *Augustin et Athanase*, paru, en 1949, dans la *Revue Bénédictine*. Mais on s'étonne de ne voir nulle part d'allusion à la grande édition d'Athanase par Opitz, ni à la petite *Vie d'Antoine* par H.-Ch. Puech (Paris, s. d. [1944]), ni à l'article de Monceaux sur *Saint Augustin et saint Antoine*, paru au tome II de la *Miscellanea Agostiniana*. J'ai montré, au chap. v de mes *Recherches sur les Confessions de saint Augustin*[1], que la traduction évagrienne de la *Vie d'Antoine* a exercé, sur la conversion ascétique de saint Jérôme et de saint Augustin, une influence encore beaucoup plus nette qu'on ne l'imaginait.

Pierre COURCELLE.

Maurice Reygasse, *Monuments funéraires préislamiques de l'Afrique du Nord.* Publication du Gouvernement de l'Algérie ; 1 vol. in-4°, x + 134 pages, 1 carte et 168 fig. et pl.

Nous sommes heureux de retrouver avec le livre de Maurice Reygasse la tradition de qualité établie avec la superbe publication du *Fossatum Africae*. Qualité matérielle, grâce à l'appui intelligent des pouvoirs publics, que l'on aimerait avoir en France métropolitaine. Qualité scientifique surtout par la clarté des idées, l'illustration judicieuse, abondante sans être prolixe, qui font de ce travail un ouvrage de base pour les chercheurs africains et un modèle de méthode pour tous. Le titre est plus vaste que la matière étudiée, car il s'agit uniquement de l'Algérie et des territoires rattachés ; c'est déjà beaucoup. M. Reygasse étudie les types de sépultures préislamiques : des âges de la pierre jusqu'à des époques fort proches de nous, les premières invasions arabes datant du VIe-VIIe siècle. Ces types sont restés les

1. P. Courcelle, *Recherches sur les Confessions de saint Augustin*, Paris, De Boccard, 1950.

mêmes depuis la préhistoire : tumuli, chouchets, dolmens et grottes artificielles, monolithes, isolés ou groupés en grand nombre comme dans la nécropole de Roknia, qui rassemble plus de 3.000 dolmens ! Ils varient surtout selon les régions ; ils se sont perpétués pendant des millénaires, si bien qu'il est impossible d'établir ces chronologies auxquelles nous ont habitués nos civilisations classiques. En l'absence d'objets bien datables, la prudence la plus élémentaire demande de s'abstenir de toute affirmation prématurée : c'est ce que fait l'auteur. De cette étude il ressort que, depuis longtemps, ces régions connurent des conditions de vie analogues aux conditions actuelles avec des populations semblables d'après les squelettes. Certaines trouvailles, révélant des influences noires, puniques et romaines, ont une valeur particulière, par exemple telle peinture rupestre de Kénadsa (fig. 160, p. 108) qui pourrait représenter des missionnaires chrétiens. Surtout cet étrange monument d'Abalessa près de Tamanrasset, considéré justement comme un gîte d'étape entre le monde noir et le monde blanc sur une des grandes pistes chamelières et où précisément la tradition targui place le tombeau de la première reine du Hoggar, Tin Hinan, qui est peut-être le prototype de l'Antinéa de l'Atlantide.

Le présent volume, nous dit-on, n'est qu'un commencement. Il reste les gravures et peintures rupestres, l'outillage lithique qui rappelle bien des comparaisons avec celui de l'Europe. Espérons que nous n'attendrons pas trop longtemps cette suite.

Claude BARRIÈRE.

Nomina Geographica Neerlandica, vol. XIII. Leyde, Brill, 1949 ; 1 vol. in-8°, 122 pages.

Nous avons déjà eu l'occasion d'attirer ici même (LI (1949), p. 194) l'attention sur l'intérêt de cette publication poursuivie sous les auspices de la Société royale de géographie des Pays-Bas et consacrés à la toponymie du pays. Le fascicule XIII des *Nomina Geographica Neerlandica* comporte quelques articles d'intérêt général et de méthode : A. Weynen détaille les progrès que les études toponymiques néerlandaises ont atteints en 1946 et 1947 ; A. van Loey publie un relevé analogue des recherches toponymiques effectuées en Belgique ; enfin, B. H. Slicher van Bath propose quelques règles à suivre pour la publication des toponymes extraits de textes médiévaux. Suit une série d'études consacrées à des toponymes bien déterminés, telle celle de A. Weynen, consacrée à *Loo* (toponyme pouvant provenir de quatre mots différents et indiquant une clairière, de l'eau courante, un marécage ou simplement un emplacement) ; celle de C. H. Edelman et de I. M. Van Hoffen traitant du toponyme *Honger*, qui semble désigner des emplacements occupés dès le XII[e] siècle par des nomades qualifiés de Hon-

grois ; celles de A. E. Cohen sur *Tricht*, qui se retrouve dans Utrecht et Maestricht, et sur l'évolution médiévale de *Noviomagus*, devenu Nimègue et Neumagen.

G. FAIDER-FEYTMANS.

Édouard Salin, *La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire.* Première partie : *Les idées et les faits.* Paris, Picard, 1950 ; 1 vol. in-8°, 531 pages, 3 cartes, 13 pl., 150 fig.

Un gros livre de plus de 500 pages, que doit suivre un second volume : *Les techniques*, « exposé sommaire des principes que l'on propose et des méthodes dont on a fait usage, un livre basé non seulement sur les textes, mais sur une analyse des fouilles et une étude originale des objets qu'elles ont produits ». É. Salin, en effet, est parti de la « collection », non pas seulement de la joie de posséder, mais du souci de comprendre et, pour cela, de connaître avec précision les circonstances de la trouvaille, de façon à pouvoir en déduire toute la signification ; c'est-à-dire qu'il a abouti à la véritable archéologie. Sa formation première fut scientifique : chimie et métallurgie ; il en a gardé l'esprit et les méthodes, mais il avait été saisi de bonne heure par la curiosité passionnée d'un passé dont le hasard lui avait fait retrouver quelques traces. Disciple du baron de Baye, de Maurice Prou et de F. Scheurer, il avait, dès 1922, publié de façon remarquable le cimetière barbare de Lezéville en Lorraine. Depuis lors, il s'est imposé à l'attention des archéologues par d'importants ouvrages de doctrine : *Le haut Moyen Age en Lorraine d'après le mobilier funéraire* (1939), puis, en 1943, avec la collaboration d'un autre scientifique mordu par l'archéologie, Albert France-Lanord, *Le fer à l'époque mérovingienne*, dans lequel l'analyse chimique et métallographique a fourni des indications d'une précision et d'une richesse entièrement nouvelles. L'armement révélait des techniques dont l'habileté devait surprendre les métallurgistes les plus qualifiés, tandis que les traitements chimiques faisaient apparaître, sous la rouille, d'admirables damasquinures. Vers la même époque, à la demande du Comité technique de la recherche archéologique du Centre national de la Recherche, il avait résumé en un petit livre son expérience de fouilleur des nécropoles barbares. C'est donc un spécialiste de l'archéologie mérovingienne qui vient traiter de la civilisation générale de cette époque.

La trame de l'exposé a été cherchée, comme il convient, dans l'histoire. Le bilan des grandes invasions (p. 17-54), puis les détails sur les différents envahisseurs (p. 55-120) apparaissent parfaitement informés. Les différents chapitres sont d'ailleurs soutenus, en appendice, par un recueil de 140 textes, bien choisis, qui témoignent du soin de remonter aux sources. Ces textes sont souvent d'un latin difficile ; il aurait été commode pour le lecteur de les trouver accompagnés d'une traduc-

tion. On espère que le second volume comportera un index et même une bibliographie qui rendrait des services.

Deux parties forment le corps même de l'ouvrage : *Les échanges et les grands courants de circulation* (p. 120-204) et *Le peuplement* (p. 205-409). Deux chapitres de moindre développement sont consacrés, l'un à la demeure mérovingienne, l'autre aux repas et festins.

Dans le premier ouvrage de É. Salin, un point avait particulièrement inquiété les critiques : la prépondérance attribuée à l'Orient, depuis Byzance jusqu'à la Mésopotamie et à l'Égypte, dans l'origine des motifs décoratifs de la Gaule mérovingienne. La diffusion de ces motifs est sans doute antérieure à l'époque mérovingienne ; elle doit remonter à l'époque où les Gots, établis sur le Pont-Euxin, devaient en retenir des relations suivies avec les pays du Nord et où des peuplades diverses, Sarmates, Alains et autres, venus d'Orient, poussaient vers l'Ouest. Néanmoins, un point essentiel pour l'époque mérovingienne est de savoir dans quelle mesure se trouve justifiée la théorie de Pirenne : à savoir que les relations par mer entre Orient et Occident auraient été complètement interrompues par la conquête arabe. Il convient, estime M. Salin, d'examiner les faits, d'où ses chapitres : *Les colonies d'Orientaux en Gaule*, Juifs et Syriens, colonies nombreuses et constamment renouvelées ; — *Les pèlerinages aux lieux saints*, jamais interrompus ; — *Les ambassades et les relations politiques entre les rois francs et Constantinople* ; — *Les commerces et la route de la soie* ; la soie n'a jamais fait défaut au luxe barbare. Il est certain que les importations de papyrus égyptiens s'arrêtent en Gaule au milieu du VIIe siècle et qu'on voit apparaître le parchemin ; mais les moines de Corbie continuent à s'approvisionner à Marseille de denrées exotiques. Les commerçants, remarque M. Salin, ont été habiles de tout temps dans l'art de tourner les obstacles. Les voies de terre se conjuguaient d'ailleurs avec les cheminements par mer et, au besoin, les remplaçaient. Les difficultés méditerranéennes ont développé l'usage, jamais abandonné du reste, de la route du Danube. Les communications se sont également poursuivies entre le Pont-Euxin et les rives du Nord. L'activité des Frisons a laissé des traces dans la numismatique de la Gaule mérovingienne et les Rhénans ont importé leurs verres jusqu'en Scandinavie. Toute cette étude est menée de la façon la plus objective ; on n'y trouvera pas de théories ; simplement des conclusions résumant les faits.

Le problème qui intéresse au premier chef notre pays est celui de son peuplement. Dans quelle mesure les divers envahisseurs se sont-ils substitués à l'ancienne population ou comment se sont-ils accommodés avec elle? Ici encore, pas de théorie, mais des faits, et M. Salin se retrouve là sur son terrain de fouilleur et d'archéologue. Dans l'est de la France, il se trouve particulièrement bien placé pour répondre à la question. Et les réponses des fouilles varient suivant les dates et sui-

vant les lieux. L'examen des trouvailles permet à M. Salin d'établir les caractères distinctifs des sépultures appartenant aux principales populations germaniques. Les Francs sont des fantassins ; leurs armes sont la francisque, hache de jet, et l'angon. Les Alamans sont des cavaliers ; leurs tombes, très régulièrement orientées vers l'est, contiennent presque toutes l'épée longue, arme du cavalier. Les sépultures burgondes sont moins nettement caractérisées. On n'en connaît guère dans leur domaine primitif de la Sapaudia. Plus tard, leurs tombes offrent un mélange d'objets francs et gallo-romains. Peu nombreux dans un domaine trop vaste, les Burgondes semblent avoir été vite absorbés par la population autochtone, à laquelle ils se contentaient de commander. On constate cependant chez eux, sur leurs fibules et les boucles de ceinture, un art décoratif particulièrement riche, fait d'un mélange de motifs orientaux qui pouvaient être traditionnels chez eux et de motifs romains.

Dans le Sud-Ouest, quelques objets caractéristiques conservent la trace des Sarmates, peut-être des Vandales, et, dans les Charentes, des Saxons. Quant aux Visigots, le caractère essentiel de leur mobilier funéraire est la rareté des armes. Mais ils possèdent des fibules et des plaques-boucles de ceintures d'orfèvrerie cloisonnée et en taille biseautée, qui conservent le souvenir de leur séjour ancien dans la région pontique. Leurs tombes en Espagne fournissent un mobilier analogue à celui de la Gaule du Sud-Ouest. L'identification des sépultures barbares repose essentiellement sur l'étude de leur mobilier, partout mélangé, du reste, de nombreux éléments provenant des populations locales.

L'étude des mobiliers funéraires se trouve complétée, dans la mesure du possible, par celle de l'anthropologie et, mieux encore, par la toponymie. Pour ce dernier chapitre, M. Salin a recouru aux bons offices de Paul Lebel, le spécialiste dijonnais des noms de rivières anciens. La conclusion générale montre un peuplement très divers non seulement suivant les provinces, mais, dans chaque province, suivant les cantons. Souvent même des établissements distincts se trouvent dans le voisinage immédiat l'un de l'autre. Partout les établissements gallo-romains sont demeurés nombreux ; partout, dès le VIIe siècle, la fusion s'est opérée et la masse autochtone s'est imposée au petit nombre des nouveaux venus. C'est durant l'époque mérovingienne que se constitue vraiment la population française.

Riche de détails et de figures, le livre est le fruit d'une expérience personnelle ; à une information sans lacune, il ajoute une note profondément originale. Par son caractère objectif et foncièrement expérimental, il échappe à la critique. On ne saurait discuter les faits et les conclusions s'imposent. Seules des découvertes nouvelles permettront de compléter, plus encore que de rectifier, le tableau d'ensemble qui

se dégage de cette étude de la civilisation mérovingienne. Les documents rassemblés fourniront une aide précieuse à qui aura désormais l'occasion de fouiller des sépultures de cette époque ou d'étudier des objets qui en proviennent. Il s'imposera également aux historiens, car, aux documents écrits dont ils ne connaissent que trop bien les lacunes, il vient ajouter tous les renseignements de l'archéologie. C'est un manuel d'archéologie, mais aussi, et peut-être surtout, un livre d'histoire fondé sur l'archéologie.

Le second volume montrera sans doute comment cette archéologie se trouve renouvelée par le laboratoire. Une communication récente de R. Lantier à l'Académie parlait des méthodes nouvelles de l'archéologie. Il semble bien que la *Civilisation mérovingienne* de M. É. Salin apporte un exemple frappant de leur mise en œuvre. Et le résultat apparaît excellent.

A. GRENIER.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

Chester G. Starr, Jr., *The Emergence of Rome as Ruler of the Western World.* Cornell University Press, Ithaca (N. Y.), 1950 ; 1 vol. in-8°, ix + 145 pages, 1 carte hors texte.

Paul Æbischer, *Chrestomathie franco-provençale.* Recueil de textes franco-provençaux antérieurs à 1630. (Bibliotheca Romanica.) Berne, A. Francke, s. d. (1950) ; 1 vol. in-8°, 150 pages.

Bengt Hemberg, *Die Kabiren.* Upsal, Almquist ; 1 vol. in-8°, 420 pages, 4 cartes.

Paul Kucharski, *Les chemins du Savoir dans les derniers dialogues de Platon.* Paris, Presses universitaires de France, 1949 ; 1 vol. in-8°, viii + 404 pages.

Michaël Grant, *Aspects of the Principate of Tiberius.* The Amerirican Numismatic Society, New-York, 1950 ; 1 vol. in-8°, xviii + 198 pages, VIII planches.

Joseph Mogenet, *Autolycus de Pitané. Histoire du texte.* Louvain, Publications universitaires, 1950 ; 1 vol. in-8°, 336 pages.

G. Lesage, *Marseille Angevine.* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 168.) Paris, De Boccard, 1950 ; 1 vol. in-8°, 196 pages.

Enea di Gaza, *Epistole,* a cura di Lidia Massa Positano. Naples, Libreria Scientifica editrice, s. d. (1950) ; 1 vol. in-8°, xxxvi + 80 pages.

Michel C. Stephanidès, *Histoire naturelle des Mots, ou Naissance de la langue et préhistoire de l'Empirisme par les Mots.* Athènes, Kaufmann, 1940 ; 1 broch. in-8°, 63 pages.

Pentli Aalto, *Untersuchungen über das Lateinische Gerundium und Gerundivum.* Helsinki, Suomalainen Tiedeakatemia, 1949 ; 1 vol. in-8°, 193 pages.

M. Tullius Cicero, fasc. 48 : *De officiis,* edidit C. Atzert ; *De uirtutibus,* edidit W. Ax (Bibliotheca Teubneriana). Leipzig, Teubner, 1949 ; 1 vol. in-8°, xli + 189 pages.

Appendix Sallustiana, fasc. 1 : *Epistulae ad Caesarem,* edidit A. Kurfess (Bibliotheca Teubneriana). Leipzig, Teubner, 1950 ; 1 vol. in-8°, vi + 24 pages.

Appendix Sallustiana, fasc. 2, edidit A. Kurfess (Bibliotheca Teubneriana). Leipzig, Teubner, 1950 ; 1 vol. in-8°, v + 24 pages.

Anthologia Lyrica Graeca, fasc. 2, edidit E. Diehl (Bibliotheca Teubneriana). Leipzig, Teubner, 1950 ; 1 vol. in-8°, viii + 116 pages.

M. Tullius Cicero, fasc. 13 : *In Verrem Actiones Secundae,* libri IV-V, éd. A. Klotz (Bibliotheca Teubneriana). Leipzig, Teubner, 1949 ; 1 vol. in-8° paginé de la page 351 à la page 527.

Heliodor, *Aethiopika. Die Abenteuer der schönen Charikleu.* Ein griechischer Liebesroman ; übertragen von Rudolf Reymer. Mit einem Nachwort von Otto Weinreich. Zurich, Artemis Verlag, s. d. (1950) ; 1 vol. in-12, 382 pages.

FRITZ TAEGER, *Das Altertum. Geschichte und Gestalt der Mittelmeerwelt*, 4e éd. Stuttgart, W. Kohlhammer, s. d. (1950) ; 1 vol. in-8o, VIII + 980 pages, 48 pl., 6 cartes.

VLADIMIR GEORGIEV, *Inscriptions minoennes quasi bilingues* (Annuaire de l'Université de Sofia. Faculté historico-philologique, t. XLVI, 1949-1950, livre 4) ; 1 vol. in-8o, 86 pages, 30 fig.

G. MARÇAIS, *Le Musée Stéphane Gsell. Musée des Antiquités et d'Art musulman d'Alger. L'Art musulman.* Alger, Gouvernement général de l'Algérie, s. d. (1950) ; 1 vol. in-12, 62 p., 41 pl.

FRITZ WEHRLI, *Straton von Lampsakos.* (*Die Schule der Aristoteles.* Texte und Kommentar, Heft V). Bâle, Benno Schwabe und Co, s. d. (1950) ; 1 vol. in-8o, 83 p.

MARY MELCHIOR BEYENKA, *Consolation in Saint Augustine.* (The Catholic University of America, Patristic Studies, vol. LXXXIII). Washington, The Catholic University of America Press, 1950 ; 1 vol. in-8o, XXIII + 112 pages.

MARY FRANCIS MCDONALD, *Saint Augustine's De Fide rerum quae non uidentur.* A critical text and translation with Introduction and Commentary. (The Catholic University of America, Patristic Studies, vol. LXXXIV.) Washington, The Catholic University of America Press, 1950 ; 1 vol. in-8o, XVI + 146 pages.

GERARD L. ELLSPERMANN, *The Attitude of the Early Christian Latin Writers toward Pagan Literature and Learning.* (The Catholic University of America, Patristic Studies, vol. LXXXII.) Washington, The Catholic University of America Press, 1949 ; 1 vol. in-8o, XXVIII + 268 p.

DAVID MAGIE, *Roman Rule in Asia Minor to the End of the third Century after Christ ;* vol. I : Text ; vol. II : Notes. Princeton, Princeton University Press, 1950 ; 2 vol. in-8o, XXI + 723 pages ; et de la page 725 à la page 1661.

MICHAËL GRANT, *Roman Anniversary Issues.* Cambridge, At the University Press, 1950 ; 1 vol. in-8o, XXIV + 204 p.

WALTER VON WARTBURG, *Fränzösisches Etymologisches Wörterbuch.* Band II (C-K-Q) ; 1o Halbband, C-Cohortile. Tubingen, J. C. B. Mohr, 1949 ; 1 vol. in-4o, V + 855 pages.

ROBERT WILDE, *The Treatment of the Jews in the Greek Christian Writers of the First Centuries.* (The Catholic University of America, Patristic Studies, vol. LXXXI). Washington, The Catholic University of America, 1949 ; 1 vol. in-8o, XVIII + 232 pages.

SCHMID-STÄHLIN, *Geschichte der Griechischen Literatur.* Erster Teil. Die klassische Periode der Griechischen Literatur ; 5o Band, 2te Hälfte ; 2ter Abschnitt. (Handbuch der Altertumswissenschaft, VI, I, 5). Munich, Biederstein Verlag, 1948 ; 1 vol. in-8o, 377 p.

SANCTI EUSEBII HIERONYMI, *Epistulas Selectas*, edidit Carolus FAVEZ (Collection Latomus). Bruxelles, 1950 ; 1 vol. in-8o, X + 99 pages.

KARL RUPRECHT, *Einführung in die Griechische Metrik*, 3e éd. Munich, Max Hueber Verlag, 1950 ; 1 vol. in-12, 109 pages.

W. F. JASHEMSKI, *The Origins and History of the Proconsular and the Propraetorian Imperium to 27 B. C.* Chicago, The University of Chicago Press, s. d. (1950) ; 1 vol. in-8o, IX + 174 pages.

Ilias Atheniensium. The Athenian Iliad of the Sixth Century B. C.; edited by G. M. Bolling. Publications of the American Philological Association. S. l., 1950 ; 1 vol. in-8°, 18 + texte non paginé.

L. A. Mackay, *The wrath of Homer*. Toronto, University of Toronto Press, 1948 ; 1 vol. in-8°, viii + 131 pages.

Cornelius Tacitus, éd. E. Koestermann II, 1 : *Historiae* (Bibliotheca Teubneriana). Leipzig, Teubner, 1950 ; 1 vol. in-12, 260 pages.

Horatius, *Opera*, éd. F. Klingner (Bibliotheca Teubneriana). Leipzig, Teubner, 1950 ; 1 vol. in-12, xix + 378 pages.

C. Julius Caesar ; II : *Bellum civile*, éd. A. Klotz (Bibliotheca Teubneriana). Leipzig, Teubner, 1950 ; 1 vol. in-12, xxii + 168 pages.

E. Cavaignac, *Les Hittites*. (Coll. *L'Orient ancien illustré*.) Paris, Maisonneuve ; 1 vol. in-12, 123 p. + 22 ill.

M. Tulli Ciceronis, *Epistularum ad Familiares libri XVI*, éd. H. Moricca. Turin, Paravia, s. d. (1950) ; 2 vol. in-8°, lxii + 314 pages ; 315-717.

M. Minucii Felicis, *Octavius*, éd. M. Pellegrino. Turin, Paravia, s. d. (1950) ; 1 vol., xxvi + 63 p.

A. J. Fridh, *Études critiques et syntaxiques sur les* Variae *de Cassiodore*. Göteborgs Kungl. Vetenskaps och Vitterhets-Samhälles Handlingar. Ser. A. IV, 2. Göteborg, 1950 ; 1 vol. in-8°, 97 pages.

H. C. Baldry, *The Classics in the Modern world*. University of Capetown. Oxford, Oxf. Univ. Press., 1949 ; une brochure in-8°, 24 pages.

David Grene, *Man in his pride. A study in the political philosophy of Thucydides and Plato*. Chicago, The University of Chicago Press, s. d. (1950) ; 1 vol. in-8°, xiii + 231 p.

Martin P. Nilsson, *Geschichte der griechischen Religion* ; t. II : *Die hellenistiche und römische Zeit*. (Handbuch der Altertumswissenschaft V, II, 2.) Munich, C. H. Beck, 1950 ; 1 vol. gr. in-8°, xxiii + 714 pages, 16 pl.

Louis Bréhier, *La civilisation byzantine* (Coll. *L'Évolution de l'Humanité*). Paris, Albin Michel, 1950 ; 1 vol. in-8°, xxv + 627 pages, XXIV pl.

Alexander Turyn, *The Sophocles' recension of Manuel Moschopulus* (extrait de *Trans. of the American Philolog. Ass.*, LXXX (1949) ; une brochure in-8°, paginée de 94 à 173.

Cicerone, *Il processo di Verre*, a cura di Nino Marinone. Edizione Scolastiche Mondadovi (1949) ; 1 vol. in-8°, 141 pages.

Francesco della Corte, *Saffo. Storia e leggenda*. Turin, Gheroni, 1950 ; 1 vol. petit in-8°, 80 pages.

Nino Marinone, *Quaestiones Verrinae*. Turin (Public. de la Faculté des lettres, II, fasc. 3), 1950 ; une brochure in-8°, 54 pages.

A. Dupont-Sommer, *Les manuscrits de la mer Morte* (Coll. *L'Orient ancien illustré*, 4). Paris, Maisonneuve, s. d. (1950) ; un vol., 123 p., 10 fig., 1 carte.

Erwan Marec, *Hippone, antique Hippo Regius*. Alger, Gouvernement général de l'Algérie, s. d. (1950) ; une brochure in-8°, 7 pages, 48 fig., 1 carte.

SUITE DU SOMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE

24 juin 1951.

Le Secrétaire-Gérant : Jean AUDIAT.

Dépôt légal, 2e trimestre 1951. — 373.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES

Tome LIII, 1951, nos 1-2

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

Charles Picard, *Le culte et la légende du Centaure Chiron dans l'Occident méditerranéen.* — *R. É. A.*, LIII, 1951, 1-2, p. 5 à 25, fig. 1 et pl. I à III.

Prenant texte de documents ou nouveaux, ou souvent oubliés, ou mal compris, l'auteur vise à reconstituer l'histoire du culte du Centaure Chiron *en Occident*, où il n'a pas été inconnu. Chiron n'était pas seulement un guérisseur, un prophète, mais un initiateur. Il semble avoir eu un *téménos* à Poseidoniâ-Paestum, en Lucanie. Sa légende était utilisée au théâtre, dès l'époque hellénistique, en Grande-Grèce et, sous l'Empire, en Maurétanie césarienne. Le culte a dû être introduit en Italie dès l'époque archaïque, probablement avec les souvenirs des Argonautes (Sanctuaire du Silaris).

Henri Daudin, *Les rapports de l'être et de la connaissance chez Platon et chez Aristote.* — *R. É. A.*, LIII, 1951, 1-2, p. 26 à 41.

La dialectique platonicienne est un effort de la pensée pour organiser la conduite humaine et pour saisir la structure de l'être. La σοφία aristotélicienne, au contraire, est un savoir exclusivement théorique ; et bien qu'Aristote distingue entre la dialectique (discussion et épreuve des opinions reçues) et la science (recherche de la vérité et connaissance du réel), le syllogisme, invention dont il est fier, apparaît comme un instrument purement formel, capable de servir à la systématisation du savoir acquis, mais non à promouvoir la découverte.

J. Delorme, *Héraklès et les Ἐλαιοπῶλαι de Délos.* — *R. É. A.*, LIII, 1951, 1-2, p. 42 à 50.

Deux inscriptions, émanant de la corporation délienne des marchands d'huile, s'achèvent par une dédicace à Héraklès et Hermès, que l'on a coutume d'expliquer par les rapports commerciaux entre cette corporation et les habitués des gymnases. Pareille interprétation est inacceptable, parce que ces derniers n'étaient ni les seuls ni même les principaux acheteurs d'huile et que les inscriptions palestriques nomment toujours Hermès avant Héraklès. Si, dans les documents étudiés, Héraklès figure le premier, c'est que tous les membres connus de la corporation sont originaires de l'Italie du Sud, principale région productrice d'huile à l'époque considérée, et qu'Héraklès y apparaît intimement lié à cette culture. Hermès, de son côté, est le plus ancien et le plus important protecteur de la communauté italienne de Délos. Ainsi s'explique l'union des deux divinités et l'ordre dans lequel elles sont invoquées.

Pierre Grimal, *Énée à Rome et le Triomphe d'Octave.* — *R. É. A.*, LIII, 1951, 1-2, p. 51 à 61.

La venue d'Énée à Rome est datée par Virgile. Elle coïncide avec la fête annuelle de l'*Ara Maxima*. Or, il se trouve que le même jour avait été choisi par Octave pour la célébration de ses triomphes de 29 av. J.-C. Octave reprenait ainsi des associations herculéennes du triomphe déjà exploitées auparavant, notamment par Pompée. En datant de ce jour l'épisode d'Énée chez Évandre, Virgile soulignait le caractère « fatal » de ce triomphe augustéen et le préfigurait. Mais surtout, en 23 av. J.-C. (date de composition du chant VIII), les ambitions héracléennes d'Auguste étaient tournées en dérision par les opposants. Virgile, comme Horace au même moment, s'attache à donner un nouveau lustre à ce thème de la mystique du régime.

Robert Étienne, « *Quadragesima* » *ou* « *Quinquagesima Hispaniarum* »? — *R. É. A.*, LIII, 1951, 1-2, p. 62 à 70.

Jusqu'aux Sévères, le taux du *portorium* des Espagnes a été de 2 %. Septime-Sévère, dans le cadre de son interventionnisme économique et de sa politique annonaire, le porte à 2,5 % (contrairement aux conclusions de T. Frank et de De Laet).

Alexandre Albenque, *Nouveaux graffites de La Graufesenque.* — *R. É. A.*, LIII, 1951, 1-2, p. 71 à 81, pl. IV et V.

Les fouilles de La Graufesenque, près Millau (Aveyron), ont été reprises en 1950. Elles ont permis de découvrir, entre autres objets intéressants, une nouvelle série de *graffites*, dont deux sont très lisibles. Ces comptes de potiers, dont l'ordonnance est identique à celle des graffites Hermet, font connaître onze noms de potiers, dont neuf étaient inconnus jusqu'ici. Ils révèlent également cinq noms de vases au moins, dont un était inconnu. Le gisement, dans lequel a été recueillie une monnaie d'Antonin le Pieux, et où toutes les poteries sigillées étaient d'une extrême grossièreté, paraît du milieu du IIe siècle. Il semble donc que l'activité des ateliers céramiques de La Graufesenque et l'exportation de leurs produits aient duré plus longtemps qu'on ne le pensait généralement.

LE DÉTROIT DE GIBRALTAR
CHEZ LE GÉOGRAPHE PTOLÉMÉE

Le détroit de Gibraltar est certainement une des voies de passage les plus fréquentées du monde : soit dans le sens des parallèles, de la mer Méditerranée à l'océan Atlantique, soit suivant le méridien pour aller du continent africain à l'Europe, il a vu depuis son origine passer, envahisseurs ou commerçants, les populations les plus diverses[1]. Pour nous borner aux époques historiques, dès la fin du IIe millénaire av. J.-C. il est traversé par les marins phéniciens à la recherche du cuivre et de l'argent d'Espagne, de l'étain d'Armorique, des îles Scilly et de Cornouailles et de l'or de l'Afrique Occidentale[2] ; ils s'étaient établis à Cadix et à Lixus, les deux positions symétriques à la sortie du détroit, en Europe et en Afrique, et y avaient bâti deux temples à leur dieu Melqart, dont le clergé semble avoir conservé pieusement la date traditionnelle de fondation[3]. C'est par là qu'étaient rentrés les Phéniciens qui, pour le compte du Pharaon Néchao, avaient opéré vers 600 av. J.-C. la première circumnavigation de l'Afrique et qu'était parti le Perse Sotaspès qui essaya vainement, vers 470, d'accomplir en sens inverse le même exploit[4]. C'est par la mention des « Colonnes d'Hercule » que débute la relation du Périple qu'accomplit jusqu'au golfe de Guinée l'amiral carthaginois Hannon, à la fin du ve siècle ou au début du vie av. J.-C.[5]. Après la première guerre punique, ce fut un va-et-vient incessant, d'une rive à l'autre, des troupes carthaginoises et de leurs alliés comme Massinissa[6] et,

1. O. Jessen, *Die Strasse von Gibraltar*, Berlin, 1927, chapitres I à V et XII à XV.
2. J. Carcopino, *Le Maroc antique*. Le Maroc, marché punique de l'or.
3. Pour le temple d'Hercule à Gadès, Pomponius Mela, III, 46 : « ... annonum quis manet ab Iliaca tempestate principia sunt ». Pour celui de Lixus, Pline, XIX, 63 : « ... delubrum Herculis, antiquius Gaditano, ut ferunt ».
4. Hérodote, IV, 42-43.
5. C. Muller, *Geographi graeci minores*, I, p. 1 (R. Roget, *Le Maroc chez les auteurs anciens*, p. 17).
6. Polybe, III, 33 : Maures recrutés par Hannibal sur les bords de l'océan ; Tite-Live, XXIX, XXX, 1 : départ de Masinissa d'Espagne en Maurétanie.

après la seconde, de commerçants romains vers Tanger[1], jusqu'à ce que la Maurétanie fût entrée définitivement dans l'*orbis romanus*. Et pourtant, quand on y regarde de près, on s'étonne de la pauvreté des renseignements que nous ont laissés les Anciens à son sujet et des erreurs grossières qui les défigurent souvent.

Le détroit. — Ce que nous appelons à proprement parler le détroit, c'est le bras de mer qui commence à l'est entre le rocher de Gibraltar en Europe et la Punta Almina (extrémité orientale du mont Acho dans la péninsule de Ceuta) en Afrique et finit au cap Trafalgar et au cap Spartel, et qui est dû à une série d'effondrements au début de l'époque quaternaire. Nous comptons à peu près 100 kilomètres en longueur de Gibraltar à Trafalgar et 75 de Ceuta au cap Spartel, et en largeur 14 kilomètres à la partie la plus étroite, entre la Punta del Fraile, un peu au sud d'Algeciras, et la Punta Ciris en face, et 43 kilomètres à la sortie occidentale entre les caps Trafalgar et Spartel. Dans le langage moderne, il rappelle le souvenir de Tarik, le général musulman qui envahit l'Espagne et dont le nom fut donné au rocher de Calpé, tandis que le nom de son chef Mouça était réservé à la montagne africaine qui lui fait face (711 ap. J.-C.).

Pour les Anciens, le passage était lié aux exploits du héros voyageur grec Héraklès, qui avait succédé au dieu phénicien Melqart, et particulièrement aux deux colonnes qu'il y avait érigées : στήλαι Ἡρακλέους, les colonnes d'Héraklès, tel était son nom. Suivant la légende, le héros avait d'un coup de massue séparé l'Europe et l'Afrique et dressé face à face les deux colonnes qui devaient désormais servir de bornes gigantesques à leur continent respectif[2]. Celle d'Europe s'appelait *Calpé*, celle d'Afrique *Abila*, noms qui d'ailleurs ne se présentent pas toujours à nous sous la même forme : pour la colonne d'Europe, on trouve aussi *Abylè*[3] et pour celle d'Afrique *Abylix*[4]. Le sens de ces mots était incertain : Avienus,

1. La série des monnaies romaines trouvées à Tanger commence à la fin du IIIe siècle av. J.-C.

2. Pindare, *Ném.* III, 20 ; Diod. Sic., IV, 18 ; Strabon, III, v, 5 ; Pomponius Mela, I, 27 ; *R. E.* Suppl. IV, s. v. *Héraklès*, p. 1061. — Eustathe, dans son Commentaire de Denys le Periégète, prétend qu'on les a nommées aussi colonnes de Kronos et colonnes de Briarée (ch. 64. Muller, *Geogr. Gr. Min.* II, p. 228).

3. Dionys. Perieg., *Orbis descriptio*, v. 326 (peut-être est-ce une erreur pour Calpé?), ap. Muller, *Géogr. Gr. Min.* II, p. 122.

4. Ératosthène et Artémidore ap. Str., III, v. 5 ; Eustathe, *Comm. ad. Dion.*, ch. 64 *in fine*. Celui-ci donne aussi le nom de Cynégétique, qui serait la traduction grecque du mot indigène? — On trouve dans Philostrate, *Vit. Apoll. Tyan.* V, 1, « *Abinna* » ; dans Orose, *Hist.* I, II, 47, « *Abenna* ».

au IVe siècle, dans son poème : *Ora Maritima*, traduit Calpé par « cruche », Abila par « montagne élevée [1] », *mons praealtus* l'appelle, en effet, *Pomponius Mela* [2].

L'identification des deux montagnes a donné lieu aussi à bien des discussions. Si nous sommes d'accord pour placer Calpé à Gibraltar, les Anciens ne l'étaient déjà plus sur la situation d'Abila. Nous nous en tiendrons donc aux documents de l'Empire romain : Pomponius Mela, Pline, Ptolémée, l'Itinéraire d'Antonin, qui mettent Abila au mont Acho ; mais, pour les marins qui circulaient dans le détroit, le long de la côte africaine, le point de reconnaissance resta certainement pendant longtemps le mont aux Singes, bien plus élevé et visible de loin. C'est lui qui, coiffé d'un épais nuage par les vents de l'est, aurait même donné naissance à la légende d'Atlas qui porte le ciel sur ses épaules, et c'est à lui que pense certainement Strabon chaque fois qu'il parle de « la montagne d'Abilyx ».

On discutait ferme aussi d'ailleurs sur le sens qu'il convenait de donner à ce mot de « colonnes ». Strabon nous énumère tout au long les différentes interprétations qui étaient reçues de son temps : tantôt les deux montagnes dont nous avons parlé, tantôt les deux îlots de las Palomas (près d'Algeciras) et de Perejil (devant le mont aux Singes), tantôt enfin les deux colonnes monumentales dressées à l'entrée du temple d'Héraklès à Gadès, comme le prétendait Posidonios [3].

Au vrai, le nom provient probablement de l'usage qu'avaient les Phéniciens de dresser un tertre de pierres ou une colonne au terme de leurs traversées, et qu'à l'exemple de Melqart les Grecs attribuèrent à Héraklès, qui aurait, en dressant ces montagnes, signifié l'arrêt de ses voyages au seuil du grand océan. On citait bien d'autres colonnes de ce genre : à Tyr, Regium, Malte, Tigisis en Numidie, dans le Pont-Euxin, l'Inde, à Ouessant, à Héligoland [4]. Lorsque Carthage eut fermé le détroit, elles signifièrent vraiment pour les Hellènes la fin du monde accessible ; ce furent, comme les appelle Pindare, les portes Gadirites « fermées aux sages comme

1. V. 344-349. « Mons altus » et « species cavi teretisque... urcii ».
2. I, 27. — Cf. V. Bérard, *Calypso et la grotte de l'Atlantide*, ch. III : La fille de l'Atlas.
3. Str., III, v, 3 et 5. De même Euctemon, ap. *Ora Marit*, v. 350-355, et Eustathe, ch. 64 (*G. G. M.* II, p. 228), et Philostrate (*Vit. Apoll.* V, 4). Ce sont deux stèles en alliage d'or et d'argent en forme d'enclumes où l'Héraclès thébain exhorte les éléments à la concorde). Cf. Mme Roget-Cœyteau, *Index de topographie antique du Maroc. P. S. A. M.* IV, p. 9, et surtout Ch. Tissot, *Géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, p. 23-30.
4. Str., III, v, 5, *in fine;* O. Jessen, *Die Strasse von Gibraltar*, ch. x.

aux insensés » et au delà desquelles il n'est pas permis de naviguer[1].

Quant au détroit lui-même, son nom varie suivant les auteurs[2]. La majorité des géographes de langue grecque l'appelle Ἡράκλειος πορθμός, d'autres στόμα, Hérodote διάπλους[3], Marcien en un passage (*Per. Mar. Ext.* II, 4) στενά. En latin, on trouve *fauces* chez Tite-Live, *ostium* chez Cicéron, la plupart du temps *fretum Gaditanum*[4], bien que la ville de Gadès fût fort au delà du détroit. Mais, comme c'était le port de beaucoup le plus important de la côte, l'escale quasi obligée pour tous ceux qui s'engageaient dans l'océan ou remontaient le Bétis, et la dernière station avant la rentrée en Méditerranée, c'est elle qui finit par imposer son nom[5].

Quant à l'explication scientifique, les Anciens en général étaient d'accord pour attribuer la rupture de l'isthme primitif non à des mouvements du sol, mais à une poussée des eaux. Mais, tandis qu'Aristote et Denys le Périégète[6] croyaient que le coup de bélier était venu de la Méditerranée, Strabon, Pomponius Mela et Pline le reportaient du côté de l'océan[7]. Seul Platon, dans le passage de Timée où il rapporte le mythe de l'Atlantide, a gardé la tradition d'un effondrement.

La représentation du détroit chez les géographes anciens avant Ptolémée. — Que le détroit ait été convenablement décrit sur les documents qui tenaient lieu pour les Phéniciens et les Carthaginois de Portulans ou d'Instructions nautiques, la chose n'est pas douteuse, bien que ces documents, jalousement gardés secrets, aient péri, ou qu'il n'en ait survécu que des fragments dans des compilations postérieures. Mais les étrangers ne s'en firent longtemps qu'une image

1. *Olymp.* III, 43.
2. O. Jessen, *Ibid.*, ch. xi, p. 190.
3. A. Schulten, *Fontes Hispaniae Antiquae*, II, p. 37.
4. « (Carteia) in ora Oceani sita est, ubi primum e faucibus angustis panditur mare », T. L., XXVIII, xxx, 3. « Fauces Oceani », Pl., III, proem. 4. « Ostium Oceani », Cic., *Pro leg. Manil*, 33. — « Fretum », T. L., *Ibid.*, 6, 9 ; Pomp. Mel., I, 7. Pl., XIII, x, 4 : « ... Europae sinus primus. In eo maria nuncupantur, unde inrumpit Atlanticum, ab aliis Magnum, qua intrat, Porthmos a Graecis, a nobis Gaditanum fretum, cum intravit, Hispanum quatenus Hispanias, adluit ab aliis Hibericum aut Baliaricum... » ; IV, xxxvi, 1 : « Ab ostio freti Gadis » ; de même V, i, 9 ; VI, xxxvi, 2.
5. Hannon y fait escale avant de redescendre vers le Sud (Pl., II, lxvii, 3). — Les géographes arabes du Moyen Age signalent aussi en face de Cadix l'existence d'une ou de plusieurs statues colossales en bronze qui indiquaient le chemin aux navigateurs. V. Bérard, *Calypso et la mer de l'Atlantide*, p. 64 ; R. Thouvenot, *Essai sur la province romaine de Bétique*, p. 527.
6. Arist., *Meteor.* II, i, 12 ; Den. Per., v. 70.
7. Str., III, i, 7 ; Pomp. Mel., I, v, 27 : « ... Exclusum mole montium oceanum ad quae nunc inundat admissum ; » Pline, III : « Gaditano freto, qua inrumpens oceanus Atlanticus in maria interiora diffunditur. » De même Isidore de Séville, *Etym.* XIII, xv, 1 : « Ab Oceano maris magni limen aperitur. »

fort vague. Le Samien Colaeos avait bien pu pousser jusqu'au royaume de Tartessos, la Tarsis biblique, les Phocéens se lier d'amitié avec son roi Arganthonios, qui leur offrit même un asile lorsqu'ils se sentirent menacés par l'avance des Mèdes et des Perses. Après que les Carthaginois eurent détruit Tartessos vers 500 av. J.-C., puis Mainaké, le comptoir grec proche de Malaga, et expulsé les Hellènes loin des côtes méridionales d'Espagne[1], bien que les auteurs de périples aient continué à faire partir du détroit le circuit de la Méditerranée, la connaissance de ces régions extrême-occidentales alla toujours s'amenuisant. L'insistance de Pindare à faire du détroit la limite extrême des navigateurs montre l'impression désolante que fit sa fermeture dans le monde hellénique[2]. Hérodote est fort mal renseigné sur cette partie du monde méditerranéen[3]. Euctémon d'Amphipolis, qui écrivait peu après lui, ne sait même plus exactement ce que l'on appelle les colonnes d'Héraklès : pour lui, ce sont deux petites îles : île de Héra et île de la Lune (Palomas et Perejil), dangereuses à cause des bas-fonds qui les entourent, où les navigateurs doivent se hâter d'aller sacrifier à Héraklès s'ils veulent s'en retourner sains et saufs[4]. Ainsi, pour mieux écarter leurs rivaux de ces parages, les Carthaginois n'hésitaient pas à répandre les récits les plus effrayants, semblables à ceux que rapportait Himilcon sur les dangers que réservait la navigation dans l'Atlantique.

On ne se rendait même plus compte des dimensions du détroit. Skylax de Caryanda, qui vivait vers 490 av. J.-C., lui donnait la même largeur qu'au Bosphore, qui n'a que 3 kilomètres au maximum[5]. La compilation que l'on a mise sous son nom et qui ne date que du milieu du IVe siècle compte, au contraire, un jour de navigation entre les deux colonnes, mais place Gadès en face d'Abila, deuxième erreur qui explique à la rigueur la première[6]. C'est encore sept stades de large que nous trouvons chez Damastès de Sigéion, vers 420[7].

1. R. Thouvenot, *Ibid.*, p. 63-69.

2. *Nem.* III, 20 : « Il n'est pas possible d'aller au delà jusqu'à la mer inaccessible, plus loin que les colonnes d'Héraklès ; » *Ibid.* IV, 69 : « On ne peut dépasser Gadès, après ce sont les ténèbres ; » *Isthm.* IV, 10 : « Leur vertu sans pareille se répandra depuis chez eux jusqu'aux colonnes d'Héraklès. Qu'ils ne cherchent point à pousser plus loin leur vertu. » De même *Olymp.* III, 43.

3. III, 115 : « En ce qui concerne les pays de l'Europe occidentale, je ne puis rien dire de précis. »

4. *Or. Maritim.*, v. 350 sqq.

5. *Ibid.*, v. 372 sqq.

6. *G. G. M.* I, p. 90-91, par. 111 (R. Roget, *Le Maroc...*, p. 18).

7. *Or. Maritim.*, v. 370, 1.

Des projets qu'Alexandre avait formés sur l'Occident, nous ne savons pas grand'chose, sinon qu'il avait songé à pousser jusqu'à Carthage et peut-être Gadès, et envoyer Néarque faire le tour de l'Afrique [1]. Mais c'est grâce à la peur qu'il inspira que le Marseillais Pythéas put forcer le passage et explorer les régions boréales; malheureusement ses récits ne rencontrèrent ensuite qu'incrédulité, de même que ceux de son compatriote Euthyménès [2]. C'est que les Carthaginois, rassurés après la mort du grand conquérant, avaient de nouveau fermé le détroit. Ératosthène prétendait même qu'ils jetaient à la mer tous ceux qui avaient l'audace de naviguer dans ses eaux comme dans celles de Sardaigne. Pourtant, c'est là qu'il fait aboutir avec raison son 36e parallèle, celui qui lui avait servi à établir sa carte, suivant sans doute les renseignements qu'avait rapportés Pythéas [3]. Mais Timosthènes (vers 280) n'en connaissait même plus les abords [4]. L'auteur anonyme d'une « Périégèse » que l'on appelle ordinairement Scymnus de Chio, qui vivait au début du Ier siècle, mais écrivait d'après Érastosthène, Éphore, Cléon de Sicile et Timée, ne lui attribue encore que 120 stades de longueur [5].

Il faudra attendre la fin de la seconde guerre punique et l'annexion de l'Espagne par Rome pour que les ténèbres dont la jalousie malveillante des Carthaginois avait entouré ces parages se dissipent enfin. Il est regrettable que le livre où Polybe nous donnait la description géographique de la Péninsule ibérique soit perdu dans sa plus grande partie (pourtant il ne donnait encore que 60 stades de large au détroit [6]), que soient de même perdus les ouvrages d'Artémidore d'Éphèse (vers 100 av. J.-C.) et de Posidonios, qui avaient visité les lieux. Marcien fait grand cas du premier [7], bien que Strabon affecte de le rabaisser, et c'est lui, en effet, qui le premier mesura exactement la largeur du détroit : 80 stades, c'est-à-dire une quinzaine de kilomètres, s'il s'est servi du stade attique comme Polybe. Posidonios séjourna longuement dans l'Espagne du Sud, notamment à Gadès où il fit des observations astro-

1. G. Radet, *Alexandre le Grand*, p. 387-388.

2. Polybe et Strabon accusent le premier de mensonge (Str., I, IV, 3; II, V, 8, etc.). Aelius Aristide couvre le second de sarcasmes (*Orat.* XXXVI, Ad Aeg. par. 85 sqq.).

3. *F. Hisp. Ant.* II, p. 118, nº 14; Str., II, IV, 4.

4. Str., II, I, 41; Marc, *G. G. M.* I, p. 556, par. 3.

5. *G. G. M.* I, p. 109.

6. XVI, XXVIII, 3. Il se plaint d'ailleurs que le détroit, tout comme l'océan, soit encore trop rarement visité.

7. *G. G. M.* I, p. 542, par. 2; Str., III, I, 4. Il est allé jusqu'au cap Sacré (cap Saint-Vincent) dont les indigènes font le séjour des dieux pendant la nuit.

nomiques et océanographiques[1]. Mais est-ce bien à lui que Strabon emprunta ses dimensions? Elles pèchent toujours par défaut : 120 stades de long (23 km.) et 70 de large (à peine 13 km.)[2].

Le groupe des géographes romains n'est pas mieux renseigné, Tite-Live et Cornelius Nepos comptent 10 milles au maximum, 7 milles au minimum pour la largeur. Pline, se fondant sur Turranius Gracilis, originaire de la région, 14 milles en longueur (22 km.) et 5 milles en largeur (7 km. 500) de Mellaria (baie de Valdevaqueros) au *promuntorium Album*, sans doute la pointe Bou Maaza[3], à l'est de Tanger, alors qu'il y a 25 kilomètres. C'est Pomponius Mela, originaire de Tarifa, qui finalement nous donne le chiffre le plus précis, puisque dans la partie la plus étroite il compte 10 milles[4]. Procope enfin, mais au VIe siècle ap. J.-C., nous donne la valeur exacte de 84 stades pour l'intervalle qui sépare à cet endroit « les deux continents[5] ».

Ainsi nous constatons chez tous les auteurs anciens une grande incertitude au sujet des dimensions du détroit. Presque tous pèchent par défaut : les uns après les autres, ils ont recopié pour la longueur un nombre qui correspond à 22 de nos kilomètres. On pourrait à la rigueur l'accepter s'ils avaient en vue le segment Gibraltar-Tarifa qui constitue, en effet, la section la plus étroite du détroit, mais c'est peu probable étant donné qu'ils attribuent au chenal une largeur bien trop faible également.

On voit donc que Ptolémée ne trouvait pas chez ses prédécesseurs des renseignements de bonne qualité. Aussi ne s'étonnera-t-on pas des erreurs qu'il a commises de son côté lorsqu'il a voulu établir ses cartes. Mais, par une inconséquence curieuse, c'est par excès, lui, qu'il va pécher.

Le détroit de Gibraltar chez Ptolémée. — Le but que se proposait Ptolémée était d'établir une série de cartes de la partie de la terre alors connue : mappemonde et cartes partielles par provinces et par grandes régions, mais il n'avait naturellement pas poussé le détail jusqu'à faire un carton spécial pour le détroit. Pour nous rendre compte de la manière dont il se le représentait, il nous faut chercher dans deux pays différents le dessin de ses deux rives : l'euro-

1. Str., III, I, 5 ; III, V, 8 et 9.
2. Str., II, V, 19.
3. *H. N.*, Proem. 4, 5.
4. I, 6. R. Thouvenot, *Essai sur la province romaine de Bétique*, p. 9.
5. *Bell. Vand.* I, 1, 7. L'occupation byzantine a dû se réduire à la zone Tanger-Ceuta, suffisante pour une meilleure connaissance de la côte méridionale du détroit.

péenne dans la carte de la Bétique, l'africaine dans celle de la Maurétanie Tingitane. L'intérêt de cette étude sera de nous faire saisir sur le vif ses procédés de travail.

Une première difficulté s'offre à nous : c'est que les rives du détroit appartiennent à des cartes où le rapport entre le degré de longitude et celui de latitude n'est pas identique : en Maurétanie, le premier est les 13/15e du second, en Espagne les 3/4 seulement[1]. Mais nous avons la chance que le détroit est traversé par le 36e degré de latitude nord, celui qui passe par Rhodes, sur lequel l'astronome Hipparque et le géographe Marin de Tyr avaient fait la plupart de leurs observations et auquel Ptolémée rapporte lui-même souvent ses mesures[2]. Selon lui, le degré de longitude y vaut les $\frac{93}{115}$ du degré de latitude, ce qui est suffisamment juste, puisque nous y comptons 92 km. 500 pour le premier et 110 km. 960 pour l'autre. Arrondissant les chiffres, Ptolémée donne 400 stades (au lieu de 404) à son degré de longitude contre 500 à celui de latitude[3]. C'est de ces données que nous allons partir.

Pour construire son réseau de coordonnées, il se sert de points remarquables dont la liste nous est donnée pour chaque carte dans les différents chapitres du livre VIII. En principe, ce sont des villes dont la situation a été déterminée par des observations astronomiques. La latitude est donnée par la plus grande longueur du jour et la longitude par la distance d'avec Alexandrie en fuseaux horaires. L'ennui est que les Anciens, pour ce dernier calcul, ne disposaient pas des horloges marines mises au point par Berthoud au XVIIIe siècle, mais seulement d'observations simultanées d'éclipses dont Ptolémée, d'ailleurs, ne paraît plus avoir de répertoire[4]. Aussi utilise-t-il des distances linéaires, itinéraires terrestres ou maritimes, qu'il réduit en segments droits orientés est-ouest et convertit en degrés et fractions de degrés. Mais son quadrillage est entaché d'une erreur fondamentale. Au lieu de garder au degré de grand cercle la valeur de 700 stades que lui avait donnée Ératosthène, il la réduit à 500. Aussi une distance rectiligne exacte est-ouest comporte-t-elle chez lui un nombre de degrés de longitude trop grand de 2/7[5], ni observations d'éclipses ni « transport de

1. Ptol., *Géogr.* VIII, IV, 1, et V, 1.
2. Ptol., *Ibid.* I, XX, 8 ; XXI, 2.
3. Ptol., *Ibid.*, I, XI, 2 ; I, XX, 5 et 8 ; I, XXIV, 2.
4. Id., *Ibid.*, I, IV.
5. A. Berthelot, *Les données numériques fondamentales de la géographie antique, d'Ératosthène à Ptolémée. R. A.*, 1932, I, p. 1.



ASTA AESTVARIA
SVEL
45′
36°30′
MNESTHAEI PORTVS
BARBESVLA.FL.
15′
BAELO.FL.
CALPE
BARBESVLA
CARTEIA
TRANSDVCTA
BAELO
PROM. IVNONIS
MENRALIA
36°
PROM. COTES
TINGIS
EXILISSA
VII FRATRES
OVALON.FL.
45′
ABILA
ZILIA
PROM. PHOIBOS
35°30′

l'heure » ne lui permettant de corriger son erreur initiale. Pour les latitudes, Ptolémée n'évitera cette erreur des 2/7 que pour celles qui auront été déterminées par des observations astronomiques : longueur maximum du jour ou hauteur du soleil à l'équinoxe. Mais, alors, pour faire tenir des distances exactes et quelques latitudes justes dans un quadrillage trop petit, il sera forcé d'imposer aux pays représentés des déformations extraordinaires ou de compter un chiffre de degrés de longitude trop élevé. C'est ce qui rend l'interprétation de ses cartes si difficile.

La région qui nous occupe comporte deux points remarquables : Cadix et Tanger.

Tanger, d'après le livre VIII, possède une longueur maximum du jour de 14 h. 1/2 et se trouve à 3 h. 1/2 1/12, c'est-à-dire 53°45, long. à l'ouest d'Alexandrie. Ceci nous donne une latitude de 35°, à peu près, donc trop faible, puisque Tanger est à 35°47' et que la durée maximum du jour y est de 14 h. 34 m., 4[1]. Pour la longitude, si nous prenons les 5/7 du nombre de Ptolémée, nous obtenons 38°23'. Or, pour nous, l'intervalle entre les méridiens des deux villes est de 35°44'. Ptolémée a donc commis une erreur de 2°39' par excès[2]. Mais dans le livre IV il donne à Tanger les coordonnées : l = 6°30' et L = 35°55' ; celle-ci est plus proche des chiffres véritables, et quant à la différence de longitude avec Alexandrie, située à 60°30' du méridien d'origine, elle est de 54° qui, réduite aux 5/7, donnent 38°34', soit une erreur de 2°50' par excès, proche de la précédente.

Pour Cadix, la longueur maximum du jour donnée au livre VIII est aussi de 14 h. 1/2, et la distance en fuseau horaire d'avec Alexandrie de 3 h. 1/3, c'est-à-dire 50°. Or, Cadix est à 36°27' de latitude, la durée du jour y est actuellement de 14 h. 38 m., 4, soit une différence de 4 minutes avec Tanger, que les appareils dont disposait Ptolémée ou les auteurs qu'il a suivis n'ont pas réussi à marquer. Mais l'intervalle horaire avec Alexandrie est inférieur à celui de Tanger, faute trop grossière pour que nous puissions l'admettre. Aussi supposons-nous ici une faute de copie dans les manuscrits : γ écrit au lieu de γ° = deux tiers, ce qui porte dès lors la différence

1. Nous négligeons la variation due à la diminution de l'obliquité de l'écliptique ; au IIe siècle ap. J.-C. et aux latitudes voisines du 35° lat. nord la durée du jour le plus long était d'environ 1 m. 20 supérieure à celle du jour le plus long à notre époque. (Renseignements obligeamment fournis par M. Bidault, de l'Institut de Physique du Globe à Casablanca.)

2. Alexandrie est à 27°35' l. est de Paris, Tanger à 8°9' l. ouest.

de longitude à 55°, qui, réduits des 2/7, font 39°17'. Une confirmation de notre correction nous est donnée par les chiffres du livre II. Cadix y est placé à 36°10' de latitude et 5°15' de longitude. Son intervalle avec Alexandrie est de 55°15' qui, réduits des 2/7, donnent 39°27' ; or, nous comptons actuellement 36°7', soit des écarts de 3°10' dans le premier cas et 3°20' dans le second, qui sont bien du même ordre.

Mais, si nous étudions le cas d'Alexandrie, où Ptolémée a dû observer lui-même, nous lisons dans le livre VIII que la durée du plus long jour y est de 14 h. 1/13 = 14 h. 4 m., 6. Or, Alexandrie est à L : 31°13' et la durée maximum du jour y est actuellement de 14 h. 8 m., 8. Ptolémée a donc fait ici aussi une erreur de quatre minutes par défaut, erreur qu'il a corrigée dans le livre IV, puisqu'il donne à la ville une latitude de 31°. Et cette erreur, par défaut, se retrouve ailleurs et semble augmenter à mesure que l'on monte en latitude. A Rome, où L = 41°54', nous comptons 15 h. 11 m. de durée maximum du jour. Ptolémée au livre VIII, 15 h. 5 m. seulement, mais au livre III il rectifie la latitude à 41°40'. A Marseille (L = 43°17'49"), la durée du plus long jour est pour nous de 15 h. 21 m. Ptolémée au livre VIII donne 15 h. 1/4, mais dans le livre III la latitude est améliorée à 43°5' [1].

Nous en concluons que : ou bien Ptolémée dans les livres II à VI a rectifié ses latitudes en inscrivant les résultats dus à de meilleures observations, ou que l'erreur systématique dans l'évaluation trop faible de la durée du jour, dans le livre VIII, est due à l'imperfection des instruments de mesure ; avec le gnomon, l'erreur due à la pénombre aura été mal rectifiée, avec la clepsydre le temps aura été calculé à partir de l'émergence du bord supérieur du disque solaire au-dessus de l'horizon et non d'après une visée sur le centre de l'astre. On peut admettre que sur les tables de Ptolémée les concordances entre la latitude d'un lieu et la durée maximum du jour n'étaient pas les mêmes que pour nous, celle-ci étant calculée trop courte de cinq ou six minutes pour une latitude donnée. Quant à l'erreur sur les longitudes, elle est (après réduction) de 1°11' à Marseille et de 2°34' au cap Saint-Vincent, avec un maximum de 3°10' à Cadix.

Nous avons choisi Marseille et Rome parce que nous savons qu'on y procéda à des observations astronomiques précises : Py-

1. Pourtant, Pythéas avait remarquablement déterminé la latitude de cette dernière ville (Muller, ap. Ptolémée, I, p. 238, note 1).

théas, pour la première à la fin du IVe siècle av. J.-C.[1], un certain « Ménélas le géomètre » pour la seconde la première année du règne de Trajan[2]. Mais en fut-il de même pour les deux villes du détroit? Pour Cadix, le fait est certain : Strabon nous rapporte, en effet, que Posidonios, pendant le long séjour qu'il y fit, observa l'étoile Canopus en un lieu situé à 400 stades de la ville et en déduisit que Gadès était à la même latitude que Cnide où Eudoxe avait fait les mêmes observations sur la même étoile[3] ; or, Cadix est à 36°27' et Cnide à 36°22'. Il est regrettable que Ptolémée, abandonnant cette concordance, ait placé Cnide sur le 36e parallèle comme Rhodes, et qu'en longitude il ait déplacé Gadès vers l'ouest, bien loin en haute mer, alors qu'il ne devait pas ignorer que l'île était, au contraire, toute proche du continent et que pour gagner le détroit il fallait cingler vers le Sud et non pas vers l'Est. Marcien semble mieux informé, qui met Gadès κατὰ τούτους τοὺς τόπους : contre ces rivages, tout en maintenant avec le cap Trafalgar la distance de 240 stades qui est à peu près juste[4]. Quant à Tanger, c'est probablement le même Posidonios qui en avait relevé la position, puisque, lors de son retour d'Espagne, il mit trois mois à gagner l'Italie et longea la côte du Rif, mais nous ne savons s'il y séjourna[5]. Quoi qu'il en soit, nous admettons que Ptolémée, pour ses deux points de départ, avait su s'entourer de garanties sérieuses, mais que, pour l'un au moins, il les avait irrémédiablement gâchées.

Nous allons maintenant le suivre de station en station en commençant par la rive d'Europe[6]. Pour identifier ces stations, nous partirons de leurs coordonnées et mesurerons leurs intervalles respectifs ainsi déterminés. C'est la marche inverse qu'il a suivie, car il extrayait de récits de voyages des orientations approchées et des distances parcourues en journées de navigation ou en stades, et il en déduisait la position des points considérés, en degrés et fractions de degré. Comme il use pour les cartes partielles de la projection cylindrique, où le canevas se compose de deux systèmes de droites parallèles et perpendiculaires entre elles représentant les

1. Str., II, v, 8. — Hipparque dit avoir trouvé à Byzance « le même rapport de l'ombre au gnomon que Pytheas disait avoir observé à Massalia ».
2. Ptol., *Compos. Mathém.*, l. VII, ch. III ; trad. Halma, rééd. Hermann, 1927, t. II, p. 25 et 27.
3. Str., II, v, 14.
4. *G. G. M.* I, p. 544-545, par. 9.
5. Str., XVII, III, 4.
6. Éd. Muller, I, p. 109, et II, p. 580.

méridiens et les parallèles terrestres, avec, comme parallèle de base, celui qui passe par le milieu de la carte[1], il nous sera inutile de partir de l'arc de grand cercle reliant les différents points et de le réduire à la droite qui le sous-entend ; nous considérerons simplement la distance entre les deux points comme l'hypothénuse du triangle rectangle déterminé par les parallèles et les méridiens passant par les deux points considérés et qui, dans le système de canevas choisi, sont des droites[2]. Quant à la transposition du stade en unités métriques modernes, sujet de controverses depuis longtemps, nous nous rallions à la solution présentée dès 1813 par Gosselin. Ptolémée se sert de l'ancien stade routier valant 157^{m}50 à peu près et correspondant à 300 coudées égyptiennes de 0^{m}525 ou à 600 pieds de 0^{m}2625, celui qu'avaient employé Hipparque et Ératosthène ainsi que les Alexandrins, et non du stade de 185 mètres qui ne s'est guère répandu dans le monde antique que grâce à Polybe[3].

Nous partirons de l'estuaire du Bétis en aval de *Asta* ainsi désigné : ἡ κατὰ Ἄστα ἀνάχυσις, de longitude 6° et latitude 36°45. Si Asta est bien le lieu dit *Mesa de Hasta*, au sud de Jerez de la Frontera, l'embouchure sera celle du Guadalete, qui a pu, en effet, communiquer par des chenaux permanents ou temporaires avec le Bétis dans la région de Lebrija[4]. Mais où commençait l'embouchure? C'était certainement plus avant dans l'intérieur, mais on ne peut dire exactement où, les atterrissements ayant bien changé l'aspect des lieux depuis l'Antiquité[5].

Le port de Ménesthée, par l = 6° et L = 36°20' (= 208 stades ou 33 km. du précédent).

Strabon nous cite le même port avec son oracle en face de Gadès, mais sa description est embrouillée. Comme Philostrate à l'époque romaine associe étroitement les deux cultes d'Héraklès et Ménes-

1. Ptol., II, i, 9.

2. P. F. S. Gosselin, *De l'utilisation et de l'emploi des mesures itinéraires grecques et romaines*, Paris, 1813, p. 55 ; J. Fischer, *Ptolemaeus und Agathodaemon* (Kais. Akad. der Wiss. in W.-Ph. H. 1915-1916), p. 71.

3. A. Berthelot, *Sur l'unité de longueur employée dans les premières mesures de la circonférence terrestre. C.-R. Ac. Sc.*, 1932, t. CXCIV, p. 1323 ; *Les données numériques fondamentales de la géographie antique d'Ératosthène à Ptolémée. R. A.*, 1932, I, p. 1 sq. ; O. Viedebantt, *Ératosthène, Hipparchos, Poseidonios, Ein Beitrag zur Geschichte der Erdmessungsproblems im Altertum. Klio*, XIV, 1914, p. 207 ; *Poseidonios Marinos, Ptolemaéos. Ein weiterer Beitrag... Ibid.*, XVI, 1916, p. 94.

4. Strabon cite aussi l'estuaire de Asta et Nebrissa (III, i, 9) sur ces chenaux. *Ibid.*, III, ii, 5.

5. C. Peman, *El pasaje Tartessico de Avieno...*, Madrid, 1941, surtout p. 56 sqq.

thée[1], peut-être le sanctuaire de ce héros était-il situé sur la terre ferme en face du grand temple d'Héraklès, un peu au sud de l'actuel San Fernando, mais alors la distance de Ptolémée est trop forte.

Le Cap avec le temple d'Héra, où commence le détroit : l = 5°45' ; L = 36°5' (= 158 stades ou 25 km. du précédent).

C'est le cap Trafalgar, où Pomponius Mela et Pline connaissent aussi un sanctuaire de Junon[2].

Comme C. Muller dans son édition de Ptolémée (I, p. 109), nous croyons qu'il y a une erreur : le cap Trafalgar est bien plus éloigné du littoral de Cadix. Mais nous l'expliquons simplement par une faute de copiste dans les coordonnées du port de Ménesthée. Le manuscrit X, considéré comme le meilleur et ordinairement suivi par C. Muller, porte en effet la latitude 36°30', ce qui donne entre l'estuaire d'Asta et le port de Ménesthée un intervalle de 125 stades (une vingtaine de kilomètres) et entre celui-ci et le cap de Héra 230 stades (36 km.) qui correspondent bien aux distances à vol d'oiseau.

Embouchure du fleuve Baelo :	l = 6°10' ; L = 36°10'	(165 st. = 26 km.).
Ville de Baelo :	l = 6°15' ; L = 36°5'	(50 st. = 7 km. 8).
Menralia :	l = 6°30' ; L = 36°5'	(94 st. = 15 km.).
Transducta :	l = 6°50' ; L = 36°5'	(125 st. = 19 km. 500).

Les distances indiquées par Ptolémée sont inacceptables. La ville de *Baelo*, connue par Strabon, Pline, l'Itinéraire d'Antonin et les monnaies, a été identifiée avec les ruines sises à Bolonia, à 25 kilomètres au sud-est du cap Trafalgar, mais la rivière baignait la cité[3]. *Menralia* ou *Mellaria*, citée par Strabon, Pomponius Mela, Pline, Plutarque, l'Itinéraire d'Antonin, correspond sans doute aux vestiges antiques situés dans la baie de Valdevaqueros, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Bolonia. *Julia Traducta* nous est connue par ses monnaies ; c'est la même localité que Strabon appelle *Julia Josa*, et qu'Auguste, dit-il, fonda avec des Libyens amenés de Zilis et de Tanger, et nous l'identifions avec celle que Pomponius Mela appelle *Tingentera*, et dont il est originaire, car il

1. Str., III, I, 7 ; Philost., *Vit. Apoll.* V, 4.
2. P. M., II, 6, 9 ; III, 1, 4 ; Pl., III, III, 2, et VIII. C'est probablement le *Sacrum Jugum* d'Avienus (v. 323).
3. P. Paris, G. E. Bonsor..., *Fouilles de Belo*, p. 15.

la dit de même fondée avec des Phéniciens amenés d'Afrique[1]. C'est Tarifa, à 45 kilomètres du cap Trafalgar et 10 kilomètres de Valdevaqueros. Ptolémée a donc exagéré la distance totale de près de moitié et indûment déplacé le fleuve Baelo loin de la ville homonyme. Mais, si nous comparons sa carte et la nôtre, nous voyons que dans l'ensemble elles se ressemblent : à condition d'identifier sa rivière Baelo avec le Barbate, à une douzaine de kilomètres du cap Trafalgar, Baelo, Menralia et Transducta tomberont à peu près à leurs places respectives. Seule subsiste l'erreur des distances exagérées : ou bien Ptolémée a imposé un coefficient de réduction trop faible aux chiffres que lui ont donnés les navigateurs, ou bien ceux-ci, gênés alors qu'ils se rendaient de la Méditerranée à Gadès par le courant du détroit qui porte de l'Océan en Méditerranée, ont exagéré les distances qu'ils avaient parcourues[2].

Nous lisons ensuite :

Barbesola ville :	l = 7°15' ; L = 36°10' (185 st. = 29 km.).
Carteia :	l = 7°30' ; L = 36°10' (100 st. = 15 km. 8).
Calpe, montagne et colonne de la mer Intérieure :	l = 7°30' ; L = 36°15' (42 st. = 6 km. 5).
Embouchure du fleuve Barbesola :	l = 7°40' ; L = 36°20' (76 st. = 13 km.).

Ici nous tombons en pleine confusion : Barbesola se trouve non dans le détroit, mais sur la Méditerranée, à Torre de Guadiaro, près de l'embouchure du rio Guadiaro, où l'on a retrouvé des ruines et des inscriptions. Nous avons donc un secteur de trop qui double le secteur Calpe-Barbesula fleuve, et voilà la deuxième raison pour laquelle Ptolémée a allongé indûment le détroit. Marcien d'Héraclée, qui suit fidèlement Ptolémée, a eu ici le sentiment d'une difficulté : de Barbesola à Traducta, il ne compte à vol d'oiseau que 145 stades, donc moins que son modèle, mais tout en faisant la même erreur de fond.

Cartéia est située au fond de la baie d'Algeciras, à 25 kilomètres en ligne droite de Tarifa, et le rocher de Gibraltar à 8 kilomètres au

1. Str., III, I, 7 ; P. M., II, VI, 96 ; Bonsor, *Les villes antiques du détroit de Gibraltar. Bull. hisp.*, 1906 ; R. Thouvenot, *Essaiisur la province romaine de Bétique*, p. 23, 152, 673.

2. Ce courant se fait sentir sur la côte africaine jusqu'à Tunis. Les anciens le connaissaient bien : on lira, par exemple, le pittoresque récit de la bataille navale dans le détroit, où la quinquérème romaine de fort tonnage et aux rameurs plus nombreux est seule maîtresse de ses mouvements (Tite-Live, XXVIII, XXX, 8 sqq.).

sud-est de Cartéia. C'est l'inverse des positions que leur assigne Ptolémée [1], mais il est bien vrai que le navigateur qui sort de la Méditerranée et entre dans la baie d'Algeciras a le rocher à sa droite et Cartéia devant lui. Enfin, l'embouchure du Guadiaro est à une vingtaine de kilomètres au nord de Gibraltar.

Voyons maintenant la côte africaine du détroit.

On constate à première vue que Ptolémée l'a étirée à peu près dans les mêmes proportions que la rive européenne ; il nous donne, en effet, le tableau suivant :

Cap Cotès :	l = 6° ;	L = 35°55'.
Tingi Caesarea :	l = 6°30' ;	L = 35°55' (200 st. = 32 km.).
Estuaire du fleuve Oualon :	l = 7° ;	L = 35°50' (208 st. = 33 km.).
Ville d'Exilissa :	l = 7°30' ;	L = 35°55' (208 st. = 33 km.).
Mont des Sept-Frères :	l = 7°40' ;	L = 35°50' (50 st. = 7 km. 800).
Colonne d'Abila :	l = 7°50' ;	L = 35°40' (115 st. = 18 km.).

Le cap Cotès, pareillement nommé par Strabon [2], est notre cap Spartel, que Pomponius Mela appelle Ampelousia ou des Vignes, d'après la traduction grecque du nom indigène. Il est placé sept minutes trop haut en latitude, mais bien à la hauteur de Tanger. Entre ces deux points, nous comptons une douzaine de kilomètres.

Le fleuve Oualon, à peu près à mi-chemin entre Tanger et l'extrémité orientale du détroit, ne peut être que l'oued El'Ksar, à 25 kilomètres de Tanger, que les navires pouvaient remonter, selon El Bekri [3], jusqu'à El Casrel Aouwel (El Ksar el Seghir). La ville d'Exilissa, qui est sans doute la *Lissa* de Pline, tombera à la baie de El Mersa ou Almanza, près de la Punta Blanca, à l'endroit où la côte remonte, en effet, vers le nord, à une quinzaine de kilomètres de l'oued El'Ksar. C'est la Mersa Mouça d'El Bekri, « bon mouillage, même en hiver », dit-il, « un des meilleurs mouillages de cette partie de la côte pour petits navires », disent encore nos Instructions nautiques.

Le mont des Sept-Frères est le mont de Belyounesh, ou Sierra Bullones, avec son point culminant au Mont aux Singes, « crête dentelée avec plusieurs pitons de hauteur à peu près égale », disent nos Instructions nautiques, semblant ainsi traduire Pomponius

1. Pt., IV, I, 3 ; R. Roget, *Le Maroc...*, p. 37.
2. Str., XVII, III, 2 ; P. M., I, 5, et III, 10.
3. El Bekri, trad. de Slane, p. 205-207.

Mela « quasi de industria in ordinem expositi, ob numerum septem, ob similitudinem fratres nuncupantur[1] ».

La colonne d'Abila est le mont Acho ; de Mersa Mouça, nous comptons 10 kilomètres au maximum ; d'après Ptolémée, plus de 25.

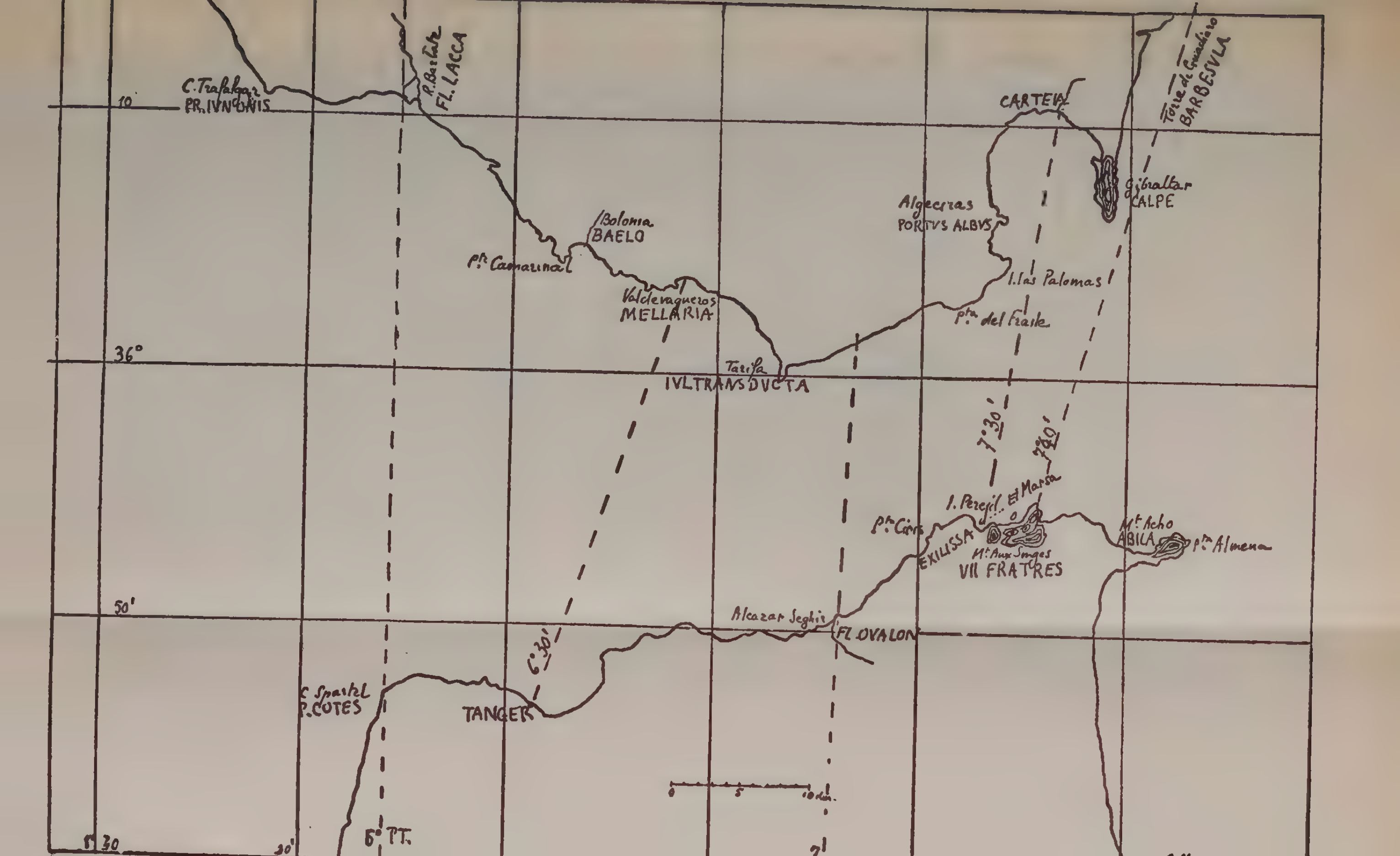
Ainsi les différents secteurs ont été allongés, et cela parce qu'il fallait garder aux deux rives les mêmes dimensions respectives. Et il est vrai que, si nous considérons sur la carte de Ptolémée les directions des méridiens, nous constatons qu'elles sont à peine déviées ; celui du cap Trafalgar est bien situé légèrement à l'ouest de celui du cap Spartel, celui de Transducta-Tarifa à l'ouest de celui du *Valon*-oued El'Ksar ; *Carteia* est au nord d'*Exilissa* et le Guadiaro au nord du mont Acho ; seul le méridien Tanger-Baelo oblique franchement vers l'ouest, puisque c'est *Menralia* qui vient se placer en face de Tanger[2]. Ptolémée a donc dû se servir d'un périple qui signalait les points situés à « l'opposite » les uns des autres, ou peut-être trouvait-il ces renseignements dans Marin de Tyr. La coutume persista au Moyen Age, puisque chez El Bekri nous voyons le cap Spartel signalé un peu à l'est du cap Trafalgar, Alcazar Seghir de celui de Tarifa, les baies El Marsa et El Benzu encadrant le méridien de Cartéia, enfin la pointe Camarinal située correctement sur celui de Tanger et non pas déviée vers l'ouest.

Longueur exagérée, mais largeur insuffisante du détroit, surtout à sa sortie sur l'océan : par suite de la latitude trop élevée donnée au cap Spartel et trop basse au cap Trafalgar, il n'y a plus que 128 stades, soit une vingtaine de kilomètres entre les deux points ; entre Baelo et Tanger, 130 stades = 21 kilomètres au lieu de 36. C'est toujours la même erreur par défaut que précédemment, à peine atténuée.

Pourtant, tout n'est pas à rejeter dans le travail de Ptolémée. Quand nous regardons sur nos cartes le rivage ibérique, du cap Gata au cap Saint-Vincent, nous constatons qu'il est orienté à peu près est-ouest, mais dessine une avancée vers le sud entre Fuengirola et l'embouchure du Guadalquivir. Ptolémée l'a reconnue, mais l'a exagérée, poussant seulement trop à l'ouest le cap Trafalgar, ce qui a rejeté de même Gadès. Il a rétréci le détroit, mais

1. P. M., I, 5 ; Ch. Tissot, *Recherches sur la géographie comparée de la Maurétanie Tingitane*, p. 169-172 ; R. Thouvenot, *La côte méditerranéenne du Maroc d'après Ptolémée. Rev. Géogr. mar.*, 1944, nº 4.

2. Il ne semble pas pourtant que les chiffres de Ptolémée aient été ici modifiés au Moyen Age. E. Chabanier, *La géographie mathématique dans les manuscrits de Ptolémée* (*Bull. Com. Trav. hist.* Section de Géographie, 1934).



C. Trafalgar
PR. IVNONIS
R. Barbate
FL. LACCA
Bolonia
BAELO
Pt. Camarinal
Valdevaqueros
MELLARIA
Tarifa
IVL TRANSDVCTA
CARTEIA
Torre de Guadiaro
BARBESVLA
Gibraltar
CALPE
Algeciras
PORTVS ALBVS
I. las Palomas
Pta. del Fraile
7°30'
7°20'
I. Perejil
El Marsa
Pt. Cires
EXILISSA
Mt. Aux Singes
VII FRATRES
Mt. Acho
ABILA
Pta. Almena
Alcazar Seghir
FL. OVALON
6°30'
C. Spartel
P. COTES
TANGER
10'
36°
50'
35° 30
6° PT.
30'
7'
0
5
10 km.

gardé la distance exacte de Gadès à Tanger : 560 stades, soit à peu près 87 kilomètres, alors que nous en comptons 90, et bien indiqué un trajet quasi rectiligne entre les deux points, rasant le cap Trafalgar pour laisser ensuite la rive espagnole sur la gauche. Mais nous ne nous expliquons pas comment, alors que ce trajet s'oriente presque exactement nord-sud, il a pu devenir chez lui ouest-est, ni comment il a placé Gadès si loin en pleine mer, alors qu'il était notoire que l'île était proche du continent : cette circonstance connue de lui l'aurait aidé à placer exactement son promontoire de Junon et à reconnaître l'intrusion du doublet Barbesola.

La carte du détroit mettra d'ailleurs longtemps à s'améliorer. Ainsi l'Itinéraire d'Antonin présente entre les deux rives une anomalie curieuse. Sur la côte européenne, il est à peu près exact. Il compte à partir de *Barberiana*, qui est probablement la même que *Barbesola*,

— à *Calpe-Carteia* m(illia) p(assuum), X ;
— à *Portus Albus* (Algeciras), VI ;
— à *Mellaria*, XII (mais il faut lire sans doute XXII ou admettre l'omission du secteur Tarifa-Mellaria) ;
— à *Belo*, VI,

ce qui est à peu près juste. L'*Itinerarium Maritimum* assigne au trajet Baelo-Tingi 220 stades, ce qui fait 35 kilomètres, et nous en comptons 36.

Par contre, la côte africaine garde sa longueur exagérée : de Tanger aux Sept-Frères, 60 milles (= 90 km.), tandis que nous ne comptons guère que 50 kilomètres, en suivant les sinuosités de la côte. De là à *ad Abilem*, 14 milles (= 21 km.), alors qu'il n'y a pas plus de 15 kilomètres pour Ceuta, en admettant même qu'on coiffe largement la presqu'île du mont Acho pour aborder au mouillage méridional. Nous expliquons la persistance de l'erreur par le fait que l'auteur du routier ne disposait pas sur ce secteur de routes terrestres (il n'en existe pas davantage aujourd'hui : pour aller de Tanger à Ceuta, il faut faire un détour au sud par Tétouan). Il a dû se référer, tout comme Ptolémée, à des récits de navigateurs ; ceux-ci, retardés dans un sens par le courant atlantique, dans l'autre par un de ces violents coups de vent d'est si fréquents à Tanger, avaient l'impression, étant donné le temps qu'ils avaient mis à traverser le détroit, d'avoir parcouru une distance beaucoup plus longue. Les arpenteurs romains n'avaient donc pas songé à

tendre une chaîne de triangulation de part et d'autre de la mer.

En conclusion, nous constatons que Ptolémée, bien qu'il disposât de bonnes observations de départ, n'a pas réussi à dresser du détroit de Gibraltar une carte exacte. La sienne est viciée sur la côte européenne par trois erreurs : 1° une latitude trop basse donnée à Cadix ; 2° une estimation trop forte des distances, due peut-être aux ralentissements imposés à la navigation par les courants et les vents ; 3° un doublet de Barbesola dont nous ne nous expliquons pas l'origine et qui, à lui seul, étire déjà le détroit de 25 kilomètres[1]. Mais, par souci de maintenir les positions respectives des deux rives du détroit, Ptolémée a été amené à allonger aussi la côte africaine, si bien que, dans l'ensemble, le tracé de ses méridiens reste suffisamment correct. La largeur demeure trop faible, par suite de la latitude trop basse donnée à Gadès, et trop forte à Tingi, mais en léger progrès sur les estimations précédentes.

On voit donc que, à condition de ne pas accepter aveuglément les chiffres de Ptolémée et de rechercher les causes de ses erreurs, il est possible de tirer de son matériel cartographique des données intéressantes.

R. THOUVENOT.

1. Qui sait aussi si son fleuve Baelo ne correspondrait pas au *Flumen Lacca*, notre Barbate? Ptolémée se fiait à l'estimation des navigateurs pour placer les uns par rapport aux autres les accidents géographiques, et on verra, en comparant nos deux cartes que cette identification n'est pas contredite par le contour général du rivage.

PLUTARQUE ET LES ÉCLIPSES DE LUNE

M. Georges Méautis, dans un récent article de cette Revue[1], a attiré l'attention sur un passage très obscur du mythe de Timarque dans le *De Genio Socratis* de Plutarque. En voici le texte, tel que le donnent, sans aucun désaccord, les deux manuscrits E et B qui nous ont seuls conservé ce dialogue[2] :

Texte 1, *De Genio Socratis*, 22, 591 C :

Σελήνη δὲ δαιμόνων ἐπιχθονίων οὖσα φεύγει τὴν Στύγα μικρὸν ὑπερφέρουσα, λαμβάνεται δ'ἅπαξ ἐν μέτροις δευτέροις ἑκατὸν ἑβδομήκοντα ἑπτά.

Le Rév. Père E. des Places, qui a récemment traduit *Le démon de Socrate*[3], donne dans sa version : « ... la lune appartient aux démons terrestres. Elle échappe au Styx parce qu'elle se tient un peu plus haut et n'est prise qu'une fois sur cent soixante-dix-sept... ». Les mots énigmatiques ἐν μέτροις δευτέροις ne sont pas rendus, et le Père des Places ajoute cette note : « Traduction conjecturale d'un texte inexpliqué[4]. »

De même, dans l'apparat critique de la seconde édition Teubner

1. *R. É. A.*, LII, 1950, p. 201-211 : *Le mythe de Timarque.*

2. Un de mes étudiants, M. Gaston Laurion, a bien voulu vérifier ce point dans ces deux manuscrits, qui se trouvent à la Bibliothèque nationale ; je l'en remercie. — J'ajoute qu'en préparant une édition de l'*Eroticos* de Plutarque, conservé par ces deux mêmes manuscrits, j'ai remarqué une particularité du manuscrit E qui obligera, je crois, à abandonner l'opinion de Maximilien Treu, généralement acceptée aujourd'hui (E et B dériveraient, indépendamment l'un de l'autre, d'un archétype commun), et à revenir à celle de Wyttenbach (B dérive de E).

3. Henri Pourrat, *Le sage et son démon*, précédé de *Le démon de Socrate* de Plutarque, traduction d'Édouard des Places, S. J., éd. Albin Michel, 1950. A propos de la note 1 de la page 29, je signale que ce passage 578 A-B doit être rapproché de la *Vie de Lysandre*, 28, 9, où l'on voit qu'Aléos serait le nom donné par les hábitants d'Haliarte à Rhadamanthe, second époux d'Alcmène (voir, d'ailleurs, les *testimonia* de la seconde édition Teubner, *Mor.* 578 A-B). — Je n'ai pu consulter le livre de G. M. Lattanzi, *Il De Genio Socratis di Plutarco*, Roma, Istituto Poligrafico, 1933.

4. Cette note s'achève ainsi : « 177 jours et 177 nuits font une année lunaire », *lapsus* évident pour : « 177 jours font la moitié d'une année lunaire ». En effet, les Anciens admettaient comme durée de la lunaison 29 jours et demi, en ignorant ou en négligeant la fraction de 44 minutes et quelques secondes qui s'y ajoute en réalité ; on sait qu'ils faisaient alterner les mois de 30 et de 29 jours, de telle sorte que l'année de douze mois lunaires comptait 354 jours.

des *Moralia*, t. III (1929), p. 495, on lit à cet endroit : « *nondum explicata* ».

Il est vrai que, dans le tome II de cette même édition, qui n'a paru que plusieurs années *après* le tome III, en 1935, les *testimonia* du traité *De Iside et Osiride*, en 363 A, contiennent cette annotation : « *cf. 591 C, quem locum nondum explicatum esse in hujus ed. vol. III perperam scripsit Si(eveking) ; explicavit Holw(erda), p. 109, cf. Nicomachi Intr. Arithm. I, 13* ».

Holwerda, en effet, dans une dissertation inaugurale d'Utrecht de 1878, au titre fort long[1], p. 109, montrait que, dans l'*Introduction à l'arithmétique* de Nicomaque de Gérasa, le mot μέτρον désigne assez souvent le facteur ou le diviseur d'un nombre, puis il continuait (je traduis son latin) : « Plutarque dit que la lune, bien que la plupart du temps elle évite le Styx, est cependant prise par lui quelquefois, précisément une fois dans chaque μέτρῳ δευτέρῳ τῶν ἑκατὸν ἑβδομήκοντα ἑπτά. Or, le nombre 177 a deux μέτρα : le premier est le nombre 3, le second le nombre 59. La lune était donc prise à chaque cinquante-neuvième année ou lunaison, car la nature de ce qui était au nombre de 59 n'est pas indiquée dans ce passage. Le nombre 59 est aussi celui des années dont se compose la grande année pythagoricienne[2]. Ce traité *De Genio Socratis* est plein de pythagorisme. »

Nous reviendrons sur l'interprétation des mots difficiles ἐν μέτροις δευτέροις ; celle d'Holwerda ne nous satisfait nullement. Il n'avait d'ailleurs pas compris qu'il s'agit dans ce passage des éclipses de lune.

En effet, il a échappé à l'attention des éditeurs des *Moralia* chez Teubner que H. von Arnim, en 1921, dans une remarquable étude intitulée *Plutarch über Dämonen und Mantik*[3], avait écrit, p. 27 : « *Die Worte 591 C, in denen die Periode der Mondfinsternis auf 177 Tage (warum heissen diese* μέτρα δεύτερα?*) angegeben wird, also auf ein halbes reines Mondjahr oder sechs synodische Monate*[4], *u. s. w...* » Il leur a échappé aussi que G. Méautis, en 1922, dans

1. *Disputatio de dispositione verborum in lingua graeca, in lingua romana et apud Plutarchum (accedunt commentarioli ad libros de Iside et Osiride et de Genio Socratis).*

2. Voir, en effet, P.-M. Schuhl, *Essai sur la formation de la pensée grecque*, 2[e] éd., p. 335 : Œnopide de Chios fixa à 59 ans la durée de la grande année (Élien, *V. H.* X, 7, cf. *Vorsokratiker* 29, 9).

3. *Verhandelingen der Koninklijke Akademie van Wetenschappen te Amsterdam, Afdeeling Letterkunde*, Amsterdam, Johannes Müller, 1921.

4. Le « mois synodique » est le temps employé par la lune pour revenir occuper une même position par rapport au soleil et à la terre, donc l'intervalle entre deux nouvelles lunes consécutives.

ses *Recherches sur le pythagorisme*, p. 58, disait : « Il semble qu'on trouve la trace de spéculations arithmétiques dans la phrase λαμβάνεται δ'ἅπαξ... ἑπτά. Comme l'a montré von Arnim, ces mots indiquent le nombre de jours qui séparent deux éclipses de lune, mais l'idée d'indiquer que ce nombre est un δεύτερος ἀριθμός, un nombre dont les facteurs sont impairs (3 × 59), semble bien être d'origine pythagoricienne[1]. »

C'est cette exégèse que G. Méautis présente à nouveau[2] dans son article récent, p. 207, sans y rien changer, puisqu'il traduit : « La lune est prise une fois dans la mesure dont les facteurs sont impairs (3 × 59 =) 177 », et qu'il ajoute : « En effet, comme a bien voulu me le préciser M. Arnold Guyot, directeur de l'Observatoire de Neuchâtel, les éclipses de lune reviennent dans la règle tous les 177 jours[3]. »

Cette exégèse des mots ἐν μέτροις δευτέροις ne me semble pas décisive ; j'y reviendrai. Mais ce qui me paraît incontestable et que von Arnim semble avoir aperçu le premier, c'est que ce passage fait allusion aux éclipses de lune.

En effet, le mythe du *De Genio Socratis*, comme celui du *De facie in orbe lunae*, est plein de ces élucubrations pythagoriciennes, ou plutôt néo-pythagoriciennes, où d'antiques croyances sont mêlées à des conceptions scientifiques de l'époque hellénistique[4]. Dans ces cosmologies fantastiques, l'Hadès, domaine des morts, dont le nom signifierait l'Invisible ou l'Obscur[5], est identifié à la terre, qui n'a pas de lumière propre, ou plus exactement à celui des deux hémisphères terrestres qui est plongé dans l'obscurité ; le Styx, fleuve de l'Hadès, devient alors le cône d'ombre que projette la terre. Quand la lune s'éclipse, c'est qu'elle entre dans le cône

1. Et G. Méautis ajoutait là en note deux références, l'une à Plutarque, *De animae procreatione in Timaeo*, 31, 1028 B, où il est dit que les Pythagoriciens attribuaient à la lune le nombre 27, et l'autre à Aulu-Gelle I, xx, 6, qui donne le même renseignement sous une autre forme : *Hujus numeri* (3) *cubum Pythagoras vim habere lunaris circuli*. Mais 177 n'est pas un multiple de 27.

2. A vrai dire, le lecteur de cet article peut avoir l'impression que G. Méautis y apporte une interprétation toute nouvelle. Je le remercie d'avoir bien voulu lui-même, dans une lettre, me renvoyer à ses *Recherches sur le pythagorisme*. J'avais retrouvé par mes propres moyens le texte de von Arnim.

3. Il serait plus exact de dire : « au bout de six mois synodiques », afin de ne pas négliger la fraction de 44 minutes et quelques secondes qui s'ajoute aux 29 jours et demi de chaque lunaison.

4. Voir surtout, à ce sujet, F. Cumont, *Recherches sur le symbolisme funéraire des Romains*, p. 177-252, chap. III : « La lune séjour des morts. » On rapprochera spécialement de ce passage de Plutarque les p. 186-187 et la note 2 de la p. 187, où F. Cumont donne des références à Cléomède, Géminus, Théon de Smyrne, Proclus, Chalcidius, etc.

5. Voir, par exemple, Platon, *Phédon*, 80 d : Ἅιδης = ἀειδής.

d'ombre, et alors peuvent se faire des échanges entre notre bas-monde et cette « terre olympienne[1] », céleste qu'est la lune ; elle est habitée par les âmes de certains hommes d'élite qui ont mérité de devenir des « démons », tandis que les âmes des morts ordinaires séjournent dans l'Hadès inférieur, celui de la terre. Juste avant le passage considéré du *De Genio*, un de ces démons qui habitent la lune vient de dire, en 591 A : « C'est la part de Perséphone que nous administrons, l'un des quatre empires délimités par le Styx... Le Styx est le chemin de l'Hadès ; il s'avance du côté opposé, fendant par son sommet la zone lumineuse... », puis, immédiatement après notre passage, il poursuit : « Quand le Styx se porte vers elles, les âmes (des habitants de la lune) crient de frayeur ; beaucoup glissent vers lui et l'Hadès les saisit ; d'autres sont repêchées par la lune, qu'elles gagnent à la nage. » Dans tout ce mythe de Timarque, le ciel est représenté comme un océan et les astres comme des îles[2], ce qui explique d'ailleurs en partie l'identification du Styx, *fleuve* des enfers, au cône d'ombre porté par la terre.

Pour achever de montrer qu'il s'agit bien ici des éclipses de lune, il suffit de prouver que Plutarque connaissait effectivement cet intervalle de 177 jours environ ou de six mois synodiques qui s'écoule d'ordinaire entre deux éclipses de notre satellite.

*
* *

A propos de la lune, on peut espérer trouver des passages parallèles dans le traité *De facie in orbe lunae*. En effet, dans ce dialogue, qui a été édité par M. P. Raingeard[3], on lit ceci, non pas dans le mythe du *De facie* qui est étroitement apparenté à celui du *De Genio*[4], mais au cours d'une discussion sur la nature physique de la lune :

Texte 2, *De facie in orbe lunae*, 20, 933 D-E :

« Si la lune ne possédait qu'un feu languide et impuissant [hypothèse dont Lucius, qui parle à cet endroit, entend démontrer

1. Ὀλυμπία γῆ : Plutarque, *De def. orac.*, 13, 416 E ; *De facie*, 21, 935 B-C ; cf. F. Cumont, *Symb. fun.*, p. 184, note 2.

2. On connaît cette formule du catéchisme pythagoricien des acousmatiques : « Que sont les Iles des Bienheureux? Le soleil et la lune » (cf. P.-M. Schuhl, *Essai sur la formation de la pensée grecque*, p. 266, avec les références dans la note 2).

3. P. Raingeard, *Le* Περὶ τοῦ προσώπου *de Plutarque*, aux Belles-Lettres, 1935.

4. Voir H. von Arnim, *Plutarch über Dämonen und Mantik*, 17-37 ; W. Hamilton, *Class. Quarterly*, 28, 1934, 24 sqq. et 175 sqq. ; Guy Soury, *La démonologie de Plutarque*, p. 192-194.

l'absurdité], il ne devrait rien lui arriver de ce que nous voyons lui arriver présentement : elle devrait se montrer quand elle se cache, se cacher lorsqu'elle se montre, plus précisément se cacher presque constamment pour ne s'éclairer et devenir visible que tous les six mois, ou, d'autres fois, tous les cinq mois, quand l'ombre de la terre vient la recouvrir (δι' ἓξ μηνῶν καὶ πάλιν διὰ πέντε τῇ σκιᾷ τῆς γῆς ὑποδυομένην). En effet, sur 465 retours de pleines lunes écliptiques[1], 404 se produisent au bout de six mois, les autres au bout de cinq (αἱ γὰρ πέντε καὶ ἑξήκοντα καὶ τετρακόσιαι περίοδοι τῶν ἐκλειπτικῶν πανσελήνων τὰς τέσσαρας καὶ τετρακοσίας ἑξαμήνους ἔχουσι, τὰς δ'ἄλλας πενταμήνους). »

Les éclipses de lune qui ont lieu cinq mois après la précédente éclipse sont bien connues des astronomes[2], et elles sont, en effet, notablement moins fréquentes que les éclipses normales, qui reviennent au bout de six mois. Quant aux nombres, fort intéressants, qui sont donnés dans la dernière phrase de ce texte 2, j'y reviendrai plus loin.

Enfin, un autre texte[3], s'il est moins riche en renseignements astronomiques, est pourtant fort curieux par l'interprétation que Plutarque y donne du mythe de Déméter et de Corè-Perséphone. Nous avons vu plus haut, à propos du texte 1, que la lune est appelée dans le *De Genio Socratis* « la part de Perséphone ». Ici, Plutarque se souvient du mythe de l'enlèvement de Corè par Hadès, tel qu'il est raconté dans l'*Hymne homérique à Déméter*, pour en donner une exégèse naturaliste qui fait intervenir les éclipses de lune :

Texte 3, *De facie in orbe lunae*, 27, 942 D-E :

« Alors que Déméter réside sur la terre et gouverne le monde terrestre, sa fille, dans la lune, règne sur le monde lunaire. Elle

1. Les éclipses se produisant toujours à la pleine lune, cette expression « les pleines lunes écliptiques » (que Plutarque emploie aussi, *Préceptes conjugaux*, 48, 145 D) signifie simplement « les éclipses de lune » (qu'elles aient lieu par l'ombre ou par la pénombre de la terre).

2. Cf. P. Tannery, *Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne* (1893), p. 242 : « L'intervalle de cinq mois est possible pour deux éclipses de lune... » M. Danjon, directeur de l'Observatoire de Paris, que je remercie des renseignements qu'il m'a si aimablement fournis, m'a indiqué que la lune, lors des éclipses de cinq mois, entre non pas dans l'ombre, mais dans la pénombre de la terre. Plutarque, dans le texte 2, ne distingue pas l'ombre et la pénombre de la terre, puisqu'il dit que les éclipses à cinq mois comme les éclipses à six mois se produisent quand l'ombre de la terre recouvre la lune. D'autre part, il existe des éclipses produites par la pénombre à un mois d'intervalle, mais elles sont très faibles et n'ont pu sans doute être connues des Anciens.

3. Ce texte 3, mais non pas le texte 2, avait été déjà rapproché du texte 1 par von Arnim, *Plutarch über Dämonen...*, p. 27.

s'appelle à la fois Corè et Perséphone... Dans ce qui se raconte de leur course errante et de leur recherche, il y a du vrai : elles sont portées l'une vers l'autre tout en étant séparées et s'enlacent par leur ombre bien des fois. Quand il s'agit de Corè, le fait d'être tantôt dans le ciel en pleine lumière, tantôt dans les ténèbres et la nuit, n'est pas un mensonge ; c'est seulement dans le compte du temps qu'il s'est présenté une erreur. En effet, ce n'est pas durant six mois, c'est tous les six mois que nous la voyons prise par la terre dans son ombre comme par sa mère ; quelquefois aussi, cela se passe au bout de cinq mois (οὐ γὰρ ἓξ μῆνας, ἀλλὰ παρ' ἓξ μῆνας ὁρῶμεν αὐτὴν ὑπὸ τῆς γῆς ὥσπερ ὑπὸ τῆς μητρὸς τῇ σκιᾷ λαμβανομένην, ὀλιγάκις δὲ τοῦτο διὰ πέντε μηνῶν). Préposée à l'Hadès, il est impossible qu'elle le quitte, puisqu'elle fait justement partie de l'Hadès[1]. »

Ces textes 2 et 3, qui n'appartiennent ni l'un ni l'autre à un mythe, nous expliquent en langage clair l'allusion qui est faite aux éclipses de lune dans le texte 1, où elle est volontairement, je crois, voilée et obscure. En effet, il ne peut s'agir de rencontres fortuites, quand nous voyons, d'une part, le même verbe λαμβάνομαι employé dans les textes 1 (λαμβάνεται) et 3 (λαμβανομένην)[2] avec le même sujet (σελήνη, ou αὐτὴν qui désigne τὴν Κόρην, c'est-à-dire également la lune), et quand nous voyons, d'autre part, le nombre 177 du texte 1, si l'on suppose qu'il désigne des jours, correspondre à l'intervalle le plus fréquent entre deux éclipses de lune, qui est de six mois d'après les textes 2 et 3, puisque 177 jours font six mois lunaires de 29 jours et demi.

Mais il reste à expliquer les mots ἐν μέτροις δευτέροις du texte 1.

* * *

La prétendue « explication » de Holwerda, bien qu'acceptée par les éditeurs allemands des *Moralia*, doit être abandonnée, pour cette simple raison que la lune ne s'éclipse jamais à deux mois, ou 59 jours, d'intervalle. Elle présentait d'ailleurs au moins une autre difficulté : pour dire « dans le deuxième facteur du nombre 177 », Plutarque aurait écrit sans doute ἐν τῷ μέτρῳ δευτέρῳ τοῦ

1. J'ai reproduit pour ces textes 2 et 3, avec quelques retouches, la traduction de P. Raingeard. Pour cette dernière phrase, où il est question de l'Hadès, le texte et le sens sont douteux.

2. Ailleurs, dans les *Préceptes conjugaux*, 48, 145 D, Plutarque écrit : ... συμβαίνει τὴν σελήνην ὑπὸ τῆς σκιᾶς ἁλίσκεσθαι.

ἀριθμοῦ ἐκ. ἑϐδ. ἐπ., ce qui n'est pas exactement ce que nous lisons.

Ce passage, il est vrai, semble tellement incompréhensible que l'on peut être tenté de le corriger. Si l'on avait ἐν ἡμέραις ἐκ. ἑϐδ. ἐπ., tout serait clair ; or, ἡμέραις et μέτροις renferment plusieurs lettres communes. Mais comment expliquer alors l'intrusion de δευτέροις dans le texte? Je n'en vois nul moyen[1].

G. Méautis s'est tenu du moins sur un terrain plus solide. Les dictionnaires, tel le Bailly, donnent au mot δεύτερος : « δεύτερος ἀριθμός, terme d'arithmétique employé par Nicomaque de Gérasa au sens de nombre second, c'est-à-dire dont les facteurs sont impairs, par exemple 9, 15, 21, 25, etc... » Le Liddel-Scott, sur ce point, confirme le Bailly en indiquant : « δεύτερος ἀριθμός, *number whose prime factors are odd* ».

Cependant, si l'on consulte le texte de Nicomaque, *Introduction à l'arithmétique*[2], on voit que les mots ἀριθμὸς δεύτερος καὶ σύνθετος sont opposés terme à terme à ἀριθμὸς πρῶτος καὶ ἀσύνθετος. Un nombre « premier » était pour Nicomaque ce qu'il est pour nous : un nombre qui n'a d'autre diviseur que lui-même et l'unité. Je ne trouve nulle part chez Nicomaque la notion de pair ou d'impair (ἄρτιος, περισσός) intervenant à propos d'un nombre dit δεύτερος. Mais il semble qu'un nombre δεύτερος puisse être un nombre non-premier, mais formé du produit de deux nombres premiers, caractéristique plus rare, et donc plus remarquable, que celle qui consisterait à être formé de deux facteurs impairs, car, si tous les nombres premiers, sauf 2, sont impairs, beaucoup de nombres impairs, tels 9, 15, 25, etc...., ne sont pas premiers.

Or, il se trouve justement que le nombre 177 peut être dit, en ce sens-là, δεύτερος, puisque ses deux seuls diviseurs, 3 et 59, sont des nombres premiers. Allons-nous donc proposer de comprendre : « la lune est prise une fois dans chaque période de 177, nombre second (c'est-à-dire formé du produit des deux nombres premiers 3 et 59) »?

Certes, il ne faudrait pas s'étonner de voir Plutarque introduire une remarque sur les propriétés d'un nombre donné ; il le fait très

1. Avant d'avoir trouvé ce que je crois être la solution de ce problème, j'avais même songé à écrire, pour tenir compte des éclipses qui reviennent au bout de cinq mois, et en donnant à δεύτερος le sens d'ἐλάσσων qu'il a parfois : ἐν μέτροις ⟨ἴσοις ἢ⟩ δευτέροις ⟨ἑκτημορίῳ τῶν⟩ ἑκ. ἑϐδ ἐπ., c'est-à-dire : « dans chaque période égale ou inférieure d'un sixième à 177 ». Mais le scribe, si scrupuleux, du manuscrit E n'a indiqué aucune lacune.

2. Livre I, 11, 2 ; 12, 1-2 ; 13, 7-8. Voir l'édition R. Hoche de Nicomaque chez Teubner, 1866, et aussi *Nicomachus of Gerasa, Introduction to arithmetic*, translated by M. L. d'Ooge, New-York, Macmillan, 1926.

fréquemment dans ses Œuvres morales[1], et même dans ses Vies[2]. D'ailleurs, ces propriétés des nombres avaient été étudiées par les Pythagoriciens, et il est certain que le *De Genio Socratis*, comme vient de le montrer une fois de plus G. Méautis, doit beaucoup aux conceptions de Pythagore et de ses disciples.

Mais je suis persuadé que, si Plutarque avait voulu dire cela, il se serait exprimé autrement. Il aurait écrit, par exemple : ἐν μέτρων ἀριθμῷ δευτέρῳ ὄντι ἑκ. ἑδδ. ἐπ., car δεύτερος n'a normalement son sens arithmétique qu'à côté du mot ἀριθμός, dont le mot μέτρον n'est nullement un synonyme.

Il existe, je crois, un moyen assez simple d'expliquer les mots de Plutarque sans recourir à aucune correction et sans donner à μέτρον un sens qu'il n'a pas. Si nous admettons, comme il est très vraisemblable, qu'il ait négligé dans le texte 1, en faisant cette rapide allusion aux éclipses de lune, l'intervalle de cinq mois qui est exceptionnel, ce que nous attendons, d'après la comparaison avec les textes 2 et 3, c'est ou bien : ἐν ἓξ μησί, ou bien : ἐν ἡμέραις ἑκ. ἑδδ. ἐπ.[3]. Or, est-il impossible que le mot ἡμέραις soit remplacé par l'expression μέτροις δευτέροις? Von Arnim était, je crois, tout près de la solution lorsqu'il écrivait : « *warum heissen diese Tage* μέτρα δεύτερα? »

Un μέτρον, en effet, c'est une mesure, une quantité donnée qui sert de base pour mesurer, une unité par rapport à laquelle on mesure[4]. Tout système de mesure comporte des unités plus ou moins grandes. Dans la mesure du temps, le jour est une de ces unités, mais inférieure au mois ou à l'année. Quand on parle de la lune et de ses éclipses (qui ont toujours lieu à la pleine lune), l'unité fondamentale — première — est celle de la lunaison, du mois lunaire : on le voit bien par les textes 2 et 3, où Plutarque emploie les mots

1. Voir, par exemple, les chapitres 8-16 du *De E delphico*, consacrés aux propriétés si abondantes et variées du nombre 5, et, dans le *De defectu orac.* 12, 416 B, le passage concernant le nombre 9720.

2. Ainsi, *Lycurgue*, 5, 13, Plutarque, parlant du Sénat de Sparte composé de 28 membres, fait remarquer que ce nombre 28 est non seulement formé de 7 × 4, mais encore que, « étant égal à la somme de ses diviseurs, il forme après 6 un nombre parfait » (il est vrai, en effet, que $6 = 1 + 2 + 3$ et $28 = 1 + 2 + 4 + 7 + 14$, et qu'aucun nombre inférieur à 28, en dehors de 6, ne présente cette particularité).

3. Bien entendu, la place de μέτροις δευτέροις ou de ἡμέραις *avant* le nombre donné est tout à fait normale en grec ; cf. *De defectu orac.*, 422 C : ἅπαξ ἐν ἔτεσι μυρίοις.

4. C'est d'ailleurs pourquoi, en arithmétique, μέτρον peut signifier diviseur ou facteur, comme le rappelait justement Holwerda. Celui-ci et G. Méautis se sont engagés sur deux fausses pistes parce qu'ils ont cru qu'à côté d'un nombre il était nécessaire de donner, soit à μέτρον, soit à δεύτερος, l'acception spéciale dans laquelle les arithméticiens prennent ces mots. Or, Plutarque les emploie ici, je crois, dans leur sens le plus courant.

ἑξάμηνος et πεντάμηνος et les expressions παρ'ἓξ μῆνας et διὰ πέντε μηνῶν. Si l'on admet que le mois est l'unité « première », le jour, qui vient au-dessous et ensuite, peut être dit l'unité « seconde ».

Il reste dans notre langage, précisément en ce qui concerne la mesure du temps, une survivance de cette distinction entre unités « premières, secondes, tierces ». Pour désigner les unités de temps plus petites que la minute, ne disons-nous pas « les secondes »[1]?

Je propose donc de comprendre : « la lune est prise une fois en 177 unités secondes (de temps)[2] ». L'idée de temps n'a pas besoin d'être exprimée à côté de μέτροις, car elle est implicite dans ἅπαξ.

Cette interprétation est confirmée, je crois, par un passage du *De defectu oraculorum*, 12, 416 B, qui nous montre au moins que cette notion d'unités premières et secondes, quand il s'agit du temps, n'était pas étrangère à Plutarque. A cet endroit, à propos de la durée de la vie des « démons », les personnages de Plutarque discutent sur le sens, très controversé, de l'expression γενεὰς ἀνδρῶν dans un curieux passage d'Hésiode[3]. L'un d'eux dit alors : « L'année, qui embrasse en elle-même le début et la fin de « tout ce que produisent les saisons et que la terre fait croître » peut être appelée à bon droit ἀνθρώπων γενεά. En effet, vous reconnaissez qu'Hésiode désigne par γενεά la vie humaine... Or, il est évident aussi que l'on appelle souvent du même mot ce qui mesure et ce qui est mesuré (τὸ μετροῦν καὶ τὰ μετρούμενα), par exemple une cotyle, un chénix, une amphore, un médimne. De la même manière donc que nous appelons « nombre » par excellence l'unité (le nombre 1) qui est la plus petite mesure et le principe de tous les nombres (τοῦ παντὸς ἀριθμοῦ τὴν μονάδα μέτρον οὖσαν ἐλάχιστον καὶ ἀρχὴν ἀριθμὸν καλοῦμεν), de même *l'année, qui est la première mesure* de la vie humaine, a été appelée γενεά par Hésiode, du nom de ce qui est mesuré par elle (τὸν ἐνιαυτόν, ᾧ πρώτῳ μετροῦμεν ἀνθρώπου βίον, ὁμωνύμως τῷ μετρουμένῳ γενεὰν ὠνόμασε). »

Les mots τὸν ἐνιαυτόν, ᾧ πρώτῳ μετροῦμεν ἀνθρώπου βίον me pa-

1. M. Danjon (voir ci-dessus, p. 207, note 2) m'a indiqué que les mathématiciens ont commencé par dire : « minutes primes, minutes secondes, minutes tierces », chacune étant la soixantième partie de la précédente, puis ont dit, par simplification, « minutes » pour désigner les minutes primes, et « secondes » pour parler des minutes secondes.

2. Au fond, les anciennes traductions latines, comme celle de l'édition Didot, qui transcrivaient littéralement : *in secundis mensuris centum septuaginta septem*, étaient correctes, mais leurs auteurs, sans doute, ne comprenaient pas ce que cela signifiait, et les lecteurs non plus. Je conçois que le Père des Places ait hésité à écrire : « en 177 mesures secondes », puisqu'il ne voyait pas ce que cela voulait dire.

3. Édition Rzach, fragment 183.

raissent fournir un remarquable parallèle de l'expression ἐν μέτροις δευτέροις.

Toutefois, il subsiste une difficulté : l'unité « première » de temps étant l'année d'après ce passage du *De defectu*, on attendrait que l'unité « seconde » fût le mois, non le jour. Or, il paraît certain que les mots μέτρα δεύτερα désignent des jours. Pour l'expliquer, on peut proposer trois hypothèses :

1° L'année et le jour étant déterminés par le soleil, le jour peut être dit l'unité « seconde » par rapport à l'année, si l'on fait abstraction du mois qui, chez les anciens, était lunaire. Mais, précisément, dans ce texte, il s'agit de la lune, ce qui, à mon avis, rend fort peu vraisemblable cette tentative d'exégèse : est-il possible que Plutarque fasse abstraction de l'unité du mois dans un texte relatif à la lune?

2° L'unité considérée comme « première » peut n'être pas la même dans le *De defectu* et dans le *De genio*. Là, il était question de la durée de la vie humaine, que l'on évalue d'abord en années[1], mais ici, où Plutarque parle de la lune, le μέτρον πρῶτον peut être la durée de la lunaison, c'est-à-dire le mois, ce que confirme la comparaison avec les textes 2 et 3, où on lit : δι' ἓξ μηνῶν, ἐξαμήνους, πενταμήνους, διὰ πέντε μηνῶν. D'ailleurs, quand il s'agit des éclipses de lune, qui reviennent à cinq ou six mois d'intervalle, *l'unité de temps que constitue l'année solaire, étant trop grande, se trouve hors de cause.* Et, si l'on envisage le mois comme unité « première », l'unité « seconde » doit être le jour.

3° S'il est possible que le jour soit dit « unité seconde » soit par rapport à l'année, soit plutôt par rapport au mois, il n'est pas impossible non plus qu'il soit appelé, par rapport à ces deux « grandes unités » que sont l'année et le mois, « unité moindre, unité inférieure de temps ». Or, δεύτερος n'a pas toujours son sens le plus précis, celui de « second »; il peut signifier aussi : « plus petit, secondaire, de seconde catégorie ». Plutarque lui-même emploie l'expression ἐν δευτέρῳ ou ἐν δευτέρᾳ τάξει τίθεσθαι ou ποιεῖσθαι pour marquer une infériorité. D'autre part, s'il connaissait certainement la division du jour en heures, cette division, relativement récente en Grèce dans l'usage courant, y restait sans doute moins employée qu'à Rome[2]. Pour nous qui, grâce aux horloges

1. Sauf, évidemment, dans le cas particulier des enfants qui ont moins de douze mois.
2. Cf. A. Diès, *Le nombre de Platon* (*Mémoires présentés... à l'Acad. des Inscr.*, XIV, 1936, note 1) ; voir Macrobe, *Saturnales*, I, iii, 12 sqq.

et aux montres, parlons fréquemment d'heures et de minutes, voire de secondes, le jour fait figure, dans l'échelle des unités de temps, d'une mesure déjà importante ; il pouvait en être autrement pour un Grec ancien.

De ces trois hypothèses, c'est la seconde qui me paraît la plus probable, mais ce qui seulement me semble sûr, c'est que μέτρον désigne ici une unité de temps, et que l'ensemble μέτρα δεύτερα indique des jours. Si le sens du mot δεύτερος peut prêter à contestation, c'est, je crois, parce que Plutarque a voulu délibérément que cette phrase fût obscure. Il faut bien reconnaître, en effet, que l'expression est loin d'être claire, d'autant que le mot μέτρον n'est pas accompagné ici, comme le verbe μετρῶ dans le *De defectu*, de l'indication de l'ordre de grandeur par rapport auquel on le considère ; le contexte, il est vrai, parle de la lune, mais d'une manière si enveloppée que l'on a dû attendre H. von Arnim pour comprendre qu'il y est question des éclipses de notre satellite.

Comment peut-on expliquer l'emploi de termes si obscurs et même, peut-on dire, si gratuitement obscurs, alors qu'il suffisait d'écrire, pour que tout fût clair, ἐν ἓξ μησὶν ou ἐν ἡμέραις ἑκ. ἑβδ. ἑπ.?

Il me semble que Plutarque s'est complu à entretenir dans ses mythes une atmosphère de vague, de pénombre, de mystère, par différents moyens qui vaudraient la peine d'être étudiés, et notamment en s'exprimant parfois d'une façon volontairement bizarre, équivoque, énigmatique[1]. Dans le passage qui précède immédiatement ce texte 1, en 591 A, il écrit : ἐρομένου δ'αὐτοῦ τίς ἡ Στύξ ἐστιν, ὁδὸς εἰς Ἅιδου, φάναι, καὶ πρόεισιν ⟨ἐξ⟩ ἐναντίας, αὐτῇ σχίζουσα τῇ κορυφῇ τὸ φῶς[2]. On ne peut comprendre ce que désigne ici le mot Στύξ que par des rapprochements avec d'autres textes, car, je le demande, est-ce une façon claire de s'exprimer? Plutarque n'a-t-il pas choisi à dessein le mot κορυφή, qui sans doute peut désigner le sommet, la pointe d'un cône, mais qui reste fort vague dans ce contexte, alors qu'il nous parle si nettement ailleurs — mais non pas dans un mythe ! — de cette σκιὰ τῆς γῆς κωνική, οὖσα ἀπὸ σφαιροειδοῦς[3]?

Bien que des connaissances positives d'astronomie fussent visi-

1. Cf. H. von Arnim, *Plutarch über Dämonen...*, p. 26, à propos du mythe de Timarque : « *unklar und schwerverständlich... die Losung des Rätsels.* »
2. Voir la traduction ci-dessus, p. 206.
3. *De defectu orac.*, 3, 410 D. On trouverait d'ailleurs, dans le *De facie*, plusieurs expressions aussi claires appliquées au même phénomène, mais en dehors du mythe.

blement incorporées à ce mythe de Timarque dans le *De Genio*, il importait sans doute, aux yeux de Plutarque, de lui donner une couleur poétique et d'éviter tout ce qui aurait pu en faire ressembler certains passages à des exposés directs et clairs de vérités scientifiques. Le lecteur initié saurait bien comprendre ; pour les autres, le mystère demeurerait.

En outre, puisque l'influence pythagoricienne est si profonde dans le *De Genio Socratis*, est-il hors de propos de rappeler ici, au sujet de cette expression ἐν μέτροις δευτέροις, la volonté d'ésotérisme qui est bien attestée chez les Pythagoriciens[1]?

Mais la grande influence que subit Plutarque, pour le style comme pour la pensée, est celle de Platon. Or, dans ses mythes et même parfois en dehors de ses mythes, Platon se plaît à présenter des énigmes à ses lecteurs. Un passage de la *République*, VIII, 546 a-c, célèbre par son obscurité et par les innombrables recherches qu'il a suscitées, prétend définir le nombre parfait de la génération humaine. A. Diès lui a consacré tout un mémoire, où on lit, par exemple : « Quelles sont les intentions de cette énigme de Platon? Eh bien, d'être une énigme... Platon a voulu mettre là et a mis là un jeu mathématique... Le jeu sera d'autant plus beau qu'il sera plus difficile à résoudre et plus simple une fois résolu. Platon a-t-il voulu nous tromper? Non : il a voulu nous faire chercher et, pour nous faire chercher, il a voulu être obscur... Il a voulu nous dépister, d'abord par les termes qu'il emploie : αὐξήσεις pour « multiplications », δυνάμεναί τε καὶ δυναστευόμεναι, donc « dominantes et dominées » au lieu de « hypoténuses et côtés de l'angle droit... ». Pour franchir le passage indémontrable de la constitution parfaite aux constitutions dégénérées, il avait besoin d'un mythe. *Le nombre mystérieux lui tient lieu de ce mythe*[2]... »

Le cas est un peu différent chez Plutarque, où l'énigme est posée à l'intérieur d'un mythe, mais je dirais moi aussi volontiers : Plutarque a voulu ici être obscur pour nous faire chercher. Seuls les mots σελήνη et λαμβάνεται ἅπαξ peuvent nous mettre sur la voie ; sans eux, nous ne pourrions comprendre ce que signifie ici « le Styx ». Si Plutarque choisit l'unité « seconde » des jours, alors que partout ailleurs, à propos des éclipses de lune, il compte en mois,

1. C'est ainsi que les préceptes des Pythagoriciens étaient des « symboles dont ils cachaient le sens au peuple » (*Vie de Numa*, 14, 6, et, sur les préceptes cités à cet endroit, cf. F. Boehm, *De symbolis Pythag.*, dissertation de Berlin, 1905). On sait que la *Vie de Numa* est pleine de renseignements sur le pythagorisme.

2. A. Diès, *Le nombre de Platon* (voir ci-dessus, p. 212, note 2), p. 131-139.

c'est visiblement parce que le nombre 177 n'évoque rien par lui-même, tandis que, s'il avait écrit ἅπαξ ἐν μέτροις (πρώτοις) ἕξ, il eût été plus facile de reconnaître des mois dans μέτρα (πρῶτα). Choisissant donc pour cette raison les jours comme unités, il a soin de les désigner par une périphrase qui peut se comprendre et se justifier à la réflexion (comme δυναμένη pour parler de l'hypoténuse), mais qui constitue une obscurité, une difficulté. L'énigme, certes, est plus simple que celle du nombre nuptial de Platon, et elle aura fait couler moins d'encre, mais, tout de même, Plutarque n'a pas mal réussi à égarer les lecteurs, puisqu'en 1929 encore les éditeurs de la collection Teubner notaient à cet endroit : *nondum explicata*, et que l'explication acceptée par eux en 1935 — celle de Holwerda — est manifestement fausse.

* * *

Je crois utile, en terminant, de mettre brièvement en lumière l'intérêt du texte 2 pour l'histoire de l'astronomie antique, d'autant plus que M. Raingeard ne s'y est pas arrêté dans son commentaire du *De facie* et que je ne l'ai trouvé utilisé ni cité dans aucun des ouvrages, relatifs à l'histoire de cette science, que j'ai pu consulter.

Il convient de marquer, tout d'abord, que Plutarque fait preuve, en astronomie comme en beaucoup d'autres sciences, de connaissances étendues, sûres et précises. Il nous dit lui-même s'être appliqué avec ardeur, lorsqu'il achevait son instruction à Athènes, à l'étude des sciences exactes : τηνικαῦτα προσεκείμην τοῖς μαθήμασιν ἐμπαθῶς[1]. Or, on sait que les μαθήματα, pour Platon, qui fut le « maître à penser » de Plutarque, comprenaient essentiellement les trois sciences auxquelles tout homme libre, d'après les *Lois*, doit au moins être initié : l'arithmétique, la géométrie et l'astronomie[2]. Et, surtout, nombreux sont les endroits des Œuvres morales, et même des Vies, où notre auteur parle avec une compétence certaine des mouvements des astres[3]. Les renseignements qu'il nous donne en ce domaine doivent donc *a priori* être pris au sérieux.

Mais, bien entendu, Plutarque n'était pas lui-même un astronome, non plus qu'un naturaliste ou un médecin. Il était philo-

1. *De E delphico*, 7, 387 F.
2. Platon, *Lois*, 7, 817 e.
3. Par exemple, dans le *De defectu*, 4, 410 F-411 B, et dans la *Vie de Nicias*, 23 (c'est le fameux passage sur l'éclipse de lune).

sophe et professeur de philosophie. Il connaissait de l'astronomie, comme des autres sciences, ce qu'un homme très cultivé de son temps pouvait en connaître par la lecture des ouvrages spéciaux et par la fréquentation des savants.

Or, bien qu'il ne nous cite pas l'auteur qui est à la source des renseignements si précis qu'il nous donne sur la périodicité des éclipses de lune, il me paraît facile de le déterminer : il ne peut s'agir que d'Hipparque de Nicée, qui vécut au IIe siècle avant J.-C., qui fit faire les plus grands progrès au calcul des éclipses et qui fut enfin, au dire de G. Bigourdan[1], « le plus grand astronome de l'antiquité, et peut-être de tous les temps ».

Plutarque cite le nom d'Hipparque plusieurs fois dans ses Œuvres morales, et notamment une fois dans le *De facie in orbe lunae*[2]. Mais, comme il cite aussi les noms d'autres astronomes, par exemple celui d'Aristarque de Samos, l'étonnant précurseur du système héliocentrique de Copernic[3], cette constatation ne suffit nullement à prouver ce que nous venons d'avancer.

C'est dans la Μεγάλη Σύνταξις de Ptolémée que des savants français, J.-B.-J. Delambre[4], puis, plus récemment, Paul Tannery[5], ont retrouvé la trace des principales découvertes d'Hipparque, que Ptolémée critique parfois faute de les avoir bien comprises. Ils ont montré tous les deux que la théorie des mouvements de la lune, chez Hipparque, était fondée principalement sur l'observation et le calcul des éclipses.

Bien avant Hipparque, les astronomes chaldéens avaient cherché à prévoir le retour des éclipses du soleil et de la lune en déterminant une période de temps au bout de laquelle ces éclipses reviendraient dans le même ordre et aux mêmes intervalles. Ils avaient fixé ainsi la période appelée, peut-être improprement, *saros*, qui comprenait 223 lunaisons, c'est-à-dire un peu plus de dix-huit années solaires. « La principale gloire d'Hipparque, a écrit P. Tannery, est d'avoir reconnu que la période écliptique des Chaldéens n'était pas suffisamment exacte pour qu'on en pût déduire avec précision la durée des révolutions lunaires », et P. Tannery

1. G. Bigourdan, *L'astronomie* (Flammarion, 1911), p. 258.

2. *De facie*, 4, 921 d ; *De Pythiae oraculis*, 18, 402 F ; *De placitis*, 4, 13, 3, 901 B ; *Non posse suaviter...*, 11, 1094 C.

3. Par exemple, *De Pythiae oraculis*, 18, 402 F.

4. J.-B.-J. Delambre, *Histoire de l'astronomie*, en trois volumes (1817-1821). Voir aussi, du même auteur, l'édition, avec traduction, de la Μαθηματικὴ Σύνταξις de Ptolémée (1813) : la question des éclipses de lune est traitée au livre VI de cette *Syntaxe*.

5. P. Tannery, *Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne*, chez Gauthier-Villars, 1893.

indique que deux périodes distinctes, l'une et l'autre beaucoup plus longues que la période chaldéenne, furent déterminées par Hipparque : l'une comprenait 4.267 lunaisons, et l'autre 5.458[1].

Or, si nous revenons maintenant au texte 2 de Plutarque, il est facile de calculer que 465 retours de pleines lunes écliptiques, dont 404 se produisent au bout de six mois et les autres (donc 61) au bout de cinq mois, correspondent à une période totale de 2.729 lunaisons[2]. Ce nombre est exactement la moitié de celui qui, d'après Tannery, mesure la seconde période fixée par Hipparque : 5.458. Une telle rencontre ne saurait être fortuite. Hipparque, outre la période de 4.267 lunaisons, avait-il envisagé deux cycles dont l'un (5.458 lunaisons) était le double de l'autre (2.729 lunaisons)? Ou bien est-ce Ptolémée — source des déductions de P. Tannery — qui a multiplié par 2 la période de 2.729 lunaisons qu'aurait seule fixée Hipparque, et que Plutarque nous atteste ici indirectement, mais sûrement? La question me dépasse, et je laisse le soin de la résoudre aux astronomes qui s'intéressent à l'histoire ancienne de leur science. Il est seulement bien dommage que Delambre et Tannery, lorsqu'ils étudiaient la théorie d'Hipparque sur les éclipses et les mouvements de la lune, n'aient pas connu ce passage du *De facie*.

Une preuve supplémentaire peut être apportée, je crois, du fait que ce texte 2 nous restitue des calculs d'Hipparque.

On sait que Pline l'Ancien, de son côté, nous donne bien des renseignements sur l'astronomie antique dans le livre II de son *Histoire naturelle*. Un passage concernant Hipparque[3] est fréquemment cité par les modernes[4], sans doute parce que Pline y célèbre avec emphase le génie de cet astronome, *consiliorum naturae particeps*, et que, l'associant à Thalès et à Sulpicius Gallus, il lance cette apostrophe enthousiaste : *Viri ingentes supraque mortalia*,

1. P. Tannery, *Recherches*..., p. 188. Cela semble en contradiction avec ce qu'écrit Abel Rey, *La science dans l'Antiquité*, 4 : *L'apogée de la science technique grecque* (où il est question d'Hipparque, p. 88-104), à la p. 102 : « Les admirables, étonnants travaux métriques d'Hipparque eurent pour conséquence immédiate la prédiction des éclipses : prédiction mathématique rationnelle, *et non plus repérage empirique à l'aide de cycles* : prédiction déduite de la vraie théorie du phénomène. » La contradiction n'est qu'apparente : Hipparque n'a pas renoncé à la conception très ancienne des cycles, mais celui qu'il a proposé ne reposait plus uniquement sur les observations, comme ceux de ses prédécesseurs ; il se fondait, en outre, sur le calcul. D'ailleurs, pour des cycles si longs (de 345 ou de 441 ans), pouvait-il disposer d'observations continues et sûres des éclipses de lune?

2. $(404 \times 6 =) 2424 + (61 \times 5 =) 305 = 2729$.

3. Pline, *Hist. nat.*, II, IX (12), 53.

4. Par Tannery, *Recherches*..., p. 206 ; Bigourdan, *L'astronomie*, p. 278 ; Boll, article *Finsternisse* de la *Realenzyklopädie* de Pauly-Wissowa, colonne 2345.

etc... Or, nous lisons au début de ce passage : *Post eos utriusque sideris (cursum) in sexcentos annos praececinit Hipparchus*, c'est-à-dire : « Après eux (Thalès et Gallus), Hipparque a prédit pour six cents ans la marche du soleil et de la lune », ou, si l'on supprime le mot *cursum* qui est absent des meilleurs manuscrits et que l'on sous-entende *defectus* à cause de la phrase précédente : « Hipparque a prédit pour six cents ans les éclipses du soleil et de la lune. »

La période la plus longue de celles qu'indique P. Tannery, celle de 5.458 lunaisons, ne correspond encore qu'à 441 années solaires environ[1]. Si imprécis que puisse parfois être Pline, je ne puis croire qu'il ait « arrondi » 441 en 600. Si on l'admettait, on serait amené à penser, du même coup, qu'Hipparque lui-même avait envisagé la période double de celle qui est attestée par Plutarque, et que cette période de 5.458 lunaisons n'est donc pas une innovation de Ptolémée. Mais il me semble que Pline, employant *sexcentos* dans un sens vague et analogue à celui où nous parlons de « milliers » d'années, a voulu dire seulement : « Hipparque a prédit *pour des siècles* les éclipses du soleil et de la lune. »

Un autre passage, tout voisin, de l'*Histoire naturelle* de Pline, beaucoup moins connu que celui-là, sera peut-être, pour nous, plus instructif. Il se trouve une vingtaine de lignes plus loin[2]. Là, Pline parle certainement des périodes écliptiques, puisqu'il commence par écrire : « Il est certain que les éclipses se reproduisent dans le même ordre au bout d'un cycle de 223 mois », qui est le cycle chaldéen ; puis, après quelques considérations générales sur les éclipses, on lit ceci : *Intra ducentos annos Hipparchi sagacitate compertum est et lunae defectum aliquando quinto mense a priore fieri, solis vero septimo...*

On comprend ordinairement cette phrase, aujourd'hui, de la manière suivante : « Depuis moins de deux cents ans, grâce à la sagacité d'Hipparque, il est en outre établi qu'une éclipse de lune survient quelquefois cinq mois après la précédente, une éclipse de soleil sept mois... » Mais je me demande pourquoi Pline éprouverait

1. Cycle double de celui que Kepler avait calculé d'après le texte 2 de Plutarque dans l'une des notes qu'il a jointes à sa traduction latine du *De facie in orbe lunae : J. Kepleri astronomi opera omnia*, éd. Ch. Frisch, vol. VIII, pars I (Francfort, 1870), p. 113 : la période de 2.729 lunaisons correspond à 220 1/2 années juliennes.

2. Pline, *Hist. nat.*, II, x (13), 56-57. Je remercie vivement M. J. Beaujeu, qui m'a fourni plusieurs suggestions fort utiles et a poussé la complaisance jusqu'à me communiquer les épreuves du livre II de l'*Histoire naturelle*, qu'il doit faire paraître prochainement dans la Collection des Universités de France, aux Belles-Lettres.

le besoin d'indiquer à cet endroit la date à laquelle vécut Hipparque, effectivement deux cents ans environ avant lui. Je suis frappé, en outre, de la ressemblance des mots *aliquando quinto mense* avec ceux-ci, du texte 3 de Plutarque : ὀλιγάκις διὰ πέντε μηνῶν, et ce seul rapprochement me paraît confirmer déjà l'attribution à Hipparque, nommé en toutes lettres par Pline, de la paternité des renseignements transmis par Plutarque. Mais il y a plus. Pline vient de citer la période chaldéenne de 223 mois ; dès lors, ne s'attend-on pas, quand on sait que l'innovation d'Hipparque a consisté dans la détermination d'une époque plus longue, à voir Pline faire ensuite allusion à cette période?

Je reviendrais donc volontiers, pour ma part, à l'interprétation que donnaient de cette phrase certains traducteurs d'autrefois : « Les profonds calculs d'Hipparque ont démontré que, dans un espace de deux cents ans, l'éclipse de lune se renouvelle quelquefois au bout de cinq mois[1]... » Certes, l'on attendrait, au lieu de *ducentos*, *ducentos viginti*, puisque la période de 2.729 lunaisons correspond à 220 années solaires et demie, et l'on attendrait aussi, d'autre part, le nombre de ces intervalles de cinq mois — à savoir 61, comme permet de le calculer aisément le texte 2 de Plutarque — nombre dont l'omission enlève beaucoup d'intérêt à la mention de la période totale. Je ne suis donc pas certain de ce sens, qui confirmerait que le cycle de 2.729 lunaisons fut bien calculé par Hipparque, mais qui oblige à penser qu'à cet endroit Pline nous aurait rapporté bien incomplètement et négligemment ce qu'il lisait sur la périodicité des éclipses de lune d'après Hipparque[2].

Je soumets cette question aux latinistes, comme je soumets aux spécialistes de l'astronomie antique l'indication si précise que donne Plutarque dans le texte 2 : 61 retours d'éclipses de lune au bout de cinq mois, sur un total de 465 éclipses de notre satellite, cela correspond-il à la réalité, ou, du moins, à l'état actuel de la science, et, dans le cas contraire, peut-on expliquer l'erreur d'Hipparque par l'insuffisance des données dont il disposait?

Le texte des Œuvres morales, même lorsqu'il n'est pas détérioré, comme cela est si fréquent, par la transmission manuscrite, de-

1. Pline, *Hist. nat.*, collection Panckoucke, t. III (1829), traduction d'Ajasson de Grandsagne, p. 39.

2. M. Beaujeu (voir, ci-dessus, p. 218, note 2) écrit dans son Commentaire, p. 143 : « Pline professait une grande admiration pour l'illustre astronome du IIe siècle et disposait certainement d'une documentation assez riche sur son œuvre : il ne s'en est guère servi. » Mon impression serait plutôt qu'il s'en est mal servi.

mande, on le voit, en certains endroits, la collaboration de bien des compétences pour être pleinement élucidé.

R. FLACELIÈRE.

Janvier 1951.

Addenda. — 1. Grâce à l'intervention amicale de M. Jean Audiat, les pages précédentes ont été lues en manuscrit par M. Sémirot, directeur de l'Observatoire de Bordeaux, qui a bien voulu m'envoyer des observations et le relevé des éclipses de lune au cours d'une période de dix ans (1908-1918), relevé comprenant à la fois les éclipses par l'ombre, qui sont les plus fréquentes et reviennent au bout de six mois, et les éclipses par la pénombre, qui se reproduisent soit à un mois, soit à cinq mois d'intervalle.

A première vue, il semble impossible d'apercevoir une correspondance quelconque entre ce tableau et les chiffres donnés par Plutarque dans le texte 2. Mais, si l'on regarde de plus près, on peut faire les remarques suivantes.

D'abord, Plutarque ne parle que d'éclipses par l'ombre (τῇ σκιᾷ τῆς γῆς), mais, puisqu'il comprend sous cette appellation les éclipses à cinq mois, produites en réalité par la pénombre, aussi bien que les éclipses à six mois, il est visible qu'il ne distingue pas « ombre » et « pénombre ». En outre, il ignore complètement l'intervalle d'un mois entre deux éclipses. A ce propos, M. Sémirot m'écrit : « Ces éclipses à un mois sont très faibles, et il ne me paraît pas possible que les Grecs aient pu les dénombrer. Elles sont invisibles à l'œil nu. » Dans le tableau des éclipses de la période 1908-1918, je remarque que toute éclipse à un mois est suivie d'une éclipse à cinq mois : n'est-il pas évident que les Grecs, ignorant l'intervalle d'un mois, ont compté ces deux éclipses pour une seule, à savoir pour une éclipse à six mois? Si l'on fait le calcul en opérant la fusion des éclipses à un mois et à cinq mois quand elles se succèdent immédiatement, on obtient des nombres très voisins de ceux de Plutarque. J'ajoute que le tableau des observations dont pouvaient disposer les astronomes grecs était certainement lacunaire et qu'il entrait donc une part d'interprétation et d'hypothèse dans leur dénombrement des éclipses : ils ont dû être amenés à supposer des éclipses pratiquement impossibles à observer pour établir la continuité des éclipses à cinq et à six mois, seuls intervalles connus d'eux. Ce qui est remarquable, c'est que, dans ces conditions, les nombres obtenus par eux se trouvent si proches de la réalité.

En effet, M. Sémirot, à qui j'ai communiqué ces remarques, veut bien me répondre : « En appliquant votre mode de calcul à toutes les éclipses d'un Saros, je trouve exactement le rapport indiqué par Plutarque : $\frac{404}{61}$. Je serais donc tenté de croire que Plutarque avait raison, puisque l'accord des chiffres est excellent : en effet, pour cette période du Saros, je trouve, en calculant comme vous le faites vous-même, 33 éclipses par l'ombre (à six mois) et 5 éclipses par la pénombre (à cinq mois), donc approximativement $\frac{404}{61} = \frac{33}{5}$ ».

Ainsi, en ce qui concerne du moins la périodicité des éclipses de lune, Plutarque, on le voit, « n'a pas menti ».

2. De l'expression ᾧ πρώτῳ μετροῦμεν du texte du *De def. or.* que j'ai signalé ci-dessus, p. 211, on peut rapprocher les mots ὅ τῶν μέτρων πρῶτόν ἐστι qui se lisent dans le *De Iside et Osiride*, 75, 381 C. Il s'agit là des crocodiles : « Leurs femelles pondent soixante œufs, mettent autant de jours à les faire éclore, et les crocodiles qui vivent le plus longtemps atteignent le même nombre d'années : soixante, qui est la première mesure dont se servent les astronomes : ὅ τῶν μέτρων πρῶτόν ἐστι τοῖς περὶ τὰ οὐράνια πραγματευομένοις. » Plutarque veut dire, je crois, que le nombre soixante est remarquable parce qu'il sert aux astronomes dans leurs calculs de « première mesure », c'est-à-dire d' « unité de base », puisqu'ils emploient le système sexagésimal lorsqu'ils divisent le cercle en 360 degrés, l'heure en 60 minutes, etc...

LES CAMPAGNES DE LYCOTAS

ET

LE TEXTE DE L'ÉLÉGIE DE PROPERCE

Au début de la lettre qu'Aréthuse écrit à son mari Lycotas, parti guerroyer contre les Parthes[1], la jeune femme rappelle les trop nombreuses occasions où elle est restée seule à Rome, sans amour. Deux fois, dit-elle, ce mari trop aimé est allé à Bactres ; on l'a vu chez les Gètes, chez les Bretons et au bord de la « mer d'Orient[2] ». Une autre absence, enfin, l'aurait entraîné dans un pays différent, dont le nom est malheureusement dissimulé par une incertitude de la tradition ; l'ethnique qui le désigne est donné par les manuscrits sous trois formes différentes : *hericus* dans le *Laurentianus*, le *Holkhamicus* et le *Neapolitanus*, *henricus* dans le *Vaticanus*, *hernicus* dans le *Dauentriensis*[3]. Mais aucune de ces trois variantes n'a été jugée intelligible par les commentateurs, qui ont suggéré diverses corrections. La plus simple, paléographiquement, est *Sericus*, mais les éditeurs lui préfèrent généralement *Neuricus*, correction de Jacob. Dans la première hypothèse, Lycotas serait allé en guerre contre les Chinois ; dans la seconde, il se serait contenté de remonter aux sources du Borysthène, dans le pays de Neuroé[4]. Cette incertitude, qui pourrait être en elle-même vénielle, entraîne pourtant de graves conséquences pour l'interprétation du poème tout entier, celle du IVe livre des *Élégies* et même notre conception de l'art propertien. A plusieurs reprises, en effet, le poète insiste sur le caractère romain de cette pièce : Aréthuse est une femme romaine, sa vie domestique est

1. Properce, *Él.*, IV, 3.

2. *Ibid.*, 7 et suiv. : *te modo uiderunt iteratos Bactra per ortus, / te modo munito Sericus hostis equo / hibernique Getae, pictoque Britannia curru, / ustus et Eoa discolor Indus aqua.* Nous reproduisons provisoirement le texte tel qu'il est établi dans les éditions modernes (Butler-Barber, Paganelli, etc.), notamment la correction *munito*, alors que les manuscrits donnent tous *munitus*.

3. Apparat critique de l'édition Paganelli, Paris, 1929.

4. Plin., *H. N.*, IV, 88.

celle d'une jeune matrone à son foyer[1] ; les armes de Lycotas, son costume, les récompenses qu'il peut attendre de ses exploits, tout est romain aussi, et emprunté à la réalité quotidienne des camps[2]. Nous sommes donc en droit d'attendre que sa carrière militaire soit elle aussi *réelle*, et non une suite d'expéditions en des pays fantastiques. S'il en était autrement, Properce n'aurait pas mis en scène deux personnages réels, mais deux êtres imaginaires, et son élégie ne serait pas vraiment romaine, elle serait simplement parée de couleurs romaines, sans en avoir la réalité. Le problème qui se pose à nous est donc de savoir si Lycotas est un jeune Romain dont le nom se dissimule derrière un pseudonyme littéraire ou si c'est un héros d'imagination. Dans le premier cas, les campagnes qu'on lui attribue auront été les siennes ; dans le second, rien ne nous garantira leur vraisemblance. Mais, si nous réussissons à démontrer que ces campagnes correspondent bien aux événements extérieurs contemporains et qu'elles *peuvent* avoir été celles d'un officier des armées d'Auguste, sans doute n'aurons-nous pas *prouvé* la réalité « historique » du personnage de Lycotas, mais nous aurons au moins établi la probabilité de cette hypothèse. Or, en l'état actuel de l'interprétation, il s'en faut que nous puissions attribuer à Lycotas une carrière seulement vraisemblable[3].

* * *

Dans la suite des absences de Lycotas, quelques points sont bien clairs et ne soulèvent aucun doute. Par exemple, la mention de Bactres ne peut que faire allusion à une expédition parthique ou à une attaque contre l'Arménie, éternel champ de bataille entre les Romains et le royaume des Parthes. Celle des Gètes évoque la campagne de Licinius Crassus et son triomphe sur la Thrace et les Gètes, en 27 av. J.-C.[4]. Ce sont là des données sûres, sur lesquelles doit s'appuyer toute déduction.

De plus, le fait même que cette élégie appartienne au livre IV

1. V., notamment, v. 13 et suiv (rite du mariage romain), 45 (*Romanis... puellis*), 53 et suiv. (culte domestique), etc.
2. V., notamment, v. 23 : *lorica ;* 18 : *lacerna ; Tyria uellera* (v. 34, allusion à la bande de pourpre de l'officier — laticlave ou angusticlave ; v. ci-dessous) ; 68 : *hasta pura.*
3. Les indications les plus précises sont données par le commentaire de Rothstein, II, Berlin, 1898. Elles soulignent pourtant les incertitudes qui subsistent et se contentent d'énumérer un certain nombre de *possibilités*, souvent incompatibles entre elles.
4. Dion, LI, 23, 2 et suiv.

fournit une indication supplémentaire. Il faut au moins que la *dernière* des expéditions à laquelle participa Lycotas, et qui l'entraîna vers l'Arménie, soit postérieure à la parution du livre III des *Élégies*, et. par conséquent, à 22 av. J.-C.[1]. Nous avons là un point fixe, soit que *toutes* les campagnes de Lycotas se placent après cette date, soit qu'elles se partagent en deux groupes, les unes antérieures à 22, les autres postérieures. Enfin, il est bien certain que toutes ces campagnes ont été accomplies dans les troupes d'Octave, sans quoi — si certaines s'étaient déroulées sous les ordres d'Antoine — elles ne sauraient être rappelées aussi complaisamment par le poète. Cela entraîne que les expéditions orientales ne peuvent être antérieures à 30 av. J.-C., si l'on ne veut pas les échelonner de façon invraisemblable dans le temps et faire de Lycotas, au moment où Aréthuse lui adresse cette lettre d'amour, un officier chevronné et sur le point de se retirer.

Telles sont les conditions que doit remplir toute hypothèse d'ensemble sur la chronologie des campagnes. Celles-ci se décomposent de la façon suivante :

1) une expédition parthique (v. 7),
2) une expédition dans un pays incertain (v. 8),
3) une expédition contre les Gètes (v. 9),
4) une autre en Bretagne (ibid.),
5) une autre « chez les Indiens » (v. 10),
6) celle, enfin, qui fait l'objet du poème et se déroule également chez les Parthes.

Ainsi décomposée, cette liste présente l'aspect d'une sorte de *cursus* militaire, d'ailleurs très chargé en campagnes, et par là même aberrant. Mais, si nous avons affaire à un *cursus* militaire, pouvons-nous savoir dans quel ordre il a été rédigé? Remonte-t-il le cours du temps, ou bien le descend-il? Ou encore Aréthuse se contente-t-elle d'énumérer pêle-mêle des noms géographiques au fur et à mesure que lui reviennent les souvenirs? Il est bien certain que la question ne comporte aucune réponse *a priori ;* il convient seulement d'éprouver chacune des hypothèses et d'en examiner les conséquences.

Écartons d'abord l'idée d'une énumération désordonnée. C'est l'hypothèse la moins favorable à l'analyse, et celle qui ne donne aucune prise. C'est celle aussi qui laisse au commentateur le plus

1. Nous ne mentionnerons que pour mémoire l'hypothèse selon laquelle cette élégie serait une pièce oubliée et recueillie postérieurement à la parution du livre III. En fait, le livre IV, nous espérons le montrer ailleurs, est loin d'être un recueil factice.

de liberté et l'expose aux constructions arbitraires. En bonne méthode, on ne doit y recourir que si toute autre se révèle inacceptable.

La première hypothèse, celle d'un « *cursus* descendant », semble d'abord la plus naturelle. C'est celle que nous mettrons à l'épreuve pour commencer.

La troisième campagne, contre les Gètes, devant (ou pouvant) se placer entre 29 et 27 av. J.-C., l'expédition parthique qui la précède ne peut être que celle qui amena Auguste, en 30 av. J.-C., sur les frontières de l'Arménie et en Syrie, où il reçut l'hommage de Phrastès[1]. L'allusion à la Bretagne, venant après la mention des Gètes, s'applique bien à la tentative d'invasion rapportée par Dion Cassius pour l'année 27[2], et qui ne fut pas poursuivie à cause, dit-il, de la révolte des Cantabres, qui éclata cette année-là. La cinquième campagne, contre les « Indiens », s'identifierait alors tout naturellement avec la montée de C. Petronius en Éthiopie, entre 25 et 21 avant notre ère[3]. On a montré, en effet, que les « Indiens décolorés » dont parle Properce sont en réalité les riverains de la mer Rouge[4]. La campagne la plus récente, dirigée contre les Parthes, serait alors, par exemple, la « promenade militaire » de Tibère en Arménie, pendant que la présence d'Auguste, en Syrie, suffisait à obtenir des Parthes la restitution des enseignes de Crassus[5]. Ces événements se déroulaient au cours des années 21 et 20 avant notre ère.

Nous aboutissons, par conséquent, au tableau suivant :

30-29 av. J.-C.	Auguste en Asie.	Properce, v. 7 : *te modo uiderunt iteratos Bactra per ortus.*
?	?	V. 8 : *te modo munito Sericus* (?) *hostis equo.*
28-27 av. J.-C.	Crassus et les Gètes ; Auguste et la Bretagne.	V. 9 : *hibernique Getae, pictoque Britannia curru.*
25-21 av. J.-C.?	C. Petronius en Éthiopie.	V. 10 : *ustus et eoa discolor Indus aqua.*
20-19 av. J.-C.	Tibère en Arménie.	V. 7 : *iteratos...* ; v. 35 et suiv.

1. Dion, LI, 18, 3.
2. Id., LIII, 22, 5 ; 25, 2.
3. Strab., XVII, p. 820 ; Dion, LIV, 5, 4 ; Plin., *N. H.*, VI, 181.
4. Virg., *Géorg.*, IV, 293, parle du Nil, « descendu de chez les Indiens colorés », *usque coloratis amnis deuexus ab Indis.* Les expressions de Properce sont suffisamment semblables pour suggérer une allusion consciente. Quoi qu'il en soit, le vers de Virgile autorise à appliquer celui de Properce aux pays de la Haute-Égypte.
5. Dion, LIV, 9, 4-5. Cf. L. R. Taylor, in *Journal of Roman Stud.*, 1936, p. 161 et suiv.

Dans ce tableau demeure une grave lacune : entre 29 et 28, aucun événement ne peut s'appliquer à la campagne dont la mention se dissimule au vers 8. Naturellement, il ne saurait être question de la moindre expédition contre la Chine (comme le suggérerait la correction *Sericus*). L'autre correction, *Neuricus*, peut, avec quelque complaisance, faire songer à la guerre contre les Gètes, commencée en 29 et poursuivie au delà du Danube. Mais pourquoi un vers et demi et deux ethniques distincts pour désigner une même campagne? D'ailleurs, c'est plus tard, vers 14 av. J.-C., qu'Agrippa pénétra jusqu'au voisinage du Borysthène et du Bosphore Cimmérien. Il faut avouer que cette chronologie, bien qu'elle réponde aux principales conditions nécessaires, n'apporte aucune contribution à la solution des problèmes que nous nous étions posés. Elle n'éclaire en rien la lecture des manuscrits et ne peut servir à en améliorer l'interprétation. Elle est seulement *possible* — encore au prix d'une correction du texte ; elle ne s'impose pas avec évidence.

Examinons maintenant la chronologie inverse, celle qui commencerait par nommer les événements les plus rapprochés et remonterait vers les plus anciens. Notons d'abord que, si elle est moins naturelle que la chronologie « directe » pour un historien qui s'attache ordinairement à descendre le cours du temps, elle n'est pas sans quelque vraisemblance psychologique, la passion partant plus volontiers de l'impression présente et cherchant des justifications de plus en plus lointaines. Aréthuse ne *raconte* pas les campagnes de Lycotas, elle déplore leur fréquence et leur durée. Il est donc naturel qu'elle ne s'astreigne pas à un catalogue méthodique, mais énumère, de proche en proche, les griefs qui lui pèsent, en commençant par les plus récents, qui sont aussi les plus douloureux.

Quoi qu'il en soit, il faudra, dans cette hypothèse, que la campagne « contre les Indiens » soit la première en date et que les deux dernières aient, coup sur coup, entraîné Lycotas contre l'Arménie et les Parthes. Le même point fixe — les expéditions de Dacie et les préparatifs contre la Bretagne — demeurent, ici encore, au centre du système. Mais, bien évidemment, il ne peut plus s'agir, pour interpréter le vers 10 (*ustus et eoa discolor Indus aqua*), de songer à la campagne de C. Petronius, pas plus que, pour le vers 8 et la première opération contre les Parthes, aux événements de 30/29 av. J.-C.

A la vérité, il se trouve que, précisément en 29 av. J.-C., la Haute-Égypte avait été le théâtre d'une expédition analogue à celle de C. Petronius. Elle avait été montée sans l'aveu d'Octave, peut-être même contre sa volonté, par le premier préfet d'Égypte, Cornelius Gallus, et avait conduit les troupes romaines au delà des cataractes du Nil, au contact des frontières éthiopiennes. La célèbre inscription de Philae nous en a conservé le souvenir[1].

Quant aux deux campagnes parthiques consécutives, nous les trouverons en 21 /20 (campagne de Tibère) et en 16, lorsque Agrippa dut, une fois de plus, se rendre en Syrie[2].

En résumé, nous aboutissons à un tableau analogue au précédent :

29 av. J.-C.	Cornelius Gallus en Haute-Égypte.	V. 10 : *ustus et eoa discclor indus aqua.*
27 av. J.-C.	Fin de la guerre des Gètes. Préparatifs contre la Bretagne.	V. 9 : *hibernique Getae, pictoque Britannia curru.*
?	?	V. 8 : *te modo munito Sericus* (?) *hostis equo.*
21-20 av. J.-C.	Tibère en Arménie.	V. 7 : *te modo uiderunt Bactra per ortus...*
16 av. J.-C.	Agrippa en Syrie.	V. 7 : *iteratos...* ; v. 35 et suiv.

La même lacune subsiste, mais cette fois la période comprise entre la seconde et la quatrième campagne est beaucoup plus longue et permet de placer une expédition distincte. Or, cette période est occupée presque uniquement par la guerre sanglante que les légions durent mener en Espagne à partir de 27[3]. Toutes les forces de l'Empire lui sont consacrées et, si un officier devait alors faire campagne, il faut que cela ait été sur ce théâtre d'opérations. Nous sommes donc invités, par la chronologie, à chercher dans ce vers 8 la mention de la guerre en Espagne.

***

Des trois leçons proposées par les manuscrits, et devant les-

1. *O. G. I. S.*, 654 ; *I. G. R. R.*, I, 1293 ; Dessau, 8995. On y lit notamment : *in quem locum neque populo Romano neque regibus Aegypti arma ante sunt prolata...*, et plus loin : *legatis regis Aethiopum ad Philas auditis eoque rege in tutelam recepto...*
2. Dion, LIV, 19, 6.
3. Sur la chronologie de cette guerre, cf. R. Syme, *The Spanish War of Augustus* (26-25), *Am. Journ. of Phil.*, LV (1934), p. 293 et suiv.

quelles les éditeurs ont jusqu'ici reculé, une nous fournit la mention exigée par la chronologie « descendante ». Tandis que *hericus* et *henricus*[1] semblent bien ne présenter aucun sens, il n'en va pas de même de *hernicus*. Assurément, Properce ne saurait songer aux Herniques, voisins de Rome et pacifiés depuis des siècles, mais l'adjectif peut désigner un autre peuple. Aviénus, dans sa description des côtes de l'Espagne, nomme une cité de *Herna*, non loin de Tartessos[2]. Rien n'empêche de rapporter à cette ville de la lointaine Espagne l'adjectif *hernicus*[3]. Objectera-t-on que la guerre s'est déroulée plus au nord, chez les Asturiens, les Lusitaniens et les Cantabres? Mais les troupes romaines n'ont pas non plus pénétré jusqu'à Bactres. La géographie de Properce n'a sans doute pas l'imprécision qu'on lui prête souvent ; elle n'en est pas moins empreinte d'exagération, et, lorsqu'il s'agit de désigner un territoire lointain, c'est la ville ou le canton le plus éloigné que le poète choisira.

Mais, dira-t-on encore, cet « ennemi hernique » est caractérisé en quelques traits rapides. Properce nous le présente comme un cavalier au cheval cuirassé[4]. Ce trait ne convient guère aux « irréguliers » espagnols, tandis qu'il s'applique à merveille aux « *cataphractarii* » d'Orient[5]. Il convient donc, nous dit-on, de préférer, pour cette seule raison au moins, la correction de Jacob et de lire avec lui *Neuricus* — même si, par une curieuse coïncidence, le texte d'un manuscrit se trouve pouvoir désigner une peuplade (bien obscure) de la péninsule ibérique. Et même si cette mention s'accorde, par une autre coïncidence, avec l'une des chronologies *possibles* assignables aux campagnes de Lycotas.

Tant de coïncidences, à la vérité, devraient inquiéter, et le fait que les Sarmates ou les Parthes cuirassaient leurs chevaux n'implique pas que les Espagnols n'en aient pas fait autant. Nous connaissons si mal l'armement des Cantabres ou des Lusitaniens!

1. Cf. *supra*, p. 222.
2. Avien., *Ora Marit.*, 463.
3. La formation en est régulière, sur le type *uilla/uilicus*, bien que l'adjectif lui-même demeure jusqu'ici un *hapax*.
4. Nous acceptons, pour des raisons stylistiques, la correction « *munito* ». La lecture des manuscrits, *munitus*, est à la rigueur défendable : elle signifierait simplement que l'ennemi trouve sa protection dans la rapidité de son cheval. *Munitus*, en ce sens, n'en surprend pas moins, et la disjonction *munito... equo* est trop naturelle pour ne pas imposer la correction, en un vers défiguré par les copistes.
5. A l'appui de cette thèse, on cite notamment Prop. III, 12, 12, où il est dit que les chevaux « mèdes » sont cuirassés, et Tac., *Hist.*, I, 79, appliquant les mêmes épithètes aux guerriers sarmates. Cf. Justin, XLI, 2, 7.

Mais, quelle que soit sur ce point notre ignorance, il se trouve qu'elle n'est pas totale. Non seulement nous savons le rôle joué par les cavaliers indigènes espagnols dans les armées romaines[1], mais nous savons aussi que leur tactique les a parfois fait comparer précisément aux cavaliers parthes[2]. Et ce que ne nous disent pas les témoignages littéraires, les documents figurés nous l'apprennent : une urne funéraire découverte dans la région de Murcia et qui représente un combat où sont engagés des cavaliers montre que les chevaux ont le cou, le garrot et l'épaule protégés par une véritable cuirasse d'osier, toute pareille au long bouclier dont se servent les fantassins à leurs côtés[3]. De tels chevaux peuvent à juste titre être dits *muniti*[4].

Rien ne nous empêche donc de conserver la lecture *hernicus*, sans aucune correction. Les deux autres leçons, *hericus* et *henricus*, s'expliquent par la chute, si fréquente, d'un *n*, qui aura totalement disparu dans un cas et aura été mal rapporté dans l'autre. La paléographie comme le sens invitent donc à admettre que Lycotas a combattu en Espagne.

La chronologie absolue de ses campagnes s'établit donc ainsi :

29 av. J.-C.	Expédition de Philae.
27 av. J.-C.	Guerre des Daces et préparatifs contre la Bretagne.
26 et suiv.	Guerre d'Espagne.
21/20 av. J.-C.	Campagne d'Arménie.
16 av. J.-C.	Campagne de Syrie.

Cette chronologie est conforme à l'ordre dans lequel Aréthuse énumère les absences de son mari. « *Iteratos* », appliqué à deux expéditions en Orient, se comprend fort bien si, précisément, ces deux expéditions se succèdent immédiatement, à quatre ans d'intervalle. L'expression serait moins naturelle si elle établissait un rapprochement entre deux absences séparées par une dizaine d'années. Il serait aussi moins naturel, si la campagne d'Éthiopie avait été la plus récente, qu'elle fût mentionnée la dernière, puisqu'elle

1. Cf. Schulten, art. *Hispania*, *Real-Encycl.*, VIII, p. 2017, et les textes d'Appien, *Iber.*, 76 ; Strab., p. 163, 15 ; Diod. Sic., V, 33 ; Arr., *Tact.*, 40.

2. Strab., *loc. cit.*, rapportant cette comparaison à Posidonius.

3. *The Weapons of the Iberians*. Paper read before the Society of Antiquaries of London, on Febr. 20, 1913, by Horace Sandars..., Oxford, 1913, pl. VII et p. 45.

4. Toute une série de figurines d'animaux, publiées par P. Paris, II, p. 268 et suiv., présente, sur le corps, et particulièrement au défaut de l'épaule et à l'articulation de la cuisse, de larges cercles concentriques, pareils aux boucliers ronds dont se servaient les Ibères.

est aussi la plus lointaine et, par conséquent, la plus cruelle au cœur de la jeune femme. Seul un assez long intervalle de temps pouvait en rendre le souvenir moins cuisant. Il est possible aussi qu'au moment où elle eut lieu Aréthuse ne fût pas encore la femme de Lycotas, et qu'elle ne vienne s'ajouter aux autres griefs que par un mouvement de cette exagération passionnée dont Cynthie avait donné au poète la fréquente expérience. De toute façon, on ne saurait reprocher à l'introduction de ce *cursus* ascendant en une pièce amoureuse de constituer une faute de goût du poète — ou du commentateur. Properce a su lui donner cette justification intime, cette « motivation psychologique », caractéristique de son art.

Si l'on admet notre analyse, il en résulte que la date de la pièce se trouve fixée. Elle aurait été écrite (ou du moins rapportée) à l'année 16 av. J.-C. — terminus *post quem*, dont il n'y a aucune raison de l'éloigner beaucoup. Cette datation concorde avec ce que nous savons de la chronologie du reste du livre IV : les deux seules pièces qui, jusqu'ici, ont été datées avec une suffisante précision, la sixième et la onzième, nous reportent précisément à cette même année 16 avant notre ère[1]. Il n'y a donc là rien qui surprenne, bien que l'on ne puisse considérer cette concordance comme une « preuve » supplémentaire.

Une autre conséquence de l'hypothèse que nous présentons concerne non plus l'œuvre de Properce, mais l'histoire générale de cette période. On a tendance à considérer que la mention par Dion de préparatifs contre la Bretagne en 27 av. J.-C. ne présente pas de suffisantes garanties et qu'elle a peut-être été imaginée par l'historien[2]. L'élégie de Properce montrerait qu'il n'en est rien et que des préparatifs furent réellement faits par Auguste en vue d'une invasion. Sans doute, les légions ne franchirent pas le détroit, mais elles furent concentrées « sur leur base de départ », et la chose fut prise suffisamment au sérieux pour que la femme d'un des officiers qui y participèrent puisse sérieusement reprocher à son mari « d'être allé chez les Bretons », avec la même exagération qui lui fait mentionner le sud de l'Espagne, alors que la guerre se

1. Cela résulte, pour la pièce VI, de la mention des Sycambres, attaqués par Auguste en 16 (Dion, LIV, 20, 4) ; pour la pièce XI, du consulat de P. Cornelius Scipio, qui eut lieu la même année. Cf. Rothstein, édition citée, *ad loc.*

2. R. Syme, *op. cit.*, met en doute la réalité de la tentative. Mais parce qu'elle ne s'accorde pas avec les conceptions modernes relatives à la politique d'Auguste. La raison est faible.

cantonna chez les Cantabres, et Bactres, alors que les armées romaines n'ont guère dépassé la frontière.

* * *

Les renseignements que nous fournit Properce sur la carrière de Lycotas laissent supposer qu'il s'agit d'un personnage réel, et non d'un héros imaginaire. Mais, s'il en est ainsi, n'est-il pas possible de l'identifier?

Les données sont faibles, sans doute, et, en l'absence d'une inscription révélant explicitement la même séquence de campagnes — et que nous n'avons pu découvrir — nous ne saurions parvenir à une certitude. Pourtant, nous ne sommes pas entièrement désarmés en face de ce nouveau problème.

Les campagnes de Lycotas se divisent en trois groupes ; les quatre premières : Éthiopie, Dacie, Bretagne et Espagne, se succèdent presque sans interruption de 29 à 26. A moins que nous ne supposions un séjour particulièrement long en Espagne, ce que rien ne nous autorise à faire, ce premier groupe est séparé par cinq ou six ans de l'opération d'Arménie. Puis, de nouveau, un intervalle, et c'est le second voyage en Orient, à la suite d'Agrippa. Cet échelonnement chronologique est significatif. Il s'explique aisément en admettant que, dans les intervalles de présence à Rome, Lycotas a exercé des magistratures. Et là, de nouveau, nous avons le choix entre deux hypothèses : placer la questure avant 21, puis, selon le cas, l'édilité ou la préture entre 20 et 16 — et, dans ce cas, Lycotas aurait exercé une charge du vigintivirat avant son premier départ pour l'Orient — ou bien placer le vigintivirat avant 21 et l'édilité entre 20 et 16. La seconde hypothèse est préférable, d'abord parce qu'elle rajeunit Lycotas — ce qui paraît plus conforme au ton de l'élégie — et surtout parce qu'une aussi longue suite de commandements militaires serait anormale entre le vigintivirat et la questure. Les quatre premières absences s'expliquent alors, non par des commandements réels, mais parce que le jeune Lycotas — comme Tibulle aux côtés de Messalla — a suivi la « cohorte prétorienne » de quelque haut personnage. Et nous pouvons légitimement supposer que ce haut personnage était tantôt Octave lui-même, tantôt l'un de ses plus proches collaborateurs : Cornelius Gallus en Égypte (où Lycotas se trouvait sans doute dans la suite d'Octave en 30), M. Crassus en Dacie et de nouveau

Auguste pendant les préparatifs contre la Bretagne et aussi en Espagne. Lycotas serait alors revenu à Rome avec le prince en 25, et c'est seulement à cette époque qu'il aurait commencé sa carrière véritable. Après une charge du vigintivirat, exercée entre 24 et 21, il aurait été revêtu, comme cela est normal, du tribunat militaire laticlave. De retour à Rome, avec Auguste et Tibère, en 19, il aurait exercé la questure entre 18 et 16, et c'est comme *legatus legionis* ou préfet de cohorte auxiliaire, de rang questorien, qu'il aurait accompagné Agrippa en Syrie.

On objectera sans doute qu'une pareille reconstruction, si elle ne heurte pas la vraisemblance et demeure conforme aux règles générales du *cursus*, n'a rien pour la justifier, et que d'autres combinaisons pourraient être imaginées.

Sans doute, et nous ne prétendons pas atteindre ici la certitude ; il suffit de montrer que Properce est demeuré dans les limites de la plus stricte légalité. S'y serait-il astreint s'il avait imaginé de toutes pièces son personnage? N'est-ce pas plutôt qu'il a un « modèle »?

Mais il y a plus. Une remarque fort pertinente de Rothstein suggère que derrière le pseudonyme grec de Lycotas se dissimule le *cognomen* romain de Lupercus[1] : même schéma métrique, même signification, l'un et l'autre nom suggérant le « loup ». Or, parmi les magistrats connus au temps d'Auguste, figure C. Gallivs C. F. Lvpercvs, qui fut *triumuir monetalis* probablement vers 22 ou 21 av. J.-C.[2]. Ce personnage répond aux conditions imposées par l'élégie de Properce : avoir exercé une fonction du vigintivirat entre 24 et 21 et s'appeler Lupercus. Coïncidence ici encore? Peut-être, mais coïncidence singulière, venant après tant d'autres[3].

Quoi qu'il en soit de l'identité même de Lycotas, il apparaît évident que Properce a écrit cette élégie pour une jeune femme et un jeune homme de ses amis. Elle reflète non pas, comme les *Héroïdes* d'Ovide, les sentiments imaginés de héros légendaires, mais le roman vécu d'un officier romain et de sa femme. Sans doute, les thèmes traditionnels de l'élégie amoureuse n'y sont pas absents

1. Éd. cit., p. 203.
2. Willers, *Gesch. d. röm. Kupf.*, p. 139.
3. Il est tentant de rapprocher Lycotas du Lupercus dont la première élégie du livre nous conte la mort (IV, 1, 93), ainsi que celle de son frère Gallus. Il en résulterait un indice précieux sur la date de la pièce liminaire du livre IV, et qui trouverait sa confirmation dans plusieurs autres faits. Mais rien ne vient le préciser, et il est indémontrable, mais possible, que le frère de Gallius Lupercus (s'il en eut un) se soit appelé Gallius Gallus. En l'absence d'autre argument, nous devons confesser notre ignorance.

— mais ils sont, ici, transfigurés. Le *discidium* n'est plus le fait d'une *meretrix* séduite par quelque soldat que ses campagnes ont enrichi. Pour la première fois, peut-être, la poésie n'a plus honte de conter les peines d'un amour permis. Rompant avec les conventions, elle se fait délibérément romaine. Elle exprime désormais le conflit, déjà cornélien, entre le devoir civique et les droits de l'amour, et, sous un apparent badinage, c'est un accent nouveau qui résonne ici. En contraste évident avec l'élégie suivante, où l'on voit Tarpéia trahir son devoir de Romaine par amour pour Tatius, la lettre d'Aréthuse constitue une autre scène de cette vaste fresque où Properce a voulu peindre tous les aspects de l'âme romaine, telle qu'il la concevait, et qui forme pour nous le dernier livre de son œuvre.

Pierre GRIMAL.

FLAVIUS NÉPOTIANUS

COMES ET PRAESES PROVINCIAE TRIPOLITANAE[1]

A la mémoire de Gastone Max Bersanetti, en souvenir de nos trente années d'amitié comme condisciples et comme collègues.

Durant les travaux entrepris à Leptis Magna, sous ma direction, au cours de l'automne 1936 et de l'hiver 1936-1937, pour achever le dégagement des « nefs » de la basilique de Septime-Sévère et de Caracalla écroulée dans toute sa masse, les fouilles ont mis à jour non seulement la plus grande partie des deux étages de colonnes, avec leurs entablements respectifs, mais encore l'ambon et le *presbyterium* qui adaptèrent l'édifice à la célébration du culte chrétien[2]. Contre la première colonne du côté de l'Oued Lebda et du Forum contigu à la Basilique, une base de marbre bleuté portant une inscription a été découverte le 10 novembre 1936[3]. Je suppose qu'au moment de l'écroulement de ce côté de la basilique, la pierre se trouvait au-dessus du bas-côté, à l'étage devenu *matroneum* de la basilique chrétienne : contrairement à d'autres « pierres écrites » remployées par les chrétiens dans le soubasse-

1. [Avec l'autorisation de M. le professeur G. Caputo, je me suis permis, en traduisant son texte, quelques additions (entre crochets droits) ; l'auteur a rédigé ces pages à Tripoli d'Afrique, loin de tel ou tel livre qu'il eût voulu pouvoir consulter. J. Guey.]

2. Les fouilles ont eu l'heureux résultat d'établir certains points essentiels de l'architecture du monument. On trouvera dans B. M. Apollonj, *Il Foro e la Basilica Severiana*, dans *I monumenti italiani*, VIII-IX, 1936, des relevés documentaires qui néanmoins demanderaient parfois une mise au point, notamment quant à l'entablement du portique du Forum. De cet entablement, mon regretté collaborateur, le professeur Diego Vincifori, a fait une épure parfaite, publiée par J. B. Ward Perkins, *Severan art and architecture at Lepcis Magna*, dans *Journ. Rom. Stud.*, XXXVIII (1948), fig. 12. J. Guey publiera trois autres relevés de D. Vincifori concernant la *Basilica Severiana*, dans ses *Lepcitana Septimiana altera IV*, à paraître prochainement dans la *Revue africaine*.

3. L'inscription est mentionnée, pour l'intérêt qu'elle offre au point de vue militaire, par R. G. Goodchild-J. B. Ward Perkins, *The limes Tripolitanus in the light of the recent discoveries*, dans *Journ. Rom. Stud.*, XXXIX (1949), I-II, p. 82.



Base de Leptis Magna
portant inscription en l'honneur de Flavius Népotianus

ment du *presbyterium*, celle-ci a été trouvée à l'écart, avec une cassure en bas, par devant, qui doit être un effet de la chute (pl. I). Aussi bien sur la face parallèle à l'inscription que sur le côté gauche, le martelage d'un texte épigraphique avait fait disparaître des inscriptions antérieures ; le côté droit n'a pas été touché. Ce n'est pas la première fois qu'on relève, même à Lepcis, une nouvelle utilisation de bases destinées d'abord à d'autres personnages [1].

La base du piédestal est surmontée d'un dé ; on relève en haut trois trous du genre ordinaire [2], destinés à fixer la statue. Dimensions générales : $0^{m}61 \times 1^{m}51 \times 0^{m}71$; dé : $0^{m}55 \times 0^{m}65$; champ épigraphique : $0^{m}31 \times 0^{m}80$; hauteur des lettres : *ligne 1* : 5 cm. ; *autres lignes* : 3 cm. 5 à 3 cm. Les deux premières lignes se trouvent en dehors du champ. La lecture n'offre pas de difficulté étant donné le bon état de conservation de la gravure. Il y a deux fois ligature de A avec M [3]. La « queue » des lettres Q et G est longue.

Sur le listel de la corniche se trouve le *signum*, en *-ius*, au génitif, entre deux palmes [4] :

NEPOTIANII [5]

Sur le plat du dé, au-dessus du cadre mouluré qui entoure le registre épigraphique, se lisent les noms et titres :

FL NEPOTIANO V P COM ET PRAESIDI PROV TRIP

Fl(avio) Nepotiano, v(iro) p(erfectissimo), com(iti) et praesidi prov(inciae) Trip(olitanae).

1. C'est, par exemple, le cas de la base de Nicomaque Flavien ; voir J. Guey, *Flavien Nicomaque et Leptis Magna*, dans *Rev. Ét. anc.*, LII (1950), p. 77-89 (*Ann. épigr.*, 1950, 188). [Lire, bien entendu, p. 81, l. 26, « Andrinople » (et non « Antioche ») ; cf. *Rev. Ét. anc.*, XL, 1938, p. 398, n. 1, l. 6.]

2. Ces trous sont plus ou moins arrondis ; diamètre, de 7 à 11 cm. ; profondeur, de 4 à 6 cm.

3. L. 22, dans le mot *Lepcimag.*, et l. 23, les deux dernières lettres du mot *marmoream*. La raison de ces ligatures en fin de ligne semble être le manque de place particulièrement sensible à la fin de la l. 22. Certains E ressemblent beaucoup à des I (par exemple, l. 24, au mot *decretis*).

4. [Sur ces palmes (fréquentes à Leptis Magna), voir H.-I. Marrou, « *Palma et Laurus* », dans *Mélanges de l'École française de Rome*, LVIII (1941-1946), p. 109-131.]

5. Sur ce génitif d'un *signum* formé sur le surnom, voir Campbell, *Lat. ép.*[2], p. 213-214 ; cf. *Rev. Ét. anc.*, LII, 1950, p. 78-79, qui renvoie à Hélène Wuilleumier, *Étude historique sur l'emploi et la signification des « signa »*, dans *Mém. Acad. Inscr.* (savants étrangers), XIII, 2 (1933), p. 572-573.

Suit le texte, dans le cadre :

IVSTITIA ET INTEGRITATE PRAE
CIPVO MODERATIONE AC BENIGNI
TATE PRAESTANTISSIMO ABSTINEN
TIAE ET HONESTATIS OFFICIORVMQ
OMNIVM CVLTORI REI ETIAM MILI
TARIS PERITISSIMO ARMIS CONSI
LISQ INCONPARABILI QVOD IDEM
ORDINES VNIVERSOSQ PROVIN
CIALES IVRIDICENDO FIDE BENI
VOLENTIA MVLTIS BENEFICIIS
CVMVLAVERIT QVOD BARBARO
RVM INSOLENTIAM EXERCITIO
SCIENTIAE MILITARIS ADTRIBERIT
QVOD LIMITIS DEFENSIONEM TVI
TIONEMQ PERPETVAM FVTVRIS ETIA
TEMPORIBVS MVNITAM SECVRAMQ
AB OMNI HOSTILI INCVRSIONE PRAE
STITERIT QVOD CIVITATVM MOENIA OPE
RVM INSTAVRATIONE VEL NOVITATE DE
CORAVERIT ORDO CIVITATIS LEPCIMAG
CVM POPVLO STATVAM MARMOREAM
OB HAEC MERITA DECRETIS ET SVFRAGIIS
CONCINNENTIBVS CONLOCAVIT

Noter, l. 8-9 : CONSILISQ. ; l. 9 : INCONPARABILI ; l. 11-12 : BENIVOLENTIA ; l. 15 : ADTRIBERIT, graphie « phonétique » pour *adtriverit* ; l. 24 : SVFRAGIIS ; l. 25 : CONCINNENTIBVS — *sic*.

L. 9-22 : les « considérants » sont introduits par la conjonction *quod*, suivie du subjonctif : il s'agit de la pensée de l'*Ordo*.

| 3 | *Justitia et integritate prae|cipuo, moderatione ac benigni* | 5 | *tate*[1] *praestantissimo, abstinen|tiae et honestatis officiorumq*(*ue*) | *omnium cultori, rei etiam mili|taris peritissimo, armis consi|lisq*(*ue*) *inconparabili ;*

quod idem | 10 | *Ordines universosq*(*ue*) *provin|ciales juridicendo fide beni|volentia multis beneficiis* | *cumulaverit ; quod Barbaro|rum insolentiam exercitio* | 15 | *scientiae militaris adtriberit ;* | *quod limitis defensionem tui|tionemq*(*ue*) *perpetuam futuris etia*(*m*) | *temporibus munitam securamq*(*ue*) | *ab omni hostili incursione prae*|20|*stiterit ; quod Civitatum moenia ope|rum instauratione vel novitate de|coraverit ;*

Ordo Civitatis Lepcimag(*nensium*) | *cum Populo statuam marmoream* | *ob haec merita decretis et sufragiis* | 25 | *concinnentibus conlocavit* (une palme).

1. A cause de *justitia* (à l'ablatif), l. 3, on tiendra le caractère final des mots *integritate, moderatione, benignitate* (l. 3-5), pour un E plutôt que pour un I.

Je traduis, en laissant de côté les titres officiels qui s'entendent mieux en latin :

« (statue de) Népotianus » (l. 1).

A Flavius Népotianus, perfectissime, *comes* et *praeses* de la province de Tripolitaine (l. 2) ;

A) *a)* excellent en justice, en intégrité ; éminent en pondération, en bienveillance ; dévoué au désintéressement, à l'honneur, à tous les devoirs[1] ;

b) parfaitement instruit aussi dans l'art de la guerre ;

c) incomparable en armes et en conseils (l. 3-9) ;

B) *a)* attendu qu'il a tout ensemble comblé de ses bienfaits les Ordres[2] et l'universalité des habitants de la province par l'équité et la bienveillance de ses arrêts (l. 9-13) ;

b) qu'il a brisé[3] l'insolence des Barbares par la mise en pratique de sa science militaire ; qu'il a fortifié même pour les siècles à venir et mis à l'abri de toute incursion ennemie la défense et la protection sans fissure[4] du *limes* (l. 13-20) ;

c) qu'il a embelli les murs des Villes[5] par des réparations ou des constructions nouvelles (l. 20-22) ;

C) le Sénat de la Ville de Leptis Magna avec le Peuple lui a élevé pour ces services cette statue de marbre par des décrets portés à l'unanimité des voix (l. 22-25).

L'intérêt principal de ce texte[6] est de nous offrir un exemple extraordinaire de cumul des fonctions : Népotianus a été à la fois *praeses* de Tripolitaine, c'est-à-dire gouverneur civil, aux attributions essentiellement judiciaires (*consilia*, l. 8-9 ; *juridicendo*, l. 11) ; et *comes*, commandant militaire (*arma*, l. 8 ; cf. l. 13 sqq.). A en croire notre inscription, ce cumul aurait été justifié par les aptitudes du bénéficiaire, qui réunissait en lui, à un degré éminent, les qualités du magistrat et celles de l'officier.

Le texte des considérants se compose de deux parties : la première, A (l. 3-9), contient des éloges d'ordre général, les *virtutes ;* la seconde, B (l. 9-22), énumère les *gesta.* Dans chacune de ces deux parties, les vertus (A*a*) ou les services (B*a*) civils sont énu-

1. [Les devoirs d'état, τὰ καθήκοντα.]
2. Les « sénats » des villes, Lepcis, Oea, Sabratha.
3. [Le sens pourrait être moins fort : *usé, découragé, lassé ;* mais cf. *armis*, l. 8.]
4. [*Perpetuus*, au sens de « continu dans l' space », pour éviter la tautologie.]
5. [M. Caputo entend par *moenia* les édifices publics, y compris les remparts, et s'explique, *infra*, p. 243, sur cette traduction.] Les *civitates* sont Lepcis, Oea et Sabratha,
6. Voir aussi *infra*, p. 246-247.

mérés avant les qualités (A*b*) ou les *gesta* (B*b*) militaires. Les lignes 8-9 (A*c*) contiennent un résumé et une transition[1]. Les lignes 20-22 (B*c*) concernent peut-être à la fois, parmi les édifices publics, les remparts qui devaient être l'objet des préoccupations du *comes* et les monuments urbains, les thermes, par exemple, qui pouvaient relever du *praeses provinciae.*

[L'éloge du *praeses* (A*a*, cf. A*c*; B*a*, cf. B*c*) est un des meilleurs exemples que nous ayons, en prose latine et pour l'Occident, de ce genre d'inscription qui se rencontre si fréquemment dans les parties orientales de l'Empire, généralement sous la forme d'une épigramme métrique[2]; ces épigrammes viennent justement d'être réunies, classées et étudiées par M. Louis Robert, dans un mémoire de ses *Hellenica IV*[3]. Comme notre texte de Leptis Magna, ces inscriptions métriques grecques du Bas-Empire relatives à des gouverneurs de provinces (*praesides*) célèbrent avant tout l'équité (εὐδικία, δικαιοσύνη) du juge (cf. *justitia*, l. 3; *fides*, l. 11) et son incorruptible intégrité (καθαρότης, ἁγνεία, cf. *integritas*, l. 3; *abstinentia*, l. 5-6)[4]. Elles font aussi connaître souvent des constructions faites par le gouverneur au profit des villes (cf. *moenia*, *opera*, l. 20-21)[5]. L'idée même que les arrêts équitables du *praeses* sont « un bienfait pour tous » (l. 9-13) est exprimée sur une inscription de Hypaipa de Lydie, par la très homérique expression de χραίσμη[σεν] ἅπασιν[6].]

Le titre officiel de Népotianus, comme celui de Flavius Archontius Nilus, qui a cumulé les mêmes fonctions[7], mentionne le commandement militaire avant le gouvernement civil, *comes et praeses provinciae Tripolitanae*[8]. Toutefois, son « éloge » fait passer constamment ses mérites de gouverneur avant ses mérites de commandant (A*a* et B*a* devant A*b* et B*b* respectivement); et le mot

1. [Sur ce cliché, cf., vers la même époque, Claud., *Cons. Theod.*, v. 162-163.]

2. [Cf. en latin l'inscription métrique (citée par L. Robert, *op. laud.*, note suiv.) Dessau, 8987 (*Ann. épigr.*, 1902, 245), publiée par Th. Mommsen (article reproduit dans *Ges. Schriften*, II, p. 150-154).]

3. [L. Robert, *Épigrammes relatives à des gouverneurs*, dans *Hellenica*, IV, *Épigrammes du Bas-Empire* (1948), p. 35-114; cf. *Épigramme d'Égine*, *Ibid.*, p. 5-34.]

4. [*Hellenica*, IV, *art. laud.*, *passim*, notamment p. 18, 37-38, 86, 107-108. Pour la πραότης, l'ἠπιότης, l'ἡμερότης, cf. *benignitas*, l. 4-5; *benivolentia*, l. 11-12.]

5. [*Hellenica*, IV, notamment p. 60 et suiv.]

6. [*Hellenica*, IV, p. 18 (le texte est du ve siècle).]

7. R. Bartoccini, *Una chiesa cristiana nel Vecchio Foro di Lepcis* (*Leptis Magna*), dans *Riv. arch. crist.*, VIII (1931), p. 39-40 (*Ann. épigr.*, 1934, 173; cf. 1948, *ad tit.* 6) et tout particulièrement S. Aurigemma, *Due iscrizioni tripolitane*, dans *Afr. ital.*, VII (1940), p. 135-140 (*Ann. épigr.*, 1948, 6).

8. Cf. l. 8-9, *armis consilisq(ue)*, même ordre (expression consacrée?).

etiam — Nepotianus était fort entendu *même* aux choses militaires, l. 7-8 — peut suggérer que nous avons affaire à un homme de formation juridique auquel on a confié, par surcroît, une compétence militaire, plutôt qu'à un officier chargé, en outre, d'administration civile.

Il apparaît, d'ailleurs, que cette science, peut-être un peu théorique et livresque[1], des choses militaires — guerre (l. 8, 13-15) et surtout fortification (l. 16-20 ; cf. 20-22) — a permis à Népotianus, bien secondé par des gens de métier, de jouer honorablement son rôle de défenseur de la province et, plus encore, de réorganisateur du *limes* [voir la NOTE qui suit cet article].

La date de l'inscription est incertaine. Le titre de *vir perfectissimus*, attesté pour la première fois en 201, pour la dernière fois en 412, ne nous est d'aucun secours[2]. Mais la base est tout à fait semblable à d'autres bases gravées en l'honneur de personnages du IVe siècle : elles abondent à Lepcis. La qualité du marbre, les dimensions du cippe, le remploi de la pierre, la forme des lettres, tout nous indique le IVe siècle. Le contenu du texte, enfin, ne laisse aucun doute. La plus ancienne mention de la province de Tripolitaine est du temps de Maxence (mort en 312)[3]. Les lignes 13-14 et surtout 19, *Barbarorum insolentia, hostilis incursio*, nous reportent à une époque d'insécurité, dont nous savons aujourd'hui, par une inscription récemment publiée, qu'elle remonte au moins à 244-246[4]. Un cumul analogue des compétences militaire et civile a eu lieu, entre 355 et 360, au profit de Flavius Archontius Nilus[5]. Les incursions les plus redoutables eurent lieu en 363 et dans les années suivantes[6]. En 378, sous le gouvernement de Vivius Flavius Bénédictus (qui n'est plus *comes*, mais simplement *praeses*)[7],

1. [Ou bien le mot *exercitium* n'a aucun sens, ou il oppose la « mise en pratique » à un savoir théorique — et peut-être cette « mise en pratique » a-t-elle été surtout le fait des subordonnés de Népotianus, qu'on nous dit pourtant *peritissimus rei militaris* (l. 7-8).]

2. R. Cagnat, *Cours d'épigraphie latine*[4], (1914), p. 477 ; Campbell, *Lat. ep.*[2], p. 193-194.

3. G. M. Bersanetti, *Iscrizione leptitana in onore di Massenzio*, dans *Epigraphica*, V-VI (1943-1944), p. 27-39 (*Ann. épigr.*, 1946, 149). Voir, *infra*, les trois dernières notes de cet article.

4. R. G. Goodchild-J. B. Ward Perkins, *The « limes Tripolitanus »..., art. laud.*, p. 88-92 (*Ann. épigr.*, 1950, 128). E. Birley, *The governors of Numidia A. D. 193-268*, dans *Journ. Rom. stud.*, XL (1950), p. 60-68, confirme l'identification du Cominius Cassianus de Ksar-Douib avec M. Aurélius Cominius Cassianus, p. 65, n° 18.

5. S. Aurigemma, dans *Afr. ital.*, VII, 1940, p. 135-140.

6. *Razzias* des Austuriens, Amm. Marc. XXVIII, 6, 4 ; 10-11 ; 15. Voir, en dernier lieu, *Rev. Ét. anc.*, LII (1950), p. 84-85.

7. La pierre, dont les différents fragments ont été ajustés dans la mesure du possible, se trouve aujourd'hui dans l'exèdre en forme d'abside qui sert de passage entre la Basi-

le calme devait être revenu. Notre texte, qui est sûrement du IVe siècle, pourrait donc être plus précisément des décades 340-380. Peut-on faire un pas de plus et proposer à tout hasard une identification et une date précise?

Parmi les personnages qui ont porté le nom, malheureusement assez commun, de Népotianus [1], nous connaissons notamment un « grammairien et rhéteur [2] » dont Ausone, son collègue à Bordeaux et son protecteur, a célébré le souvenir dans une courte pièce de sa *Commemoratio professorum Burdigalensium* [écrite entre 385 et 394] [3]. Notre professeur de lettres eut l'honneur de devenir gouverneur d'une province (*praeses*), avancement qui n'est pas trop extraordinaire à cette époque [4]. [Il mourut à quatre-vingt-dix ans,

honore gesti praesidatus inclitus,
decies novenas functus annorum vices [5].]

Il est possible, probable même, que ce gouvernement provincial de l'ami d'Ausone se place peu après la mort de Valentinien Ier (17 novembre 375). On sait que, devenu questeur du Palais (dès 375), puis préfet du prétoire (378-379) et consul ordinaire en 379, l'ancien précepteur du jeune empereur Gratien sut caser père, fils, gendre, neveu [6] et amis [7]. Or Népotianus était sans doute plus, pour Ausone, qu'un simple ami [8].

lique et le Forum. Peut-être se trouvait-elle primitivement à l'étage supérieur de la Basilique ; elle aurait alors subi dans l'écroulement général un sort moins heureux que la base de Népotianus. L'inscription sera publiée prochainement dans les *Inscriptions of Roman Tripolitania* de la « British School at Rome ».

1. [Quant au gentilice *Flavius*, il a une énorme extension au IVe siècle. E. Stein, *Gesch. des spätrömischen Reiches*, p. 99 ; cf. D. Schlumberger, dans *Bull. d'études orientales* (*de l'Institut français de Damas*), IX (1942-1943), p. 62. On pourrait donc supposer que Flavius, justement, a été sous-entendu par Ausone devant le *cognomen* usuel de son ami ; mais, dans la *Commemoratio*, le poète n'appelle pas, en général, ses collègues par leur gentilice.]

2. W. Ensslin, dans *Realenc.* de Pauly-Wissowa-Kroll, XVI, 2, col. 2513, n° 5. [M. Caputo n'a pu se reporter au texte d'Ausone.]

3. XV, *Nepotiano grammatico eidem rhetori* (21 vers).

4. [Par exemple, Ausone, *Prof.*, V, 29-30 ; XV, 18-19 ; August., *Conf.*, VI, 11 (18-19). Cf. H.-I. Marrou, *Histoire de l'éducation dans l'Antiquité*, Paris, 1948, p. 413-414. Saint Augustin, professeur de lettres à Milan, ambitionnait à trente ans un poste de gouverneur de province de dernière classe (*praesidatus*) ; voir, en dernier lieu, P. Courcelle, *Recherches sur les « Confessions » de Saint Augustin*, 1950, p. 83.]

5. *Prof.*, XV, 18-19.

6. Voir, par exemple, Auson., *Opuscula*, éd. R. Peiper, p. XCIX-CIV, et, à présent, A. Piganiol, *L'Empire chrétien*, 1947, p. 204-205 et 221. « Pendant quatre années (376-380), toutes les plus hautes magistratures de l'Occident furent comme le patrimoine d'une seule famille » ; et l'influence d'Ausone n'est pas moins sensible dans les *lois* qui furent alors portées.

7. [Pontius Paulinus, l'élève d'Ausone (le futur Saint Paulin de Nole), devient en 378, grâce sans doute à son professeur et ami, consul, ou du moins magistrat curule ; voir, en dernier lieu, P. Fabre, *Saint Paulin de Nole et l'amitié chrétienne*, Paris, 1949, p. 22-26.]

8. [Népotianus paraît avoir été plus qu'un collègue, un confrère (*sodalis*, *Prof.*, XV, 14) ;

Mais est-ce en Tripolitaine que le professeur de lettres bordelais obtint sa « présidence de province »? La grande affaire était alors peut-être encore d'assurer la sécurité de la frontière, après les incursions des Austuriens (363 après J.-C. et années suivantes), *limitis defensio tuitioque perpetua* (l. 16-17) — au besoin, de repousser de nouvelles razzias (cf. *arma*, l. 8 ; *Barbarorum audaciam adterere*, l. 13-15). Une science, au mieux, théorique[1] ; l'expérience, éventuellement, d'un bon *dux* placé sous ses ordres pouvaient-elles mettre un [vieux] professeur[2] à la hauteur de cette tâche? Ce n'est pas impossible.

D'autre part, l'état (intérieur) de la province pouvait requérir, vers 376, un bon juriste aussi impérieusement peut-être qu'un général capable (ou du moins un actif constructeur de fortifications). Le *praeses*, quel qu'il fût alors, était occupé par la scandaleuse « Affaire Romanus[3] », où des Lepcitains, des membres de l'*Ordo* « fidèle », selon la devise de la ville, « et innocent[4] », avaient été injustement compromis ; c'est bien en des circonstances de cette sorte qu'un juge intègre et bienveillant, ferme et désintéressé[5] a pu *Ordines universosque provinciales juridicendo fide benivolentia multis beneficiis cumula(re)* (l. 10-13). Le vicaire d'Afrique

un compagnon de tous les instants (*Ibid.*, 4-5) ; « un hôte assidu ; mieux qu'un hôte : l'animateur des pensées » d'Ausone (*convictor, hospes jugiter; parum quam hospes, mentis agitator meae, Ibid.*, 14-15) ; un conseiller désintéressé et discret ; une tête solide et bien faite (*Ibid.*, 16-17) ; « le remède du cœur » de son ami, *medella nostri, Nepotiane, pectoris* (*Ibid.*, 4). Sans doute le genre dont relève cette courte pièce veut-il qu'on hausse un peu le ton de l'éloge ; mais, comparée aux autres pièces de sujet analogue, la *commemoratio* de Népotianus a en propre, me semble-t-il, un ton d'affectueux respect vis-à-vis d'un vieil ami de la maison riche où il paraît avoir souvent vécu. Il semble bien, aussi, que Népotianus était un peu plus âgé qu'Ausone et que la différence d'âge restait sensible dans la vieillesse même de l'un et de l'autre — dix années?]

1. Il est possible que Népotianus ait prouvé sa science et ses capacités par la rédaction de quelque traité et que sa *peritia* ne doive pas trop être prise au pied de la lettre ; cf. *supra*, p. 239, n. 1.

2. [Népotianus de Bordeaux, déjà mort, âgé de quatre-vingt-dix ans, au moment où Ausone écrit son poème (entre 385 et 394), devait donc avoir vers 375 de soixante-dix à quatre-vingts ans. S'il était, d'autre part, l'aîné d'Ausone de quelque dix ans, il ne pouvait guère avoir moins de soixante-quinze ans, Ausone étant né en 310. Il est vrai que le père d'Ausone, le médecin Julius, alors âgé de quatre-vingt-cinq à quatre-vingt-sept ans, devenait préfet du prétoire d'Illyrie ; mais on admet, en général, que ce ne fut là qu'une préfecture honoraire.]

3. Ammien Marcellin, XXVIII, 6, 1-30, p. 168-186, éd. J. C. Rolfe, III.

4. *Rev. Ét. anc.*, LII (1950), p. 87 et 89.

5. Il peut être curieux de rapprocher (quelle que soit la banalité de ces éloges) tels vers d'Ausone et tels mots de notre inscription. *Prof.*, XV, 2, *cui felle nullo, melle multo mens madens ;* 3, *nil amarum* (cf. *benignitas*, l. 4-5 ; *benivolentia*, l. 11-12) ; *Ibid.*, 9, *pudice, parce, frugi* (cf. *moderatio*, l. 4 ; *abstinentia*, l. 5-6) ; *Ibid.*, 9, *probe* (cf. *integritas*, l. 3) ; *Ibid.*, 16, *consilia nullus mente tam pura dedit* (cf. *consiliis... inconparabili*, l. 8-9). Ce sont là des qualités du bon *praeses*. Il n'y a rien, en revanche, chez Ausone qui fasse penser à la *scientia militaris* (l. 7-8 et 15), ni aux *arma* (l. 8) de l'inscription.

Nicomaque Flavien (376-377 ou 378)[1], le proconsul d'Afrique Hespérius (fin 375-377), fils d'Ausone, prirent la part la plus active à cette réhabilitation des Tripolitains : l'inscription lepcitaine de Nicomaque confirme pleinement, selon l'interprétation de son récent éditeur, dans cette revue même[2], le texte d'Ammien Marcellin ; cette interprétation est à son tour confirmée par une dédicace encore inédite à Hespérius : les habitants de la ville, touchés du zèle qu'il a montré lors de la révision, en haut lieu, du « scandale de Lepcis », rendent grâces à cette activité *quam causae Tripolitanorum deligatae sacro judici exibuit*[3]. Il y a plus.

En 378, l'inscription inédite du *praeses* de Tripolitaine Vivius Flavius Bénédictus, à laquelle il a été déjà fait allusion[4], fait encore état de sa fermeté dans l'administration de la justice, d'une amnistie (*noxiorum omnium*), d'une réhabilitation de personnes innocentes. La « révision » de l'Affaire durait encore. L'activité judiciaire de Népotianus pourrait ainsi se placer entre celle de Nicomaque et d'Hespérius, d'une part, de Bénédictus, d'autre part...

Si donc l'homonymie du professeur bordelais, devenu *praeses* provincial, et du *comes et praeses* de Tripolitaine n'autorise encore aucune conclusion certaine, sans doute les lecteurs de la *Revue des Études anciennes* de Bordeaux ne m'en voudront-ils pas d'avoir au moins rapproché les deux personnages et posé, sans la vouloir préjuger, la question de leur identité[5].

1. Pallu de Lessert, *Vicaires et comtes d'Afrique*, p. 99-103 ; A. Piganiol, *L'Empire chrétien*, p. 205 ; cf. l'étude citée note suivante.

2. J. Guey, dans *Rev. Ét. anc.*, LII (1950), p. 77-89 (*Ann. épigr.*, 1950, 188). [Depuis cet article, M. R. Bartoccini a publié dans les *Quaderni di archeologia della Libia*, I, 1950, p. 32-35, deux dédicaces du vicaire Dracontius aux Empereurs (*Ann. épigr.*, 1950, 148) et, *Ibid.*, p. 35-36, deux inscriptions mentionnant des *legati* (*Ann. épigr.*, 1950, 149 et 150).]

3. Cette inscription paraîtra dans les *Inscriptions of Roman Tripolitania* (sous presse). [M. Caputo veut bien me prévenir que M. U. Ciotti en prépare le commentaire historique. Ce nouveau texte nous apprend qu'Hespérius est intervenu *ex proconsule provin(ciae) Africae* en qualité de *judex sacrarum cognitionum*, « grâce à la *prolifération* (?) (*prosapiae*, pour *prosapie?*) de ses dignités et de ses gloires croissantes — *crescenti(um)* — de grade en grade et de mérite en mérite ».]

4. Voir *supra*, p. 239, n. 7.

5. [Le silence d'Ausone sur l'activité militaire du *comes et praeses* de Tripolitaine surprend aussi un peu, si le poème *Prof.*, XV, concerne le Népotianus de notre inscription. Il est vrai que, sauf peut-être dans l'*Epicedion in patrem*, 56-57, 60, 64-65, Ausone passe très rapidement sur les dignités revêtues par les personnages, parents ou amis, dont il célèbre essentiellement les qualités privées (ou professorales). C'est le cas dans les *Parentalia* (*Par.*, XIV, 9-10 : Valérius Latinus Euromius ; XVIII, 7-8 : Flavius Sanctus ; XXIV, 9-12 : Paulinus) et dans la *Commemoratio* (*Prof.*, V, 29-30 : Delphidius ; XV, 18 : Népotianus ; XVII, 12-13 : Exupérius) — 13 vers au total, et fort vagues, sur 116. On dira qu'Euromius, Sanctus, Paulinus, Delphidius, Exupérius ne s'étaient sans doute nullement illustrés pendant leur gouvernement provincial. N'oublions pas, toutefois, que, de toute

* * *

Nul doute que les réparations, les nouveaux travaux dont les « murs » des cités de Tripolitaine ont été l'objet grâce à Népotianus ne concernent aussi Leptis Magna. Mais il ne me paraît pas que la double dédicace à Flavius Archontius Nilus (355-360 ap. J.-C.), où sont cités les mérites de ce personnage comme *instaurator moenium publicorum*[1], se rapporte nécessairement aux seuls remparts de la ville. Mon sentiment serait plutôt que les mots *moenia publica* désignent dans ce texte les différents édifices à l'usage du public, appartenant à la communauté. Je traduirais : « les édifices publics » de Leptis Magna[2].

C'est, en effet, ce sens plus large que présente le mot *moenia* dans l'inscription de Laenatius Romulus : la restauration des portiques du Marché de Lepcis, en 317 probablement, y est mentionnée en ces termes : *quod inter cetera ci[vit]atis Lepcimagnensium moenia... etiam porticuum* (sic) *Macelli*, etc.[3].

Ceci nous interdit, semble-t-il, de limiter aux seuls remparts les restaurations et travaux de Népotianus[4], bien que [d'après le contexte notamment] les remparts soient *implicitement* compris dans le mot *moenia*[5]. Nous aurions donc ici — et sans doute aussi sur les inscriptions d'Archontius Nilus — les plus anciennes mentions des remparts de Lepcis. Il résulte, d' utre part, d'un texte d'Ammien Marcellin que la ville était entourée d'une enceinte à l'époque

façon, le *vir perfectissimus* de l'inscription était un assez petit personnage, au dernier rang des gouverneurs, nonobstant le cumul de ses fonctions civiles et militaires ; ses mérites de réorganisateur et de défenseur du *limes* de Tripolitaine vus de Gaule étaient forcément moins éminents qu'aux yeux des Lepcitains. On peut se demander, pourtant, si son ami Ausone ne les eût pas rappelés au moins d'un mot?].

1. S. Aurigemma, dans *Afr. Ital.*, VII (1940), p. 135-140 (*Ann. épigr.*, 1948, 6).

2. De Leptis Magna, parce que, tout de suite après, le texte de ces deux inscriptions mentionne un seul *Ordo*, qui ne peut être que l'*Ordo* de cette ville, et parle ensuite des bienfaits *quibus vel separatim vel cum omni provincia sublevati ac recreati Lepcimagnenses gratulamur*. Le rédacteur a donc senti le besoin de signifier expressément que le gouverneur avait étendu ses généreux bienfaits à la Tripolitaine entière.

3. S. Aurigemma, *Un praeses della Provincia Tripolitana : Laenatius Romulus*, dans *Rend. Pont. Acc. rom. di Arch.*, XV (1939), p. 117-123 (*Ann. épigr.*, 1948, 40 ; cf. 37-39).

4. [Le mot *decoraverit*, l. 21-22, s'accorderait bien avec l'interprétation de M. Caputo que *moenia* doive être pris dans une acception plus large que celle de « remparts » ; certains termes avaient, en Tripolitaine, un sens assez particulier (G. Caputo, *Accezione di lacuna, proscaenium, podium* [sur des inscriptions de Lepcis et de Sabratha], tiré à part de *Dioniso*, XII, 1949 (pour *proscaenium* (= *scaenae frons?*), voir à présent l'inscription de la *scaenae frons* de Lepcis : G. Caputo, dans *Dioniso*, XIII, 1950, p. 168). Ne pas oublier non plus que *moenia* se trouve chez Virgile, *Aen.*, VI, 549, au sens de « constructions ».]

5. [En effet, la remise en état des *moenia civitatum*, l. 20-22 (Bc), est mentionnée aussitôt après le renforcement du *limes* de la province, l. 16-20 (B*b*).]

des incursions austuriennes, qui se répétèrent trois fois (en 363 ap. J.-C., et dans les années suivantes). Lepcis était alors *muris... valida;* les ennemis *ipsa pulsavere moenia Leptitana*, mais furent repoussés après huit jours d'efforts inutiles[1].

De toute évidence, le péril barbare avait déjà manifesté toute sa gravité. Si l'œuvre d'échelonnement en profondeur due à Commode, à Septime-Sévère, à Sévère-Alexandre avait réussi à l'écarter[2], il suffit, toutefois, de considérer les luttes entre Maximin et les Gordiens, l'*exauctoratio* consécutive de la *Legio III*[a] *Augusta* et le « raccourcissement » de la frontière opéré par Gordien III[3] pour se rendre compte que l'alerte avait déjà sonné. Le péril s'était, du reste, déjà montré sur les autres frontières. A mesure qu'on avançait dans le siècle, les innovations de l'art militaire, forcé de s'adapter aux mouvements des Barbares, amenèrent à entourer de murs les cités naguère encore en sécurité ou à rendre leur valeur défensive à des ouvrages anciens. Gallien, engagé dans la voie ouverte par les conseillers de Gordien III (et tout particulièrement par son beau-père Timésithée), eut, comme on sait, la plus grande part dans la réalisation de ce « programme défensif[4] » qui aboutit, à Rome même, à la construction du mur d'Aurélien-Probus.

Il est donc aisé d'admettre que Leptis Magna, qui était presque *cité-frontière*, et en même temps ses voisines, les deux autres villes de Tripolitaine, aient été fortifiées vers cette époque — dans les dix années qui ont précédé le milieu du IIIe siècle. Cette hypothèse est confirmée par l'inscription de Ksar-Douib, de 244 à 246, sous Philippe l'Arabe[5]. Ce texte se rapporte à l'intérieur de la Tripolitaine, mais concerne en même temps la zone de sécurité des villes

1. Amm. Marcel., XXVIII, 6, 4; 6, 15.

2. R. Cagnat, *L'armée romaine d'Afrique*², 1913, p. 525-568; St. Gsell, *La Tripolitaine et le Sahara au IIIe siècle*, dans *Mém. Ac. Inscr.*, XLIII, 1 (1933), p. 149-166; R. Bartoccini, *La fortezza romana di Bu Ngem*, dans *Afr. Ital.*, II (1928-1929), p. 50-58; P. Romanelli, *Il limes romano in Africa*, *Ist. Studi Rom.*, 1939, p. 9-13; Gilbert-Ch. Picard, *Castellum Dimmidi*, 1944, p. 46, 55-56, 113, 121 et *passim;* J. Baradez, *Fossatum Africae*, 1949 (avec d'admirables vues aériennes); R. G. Goodchild-J. B. Ward Perkins, *The limes Tripolitanus...*, dans *Journ. Rom. Stud.*, XL (1950), p. 30-38; *Roman Tripolitania : Reconnaissance in the Desert frontier zone*, dans *Geogr. Jour.*, CXV (1950), 4-6, p. 161-171; Adamesteanu, *Limitanea*, in *Archeologia classica*, II (1950), I, p. 77-78; en dernier lieu, J. Carcopino, *La prospection aérienne du* limes *de Numidie*, dans *Journal des Savants*, 1949 (paru en 1950), p. 133-153 (très important compte-rendu de J. Baradez, *op. laud.*).

3. A. Calderini, *I Severi; la crisi dell'Impero nel III secolo*, 1949, p. 141-144; J. Carcopino, *Note sur les « numeri » syriens d'Afrique*, dans *Compt. rend. Ac. Inscr.*, 1932, p. 299-301.

4. A. Calderini, *op. laud.*, p. 326-331.

5. R. G. Goodchild-J. B. Ward Perkins, dans *Journ. Rom. Stud.*, XL (1950), p. 91-92 (*Ann. épigr.*, 1950, 128).

côtières : il signale la construction par le légat propréteur Cominius Cassianus d'un nouveau *centenarium*, dans le secteur frontalier de la *Regio Tentheitana* (qui répond aujourd'hui à la région des Zintan), pour fermer le passage aux incursions barbares : on peut induire de cette inscription que, de ce côté-là, il y avait eu quelque « surprise » retentissante.

Une fois attestée cette incursion ennemie sur les routes de l'intérieur, il est légitime de supposer que non seulement les circonstances générales, mais encore les événements particuliers au secteur de Tripolitaine ont montré la nécessité de « mettre au point » la défense des villes côtières elles-mêmes.

Aujourd'hui, l'enceinte de Leptis Magna [1], réputée romaine (car elle est tout à fait distincte du « réduit » byzantin), est en général mise en rapport avec les incursions des Austuriens qui en auraient occasionné la construction. Nous proposons, au contraire, de la dater du IIIe siècle et de l'identifier avec le rempart contre lequel les nomades s'acharnaient en vain, en 363 [2]. Il est vrai qu'en quelques endroits cette enceinte nous apparaît construite avec des matériaux disparates, empruntés à des monuments plus anciens, un peu comme le Mur de Thémistocle au Céramique. Mais le caractère « improvisé » de la construction peut s'expliquer et, là où il s'affirme très nettement, il s'agit de brèches réparées à la hâte. Ce rempart exclut les Thermes dits « des Chasseurs », qui remontent, d'après l'étude récente de nos collègues anglais, à la dernière partie du IIe siècle [3] ; si bien que la situation de cet édifice en dehors de l'enceinte ne s'oppose nullement à la date du IIIe siècle proposée pour la construction du mur. On ne saurait encore décider si les remparts de Sabratha sont de la même époque : ici, on manque de toute référence à la période qui a précédé les incursions austuriennes. Quant aux remparts d'Oea (Tripoli), il est impossible de les reconnaître avec certitude [4].

1. P. Romanelli, *Leptis Magna*, 1925, p. 69-70, 83-84, 96 ; G. Guidi, *I monumenti della Tripolitania romana*, dans *Afr. Romana, a cura dell'Istituto di Studi romani*, 1935, p. 241. [Cf. R. G. Goodchild, dans *Reports and Monographs of the Department of Antiquities in Tripolitania*, II, 1949, p. 38 et dépliant n° 2 (à la fin).]

2. Dans les inscriptions gravées en son honneur entre 355 et 360, Fl. Archontius Nilus est dit *instaurator moenium publicorum* : réparateur d'édifices publics lepcitains, parmi lesquels il y a sans doute les remparts. S. Aurigemma, dans *Afr. Ital.*, VII (1940), p. 135-140 (*Ann. épigr.*, 1948, 6).

3. J. B. Ward Perkins-Miss J. M. C. Toynbee-R. Fraser, *The Hunting Baths at Lepcis Magna*, dans *Archaeologia*, XCIII, p. 191. Indiquons, toutefois, qu'on ne saurait exclure la possibilité d'une date un peu plus basse, mais cette date, même légèrement postérieure, ne serait pas de nature à modifier nos conclusions.

4. Pour Sabratha, R. Bartoccini, *Guida di Sabratha*, 1927, p. 19 ; pour Tripoli, S. Auri-

*
* *

Je n'ai ni le propos ni la prétention d'entrer ici dans une étude « institutionnelle » et ne me risque donc pas à préciser les termes actuels de ce problème fort controversé : « Dans quelle mesure les deux pouvoirs civil et militaire sont-ils, au IVe siècle et dans les provinces, séparés ou incompatibles? quand, où et pourquoi? » Sur la base des inscriptions et des textes, le débat se poursuit depuis des dizaines d'années, et les solutions « ondoyantes et diverses » — ce qui est bien compréhensible — sont sans cesse remises en question[1].

Tant y a que, sur la dédicace à Népotianus, le titre de *comes*, répétons-le, a un sens militaire très précis. Dans la Tripolitaine de cette époque — mettons, par exemple (et si l'hypothèse devait être autorisée par des recherches ou des découvertes archéologiques nouvelles), en 376-377 — les deux titres et les deux fonctions différentes se trouvent cumulés par la même personne. On peut considérer que cela a été une mesure exceptionnelle. En 378, le successeur (peut-être?) de notre Népotianus n'est plus qu'un gouverneur civil[2], mais, entre 355 et 360, Flavius Archontius Nilus était, nous l'avons vu, *comes* et *praeses* tout ensemble[3].

Si la province de Tripolitaine existait déjà au temps de l'Empereur Maxence — l'inscription de Volusius Donatianus nous apporte, selon G. M. Bersanetti[4], le plus ancien *terminus ante quem* de l'existence de cette province[5] — la résidence du gouverneur

gemma, *Le fortificazioni della città di Tripoli*, dans *Not. arch.*, II, 1916, p. 223-229. Ne pas oublier que, par ordre de Genséric, les fortifications des villes furent abandonnées à la ruine ou détruites. *Sic* Martroye, *Genséric*, 1907, p. 327, d'après Procope, *De bello Vandalico*, I, 5 ; *De aedificiis*, VI, 5.

1. Sous Constance II, les prérogatives du gouvernement civil ont été défendues contre les militaires ; A. Piganiol, *op. laud.*, p. 108. Gratien accroît l'autorité du vicaire par rapport au *comes* du diocèse ; *Ibid.*, p. 205, n. 30. La considération des personnes et de la situation (ou des besoins) des provinces influait sur les nominations dans un sens ou un autre. Les Empereurs donnaient à leurs hauts fonctionnaires des pouvoirs plus ou moins étendus par cumul ou dissociation des compétences. C'est Constantin qui aurait séparé le domaine du commandant de celui de l'administrateur en 322. F. Grossi-Gondi, dans De Ruggiero, *Diz. ep. ant. rom.*, *s. v. comes.*

2. Vivius Flavius Bénédictus ; cf. *supra*, p. 239, n. 7.

3. S. Aurigemma, dans *Afr. Ital.*, VII (1940), p. 135-140 (*Ann. épigr.*, 1948, 6).

4. G. M. Bersanetti, dans *Epigraphica*, V-VI (1943-1944), p. 27-39 (*Ann. épigr.*, 1946, 149) ; la date du gouvernement d'Aurélius Quintianus, le plus ancien *praeses provinciae Tripolitanae* peut-être (*C. I. L.*, VIII, 22763), reste douteuse, *Ibid.*, p. 32-33. [*Aliter* W. Seston, *Dioclétien et la Tétrarchie*, I : *Guerres et réformes (284-300)*, 1946, p. 328-331, qui suit P. Gauckler, dans *Compt. rend. Ac. Inscr.*, 1902, p. 337.]

5. [Sur toute la question, voir à présent aussi W. Seston, *Ibid.*]

aurait été, au IVe siècle, toujours selon le même auteur, Leptis Magna : sur des inscriptions découvertes dans les fouilles de la ville, divers *praesides* honorent les Empereurs régnants ; et parfois les Lepcitains s'associent à eux dans cet hommage, comme, par exemple, sur l'inscription de Marcus Nicentius, qui est antérieure à 352 et qui concerne Constance II[1].

Notre inscription apporte à son tour un argument de plus : même si le rédacteur s'est conformé aux usages consacrés d'un style éminemment rhétorique, les vertus et les mérites du gouverneur Népotianus (comme ailleurs ceux de ses prédécesseurs ou successeurs) sont célébrés en termes assez chaleureux pour faire supposer que ces personnages résidaient sur place : l'honneur d'être devenue capitale provinciale n'a certes pas été sans comporter pour Lepcis tels avantages particuliers !

Giacomo CAPUTO.

1. G. M. Bersanetti, *Iscrizione leptitana in onore di Costanzo II*, dans *Epigraphica*, VII (1945), p. 46 (*Ann. épigr.*, 1947, 62) ; je profite de l'occasion pour signaler au lecteur une faute d'impression : le *praeses* ne s'appelle pas *Nicetius* [ni non plus *Nicatius*], mais bien, comme on peut le lire très clairement sur la pierre, *Nicentius ;* du même auteur, dans *Afr. Ital.*, V-VI (1943-1944), p. 36, n. 4 ; G. M. Bersanetti cite le passage d'Orose, I, 2, 90 : *Tripolitana provincia, quae et Subventana vel regio Arzugum dicitur, ubi Leptis Magna civitas est...*, et donne la bibliographie *pro et contra* de Marquardt à P. Romanelli. [Sur la *regio Arzugum*, voir à présent R. G. Goodchild, *The limes Tripolitanus*, II, dans *Journ. Rom. Stud.*, XL (1950), p. 30-31.]

NOTE SUR FLAVIUS ARCHONTIUS NILUS ET FLAVIUS NÉPOTIANUS

Grâce à M. le Soprintendente G. Caputo, nous connaissons à présent deux gouverneurs de la Tripolitaine qui aient exceptionnellement cumulé, vers la même époque[1], une compétence civile et des attributions militaires : Flavius Archontius Nilus (entre 355 et 360) et Flavius Népotianus. Une comparaison précise — mot pour mot — est donc possible entre les deux « éloges » que les Lepcitains nous ont laissés de l'un et de l'autre, en des inscriptions très voisines par la date, et très étroitement apparentées par le sujet, l'occasion, le vocabulaire, le style. Les *termes communs* à ces deux textes pourront bien n'être, en grande partie, que phraséologie conventionnelle : le *résidu* sera d'autant plus significatif.

Sont donnés, ci-dessous, pour chacun de ces deux éloges :

1° en *minuscule penchée*, les termes communs (avec, dans l'interligne inférieur, en minuscule droite, les termes correspondants de l'autre texte) ;

2° en PETITE CAPITALE, les expressions propres à l'un ou à l'autre éloge.

(A) Éloge d'Archontius Nilus[2] (texte restitué[3] de l'inscription du *Forum vetus*, avec indication de la division des lignes sur la dédicace « parallèle » du *Forum novum Severianum*).

(palme)[4]	*Nilii*	*(palme)* |
(palme)	1, Nepotianii	(palme)

1. Il paraît impossible de déterminer lequel des deux éloges est antérieur et si le plus récent s'est *directement* inspiré de l'autre (la formule *Ordo cum Populo* de notre inscription, l. 22-23, se retrouve sur la dédicace à Nicomaque Flavien, l. 10-12 ; *Rev. Ét. anc.*, LII, 1950, p. 79 (*Ann. épigr.*, 1950, 188), qui est de 376-377 environ). Cf., toutefois, *infra*, p. 251, n. 1.

2. S. Aurigemma, dans *Afr. Ital.*, VII, 1940, p. 135-140 (*Ann. épigr.*, 1948, 6 *a* [*Forum vetus*] et *b* [*Forum novum Severianum*]). Au *Forum Severianum*, on lit, l. 2 : *atque ;* l. 5 : *ci(vi)umque ;* l. 8 : *Flavio ;* l. 9 : *prov(inciae) ;* l. 11 : *recreati.*

3. Restitué d'après la dédicace du *Forum novum Severianum* (beaucoup mieux conservée), par MM. S. Aurigemma et, l. 14, A. Merlin.

4. Au *Forum novum Severianum*, le mot NILII est répété deux fois, l. 1 ; la première fois, le mot est entre deux palmes.

VIGILIIS *adque consilio* DOMI FORISQUE *prae-* |
8, armis 8, consilisq. 5, prae-

stanti, integritate praecipuo, justitia
stantissimo 3, integritate praecipuo 3, justitia

et ju|*diciorum moderatione* PERPENSO,
11, juridicendo 4, moderatione

instaura|5|*tori moenium* PUBLICORUM,
20-21, operum instauratione 20, civitatum moenia

*Ord*INIS CIVIUMQVUE *om*|*nium* SALUTIS PRO-
10-11, Ordines (au pluriel) cf. 10-11, universosq. provinciales

VIDENTISSIMO *custodi,* VERITA|TIS, *honesta-*
cf. 7, cultori 6, honesta-

tis et fidei AMICISSIMO, |
tis (cultor) 11, fide

Fl(avio) Archontio Nilo, v. p., comiti et praesidi |
2, Fl(avio) Nepotiano v. p. com(iti) et praesidi

provinciae Trip., PATRONO OPTIMO, *ob infinita*
2, prov. Trip. cf. 12, multis

ejus be|10|*neficia* QUIBUS VEL SEPARATIM *vel*
beneficiis

cum omni pro|*vincia* SUBLEVATI AC RECRAE-
cf. 10-11, universosq. provinciales cf. 13, cumulaverit
20, civitatum moenia

ATI *Lepcimagnenses* | 12 | GRATULAMVR *uno con-*
cf. 22-23, Ordo Civitatis Lepcimag. cum Populo cf. 24-25, sufra-

sensu statuam decreverunt eamque propter
giis concinnentibus 23, statuam 24, decretis

praecipuum ejus meritum COLONIAE
3-4, praecipuo 24, ob haec merita

CENSUERVNT ESSE JUNGENDAM *(palme)*
(palme)

Les dernières lignes (12-17) de l'inscription du *Forum novum Severianum* sont les suivantes, à partir du mot *gratulamur* :

|12| ... *uno consensu Ordinis* VIRI | SECUNDAM
cf. 24-25, sufragiis concinnentibus 22, Ordo

statuam decreverunt, eamque | *propter praecipuum ejus me-*
23, statua 24, decretis 3-4, praecipuo 24, ob

ritum SINGU|15|LAREMQUE *praestantiam* IN SEVERIANO | FORO
haec merita cf. 5, praestantissimo

AD SEMPITERNAM POSTERITATIS ME|MORIAM CONSTITUENDAM CURAVERUNT.

(B) Éloge de Népotianus[1] :

(*palme*) *Nepotianii* (*palme*) |
(1), palme[2] 1, Nilii (1), palme

Fl. Nepotiano, *v. p., com. et praesidi prov. Trip.* |
9-10 (8-9), Fl. Archontio Nilo, v. p., comiti et praesidi prov. Trip

Justitia et integritate prae|cipuo, moderatione AC BENIGNI|5|-
3, justitia 3, integritate 3, praecipuo ; cf. 15 (14), praecipuum ejus meritum

TATE *praestantissimo,* ABSTINEN|TIAE *et honestatis* OFFICIO-
2-3, praestanti ; cf. (15), praestantiam 7-8 (7), honestatis

RUMQ. | OMNIUM *cultori,* REI ETIAM MILI|TARIS PERITISSIMO, ARMIS
cf. 7 (6), custodi

consi|lisq. INCONPARABILI ;
2, consilio

QUOD IDEM | 10 | *Ord*INES *universosq.* PROVIN|CIALES,
6 (5), Ordinis (au singulier) cf. 6 (5-6), civiumque omnium

juridicendo, fide, BENI|VOLENTIA *multis beneficiis* |
4 (3-4), judiciorum 8 (7), fidei 10-11 (9-10), infinita ejus beneficia

cumulaverit ;
cf. 12-13 (11), sublevati ac recreati

QUOD BARBARO|RUM INSOLENTIAM EXERCITIO | 15 | SCIENTIAE MILITARIS ADTRIBERIT, |

QUOD LIMITIS DEFENSIONEM TUI|TIONEMQ. PERPETUAM FUTURIS ETIA(m) | TEMPORIBUS MUNITAM SECURAMQ. | AB OMNI HOSTILI INCURSIONE PRAE|20|STITERIT ;

QUOD CIVITATUM *moenia ope|rum instauratione* VEL NOVITATE DE- |
cf. 5 (4-5), instauratori moenium (publicorum)

CORAVERIT ;

Ordo CIVITATIS *Lepcimag.* | CUM POPULO *statuam*
(12), Ordinis[3] (consensu) 13 (11), Lepcimagnenses 14 (13), statuam

MARMOREAM | *ob haec merita,* *decretis et*
14-15 (14), propter praecipuum ejus meritum 14 (13), decreverunt

sufragiis | 25 | *concinnentibus conlocavit* (*palme*).
13-14 (12), uno consensu 16, (palme)

Comme on le voit d'un simple coup d'œil, les rapports entre les deux éloges de Nilus (A) et de Népotianus (B) sont frappants. Mais on ne trouve rien d'essentiel en (A) qui ne figure aussi en (B), tan-

1. Voir ci-dessus, G. Caputo, p. 235-236.
2. Dans ces références à l'éloge de Nilus (A), le chiffre entre parenthèses renvoie particulièrement, lorsqu'il y a lieu, aux lignes de l'inscription du *Forum novum Severianum*.
3. Le mot *Ordinis*, au *Forum novum Severianum* seulement.

dis que, par exemple, tout un développement important de (B) (l. 13-20) n'a pas de « parallèle ». Ce n'est pas un hasard.

Les deux éloges développent en des termes analogues, souvent identiques, les mérites de « justicier » de nos deux *praesides*, avec quelques additions en (A) ou en (B) — surtout en (B) — qui peuvent s'expliquer par des qualités personnelles de l'un ou de l'autre — surtout de Népotianus [1] — à moins qu'il ne s'agisse de simples variantes stylistiques [2]. Quelques différences encore tiennent au fait que les rédacteurs de (A) parlent surtout en Lepcitains, tandis qu'en (B) l'*Ordo Civitatis Lepcimagnensium* envisage d'abord les intérêts d'ensemble de la province [3], et c'est un indice de plus que Lepcis était alors capitale de la Tripolitaine, ainsi que le suggère ci-dessus M. G. Caputo [4].

Mais l'important, c'est aussi que le « centre de gravité », si on peut dire, des deux éloges ne se situe pas au même point. Les mérites propres du militaire (*comes*), chez Archontius Nilus, sont à peu près passés sous silence. Si Népotianus n'avait pas été supérieur à cet égard — tous deux étant donnés, d'ailleurs, pour d'excellents juges [5] — le rédacteur se fût sans doute borné à quelques allusions à son action militaire et diplomatique, louant d'un mot l'activité déployée *au dehors* (cf. A, 2, *domi forisque*) [6]; évoquant, d'un mot encore, la bonne garde faite (à la frontière?) par cette sentinelle vigilante (cf. A, 2, *vigiliis*) [7]. C'est là tout ce qu'exigeait la politesse.

1. (A) 7 (6-7), *veritas* (dans les enquêtes) — (B) 4-5, *benignitas;* 5-6, *abstinentia;* 11-12, *benivolentia* : il n'est pas exclu que (B) enchérisse, en quelque mesure, sur (A) et puisse être supposé plus récent.

2. Telles me semblent être en (A) 4, *perpenso;* 6-7 (6), *providentissimo;* 8 (7), *amicissimo;* (14-15), *singularis;* — en (B) 6-7, *officiorum omnium;* 9, *inconparabili;* quant aux mots *sublevati ac recreati*, de (A) 12-13 (11), peut-être même à *salutis providentissimo*, (A) 6-7 (6), ces expressions doivent faire allusion à quelque allègement fiscal obtenu de Flavius Archontius Nilus.

3. Comparer (A) 5, *moenia publica* (= les murs de la ville de Lepcis) et (B) 20, *Civitatum moenia* (= les murs des villes de Tripolitaine). En (A) 6 (5), *Ordo*, au singulier, désigne le Conseil lepcitain; en (B) 10, *Ordines*, au pluriel, les Conseils des villes de la province. En (A) 6 (5), *civium omnium* (= les citoyens de Lepcis) s'oppose à (B) 10-11, *universosque provinciales*. Cf. aussi en (A) 13 (11), *quibus... Lepcimagnenses gratulamur* [de là, en (A) 11-12 (10-11), *vel separatim vel cum omni provincia*]. Noter, enfin, que (A) 10 (9) précise que Nilus est *patronus optimus* de la colonie de Lepcis.

4. Cf. *supra*, p. 246-247.

5. On n'insiste donc pas sur les mérites du *comes* pour pallier, en quelque sorte, la médiocrité du *praeses*.

6. La sauvegarde (*salus*) de l'*Ordo* et des citoyens de Lepcis, en (A) 6 (5), relève sans doute plus de la prévoyance (ou de la « providence ») du *praeses* — cf. 6-7 (6), *providentissimus* — que de celle du *comes*.

7. On a donné au mot *vigiliae* la plénitude de son sens « militaire »; mais il n'est même pas sûr que ces *vigiliae*, qui répondent à *arma*, en (B) 8, évoquent autre chose que la vigi-

Ce qu'on nous dit de plus, en (B), doit s'expliquer en partie par la gravité du péril extérieur et les préoccupations différentes des Lepcitains, en partie par les capacités et les services propres de notre gouverneur. Une fois faite, ici encore, la part de la rhétorique et de la complaisance (notamment aux lignes 8 et 9, *peritissimo*, *inconparabili*), il reste assurément à l'actif de Flavius Népotianus trois mérites qui le distinguent d'Archontius Nilus, et dont on ne peut apprécier à leur juste valeur les deux premiers (ou même définir exactement le troisième) qu'après une comparaison, mot pour mot, des deux éloges :

1° Népotianus a remporté des avantages militaires sur les Barbares (l. 8, *armis ;* l. 13-15, *adtriberit*) — pas Nilus !

2° Il a contribué bien plus efficacement que Nilus à renforcer le *limes* tripolitain (l. 16-20, *limitis... defensionem... securam praestiterit*) — et c'est là, sans nul doute, son principal titre à la reconnaissance de la province.

3° Non seulement il a restauré, comme Nilus, les *opera* (*moenium*) — remparts et, selon M. Caputo[1], monuments publics — mais encore il en a construit de neufs (l. 21, *vel novitate*) ; et cela non seulement à Lepcis[2], mais dans les autres villes de Tripolitaine (l. 20, *civitatum*).

Julien GUEY.

lance de l'administrateur et du juge. Cf. *C. I. L.*, VIII, 25943 et 26416 (inscriptions d'Aïn-el-Djemala et d'Aïn-Ouassel) : l'empereur Hadrien *excubat (infatigabili cura pro humanis utilitatibus)*, alors même qu'il prend une mesure destinée à favoriser la mise en valeur de terres en friche.

1. Voir *supra*, p. 243.

2. Si Archontius Nilus a « réparé » ailleurs qu'à Lepcis, ses mérites de bâtisseur se cachent, peut-être, sous les formules de (A) 12-13 (11), qui toutefois suggèrent d'abord autre chose ; voir *supra*, p. 251, n. 2, *sub fine*.

LES LACUNES

DE

LA CORRESPONDANCE ENTRE SAINT AUGUSTIN ET PAULIN DE NOLE

Contrairement aux lettres échangées par saint Augustin et saint Jérôme [1], les lettres échangées par saint Augustin et saint Paulin de Nole n'ont guère été étudiées. M. Fabre vient pourtant de consacrer à celles-ci dix pages d'étude chronologique et cinq pages d'analyse littéraire, avec le dessein de décrire l'amitié admirative que Paulin porte à Augustin [2]. Ces pages sont fort intéressantes, mais n'épuisent pas, je crois, le sujet. M. Fabre n'examine de près que les quatre lettres conservées de Paulin à l'adresse d'Augustin [3] et dit seulement quelques mots de trois des réponses d'Augustin [4]. Un tel point de vue est légitime, étant donné l'objet propre de ses thèses : définir l'attitude de Paulin à l'égard de l'amitié. Mais on peut juger aussi que cette vue est très limitée et risque de donner une idée inexacte des faits. Une amitié fondée sur une correspondance ne prend son sens que si l'on en observe l'évolution chez les deux correspondants à la fois. Or, il subsiste aujourd'hui huit lettres d'Augustin à Paulin qui figurent dans l'édition Goldbacher [5]. Ne con-

1. Voir, entre autres, l'édition spéciale par J. Schmid, dans *Florilegium Patristicum*, fasc. XXII, 1930 ; J. de Vathaire, *Les relations de saint Augustin et de saint Jérôme*, dans *Miscellanea Augustiniana*, Rotterdam, 1930, p. 484-499 ; D. de Bruyne, *La correspondance échangée entre saint Augustin et saint Jérôme*, dans *Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft*, t. XXXI, 1932, p. 233-248 ; P. Auvray, *Saint Jérôme et saint Augustin*, dans *Recherches de science religieuse*, t. XXIX, 1939, p. 594-610.

2. P. Fabre, *Essai sur la chronologie de l'œuvre de saint Paulin de Nole*, dans *Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg*, t. CIX, Paris, 1948, p. 14-19 (*Premières lettres africaines*) et 69-74 (*La fin de la correspondance avec Augustin*) ; *Saint Paulin de Nole et l'amitié chrétienne*, dans *Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*, t. CLXVII, Paris, 1949, p. 236-241. Je citerai constamment le premier ouvrage sous le titre : *Essai*, et le second sous le titre : *S. Paulin*.

3. *Lettres XXV, XXX, XCIV, CXXI* de l'édition Goldbacher de la correspondance de saint Augustin. Pour éviter toute ambiguïté dans les numéros, je suivrai constamment la numérotation de Goldbacher, non celle de l'édition Hartel des lettres de Paulin. L'équivalence des numéros s'établit comme suit : *Goldbacher XXIV, XXV, XXX, XXXII, XCIV, CXXI = Hartel III, IV, VI, VII, XLV, L.*

4. Fabre, *S. Paulin*, p. 238, sur les *Lettres XXVII* et *XXXI*; p. 240, n. 2, sur la *Lettre XCV*.

5. *Lettres XXVII, XXXI, XLII, XLV, LXXX, XCV, CXLIX, CLXXXVI*,

venait-il pas de les examiner toutes de près? M. Fabre semble ignorer l'existence d'au moins trois d'entre elles, lorsqu'il écrit : « Ainsi, nous voyons naître, pour ainsi dire, sous nos yeux, cette amitié entre Paulin et Augustin. Mais nous n'en voyons point le développement. Une très large lacune nous prive, en effet, à partir du début de 397, de toute la correspondance qu'ils ont dû échanger, et c'est seulement une dizaine d'années plus tard, en 408, que nous en retrouvons un fragment[1]. » Cette assertion est inexacte en ce qui concerne Augustin ; car il nous reste trois lettres d'Augustin, adressées à Paulin pendant ce laps de temps[2].

M. Fabre reconnaît, d'ailleurs, qu'ils ont échangé quantité de lettres : « Tout témoigne de l'activité de cette correspondance dont il ne subsiste que de si rares débris. Lietzmann... relève la trace de quatre lettres de Paulin à Augustin et de cinq lettres d'Augustin à Paulin. Combien d'autres ont dû disparaître sans laisser le moindre indice de leur existence ! Il semble que les deux amis s'écrivaient en moyenne au moins une fois par an[3]. » On le voit, si l'on additionne les quatre lettres conservées de Paulin, les huit lettres conservées d'Augustin, les neuf lettres perdues dont ces lettres conservées portent la trace, voici déjà vingt et une lettres, huit de Paulin, treize d'Augustin, dont il faudrait tenir compte pour apprécier le développement de leur amitié[4]. Or, j'ai l'intention de montrer ici que le dénombrement de Lietzmann n'est encore pas complet ; il est possible de combler en partie les « lacunes » qui subsistent, comme j'ai déjà tenté de le faire pour la correspondance entre Paulin de Nole et saint Jérôme[5]. J'insisterai donc surtout sur les lacunes ; je serai, en revanche, très rapide sur les lettres déjà connues, sauf lorsque j'aurai quelque chose à ajouter à ce qu'ont dit Lietzmann ou M. Fabre. Pour la clarté de l'exposé, les lettres conservées seront désignées par le chiffre romain qu'elles portent dans l'édition Goldbacher ; les lettres perdues, mais déjà repérées par Lietzmann, conserveront les sigles *A*, *B*. *C*... qu'il leur a affectés ; les lettres perdues que j'ajoute à la liste recevront les sigles *a*, *b*, *c*...

I. Alypius et l'origine de la Correspondance
(Lettres a, b, XXIV).

L'origine du premier lot de lettres qui nous soit parvenu est, si je

1. Fabre, *S. Paulin*, p. 239.

2. *Lettres XLII*, *XLV*, *LXXX*. Dans aucun de ses deux ouvrages, M. Fabre ne dit mot de ces trois *Lettres*.

3. Fabre, *Essai*, p. 71, n. 6.

4. Sans compter la *Lettre XXIV* de Paulin à Alypius, la *Lettre XXVI* d'Augustin à Licentius, la *Lettre XXXII* de Paulin à Romanien, qui sont liées intimement à cette correspondance.

5. Sur celle-ci, voir mon article *Paulin de Nole et saint Jérôme*, dans *Revue des Études latines*, t. XXV, 1947, p. 250-280. On ne trouve rien de tel chez A. P. Muys, *De Briefwisseling van Paulinus van Nola en Augustinus*, Diss. Amsterdam, Hilversum, 1941.

ne m'abuse, une lettre perdue (*a*) de Paulin à Alypius de Thagaste, où il lui annonçait sa fondation (imminente ou toute récente) d'une communauté ascétique à Nole ; cette lettre avait été portée par un certain Julien, serviteur de Paulin[1].

Le même Julien est revenu de Carthage à Nole, porteur de la réponse (perdue également) d'Alypius à Paulin (*b*) ; dans cette réponse, rédigée au cours de l'été 395[2], Alypius, intime ami d'Augustin depuis de longues années, assure Paulin de la sympathie de tous les « saints », c'est-à-dire de tous les ascètes d'Afrique, spécialement ceux de Thagaste, de Carthage, d'Hippone[3], dont il énumère quelques-uns[4] ; il veut faire connaître à Paulin les œuvres du plus célèbre, Augustin, prêtre d'Hippone ; il adresse donc, par le même courrier, cinq écrits antimanichéens d'Augustin, constitués en un *Corpus*[5]. En retour, il désire obtenir un exemplaire de la *Chronique* d'Eusèbe de Césarée, qu'il appelle par erreur Eusèbe de Constantinople ; comme il sait que ce livre existe à Rome chez Domnion, parent de Paulin, il prie Paulin, au cas où celui-ci ne le posséderait pas à Nole, d'emprunter pour lui l'exemplaire de Domnion[6]. Alypius précise qu'il va se déplacer au cours des mois qui suivent,

1. Cf. Paulin, *Epist. ad Alypium*, XXIV, 1, dans *C. S. E. L.*, t. XXXIV, 1, p. 73, 9 : « Accepimus enim per hominem nostrum Iulianum de Carthagine reuertentem litteras tantam nobis sanctitatis tuae lucem adferentes, ut nobis caritatem tuam non agnoscere, sed recognoscere uideremur. » Alypius n'utiliserait pas comme messager un homme de Paulin, si ce messager n'avait été chargé au préalable de porter une lettre de Paulin à Alypius. Pourtant, ni H. Lietzmann, *Zur Entstehungsgeschichte der Briefsammlung Augustins*, dans *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften, philos.-histor. Klasse*, 1930, p. 365, ni Fabre, *Essai*, p. 15, et *S. Paulin*, p. 179, n'ont soupçonné l'existence de cette première lettre de Paulin. On notera que les *Lettres a-b* et *XXIV-XXV* sont portées, les deux premières par un *homo*, les deux suivantes par un *puer*. La qualification *frater* n'apparaît qu'un an plus tard, une fois le monastère organisé.

2. Sauf indication contraire, je suis la chronologie de Fabre, *Essai*.

3. Cf. Paulin, *Epist. ad Alypium*, XXIV, 2, p. 74, 19 : « nos et absentium (sanctorum) officiis sospitare dignatus es » ; les monastères de Carthage, Thagaste, Hippone sont nommés, *ibid.*, XXIV, 6, p. 77, 19.

4. Notamment Comes et Évodius ; texte cité ci-dessous, p. 256, n. 4 ; les mots *tuo sermone* prouvent que la *Lettre* d'Alypius citait ces noms. Il ressort de l'*Epist.* XXV, 5, p. 82, 17, qu'Augustin était aussi du nombre.

5. Cf. *Ibid.*, XXIV, 2, p. 74, 15. Sur la composition de ce « Pentateuque antimanichéen » (*Epist.* XXV, 2, p. 79, 17), opposé au Pentateuque manichéen dit des *Cinq auteurs*, voir mes *Recherches sur les « Confessions » de saint Augustin*, Paris, de Boccard, 1950, p. 29, n. 3.

6. Cf. *Ibid.*, XXIV, 3, p. 75, 7 : « *ut iusseras*, prouidi illam Eusebii, uenerabilis episcopi Constantinopolitani, de cunctis temporibus historiam. Sed in hoc fuit obtemperandi mora, quod *instructu tuo*, quia ipse non haberem hunc codicem, Romae reperi apud parentem nostrum uere sanctissimum Domnionem, qui procul dubio promptius mihi paruit in hoc beneficio, quod tibi deferendum indicaui ». Le *uere* semble indiquer qu'Alypius avait déjà qualifié dans sa lettre Domnion *sanctus*. L'erreur concernant Eusèbe doit être le fait d'Alypius, qui ne connaît l'ouvrage que par ouï-dire ; mais Paulin n'est guère curieux, lui qui a l'exemplaire sous la main, de ne l'avoir pas rectifiée ; nouveau fait à ajouter à ceux que j'ai signalés dans mes *Lettres grecques en Occident*, 2e éd., Paris, 1948, p. 132, concernant l'incuriosité de Paulin à l'égard des choses grecques. Domnion, qui est un correspondant et ami de Jérôme, ne pouvait ignorer que la *Chronique* traduite par Jérôme est d'Eusèbe de Césarée !

et faire notamment un séjour à Hippone : Paulin a donc intérêt à adresser l'ouvrage d'Eusèbe aux bons soins de l'évêque de Carthage, Aurelius, qui fera copier l'ouvrage à Carthage et transmettra à Alypius la copie en même temps que la réponse de Paulin[1]. Outre ces considérations pratiques, Alypius fait quelques confidences personnelles : il déclare à Paulin qu'il a déjà entendu vanter son exemple, il y a huit ans, lorsqu'il recevait à Milan, dans l'entourage d'Ambroise, l'initiation baptismale[2] ; il assure aussi avoir lu un poème de Paulin, en forme d'hymne, sans préciser lequel[3].

Nous pouvons lire la réponse que Paulin fit à cette lettre, à l'automne 395 (*Lettre XXIV*) : faute de posséder la *Chronique* d'Eusèbe, il a demandé et obtenu que Domnion prêtât son exemplaire ; mais celui-ci désire le récupérer au plus vite ; pour gagner du temps, Paulin a adressé cet exemplaire à Aurelius de Carthage, selon les instructions d'Alypius, mais en chargeant spécialement Comes et Évodius de le transcrire à Carthage même, et de réexpédier aussitôt l'original[4] ; au cas où Alypius recevrait néanmoins l'original, qu'il le renvoie d'urgence[5]. En échange de ce service, Paulin demande à Alypius d'écrire l'histoire de sa vie ; qu'il veuille bien le renseigner sur sa famille, sa patrie, plus encore sur sa vocation ascétique, son baptême, son ordination ; a-t-il été « converti » par Ambroise, comme Paulin lui-même l'a été[6]? Paulin aimerait savoir auquel de ses poèmes Alypius faisait allusion dans sa lettre[7].

1. Cf. Paulin, *Epist. ad Alypium*, XXIV, 3, p. 75, 13 : « Verum tamen quia et loca tua mihi significare dignatus es, *ut ipse monuisti*, ad uenerabilem socium coronae tuae, patrem nostrum Aurelium, ita scripsimus, ut, si nunc Hippone Regio degeres, illo tibi litteras nostras et transcriptam Carthagine membranam mittere dignaretur. »

2. Cf. *Ibid.*, XXIV, 4, p. 76, 8 : « Indicasti iam de humilitatis nostrae nomine apud Mediolanium te didicisse, cum illic initiareris. »

3. Cf. *Ibid.*, XXIV, 6, p. 77, 23 : « Et hoc rogo scribas mihi, quem hymnum meum agnoueris. » Serait-ce à Milan, où on lui a parlé de Paulin lors de l'initiation baptismale de 387, qu'on aurait mis ce poème entre les mains d'Alypius? Selon Fabre, *Essai*, p. 137, les trois premiers poèmes de Paulin sont antérieurs à 389. Puisque Paulin lui-même ne sait identifier ce poème, je n'aurai pas la prétention de chercher à le faire.

4. *Ibid.*, XXIV, 3, p. 75, 17 : « Quod et sanctos uiros, quos indice caritatis ipsorum *tuo sermone* cognouimus, Comitem et Euodium rogauimus, ut scribere ipsi curarent, ne uel parenti Domnioni codex suus diutius deforet et tibi transmissus sine necessitate redhibendi maneret. » Ce Comes doit être un diacre de Carthage, s'il faut l'identifier, comme c'est probable, avec le diacre Comes à qui est adressée la *Lettre CLXXIII* A d'Augustin.

5. *Ibid.*, XXIV, 6, p. 77, 22 : « Si ipsam membranam sancti Domnionis acceperis, transcriptam nobis remittere digneris. » Cette recommandation ajoutée à la fin de la lettre montre combien Paulin redoute que l'original de Domnion ne s'égare.

6. Texte cité ci-dessous, p. 264, n. 5 ; pour l'interprétation précise des termes de ce paragraphe, voir mes *Recherches sur les « Confessions » de saint Augustin*, p. 30, n. 2 ; cf., dans l'*Epist.* XXV, 4, p. 82, 5, la même citation de *Galat.* I, 15, appliquée au baptême de Paulin et suivie de la mention de son ordination. Cela autorise à penser que la citation d'*I Petr. II, 9* s'applique ici, non seulement au baptême, mais à l'ordination.

7. Texte cité ci-dessus, p. 256, n. 3.

II. L'entrée en relations de Paulin et d'Augustin (*Lettres XXV, XXX, XXVII, XXXI*).

Par le même courrier, que porte un de ses serviteurs (*puer*)[1], Paulin envoie au prêtre d'Hippone la *Lettre XXV*, où éclate son admiration à l'égard des écrits antimanichéens reçus récemment : il en fait sa lecture quotidienne et les communique aux Églises voisines[2]. Il espère qu'Augustin consentira à entretenir avec lui une correspondance régulière et le fortifiera dans les saintes Lettres et les études spirituelles[3]. Si Augustin a déjà fait des livres contre d'autres ennemis de la foi catholique, qu'il veuille bien lui adresser aussi ces écrits[4].

Sans attendre que le serviteur lui ait rapporté le courrier africain, Paulin redoute que sa *Lettre XXV* ne soit point parvenue à destination, à Hippone. Il écrit à nouveau, au printemps 396, de façon plus pressante, la *Lettre XXX*, portée par les « frères » Romanus et Agilis[5].

Au début de l'été 396, Paulin reçoit enfin la réponse à sa *Lettre XXV*. C'est la *Lettre XXVII* d'Augustin. Celui-ci y proclame son regret de n'avoir encore jamais rencontré Paulin en personne ; par une délicate allusion, il rend hommage à Therasia, femme de Paulin, co-signataire de la *Lettre XXV*, et au vœu de chasteté qu'ont fait les deux époux[6]. Il ajoute qu'Alypius n'ose, par modestie, écrire son autobiographie, comme Paulin l'en a prié ; cependant, pour satisfaire Paulin, Augustin a accepté, comme le lui suggérait une lettre d'Alypius (aujourd'hui perdue), d'assumer cette tâche ; il s'engage à faire connaître à Paulin « tout Alypius », car les progrès spirituels d'Alypius résultent d'une longue série de bienfaits divins[7] ; mais Augustin n'attend pas que ce travail soit terminé pour expédier sa lettre. Il a conscience, en effet, d'avoir trop tardé à l'écrire[8] ; d'autre part, il profite d'un messager qui s'offre, son

1. Cf. *Epist.* XXX, 1, p. 123, 9 : « Morante adhuc puero, quem ad te aliosque dilectos aeque Deo salutandos ante hiemem miseramus. »

2. Paulin, *Epist. ad Augustinum* XXV, 1, p. 78, 12 et suiv.

3. *Ibid.*, XXV, 3, p. 81, 6 : « Corrobora me in sacris Litteris et spiritualibus studiis. »

4. *Ibid.*, XXV, 2, p. 79, 18.

5. Paulin, *Epist. ad Augustinum* XXX, 3, p. 125, 1.

6. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XXVII, 2, p. 97, 15.

7. *Ibid.*, XXVII, 5, p. 101, 3 : « Itaque cum legisset petitionem tuam, qua desiderare te indicasti, ut historiam suam tibi scribat, et uolebat facere propter beniuolentiam tuam et nolebat propter uerecundiam suam. Quem cum uiderem inter amorem pudoremque fluctuantem, onus ab illo in umeros meos transtuli ; nam hoc mihi etiam per epistulam iussit. Cito ergo, si Dominus adiuuerit, totum Alypium inseram praecordiis tuis. » Il me semble résulter de ce texte que les *Lettres XXIV-XXV* sont arrivées ensemble à Hippone, comme prévu, au moment où Alypius faisait un séjour auprès d'Augustin. Alypius a d'abord tergiversé, puis, de Thagaste, a fait savoir par lettre à Augustin sa décision de ne pas écrire lui-même l'ouvrage.

8. Texte cité ci-dessous, p. 258, n. 4.

ami Romanien, appelé en Italie par des affaires urgentes[1]. Romanien est porteur des œuvres complètes d'Augustin, tant à l'usage des mécréants qu'à l'usage des « frères », notamment les *Dialogues de Cassiciacum;* il pourra les communiquer à Paulin, puisque celui-ci désire les lire[2]. Augustin termine en recommandant à Paulin de ramener à Dieu le fils de Romanien, Licentius, qui se dévoie ; il ajoute qu'il espère voir un jour Paulin en Afrique[3].

A la fin de 396 ou plutôt au début de 397, peu après son sacre comme co-évêque de Valérius, Augustin, qui a reçu dans l'intervalle la *Lettre XXX* de Paulin, rédige la *Lettre XXXI*, où il s'excuse d'abord d'avoir tant tardé à écrire la *Lettre XXVII*[4]. Les porteurs de cette *Lettre XXXI* sont les messagers de Paulin, Romanus et Agilis, qui rentrent à Nole ; Augustin s'est réjoui de les entendre longuement parler de leur maître Paulin[5] ; eux-mêmes pourront décrire l'estime que Valérius porte à Paulin et les circonstances du sacre[6]. Augustin réitère de façon plus pressante son vœu de voir Paulin, qui est déchargé de toutes fonctions ecclésiastiques, faire un voyage en Afrique : ce voyage servirait la cause de l'ascétisme, aux yeux des croyants comme des incroyants[7]. La fin de la lettre concerne les envois de livres. Comme Romanien n'a pas les trois livres d'Augustin *De libero arbitrio* — ou du moins pas tous les trois — Augustin les adresse à Paulin[8]. En échange, comme Romanus et Agilis ont raconté à Hippone que Paulin

1. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XXVII, 5, p. 101, 16.

2. *Ibid.*, XXVII, 4, p. 99, 22 : « Librorum autem nostrorum copiam faciet uenerabili studio *suo;* nam nescio me aliquid siue ad eorum, qui extra ecclesiam Dei sunt, siue ad aures fratrum scripsisse, quod ipse non habeat » ; parmi ces livres figurent les *Dialogues de Cassiciacum*, comme il ressort du § 6, p. 101, 23 (à propos de Licentius) : « Filium autem eius, filium nostrum, cuius nomen in aliquibus nostris libris inuenies... » Le nom de Licentius apparaît notamment dans le *Contra Academicos* II, 4, 10, p. 30, 8 ; III, 4, 7, p. 50, 14 ; et dans le *De ordine* I, 3, 6, p. 124, 10, etc... Cf. *C. S. E. L.*, t. LXIII, p. 193, *s. u.* Licentius. Fabre, *S. Paulin*, p. 200, n. 13, a donc tort de mettre en doute que Paulin ait jamais lu les *Dialogues de Cassiciacum*. C'est encore à eux qu'Augustin semble faire allusion dans l'*Epist.* XXVII, 4, p. 100, 10 : « in his ergo, quae ipse de ueteri fermento eructaui, cum ea legens agnosco, me iudico cum dolore », car il déclare, *Retract.*, *prol.*, p. 10, 2, les avoir écrits « adhuc saecularium litterarum inflatus consuetudine ». Dans l'*Epist.* XXXI, 7, *C. S. E. L.*, t. XXXIV, 2, p. 7, n. 7, Augustin précise qu'il n'avait pas donné mission à Romanien de porter ces œuvres complètes à Paulin, mais seulement de les lui communiquer parce qu'il en était porteur : « Per quem prope omnia, quae quibuslibet auribus accommodata scribere potui, studio in nos *tuo* non adportanda dedi, sed legenda indicaui. » Ne faut-il pas corriger le *suo* du premier texte cité dans cette note, d'après le *tuo* de ce dernier texte?

3. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XXVII, 6, p. 101, 23 et suiv. Il joint à cette lettre, par le même courrier, l'*Epist.* XXVI, où il exhorte Licentius à aller trouver Paulin à Nole et où il fait une critique sévère de la lettre en vers, trop peu sérieuse, que Licentius avait envoyée à Hippone.

4. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XXXI, 1, p. 1, 6 et suiv.

5. *Ibid.*, XXXI, 2, p. 2, 14 et suiv.

6. *Ibid.*, XXXI, 4, p. 4, 10 : « audietis ex fratribus ».

7. *Ibid.*, XXXI, 5, p. 5, 7.

8. *Ibid.*, XXXI, 5, p. 7, 6.

préparait un ouvrage *Contre les païens*, Augustin réclame cet ouvrage d'urgence : il l'imagine comme la réponse détaillée à une série de Ζητήματα[1]. D'autre part, il se préoccupe d'emprunter à Paulin le *De philosophia* d'Ambroise[2]. Pour finir, il adresse à Paulin et Therasia, comme ceux-ci avaient fait dans la *Lettre XXV*, un pain accompagné d'une formule d'eulogie[3].

III. Le mutisme de Paulin en 398-399 et ses causes (*Lettres XLII, XLV*).

Contrairement à l'assertion de M. Fabre[4], nous ne sommes pas démunis de tout renseignement sur ce que devinrent les relations entre Paulin et Augustin, du début de 397 jusqu'à l'an 408. Nous disposons d'abord de deux lettres d'Augustin qui font suite directement à la *Lettre XXXI*[5]. La première de ces deux lettres est la *Lettre XLII*, portée par le « frère » Sévère, évêque de Milève[6]. Dans ce bref billet, Augustin s'étonne sur un ton très vif, qui confine à la colère[7], de n'avoir reçu de Paulin, depuis deux étés, aucune réponse à sa *Lettre XXXI*; le billet doit donc dater, à mon avis, de l'automne 398 (au plus tôt)[8]. Augustin se demande la cause de ce retard : serait-ce que Paulin a voulu attendre d'avoir terminé son traité *Contre les païens*, qu'Augustin lui demandait par sa *Lettre XXXI*? S'il lui faut encore un délai pour cette rédaction, qu'il écrive, du moins, une lettre d'ici là. Augustin clôt son billet en adressant un bref salut à Romanus et Agilis, les deux messagers qu'il a longuement hébergés l'année précédente[9].

Des mois passent ; toujours point de réponse de Paulin. Voici maintenant deux ans révolus que Romanus et Agilis sont rentrés d'Hippone

1. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XXXI, 8, p. 7, 19 : « Aduersus paganos te scribere didici ex fratribus. Si quid de tuo pectore meremur, indifferenter mitte, ut legamus ; nam pectus tuum tale Domini oraculum est, ut ex eo nobis tantum placita et aduersus loquacissimas quaestiones explicatissima datum iri responsa praesumam. »

2. Texte cité ci-dessous, p. 263, n. 1.

3. Texte cité ci-dessous, p. 261, n. 5.

4. Ci-dessus, p. 254.

5. Chose curieuse, ces deux lettres ne subsistent que dans le *Parisinus, B. N., lat.* 11641, papyrus du VI[e] siècle, et sa copie, le *Cheltenhamensis* (= *Cambridge, Add. 3479*, du X[e] siècle). N'est-ce pas le ton courroucé de ces deux lettres qui les a fait éliminer de la plupart des collections?

6. Sur Sévère de Milève, cf. *C. S. E. L.*, t. LVIII, s. u. *Seuerus*. Dans l'*Epist.* XXXI, 9, p. 8, 5, Augustin transmettait un salut spécial de ce Sévère à l'adresse de Paulin.

7. Noter le *irascuntur* de la p. 84, 19.

8. Goldbacher, dans *C. S. E. L.*, t. LVIII, p. 16, le date de 397 ; mais la chronologie de Fabre, adoptée pour les lettres précédentes, entraîne la date de 398 pour cette lettre.

9. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XLII, p. 84, 10 : « An forte, quod aduersus daemonicolas te scribere audieram atque id opus uehementer desiderare me ostenderam, uolens perficere ac mittere tanto tempore ad nos epistulas distulisti? Utinam saltem tam opima mensa iam annosum ab stilo tuo ieiunium meum tandem accipias ! Quae si nondum parata est, non desinemus conqueri, si nos, dum illud perficis, non interim reficis. Salutate fratres, maxime Romanum et Agilem. »

à Nole[1]. Nous sommes donc au début de 399[2]. Augustin juge ce silence intolérable et affligeant[3], vu l'amitié qu'il porte à Paulin. Il renouvelle sa tentative par la *Lettre XLV*, mais se perd en conjectures sur les motifs du silence prolongé de Paulin. Ce silence, pense-t-il, ne s'explique que si d'une part une lettre de Paulin, si d'autre part la *Lettre XLII* d'Augustin ne sont pas parvenues à destination[4]. Il adjure Paulin de donner signe de vie et, si son traité *Contre les païens* est enfin terminé, de le remettre au porteur de sa lettre ; celui-ci est un « frère » d'Hippone, qui se rend en Italie pour plaider un procès où il est en difficulté ; Augustin se porte garant de l'honnêteté de ce « frère » et prie Paulin de le recommander en haut lieu[5]. Pour donner plus de poids à cette nouvelle réclamation, il fait contresigner cette lettre par Alypius, qui est à l'origine de ses relations avec Paulin.

Il faut avouer que la stupéfaction d'Augustin est compréhensible. Comment? Il a avisé Paulin qu'il venait d'être sacré évêque, et celui-ci, au bout de deux ans, n'a pas envoyé le plus banal compliment, même après une lettre de rappel d'Augustin? Lui qui, en 395 et 396, se jetait, pour ainsi dire, à la tête d'Augustin[6], lui dépêchait lettre sur lettre par des messagers de Nole, voici maintenant qu'il n'accuse même plus réception des lettres portées par les messagers d'Augustin ! Ce silence ne saurait être imputé à une rupture générale des relations entre l'Italie et l'Afrique ; sinon, Augustin ne s'en formaliserait pas. L'étonnement s'accroît, si l'on songe que, le lendemain du jour où il avait reçu la *Lettre XXXI*, Paulin avait écrit sa *Lettre XXXII* à Romanien pour lui annoncer, en termes dithyrambiques, l' « incroyable » nouvelle de l'élévation épiscopale d'Augustin[7], et avait joint, selon le vœu de la *Lettre XXVII* d'Augustin, une exhortation en vers à l'adresse de Licentius[8].

1. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XLV, 1, p. 122, 5 : « Nequaquam nos *nescio qua* uestra cessatio, qua ecce per totum biennium, ex quo nobis dulcissimi fratres Romanus et Agilis ad uos remeauerunt, nullas a uobis litteras sumpsimus, pigros ad scribendum fecit. » Noter le ton dédaigneux du *nescio qua*, que soulignent mes *Recherches sur les « Confessions »*, p. 42, n. 1 à 4.

2. La *Lettre XXXI*, selon la chronologie de Fabre, date de fin 396/début 397. Nous sommes plus de deux ans plus tard, et il faut qu'Augustin ait eu le temps de s'impatienter de n'avoir pas reçu de réponse à sa *Lettre XLII*. Goldbacher, dans *C. S. E. L.*, t. LVIII, p. 17, datait cette *Lettre XLV* du début de 398.

3. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XLV, 1, p. 122, 11 et suiv. Noter la force des mots : *minus ferimus, dolore, querelas.*

4. *Ibid.*, p. 122, 14 : « ... fortasse etiam caritas uestra similiter conqueratur, si quidem missas a uobis nostis, quae ad nos non peruenerunt, uicissimque, a nobis quae missae erant, non sunt uobis datae. »

5. *Ibid.*, XLV, 2, p. 122, 20 et suiv. Il ne s'agit pas du « frère Christian », comme traduisent Péronne et Écalle, t. IV, p. 422, mais d'un « frère dans le Christ ». En effet, le nom de Christian n'apparaît ni dans les textes ni dans les inscriptions antiques.

6. L'expression est de Fabre, *S. Paulin*, p. 237, à propos de l'*Epist.* XXX (= Hartel VI).

7. Paulin, *Epist. ad Romanianum* XXXII, 2, p. 9, 18 : « Incolumi Valerio Hipponiensis ecclesiae coepiscopus Augustinus est... Credine hoc potuit, antequam fieret? »

8. *Ibid.*, XXXII, 4 et suiv., p. 11-18. Il fait valoir, en particulier, l'exemple que la con-

Je crois tout à fait impossible d'attribuer le silence de Paulin à la simple négligence. Pas davantage, comme fait Lietzmann[1], à ses manières de grand seigneur ; car Paulin est l'humilité même. Après l'enthousiasme de ses premières lettres, ce silence paraît plutôt signifier un revirement dont il nous faut chercher l'explication. Quelque mauvaise langue (peut-être Romanus ou Agilis, qui étaient fort bavards)[2] n'a-t-elle pas colporté les bruits fâcheux qui couraient sur Augustin lors de son sacre? Son élévation comme co-évêque semblait, en effet, « incroyable », voire scandaleuse, en ce qu'elle contrevenait au canon de Nicée qui n'admet qu'un seul évêque par cité[3]. Le primat de Numidie, Mégalius, avait blâmé la décision de Valérius dans une lettre rendue publique. Les Donatistes devaient, pendant des années, en faire gorges chaudes, assurant que la défiance de Mégalius tenait au passé manichéen d'Augustin[4] ; ils insinuaient qu'Augustin avait été — et restait secrètement — prêtre manichéen ; ils tiraient argument, entre autres, de la propre *Lettre XXXI* qu'Augustin avait adressée à Paulin peu après le sacre : la salutation finale, selon eux, était à double entente : « Dieu vous préserve de cette génération », mais aussi : « Dieu vous garde d'engendrer » ; le pain d'eulogie qu'il adressait était, prétendaient-ils, le pain souillé de l'Eucharistie manichéenne[5].

duite d'Augustin devrait constituer aux yeux de son ancien disciple Licentius ; il prend soin d'envoyer une pièce en vers pour mieux toucher Licentius qui est entiché de poésie ; il va jusqu'à faire allusion (p. 11, 7) à un passage des *Adelphes* de Térence (v. 95 97), comme avait fait Augustin dans sa *Lettre XXVI*, 2, à Licentius, p. 85, 10 (*Ad.*, v. 769). Pourtant, Fabre, *S. Paulin*, p. 184, note avec finesse que « le fluide n'est pas passé » entre Paulin et Romanien, et, p. 200, que Paulin n'a pas « montré grand empressement à intervenir » auprès de Licentius. Sur ce point, il n'obtempère au vœu de la *Lettre XXVII* qu'à la suite du rappel à l'ordre par Augustin dans la *Lettre XXXI*, c'est-à-dire avec quelque six mois de retard. Il est vrai que l'élaboration d'une pièce de 108 vers demandait du temps et que cette pièce était sans doute prête dès avant l'arrivée de la *Lettre XXXI*.

1. Lietzmann, *art. cité*, p. 369.

2. Voir ci-dessous, p. 262, n. 1.

3. Cf. Augustin, *Epist.* CCXIII, 1, dans *C. S. E. L.*, t. LVII, p. 373, 19 ; Possidius, *Vita Augustini*, VIII, *P. L.*, t. XXXII, 40.

4. Cf. Augustin, *Contra litteras Petiliani*, III, 16, 19, dans *C. S. E. L.*, t. LII, p. 177, 15 ; *Contra Cresconium* III, 80, 92, p. 495, 8 ; IV, 64, 79, p. 578, 11 ; voir aussi mes *Recherches sur les « Confessions » de saint Augustin*, p. 240-245.

5. Ceci me paraît résulter du rapprochement des textes suivants : Paulin et Therasia, *Epist. ad Augustinum* XXV, 5, p. 83, 11 : « Panem unum, quem unanimitatis indicio misimus caritati tuae, rogamus accipiendo benedicas » ; Augustin, *Epist. ad Paulinum et Therasiam* XXXI, 9, p. 8, 10 : « Panis, quem misimus, uberior benedictio fiet dilectione accipientis uestrae benignitatis. Custodiat uos Dominus ab ista generatione in aeternum (*Ps. XI*, 8), domini dilectissimi et sincerissimi, uere benigni et abundantissima Domini gratia praestantissimi fratres » (formule qui revient dans la suscription de la lettre, si ce n'est que *benigni* y est remplacé par *beatissimi*). C'est ce passage, je crois, que Pétilien taxait de manichéisme ; cf. Augustin, *Contra litteras Petiliani* III, 10, 16, p. 172, 16 : « Titulos epistularum mearum a se uel a suis sicut eis placuit inscriptos legat et tamquam me in eis comprehendisse se gestiat confitentem. Eulogias panis simpliciter et hilariter datas ridiculo nomine uenenosae turpitudinis ac furoris infamet et de uestro corde tam male sentiat, ut amatoria maleficia data mulieri, marito non solum conscio, uerum etiam fauente, credi sibi posse praesumat. » Car Augustin n'a pas l'habitude d'envoyer des pains

Je ne pense certes pas que Paulin ait pris argent comptant tous ces ragots, qui impressionnaient surtout les ennemis du monachisme. Mais il a dû retarder sa réponse jusqu'à ce qu'il eût vérifié, auprès de personnes compétentes, la parfaite inanité de tels soupçons.

IV. Les lettres de 399-402 : Paulin et les « Confessions » (*Lettres c, d, e, f, g, h, i*).

Nous sommes en droit de penser que cette suspension provisoire de sa correspondance ne s'est guère prolongée au delà de deux à trois ans. Sans doute, il ne nous reste aucune lettre antérieure à la *Lettre LXXX* qu'Augustin adresse à Paulin vers mars 405. Mais il est possible de combler en partie la lacune qui s'étend du début de 399 au début de 405. En premier lieu, nous pouvons chercher à apprécier comment se sont réglées les affaires qui restaient pendantes entre eux. Augustin a-t-il reçu l'*Aduersus paganos* de Paulin et le *De philosophia* d'Ambroise, qu'il attendait de Nole? Paulin, de son côté, a-t-il reçu la *Vie d'Alypius* par Augustin, que celui-ci avait annoncée?

Paulin n'a sûrement pas adressé à Augustin de traité *Contre les païens*, car il n'a jamais terminé un tel ouvrage, à supposer qu'il l'ait jamais entrepris[1]. Mais il a dû envoyer le *De philosophia* d'Ambroise. Augustin le réclamait à Paulin, en 397, parce qu'il en avait besoin pour rédiger son livre II *De doctrina christiana*[2]; il se souvenait, en effet, avoir

d'eulogie (contrairement à ce qu'écrit H. Leclercq, *Dict. arch. chrét.*, p. 733) et je ne sache pas que, dans aucune autre lettre conservée, il ait adressé un pain d'eulogie à une femme. Ce pain, accompagné de cette formule de *dilectio*, sera devenu, dans le style polémique de Pétilien, un *amatorium maleficium*. Sur l'accusation d'être prêtre manichéen et de pratiquer l'Eucharistie manichéenne, cf. mes *Recherches sur les « Confessions »*, p. 239, n. 2, et 235-239. Naturellement, pour des ennemis de l'ascétisme, les félicitations adressées aux deux époux sur leur vœu de continence (ci-dessus, p. 257, n. 6, et, *Epist.* XXXI, 6, p. 6, 18 : « in uno coniugio proposita utrique sexui calcandae superbiae et non desperandae perfectionis exempla ») allaient dans le même sens. Les Manichéens, en effet, considéraient la génération comme le pire péché.

1. Voir les deux textes cités ci-dessus, p. 259, n. 1 et n. 9. Il semble qu'il s'agisse d'un faux bruit semé par Romanus et Agilis. Car le *Carmen XXXII*, que l'on a souvent voulu identifier avec cet *Aduersus paganos*, n'est pas de Paulin, selon la démonstration de Fabre, *Essai*, p. 124-130. Cette démonstration n'est d'ailleurs pas en tous points également concluante. Par exemple, Fabre, *Essai*, p. 128, dit que Paulin « ne manifeste nulle part aucun goût pour la spéculation philosophique », tandis que l'auteur du *Carmen* XXXII « a fait de longues recherches intellectuelles avant de trouver dans le christianisme la seule doctrine... ». Mais cf. Paulin, *Epist. ad Augustinum* XXV, 2, p. 80, 4 : « Sapientiam mundi miser hucusque miratus sum et per inutiles litteras reprobatamque prudentiam Deo stultus et mutus fui » ; *Carm.* XIX, 76-131, mentionnant Cybèle, Python, Sérapis, Isis, Osiris. Peut-être Romanus et Agilis songeaient-ils à la lettre que Paulin destinait à Jovius, philosophe chrétien seulement de nom, lettre composée « aduersus eos qui dicunt non esse diuinam prouidentiam », comme l'intitule un manuscrit (*C. S. E. L.*, t. XXIX, p. 114). Fabre, *Essai*, p. 48, pense que cette lettre a été expédiée en 400.

2. E. Molland, *Three passages in st Augustine* (*Retr.* II, 30 ; *De doctr. christ.* II, 43 ; *De civ. Dei*, VIII, 11), dans *Serta Eitremiana* (= *Symbolae Osloenses, suppl. XI*), Oslo, 1942, p. 116, écrit qu'Augustin, lorsqu'il rédigeait ce passage du *De doctrina christiana*, n'avait

lu dix ans plus tôt, à Milan, ce traité fort gros et fort docte[1], et croyait se rappeler qu'Ambroise y soutenait l'exact synchronisme entre Platon et Jérémie, comme si Platon avait pu entendre le prophète en Égypte[2]. Par scrupule, pour vérifier l'exactitude de ce souvenir, il voulait se reporter au texte. Nous pouvons être sûrs qu'après l'avoir fait attendre plus de deux ans, Paulin a satisfait sa requête et lui a adressé l'ouvrage. Car nous voyons Augustin, par la suite, disposer de ce traité[3], puis le citer expressément[4]. Il s'est aperçu en lisant ce livre — et il souligne dans la *Cité de Dieu*[5], puis dans les *Rétractations*[6] — qu'il a été victime d'un lapsus de mémoire : Ambroise soutenait bien la dépendance de

« probablement » pas sous la main le *De philosophia*. En réalité, le texte que je cite à la note suivante transforme cette probabilité en certitude.

1. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XXXI, 8, p. 8, 1 (écrite début 397) : « Libros beatissimi papae Ambrosii credo habere sanctitatem tuam ; eos autem multum desidero, quos aduersus nonnullos inperitissimos et superbissimos, qui de Platonis libris Dominum profecisse contendunt, *diligentissime et copiosissime* scripsit. » Sachant, ne fût-ce que par la *Lettre XXIV*, 4, ci-dessus, p. 256 (dont Alypius lui a transmis la teneur), les liens qui unirent Ambroise et Paulin, il suppose que Paulin possède les œuvres complètes d'Ambroise. Romanus et Agilis ont pu le confirmer dans cette conviction.

2. Augustin, *De doctrina christiana*, II, 28, 43, *P. L.*, t. XXXIV, 56 (écrit en 397) : « De utilitate historiae, ut omittam Graecos, quantam noster Ambrosius *quaestionem soluit*, calumniantibus Platonis lectoribus et dilectoribus, *qui* dicere ausi sunt omnes *Domini* nostri Iesu Christi sententias, quas mirari et praedicare coguntur, *de Platonis libris* eum didicisse, quoniam longe ante humanum aduentum Domini Platonem fuisse negari non potest, nonne memoratus episcopus, considerata historia gentium, cum reperisset Platonem Ieremiae temporibus profectum fuisse in Aegyptum, ubi propheta ille tunc erat, probabilius esse ostendit quod Plato potius nostris Litteris per Ieremiam fuerit imbutus, ut illa posset docere uel scribere quae iure laudantur? Ante Litteras enim gentis Hebraeorum, in qua unius Dei cultus emicuit, ex qua secundum carnem uenit Dominus noster, nec ipse quidem Pythagoras fuit, a cuius posteris Platonem theolo[illegible]a didicisse isti asserunt. Ita consideratis temporibus, fit multo credibilius istos potius de Litteris nostris habuisse quaecumque bona et uera dixerunt, quam de Platonis Dominum Iesum Christum, quod dementissimum est credere. » Le *quaestionem soluit* est repris par le *soluisse quaestionem* du texte des *Rétractations*, ci-dessous, n. 6. D'autre part, la phrase : « *qui* dicere ausi sunt... *Domini*... sententias... *de Platonis libris* eum didicisse » a été visiblement pensée et écrite à même date que celle de la lettre citée ci-dessus, n. 1 : « *qui de Platonis libris Dominum* profecisse contendunt ».

3. Augustin, *Civ. Dei* VIII, 11, dans *C. S. E. L.*, t. XL, 1, p. 371, 21 (écrit vers 415) : « Mirantur autem quidam nobis in Christi gratia sociati, cum audiunt uel legunt Platonem de Deo ista sensisse, quae multum congruere ueritati nostrae religionis agnoscunt. Vnde nonnulli putauerunt eum, quando perrexit in Aegyptum, Hieremiam audisse prophetam uel Scripturas propheticas in eadem peregrinatione legisse ; quorum quidem opinionem in quibusdam libris meis posui. Sed diligenter subputata temporum ratio, quae chronica historia continetur, Platonem indicat a tempore, quo prophetauit Hieremias, centum ferme annos postea natum fuisse... »

4. Augustin, *Contra Iulianum* II, 7, 19, *P. L.*, t. XLIV, 686 (écrit vers 421) : « Audi ergo quid dicat (Ambrosius) in libro *De philosophia* contra Platonem philosophum... » Les fragments sont réunis dans l'édition Ballerini d'Ambroise, t. IV, 905.

5. Texte cité ci-dessus, n. 3.

6. Augustin, *Retractationes*, II, 30, 4, dans *C. S. E. L.*, t. XXXVI, p. 136, 14 (à propos du passage cité ci-dessus, n. 2) : « Et in eo quod dixi : de temporum historia sanctum Ambrosium *soluisse quaestionem*, tamquam coaetanei fuerint Plato et Hieremias, ME FEFELLIT MEMORIA. Nam quid ille de hac re episcopus dixerit, in libro eius legitur, quem *De sacramentis* siue *De philosophia* scripsit. » Voir mes *Recherches sur les « Confessions » de saint Augustin*, p. 174 et n. 1. Ce texte fournit, me semble-t-il, un critère externe en faveur

Platon par rapport aux Écritures[1], mais il plaçait Platon un ou deux siècles après Jérémie[2]. Je crois donc que, dans une lettre datant de 399 (*c*), Paulin a enfin répondu aux *Lettres XXXI*, *XLII*, *XLV* d'Augustin et lui a adressé le *De philosophia* d'Ambroise[3].

Nous pouvons conjecturer qu'en remerciement de cet envoi, Augustin a terminé et adressé à Paulin (*d*) la biographie d'Alypius, qu'il avait annoncée par sa *Lettre XXVII*. Il existe, en effet, une biographie d'Alypius par Augustin, que nous sommes à même de lire encore aujourd'hui : les *Confessions* content l'histoire de la « conversion » d'Alypius, non moins que celle d'Augustin ; certains chapitres, qui, dans l'état actuel du texte, ont l'allure de digressions, traitent uniquement d'Alypius et constituent les éléments d'une véritable notice biographique : lieu de naissance, classe sociale des parents, etc.[4]..., comme l'avait souhaité Paulin[5]. Or, dès l'origine, Augustin avait conçu cette *Vie d'Alypius*

de l'authenticité ambrosienne du *De sacramentis*. Son contenu (catéchèse baptismale) répond parfaitement au titre *De sacramento regenerationis* qu'Augustin lui donne ailleurs ; cf. Schanz, *Geschichte der römischen Litteratur*, t. IV, 1, p. 318. L'ouvrage complet contenait aussi des développements, perdus aujourd'hui, contre certains néo-platoniciens. Ambroise aura soudé plusieurs sermons disparates en un traité écrit.

1. Cf. Ambroise, *De Noë et arca* VIII, 24, dans *C. S. E. L.*, t. XXXII, 1, p. 428, 15 ; *In Psalmum CXVIII*, *exp. XVIII*, 4, *P. L.*, t. XV, 1528 : « Clamat per Isaiam Dominus : Consolamini populum meum... quia recepit de manu Domini duplicia peccata (*Is.* XL, 1, 2). Discite unde Plato haec sumpserit. Eruditionis gratia in Aegyptum profectus, ut Moysis gesta, Legis oracula, Prophetarum dicta cognosceret, audiuit consolationem populi, qui supra peccati modum uidebatur fuisse punitus. Et hunc locum quadam adopertum dote uerborum in dialogum transtulit, quem scripsit De uirtute. » Sur cette théorie, cf. Philostrate, *Vita Apollonii*, I, 2, éd. Boissonade, p. 2 : « Πλάτων τε βαδίσας ἐς Αἴγυπτον καὶ πολλὰ τῶν ἐκεῖ προφητῶν τε καὶ ἱερέων ἐγκαταμίξας τοῖς ἑαυτοῦ λόγοις... » ; Origène, *Contra Celsum*, IV, 39, *P. G.*, t. XI, 1092 C : « ὡς οἴονταί τινες ἐν τῇ εἰς Αἴγυπτον ἀποδημίᾳ συγτυχὼν καὶ τοῖς τὰ Ἰουδαίων φιλοσοφοῦσι, καὶ μαθών τινα παρ' αὐτῶν, τὰ μέν τινα τετήρηκε, τὰ δὲ παρεποίησε φυλαξάμενος προσκόψαι τοῖς Ἕλλησι ἐκ τοῦ πάντη τὰ τῆς Ἰουδαίων τηρῆσαι σοφίας. » La croyance à l'antériorité des Écritures juives était générale ; cf. A.-J. Festugière, *La révélation d'Hermès Trismégiste*, t. I, Paris, 1934, p. 19.

2. Augustin dit (ci-dessus, p. 263, n. 3) : « Centum ferme annos. » Mais, comme l'a montré Molland, *art. cité*, p. 116, Ambroise ou Augustin ou un copiste de l'archétype de la *Cité de Dieu* a dû écrire par erreur *C* pour *CC* ; car, selon la *Chronique* d'Eusèbe-Jérôme, l'intervalle entre le temps où Jérémie prophétisait et la naissance de Platon est exactement de deux cents ans.

3. Cf. ci-dessous, p. 294.

4. Augustin, *Conf.* VI, 7-10, 11-16, éd. Labriolle, p. 128-134. Cette biographie commence : « Alypius ex eodem, quo ego eram, ortus municipio, parentibus primatibus municipalibus... » Cf. mes *Recherches sur les « Confessions »*, p. 31.

5. Paulin, *Epist. ad Alypium*, XXIV, 4, éd. Goldbacher, p. 76, 1 : « Specialiter autem hoc a te peto, quoniam me inmerentem et inopinantem magno tui amore complesti, ut pro hac historia temporum referas mihi omnem tuae sanctitatis historiam, ut « *qui genus*, « *unde* sis *domo* » (Virg., *Aen.* VIII, 114) tanto uocatus a domino, quibus exordiis *segregatus ab utero matris tuae* (*Galat.* I, 15) ad matrem filiorum Dei prole laetantem abiurata carnis et sanguinis stirpe transieris et in *genus regale ac sacerdotale* (*I Petr.* II, 9) sis translatus, edisseras. Quod enim indicasti iam de humilitatis nostrae nomine apud Mediolanium te didicisse, cum illic initiareris, fateor curiosius me uelle condiscere, ut omni parte te nouerim, quo magis gratuler, si a suscipiendo mihi patre nostro Ambrosio uel ad fidem inuitatus es uel ad sacerdotium consecratus, ut eundem ambo habere uideamur auctorem. Nam ego, etsi a Delphino Burdigalae baptizatus, a Lampio apud Barcilonem in Hispania per

comme un aveu des bienfaits divins reçus par celui-ci, et *confessait* avoir personnellement une dette analogue de gratitude envers Dieu[1].

Il est probable que Paulin, au reçu de cet opuscule, a prié Augustin (*e*) de l'élargir et de joindre à l'histoire d'Alypius sa propre histoire, puisque tous deux ont été longtemps inséparables et que leurs « conversions » sont allées de pair. Nous voyons, en effet, juste à cette date, Augustin entreprendre de rédiger ses *Confessions*. Il prévient lui-même qu'il les destine à des « spirituels » voués à l'ascétisme[2], dont l'un au moins a évité ses propres dérèglements charnels de jeunesse[3]. Tel fut Paulin[4]. Bien plus, il s'y conforme aux desiderata que Paulin avait exprimés à propos de la biographie d'Alypius. Paulin souhaitait que cette « histoire » fût poussée jusqu'à la date de l'ordination[5] ; Augustin veut mener sa biographie à ce terme[6]. Paulin était surtout soucieux d'apprendre quelle part avait eue Ambroise à la « conversion » d'Alypius[7] ; précisément, dans les *Confessions*, Augustin met le rôle d'Ambroise en un tel relief, qu'on l'a souvent jugé excessif[8] ; il laisse dans l'ombre le rôle joué par le philosophe Mallius Theodorus, même le rôle joué par Simplicien, alors que ce prêtre milanais (et non Ambroise[9]) semble bien avoir été le principal artisan de cette conversion, c'est-à-dire l'homme qui, au cours d'entretiens répétés, a conduit Augustin à accepter l'autorité de l'Église catholique dès l'an 386[10].

uim inflammatae subito plebis sacratus sim, tamen Ambrosii semper et dilectione ad fidem innutritus sum et nunc in sacerdotii ordinatione confoueor ; denique suo me clero uoluit uindicare, ut, etsi diuersis locis degam, ipsius presbyter censear. »

1. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XXVII, 5, p. 101, 12 : « diuina munera concessa hominibus » ; cf., au paragraphe précédent, p. 100, 19, *confitear*, à propos de la gratitude qu'Augustin lui-même doit à Dieu.

2. Augustin, *Conf.* V, 10, 20, 36, p. 110 : « Nunc spiritales tui blande et amanter ridebunt me, si has Confessiones legerint. »

3. *Ibid.*, II, 7, 15, 11, p. 40 : « Quis est hominum, qui suam cogitans infirmitatem audet uiribus suis tribuere castitatem atque innocentiam suam...? Qui enim uocatus a te secutus est uocem tuam et uitauit ea quae de me ipso recordantem et fatentem legit, non me derideat ab eo medico aegrum sanari, a quo sibi praestitum est, ut non aegrotaret, uel potius minus aegrotaret. » Cf. aussi *Conf.* X, 4, 5, 7, p. 243, l'allusion à l'*animus fraternus*. Je montrerai ci-dessous, p. 273, que ce livre X est, pour une bonne part, le remploi d'une lettre d'Augustin à Paulin.

4. Paulin, *Epist. ad Seuerum* V, 4, éd. Hartel, p. 27, 14 ; cf. Fabre, *S. Paulin*, p. 32.

5. Texte cité ci-dessus, p. 264, n. 5 ; cf. aussi p. 256, n. 6.

6. Il nous en avertit seulement au livre XI, au moment où il se voit contraint, faute de temps, à renoncer à ce projet primitif, *Conf.* XI, 2, 2, 1, p. 297 : « Quando autem sufficio lingua calami enuntiare omnia hortamenta tua... et gubernationes quibus me perduxisti praedicare uerbum et sacramentum tuum dispensare populo tuo? »

7. Texte cité ci-dessus, p. 264, n. 5.

8. P. Alfaric, *L'évolution intellectuelle de saint Augustin*, Paris, 1919, p. 371-372 ; J. Davids, *Sint Augustinus en sint Ambrosius*, dans *Miscellanea Augustiniana*, Rotterdam, 1930, p. 242-255, et beaucoup d'autres, ont insisté avec raison sur le fait que les rapports personnels entre Ambroise et Augustin se réduisirent à peu de chose au cours des années 385-386. On s'explique mal qu'après avoir attribué une influence décisive à la rencontre d'Ambroise, dans les deux derniers chapitres du livre V, Augustin reconnaisse, *Conf.* VI, 3, 3, p. 120-121, qu'il n'a pu obtenir de lui un seul entretien intime.

9. Cf. mes *Recherches sur les « Confessions »*, p. 151.

10. *Ibid.*, p. 153-174, notamment p. 173, n. 6.

Augustin a donc dû adresser à Paulin (*f*) un premier jet des *Confessions* qui comportait au moins le noyau biographique des livres I à IX. Puisque leur correspondance a repris, semble-t-il, un rythme régulier, cet envoi pourrait se placer vers le début de 401. La suite de leur correspondance nous fournira un complément de preuve[1].

Un autre texte nous renseigne sur la correspondance entre Paulin et saint Augustin, au cours de ces premières années du v[e] siècle. Il s'agit de la *Lettre LXXVIII* adressée par Augustin à plusieurs frères de l'Église d'Hippone. Dans cette lettre, que Goldbacher date entre 401 et 408[2], Augustin préconise qu'un de ses moines, nommé Spes, et le prêtre Boniface, qui se renvoient l'un à l'autre une accusation d'impudicité, se rendent tous deux au tombeau de saint Félix, à Nole ; car il s'y produit des aveux de démons, de même qu'à Milan, aux tombeaux des saints Gervais et Protais, on a vu un homme contraint, par la « vertu » des martyrs, à avouer un vol commis ; en Afrique, au contraire, point de miracles analogues. Pourquoi Augustin envoie-t-il Spes et Boniface à Nole plutôt qu'à Milan? Il choisit Nole, dit-il, parce qu' « on peut nous écrire de là-bas *plus facilement et plus fidèlement* ce que la divinité aura manifesté à l'égard de l'un d'eux[3] ». Milan est, en effet, plus éloignée, moins accessible, si l'on songe aux incursions d'Alaric en 401 et 403 ; les ponts sont peut-être coupés à la date de cette lettre. D'autre part, Augustin compte évidemment sur Paulin qui lui adressera une relation loyale de ce jugement de Dieu.

En quoi ce texte nous aide-t-il à combler la lacune qui subsiste dans leur correspondance? Nulle part, semble-t-il, on ne découvre chez Paulin mention d'un tel jugement de Dieu. Du moins, son *Natalicium VII*, écrit en 401, indique-t-il combien Félix est efficace contre les démons[4]. On devra donc supposer une lettre aujourd'hui perdue (*g*), où Paulin contait peut-être à Augustin un épisode précis de jugement de Dieu survenu à Nole, ou lui annonçait l'envoi de ce *Natalicium VII*. Augustin stipule que, pour donner chances égales aux deux clercs en litige, il n'a pas mentionné, dans la lettre par laquelle il les recommandait à Paulin (*h*), la qualité de prêtre de Boniface[5]. Outre cette lettre, une

1. Ci-dessous, p. 270-274.

2. *C. S. E. L.*, t. LVIII, p. 24.

3. Augustin, *Epist. ad dilectissimos fratres, clerum, seniores et uniuersam plebem ecclesiae Hipponiensis* LXXVIII, 3, p. 335, 5 : « ... elegi, ut certo placito se ambo constringerent ad locum sanctum se pergituros, ubi terribiliora opera Dei non sanam cuiusque conscientiam multo facilius aperirent et ad confessionem uel poena uel timore compellerent... Multis enim notissima est sanctitas loci, ubi beati Felicis Nolensis corpus conditum est, quo uolui ut pergerent, *quia inde nobis facilius fideliusque scribi potest, quicquid in eorum aliquo diuinitus fuerit propalatum*. Nam et nos nouimus Mediolani apud memoriam sanctorum, ubi mirabiliter et terribiliter daemones confitentur, furem quendam, qui ad eum locum uenerat, ut falsum iure iurando deciperet, conpulsum fuisse confiteri furtum et, quod abstulerat, reddere. »

4. Paulin, *Carm.* XXIII, v. 59 et suiv., p. 196.

5. Augustin, *Epist.* LXXVIII, 4, p. 337, 9 : « Bonifatius tamen hanc humilitatem susce-

troisième lettre perdue (*i*) doit être la relation qu'Augustin escomptait recevoir de Paulin, touchant l'attitude de Spes et Boniface au tombeau de saint Félix.

V. Les lettres de 404-406 : A l'approche des grandes invasions *(Lettres A, B, C, LXXX, j, k).*

Cette dernière lettre n'est plus séparée que par une lacune d'une année de celles que nous révèle la *Lettre LXXX*, probablement écrite au début de l'an 405[1]. Nous y lisons qu'Augustin, dans une lettre écrite l'année précédente (*A*), a renouvelé à Paulin l'offre, déjà faite par la *Lettre XXXI*, de venir en Afrique : il semble même qu'il s'agit maintenant, non plus d'un simple projet de voyage, mais d'un projet d'établissement définitif. Paulin a répondu brièvement (*B*) qu'il était décidé à rester à Nole en toute circonstance, parce que telle était la volonté de Dieu ; il ne quittera Nole que si la volonté de Dieu l'y incite[2]. Le messager porteur de cette lettre perdue de Paulin est sans doute le « frère » Celsus[3].

Sans répondre directement à cette lettre, Augustin, au début de 405, a profité d'une occasion qui s'offrait, le prêtre Fortunatien de Thagaste qui part à Rome, pour lui confier une lettre à Paulin (*C*), dont le contenu nous échappe complètement[4]. Quelques jours plus tard, à la de-

pit, ut nec litteras acciperet, quibus in peregrinationem honorem suum quaereret, ut in eo loco, ubi ambo ignoti sunt, circa ambos aequalitas seruaretur. » Ces lignes posent un petit problème : comment Romanus et Agilis, qui ont séjourné plusieurs mois à Hippone, ne connaissent-ils pas Spes et Boniface et ne vont-ils pas révéler à Paulin la qualité de prêtre de celui-ci? Peut-être Spes et Boniface ne se sont-ils établis à Hippone qu'après le passage de Romanus et Agilis.

1. Plusieurs mois après juillet 404, selon Goldbacher, dans *C. S. E. L.*, t. LVIII, p. 24 ; mars 405, selon Lietzmann, *art. cité*, p. 366.

2. Cf. Augustin, *Epist. ad Paulinum* LXXX, 2, p. 347, 20 : « Ecce illam quaestiunculam, quam nuper proposueram, tamquam si praesens praesenti inter dulces loquelas obderem, plane Christiano intellectu et deuotione soluisti, sed nimis cursim et breuiter. Posset quippe ibi aliquanto diutius et uberius habitare gratia oris tui, si, cum dixisses ita te illo, quo feliciter uteris, *loco* perseuerare decreuisse, ut, si quid de te aliud domino placuerit, eius uoluntatem praeferas tuae, id ipsum aliquanto apertius explicares, quonam modo uoluntatem Dei, quae nostrae uoluntati praeponenda est, nouerimus, utrum tantum in ea re, quam propterea uolentes perferre debemus, quia et inuiti cogeremur... an et ibi, ubi est potestas non mutare sententiam, quamuis aliud occurrat, in quo potius appareat uoluntas Dei ad mutandam sententiam nos uocantis... » J'entends avec Lietzmann *loco* au sens propre ; si on l'entendait au figuré, le problème serait, pour Paulin, de savoir s'il doit rester au *rang* de moine ou accepter l'épiscopat. Mais le sens propre semble assuré du fait des exemples choisis par Augustin, p. 349, 3 : « ... tamquam si proficisci statueremus et aliquid oreretur, quod consulta de officio nostro ueritas uetaret deserere, aut decernentibus inmanere nuntiaretur aliquid, quod eadem ueritate consulta nos compelleret proficisci. »

3. Texte cité ci-dessous, p. 268, n. 1.

4. *Ibid.*, LXXX, 1, p. 347, 11 : « Per unanimem filium nostrum Tagastensis ecclesiae presbyterum Fortunatianum Romam nauigaturum aliam epistulam paucis ante diebus iam dederam. »

mande de Celsus qui regagne Nole, il rédige rapidement la *Lettre LXXX*, réponse à la *Lettre B* de Paulin[1]. Il rend hommage aux motifs élevés qui empêchent Paulin de quitter Nole, mais voudrait savoir à quoi se reconnaît la volonté de Dieu lorsqu'elle ne s'exprime ni par une voix céleste, ni par un prophète, ni par une révélation au cours d'un songe ou d'une extase[2]. Un événement accidentel contraire à notre volonté ne peut-il être le signe que nous devons changer de décision? Qu'en pense Paulin[3]? Augustin espère une longue lettre sur ce sujet (*j*), que Paulin pourra remettre aux évêques africains Theasius et Évodius lorsque ceux-ci rentreront d'Italie. Augustin promet lui-même, en réponse, une lettre plus longue (*k*)[4].

Cet ensemble de lettres paraît d'un intérêt certain, quoique M. Fabre les ignore totalement. Elles s'expliquent, je crois, en fonction des événements concomitants des années 404-405. C'est le moment où la cour choisit pour capitale Ravenne, plutôt que Milan ou Rome, afin d'être mieux protégée, au milieu de marécages, contre les nouvelles invasions que l'on pressent[5]. Augustin juge que la communauté de Nole devrait chercher refuge en Afrique ; Paulin juge, au contraire, que son devoir est de rester auprès du tombeau de saint Félix, malgré la menace ostrogothique.

Lorsque les hordes de Radagaise pénétrèrent jusqu'en Étrurie, en 406, et parurent prêtes à marcher sur Rome, Paulin ne changea pas d'avis : il se contenta de recueillir à Nole Pinien et Mélanie, qui fuyaient Rome avec leur famille et leur communauté[6] ; la défaite subite de Ra-

1. Cf. Augustin, *Epist. ad Paulinum* LXXX, 1, p. 346, 27.

2. *Ibid.*, LXXX, 3, p. 348, 22 : « Sed plerumque non uoce de caelo, non per prophetam, non per reuelationem uel somnii uel excessus mentis, quae dicitur extasis, sed rebus ipsis accidentibus et ad aliud, quam statueramus, uocantibus cogimur agnoscere Dei uoluntatem aliam, quam erat nostra... »

3. *Ibid.*, p. 349, 7 : « Hoc tertio genere causarum mutandae sententiae quid tibi uideatur peto mecum plenius et enodatius conloquaris. Saepe nos quippe conturbat... Hinc, oro, participem me facias cogitationum tuarum, quid in talibus uel facere soleas, uel faciendum esse reperias. »

4. *Ibid.*, LXXX, 1, p. 347, 6.

5. L'invasion de Radagaise allait, en effet, commencer dans le courant de cette année 405 ; cf. F. Lot, *Les destinées de l'Empire en Occident de 395 à 888*, Paris, 1940, p. 29, n. 14.

6. Paulin, *Carm.* XXI, v. 266-268, dans *C. S. E. L.*, t. XXX, p. 166 :

« Hos ergo Felix in suo sinu abditos
mandante Christo condidit tectis suis
mecumque sumpsit *sempiternos* hospites. »

J'interprète le *sempiternos* comme G. Boissier, *La fin du paganisme*, Paris, 1891, t. II, p. 118 ; du reste, comme ce *Carm. XXI* est du 14 janvier 407, il est clair que Pinien et Mélanie sont restés à Nole au moins jusqu'à cette date, quoique Radagaise eût été exterminé avec sa horde dès le 23 août 406. Rampolla del Tindaro, *Santa Melania giuniore senatrice romana*, Rome, 1905, p. XXXII et 104, croit que ces réfugiés sont rentrés de Nole à Rome, puis repartis de Rome en Sicile, fin 408. Il se fonde sur Géruntius, *Vita s. Melaniae*, c. XXXIV, p. 18, 18 : « Factum est igitur, cum egredi uellent de Roma, praefectus quidam erat tunc gentilis, cuius etiam minime nomen recordor, qui consilium dederat senatoribus ut facultates eorum deberent sociari senatui, et absurdum esse eas illos Do-

dagaise parut à tous un signe visible de la protection que leur accordaient les saints[1]. Mais, devant l'incertitude persistante de la situation, Paulin presse Rufin de quitter Rome et de venir se joindre aux réfugiés, à Nole, comme si telle était la volonté de Dieu[2].

D'autre part, la *Lettre LXXX* montre que, contrairement à ce que dit M. Fabre, les consultations entre Paulin et Augustin ne sont pas toujours à sens unique : si Augustin est un maître de théologie pour Paulin, il ne dédaigne pas non plus de se faire éclairer par lui en matière de spiritualité. Il faut avouer, il est vrai, que, tout en consultant Paulin humblement et affectueusement, Augustin cherche surtout à le faire revenir sur sa décision imprudente de rester à Nole. Il n'en a pas moins la plus haute estime pour Paulin, à cette date de 405 ; car, tandis qu'il réfute un libelle de Secundin, manichéen de Rome, il conseille à ce Secundin de lire son *De libero arbitrio*, et l'avertit qu'il trouvera l'ouvrage auprès de Paulin, « célèbre serviteur de Dieu[3] » ; celui-ci est donc, en quelque sorte, à ses yeux, le dépositaire officiel de ce traité, et probablement de ses autres œuvres, pour l'Italie[4].

mino obtulisse, sed magis reipublicae uiribus et senatui subiici debere » (après quoi, Pompeianus périt au cours d'une sédition populaire, octobre 408). Mais il ne faut pas prendre ce texte trop strictement, puisque Géruntius poursuit, p. 19, 3 : « Beati uero haec non nouerant ante, nisi cum iam de morte eius amarissima relatum est » ; preuve que Pinien et Mélanie ont déjà quitté Rome quand la sédition se produit ; du reste, Rampolla, *op. cit.*, p. 187, admet, non sans se contredire, que Pompeianus a pu profiter de leur absence pour ses agissements.

1. Paulin, *Carm.* XXI, v. 4-35, p. 158.

2. Paulin, *Epist. ad Rufinum* XLVI, 1, dans *C. S. E. L.*, t. XXIX, p. 387, 13, se dit : « ... adfectos, quia etiam nunc uos in aestu sollicitudinis et incerto morarum Romam pati indicastis. Det nobis Dominus a Domino laetificari quam primum de actu uestro, ut sicut anxiis conpatimur, ita congaudeamus hilaratis et incipiamus tamen sperare fructum praesentiae uestrae, si uos certi esse de uestra sententia uel Domini circa uos placito coeperitis. » Il est curieux de voir Paulin, qui refuse de se réfugier en Afrique malgré les exhortations d'Augustin, presser Rufin dans des termes analogues, en invoquant la volonté divine, de venir chercher refuge à Nole ! Cette *Lettre XLVI* est de 406-407, selon la démonstration de Fabre, *Essai*, p. 93-97 ; la *Lettre XLVII* de Paulin à Rufin montre qu'au bout d'un an celui-ci n'a pas encore pris de décision ; Paulin le presse à nouveau de venir à Nole pour un séjour prolongé au cours duquel Rufin pourra le perfectionner en grec. Cette seconde lettre fit effet : Rufin quitta Rome pour Nole, en 408 selon F.-X. Murphy, *Rufinus of Aquileia (345-411), his life and works*, dans *Studies in mediaeval history*, t. VI, Washington, 1945, p. 201. Celui-ci conclut, p. 205, de l'expression de Paulin, *Epist. ad Rufinum* XLVI, 1, p. 387, 12 : « per puerum communium filiorum », que la lettre à laquelle répond cette *Epist. XLVI* a été transmise de Rufin à Paulin par un serviteur de Pinien et Mélanie, ce qui paraît probable ; mais il ne s'ensuit pas, comme pense Murphy, que Pinien et Mélanie se trouvaient alors à Rome. Le serviteur rentrait sans doute à Nole après être allé porter à Rome des nouvelles de Paulin, Pinien et Mélanie à Rufin. Celui-ci connaissait forcément Pinien et Mélanie de longue date.

3. Augustin, *Contra Secundinum*, 11, dans *C. S. E. L.*, t. XXV, p. 923, 9 : « Si quid autem de hac re copiosius explicatiusque desideras, lege tres libros nostros, qui inscribuntur *De libero arbitrio*, quos in Campania Nolae poteris inuenire apud Paulinum nobilem Dei famulum » ; sur l'envoi du *De libero arbitrio* à Paulin, cf. ci-dessus, p. 258, n. 8. Celui-ci devait, d'après ce que j'ai dit ci-dessus, p. 255, 258, 266, posséder en outre, à cette date, au moins les *Dialogues*, les traités antimanichéens et les *Confessions*.

4. Sur le rôle de tels dépositaires, cf. H.-I. Marrou, *La technique de l'édition à l'époque*

VI. Les lettres de 407-408 : La mort de Publicola et le problème de la résurrection (*Lettres D, E, XCIV, XCV*).

La *Lettre XCIV* de Paulin à Augustin, qui porte la date du 15 mai, sans que l'année soit précisée, mentionne deux lettres antérieures, perdues aujourd'hui. Elle répond à une lettre d'Augustin (*E*), portée par le diacre Quintus, qui vient de la lui remettre à Rome. Dans cette lettre, Augustin narrait à Paulin et vantait l'attitude de Mélanie l'Ancienne à l'annonce de la mort de son fils Publicola : après l'avoir pleuré, elle se raidit et regretta surtout qu'il fût mort sous la toge du sénateur, non sous le froc du moine, au lieu de passer directement de la gloire d'une vie monacale à celle de la résurrection[1] ; à ce propos, Augustin demandait à Paulin comment il se représentait la vie des saints après la résurrection[2]. Cette lettre d'Augustin répondait elle-même à une lettre (*D*) où Paulin avait peut-être annoncé, en tout cas commenté, la mort de Publicola et fait un éloge sommaire de ses bonnes œuvres[3].

Dans la *Lettre XCIV*, Paulin se garde de répondre à la question d'Augustin sur ce que sera l'occupation des bienheureux après la résurrection de la chair. Loin de prétendre l'instruire sur ce point, il préfère, dit-il humblement, consulter Augustin au point de vue moral[4], tant « cette vie est pleine de tentations ; ou mieux, comme vous me l'avez dit un jour, elle est toute tentation[5] ». Ni Hartel ni Goldbacher n'indiquent la référence ; nous avons sûrement ici une allusion à une lettre

patristique, dans *Vigiliae christianae*, t. III, 1949, p. 217-222, à propos de Firmus, dépositaire de l'*exemplar* de la *Cité de Dieu* à Carthage (selon la *Lettre inédite de saint Augustin relative au « De ciuitate Dei »*, éd. C. Lambot, dans *Revue bénédictine*, t. LI, 1939, p. 112-113). Contrairement à ce que dit Marrou, *art. cité*, p. 221, je croirais qu'il n'y a pas un seul *exemplar* et un seul dépositaire par œuvre, mais plutôt un par pays : Paulin pour l'Italie et pour différentes œuvres d'Augustin.

1. Cf. Paulin, *Epist. ad Augustinum* XCIV, 2, p. 498-499, paragraphe qui se termine : « ... ut de conuersationis gloria transisset ad gloriam resurrectionis communem cum matre requiem coronamque capturus, si in huius saeculi uita matris exemplo saccum togae et monasterium senatui praetulisset » ; 3, p. 500, 16 : « Nihil possim de beata huius filii matre et sanctorum pari radice ramorum Melanio melius aut sanctius praedicare, quam sanctitas tua in eam profari et disputare dignata est. »

2. Cf. *Ibid.*, XCIV, 4, p. 501, 3 : « Quae uero post resurrectionem carnis in illo saeculo beatorum futura sit actio, tu me interrogare dignatus es. At te ego de praesenti uitae meae statu ut magistrum et medicum spiritalem consulo » ; Augustin, *Epist. ad Paulinum* XCV, 2, p. 507, 5 : « Quaesiui a te prioribus litteris, qualisnam tibi uideatur futura alterna uita sanctorum ; sed bene mihi respondisti etiam de praesentis uitae statu adhuc esse utique consulendum. »

3. Cf. Paulin, *Epist. ad Augustinum* XCIV, 3, p. 499, 19 : « Verum tamen idem uir, ut et antea rettulisse meputo sanctitati tuae, his operibus locupletatus abscessit, ut maternae humilitatis nobilitatem, si ueste non gesserit, mente praetulerit » ; p. 500, 13 : « Sed cesso plura de memoria tam dilecti mihi quam deuoti Christo hominis enarrare, cum et pristinis litteris non pauca super eo narrasse me repetam. »

4. Texte cité ci-dessus, n. 2.

5. *Ibid.*, XCIV, 4, p. 501, 10 : « ... huius saeculi uita, quae tota temptationum uel, *ut tu aliquando ad me locutus es*, tota temptatio est ».

relativement ancienne (*aliquando*) d'Augustin à Paulin, qu'il faudra tâcher de ranger à sa place chronologique.

Pour terminer la *Lettre XCIV*, Paulin revient aux bienheureux qui louent Dieu : il suppose que les ressuscités ont une langue qui leur permet de chanter réellement ; pourtant, lorsque l'Écriture mentionne les langues des anges, le terme s'applique à des êtres incorporels ; quelle est la position d'Augustin sur ce problème[1]?

Dans sa *Lettre XCV*, Augustin répond directement à la *Lettre XCIV*. Il s'étonne que Paulin l'interroge sur la vie des saints, au lieu de résoudre la question que lui-même avait posée sur ce sujet. En ce qui concerne la morale pratique, il admet avec Paulin qu'elle est plus urgente pour nous que les vues sur les Élus : l'ascétisme peut se définir, comme l'a fait Paulin, la recherche de la mort évangélique, celle qui a lieu « *non obitu, sed sententia*[2] ». Au sentiment d'Augustin, la plus grosse difficulté morale vient de ce qu'il faut vivre au milieu des hommes imparfaits pour les corriger, mais qu'en voulant les corriger l'on risque de se contaminer à leur contact. Même lorsque l'on s'élève moralement, on risque de s'approuver soi-même, ce qui justifie la formule de Job (VII, 1) à laquelle Paulin faisait allusion ; Augustin cite cette formule une fois sous la forme : « *Vita humana super terram* TOTA *temptatio est* », la seconde fois, de façon plus exacte, sans *tota*[3]. Dans l'exercice de la punition ou du pardon, en particulier, il y a tentation. Si Paulin peut montrer « comment il faut se conduire avec les hommes » ou du moins donner à ce sujet l'avis de quelque spirituel de Nole ou de Rome (puisque Paulin, dans la *Lettre XCIV*, a déclaré se rendre à Rome chaque année)[4], Augustin lui en saurait gré[5].

En ce qui concerne la résurrection des corps, Augustin s'en tient, d'après saint Paul, à la notion de corps spirituel : les bienheureux pourront prendre de la nourriture, mais n'en auront aucun besoin (tel le Christ ressuscité). Que les anges aient ou non des corps, anges et Élus émettront des sons perceptibles pour louer Dieu, tant en esprit que par leur corps spirituel. Pour finir, Augustin demande à Paulin sa pensée sur l'*otium* nécessaire au chrétien ; il a appris que Paulin était accaparé par une infinité d' « *occupationes* », et s'excuse d'avoir pensé précédemment que Paulin jouissait de l'*otium*[6]. Ces dernières lignes, elles aussi, paraissent faire allusion à des lettres perdues.

1. Cf. Paulin, *Epist. ad Augustinum* XCIV, 6-7, p. 502-505.
2. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XCV, 2, p. 507, 12, reprenant la formule même de Paulin, *Epist. ad Augustinum* XCIV, 4, p. 501, 9.
3. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XCV, 2 et 3, p. 508, 5, et 509, 20, par allusion à la formule mentionnée par Paulin dans le texte cité ci-dessus, p. 270, n. 5.
4. *Ibid.*, XCV, 6, p. 511, 21 : « cum Romam toto anniuersario pergitis ». Augustin tient le renseignement de Paulin, *Epist.* XCIV, 1, p. 497, 15 : « cum eo (= Romam) iuxta sollemnem meum morem post pascha Domini pro Apostolorum et martyrum ueneratione uenissem ».
5. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XCV, 6, p. 511, 17.
6. *Ibid.*, XCV, 9, p. 513, 18 : « Et de otio quippe Christiano ad percipiendam uel disse-

Où placer chronologiquement, dans la correspondance entre Augustin et Paulin, les deux *Lettres XCIV* et *XCV*, et celles dont elles gardent le vestige? Le critère paraît être la date du voyage de Possidius de Calama, qui est le messager porteur de la *Lettre XCV*. Mais l'on ne s'accorde guère sur cette date. Fontanini place en 400 la venue de Possidius en Italie[1]. Les Mauristes[2], et à leur suite Le Brun[3], Muratori[4], Goldbacher[5] et P. Fabre[6], la placent en 408, supposant que la *Lettre XCV* fait allusion aux troubles de Calama de 408, qui auraient motivé le voyage de Possidius. Mais ils n'ont point réfuté la démonstration de Rampolla qui place la mort de Publicola en février ou mars 404, donc nos lettres aussitôt après ; en effet, dans sa *Vita s. Melaniae*, Geruntius assure que Publicola, jusqu'à ce qu'il fût à l'article de la mort, entrava les projets ascétiques de sa fille Mélanie la jeune ; puisque celle-ci, au cours d'une entrevue avec la « régente » Serena, entrevue qui se laisse dater de juin-juillet 404, est en train de vendre ses biens, il faut donc, selon Rampolla, que Publicola soit mort depuis quelques mois[7].

La correspondance entre Augustin et Paulin nous fournit-elle le moyen d'opter entre les trois dates : 400, 404, 408? A en juger d'après la *Lettre XCIV* de Paulin, une lettre relativement ancienne d'Augustin comportait, on l'a vu, une formule du type : « *huius saeculi uita tota temptatio est* », où figuraient au moins, textuellement, les trois mots : « *uita tota temptatio*[8] ». Dans sa réponse à la *Lettre XCIV*, Augustin précise que cette formule avait été employée par lui en rapport avec le verset de Job : « *Vita humana super terram temptatio est*[9]. » Or, nous trouvons, au livre X des *Confessions*, un chapitre consacré au commentaire de cette citation, qui est répétée trois fois de suite à propos des tentations inhérentes à l'état présent d'Augustin[10] ; quelques pages plus loin, Augustin revient sur ce sujet et, parlant en son nom propre, précise : « Nemo securus esse debet in ista *uita* quae *tota temptatio* nominatur[11]. »

rendam Christianam sapientiam quid sentias et *de otio, quod putabam, tuo, cuius mihi occupationes incredibiles nuntiatae sunt*, require et uide, quid a te scire quaesierim. »

1. J. Fontanini, *Historiae literariae Aquileiensis libri V*, Rome, 1742, p. 428 et 433.

2. *P. L.*, t. XXXIII, 30-32.

3. *P. L.*, t. LXI, 753.

4. *P. L.*, t. LXI, 391.

5. *C. S. E. L.*, t. LVIII, p. 27 et 29.

6. Fabre, *Essai*, p. 69-71.

7. M. card. Rampolla del Tindaro, *Santa Melania giuniore senatrice romana*, Rome, 1905, p. 99-103 et 105. Il est suivi par F.-X. Murphy, *Melania the elder, a biographical note*, dans *Traditio*, t. V, 1947, p. 76.

8. L'excellent article de Fabre, *Les citations dans la Correspondanee de Paulin de Nole*, dans *Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg*, fasc. 105, *Mélanges 1945*, II, p. 17-38, est muet sur celle-ci.

9. Voir ci-dessus, p. 271.

10. C'est le chapitre x, 28, 39, éd. Labriolle, p. 269. La citation est faite chaque fois sous la forme : « *Temptatio est uita humana super terram.* »

11. Augustin, *Conf.* X, 32, 48, 10, p. 276.

Le *tota* est, en réalité, une glose d'Augustin par rapport au texte sacré[1].

De cette petite découverte, on peut conclure que, dans une lettre datant environ de 401, date de rédaction du livre X des *Confessions*, Augustin développait à l'usage de Paulin cette formule, soit qu'il lui ait adressé un premier jet de ce livre X, soit qu'il ait remployé dans ce livre X sa lettre à Paulin. Cette seconde hypothèse semblera la plus probable si l'on songe que Paulin a subi des tentations particulièrement cruelles en 400[2]. On se rappellera que, selon mes conjectures antérieures[3], deux lettres de la correspondance entre Paulin et Augustin (*e* et *f*), l'une de fin 400, l'autre du début 401, étaient précisément relatives à la rédaction des *Confessions*. On devra donc supposer qu'à la fin de l'an 400 Paulin a mis Augustin au courant de ses tentations et a reçu pour réponse, en guise d'exhortation ou de consolation, le développement où Augustin montre que sa propre vie est une suite de tentations de toutes sortes[4]. Par suite, le *frater* qui soumit à Pélage, à Rome, la formule

1. Quand Augustin cite le texte proprement dit, ce texte ne comporte jamais *tota*, par exemple *Adnotationes in Job*, VII, 1, *C. S. E. L.*, t. XXVIII, p. 521, 17 ; *Contra Faustum* XXII, 78, *C. S. E. L.*, t. XXV, p. 679, 28 ; *Contra Gaudentium* I, 21, 24, *C. S. E. L.*, t. LIII, p. 222, 10 ; *Civ. Dei* XIX, 8, *C. S. E. L.*, t. XL, 2, p. 386, 15 ; *Sermo* CCX, 4, 5, *P. L.*, t. XXXVIII, 1050 ; *Sermo Wilmart* V, dans *Misc. Agost.*, t. I, p. 686, 4. Au contraire, quand la citation est faite de mémoire, on peut trouver *tota*, par exemple *De Trinitate* IV, 3, 5, *P. L.*, t. XLII, 890 ; *Sermo Frangipane* V, dans *Misc. Agost.*, t. I, p. 215, 15. Les deux cas se trouvent réunis, *Civ. Dei* XXI, 14, p. 544, 2 : « Quanquam uita ipsa mortalium tota poena sit, quia *tota* tentatio est, sicut sacrae Litterae, personant, ubi scriptum est : « Numquid non tentatio est uita humana super terram (*Job*, VII, 1)? »

2. Cf. Fabre, *S. Paulin*, p. 92-93, 113 et suiv., 251, 308, citant l'*Epist.* XXIV de Paulin à Sulpice-Sévère ; sur le fait que Paulin a adressé à Augustin copie d'au moins une lettre de cette époque à Sévère, cf. ci-dessous, p. 288. Noter aussi qu'Augustin, *Epist. ad Paulinum* XCV, 2, p. 507, 29 et suiv., paraît une allusion à *Conf.* X, 36, 59, 16, p. 284, comme le souligne le retour de l'expression : « euge, euge ». Il s'agit chaque fois de la tentation qui surgit au contact des hommes, alors que l'on se fait aimer ou craindre, que l'on pardonne ou châtie.

3. Cf. ci-dessus, p. 266, et le tableau chronologique ci-dessous, p. 296.

4. Sur la date précise des *Confessions*, cf. P. Monceaux, dans *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1908, p. 51-53 ; suivi par Labriolle, éd. des *Conf.*, p. v-vi ; M. Zepf, *Augustins Confessiones*, Heidelberg, 1926, p. 62 ; M. Wundt, *Augustins Konfessionen*, dans *Zeitschrift für neutestamentliche Wissenschaft*, t. XXII, 1923, p. 170-178 ; cf. son c.-r. de Zepf, *ibid.*, t. XXVII, 1928, p. 199-202 ; E. Williger, *Der Aufbau der Konfessionen Augustins*, *ibid.*, t. XXVIII, 1929, p. 81 ; S. M. Zarb, *Chronologia operum s. Augustini*, Rome, 1934, p. 44-45, et mes *Recherches sur les « Confessions »*, p. 25-26, 243-245. Les avis divergent, ainsi que sur la date de l'*Enarr. in Ps. XXXVI, sermo 3*, point sur lequel je n'oserais plus me prononcer comme je l'ai fait dans mes *Recherches*, p. 243, n. 2.

Voici, pour ma part, mes conclusions provisoires :

a) Terminus a quo : La rédaction des *Confessions* a commencé au plus tôt quelques semaines après la mort d'Ambroise (4 avril 397) ; car cf. *Conf.* V, 13, 23, 9, p. 112 : « Et ueni Mediolanium ad Ambrosium episcopum, in optimis notum orbi terrae, pium cultorem tuum, cuius *tunc* eloquia strenue ministrabant adipem frumenti tui... » ; VIII, 2, 3, 1, p. 177 : « Perrexi ergo ad Simplicianum patrem in accipienda gratia *tunc* episcopi Ambrosii, et quem uere ut patrem diligebat » ; le premier *tunc* annule l'hypothèse de Zarb, *loc. cit.*, selon lequel le second *tunc* aurait été substitué par Augustin lui-même, dans la rédaction définitive, à *tua* (au contraire, le texte cité ci-dessus, p. 263, n. 1, a été écrit juste avant la mort d'Ambroise).

b) Terminus ad quem : Les *Confessions* étaient terminées en treize livres à la date de

d'Augustin : « *Da quod iubes et iube quod uis* », formule qui suscita des réactions furieuses de la part de Pélage, pourrait bien être Paulin[1] ; car cette formule du livre X des *Confessions* fait partie du développement sur les tentations où figure la citation de Job[2].

Puisque l'écrit où Augustin définissait à Paulin « *uita tota temptatio* » est de 401, la date de 400, proposée par Fontanini pour la *Lettre XCV*, mais généralement repoussée aujourd'hui, est exclue. Le *aliquando* montre que les *Lettres XCIV* et *XCV* ont été écrites plusieurs années après 401. Le paragraphe final de la *Lettre XCV*, relatif à l'*otium*, contient une indication concordante. Augustin y fait une rétractation : il a cru précédemment que Paulin jouissait de l'*otium;* mais il a appris, depuis, que Paulin était accaparé d'occupations incroyables[3], et confesse son tort. Cela semble bien un repentir par rapport à ce qu'Augustin avait écrit en 397, dans sa *Lettre XXXI* : « Vos autem audio curis eius modi expeditiores liberioresque uiuere ; qua re non ego inpudenter rogo uos et postulo et flagito, ut in Africam maiore talium hominum siti quam siccitatis nobilitate laborantem uenire dignemini[4]. » Paulin

De Genesi ad litteram II, 9, 22, dans *C. S. E. L.*, t. XXVIII, 1, p. 47, 13 (renvoyant à *Conf.* XIII, 15, 16, 3, p. 378) : « Quid autem hinc allegoriae senserim, Confessionum nostrarum liber tertius decimus habet » ; cf. aussi *Contra Faustum* I, 1, dans *C. S. E. L.*, t. XXV, p. 251, 6 (renvoyant à *Conf.* V, 6, 10, 9, p. 99 : « expertus sum *hominem* ») : « Noueram ipse *hominem*, quemadmodum eum commemoraui in libro Confessionum mearum. » Elles sont donc antérieures à 402.

c) D'après mes conjectures, les *Confessions* remploient une *Vie d'Alypius* commencée au début de 396, non encore terminée à la date de l'*Epist.* XXVII (début été 396), et expédiée à Paulin seulement au début de 400. A la requête de Paulin, Augustin a alors élargi cette *Vie d'Alypius* en ses propres *Confessions*, dont il a envoyé un premier jet (dépourvu du livre X) à Nole au début de 401 ; la lettre d'envoi roulait sur ses tentations actuelles. Cette lettre a été remployée par Augustin dans le courant de 401 pour la rédaction du livre X des *Confessions*. Le numéro d'ordre octroyé aux *Confessions* dans les *Retractationes* peut correspondre à la première ou à la seconde phase.

1. Augustin, *De dono perseuerantiae* XX, 53, *P. L.*, t. XLV, 1026 (écrit vers 429) : « Quae mea uerba Pelagius Romae, cum a quodam fratre et coepiscopo meo fuissent eo praesente commemorata, ferre non potuit et contradicens aliquanto commotius pene cum eo, qui commemorauerat, litigauit » ; cf. ci-dessous, p. 288, n. 4. On sait que Paulin se rendait à Rome chaque année (textes cités ci-dessus, p. 271, n. 4) et qu'il était lié avec Pélage, sans cependant épouser ses théories contre la Grâce (cf. ci-dessous, p. 286-287). Le terme *coepiscopus* ne doit pas constituer une objection, puisque Paulin est devenu évêque avant la date du *De dono perseuerantiae*.

2. Cette formule reparaît dans *Conf.* X, 29, 40, 2 et 11, p. 270 ; X, 31, 45, 31, p. 274 ; X, 37, 60, 4, p. 285. La première fois, elle suit de deux lignes le chapitre qui commente la parole de Job. Cette formule n'a de sens que par rapport à la continence qu'il faut observer malgré les tentations ; Augustin précise que ses développements du livre X sur les tentations sont à l'usage de « frères », au sens le plus strict, frères dans l'ascétisme (éd. Labriolle, p. 241-244, 278, 287), notamment de frères « qui... non me nouerunt, qui ex me uel de me aliquid audierunt » (X, 3, 4, 20, p. 242). Cela s'applique parfaitement à Paulin, qui ne connaît Augustin que par ses lettres ou par les rapports oraux des messagers.

3. Texte cité ci-dessus, p. 271, n. 6.

4. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XXXI, 4, p. 4, 20. Cette phrase s'oppose à celle de la ligne 8 : « Sed qua ecclesiae cura tenear, ex hoc uestra caritas oportet adtendat, quod beatissimus pater Valerius... nec presbyterum me esse suum passus est, nisi maiorem mihi coepiscopatus sarcinam inponeret. »

a dû, lorsqu'il a refusé par deux fois de venir en Afrique, soit en voyage (*c*), soit à demeure, à titre de réfugié (*B*), s'excuser en faisant valoir combien il était indispensable à Nole ; malgré les apparences, sa vie monacale n'était guère moins remplie d'occupations que la vie de l'évêque d'Hippone[1]. Le premier paragraphe de sa *Lettre XCIV* le montre encore fort affairé à Rome, au point de n'avoir pas le loisir d'y lire attentivement la lettre d'Augustin[2]. De ce fait aussi, il y a toutes chances pour que l'ensemble des quatre lettres attestées par les *Lettres XCIV* et *XCV* soient postérieures à l'an 404 : la question sur l'*otium* nécessaire au chrétien pour s'assimiler ou exposer les principes de la sagesse chrétienne, question qu'Augustin semble bien *renouveler* dans la *Lettre XCV*, a dû être posée la première fois à propos de l'une des deux lettres où Paulin avait refusé de quitter Nole parce que trop d'occupations l'y retenaient.

Y a-t-il vraiment contradiction entre la date de 408, généralement proposée pour les *Lettres XCIV-XCV*, et les données de la *Vita s. Melaniae*? On ne saurait guère douter que l'affaire de Calama qui motive le voyage de Possidius, porteur de la *Lettre XCV*, ne soit l'affaire de 408, et non une affaire antérieure[3]. Ce sont plutôt les assertions de Gerontius, auteur de la *Vita s. Melaniae*, qu'il ne faut pas admettre sans critique. Pour souligner l'acharnement de son héroïne à se dépouiller de ses biens, l'hagiographe la présente comme ayant été constamment en butte à l'opposition de son père, le sénateur Publicola ; celui-ci ne se serait amendé qu'à l'article de la mort. Or, ni Paulin de Nole, qui connaît Publicola de près[4], ni Palladius[5], férus pourtant d'ascétisme l'un et l'autre, ne se montrent sévères à l'endroit de Publicola ; celui-ci, d'après eux, n'a pas attendu l'article de la mort pour faire œuvre de charité. De plus, Rampolla a encore renchéri sur Gerontius en suppo-

1. Fabre, *S. Paulin*, p. 42-43, insiste sur les tracas que connaissaient Paulin et sa communauté, notamment du fait des nombreux visiteurs.

2. Paulin, *Epist. ad Augustinum* XCIV, 1, p. 498, 4 : « Fateor tamen uenerandae unanimitati tuae non potuisse me uolumen ipsum statim, ut acceperam, Romae legere ; tantae enim illic turbae erant, ut non possem munus tuum diligenter inspicere et eo, ut cupiebam, perfrui, scilicet ut perlegerem iugiter, si legere coepissem. » En réponse, Augustin, *Epist. ad Paulinum* XCV, 9, p. 513, 14, lui conseille, non sans humour, de la relire : « Recense sane epistulam meam, cui quoniam festinantissime te respondisse de diaconi festinatione causatus es, ideo non conqueror. »

3. L'argumentation de Rampolla, *op. cit.*, p. 100-101, ne peut rien, me semble-t-il, contre le fait crucial, bien mis en relief par Goldbacher, dans *C. S. E. L.*, t. LVIII, p. 27, et Fabre, *Essai*, p. 71, n. 2, que l'expression d'Augustin, *Epist.* XCI, 2 : « contra recentissimas leges kal. iuniis paganorum *sacrilega solemnitas agitata* est » reprend textuellement *Cod. Theod.* XVI, 10, 19, p. 903 et 917 (loi du 15 novembre 407 affichée à Carthage le 5 juin 408), où il est interdit « in honorem *sacrilegi* ritus quicquam *solemnitatis agitare* ».

4. Textes cités ci-dessus, p. 270, n. 3. Même en faisant la part de la flagornerie habituelle dans les panégyriques funèbres, il faut avouer que Paulin ne paraît pas soupçonner en Publicola un farouche ennemi de l'ascétisme !

5. Palladius, *Historia lausiaca*, LIV, 2, éd. Lucot, p. 338, dit que Publicola fournissait à sa mère Mélanie l'Ancienne de l'argent pour ses charités.

sant qu'il établissait un strict synchronisme entre la mort de Publicola et l'audience accordée par Serena à Mélanie[1]. Ce passage n'est visiblement, de la part de Geruntius, qu'un artifice de présentation. Rien n'oblige donc à croire que Publicola soit mort en 404[2]. C'est en 407, semble-t-il, qu'il faut placer cette mort, et nos *Lettres XCIV-XCV* datent bien de 408.

VII. Les lettres de 409-413 : Autour du sac de Nole par Alaric *(Lettres F, G, l, m, CXXI)*.

Il nous reste ensuite la *Lettre CXXI* de Paulin à Augustin. Cette lettre paraît contenir une allusion discrète aux propos de la *Lettre XCV* sur l'*otium* nécessaire au Chrétien[3]. Elle ne succède pourtant pas immédiatement à la *Lettre XCV*, car elle suppose un échange de courrier dans l'intervalle : Paulin a consulté une seconde fois Augustin sur la résurrection (*F*), comme celui-ci l'y invitait par la *Lettre XCV*[4]*;* Augustin, au cours de son séjour à Carthage pendant l'hiver 409-410, a adressé sur ce point à Paulin une lettre concise, mais pleine d'enseignement (*G*)[5].

1. Geruntius, *Vita s. Melaniae* XII, p. 10, 7 : « Sedentibus igitur nobis, coepit (Melania iunior), sicut decebat, humiliter indicare piissimae reginae qualiter, cum uellent abrenuntiare, passi essent tribulationes, prohibente etiam patre (Publicola) propter uanam saeculi gloriam. Qui cum inciperet mori, rogabat dicens : « Indulgete mihi, dulcissimi, quaecumque « peccaui in uobis. Ecce uado ad Dominum. Habetote potestatem in omnia et quae uultis « facere facite. Et nunc ne permittatis a malis hominibus diripi, quod in pauperes Christi « distribuendum ab ipso mandatum est. » Narrauit etiam beatissima reginae... » La locution *inciperet mori* me paraît une perfidie de Geruntius, assez savoureuse.

2. On s'étonnera peut-être qu'au moment du *Carm.* XXI de Paulin, du 14 janvier 407 (cf. ci-dessus, p. 268, n. 6), Publicola, s'il est en vie, ne séjourne pas à Nole en même temps que sa famille. Mais il a pu être retenu à Rome du fait de ses fonctions. Je croirais volontiers qu'il rejoignit ensuite sa famille dans le courant de 407 et mourut cette année-là à Nole ; car Paulin semble avoir *annoncé* cette mort à Augustin et Mélanie l'Ancienne ; cf. ci-dessus, p. 270.

3. Paulin, *Epist. ad Augustinum* CXXI, 3, 14, p. 735, 24 : « Restat, ut aliquid et de euangelicis locis suggeram beatitudini tuae, non quidem quanta legenti per *otium* occurrere solent, — nec enim nunc uacabat dispersa per libros quaerere aut in reminiscendis memoriam uentilare, — sed uel pauca, quae ad horam dictationis huius in mentem ueniunt, sciscitabor. » Cf. le texte cité ci-dessus, p. 271, n. 6.

4. Augustin, *Epist. ad Paulinum* XCV, 7, p. 511, 24 : « De resurrectione corporum membrorumque in illa incorruptione atque inmortalitate futuris officiis audi breuiter quod, si non satis erit, poterit, si Dominus adiuuerit, latius disputari. »

5. Paulin, *Epist. ad Augustinum* CXXI, 3, 14, p. 736, 5 : « De resurrectionis forma non grandem, sed plenam fidei instructione epistulam, qua secundae consultationi meae, dum Carthagini *exhiemares*, rescripseras, si habes relatam in schedis, rogo ut mittas aut certe retexas eam mihi, quod tibi facile est. Nam etsi scriptura non extat, quia forte breuis epistula ut tumultuaria tibi inter libros tuos haberi spreta sit, renoua eam mihi eodem sensu promptam de thesauro cordis tui et mitte ad me inter alia responsa quae spero... ». Sur la nécessité de supposer ces deux lettres *FG*, cf. déjà Lietzmann, *art. cité*, p. 367, n. 1, et Fabre, *Essai*, p. 73. Sur la nécessité de lire *exhiemares* et non, comme les éditeurs, *exhiemarem*, cf. Lietzmann, *art. cité*, p. 367, n. 2, et Fabre, *Essai*, p. 72, n. 5. L'argument

D'où vient donc que Paulin prie Augustin de lui envoyer copie de cette lettre, alors qu'il l'a déjà reçue, puisqu'il la sait brève et substantielle? Le problème mérite d'être posé et, si possible, résolu. La réponse nécessaire est, je crois, que l'original de cette lettre a disparu lors des troubles qu'a suscités le passage à Nole des troupes d'Alaric, en septembre 410. En effet, nous avons la trace certaine d'une lettre de Paulin à Augustin (*l*), écrite entre l'invasion de 410 et l'année 413 (au plus tard), date de publication du premier livre de la *Cité de Dieu*[1]. Paulin y narrait le sac de Nole par les Wisigoths ; lui-même, disait-il, avait été détenu en otage ; il faisait alors à Dieu cette prière : « Seigneur, puissé-je ne pas être torturé pour de l'or et de l'argent ; où sont tous mes biens, vous le savez[2]. » Car les Goths risquaient de ne pas croire à son état de pauvreté volontaire et de le mettre à la question pour lui faire avouer des cachettes imaginaires. Les messagers porteurs de cette lettre sont sans doute les « témoins sûrs » qui ont conté à Augustin l'apparition de saint Félix aux défenseurs de Nole assiégée[3]. Il résulte de cette lettre que, même lorsque Pinien, Mélanie la jeune et Rufin quittèrent Nole pour se réfugier en Sicile avec leur communauté[4], Paulin resta fidèle à la ligne de conduite qu'il s'était tracée et qu'il avait annoncée à Augustin : monter la garde auprès du tombeau de saint Félix[5]. Il est

décisif est le passage de l'*Epist.* CXLIX, 2, cité ci-dessous, p. 279 : « apud Carthaginem rescripseram ». G.-G. Lapeyre, *Saint Augustin et Carthage*, dans *Miscellanea Agostiniana*, t. II, Rome, 1931, p. 91-148, semble ignorer ce séjour d'Augustin à Carthage. De même, A. Kunzelmann, *Die Chronologie der Sermones des heiligen Augustinus*, *ibid.*, p. 499, croit qu'il s'agit d'un séjour de *Paulin* à Carthage. Le Sermon d'Augustin CCXLIII, *P. L.*, t. XXXVIII, 1144-1147, est sûrement en rapport, par le sujet et la date, avec les *Lettres XCIV*, *XCV*, *F*, *G*. L'objection : « Si aures habebimus, ut audiamus..., linguam ut loquamur..., pudenda habebimus » avait peut-être été rapportée par Paulin dans *F*. Ce sermon est daté par Kunzelmann d'après les *Lettres XCIV-XCV;* en revanche, rien ne permet, dans ce sermon, de contrôler si les deux lettres sont bien de 408.

1. Sur cette date, cf. M. Schanz, *Röm. Litt.*, t. IV, 2, p. 418.

2. Augustin, *Civ. Dei* I, 10, 2, dans *C. S. E. L.*, t. XL, 1, p. 20-21 : « Vnde Paulinus noster, Nolensis episcopus, ex opulentissimo diuite uoluntate pauperrimus et copiosissime sanctus, quando et ipsam Nolam barbari uastauerunt, cum ab eis teneretur, sic in corde suo, *ut ab eo postea cognouimus*, precabatur : « Domine, non excrucier propter aurum et « argentum ; ubi enim sint omnia mea, tu scis. » Ibi enim habebat omnia sua, ubi eum condere et thesaurizare ille monstrauerat, qui haec mala mundo uentura praedixerat. »

3. Augustin, *De cura pro mortuis gerenda* XVI, 19, dans *C. S. E. L.*, t. XLI, p. 652, 12 (adressé à Paulin) : « Non enim solis beneficiorum effectibus, uerum ipsis etiam hominum aspectibus confessorem adparuisse Felicem, cuius inquilinatum pie diligis, cum a barbaris Nola obpugnaretur, audiuimus non incertis rumoribus, sed testibus certis. » Cette phrase laisse supposer que la source d'Augustin est une source orale, plutôt que la propre lettre de Paulin.

4. Il semble qu'après la mort de Rufin en Sicile, Pinien et Mélanie aient tenté de rentrer à Nole par mer, mais que leur navire ait dérivé vers Lipari, d'où, malgré des avatars, ils réussirent à gagner la côte africaine. La *Vita s. Melaniae*, XXXIV, p. 19, 9 : « Nauigantibus quoque eis *ad Siciliam*, in qua sanctus Paulinus episcopus habebatur » est un non-sens, puisque Paulin n'était ni évêque en Sicile ni réfugié en Sicile ; je propose de corriger : *ad Siciliam* en : *ab Sicilia ad Nolam;* car la version grecque de cette *Vie* porte, XIX, p. 54, 8 : « Πλεόντων δὲ αὐτῶν ἀπὸ Σικελίας πρὸς τὸν ἁγιώτατον ἐπίσκοπον Παυλῖνον, πρὸς ὃν καὶ τὴν ἀρχὴν ἀπετάξαντο... »

5. Ci-dessus, p. 267.

vrai que la fuite devenait encore plus difficile, moralement, depuis que Paulin avait été élu évêque[1].

Il y a eu, nécessairement, une réponse d'Augustin (*m*) dans l'intervalle entre cette lettre et la *Lettre CXXI*. Mais je ne pense pas que la lacune de notre information soit de plus d'une lettre ; sinon, le paragraphe de la *Lettre CXXI* relatif à la seconde consultation sur la résurrection et à la réponse d'Augustin n'aurait plus guère eu d'actualité. Au contraire, au moment où Augustin rédige le livre I de la *Cité de Dieu*, le problème de la résurrection de la chair prend un regain d'actualité ; tant l'opinion craint alors que les nombreux chrétiens morts sans sépulture au cours de l'invasion gothique ne soient, par là, privés du bénéfice de la résurrection[2].

La *Lettre CXXI* a été rédigée très vite : c'est un amas de problèmes exégétiques, posés sans grand ordre et assez sèchement : Paulin a été trop pressé de remettre cette lettre au messager qui allait s'embarquer pour l'Afrique[3]. On remarquera toutefois que, sous couleur de questionner, Paulin propose souvent des solutions instructives, comme Augustin se plaira à le reconnaître[4].

VIII. Les lettres de 413-415 : Consultations exégétiques et réalisations pratiques *(Lettres H, n, o, J, CXLIX)*.

La *Lettre CXLIX* d'Augustin à Paulin, portée par le diacre Rufin, traite principalement des problèmes posés dans la *Lettre CXXI*, mais n'a pas suivi immédiatement cette lettre. Elle répond, en réalité, directement à une lettre perdue de Paulin (*J*) qui annonçait l'heureuse traversée d'Afrique vers Nole du prêtre africain Quintus et d'un groupe qu'il dirigeait. Je croirais qu'il s'agit d'un groupe de réfugiés italiens rapatriés d'Hippone ; car il semble que Paulin, dans cette lettre, proposait à Augustin d'organiser un second convoi analogue[5]. C'est ce

1. On fixe généralement cette date en 409, d'après le texte cité ci-dessus, p. 277, n. 2. Fabre, *S. Paulin*, p. 46, doute de cette date parce que le *Nolensis episcopus* peut n'être vrai qu'à la date de publication du livre I de la *Cité de Dieu*. Pourtant, d'après ce texte, Paulin a bien l'air de faire figure d'évêque de Nole, otage des Barbares à ce titre et détenteur à ce titre des vases précieux de l'Église de Nole. Voir, en outre, les textes cités ci-dessus, p. 277, n. 4.

2. Augustin, *Civ. Dei* I, 13, dans *C. S. E. L.*, t. XL, 1, p. 26, 26 ; *De cura pro mortuis gerenda* II, 3, dans *C. S. E. L.*, t. XLI, p. 625.

3. Paulin, *Epist. ad Augustinum* CXXI, I, p. 723, 1 : « De paucis, quae nunc iam ad nauem currente litterarum perlatore et mihi in ipsius festinatione properanti in mentem uenerunt, ne sine corollario mihi rescribas, aliqua proponam... »

4. Cf. ci-dessous, p. 283.

5. Augustin, *Epist. ad Paulinum* CXLIX, 1, dans *C. S. E. L.*, t. XLIV, p. 348, 5 : « Quod de peruentione tam prospera fratris et conpresbyteri nostri Quinti et qui cum eo nauigauerunt cito nos Dominus exhilarauit nuntiantibus litteris sanctitatis tuae, gratias agens ei, qui recreat afflictos et humiles consolatur, et sinceritati cordis tui occasione filii et condia-

second convoi qu'accompagne maintenant le diacre Rufin, porteur de la *Lettre CXLIX*.

Paulin, dans sa *Lettre J*, s'étonnait de n'avoir encore reçu aucune réponse d'Augustin à sa *Lettre CXXI*, et se demandait si cette *Lettre CXXI* était parvenue à destination. Il nous faut lire attentivement la page de la *Lettre CXLIX* qui se rapporte à ces faits ; cette page riche de renseignements, reste obscure dans sa concision[1] :

« *Litterae* sane uenerationis tuae, ubi multa quaesisti et quaerenda admonuisti et quaerendo docuisti, ad me peruenerunt. Sed *quas ipse continuo rescripsi* per homines eorundem sanctorum solaciorum nostrorum, sicut *his tuis recentioribus* comperi, non sunt redditae uenerationi tuae. In quibus quidem quatenus ad interrogata responderim, recolere non eualui nec earum exemplum cum requisissem, ubi hoc possem recognoscere, inueni. Ad nonnulla me tamen respondisse certus omnino sum et ideo non ad omnia, quia, ut cito finirem, festinatio *perlatoris* urgebat. Simul etiam miseram, *sicut iusseras*, et *illius epistulae exemplum*, quae tuae caritati apud Carthaginem de corporum resurrectione rescripseram, ubi de usu membrorum exorta erat quaestio. Nunc ergo et *hoc* misi et *alterum alterius*, quia nec *ipsam* in manus tuas peruenisse conieci eo, quod *iterum interrogasti quaedam*, quae iam me *in ea* respondisse lego et agnosco. Sed *istam* per quem direxerim, nescio. *Scripta* quippe caritatis tuae, quibus *eam* reddidi, sicut etiam *ipsa* indicat, missa sunt mihi ab Hippone a nostris, cum essem apud sanctum fratrem et coepiscopum nostrum Bonifatium — nam eorum *perlatorem* non uidi — et continuor escripta non distuli. Quia ergo tunc, sicut *scripsi*, non potueram inspicere codices Graecos propter quaedam psalmi sexti decimi, inspexi postea, quos inueni... »

Lietzmann interprète cette page de la façon suivante[2] :

1) La phrase : « LITTERAE *sane uenerationis tuae, ubi multa quaesisti et quaerenda admonuisti et quaerendo docuisti, ad me peruenerunt* » désigne la *Lettre CXXI* de Paulin.

2) La lettre « QUAS IPSE CONTINUO RESCRIPSI *per homines eorundem sancto-*

coni nostri Rufini, quae proxima occurrit, nunc rescripta persoluo ; *de litore Hipponiensi namque profectus est.* Et adprobo misericordiae consilium, quod tibi Dominus inspirauit mihique insinuare dignatus es. Ipse et hoc adiuuet, ipse prosperet, qui iam curam nostram ex magna parte leniuit, quia peruectus et commendatus est carissimus *homo* non solum bonis operibus, sed etiam sanctis orationibus tuis. » Je suppose que *homo* désigne Quintus et non Rufin ; ce Quintus prêtre doit être l'ancien Quintus diacre, porteur de *E* en 408 ; cf. ci-dessus, p. 270. Mais l'on peut se demander quel est le sujet de la phrase : *De litore Hipponiensi namque profectus est.* Malgré la place de cette phrase, j'hésite à croire que le sujet puisse être *Rufinus*, dont le voyage est présenté comme imminent, et non passé ; cf. *Epist.* CXLIX, 34, p. 379, 15 : « Dabis sane ueniam stilo meo multum festinanti, ut iam in naui constituto occurrerem perlatori. » Au surplus — que le sujet soit *Rufinus* ou *Quintus* — quelle est l'utilité de ce renseignement, alors que Paulin sait naturellement d'où viennent l'un et l'autre et, en tout cas, peut le leur demander directement? Je croirais que cette phrase figurait d'abord, à titre de glose marginale, sur l'exemplaire resté aux archives d'Hippone, puis a passé dans le texte. Sur les réfugiés italiens de 410, cf. J. Carcopino, dans *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1942, p. 305-319 ; sur les œuvres charitables organisées par Augustin en leur faveur, cf. les textes cités dans mon *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, Paris, 1948, p. 44-45.

1. Augustin, *Epist. ad Paulinum* CXLIX, 2, p. 349, 3.
2. Lietzmann, *art. cité*, p. 367 et n. 3 et 5 ; p. 368 et n. 1.

rum solatiorum nostrorum », qui a répondu immédiatement à plusieurs questions de la précédente, mais non à toutes, du fait de la hâte du *perlator*, est la *Lettre H*, dont Augustin ne possède aucune copie.

3) *His tuis recentioribus* désigne la *Lettre J*, où Paulin annonçait à Augustin l'heureuse arrivée à Nole du prêtre Quintus ; il y déplorait de n'avoir encore reçu aucune réponse à la *Lettre CXXI*, renseignement d'où Augustin conclut que sa *Lettre H* n'avait pas été remise à Paulin.

4) *Sicut iusseras* est un renvoi textuel à la *Lettre CXXI*, 3, 14, p. 736, 8 : « rogo, ut mittas... », où Paulin déclarait avoir perdu son exemplaire de la *Lettre G*, écrite par Augustin à Carthage au sujet de l'usage que les ressuscités faisaient de leurs membres, et demandait à Augustin de lui en adresser la copie.

5) *Miseram... et illius epistulae* EXEMPLUM désigne une première copie de *G*.

6) *Nunc ergo et* HOC *misi* désigne la *Lettre CXLIX*.

7) *Alterum alterius* désigne une seconde copie de *G*, réclamée par Paulin dans la *Lettre CXXI* (cf. ci-dessus, § 4) ; car le contexte assure qu'il ne peut s'agir ni de la copie ni d'une reconstitution de *H*.

8) *Ipsam* désigne la première copie de *G*, copie qui accompagnait la lettre *H* et s'est égarée en même temps qu'elle.

9) *Iterum interrogasti quaedam* désigne *J*.

10) *In ea* désigne *G*.

11) *Istam* désigne *H*.

12) SCRIPTA *quippe caritatis tuae* désigne la *Lettre CXXI*.

13) *quibus* EAM *reddidi* désigne *H*.

14) *sicut etiam* IPSA *indicat* désigne *H*.

15) *sicut* SCRIPSI désigne *H*.

Je suis d'accord sur les cinq premiers points, mais je fais des réserves sur la suite. L'interprétation de Lietzmann postule que l'échange de lettres indiqué au début de la page : « Litterae sane uenerationis tuae..., sed quas ipse *continuo rescripsi* » est identique à celui de la fin de la page : « Scripta quippe caritatis tuae..., et *continuo rescripta* non distuli » ; il s'agirait chaque fois de la *Lettre CXXI* de Paulin et de la réponse *H* d'Augustin. Cette identification est peut-être tentante, mais nullement certaine : Augustin a pu, à deux reprises différentes, répondre sans délai à deux lettres différentes de Paulin. Nous sommes même obligés de pencher vers cette seconde hypothèse, puisque le *perlator* des *litterae* pressait Augustin de lui remettre la réponse *H*, tandis que le *perlator* des *scripta* n'a pas seulement *vu* Augustin.

Plusieurs autres interprétations de Lietzmann se heurtent, à mes yeux, à des difficultés insurmontables en ce qui concerne les points 6 à 15 :

6) *Hoc* ne peut se rapporter grammaticalement qu'à *exemplum;* il s'agit donc, non de la *Lettre CXLIX*, mais d'une deuxième copie de *G*, destinée à remplacer celle qui avait été adressée en même temps que *H*, mais n'avait pas été remise au destinataire, non plus que *H*.

7) Par suite, *alterum alterius* désigne, non la seconde copie de *G*, mais la copie d'une lettre que j'appellerai *o*, et dont l'existence n'a pas été soupçonnée jusqu'ici.

8) *Ipsam* désigne donc l'original de *o*, et non la première copie de *G*. Du reste, si *ipsam* désignait la première copie de *G*, Augustin n'aurait pas à *con-*

jecturer, d'après *J*, que cette copie n'a pas été remise à Paulin. Puisque cette copie accompagnait *H*, et que *H* n'a pas été remise au destinataire, il va de soi que la copie de *G* ne lui a pas été remise non plus.

9) *Iterum interrogasti quaedam* désigne toujours *J*.

10) Mais *in ea* désigne *o*, et non *G*.

11) *Istam* désigne *o*, et non *H*. Il n'y a aucunement lieu de supposer, comme faisait Lietzmann, une opposition entre *istam* et *ipsam*. D'autre part, si *istam* désignait *H*, Augustin ne pourrait dire qu'il ignore par qui *istam* a été portée à destination ; car il vient de déclarer que le *perlator* de *H* est l'un des *homines eorundem sanctorum solaciorum nostrorum ;* au contraire, s'il s'agit de *o*, on s'explique qu'Augustin ignore qui en est le messager ; car, comme la suite nous l'apprend, il a rédigé *o* lors de son séjour chez Boniface de Cataqua, sans avoir vu le *perlator* de Paulin.

12) SCRIPTA *quippe caritatis tuae* désigne, non la *Lettre CXXI*, mais la lettre de Paulin à laquelle répond *o ;* j'appellerai cette lettre *n*.

13) *quibus* EAM *reddidi* désigne *o*.

14) *sicut etiam* IPSA *indicat* désigne *o*, et non *H*. Lietzmann lui-même reconnaissait la difficulté[1], puisque Augustin a déclaré plus haut n'avoir aucune copie de *H* (ci-dessus, point 2).

15) *sicut scripsi* désigne *o*.

Or, nous avons d'autres renseignements sur cette lettre *o*, qui, d'après le point 15, avait été rédigée sans qu'Augustin pût consulter les manuscrits grecs de l'Écriture : à plusieurs reprises, dans la *Lettre CXLIX*, il fait allusion, en termes analogues, à une première réponse qu'il a fournie aux questions de Paulin sans avoir pu consulter le texte grec[2]. Bien plus, il précise que cette réponse est la lettre dont il adresse copie, conjointement avec la *Lettre CXLIX*, à Paulin : « in *alia epistola* cuius *exemplum* etiam *modo misi*[3] » ; cette phrase, qui a échappé à la perspicacité de Lietzmann, est capitale ; elle nous assure qu'Augustin désigne ici la lettre *o*, dont il disait dans la page étudiée ci-dessus : « *nunc* ergo et hoc (= copie de *G*) *misi* et alterum (*exemplum*) *alterius* (*epistolae*) (= copie de *o*)[4] ».

1. Lietzmann, *art. cité*, p. 367, n. 5. Il la résolvait mal en disant que, même une fois *H* perdue, Augustin pouvait néanmoins déclarer qu'elle se donnait pour une réponse à la lettre de Paulin. Mais, dans ce cas, il faudrait l'imparfait, et non le présent.

2. Augustin, *Epist. ad Paulinum* CXLIX, 4, p. 351, 5 : « Quod uero sequitur : saturati sunt porcina (*Ps. XVI*, 14), iam, quid mihi ex hoc uideretur, aperui. Sed quod alii codices habent et uerius habere perhibentur, quia diligentiora exemplaria per accentus notam eandem uerbi Graeci ambiguitatem Graeco scribendi more dissoluunt, obscurius est quidem, sed electiori sententiae uidetur aptius conuenire... » ; CXLIX, 5, p. 352, 9 : « Iste autem sensus, quo ita exponitur, quod scriptum est : saturati sunt filiis, non mihi occurrerat, cum ante rescriberem ; sed recensui breuissimam quandam eiusdem psalmi expositionem, quam olim dictaueram, et hoc satis breuiter a me positum repperi : inspexi etiam codices Graecos... » Le problème textuel roule, en effet, sur la variante grecque υἱῶν/ὑῶν. Contrairement à ce que dit Lietzmann, *art. cité*, p. 367, ce problème précis de la variante *filiis/porcina* était posé par la *Lettre CXXI*, 6, p. 728, 3.

3. *Ibid.*, CXLIX, 3, 33, p. 378, 11 : « De uerbis Simeonis, ubi ait uirgini matri Domini : Et tuam ipsius animam pertransiet framea (*Luc* II, 35), *in alia epistula, cuius exemplum etiam modo misi*, dixi, quid mihi uideatur : quod etiam tibi inter cetera uisum est. » Ces dernières paroles font allusion à Paulin, *Epist. ad Augustinum* CXXI, 17, p. 738, 2, qui demandait l'interprétation de ce verset, tout en en proposant une.

4. Ci-dessus, p. 279.

Il faut donc restituer comme suit les courriers échangés dans l'intervalle entre la *Lettre CXXI* et la *Lettre CXLIX* :

Paulin a adressé à Augustin la *Lettre CXXI*, où il posait une série de problèmes exégétiques.

Augustin a répondu aussitôt par *H*, dont le *perlator* fut l'un des « *homines eorumdem sanctorum solaciorum nostrorum* », c'est-à-dire, si je ne me trompe, l'un des émissaires envoyés d'Italie porteurs des sommes nécessaires au rapatriement des réfugiés[1]. Il a joint à *H* une copie de *G*. Mais *H* et la copie de *G* n'ont pas été remises au destinataire Paulin ; et Augustin n'a pas conservé dans ses archives un double de *H*.

Paulin, n'ayant rien reçu, a réclamé une réponse à sa *Lettre CXXI* au moyen de *n*, dont le *perlator* ne trouva pas Augustin à Hippone ; du moins, des gens d'Augustin ont-ils transmis *n* d'Hippone à Cataqua, où Augustin séjournait chez l'évêque Boniface[2].

De Cataqua, Augustin a répondu aussitôt à *n* par *o*, qui devait être remise à Hippone au messager de Paulin. Augustin y résolvait tant bien que mal les problèmes exégétiques posés par Paulin, quoiqu'il n'eût pas sous la main sa bibliothèque, et en particulier aucun manuscrit grec des Écritures. Il annonçait probablement le départ ultérieur d'un premier convoi de rapatriés. Mais *o* s'est égarée aussi.

Paulin voit arriver Quintus à la tête de ce convoi, et, par *J*, signale l'heureuse nouvelle à Augustin ; il annonce que sa *Lettre CXXI* est toujours restée sans réponse, et renouvelle les questions de *n*[3].

Augustin s'aperçoit donc que ni *H* ni *o* n'ont été remises à Paulin. Il expédie alors, en même temps qu'un second convoi de réfugiés, la *Lettre CXLIX*, et y joint une seconde copie de *G*, plus une copie de *o ;* il déplore de ne pouvoir y joindre une copie de *H*, puisqu'il n'en a pas conservé le double dans ses archives.

Est-il possible de proposer des dates pour toute cette série? La *Lettre CXLIX* fournit deux indices chronologiques. Le premier est le séjour d'Augustin chez Boniface de Cataqua ; malheureusement, la date de ce séjour ne nous est pas connue[4]. Le second est le fait qu'Urbanus

1. Sur le sens de *solacium* = *cadeau charitable*, cf. A. Souter, *A glossary of later Latin to 600 a. D.*, Oxford, 1949, *s. u.*

2. Sur Boniface de Cataqua, cf. Goldbacher, dans *C. S. E. L.*, t. LVIII, *s. u.* : Bonifatius, et Lietzmann, *art. cité*, p. 367, n. 4.

3. C'est sans doute par *J* (ou peut-être par *n*) que Paulin de Nole avait transmis à Augustin le salut d'un jeune homme, nommé aussi Paulin, qu'il venait de recueillir dans sa communauté ; car Augustin, *Epist.* CXLIX, 3, 34, p. 379, 18, lui *renvoie* son salut (*resaluto*).

4. On notera toutefois qu'Augustin, *Epist. ad Marcellinum* CXLIII, 1, p. 250, 12, écrit : « Epistulam tuam, quam per sanctum fratrem et coepiscopum meum Bonifatium accepi, quaesiui, cum rescriberem, nec inueni. » Goldbacher suppose, dans *C. S. E. L.*, t. LVIII, p. 38, que cette lettre date du début de 412, où Boniface fit un séjour auprès de Marcellin ; celui-ci lui aurait confié une lettre à transmettre à Augustin. Mais on pourrait aussi supposer que Marcellin a adressé cette lettre à Boniface pour qu'il la transmît à Augustin au moment où Augustin faisait un séjour à Cataqua. Cette hypothèse ne nous avance guère,

est en route pour Sicca, où il va succéder à l'évêque Fortunatien ; or, Urbanus a succédé à Fortunatien entre 414 et 416[1], probablement en 415. S'il en est ainsi, et au rythme habituel d'un échange de courrier par an, *J* serait aussi de 415, *n* et *o* de 414, la *Lettre CXXI* et *H* de 413, *l* et *m* de 412. Cette datation se défend pour d'autres motifs encore. L'intervalle entre *G* (début 410) et *l* (début 412) s'explique sans peine et sans que l'on ait à imaginer d'autres lettres perdues[2] : *l* est la lettre où Paulin narre le sac de Nole de septembre 410 ; tant que les Wisigoths d'Alaric et d'Athaulf résidèrent en Italie du Sud, les services réguliers de navigation entre Nole et l'Afrique du Nord étaient naturellement interrompus ; Héraclien avait mis les côtes africaines en état de défense, car tout le monde s'attendait à une traversée des Barbares vers l'Afrique ; les relations ne purent reprendre que lorsqu'Athaulf eut renoncé à ce dessein et fut remonté vers la Narbonnaise[3]. On conçoit que Paulin se soit aussitôt remis en relations avec Augustin et préoccupé du rapatriement des Italiens réfugiés en Afrique.

Le ton d'Augustin à l'égard de Paulin, dans la *Lettre CXLIX*, mérite d'être défini attentivement. Alors même qu'il s'agit de sèches dissertations exégétiques, Augustin laisse voir, à l'endroit de Paulin, une grande délicatesse. Une fois de plus, il regrette de ne pouvoir s'entretenir avec lui de vive voix ; car tel passage de l'Écriture est difficile à expliquer par écrit ; une simple intonation le ferait mieux comprendre[4]. Surtout, Augustin prend soin de souligner tous les cas où il se trouve d'accord avec les explications suggérées par Paulin[5]. Loin d'affecter un ton doctoral, il assure son ami qu'il a beaucoup profité lui-même de ses questions et des exégèses que Paulin proposait timidement[6].

puisque, du même coup, la date proposée par Goldbacher pour cette lettre n'est plus valable.

1. Augustin, *Epist. ad Paulinum* CXLIX, 34, p. 380, 7. Cf. Goldbacher, dans *C. S. E. L.*, t. LVIII, p. 40 ; Fabre, *Essai*, p. 74.

2. Fabre, *ibid.*, qui ignore *lm*, suppose une lacune de 410 à 412 au moins. J'ai déjà montré ci-dessus, p. 278, qu'il ne doit manquer aucune lettre entre *m* et la *Lettre CXXI*.

3. En 412. Cf. Prosper d'Aquitaine, *Chron.*, *a. 412*, dans *M. G. H.*, *Auct. ant.*, t. IX, p. 466 ; L. Schmidt, *Die Ostgermanen*, 2[e] éd., Munich, 1934, p. 454, et mon *Histoire littéraire des grandes invasions germaniques*, p. 68.

4. Augustin, *Epist. ad Paulinum* CXLIX, 2, 23, p. 368, 23 : « In epistula porro ad Colossenses quod scriptum est : Nemo uos seducat uolens in humilitate (*Col.* II, 18) et caetera quae sequuntur, quousque tibi obscura esse dixisti, nec ego adhuc sine caligine intellego. Atque utinam praesens de me ista quaesisses ! In eo quippe sensu, quem mihi in his uerbis habere uideor, adhibenda est quaedam pronuntiatio in uultu et modo uocis, qui exprimi litteris non potest. »

5. *Ibid.*, CXLIX, 2, 11, p. 358, 14 (à propos d'*Ephes.* IV, 11) : « Hoc intellego, quod ipse scripsisti, prophetas esse eos dictos isto loco, ex quibus Agabus erat... Pastores autem et doctores, quos maxime ut discernerem uoluisti, eosdem puto esse, sicut et tibi uisum est » (allusion à Paulin, *Epist.* CXXI, 2, 9, p. 730, 16, et 731, 2) ; CXLIX, 3, 32, p. 378, 4 : « Quod autem Mariae dixit : Noli me tangere, nondum enim ascendi ad patrem (*Ioh.* XX, 17), nihil aliud me noueris intellexisse quam tu. » Voir aussi le texte cité ci-dessus, p. 281, n. 3.

6. *Ibid.*, CXLIX, 3, 34, p. 379, 9 : « Vt potui, non defui interrogationibus tuis adiutus

IX. Paulin entre Augustin et Pélage (*Lettres CLXXXVI, p*).

Je ne pense pas que Paulin ait répondu au cours de l'année 416. Car la *Lettre CLXXXVI*, portée à Nole entre avril et septembre 417 par le « frère » Januarius[1], ne fait aucune allusion à une réponse de Paulin. Cette lettre émane à la fois d'Augustin et d'Alypius. Ils indiquent d'emblée qu'ils ont appris les liens d'amitié qui unirent Paulin et Pélage dans le passé, mais se demandent si ces liens subsistent[2]. Augustin a récemment dénoncé comme hérétiques les idées exposées par Pélage dans le *De natura*[3]. Or, Pélage, dans sa supplique au pape Innocent, se vante d'avoir soutenu, quelque douze ans plus tôt, les mêmes thèses dans une lettre adressée à Paulin[4]. Visiblement, il cherche par là à se couvrir de l'autorité de Paulin et de l'amitié que celui-ci lui porte. Augustin et Alypius, qui possèdent le texte intégral de cette lettre, la jugent hérétique ; ils rappellent donc toute la campagne qu'ils ont menée pour faire condamner les idées pélagiennes et obtenir de Pélage lui-même une rétractation ; ils adressent en même temps à Paulin copie des pièces officielles pour le cas improbable où celui-ci ne connaîtrait

orationibus tuis et ipsis, quas misisti, disputationibus tuis. Cum enim interrogando disputas, et quaeris acriter et doces humiliter » ; noter aussi, dans le texte cité ci-dessus, p. 279, les mots : « multa... quaerenda admonuisti et quaerendo docuisti ». De fait, Paulin, sous couleur de consulter, vise souvent à instruire son correspondant, par exemple *Epist. ad Augustinum* CXXI, 17, p. 739, 13 : « Duo pariter in eadem sententia *docens...* » Cet aspect de l'amitié entre Paulin et Augustin a échappé à Fabre, *S. Paulin*, p. 240-241.

1. Augustin, *Epist. ad Paulinum* CLXXXVI, 1, 1, dans *C. S. E. L.*, t. LVII, p. 45, 6 (sur la date, cf. Goldbacher, dans *C. S. E. L.*, t. LVIII, p. 48).

2. *Ibid.*, p. 45, 9 : « Pelagium... quod ut seruum Dei dilexeris, nouimus ; nunc autem quem ad modum diligas, ignoramus. »

3. Il s'agit du *De natura et gratia* d'Augustin, réfutation du *De natura* de Pélage ; cf. Schanz, *Röm. Litt.*, t. IV, 2, p. 433 et 436.

4. Augustin, *Epist. ad Paulinum* CLXXXVI, 1, 1, p. 46, 6 : « Quo libro id continetur et multipliciter atque abundanter adseritur, quod etiam quibusdam litteris agit ad tuam uenerationem datis, ubi dicit non se debere existimari sine gratia Dei defendere liberum arbitrium, cum possibilitatem uolendi atque operandi, sine qua nihil boni uelle atque agere ualeremus, a creatore nobis naturaliter insitam diceret, ut uidelicet haec intellegatur doctore ipso gratia Dei, quae paganis atque Christianis, impiis, infidelibus fidelibusque communis est » ; cf. Augustin, *De gratia Christi* XXXV, 38, dans *C. S. E. L.*, t. XLII, p. 154, 8, citant la lettre de Pélage à Innocent : « *Legant*, inquit, *illam epistulam, quam ad sanctum uirum Paulinum episcopum ante duodecim fere annos scripsimus, quae trecentis forte uersibus nihil aliud quam Dei gratiam et auxilium confitetur nosque nihil omnino facere posse sine Deo.* » Hanc ergo epistulam legi et inueni eum paene per totam non immorari, nisi in facultate ac possibilitate naturae et paene ibi tantum Dei gratiam constituere ; christianam uero gratiam tanta breuitate sola nominis commemoratione perstringit, ut nihil aliud uideatur quam eam tacere timuisse. Vtrum tamen eam in remissione peccatorum uelit intellegi an etiam in doctrina Christi, ubi est et conuersationis eius exemplum, quod aliquot locis suorum opusculorum facit, an credat aliquod adiutorium bene agendi adiunctum naturae atque doctrinae per inspirationem flagrantissimae et luminosissimae caritatis non apparet omnino. » La lettre de Pélage à Paulin était donc de 405-406, comme l'indiquent les mots : « *ante duodecim fere annos* ».

pas encore tout ce dossier[1]. Ils s'étonnent que, néanmoins, certains s'obstinent à combattre la Grâce[2]. Après une longue dissertation scripturaire destinée à montrer en conclusion que les enfants non baptisés ne peuvent avoir part à la vie éternelle, Augustin et Alypius précisent leur propos : ils ont ouï dire que certains, dans l'entourage — ou plus exactement parmi les ressortissants — de Paulin, proclament leur attachement aux thèses pélagiennes, au point qu'ils préfèrent abandonner Pélage si celui-ci les rétracte[3]. De telles gens accordent un plein crédit à la nature et au libre arbitre ; ils soutiennent, à l'exemple des philosophes profanes, que l'homme peut, par les seules forces de sa volonté, parvenir à la béatitude ; ils rendent vain le crucifiement de Jésus[4].

Pour finir cette lettre au ton courroucé, Augustin et Alypius protestent qu'ils ne confondent pas Paulin avec de telles gens ; ils cherchent, disent-ils, par leur lettre, non à l'affermir dans la foi, mais à le munir d'arguments contre les Pélagiens, comme Alypius et Augustin tirent eux-mêmes le plus grand profit des exposés que Paulin leur fait quand il leur écrit[5]. N'a-t-il pas confessé sa foi au péché originel dans la *Lettre XXX* à Sulpice-Sévère, où il décrivait le combat intérieur qu'il éprouvait entre la chair et l'esprit, et attribuait ce combat au péché d'Adam, dont la race humaine est infectée[6]? Alypius et Augustin citent

1. Augustin, *Epist. ad Paulinum* CLXXXVI, 1, 3, p. 47, 12 : « Quae omnia modo legere poteris, si eorum forte ad te uel nulla uel non cuncta peruenerant » ; il s'agit des documents qui portent maintenant, dans les éditions de la *Correspondance* d'Augustin, les n^{os} CLXXV-CLXXVII et CLXXXI-CLXXXIII (réponses du pape Innocent). Sur l'historique de l'affaire, cf. G. Bardy, P. de Labriolle, G. de Plinval, *Histoire de l'Église*, t. IV, Paris, 1948, p. 106-114 ; surtout Plinval, *Pélage, ses écrits, sa vie et sa réforme*, Lausanne, 1943, p. 252-332.

2. Augustin, *Epist. ad Paulinum* CLXXXVI, 1, 3, p. 47, 16 : « ... ut multum miremur esse adhuc quosdam, qui per quemlibet errorem gratiae Dei conentur obsistere — si tamen haec gesta esse didicerunt... »

3. *Ibid.*, CLXXXVI, 8, 29, p. 68, 13 : « Quod propterea commemorauimus, quoniam quidam etiam apud uos uel in uestra potius ciuitate, si tamen uerum est, quod audiuimus, tanta pro isto errore obstinatione nituntur, ut dicant facilius esse, ut etiam Pelagium deserant atque contemnant, qui haec sentientes anathemauit, quam ut ab huius sententiae, sicut ab eis uidetur, ueritate discedant. »

4. *Ibid.*, CLXXXVI, 11, 37, p. 77, 4 : « ... uelut argute defendendo naturam et liberum arbitrium quem ad modum philosophi huius mundi, qui uehementer egerunt, ut putarentur uel putarent sibi beatam uitam uirtute propriae uoluntatis efficere. Caueant ergo isti, ne per sapientiam uerbi euacuent crucem Christi » (*I Cor.* I, 17).

5. *Ibid.*, CLXXXVI, 12, 39, p. 78, 10 : « Cernis quippe nobiscum, quam malo errore teneantur. Fragrant enim epistulae tuae odore sincerissimo Christi, ubi germanissimus gratiae ipsius dilector et confessor appares ; sed quod diu tecum ex hac re loquendum putauimus, ... fecimus... ut, si quid nostra disputatione Deo adiuuante possemus, tua non fides, sed fidei contra tales adminicularetur assertio, sicut nos quoque in hanc facultatem tuae germanitatis litteris adiuuamur. » Cette dernière idée est propre à Augustin, qui l'avait déjà exprimée dans la *Lettre CXLIX ;* cf. ci-dessus, p. 283.

6. *Ibid.*, CLXXXVI, 12, 40, p. 78, 23, citant tout le texte de Paulin, *Epist. ad Seuerum* XXX, 2, éd. Hartel, dans *C. S. E. L.*, t. XXIX, p. 263, 8-22. Ils ajoutent curieusement, *Epist.* CLXXXVI, 12, 41, p. 79, 18, comme de peur de froisser Paulin, qu'ils ne l'imaginent pas spécialement en proie à la concupiscence charnelle : « Sed fortassis et tu alium in te transfigurasti, cum haec diceres, nec aliquas de carne concupiscente aduersus spiritum, quamuis ei non consentias, molestias importunas pateris et odiosas. »

textuellement une page entière de cette lettre, comme si elle leur avait été adressée à eux-mêmes, et non à Sulpice-Sévère[1].

Cette lettre date de 401 ou 402[2]. Comment l'ont-ils sous la main? Il faut que Paulin en ait, à une date quelconque, adressé copie à l'un ou à l'autre. Ce fait concorde curieusement avec l'hypothèse que je formulais plus haut[3], selon laquelle Paulin a mis Augustin au courant de ses tentations exceptionnelles de l'an 400.

On ne peut s'empêcher de penser que cette citation a valeur de rappel et que le but d'Alypius et d'Augustin est de mettre Paulin en garde contre l'indulgence à l'égard de Pélage et des Pélagiens. Il paraît clair, d'après les premières et les dernières lignes de leur lettre, qu'Augustin et Alypius ont donné mandat confidentiel à Januarius de préciser qui est leur informateur et dénoncer nommément auprès de Paulin les Pélagiens de Nole[4]. N'oublions pas que Paulin lui-même est l'ami, non seulement de Pélage, mais aussi de Julien d'Éclane, dont il a béni le mariage[5] et qui va devenir le plus farouche défenseur des idées pélagiennes. M. Fabre assure qu'il ne découvre pas, dans toute l'œuvre de Paulin, « le moindre penchant pour le pélagianisme[6] ». M. de Plinval considère, au contraire, que, seul, Paulin eût trouvé « sinon un terrain d'entente, au moins la possibilité d'un apaisement » entre les vues de Pélage et celles d'Augustin[7], ce qui paraît plus juste[8]. Remarquons, en

1. La citation est faite sans le nom de Sévère et comme si le « quo modo *tibi* audebo me pingere » (p. 79, 3) de Paulin s'adressait, non à Sévère, mais à Augustin ou Alypius.

2. Fabre, *Essai*, p. 41 et n. 2, date la *Lettre XXX* de 401 au plus tôt, plutôt de 402, au plus tard du début de 403. Il reconnaît déjà, *S. Paulin*, p. 322, que ces paragraphes de la *Lettre XXX* font allusion aux tentations de 400 plus longuement décrites dans la *Lettre XXIV* de Paulin à Sévère.

3. P. 273. Notons aussi que Paulin semble avoir adressé à Hippone une copie de son poème à Licentius ; ci-dessous, p. 293.

4. Augustin, *Epist. ad Paulinum* CLXXXVI, 1, 1, p. 45, 5 (aussitôt avant la mention de Pélage) : « Tandem aliquando prouidit nobis Deus litterarum fidissimum perlatorem omnium nostrum merito carissimum fratrem Ianuarium, per quem, etiamsi non scriberemus, omnia, quae circa nos sunt, posset sinceritas tua tamquam per uiuentem atque intellegentem epistulam noscere » ; CLXXXVI, 12, 41, p. 80, 10 : « Quae autem et de quibus audierimus, quae multum dolemus et facile credere nolumus, audiet a communi amico sanctitas tua, quo in Dei misericordia cum salute remeante speramus nos de omnibus fieri posse certissimos. »

5. Paulin, *Carm.* XXV, p. 238-245.

6. Fabre, *S. Paulin*, p. 88.

7. G. de Plinval, *Pélage*, p. 403 et n. 1, citant l'*Epist.* XXIX, 9 de Paulin à Sévère. On notera qu'à l'égard de Rufin, Paulin a gardé une attitude amicale, avec beaucoup de courage, malgré les attaques de saint Jérôme ; cf. mon article, *Paulin de Nole et saint Jérôme*, dans *Revue des Études latines*, t. XXV, 1947, p. 274-279.

8. Cf. Fabre lui-même, *S. Paulin*, p. 91 : « *J'ai connu le bien*, écrit Paulin (*Epist. ad Seuerum* XXX, 3, p. 264, 7), *et j'ai fait le mal alors que j'étais tout aussi libre de faire le bien*. Ainsi isolée, la phrase, dont le début est de saint Paul, passerait aisément pour pélagienne. Mais elle suit presque immédiatement le texte cité par Augustin et Alypius. Il n'en faut donc retenir qu'une chose, c'est que, pour Paulin, l'homme reste libre de ne pas suivre l'impulsion de la Grâce. » Ce raisonnement de Fabre me paraît un peu naïf ; pour ma part, je croirais plutôt qu'Alypius et Augustin n'ont retenu, de la *Lettre* de Paulin à Sé-

effet, qu'en 399, dans une lettre à saint Jérôme, Paulin s'inquiétait des phrases de saint Paul sur l'endurcissement du cœur du Pharaon, parce qu'elles lui semblaient supprimer le libre-arbitre[1]. Dans sa réponse, Jérôme avait éludé de traiter la question et s'était contenté de renvoyer Paulin, sur ce point, au premier livre du *De principiis* d'Origène[2]. Or, le problème suscité par ce passage de saint Paul était un problème proprement pélagien[3]. D'autre part, Augustin, dans sa *Lettre CLXXXVI*, éprouve le besoin d'expliquer à Paulin ce passage précis ; il juge impudents les Pélagiens qui s'efforcent, par leur exégèse, d'édulcorer ce texte afin d'échapper à la doctrine de la prédestination[4]. Tout se passe comme si Augustin n'ignorait pas que ce texte a été, pour Paulin, une pierre d'achoppement.

On conçoit qu'Augustin soit particulièrement inquiet à la date où il écrit cette lettre ; il venait d'apprendre coup sur coup la mort du pape Innocent (12 mars 417), qui avait excommunié Pélage, et la réaction brusque qui se produisit alors dans les milieux ecclésiastiques d'Italie : cette réaction allait aboutir, sur le moment, à la réhabilitation solennelle de Pélage par le pape Zosime, en septembre 417[5]. De là, cette lettre d'Augustin à Paulin, qui est exceptionnelle à beaucoup d'égards : contrairement aux autres, elle ne constitue en rien la réponse à une lettre antérieure de Paulin ; l'on est donc en droit de penser que leur correspondance a été suspendue au cours de l'année 416 ; le fait que Paulin n'ait jamais répondu à la *Lettre CXLIX* est sans doute l'une des causes qui incitent Augustin à supposer que Paulin ne le suit pas dans sa farouche campagne antipélagienne. Notons qu'Augustin détient le texte intégral d'une ancienne lettre de Pélage à Paulin ; or, il l'a sûre-

vère, que le passage qui concordait avec leurs propres idées. Songeons que leur intention est de persuader Paulin qu'il n'a jamais penché vers les théories pélagiennes !

1. Cf. Jérôme, *Epist. ad Paulinum* LXXXV, 2, dans *C. S. E. L.*, t. LV, p. 136, 7 : « Duas quaestiunculas tuae litterae praeferebant : unam quare sit a Deo induratum cor Pharaonis et Apostolus dixerit : non uolentis neque currentis, sed miserentis est Dei (*Röm. IX*, 16), et cetera quae liberum tollere uidentur arbitrium ; alteram, quo modo sancti sint, qui de fidelibus, id est baptizatis, nascantur (cf. *I Cor. VII*, 14), cum sine dono gratiae postea acceptae et custoditae salui esse non possint. » On notera que la seconde question, elle aussi, touche aux problèmes pélagiens.

2. Cf. mon article *Paulin de Nole et saint Jérôme*, dans *Revue des Études latines*, t. XXV, 1947, p. 268-269.

3. C'est le sujet du *De induratione cordis Pharaonis* attribué par G. de Plinval, *Essai sur le style et la langue de Pélage, suivi du traité inédit « De induratione cordis Pharaonis »*, Fribourg, 1947, p. 133, à Pélage lui-même ; la phrase de saint Paul, *Rom. IX*, 16, y est longuement commentée aux chapitres xv-xvi, éd. Plinval, p. 153-155 ; dans ses *Expositiones* sur les *Épîtres* de saint Paul, Pélage propose une exégèse différente, inspirée d'Origène ; cf. Plinval, *op. cit.*, p. 134, n. 1, et 122-123.

4. Augustin, *Epist. ad Paulinum* CLXXXVI, 6, 17, p. 59, 18 (à propos du « non uolentis neque currentis ») : « Et adhuc tamen audax mouetur infirmitas eorum scilicet, qui secundum coniecturas cordis humani inscrutabilem altitudinem iudiciorum Dei cogitare conantur. »

5. Cf. Plinval, *Pélage*, p. 311-317. Les inquiétudes d'Augustin sont attestées, à la même date, par son *Sermo CXXXI*, *P. L.*, t. XXXVIII, 732 et 734.

ment acquise par une voie détournée[1], et non par Paulin ; sinon, il ne manquerait pas de remercier Paulin, si celui-ci lui avait transmis lui-même cette précieuse pièce à conviction. Il semble bien, d'après la *Lettre CLXXXVI*, que tous deux, à cette date, ne se sont encore jamais consultés sur l'opportunité de faire excommunier Pélage[2].

De plus, Augustin a jugé prudent, pour mieux influer sur l'esprit de Paulin, de faire contresigner sa *Lettre CLXXXVI* par Alypius, qui est à l'origine de leurs relations amicales. L'on se rappelle qu'il avait agi de même, et pour la même fin, dans sa *Lettre XLV*. Il cherche surtout à montrer, par la longue citation de la *Lettre à Sévère*, que Paulin, sous peine de se déjuger, doit prendre nettement parti dans la controverse en faveur des idées augustiniennes sur la Grâce.

Bien que nous n'ayons pas conservé la réponse immédiate de Paulin, il est permis de croire que celui-ci ne s'est pas formalisé de cette mise en demeure polie, et donna tout apaisement à Augustin. Ne savons-nous pas, de l'aveu même de Pélage, que, douze ans plus tôt, Paulin, s'inquiétait déjà des conséquences de la théorie pélagienne du libre-arbitre, qui lui semblait porter atteinte à la Grâce divine[3]? N'a-t-il pas, plus tôt encore, avisé Augustin des vives réactions de Pélage à l'endroit de la formule : « *Da quod iubes* » des *Confessions*[4]? Augustin avait raison de se rassurer en songeant que toutes les lettres reçues de Paulin, depuis 395 jusqu'à 417, faisaient constamment appel à la Grâce[5]. Ce qui est sûr, en tout cas, c'est que la correspondance entre Paulin et Augustin allait se poursuivre dans les termes les plus cordiaux.

1. Peut-être par Jacques et Timase, anciens disciples de Pélage, qui avaient déjà remis à Augustin le *De natura*.

2. Voir le texte cité ci-dessus, p. 285, n. 1.

3. Second texte cité ci-dessus, p. 284, n. 4.

4. Cf. ma conjecture ci-dessus, p. 274. Je placerais cette révélation de préférence dans la *Lettre* g (fin 401), où Paulin accuse réception du livre X des *Confessions*, relatif aux tentations. En tout cas, Augustin se sait, dès 412, attaqué par les Pélagiens au sujet de cette formule ; cf. Augustin, *De peccatorum meritis et remissione* II, 5, 5, dans *C. S. E. L.*, t. LX, p. 75, 21 (écrit en 412) : « Cum ergo nobis iubet (Deus) dicens : « Conuertimini ad me, et « conuertar ad uos » (*Zach. I*, 3), nosque illi dicimus : « Conuerte nos, Deus sanitatium nos- « trarum » (*Ps. LXXXIV*, 5), quid aliud dicimus quam : « Da quod iubes? » ; *De bono uiduitatis* XVII, 27, dans *C. S. E. L.*, t. XLI, p. 328, 20 (écrit en 414) : « Haec me admonere conpellunt cauendi atque deuitandi quorundam sermunculi, qui per aures ad animas serpere coeperunt, quod cum lacrimis dicendum est, inimici gratiae Christi, per quos suadetur, ut nec oratio nobis ad Dominum necessaria uideatur, ne intremus in temptationem. Sic enim conantur defendere hominis liberum arbitrium, ut eo solo etiam Dei gratia non adiuti ualeamus, quod diuinitus iubetur... Sed absit, ut hoc sapiat, qui sanum sapit. Proinde petamus ut det, quod ut habeamus iubet... Oremus ut det quod iubet adiuuando et inspirando, qui commonuit quae uelle debeamus praecipiendo et uocando. »

5. Augustin, *Epist. ad Paulinum* CLXXXVI, 12, 41, p. 80, 5 : « De orando autem et gemitibus flagitando proficiendi ac recte uiuendi adiutorio, quae tua non feruet epistula? » Cf. aussi le texte cité ci-dessus, p. 285, n. 5. Notons qu'Augustin, *De dono perseuerantiae* XXI, 55, *P. L.*, t. XLV, 1027, mentionne en ces termes, vers 429, sa *Lettre CLXXXVI* : « Ipsam epistolam, quam iam contra Pelagianos ad sanctum Paulinum episcopum feci, cui epistolae contradicere modo coeperunt, nonne ante plurimos annos edidi? »

X. Échange de vues sur le culte des morts (*Lettres q, De cura, r*).

On considère habituellement qu'il ne nous reste aucune des lettres échangées entre Augustin et Paulin, de l'an 417 à l'an 431, date de leur mort[1]. Le *De cura pro mortuis gerenda* d'Augustin nous renseigne néanmoins sur un épisode de cette correspondance ; bien plus, il en est un important vestige ; car ce traité n'est autre chose que la réponse à une lettre de Paulin.

Un certain temps (*diu*) avant 421, Paulin a reçu de la « veuve très religieuse » Flora, fille spirituelle d'Augustin, une lettre écrite à l'occasion de la mort de son fils Cynegius, un homme dans la force de l'âge (*iuuenis*) ; ce décès était survenu en Campanie ; Flora désirait que le cadavre fût transféré dans la basilique Saint-Félix de Nole. Paulin accéda au désir de la grande dame et lui adressa une lettre de consolation où il l'avisa que la chose était faite[2]. Nous avons encore l'épitaphe en dix hexamètres dactyliques que Paulin fit graver sur le tombeau[3].

Par le même courrier, c'est-à-dire par l'entremise des messagers de Flora, Paulin écrit à Augustin (*q*)[4]. Il lui expose les motifs pour lesquels

1. Lietzmann, *art. cit.*, a complètement omis le *De cura*.

2. Cf. Augustin, *De cura pro mortuis gerenda ad Paulinum* I, 1, dans *C. S. E. L.*, t. XLI, p. 621, 7 : « Hoc enim abs te uidua memorata petiuerat pro defuncto in eis partibus suo filio et rescripseras consolans eam idque etiam nuntians de cadauere fidelis iuuenis Cynegii, quod materno et pio affectu desiderauit, esse conpletum, ut scilicet in beatissimi Felicis confessoris basilica poneretur. » C. Favez, *La consolation latine chrétienne*, p. 32-33, énumère les « consolations » de Paulin, mais omet celle-ci.

3. *C. I. L.*, X, 1370 = E. Diehl, *Inscriptiones latinae christianae ueteres*, t. II, Berlin, 1927, p. 216, n° 3482 :

« [Exegit u]itam florente Cinegius aeuo
[et laetu]s sancta placidae requiescit in aula ;
[illum nu]nc Felicis habet domus alma beati
[dudum per lo]ncos susceptum possidet annos ;
[ipseque iam pl]acito laetatur in hospite Felix ;
[sic et tu]tus erit iuuenis sub iudice Christo ;
[cum tuba terri]bilis sonitu concusserit orbem
[humanaeque ani]mae rursum in sua uasa redibunt,
[Felici merito] hic sociabitur ante tri[bunal] ;
[interea] in gremio Abraham [cum pace quiescit]. »

Je me demande pourquoi Hartel a omis ce poème dans son édition des *Carmina* de Paulin ; nous avons, par des critères externes, la quasi-certitude qu'il est de lui ; les critères internes vont dans le même sens, comme montre bien le commentaire de Diehl ; cette épitaphe nous donne une idée du genre de consolation que Paulin a dû prodiguer à Flora. Si tentante que soit l'hypothèse, je n'oserais dire que ce Cynegius soit mort du fait de l'invasion wisigothique, soit au combat, soit au cours de l'exode. Rappelons qu'il existe quantité d'épitaphes de même type à Nole.

4. Cf. Augustin, *De cura*, I, 1, p. 621, 3 : « Diu sanctitati tuae, coepiscope uenerande Pauline, rescriptorum debitor fui, ex quo mihi scripsisti per homines filiae nostrae religiosissimae Florae... Qua occasione factum est, ut per eosdem perlatores litterarum tuarum etiam mihi scriberes ingerens huiuscemodi quaestionem, atque ut responderem quid inde

il a cru devoir satisfaire le vœu exprimé par Flora ; à ses yeux, le souci que prend Flora de la sépulture de son fils n'est pas chose vaine ; il fait observer que l'Église universelle prie pour les morts ; il conjecture d'après cet usage que c'est rendre service aux défunts, par delà la mort, de leur procurer la sépulture *ad sanctos*[1], destinée à les mettre sous la protection visible des saints. Pourtant, il éprouve un scrupule : saint Paul, dans sa *Seconde Épître aux Corinthiens* (*V*, 10), n'assure-t-il pas qu' « au tribunal du Christ chacun recevra ce qu'il a mérité étant dans son corps, soit bien, soit mal »? Paulin propose cette aporie à Augustin : est-il utile, à son avis, qu'un défunt soit inhumé auprès de la *memoria* d'un saint[2]? Les serviteurs de Flora étaient escortés, à leur retour de Nole, du prêtre Candidianus que Paulin, par la même lettre, recommandait à Augustin et chargeait de rapporter à Nole sa réponse[3].

Cette réponse se fit longtemps attendre, et la durée du séjour de Candidianus à Hippone a permis à Augustin d'apprécier l'homme[4]. Augustin résout d'abord, en quelques lignes, l'aporie proposée par Paulin : les secours apportés aux morts, répond-il, ne servent qu'à ceux dont la conduite, durant leur vie, n'a été ni entièrement irréprochable ni entièrement perverse ; sinon, le sort des uns et des autres serait réglé d'avance. Augustin ne veut pas se contenter de cette brève réponse et n'a tant tardé à écrire que parce qu'il a grossi l'*epistula* jusqu'aux proportions d'un *liber :* tant il éprouve un vif plaisir à s'entretenir avec Paulin[5] ! On remarquera cette attitude tout à fait aimable ; car, à l'ordinaire, les correspondants (très souvent Augustin et Paulin eux-mêmes) se disent trop pressés pour pouvoir écrire longuement. On notera aussi que

mihi uideretur, exposcens nec tacens ipse quid sentias. Nam dicis... Adiungis etiam... » Ce début est cité par Augustin lui-même, *De octo Dulcitii quaestionibus*, *quaest.* II, 2, *P. L.*, t. XL, 157 ; cf. aussi *Retract.* II, 90, dans *C. S. E. L.*, t. XXXVI, p. 202, 12.

1. Sur ce mode de sépulture, cf. *Dict. d'archéol. chrét.*, *s. u.* : Ad sanctos, I, 479-509.

2. A la vérité, Paulin n'avait pas attendu l'avis d'Augustin pour agir de la sorte ! Son *Carmen* XXXI, v. 605-610, p. 328, nous apprend que vingt-huit ans plus tôt, dès son séjour en Espagne, il a enterré à Complutum son fils nouveau-né Celsus près du tombeau des martyrs Justus et Pastor :

« Vt de uicino sanctorum sanguine ducat
quo nostras illo spargat in igne animas. »

Cf. Fabre, *S. Paulin*, p. 78.

3. Cf. Augustin, *De cura* XVIII, 23, p. 659, 12 : « Hunc ergo librum quemadmodum acceperit uenerabilis dilectio tua, rescriptis tuis nouerim, quem tibi perlator eius faciet sine dubio gratiorem, frater scilicet et conpresbyter noster Candidianus, quem per tuas litteras cognitum toto corde suscepi inuitusque dimisi. » Paulin, *Epist. ad Victricium* XXXVII, 1, dans *C. S. E. L.*, t. XXIX, p. 317, 3 (écrite fin 403/début 404, selon Fabre, *Essai*, p. 67), nous faisait connaître déjà ce Candidianus, chargé alors de rapporter à Nole une lettre de Victrice de Rouen.

4. Texte cité ci-dessus, p. 289, n. 4.

5. Augustin, *De cura* I, 3, p. 623, 15 : « Poterat inquisitioni tuae sufficere mea breuis ista responsio ; sed quae alia moueant, quibus respondendum existimo, parumper adtende » ; XVIII, 23, p. 659, 9 : « Habes ad ea quae a me putasti esse quaerenda, qualem reddere potui, responsionem meam : quae si ultra quam sat est prolixa est, da ueniam. Id enim factum est amore diutius loquendi tecum. »

le traité garde d'un bout à l'autre, malgré sa longueur, l'allure d'une lettre qui s'adresse directement au seul Paulin, et non à un lecteur quelconque : de là, par exemple, l'allusion au sac de Nole par les Wisigoths[1].

En ce qui concerne le mode de sépulture, Augustin cite un long extrait du livre premier de sa *Cité de Dieu*[2]. Au lendemain de l'invasion wisigothique, les païens avaient clamé que le Christ ne protégeait pas les siens, puisque beaucoup avaient péri sans même que leur cadavre reçût les honneurs de la sépulture. La riposte d'Augustin avait alors consisté à souligner le peu d'intérêt que présente, aux yeux de Dieu, le mode de sépulture. Il maintient la thèse. Mais celle-ci ne va guère dans le sens souhaité par Paulin ; Augustin lui-même ne désire nullement décourager l'usage de l'inhumation *ad sanctos :* consolation pour les vivants, signe d'affection à l'égard des défunts. Cette sépulture, à ses yeux, n'est pourtant un secours pour le défunt que dans la mesure où elle incite ses proches — ou les passants — à implorer pour lui le patronage du saint dont la *memoria* est voisine[3]. A cela près, Augustin soutient que le cadavre est entièrement privé de sentiment. Sans doute, on trouve — même dans des écrits chrétiens — la mention de défunts qui apparaissent pour réclamer une sépulture honorable. Augustin n'ose démentir l'existence de telles admonitions[4], mais suppose soit une vision subjective, soit un avertissement opéré par des anges ; il maintient en principe que les âmes des morts ne voient pas ce qui arrive aux vivants.

Comment donc admettre le récit, fait sinon par Paulin lui-même, du moins par quelqu'un de son entourage direct (soit Candidianus, soit plutôt les messagers porteurs de *l*), selon lequel saint Félix s'est manifesté à Nole, non seulement par ses bienfaits, mais en apparaissant en personne aux habitants, lors de la récente incursion wisigothique[5]? Augustin ne veut pas récuser ce témoignage, mais il refuse d'en conclure qu'en général les morts voient les vivants ; si tel était le cas, sa mère Monique, qui l'a tant aimé, ne manquerait pas de lui apparaître en

1. Texte cité ci-dessus, p. 277, n. 3.

2. Augustin, *De cura* II, 4 et suiv., p. 625 et suiv., citant *Civ. Dei* I, 12-13. Rien n'indique, dans la manière d'introduire la citation, qu'Augustin ait précédemment envoyé l'ouvrage à Paulin.

3. Augustin, *De cura* IV, 6, p. 630, 2 : « Non uideo quae sunt adiumenta mortuorum nisi ad hoc, ut, dum recolunt, ubi sint posita eorum quos diligunt corpora, eisdem sanctis illos tamquam patronis susceptos apud Dominum adiuuandos orando commendent. »

4. *Ibid.*, X, 12, p. 639, 17 : « Haec si falsa esse responderimus, contra quorundam scripta fidelium et contra eorum sensus, qui talia sibi accidisse confirmant, inpudenter uenire uidebimur » ; il se méfie nettement de l'origine païenne de ces croyances, car il évoque les visions d'Énée ; d'autre part, par expérience personnelle, il sait que lui-même est apparu à son disciple Eulogius sans avoir rien fait pour cela ; cf. mes *Recherches sur les « Confessions » de saint Augustin*, p. 103-104. Sur l'anecdote de Curma, cf. A. Jülicher, *Augustin und die Topik der Aretalogie*, dans *Hermes*, t. LIV, 1919, p. 94-103.

5. Texte cité ci-dessus, p. 277, n. 3.

songe chaque nuit[1]. Il propose, à titre d'hypothèse, que Dieu, par ces miracles, veut faire éclater aux yeux des hommes les mérites de ses martyrs et répond à leur intercession. Mais il répète sans cesse que cette question dépasse la pénétration de son intelligence, alors que d'autres, comme fut le fameux moine Jean, ont le privilège de discerner les esprits[2]. Il ne saurait non plus expliquer les aveux de démons qui se produisaient aux tombeaux des martyrs Gervais et Protais, à Milan, lorsqu'il y résidait[3]. Pour finir, il se résume et formule quelques règles pratiques : la prière pour les défunts peut être utile ; c'est surtout un devoir de l'amitié ; la sépulture, par elle-même, ne sert en rien au salut ; c'est un devoir d'humanité[4]. La seule utilité de l'inhumation *ad sanctos* est d'inciter les proches du défunt à prier tel ou tel saint pour lui[5]. Il ajoute, de façon peu conforme aux règles modernes de la politesse épistolaire, que seules les instances répétées de Candidianus l'ont décidé à répondre, tant il est inquiet et surmené[6]. Il fait sans doute allusion aux attaques du pélagien Julien d'Éclane qu'il est en train de réfuter longuement en cette année 421[7].

Augustin semble se rendre compte qu'il est beaucoup moins attaché que Paulin aux usages relatifs aux morts. Celui-ci admettait qu'une « *uirtus* » émanait des reliques matérielles, surtout du sang des martyrs[8]. Augustin, au contraire, ne retient que ce qui peut se justifier en raison. Aussi demande-il une réponse (*r*) où Paulin dira ses sentiments à l'égard de cette doctrine plus prudente[9].

1. Augustin, *De cura* XIII, 16, p. 647, 15.

2. *Ibid.*, XVI, 20, p. 653, 16 ; 654, 12 et 16. Sur l'ermite Jean de Lycopolis, cf. surtout Palladius, *Histoire Lausiaque*, XLIII, *P. G.*, t. XXXIV, 1110 ; Rufin, *Hist. mon.*, 1, *P. L.*, t. XXI, 391.

3. Sur cet épisode milanais, cf. mes *Recherches sur les « Confessions » de saint Augustin*, p. 139-150. On s'étonne qu'Augustin, puisqu'il s'adresse ici surtout à Paulin de Nole, ne rappelle pas le jugement de Dieu rendu au tombeau de saint Félix, par aveu de démon, dans le litige qui opposait Boniface et Spes ; cf. ci-dessus, p. 266-267. Il est vrai que nous ignorons comment cet épisode s'est terminé.

4. Augustin, *De cura* XVIII, 22, p. 658, 15 : « Melius enim supererunt ista eis, quibus nec obsunt nec prosunt, quam eis deerunt, quibus prosunt. Diligentius tamen facit haec quisque pro necessariis suis, quo pro illo fiat similiter a suis. Corpore autem humando quidquid inpenditur, non est praesidium salutis, sed humanitatis officium. »

5. *Ibid.*, p. 659, 6.

6. *Ibid.*, XVIII, 23, p. 659, 18 : « Multum enim nos in caritate Christi sua praesentia consolatus est et, quod fatendum est, eius tibi parui instantia. Nam cor meum tanta distendunt, ut, nisi ipso assidue commonente me non sineret obliuisci, profecto interrogationi tuae mea responsio defuisset. » Ce texte ne contredit qu'en apparence le texte cité ci-dessus, p. 290, n. 5 : Augustin a tardé à répondre à Paulin ; mais, une fois qu'il s'est mis à la plume, il a traité les questions à fond et avec plaisir. Il me paraît probable que Candidianus était chargé par Paulin de réitérer à Augustin l'assurance de son adhésion aux thèses augustiniennes contre Pélage et Julien d'Éclane.

7. Date du *Contra Iulianum*.

8. Par exemple, cf. le texte cité ci-dessus, p. 290, n. 2, et Fabre, *S. Paulin*, p. 78-92 ; celui-ci écrit, p. 78, n. 4 : « L'idée de Paulin... est... d'un caractère moins rationnel et plus *mystique* » que celle d'Augustin. Je ne sais s'il n'y a pas plus de superstition que de mystique dans cette théorie.

9. Texte cité ci-dessus, p. 290, n. 3 ; il me semble que, par ces mots, Augustin ne réclame pas seulement un accusé de réception de sa lettre, mais une appréciation.

Ce tableau appelle quelques commentaires. On remarquera d'abord qu'il est loin de satisfaire toutes nos curiosités. Il subsiste, en effet, dans la correspondance entre Augustin et Paulin quatre lacunes totales que je ne vois aucun moyen de combler, même par conjecture : deux d'un an, en 403 et en 406-407, la troisième de deux ans en 418-419 ; la dernière, surtout, qui porte sur neuf années, reste un abîme. Même en dehors de ces lacunes, le nom ou la qualité du messager nous échappe environ une fois sur deux[1]. Si la chronologie relative des lettres restituées paraît assez sûre, leur datation absolue l'est moins : elle n'est parfois fondée que sur la régularité habituelle des deux correspondants, qui procèdent, sauf exception, à un échange de courrier par an[2]. Fait plus curieux, il arrive que nous sachions avec certitude l'auteur, le destinataire, le messager, la date d'une lettre (*C*), et que nous ignorions tout de son contenu ! Inversement, j'ai fait entrer en ligne de compte plusieurs lettres dont on peut présumer quelque chose du contenu, mais dont je ne jurerais pas qu'elles ont été écrites (*i*, *j*, *k*, *m*, *p*, *r*) : lorsque, par exemple, Augustin annonce pour une prochaine lettre un développement sur la résurrection[3], ou lorsqu'il incite Paulin à lui fournir la critique de la doctrine qu'il vient d'exposer touchant le culte des morts[4], rien ne prouve que la promesse ait été tenue ou la requête satisfaite ; il n'en est pas moins probable que le projet ou la réclamation ont été suivis d'effet à bref délai. De fait, chacun des deux correspondants tient à lire tout ce que l'autre a écrit ou est susceptible de lui écrire, et il y a en général beaucoup d'esprit de suite d'une lettre à l'autre : qu'on se rappelle la page si dense où Augustin, constatant que plusieurs de ses lettres à Paulin ont dû s'égarer, lui adresse copie de celles dont il a le double, et, par une sorte de bilan rétrospectif, précise l'importance de la lacune pour mieux renouer le fil de la conversation interrompue[5].

A ces réserves près, le tableau ci-dessus offre une base d'études sérieuse. Même si, sur tel point particulier, ma conjecture avait paru trop hardie, l'on m'accordera peut-être que ce schéma fournit une vue, exacte dans l'ensemble, des relations entre Augustin et Paulin : trente-huit lettres échelonnées sur vingt-six ans, là où M. Fabre n'en utilisait que sept. Lietzmann, qui s'est attaché utilement à dresser un tableau

1. Les messagers connus sont, en quelque sorte, des professionnels, de l'entourage d'Augustin (le « *frater* » Januarius, les diacres Quintus, Rufin) ou de Paulin (les « *fratres* » Romanus, Agilis, Celsus, le prêtre Candidianus). Mais souvent Augustin utilise des messagers occasionnels, c'est-à-dire des personnes qui ont un motif propre de faire un voyage en Italie : son ami Romanien, un laïc ; ses collègues les évêques Sévère de Milève, Possidius de Calama, Evodius et Theasius, le prêtre Fortunatianus de Thagaste. Paulin n'utilise qu'une fois une occasion, les serviteurs de Flora.

2. L'on ne devra pas prendre à la lettre mes expressions « début 400 », « fin 400 » ; cela signifie seulement qu'une lettre et sa réponse ont été échangées dans le courant de cette année-là.

3. Ci-dessus, p. 276, n. 4.

4. Ci-dessus, p. 292.

5. Ci-dessus, p. 279.

analogue, est loin d'avoir eu une information complète, puisque j'ai pu ajouter dix-sept numéros à sa liste (*Lettres c* à *r* et *De cura*). Ces dix-sept lettres ne sont sûrement pas toutes le fruit de mon imagination : l'avant-dernière peut se lire de bout en bout : c'est le *De cura* qui est conservé ; elle-même nous permet de reconstituer presque totalement, parfois textuellement, la missive de Paulin dont elle constitue la réponse (*q*). La lettre de Paulin relative au sac de Nole (*l*) est attestée, elle aussi, formellement par la *Cité de Dieu*.

Les conclusions de Lietzmann, relatives à la transmission de notre *Correspondance*, subsistent : le premier lot des lettres conservées forme un tout homogène qui semble bien avoir été publié à l'aide des archives d'Hippone, non de Nole, donc par l'entourage d'Augustin ; les lettres postérieures, au contraire, sont disparates et se sont conservées par hasard[1]. Hasard pur? Je dirais plutôt : hasard dirigé. Remarquons-le : ces lettres roulent sur la manière de reconnaître la volonté de Dieu (*LXXX*), sur l'état des ressuscités (*XCIV-XCV*), sur des points d'exégèse (*CXXI* et *CXLIX*), sur l'hérésie pélagienne (*CLXXXVI*). Elles ont été retenues, de préférence à d'autres, à cause de leur intérêt proprement ecclésiastique ou doctrinal, même si les questions qu'elles traitent nous font aujourd'hui sourire : par exemple, la question de savoir si les ressuscités louent Dieu avec leur langue de chair ou autrement. De même, le *De cura* nous est parvenu. En revanche, une lettre qui serait à nos yeux un précieux document historique, celle où Paulin narrait le sac de Nole par Alaric, a disparu parce qu'elle a semblé de caractère épisodique. De là vient peut-être que les textes des Pères, concernant les invasions contemporaines, nous semblent relativement rares ; les responsables sont les hommes du Moyen-Age qui n'ont eu cure de recopier les lettres d'un intérêt purement historique.

Il faut ajouter qu'à l'ordinaire Augustin ou Paulin conçoivent une lettre surtout comme un exposé théorique, tandis qu'ils donnent oralement au messager porteur du courrier leurs instructions pratiques, même si elles ont une importance considérable. A l'usage du correspondant, il leur suffit de faire, au premier ou au dernier paragraphe de leur lettre, c'est-à-dire au moment où ils recommandent le messager, une allusion à ces consignes pratiques. Les allusions de cette sorte, que révèle la correspondance entre Augustin et Paulin, touchent, si je les ai bien interprétées, au projet de repli de la communauté de Nole à Hippone[2], puis au rapatriement des réfugiés italiens, organisé à partir d'Hippone avec l'aide financière de l'évêque de Nole[3].

1. Lietzmann, *art. ctié*, p. 370.
2. Ci-dessus, p. 268-269.
3. Ci-dessus, p. 278. Uranius, *De obitu s. Paulini ad Pacatum*, c. 6, *P. L.*, t. LIII, 862 C, nous avertit, dans le même ordre d'idées, que Paulin prit part au rachat des captifs : « Quantos captiuos redemit ! »

Enfin, cette correspondance nous permet d'étudier l'amitié des deux saints, non d'une manière statique, mais dans son évolution. Bien entendu, comme l'a fort bien vu M. Fabre, Augustin est le « maître à penser » de Paulin, qui a pour lui la plus vive admiration[1]. Mais cette admiration n'est pas aussi rectiligne que le croit M. Fabre. Au long d'un quart de siècle, leur amitié a dû triompher de deux crises. La première se situe en 398-399 : Augustin est contraint d'écrire d'affilée trois lettres, toujours plus pressantes, pour obtenir enfin, après plus de deux ans, une réponse de Paulin : le motif de ce mutisme obstiné est probablement, nous l'avons vu[2], la campagne de calomnies qui compromit un instant Augustin, même dans les milieux catholiques, vers le moment de son sacre, tant l'on craignait qu'il ne fût resté secrètement manichéen. Vingt ans plus tard, en 417, le conflit pélagien risque à son tour de diviser les deux amis. Quelle va être l'attitude de Paulin, pris entre son amitié pour Pélage et son amitié pour Augustin? Nous entrevoyons dans la coulisse l'activité de bonnes âmes qui ont dénoncé à Augustin la tolérance de l'évêque Paulin à l'égard des Pélagiens de Nole. Augustin, qui avait adopté, lors de la première crise, un ton voisin de la colère, montre cette fois une fermeté doctrinale pleine de sévérité ; pour peser sur la décision de Paulin, il fait, lors de chacune de ces deux crises, contresigner sa lettre par Alypius, se souvenant que celui-ci est encore plus ancien et plus cher que lui dans l'amitié de Paulin.

Ces moments de crise une fois surmontés, les liens entre les deux hommes ne font que se resserrer. L'ascète de Nole, qui avait rompu avec saint Jérôme par amitié pour Rufin[3], sacrifie nettement son amitié pour Pélage à raison des arguments doctrinaux d'Augustin, et consent à excommunier les Pélagiens habitant son diocèse[4]. Il ne faudrait pas croire, pour autant, que Paulin soit un admirateur aveugle de l'évêque d'Hippone, un faible. Il montre fièrement sa personnalité lorsqu'il refuse, malgré les prudents conseils d'Augustin et l'exemple de Pinien et Mélanie, de quitter Nole avec sa communauté pour chercher refuge outre-mer : il veut monter la garde au tombeau de saint Félix,

1. Fabre, *S. Paulin*, p. 240. On notera le nombre des envois de livres au début de leur correspondance (ci-dessus, p. 255-262). Mais il ne faut pas attacher grande importance, comme fait Fabre, *op. cit.*, p. 239 et 241, au titre *lucerna* que Paulin décerne à Augustin. C'est une formule-cliché qui a été appliquée aussi bien à Paulin lui-même (cf. Uranius, *loc. cit.* : « Fuit denique *lucerna* ardens in domo Dei, non sub modio posita, sed super candelabrum constituta, ita ut etiam multas lucernas suo praeclaro lumine redderet luminosas. ») ou à Alypius (cf. Paulin, *Epist. ad Alypium* XXIV, 5, p. 77, 8).

2. Ci-dessus, p. 261.

3. Cf. mon article *Paulin de Nole et saint Jérôme*, dans *Revue des Études latines*, t. XXV, 1947, p. 274-279.

4. Encore les reçoit-il à nouveau dans sa communion, en guise de pardon, peu avant de mourir ; cf. Uranius, *op. cit.*, 2, *P. L.*, t. LIII, 859 : « ... simul etiam et eos, quos pro disciplina ecclesiastica a communione sacri mysterii extorres esse praeceperat, ad pacem pristinam reuocaret », et G. de Plinval, c.-r. de Fabre, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, t. XLV, 1950, p. 751, n. 1.

au moment du péril. Même en des temps plus calmes, il refuse de quitter Nole pour un voyage de propagande ascétique au pays d'Augustin ; encore simple moine, il se déclare non moins chargé de devoirs et non moins surmené qu'Augustin évêque [1]. S'il ne se sent pas aussi grand théologien que lui, il marque aussi ses positions propres : la conduite de la vie présente lui semble un problème plus urgent que les spéculations sur l'au-delà [2]. C'est sur ce point surtout que l'influence d'Augustin paraît l'avoir fait évoluer, en l'éveillant à la réflexion théologique. Mais, lors même que Paulin consulte Augustin sur un point de dogme ou d'exégèse, il annonce à l'avance les réponses qui lui viennent, de lui-même, à l'esprit [3].

Du côté d'Augustin, le maître se fait humble : il lui arrive, comme s'il était l'élève, de consulter Paulin sur un point de théologie [4]. Surtout, il admire en lui le « spirituel [5] » et se met volontiers à son école : à sa requête, il conçoit et rédige les *Confessions* : tout le développement du livre X, relatif aux tentations, est issu directement des impressions échangées entre Paulin et Augustin [6]. Augustin lui demande aussi à quoi, dans le cours de la vie, il reconnaît la volonté de Dieu [7], comment, selon lui, l'on doit se conduire avec les hommes [8]. Lui qui croyait l'ère des miracles révolue [9], voici qu'il fait confiance aux récits merveilleux de Paulin, jusqu'à envoyer auprès du tombeau de saint Félix, pour un jugement de Dieu, deux de ses familiers en litige [10]. Même lorsqu'il expose sa doctrine, en réponse à une consultation de Paulin, il souligne tous les points sur lesquels cette doctrine s'accorde avec les solutions suggérées par le consultant [11]. En fait, malgré cette condescendance, il n'en a pas moins ses vues personnelles et le montre parfois sans douceur, qu'il s'agisse du problème de la prédestination ou du culte des morts [12]. Sur ce point, il reste rationaliste en comparaison de Paulin.

On ne saurait trop regretter que la meilleure part de cette *Correspondance* ait disparu. Les vestiges que nous avons relevés avec soin montrent suffisamment que les *Lettres* les plus intéressantes pour l'histoire ou l'histoire littéraire ne sont plus entre nos mains.

Pierre COURCELLE.

1. Ci-dessus, p. 271 et 275.
2. Textes cités ci-dessus, p. 270, n. 2.
3. Ci-dessus, p. 278.
4. Ci-dessus, p. 270 et 283.
5. Ci-dessus, p. 265.
6. Ci-dessus, p. 270-273.
7. Ci-dessus, p. 268-269.
8. Ci-dessus, p. 271.
9. Cf. mes *Recherches sur les « Confessions » de saint Augustin*, p. 141-142.
10. Ci-dessus, p. 266.
11. Ci-dessus, p. 283.
12. Ci-dessus, p. 284-285 et 291-292.

CITÉS OU CITADELLES?

LES ENCEINTES ROMAINES DU BAS-EMPIRE

D'APRÈS L'EXEMPLE DE PARIS

Les deux premiers siècles de la domination romaine en Gaule provoquent un développement considérable de la vie urbaine : villes fortifiées ou villes ouvertes plus difficiles à mesurer ; la superficie des capitales des principales *civitates* oscille entre 50 et 200 hectares[1]. Au Bas-Empire, toutes les agglomérations de quelque importance sont pourvues d'enceintes, mais la surface protégée est très faible et comprise entre 5 et 50 hectares. Ces dernières fortifications romaines seront utilisées jusqu'au début de la dynastie capétienne et remplacées ensuite par des systèmes défensifs d'une ampleur comparable à ce que nous offre le Haut-Empire.

Dans quelle mesure, entre les IVe et XIe siècles, l'enceinte s'identifie-t-elle à l'agglomération? Constitue-t-elle toute la ville ou n'en est-elle qu'un réduit défensif, une citadelle? Des *foris-burgi* importants, sur l'emplacement des quartiers urbains du Haut-Empire, ont-ils subsisté dès la création des « cités » réduites, à la fin du IIIe siècle? Ce bourgeonnement de l'activité urbaine est-il seulement contemporain du renouveau économique capétien? L'exemple de Paris fournira une simple indication, propre, cependant, à montrer que la régression urbaine du Bas-Empire n'a pas eu partout le caractère catastrophique qui lui est souvent prêté[2].

1. Tels sont les chiffres établis par M. Albert Grenier (*Manuel d'archéologie gallo-romaine*, 1931, t. I, p. 356), qui admet pour Vienne un périmètre de 6 kilomètres et une superficie de 200 hectares. Il est ainsi difficile de suivre l'opinion de M. Ferdinand Lot (*Recherches sur la population et la superficie des cités remontant à la période gallo-romaine*, 1945, t. I, p. 17), réduisant le développement urbain au Haut-Empire et considérant comme des « billevesées » le plan de de Rochas pour Vienne antique, pourtant couramment admis.

2. M. Grenier (*Manuel*, p. 426) écrit notamment : « *Dans quelle mesure le « castrum » lui-même représente-t-il la ville du IVe siècle? N'en est-il pas seulement la caserne et la citadelle?* » Il rappelle, à ce propos, ces lignes de C. Jullian (*Hist. Gaule*, p. 236), attirant déjà l'attention sur les paroisses *extra-muros* : « *Il n'y avait peut-être pas seulement hors du « castrum » des cimetières et des faubourgs sacrés, mais de véritables faubourgs commerçants et vivants.* » Plus loin (*Manuel*, p. 429), nous lisons : « *Les villes fortifiées du IVe siècle demeurent des capitales administratives et religieuses... Il reste à chercher, il est vrai, si les édifices religieux et le marché ne se sont pas trouvés, au IVe siècle, plutôt hors la ville que dans la ville même.* » Que penser, dans ces conditions, de l'affirmation de M. F. Lot (*Recherches*, p. XI) : « *Il a été surabondamment prouvé, en effet, que, du IIIe à la fin du Xe siècle, le « suburbium »*

La ville du Haut-Empire.

A l'époque de l'indépendance gauloise, Lutèce est située dans une île, celle de la Cité, dont la superficie ne dépasse pas alors 10 hectares[1]. Sous la domination romaine, la capitale des Parisii se développe rapidement sur la terre ferme. Rive gauche, l'agglomération s'étend vers le Sud jusqu'à un kilomètre de la Seine, bornée par le cimetière païen de la rue Pierre-Nicole[2]. Rive droite, Lutèce essaime seulement le long de la route de Sens à Rouen, gênée sans doute par la nature marécageuse du terroir. A l'intérieur de cette « zone urbaine », l'habitat est très dispersé : les rives du fleuve sont bordées de marais et de bras morts ; partout jardins et cultures s'insinuent ; les clos, les prés et les champs des textes du XIe siècle constituent déjà une partie du paysage parisien[3].

Évaluer, même approximativement, la population de 150 hectares, où la vie urbaine et la vie rurale sont mêlées, est une entreprise délicate. Les données archéologiques sont insuffisantes : l'aqueduc de Rungis n'alimentait que les thermes et les quartiers luxueux du voisinage ; un chiffre de 5.000 habitants ne saurait, de toute façon, comprendre la population de la Cité, de la rive droite, des quartiers périphériques et ne tient pas compte des puits et du fleuve, dont la pureté des eaux était déjà vantée par l'empereur Julien. Avec une surface double, le Paris de Philippe-Auguste, sans doute ville fermée, mais avec une profusion de jardins, de clos et de cimetières, avait une population de 50.000 habitants[4] au moins ; Lutèce ne pouvait avoir une population inférieure à 20.000 habitants.

ne peut s'entendre d'un ou plusieurs faubourgs, mais d'une banlieue rurale où les monastères s'établissent, et cela précisément à cause du caractère champêtre et désert de ce « suburbium. »

M. Halphen (*Paris sous les premiers Capétiens* (1909), p. 8) écrit également : « *Quoique les deux rives de la Seine ne fussent pas tout à fait désertes* (à la fin du Xe siècle), *il ne semble pas qu'il y ait eu là de faubourgs importants.* »

1. Elle en a dix-huit aujourd'hui, par suite de la construction des quais, approfondissant et resserrant le lit du fleuve.

2. Bien au delà de l'enceinte du XIIIe siècle, qui ne s'éloigne pas de plus de 500 mètres des bords de la Seine.

3. Un jardin à l'emplacement de la Sorbonne, un marais de la place Maubert à Saint-Germain-des-Prés. La mise en culture de ce dernier, au Bas-Empire, ne doit donc pas s'interpréter, ainsi que le propose de Pachtère (*Paris à l'époque gallo-romaine*, 1913), comme un recul de la vie urbaine, puisque ce quartier n'a livré aucun vestige de haute époque.

4. Estimation de M. F. Lot (*Recherches*), admettant comme moyenne, dans l'Antiquité et au Moyen Age, la densité de 250 habitants à l'hectare. Les exemples d'entassement supérieur sont cependant nombreux, même au Moyen Age (Toulon : 500). Il est possible que la densité ait été aussi forte dans certains cas qu'à l'époque moderne : les rues étaient moins larges, il n'est pas prouvé que toutes les maisons fussent de bois, ni qu'on n'ait pas pu, avant le XVe siècle, élever des édifices de bois de plus d'un étage. Géraud (*Paris sous Philippe le Bel*, 1837) admet 500 habitants à l'hectare ; les textes sont contradictoires : 15.000 taillables en 1292 et 60.000 feux en 1328 ! La vérité se tient sûrement entre les deux extrêmes, mais le chiffre le plus bas a été choisi à dessein.

La « Cité » du Bas-Empire, au contraire, resserrée à l'intérieur des 8 hectares de sa minuscule enceinte, avec ses édifices militaires, administratifs et religieux, ne pouvait, en aucun cas, abriter d'une façon permanente plus de 2.000 personnes[1].

A quelle époque une si médiocre bourgade a-t-elle subi un développement capable de multiplier par le nombre 25 le chiffre de sa population? Entre l'an 400 et l'an 1200, quel est le siècle d'or qui a transformé ce qui serait aujourd'hui un modeste chef-lieu de canton en une importante préfecture départementale?

Le XIIe siècle vit évidemment un intense développement de Paris : sous Louis VI et Louis VII (1108-1180), un peu partout vignes et prés cèdent la place aux constructions, chemins de terre et traverses se muent en rues et en venelles, mais ce mouvement est loin d'être terminé à la fin du siècle et ne saurait expliquer seul un accroissement aussi énorme. Le XIe siècle fut encore moins décisif ; Paris se relève à peine des dégâts accomplis par les Normands et, jusqu'à l'avènement de Philippe Ier (1060), il s'agit bien plutôt de stagnation ou même de régression économique. Il est tout juste possible d'admettre qu'entre cette date et les dernières années du XIIe siècle la population parisienne ait doublé numériquement, et nous arrivons ainsi, pour le Xe siècle, au chiffre approximatif de 20.000 personnes, précisément celui de Lutèce sous le Haut-Empire.

Le IXe siècle, avec les incursions scandinaves, ne peut avoir amené une extension quelconque de l'activité urbaine ; à la fin du VIIIe siècle, par conséquent, l'agglomération parisienne ne pouvait avoir une importance inférieure à celle que nous lui donnons pour le début du XIe ; l'existence de quartiers *extra-muros* pendant le Haut-Moyen Age apparaît donc comme probable à Paris. Il importe seulement de déterminer si ce fait incombe à la période mérovingienne, aux VIe et VIIe siècles, alors que la ville était capitale de la monarchie franque, si, au contraire, le développement a été continu depuis le commencement du IVe siècle, après la construction de l'enceinte et la réparation des dommages des Barbares, ou, enfin, si l'agglomération s'est maintenue sans changements appréciables durant tout le premier millénaire de l'ère chrétienne, pansant rapidement les blessures des sièges, des invasions et des incendies?

La ville du Bas-Empire.

Vers 280, un incendie ravage les beaux quartiers de Lutèce ; les traces

1. « *Les villes fortes devaient loger tout d'abord une garnison sédentaire avec femmes et enfants. Plusieurs parmi elles devaient également contenir des casernes pour les troupes de campagne. D'après le récit d'Ammien, il semble bien que Julien ait eu avec lui, à Paris, deux corps de troupes : les Petulantes et les Celtae ; les troupes de passage, au contraire, sont installées dans les « suburbia »* (*Manuel*, p. 429). La part des civils apparaît bien maigre,

en ont été relevées sur certaines ruines antiques du Quartier Latin. Il est cependant impossible de prouver par cette simple constatation un abandon de ces édifices ; les traces du feu ont été repérées sur des fondations et n'excluent pas l'hypothèse de reconstructions postérieures à 280 ; certains bâtiments continuèrent, de fait, à être utilisés à des fins très diverses. Au Ve siècle, pas plus qu'au IIe, une idée exacte de l'aspect de la rive gauche ne saurait être obtenue avec le seul appui des documents archéologiques[1].

La survie de cette partie méridionale de Lutèce, après l'érection des remparts de la Cité, n'est d'ailleurs niée par personne ; on a voulu seulement la restreindre aux bords de la Bièvre, au *Vicus* de Grégoire de Tours, où la tradition[2] plaçait le siège de la *senior ecclesia.* Or, ce *vicus*, s'il avoisinait ce qui fut au Moyen Age la collégiale Saint-Marcel, ne pouvait, au IVe siècle, occuper l'emplacement du bourg médiéval homonyme, vaste cimetière chrétien au Bas-Empire : les habitations se groupaient forcément plus au Nord, près du pont sur la Bièvre et surtout le long de la *via* d'Italie, les rues Mouffetard et Descartes. L'importance du cimetière fait supposer qu'il était celui d'une population fort nombreuse ; c'est pourquoi de Pachtère y voyait la nécropole de tout le Paris chrétien des IVe et Ve siècles ; il est cependant étonnant que les habitants de la Cité aient dû aller si loin pour leurs inhumations. Il y avait du côté de Saint-Gervais un cimetière identique ; c'est bien plutôt là que doit être placée la nécropole de toute cette région septentrionale dans laquelle nous comprenons les quartiers de la rive droite où les trouvailles de basse époque ont été particulièrement abondantes ; ce cimetière Nord, le Moyen Age n'en connaissait plus que le nom, incompris, le Martray[3], *martyretum*, appliqué à une petite place près de Saint-Gervais. Le cimetière Sud apparaît donc comme celui de la seule rive gauche, suffisamment peuplée et à l'ensemble de laquelle le terme de *Vicus* doit s'appliquer. Un troisième champ mortuaire reste à trouver : celui des païens du Bas-Empire, qui reçut les inhumations de l'aristocratie parisienne, abandonnant à regret les cultes indigènes et habitant précisément dans ce centre de la ville antique qui subit davantage les méfaits des premières invasions.

La physionomie de Paris, à cette époque, se présente de la façon suivante : au Nord, sur le monceau Saint-Gervais, un faubourg assez mi-

1. Pour tout ce qui concerne l'archéologie romaine à Paris, rien de nouveau depuis l'ouvrage capital de de Pachtère, *Paris à l'époque gallo-romaine*, 1912.

2. *Tumulus erat in vico Parisiorum, haud procul a loco in quo senior, ut aiunt, ecclesia nuncupatur* (Grégoire de Tours, *De gloria Confess.*, ch. 105). Ce *tumulus* était celui d'une certaine *Crescentia.*

3. *Martyretum* signifie, à l'origine, le cimetière sacré où reposent les corps saints des martyrs ou supposés tels, puis les cimetières ordinaires, mais qui renfermaient une ou plusieurs tombes présumées martyriales. Très tôt le mot cessa d'être en usage et se cristallisa en toponymie pour désigner les espaces vides, sur l'emplacement des « martrays » désaffectés (Jullian et Soyer, *La question des « martrays »*, *R. É. A.*, 1925, p. 223).

sérable, avec un *martyretum*; dans l'île, la ville close; au Sud, sur les pentes septentrionales et orientales de la montagne Sainte-Geneviève, entre la Seine, les Arènes et la Bièvre, la ville ouverte, le *Vicus*, se ter-

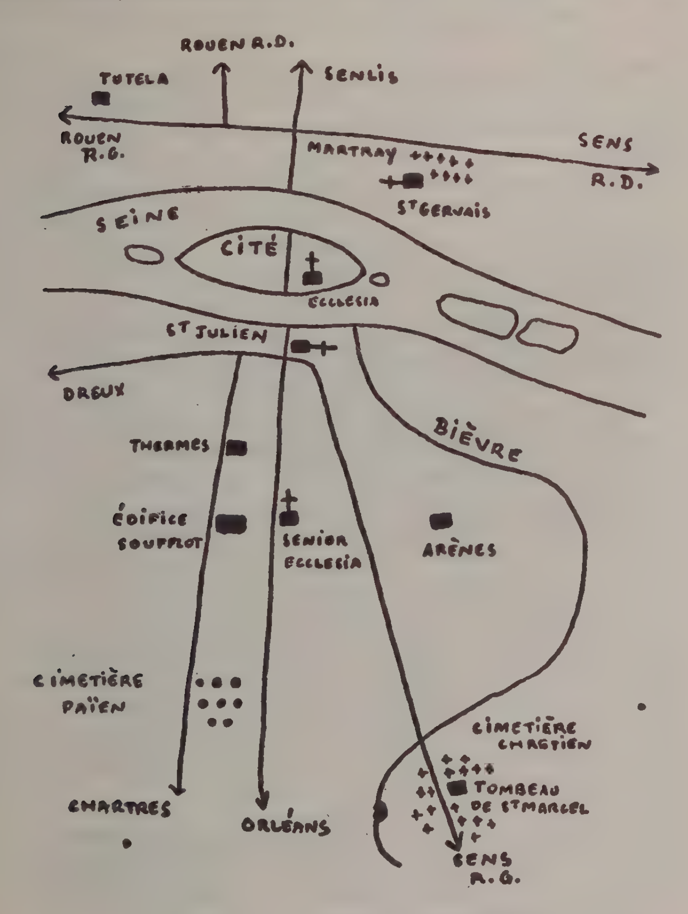


Fig. 1. — Paris au Bas-Empire

minant par un vaste champ funéraire, objet des pèlerinages sur la tombe de l'évêque Marcel. L'aspect à demi rural, déjà constaté au IIe siècle, se maintient et s'accentue, mais, si certains quartiers se sont dépeuplés, d'autres, vers les faubourgs, se sont développés. La population se maintient numériquement et, si la crise de 280 a produit une diminution, vers le milieu du IVe siècle, les pertes sont déjà comblées. Lorsque Clovis vainqueur installe, dans les dernières années du Ve siècle, sa capitale à

Paris, son choix ne se fixe pas seulement sur un îlot fortifié, peuplé de quelques centaines de soldats et de marchands, mais sur une véritable ville.

L'organisation ecclésiastique du IIIe au Ve siècle.

L'histoire religieuse comble les lacunes de l'archéologie et de l'histoire civile. La carence des textes d'époque sur la vie chrétienne à Paris au Bas-Empire nous oblige à utiliser, il est vrai, des documents immédiatement postérieurs : *Vitae* et chroniques mérovingiennes et carolingiennes ; le fait ne concerne pas seulement la terre ferme, mais également la Cité, où personne, cependant, n'a jamais nié l'existence d'une chrétienté antérieure à la conquête franque. Et, pourtant, les chartes abondent mentionnant, au VIe et au VIIe siècle, des édifices cultuels manifestement érigés au IVe et au Ve ; tous les historiens les citent, mais, fidèles à la théorie de l'inexistence d'une ville *extra-muros*, ils ne voient pas, derrière ces églises, les paroisses, groupements humains dont elles ne sont que la manifestation. Ils les considèrent trop volontiers comme des monuments solitaires, couvents, ermitages ou chapelles funéraires, alors qu'il s'agit d'édifices séculiers, d'églises paroissiales, même avec des termes tels que *basilica*, *capella*, *abbatia* ou *monasterium*, prêtant souvent à confusion[1].

Senior Ecclesia. Les premières années du christianisme parisien se déroulent dans la ville ouverte : au VIe siècle, d'après Grégoire de Tours, s'y trouvait une église encore appelée cathédrale, *senior ecclesia*[2], par la foule, bien que la chaire épiscopale ait déjà gagné la ville close, où l'autel des Nautes a cédé la place à celui du Christ[3]. Quel est l'endroit du *Vicus* choisi par les chrétiens pour élever cette cathédrale primitive?

La collégiale Saint-Marcel, construite au VIe siècle seulement sur le tombeau de l'évêque, ne peut convenir ; Grégoire, en citant le tombeau, ne le situe nullement dans le voisinage de la *senior ecclesia*, comme celui de Crescentia, mais seulement *in vico*.

1. Au VIe siècle, *Basilica* désigne toute église autre que la cathédrale ; *Monasterium* est non seulement le monastère, mais plus souvent le moûtier, l'église paroissiale ; *Abbatia* désigne fréquemment l'édifice cultuel dont le curé est assisté d'un chapitre, et n'est pas toujours le synonyme de *conventum ; Cappellanus*, dans la plupart des cas, est l'équivalent de *curatus* et de *presbyter*.

2. *Ecclesia*, chez Grégoire de Tours, signifie, en général, cathédrale ; *senior* n'implique aucune idée d'ancienneté, mais bien de préséance, comme le français seigneur ; il ne peut donc s'agir que d'une cathédrale. Or, nous savons que la Cité, à cette époque, la renfermait déjà. Comme cela se produit très fréquemment, un édifice affecté à d'autres fonctions a conservé le nom de sa destination primitive, *senior ecclesia*, que des exemples nombreux attestent, en Gaule, avec le sens de cathédrale. Il faut traduire *ut aiunt* : *comme on dit*, et non pas : *d'après ce qu'on dit*.

3. Sans doute à la suite de l'édit de Théodose, en 392, interdisant le paganisme. Cette première cathédrale, *extra muros*, ne saurait, d'ailleurs, passer pour continuer directement la première *ecclesia* clandestine du IIIe siècle ; elle ne put être érigée à cet endroit central qu'au moment de la paix de l'Église, à partir de l'édit de Constantin, en 313.

Saint-Étienne-des-Grès, au centre même du *vicus*[1], doit être préféré pour les raisons suivantes :

La dévotion au Protomartyr, patron des cathédrales de Sens, de Meaux, d'Auxerre et, avant Notre-Dame, de la cathédrale de la Cité de Paris.

La mention, dans les textes les plus anciens, de la *Basilica S. Stephani*[2].

La situation de l'édifice, au coin de la *via* d'Orléans et d'un chemin secondaire conduisant aux Arènes, au milieu d'une nécropole utilisée, semble-t-il, du Ier au VIIIe siècle, dans laquelle fut notamment trouvé un « trésor » du IVe siècle.

La persistance de la tradition, prouvée par deux documents de 1085 et de 1333 : *Et jam erat ecclesia B. Mariae in insula, infra murum Parisii, et non in loco S. Stephani.*

Contemplatione dictae ecclesiae S. Stephani, quae antiquissima existit, et ubi fuit prima sedes episcopalis, prout in registris manifestissime comperimus[3].

Basilica Sancti Juliani. Citée également par Grégoire de Tours et située au carrefour des *viae* d'Orléans, de Chartres et de Sens, l'église Saint-Julien-le-Pauvre est vraisemblablement une création du Ve siècle, liée au développement des quartiers du *vicus* conquis sur les marais de la rive gauche et au passage à Paris de Saint-Germain-d'Auxerre.

Basilica Sancti Gervasii. Sur la rive droite, Saint-Gervais, connu de Fortunat, fut peut-être érigé, comme Saint-Étienne, vers le milieu du IVe siècle, peu après l'invention des reliques des martyrs de Milan ; l'église est justement située sur l'une des deux routes d'Italie, près d'un cimetière du Bas-Empire. A la même époque, dans la Cité, et seulement depuis la fin du IVe siècle, un seul édifice cultuel, la cathédrale, que Grégoire mentionne pour la première fois. L'histoire religieuse appuie donc pleinement l'hypothèse de la prédominance de la ville ouverte sur la ville close, au Ve siècle, c'est-à-dire de la persistance de la ville du IIe siècle : quatre églises à Paris, mais une seulement dans la *civitas ;* la rive gauche constitue bien le cœur de l'agglomération.

1. A l'angle nord-ouest de la Faculté de droit ; l'église fut démolie au XIXe siècle.

2. La place nous manque pour indiquer les mentions les plus anciennes des diverses églises étudiées ici et les discussions à leur sujet ; pour Saint-Étienne-des-Grès, citons seulement : 700. *Baselica S. Stefani* (*Test. d'Ermentrude*) ; identification admise depuis le travail de Charles Mortet (*Étude historique sur la cathédrale de Paris*, 1888). — 857. *Domus S. Stefani* (*Ann. de Saint-Bertin*, p. 71), d'après Géraud (*Paris...*, p. 425). — 1045. *Ecclesia... S. Stefani... quondam abbatia* (Lasteyrie, p. 94).

3. Textes empruntés à Jaillot (*Recherches...*, *Cité*, p. 125), qui refusait pourtant toute ancienneté à l'église. La premier est extrait du Cartulaire de Notre-Dame (Petit Pastoral), le second d'un acte « *erigeant en dignité la chefcerie de St. Étienne des Grès* », dont il n'indique malheureusement pas la référence.

Les églises mérovingiennes.

Cette prédominance de la rive gauche s'affirme aux VIe et VIIe siècles. Les fondations suivantes doivent être attribuées à l'époque mérovingienne[1] :

Saint-Séverin, église citée au XIe siècle, par un acte qui signale les dégâts que les Normands lui infligèrent au IXe ; des tombes du VIe siècle ont été exhumées à proximité et le saint patron, Séverin, « solitaire » parisien, mourut en 540[2].

Saint-Bacche apparaît dans les mêmes documents ; son cimetière a le même caractère ; le culte, oriental, passe pour une initiative de l'évêque syrien Eusèbe, au VIe siècle[3].

Saint-Symphorien-des-Vignes est, en 700, une basilique ; le culte de ce saint autunois fut introduit à Paris par saint Doctrovée, premier abbé de Saint-Germain, au milieu du VIe siècle[4].

Notre-Dame-des-Champs, la *basilicae B. Mariae* du testament d'Ermentrude.

Ces quatre édifices sont placés à des intervalles réguliers le long de la rue principale, le *magnus vicus* des textes postérieurs ; trois autres desservaient les quartiers excentriques des bords de la Bièvre :

Saint-Marcel, dont les origines ont été déjà expliquées.

Saint-Martin, peut-être plus ancienne et en rapports plus directs avec la population du « bourg ».

Saint-Médard, de l'autre côté de la rivière.

La fondation, au VIe siècle, des deux puissantes abbayes de Saint-Germain et de Sainte-Geneviève est aussi, quoi qu'on ait pu dire, une preuve de la permanence de l'habitat hors de la Cité. Il s'agit de fondations royales, non point d'une initiative du clergé régulier à qui fut ensuite confiée la direction ; ce n'est pas la solitude des forêts, des *loci*

1. L'âge approximatif d'un certain nombre d'églises anciennes nous est fourni par l'octave de Saint-Denis, vraisemblablement créé au VIIIe siècle au plus tard avec le reste du cycle hagiographique dionysien. Du 10 au 16 octobre, les Parisiens visitaient encore, au XVIIIe siècle, les sept stations suivantes : 1° Saint-Denis-sous-Terre, crypte de Notre-Dame-des-Champs, où il aurait tenu les premières réunions d'évangélisation. 2° Saint-Étienne-des-Grès, où était conservée sa crosse (nouvelle preuve de l'identité entre cette église et la cathédrale primitive, même en refusant toute authenticité à la relique). 3° Saint-Benoît-le-Bétourné (Saint-Bacche) et sa crypte, où il aurait prêché le mystère de la Trinité. 4° Saint-Denis-du-Pas. 5° Saint-Denis-de-la-Chartre. 6° Montmartre. 7° L'abbaye de Saint-Denis (Perdrizet, *Le calendrier parisien*, 1933). Tous ces lieux de culte sont, par conséquent, antérieurs à la création du cycle et pour le moins d'époque mérovingienne.

2. Deux saints, mérovingiens, de ce nom : Séverin de Paris, solitaire, seul patron en 1045 ; Séverin d'Agaune, appelé par Clovis en 504 et premier patron au XVIIIe siècle.

3. Désigné depuis le XIIIe siècle sous le nom de Saint-Benoît-le-Bétourné, à l'emplacement de l'angle nord-est de la Sorbonne.

4. A l'emplacement de l'entrée du collège Sainte-Barbe. Le testament d'Ermentrude ne peut concerner Saint-Symphorien-de-la-Chartre, en la Cité, qui a succédé au XIIIe siècle seulement à une chapelle titrée de Sainte-Catherine.

eremi et deserti, qui a attiré ici le monachisme. Peut-on, d'ailleurs, invoquer cet attrait pour la plupart des sites monastiques voisins des « cités »? Si le clergé régulier avait réellement cherché l'isolement des campagnes, serait-il venu s'installer à quelques mètres des remparts, comme à Toulouse, à Limoges et à Tours? La preuve de l'antériorité de l'habitat est fournie par les paroisses qui, à Sainte-Geneviève comme à Saint-Germain, ont été annexées aux monastères, dès la fondation, et par les nécropoles mérovingiennes typiques des environs immédiats[1].

La rive droite participe à l'essor des VIe et VIIe siècles :

Saint-Germain-l'Auxerrois, Saint-Georges, Saint-Pierre-des-Bois[2], origine de Saint-Merri, Notre-Dame-des-Bois, origine de Sainte-Opportune ; et plus loin, sur la route du Nord, Saint-Martin et Saint-Laurent.

Dans la Cité, il suffira de nommer les églises de Saint-Germain-le-Vieux, de Saint-Martial, de Saint-Barthélemy, de Sainte-Geneviève, de Saint-Denis-de-la-Chartre, sans oublier les deux abbayes de Saint-Éloi et de Saint-Christophe, et probablement Saint-Pierre-aux-Bœufs et Saint-Pierre-des-Arcis[3]. Une telle multiplication des autels pendant les deux siècles de la dynastie de Clovis ne doit, certes, pas être interprétée d'une façon mathématique. Il convient, en effet, de tenir compte du développement assez tardif du christianisme en Gaule septentrionale, qui n'avait pas encore, au début du VIe siècle, une organisation paroissiale complète ; il est clair, par exemple, que, dans la Cité, l'augmentation du nombre des églises n'indique nullement une augmentation du nombre des habitants. Malgré toutes ces réserves, l'accroissement ne fait aucun doute ; c'est une grande ville que les Mérovingiens ont léguée aux Carolingiens, avec une quantité d'églises presque aussi forte que sous Philippe-Auguste : une agglomération d'au moins 30.000 personnes, indispensable pour expliquer l'enthousiasme des chroniqueurs[4]. La prépondérance de la vieille rive gauche s'est maintenue, mais le développement

1. Cabrol et Leclercq, *Dictionnaire...*, art. « Paris », n° 57.

2. Sans doute, l'église n'apparaît qu'en 820, mais dans un acte (diplôme de Louis le Débonnaire) qui signale les miracles accomplis par les reliques de saint Merri, enterré en ce lieu en 700. En 936, d'ailleurs, elle est encore appelée : *ecclesia S. Petri et pretiosissimi confessoris Christi Mederici*. La légende sur une chapelle Saint-Pierre-des-Bois où Merri aurait été ermite ne semble donc pas à rejeter, ni celle qui fait précéder Sainte-Opportune d'une chapelle, également sylvestre, consacrée à Notre-Dame-des-Bois.

3. Remarquons qu'à l'exception de la cathédrale, aucune des églises de la Cité n'apparaît dans les textes mérovingiens, et pourtant nous savons par Grégoire de Tours qu'il y en avait plusieurs.

4. Il est impossible d'admettre que les passages suivants (Géraud, p. 472) s'appliquent à la Cité seule et à quelques maigres faubourgs :

Parisiorum civitas, ut sedes regia... constipata populis... (Hilduin, *Areopagit.*).

Quid Lutetia Parisiorum, nobile caput resplendens quondam gloria, opibus, fertilitate soli, incolarum quietissima pace, quam non immerito regum divitia et emporium dixero populorum (Adevrald, *De mirac. S. Bened.*).

Regina micans omnes super urbes (Abbon., I, 12).

Vacuam penitus ipsam urbem quondam populosam... repererunt (Aimoin, *Mirac. S. Germ.*).

de la rive droite, proportionnellement plus important, tend déjà à poser celle-ci en rivale possible ; conséquence de l'orientation du trafic vers le Rhin et la Germanie.

Paris sous les Carolingiens.

Cet essor fut brutalement arrêté pour deux raisons :

Le choix d'Aix-la-Chapelle, puis de Laon, comme capitale ;

Les invasions scandinaves.

La vie religieuse donne des conséquences de ce double événement une image très nette : à peine peut-on signaler trois ou quatre fondations vraiment carolingiennes, Saint-Andéol[1], Saint-Leufroy, Saint-Jacques. Les Normands ne réussissent pas à s'emparer de la Cité, ni sans doute de la rive droite, mais ils dévastent toute la rive gauche, dont ils incendient les édifices. Après leur passage, la vie urbaine reviendra très lentement « Outre Petit-Pont » ; pendant plus d'un siècle, les églises s'y dresseront dans la solitude ; la population a diminué, sa répartition a changé, les deux tiers des Parisiens habitent maintenant Outre Grand-Pont. Un épisode significatif est l'abandon du Parloir aux Bourgeois de la rive gauche, au profit d'un lieu plus « central », la place de Grève[2].

De Hugues Capet à Philippe-Auguste.

La prédominance de la rive droite est désormais un fait bien établi ; les deux siècles qui séparent la chute du dernier carolingien de la construction de la nouvelle enceinte ne feront que l'accentuer. En effet, aucune fondation religieuse durant cette période sur la rive gauche ; la population revient, sans doute, mais les anciennes églises restaurées lui suffisent amplement. Rive droite, au contraire, s'érigent Saint-Jean-en-Grève, Saint-Leu, Saint-Eustache, les Innocents. Sur un total de 50.000 Parisiens, au début du XIIIe siècle, 30.000 au moins résidaient au Nord de la Seine ; au Sud, avec les « bourgeois » de Saint-Germain,

1. Plus tard appelée fautivement Saint-André(-des-Arts), cette chapelle est citée dans le « Testament de Childebert », rédigé au XIe siècle et, à la même époque, dans la Vie de saint Doctrovée. Le moine germanien Usuard aurait rapporté des reliques de cet apôtre du Vivarais, lors de son voyage en Espagne. Au XIIIe siècle seulement, Saint-André devint église paroissiale ; ainsi doit s'expliquer, en 1220, la mention : *ecclesia de novo constructa.*

2. On n'a pas insisté depuis Géraud sur ce fait pourtant significatif :

1350. *Parlamentum sive Parlatorium Burgensium* (*Livre rouge de l'Hôtel-de-Ville*, cité par Jaillot, *Recherches...*, Saint-Benoît, p. 127).

1365. ... *la Maison de Ville qui est derrière les Jacobins* (Géraud).

En 1357 seulement les échevins sont transférés dans la Maison aux Piliers de la place de Grève, mais il est probable qu'ils avaient depuis fort longtemps abandonné leur premier « parloir » pour venir s'établir près du Grand-Châtelet, où un second « parloir aux Bourgeois » est signalé. Le premier étant sans doute installé dans ce qui restait de l'édifice romain de la rue Soufflot, en face de l'emplacement que nous assignerions à la *senior ecclesia.*

de Saint-Marcel et de Sainte-Geneviève *extra-muros*, nous atteignons le chiffre immuable de 20.000 personnes. Le territoire occupant l'emplacement de la ville du Haut-Empire aurait ainsi conservé pendant dix siècles le même nombre d'habitants, malgré les dévastations du IIIe et du IXe siècle. Le résultat des premières invasions se précise, comparé à celui des secondes : dévastations, incendies, reflux momentané de la population dans l'île, mais retour sur les lieux après l'orage et non point abandon définitif. A chaque crise, « Lutèce de la Montagne » perd de son importance ; au IIIe siècle, la Cité lui ravit, avec la cathédrale et le palais, la prééminence cultuelle et militaire ; au Xe, la rive droite lui arrache, avec le Parloir aux Bourgeois, la suprématie économique. Gardons-nous, toutefois, d'imaginer, pendant ces années obscures qui séparent l'Antiquité du Moyen Age, un aimable vignoble, un clos, des deux côtés de la vieille rue Saint-Jacques et, de même, sur l'autre bord du fleuve, une forêt marécageuse : une agglomération considérable a toujours subsisté sur les deux rives de la Seine ; l'île ne fut jamais qu'une citadelle, un refuge, habité en permanence par une population numériquement très faible qui n'atteignait pas le dixième de l'effectif total.

L'importance des cités fortifiées du Bas-Empire n'est pas le reflet du nombre des habitants à protéger, mais des troupes à loger et surtout des nécessités stratégiques et des disponibilités budgétaires réduites du gouvernement. L'état militaire du monde romain apparaît à l'énoncé de ces *civitates*, de ces *castra*, de ces *burgi* du IVe siècle, mais l'état économique et démographique ne peut être établi de la sorte.

Aucune décadence véritable ne marqu donc, à Paris, le déclin de Rome ; pendant mille ans, la ville continuera son existence à un rythme tranquille, malgré quelques soubresauts passagers. Le cas de la capitale de Julien et de Clovis est-il une exception? Peut-être. Une enquête semblable dans d'autres cités gallo-romaines permettrait seule de trancher le débat.

MICHEL ROBLIN.

CHRONIQUE GALLO-ROMAINE

L'année qui vient de s'écouler a été marquée par des découvertes et des publications importantes dans le domaine des antiquités nationales.

Gallia. — *Gallia* s'est enrichie de deux demi-tomes et d'un supplément.

Le second fascicule de 1948 contient trois articles de fond, une note, les informations de plusieurs circonscriptions préhistoriques, la chronique des publications parues en 1947 et des indications administratives. M. Ém. Thévenot consacre une étude minutieuse à l'importante station des Bolards, près Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or), dont il retrace la vie commerciale et religieuse depuis l'indépendance gauloise jusqu'à la diffusion du christianisme. M. M. Labrousse décrit un cimetière romain du IIIe siècle proche de Brive (Corrèze), riche en céramique et en verrerie. M. H. van Effenterre présente les monuments repérés à Saint-Aubin-sur-Mer (Calvados), pendant l'occupation, par un instituteur allemand, M. E. Eblé, un sanctuaire gaulois, qui contenait une curieuse statue de déesse assise encadrée par deux enfants, et une villa romaine à deux tours reliées par une galerie. Enfin, dans une note, digne d'un article, Mme G. Faider-Feytmans établit des rapports culturels et artistiques entre la *Mater* de Bavai, ses sœurs gallo-romaines et la Déméter de Cnide.

Le premier fascicule de 1949 rend hommage à deux archéologues de valeur, le chanoine Favret et Fr. Delage, dont il publie un dernier article sur les gisements préhistoriques de Belcayre (Dordogne). Puis MM. G. Fouet et M. Labrousse montrent l'intérêt des découvertes effectuées à travers le Nébouzan (Haute-Garonne), notamment le sanctuaire et la nécropole de Saint-Plancard, les thermes de Saint-Loup-de-Comminges et la villa de Montmaurin. M. R. Lantier expose en détail le résultat des nouvelles fouilles pratiquées au cimetière wisigothique d'Estagel (Pyrénées-Orientales). Dans la rubrique des notes, M. H. Rolland signale des découvertes à Sisteron, MM. J. Choux et A. Liéger à Toul. Enfin, les directeurs des premières circonscriptions historiques dressent le bilan de leur activité.

Ces deux volumes n'auraient pu paraître sans le zèle déployé par les Secrétaires du Comité technique. Cependant, leur travail serait allégé et récompensé par le libre choix d'un imprimeur plus expérimenté et d'un papier mieux approprié ; le texte et les figures au trait pourraient

s'accommoder d'un bon alfa, tandis que les reproductions photographiques exigent un papier couché. Puisse le Centre national de la Recherche scientifique, qui veut bien assumer tous les frais de la revue, fournir les moyens nécessaires à cette amélioration !

Saint-Blaise. — Le supplément — troisième de la série — est un gros volume consacré par M. H. Rolland aux fouilles de Saint-Blaise (Bouches-du-Rhône). L'auteur étudie longuement l'évolution de cet habitat, depuis l'époque archaïque jusqu'au Moyen Age. Établi sur un plateau qui domine une ceinture d'étangs, à proximité de la mer, l'*oppidum* reçut d'abord aux VIIe-VIe siècles la visite de navigateurs, qui apportèrent de la Méditerranée orientale des vases rhodiens, ioniens, corinthiens et attiques, tandis que les Étrusques introduisaient du *bucchero nero* et des fibules. Puis, appréciant les avantages de la position, Marseille en fit une défense avancée en l'entourant d'un solide rempart, dont les vestiges peuvent rivaliser avec celui de Syracuse, et y établit un entrepôt commercial, attesté par des tessons de poterie hellénistique, campanienne et ibérique, par des amphores et des *pithoi*. Détruite par César durant le siège de Marseille, abandonnée pendant le Haut-Empire, la citadelle fut réoccupée et consolidée au Ve siècle, sous le nom d'Vgium, par une population chrétienne, dont la basilique reproduit le type des églises syriennes[1] et dont la céramique présente des emblèmes de style wisigothique. Un bon index complète l'ouvrage, richement illustré.

R. A. E. — A Dijon, la jeune *R*(*evue*) *A*(*rchéologique de l'*)*E*(*st*) poursuit régulièrement sa publication trimestrielle sous l'impulsion de M. P. Lebel. Dans le premier tome, M. Ém. Thévenot annonce l'heureux projet de recenser toutes les marques d'amphores trouvées en Gaule et demande le concours des conservateurs et collectionneurs ; les premiers résultats de ses recherches dans la cité des Éduens et celle des Lingons l'amènent à transférer à des exportateurs d'huile espagnole des vases qu'on attribuait à des propriétaires de vignobles rhodaniens. Il trouvera des documents inédits à Vienne et Arles — sans oublier que les *diffusores olearii ex Baetica* avaient un bureau à Lyon. MM. P. Gras et J. Richard retracent les cours successifs du Suzon en rapport avec le *castrum* de Dijon. M. Éd. Salin dégage les influences orientales dans la France de l'Est à l'époque mérovingienne, d'après les plaques-boucles conservées au Musée de Besançon. M. J.-J. Hatt suggère d'interpréter l'attribut de la déesse Nantosuelta comme une petite chapelle votive. M. P. Lebel montre que sur la voie de Lyon au Rhin des limites modernes correspondent à l'emplacement probable des bornes romaines, mais qu'il n'y a pas trace de postes fortifiés. Par contre, M. P. Fustier

1. On retrouve le même portique latéral à l'église Saint-Laurent, qui vient d'être repérée à Lyon : cf. P. Wuilleumier et A. Audin, *L'église et la nécropole Saint-Laurent*, Lyon, 1949.

croit qu'un trésor monétaire, enfoui vers 235 dans un bâtiment qui bordait la voie de Roanne à Amplepuis, était destiné à un détachement de police routière. M. J. Joly dresse le bilan des fouilles paléolithiques en Côte-d'Or depuis un siècle. M. L. Lerat établit que la parèdre du dieu Luxovius, connue par des inscriptions de Luxeuil, s'appelait Brixta ou Bricta.

Le tome II commence par un nouvel article de M. Ém. Thévenot sur le culte des déesses-mères, garantes de la fécondité et gardiennes de la mort. Un gisement paléolithique de Saône-et-Loire est analysé par M. J.-A. Combier. Un curieux vase en verre à deux couches, conservé au Musée de Besançon, porte, d'après M. M. Dayet, une scène d'initiation dionysiaque. Une statuette panthée en argent doré trouvée jadis à Mâcon et transférée au British Museum suggère à M. L. Armand-Calliat des remarques pertinentes sur l'identité des dieux et sur la toreutique éduenne.

Ce choix d'articles montre l'intérêt de la revue, qui a pris une place importante parmi nos publications régionales.

Revue d'Études ligures. — La Revue internationale d'Études ligures a fait paraître aussi deux fascicules. Le second cahier de 1949 contient une synthèse de M. M. Louis sur le premier âge du fer dans le Languedoc méditerranéen, des hypothèses de M. N. Lamboglia sur les *Indicetes* et les *Intemeli*, établissant de nouveaux rapports entre la Provence et l'Espagne, et un article de M. F. Benoit sur l'aire méditerranéenne de la « tête coupée ».

Le premier fascicule de 1950 fait une place plus importante aux antiquités nationales, surtout préhistoriques. M. M. Louis compare la population des dolmens à celle des grottes pendant l'époque néolithique. M. N. Lamboglia cherche à dégager dans la vallée du Rhône le substrat pré- ou protoceltique, auquel il attribue la rapidité de la conquête romaine. Suivent des notes, qui avaient été présentées au congrès de Valence en 1949, sur les fouilles de la Beaume-Sourne près de Marseille, les mégalithes du Causse de Blandas (Gard), la grotte de la Rouquette à Saint-Hilaire (Gard), la station du « Roc de Conilhac » dans l'Aude, les anses à bouton dans l'Hérault, la statue-menhir de Saint-Léonce (Aveyron), la grotte des Cloches dans l'Ardèche, la nécropole de la Pave dans les Pyrénées-Orientales et celle de Mailhac (Aude).

La tombe gallo-romaine. — M. J.-J. Hatt vient de combler une lacune en consacrant sa thèse principale à la tombe gallo-romaine d'après les inscriptions et les monuments des trois premiers siècles (Paris, Presses Universitaires de France, 1951). Après avoir fixé la chronologie des formules funéraires, il fonde l'étude du milieu sur la répartition des noms celtiques, puis il établit un rapport entre les *cognomina* de sens religieux et la diffusion des cultes orientaux. Passant aux rites, il montre la pénétration des usages romains, facilitée par des traditions indigènes, et,

reprenant à son tour le problème de l'*ascia*, il y voit un signe matériel de consécration religieuse, introduit par les fidèles du culte métroaque. L'étude des monuments l'amène à distinguer deux périodes bien tranchées : au Ier siècle, l'art funéraire se limite essentiellement à la Narbonnaise — où il présente des traits helléniques dans la vallée du Rhône, celtiques dans la région de Nîmes, locaux à Narbonne et à Béziers — et à la Germanie, où il reçoit des apports romains et danubiens ; il ne pénètre que lentement dans le reste du pays, en suivant les voies romaines ; aux IIe-IIIe siècles, au contraire, pour des raisons essentiellement économiques, il décline dans la *Prouincia* et se développe dans les Trois Gaules, où il prend surtout l'aspect monumental du mausolée, du pilier ou de la pile, décorés de portraits, de scènes journalières, de représentations mythologiques ou de sujets décoratifs, tandis que les stèles conservent un caractère plus indigène. On pourrait chicaner l'auteur sur certains points, lui reprocher notamment de négliger le mobilier funéraire, de prêter peu d'attention à la symbolique (cf. *infra*), de trop réduire l'élément celtique de l'*ascia*, d'accorder une confiance excessive aux statistiques fondées sur un petit nombre de noms, de pousser un peu loin les affirmations catégoriques. Mais l'ouvrage reste de premier ordre : M. J.-J. Hatt a su réunir, classer et interpréter une masse de documents avec autant de rigueur dans l'analyse que de netteté dans la synthèse.

Thèmes divins ou funéraires. — La querelle suscitée par le cavalier à l'anguipède se poursuit et se développe. M. F. Benoit persiste à voir dans ce groupe le symbole de la victoire sur la mort et il interprète de même l'image d'Épona comme une chevauchée infernale ; s'il admet en principe la polyvalence des représentations, il donne la priorité à l'allégorie funéraire et à la tradition méditerranéenne (*Collection Latomus*, III, Bruxelles, 1950). M. Ém. Thévenot, qui vient d'entrer dans la lice, soutient, au contraire, que le dieu-cavalier est une conception celtique, revigorée par le culte d'Apollon et surtout de Mithra, et que, s'il a pris un pouvoir funéraire, il avait d'abord un caractère céleste et guérisseur (*La Nouvelle Clio*, n° 10, décembre 1950, p. 602 sqq.) ; cette thèse, très nuancée, mérite de retenir l'attention[1].

Religion et médecine. — Avant de la formuler, M. Ém. Thévenot avait relevé toutes les traces de Mithra dans la région éduenne et conclu qu'il a bénéficié des traditions indigènes et de sa parenté avec Apollon pour devenir le principal dieu du soleil et de l'eau curative (*Annales de Bourgogne*, XXI, 1949, p. 245 sqq.).

Parallèlement, il avait établi des rapports entre les sources sacrées et les cachets d'oculistes, en montrant que les médecins demandaient aux

1. De son côté, M. P. Lambrechts vient de répondre à M. F. Benoit dans *L'Antiquité classique*, XX, 1951, p. 107 sqq.

dieux de la lumière la garantie du traitement et la guérison du malade (*Latomus*, IX, 1950, p. 415 sqq.).

La Courtine d'Ollioules. — M. J. Layet lance un appel au secours de La Courtine d'Ollioules (Var), que menace l'exploitation du basalte. Sa défense de l'*oppidum* s'appuie sur la richesse archéologique de la cité, qui apparaît à travers les âges comme un centre agricole (Toulon, Imprimerie du Sud-Est, 1949). Puisse-t-il repousser l'envahisseur moderne !

A Nîmes. — Des travaux de voirie ont fait apparaître à Nîmes plusieurs mosaïques, dont la plus belle, sauvée par les soins vigilants de M. H. Bauquier, illustre un thème assez rare, la lutte de Bellérophon contre la Chimère.

A Arles. — Une découverte capitale vient d'avoir lieu à Arles. Dans la circonscription archéologique de M. F. Benoit, sur un chantier dirigé par M. J. Formigé, le jeune et actif conservateur des Musées municipaux, M. J. Latour, opérant en collaboration avec M. van Migom, architecte des Monuments historiques, a recueilli au fond des cryptoportiques sept tonnes de marbres. Parmi les principales pièces figurent notamment une belle tête d'adolescent, qui semble représenter Auguste, et un disque couvert d'une inscription qui reproduit dès 26 avant J.-C. la dédicace du bouclier en or offert à l'empereur au début de l'année précédente par le sénat et le peuple romains. Cette découverte de M. J. Latour est aussi importante pour l'histoire générale que pour la chronologie arlésienne.

A Orange. — Simultanément, une trouvaille du même ordre avait lieu à Orange. La construction de chambres fortes pour une société bancaire mit au jour un dépôt de marbres ; signalé par les ouvriers, exploré d'abord par M. R. Amy, puis par MM. J. Sautel et J. Formigé, il contenait de nombreux fragments sculpturaux et les éléments d'un grand cadastre campagnard, daté de 77 après J.-C., que MM. A. Piganiol et J. Sautel reconstituent et interprètent méthodiquement.

A Vaison. — A Vaison, les principales recherches de M. le chanoine Sautel ont porté sur la cathédrale, où des sondages extérieurs ont montré que le chevet à trois absides, qui repose sur des tambours de colonnes et des chapiteaux romains, peut remonter aux VIe-VIIe siècles (*Études et documents sur Vaison-la-Romaine*, VII, 1950).

Inscriptions de Valence et de Die. — Deux jeunes chercheurs, MM. H. Desaye et A. Blanc, signalent des inscriptions inédites de la Drôme. La plus intéressante, dont ils ont eu le mérite de découvrir et de sauver deux fragments, tend à prouver qu'un citoyen romain de Lyon présida le Conseil des Gaules (*Bull. Soc. Arch. Drôme*, LXXI, 1950, p. 113 sqq.). Il reste à déterminer quand la colonie est entrée dans cet organisme provincial.

Au Musée de Chalon-sur-Saône. — Après le catalogue des collections lapidaires, M. L. Armand-Calliat vient de publier celui des petits objets conservés au Musée de Chalon (Chalon-sur-Saône, 1950) : un millier de pièces sont classées et interprétées avec une précision exemplaire ; on souhaiterait seulement des reproductions plus nombreuses.

En Lorraine. — Infatigable, M. M. Toussaint vient d'achever par la Moselle ses répertoires archéologiques de la Lorraine (Nancy, 1950). Plus gros que les précédents, bien que la ville de Metz ait déjà fait l'objet d'un volume spécial, l'ouvrage se recommande par les mêmes qualités, un dépouillement exhaustif et une interprétation méthodique. Un index des matières — tel celui du regretté A. Albenque pour l'Aveyron — l'aurait rendu plus profitable encore.

En Belgique. — Poursuivant la tradition familiale, Mme G. Faider-Feytmans multiplie ses recherches sur le passé de la Belgique. Outre l'article de *Gallia* sur la *Mater* de Bavai, elle consacre une étude au culte celtique du foyer dans la cité des Nerviens, en dressant l'inventaire des chenets et des chaudrons (*Documents et Rapports Soc. Roy. Charleroi*, XLVII, p. 99 sqq.). Elle analyse le trésor monétaire de Lompret, enfoui vers 268 (*Ibid.*, XLVIII, 1950, p. 1 sqq.). Elle décrit un cimetière du IVe siècle après J.-C. dans le centre administratif et militaire de Tournai (*Latomus*, X, 1, 1951, p. 29 sqq.). Enfin, avec la collaboration de M. J. Hubaux, elle montre que deux moules de céramique trévires, obtenus au IVe siècle par imposition sur des coupes en métal précieux, représentent les thèmes virgiliens d'Orphée et d'Aristée (*Mélanges Henri Grégoire*, II, Bruxelles, 1950, p. 253 sqq.).

En Suisse. — L'archéologie helvétique conserve aussi son activité. La revue *Vr-Schweiz*, animée par M. R. Laur-Belart, a publié en 1950 des articles intéressants, qui concernent en particulier une statuette de Mercure trouvée à Hölstein, la station de Borscht (Liechtenstein), les voies romaines dans la région d'Orbe, la nécropole de la Barmaz à Collombey, un dépôt monétaire du IIIe siècle et le congrès préhistorique de Zurich.

M. R. Laur-Belart a donné, d'autre part, son inventaire habituel des découvertes archéologiques en Suisse pendant l'année 1948 (*Jahrb. Schweiz. Gesellsch. Vrgesch.*, XXXVIII, 1949, p. 60 sqq.) et dressé le plan du *castrum Rauracense* (*Mélanges Louis Bosset*, p. 141 sqq.).

P. WUILLEUMIER.

VARIÉTÉS

LA MAISON GRECQUE A OLYNTHE

EXCAVATIONS AT OLYNTHUS, Part XII : *Domestic and public Architecture*, by DAVID M. ROBINSON (with excursus I on pebble mosaics with colored plates, Excursus II on the Œcus unit by GEORGE E. MYLONAS, Testimonia, List of Greek Words, etc.). Baltimore, The Johns Hopkins Press and London, Humphrey Milford, Oxford University Press, 1946 ; 1 vol. relié in-4° de 519 pages, avec 12 figures dans le texte et, en hors-texte, 3 planches en couleurs, 270 planches en similigravure et 2 plans du site.

Le tome XII de la publication d'Olynthe est inséparable du tome VIII[1] ; tous les deux ils traitent de l'habitation privée[2] telle que l'ont révélée les fouilles déjà fameuses poursuivies par le professeur David M. Robinson de 1928 à 1938. Ce second volume complète le premier à la fois du point de vue de la documentation (de nouveaux quartiers ont été déblayés contenant des maisons très significatives ; les mosaïques y sont l'objet d'une étude et d'une présentation détaillées) et du point de vue de l'étude générale de la maison grecque (un excursus groupe un choix de textes anciens concernant la maison, un autre donne un petit lexique des termes employés par les textes littéraires et épigraphiques avec référence aux données archéologiques).

J'ai déjà eu l'occasion[3] de mettre en valeur l'importance des résultats atteints par ces campagnes successives ; il sera désormais impossible de traiter de la maison grecque sans faire une place primordiale aux données d'Olynthe, qui seules nous fournissent l'image précise des demeures à l'époque classique. J'indiquais en même temps la prudence qu'il convient d'avoir si l'on veut étendre à l'Attique la portée des constatations faites en Chalcidique. Je voudrais me borner ici à quelques remarques concernant les trois aspects essentiels du présent volume : les plans et la disposition des maisons, la reproduction des mosaïques, le catalogue et le lexique de conclusion.

1. Sur ce tome, cf. *Rev. Ét. anc.*, 1941, p. 256 sqq. (R. Vallois) ; sur le tome II, présentant l'ensemble de l'architecture, cf. *Rev. Ét. anc.*, 1933, p. 201 sqq. (F. Chapouthier).

2. Le tome XII donne, en outre, des indications sur quelques monuments publics (stoa de la colline nord, fontaine et aqueduc, stoas de la colline sud).

3. *Mercure de France*, décembre 1948, p. 722 sqq.

* * *

Le tome VIII avait déjà fait connaître les traits distinctifs de la maison[1] ; entre tant de plans qu'il nous proposait, M. Robinson avait choisi comme particulièrement typique — et adopté dans son article d'ensemble sur la maison antique dans la *Realencyclopädie*[2] — le plan de la maison A VII 4[3] ; le nouveau volume analyse le plan très lisible d'une autre maison, F II 9, qualifiée pour l'abondance de sa décoration peinte de *House of many colours*[4] ; la comparaison des deux plans que j'ai reproduits côte à côte dans la figure ci-jointe (fig. 1) permet de multiples conclusions.

Ce qui frappe d'abord, c'est l'étonnante ressemblance dans la disposition ; les deux demeures ont la forme de carrés à peu près parfaits divisés en deux parties sensiblement égales par un mur Est-Ouest ; la cour est, dans les deux cas, dans la partie Sud, bordée au Nord par un long portique. Mais, autour de ces éléments d'une orientation fixe, il y a quelque variété dans l'agencement du détail : la porte ouvre dans un cas sur le côté Sud, faisant face au portique ; dans l'autre, elle regarde dans la direction perpendiculaire, vers l'Est ; la salle quadrangulaire, souvent décorée de mosaïques, avec une bordure où devaient être installés les lits du festin, est une fois dans l'angle Sud-Est, une fois dans l'angle Nord-Est ; le groupement si caractéristique de la cuisine et de la salle de bains peut se situer dans l'angle Nord-Est ou dans l'angle Sud-Ouest ; d'autres chambres, au contraire, dépendantes du portique, ont une orientation fixe. Il est fort possible que les variations que nous venons de signaler soient toutes en relation avec le déplacement de l'entrée[5] ; dans les deux cas, en effet, on observe que ce sont les mêmes pièces qui recherchent ou évitent son voisinage ; il est naturel que la pièce où l'on traitait les hôtes — c'est le cas de la salle de festin — n'ait pas été loin du vestibule et qu'inversement on ait réservé à la cuisine et à ses annexes le plus profond de l'habitation. Nous aurions donc, malgré les apparences, affaire au même dispositif.

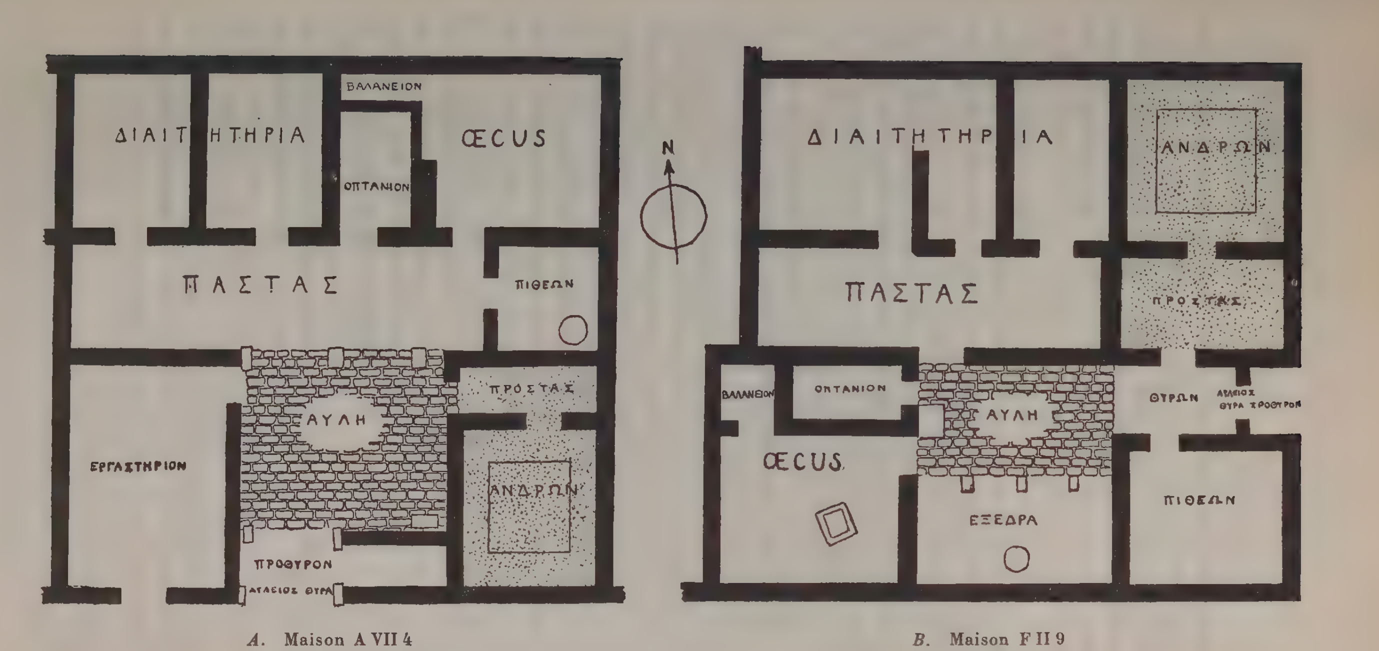
Dans les noms qu'ils ont donnés aux pièces, les érudits américains ont tenu grand compte de l'orientation et des indications qu'on peut recueillir à ce propos dans les textes anciens. Ils ont reconnu dans le portique qui longe le Nord de la cour, et regarde, par conséquent, le Sud, ce que les auteurs appellent la *pastas ;* l'identification se fonde sur une double raison[6] : 1° l'un des divers sens du mot est celui de portique

1. Cf. notamment part III : *Plan and Rooms*, p. 141-219.
2. Cf. *Realencyclopädie*, Supplementband VII, 1940, col. 258, fig. 3.
3. Cf. t. VIII, p. 142, fig. 5.
4. Cf. t. XII, p. 183 sqq.
5. Une autre cause de perturbation peut être l'installation, dans un des locaux, d'une boutique ouvrant sur la rue ; c'est le cas, au sud-ouest, de A VII 4.
6. Cf. t. VIII, p. 161.

soutenu par des colonnes (cf., par exemple, Hérodote, II, 169) ; 2° la *pastas* est ouverte vers le Sud (Xénophon, *Mém.*, III, 8, 9 : οὐκοῦν ἐν ταῖς πρὸς μεσημβρίαν βλεπούσαις οἰκίαις, τοῦ μὲν χειμῶνος ὁ ἥλιος εἰς τὰς παστάδας ὑπολάμπει). Il ressortirait de cette correspondance que la maison classique était du type « à *pastas* », s'opposant à la maison hellénistique « à péristyle », et, de fait, les maisons olynthiennes ont eu très rarement recours au groupe complet de quatre portiques. L'équivalence proposée est donc probable, sans être pourtant certaine. Plus incontestable est le qualificatif appliqué à la salle des mosaïques où se donnaient les banquets : le terme d'*andrôn* lui convient parfaitement[1] et l'on doit alors réserver le nom d'*œcus* à l'ensemble — si bien analysé par Georges Mylonas aux p. 369 sqq. — composé de la cuisine, de sa cheminée et de la salle de bains. A dire vrai, l'οἶκος est plus d'une fois désigné dans nos sources comme une salle de banquets, mais, comme, dans la salle à banquets olynthienne, nous avons déjà reconnu l'*andrôn*, il faut qu'il soit ailleurs ; on ne peut le chercher que dans une partie importante de la demeure qui contienne occasionnellement un foyer ; c'est précisément le cas, à Olynthe, de la salle à laquelle sont accolées la cheminée et la salle de bains ; la déduction est automatique. — Nous retrouvons l'importance de l'orientation dans l'identification des « living-rooms » dits διαιτητήρια ; j'ai déjà parlé de ces pièces en relation avec la *pastas* et orientées, par conséquent, vers le Sud ; Xénophon, décrivant dans l'*Économique* la maison d'Ischomachos, nous montre (IX, 4) : καὶ διαιτητήρια δὲ τοῖς ἀνθρώποις κεκαλλωπισμένα τοῦ μὲν θέρους ἔχειν ψυχεινά, τοῦ δέ χειμῶνος ἀλεεινά; ils étaient donc situés dans la partie Nord de la demeure, ce qui est le cas des pièces auxquelles nous devons donner ce nom.

On tirera de cet examen des correspondances deux conclusions : d'abord, que les Grecs de l'époque classique — surtout quand on a affaire, comme à Olynthe, à un programme artificiel — attachaient le plus grand prix à l'orientation de la maison ; ensuite, que leur vocabulaire était dans ce domaine de la plus grande imprécision ; de là, notre embarras ; mieux qu'ailleurs il est sensible dans le nom d'*exedra* donné à un portique largement ouvert sur la cour au Sud de la *House of many colours ;* le nom convient sans doute à la définition donnée par Vitruve ; mais comment expliquer, en ce cas, le rôle que jouent les exèdres dans l'intrigue de l'*Oreste* d'Euripide (v. 1450)? On s'attend ici à des salles parfaitement closes, dans une partie écartée de la résidence ; n'a-t-on pas affaire cette fois, sous le même nom, à un élément tout différent? Ainsi, il est des cas où les témoignages antiques — qui sont souvent des textes poétiques — apportent plus de confusion que de clarté.

1. Cf. t. VIII, p. 171.



A. Maison A VII 4

B. Maison F II 9

FIG. 1. — CROQUIS PRÉSENTANT CÔTE A CÔTE LES PLANS DE DEUX MAISONS D'OLYNTHE AVEC LES NOMS DES SALLES PROPOSÉS PAR LA MISSION AMÉRICAINE

* * *

La reproduction fidèle et en couleurs des mosaïques de la « Maison de la Bonne-Fortune » sera consultée avec reconnaissance par tous ceux qu'intéresse l'histoire de la peinture antique. Le type des caractères d'écriture qui accompagnent les figures, le sujet et le style des représentations conviennent bien à la fin du ve siècle et au début du ive, époque où se développe le style libre. La mosaïque des Bacchantes fournit au texte d'Euripide (406 av. J.-C.) le commentaire le plus vivant et celle des Néréides apportant ses armes à Achille trouve ses parallèles les plus directs dans les images peintes sur vases au début du ive siècle, notamment sur les amphores d'Apulie[1]. Le commentaire eût, à dire vrai, gagné à être quelque peu réduit ; il abonde en rapprochements oiseux. Plusieurs affirmations sont erronées : prétendre (p. 364, n. 173) que « l'art représente toujours le bouclier d'Achille rond » se heurte au témoignage des documents ; la plus ancienne illustration de Thétis apportant ses armes à Achille, sur le col d'une amphore mélienne du viie siècle (cf. Dugas, *Exploration archéologique de Délos*, XVII, pl. XII-XIII), présente un bouclier bilobé. Soutenir (p. 354, n. 122) que le terme de *thyrsos*, pour désigner l'arme pacifique de Dionysos, « apparaît pour la première fois dans la littérature avec les *Bacchantes* d'Euripide », ne tient pas compte de la présence du mot dès 430 dans le *Dionysalexandre* de Cratinos. A plusieurs reprises, l'interprétation des images pèche par manque de simplicité : pourquoi vouloir, à tout prix, rapprocher le bouclier d'Achille figuré sur la mosaïque du bouclier décrit par Homère et penser que le cercle radié qui le décore « symbolise peut-être le soleil au centre du bouclier homérique »? N'est-il pas plus naturel d'admettre que l'imagier, comme c'est la règle, n'a tenu aucun compte de la description de l'*Iliade* et figuré un bouclier tel qu'il était décoré de son temps? — Les tambourins que secouent les Ménades laissent apparaître à deux reprises les bandelettes attachées sur leur pourtour ; il n'y a aucune vraisemblance à y reconnaître des tortues[2] (p. 351, en bas, et p. 352). De même, je me refuse à voir autre chose qu'un thyrse dont la boule terminale est hérissée de pointes, dans le bâton que tient le satyre en avant du char de Dionysos ; ce n'est point un *kerukeion ;* c'est encore moins « une représentation du soleil sous la forme d'un disque perché sur une longue tige » (p. 345) ; l'image n'illustre aucun rite des Paioniens ; elle ne nous présente qu'un acolyte du dieu, muni de l'emblème essentiel du rite dionysiaque ; les bandelettes flottant autour de la pomme terminale du thyrse[3], comme autour du tambourin,

1. Cf. Lorentz, *Röm. Mitt.*, 1937, p. 172.
2. Cf. déjà en ce sens les remarques de Ch. Dugas, *Rev. Ét. anc.*, 1935, p. 396.
3. A moins qu'il ne s'agisse simplement de la stylisation des feuilles du lierre.

apparaissent bien sur un vase du Musée d'Athènes, publié par Nicole, *Supplément*, pl. XX, 1138 ; un cortège du même genre (avec la différence que le satyre joue de la flûte et que Dionysos, allongé sur un mulet, tient le thyrse hérissé) sur un cratère de la collection Hope (cf. Reinach, *Répertoire*, II, 302, et Tillyard, *The Hope Vases*, nº 262). Ainsi les images n'offrent aucune particularité locale, mais rentrent dans des séries qui les expliquent complètement.

* * *

Le catalogue des textes et le lexique qui terminent l'étude rendront les plus grands services ; non seulement ils fournissent un mode de consultation commode des deux volumes, mais ils permettront l'étude comparative, dans les textes classiques, des indications sur la maison. On eût sans doute préféré au classement alphabétique par noms d'auteurs une ordonnance historique et les divers sens des mots eussent mérité un classement méthodique. Ni l'un ni l'autre ne nous sont présentés comme exhaustifs, mais on emporte un peu trop l'impression que l'enquête n'a pas été poussée fort loin. Je ne trouve pas dans la liste le passage suivant de Démosthène dans le *Contre Androtion*, 51 (il est question des vexations qu'Androtion faisait subir aux citoyens pauvres durant sa gestion des finances) : ὁπότ' ἄνθρωπος πένης ἢ τέγος ὡς τοὺς γείτονας ὑπερβαίνοι, ἢ ὑποδύοιθ' ὑπὸ κλίνην ὑπὲρ τοῦ μὴ σῶμ' ἁλοὺς εἰς τὸ δεσμωτήριον ἕλκεσθαι. Comme ce texte illustre de façon vivante la structure des maisons d'Athènes d'où l'on pouvait s'échapper par le toit pour se réfugier chez les voisins ! Aristophane nous présentait déjà dans les *Guêpes* (v. 139 sqq.) le vieux Philocléon surgissant, sur le toit, de l'orifice d'une cheminée ; les fouilles d'Olynthe ont fait découvrir une tuile percée d'un orifice elliptique de 47 cm. × 23 cm. par où un corps pouvait aisément se glisser sur la toiture. Je suis persuadé qu'une enquête plus exhaustive découvrirait des témoignages plus nombreux et plus variés sur la maison classique[1].

Tel qu'il se présente, et malgré ses lacunes, le volume constitue un très riche dossier que consulteront et étudieront dorénavant tous ceux qui s'intéressent à la maison grecque.

Fernand CHAPOUTHIER.

1. Les auteurs n'ont pas retenu le texte d'Eschine, I, 124, dont il se sont servis pour la présentation des boutiques dans le t. VIII, p. 211, n. 109.

TOUJOURS A PROPOS DE THÉOGNIS (237-254)

La rédaction de la *Revue des Études anciennes* a reçu la lettre suivante :

Toulouse, le 13 juillet 1951.

Monsieur le Rédacteur,

M. André Pépin, professeur de flûte au Conservatoire de Genève, m'a mis en cause dans une courte lettre publiée ici même, à propos d'un poème de Théognis et de l'article que je lui ai consacré (*Revue des Études anciennes*, LII, 1950, p. 11 à 17). Mais la présence du terme αὐλίσχος dans l'élégie 237-254 de Théognis ne me fournit pas mon « principal argument » contre l'authenticité du poème (cf. en particulier p. 15, l. 16 à 18). En outre, j'ai d'avance répondu à l'objection qu'il me fait : le texte d'Hérodote, ai-je observé (p. 15, note 2, fin), atteste bien sans doute l'existence, au VIe siècle, de grands et de petits chalumeaux, mais *en Lydie, non en Grèce* — et c'est tout différent : l'aulétique est d'origine asiatique.

Ainsi la remarque de M. Pépin ne me paraît nullement entamer mon argumentation, qui du reste dépasse très largement le cadre de cette particularité linguistique.

Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'expression de mes sentiments respectueux.

JEAN CARRIÈRE.

BIBLIOGRAPHIE

James Henry Breasted Junior, *Egyptian servant statues.* (Bollingen, Series XIII.) Washington, Bollingen Foundation, Pantheon books, 1948 ; in-4°, 113 pages, 99 planches.

Dans cet important ouvrage, J. H. Breasted junior s'est attaqué à un sujet presque vierge, puisque, jusqu'à présent, L. Borchardt avait été le seul à le traiter dans son article *Die Dienerstatuen aus den Graben des alten Reichs* (*Zeitschrift für aegyptische Sprache und Altertumskunde*, 1897, vol. 35, p. 119-134). Par « statues de serviteurs », l'auteur entend toutes les représentations humaines en ronde bosse trouvées dans les tombeaux égyptiens, où elles avaient été placées pour être les auxiliaires du mort et rendre plus aisée, plus confortable, son existence dans l'au-delà. Les statues du mort et de sa femme sont donc, par définition, à ranger dans une autre catégorie, de même que les statues dites « scribes accroupis » qui, très souvent, portent le nom du maître et ont toutes chances de le représenter dans l'attitude classique du haut fonctionnaire lettré. Les statues de serviteurs ont été en usage durant une période très longue : de la préhistoire à la seconde moitié de la XIIe dynastie (Moyen Empire), mais la série chronologique n'est point complète ; on n'a retrouvé aucune de ces statues datant de la IIIe dynastie et l'on en possède très peu de la IVe.

Ayant ainsi défini, dans le temps, les limites de son sujet, Breasted retrace ensuite l'évolution des objets qu'il étudie. Aux pièces isolées (un seul personnage), nombreuses sous l'Ancien Empire, s'ajoutent, à partir de la première période intermédiaire, des groupes, qui prédominent sous le Moyen Empire. Au début, on a utilisé surtout, pour fabriquer ces statuettes, l'ivoire et l'argile, puis, vers la fin de l'Ancien Empire, le calcaire et le bois. Par la suite, ce dernier matériau sera employé presque exclusivement. L'emplacement des statues de serviteurs dans la tombe a également varié. Jusqu'à l'époque de la Ve dynastie, on les plaçait (comme les statues du maître) dans le *serdab* des mastabas. Quand, à la fin de la VIe dynastie, commencèrent les troubles sociaux, les figurines en question émigrèrent dans le caveau, où on les trouve régulièrement sur le sarcophage même ou à côté de lui (première période intermédiaire et Moyen Empire). Il y a donc eu passage des superstructures aux substructures de la tombe.

Breasted nous présente ensuite un classement analytique des *servant-statues*, réparties en huit grandes catégories, d'après le genre d'activité des personnages : production et conservation de la nourriture, préparation des aliments et des boissons, industries (artisans et ateliers), apport des provisions au défunt et scènes funéraires, transports, divertissements, concubines du mort et autres « domestiques », serviteurs accomplissant des tâches non identifiées. Chacune de ces catégories est elle-même subdivisée, de façon que l'on puisse suivre, en quelque sorte, la genèse d'une scène et son déroulement jusqu'à son achèvement, tout au moins dans les cinq premiers chapitres de l'ouvrage. Les divisions ainsi obtenues comprennent une présentation générale des œuvres qui s'y rapportent, puis une étude détaillée de quelques-unes d'entre elles et, enfin, une bibliographie. L'auteur passe en revue près de 500 pièces ; les reproductions données sur les 99 planches, groupées à la fin, sont, pour la plupart, excellentes et chaque objet ayant été, souvent, photographié sous plusieurs angles, le lecteur peut apprécier dans les conditions les meilleures l'intérêt archéologique du document, et aussi sa valeur artistique.

L'intérêt du classement analytique est indéniable ; il nous permet de saisir sur le vif les différents aspects de la vie égyptienne, et c'est avec un réel plaisir que nous assistons aux différents épisodes de l'engrangement du grain, de la confection du pain et de la bière, de l'abatage et du dépeçage des bêtes de boucherie. Grâce aux monuments réunis par M. Breasted, nous voyons à l'œuvre les artisans des divers corps de métiers : potiers, charpentiers, sculpteurs, briquetiers, ouvriers du cuir, préparateurs de papyrus, barbiers. Les porteurs et porteuses d'offrandes défilent devant nous, isolés ou groupés, et nous apprenons à connaître les modes de transports en usage, dans l'ancienne Égypte, pour l'acheminement des marchandises : à dos d'âne ou par eau (dans des barques de toutes sortes). Nous nous familiarisons aussi avec les musiciens, danseurs, chanteurs et baladins (acrobates) des deux sexes, dont les défunts aimaient à s'entourer pour se divertir dans l'autre monde. L'interprétation des gestes accomplis par ces petits personnages, et celle des scènes auxquelles ils prennent part, soulevait des problèmes nombreux. L'auteur s'est efforcé de les résoudre en se référant aux bas-reliefs des tombes consacrés aux mêmes sujets et à leurs inscriptions. Aussi a-t-il pu nous soumettre des identifications nouvelles, en général concluantes, grâce aux nombreux parallèles qu'il met à notre disposition. On a cru longtemps que la statuette n° 10636 de l'*Oriental Institute* (Chicago), reproduite sur la planche 9 *b* et discutée aux pages 11-12 de l'ouvrage, représentait un joueur de tambour, mais il s'agit, en réalité, d'un ouvrier agricole portant un récipient à grains. La bizarre construction (pl. 47 *b*) dans laquelle Quibell avait cru reconnaître un vignoble entouré de murs n'est autre qu'un atelier de tissage (p. 52-53). Quelquefois, les

interprétations de Breasted peuvent elles-mêmes être discutées ; ainsi, nous pensons, avec Erman (*La religion des Égyptiens*, trad. Wild, Paris, 1937, p. 302-303), que certaines figurines apodes (ex. 5, p. 7 ; 2, p. 9 ; 1, p. 52 et pl. 46 *c*) ont été privées de leurs pieds non parce que ceux-ci étaient censés être cachés par la terre des champs (Breasted, p. 9), mais pour les empêcher d'abandonner le mort. L'auteur (p. 18) dit que le linge recouvrant, en totalité ou en partie, la perruque des servantes occupées à broyer le grain était destiné à les protéger contre la poussière résultant du broyage. Mais les femmes à la meule du Musée de Florence (pl. 15 *b*) ou de Boston (pl. 20 *b*) n'ont sur leur perruque longue qu'une cordelette et, inversement, le linge dont il a été question se retrouve sur la tête d'une servante cuisant des gâteaux (Musée de Boston, pl. 28 *b*). Le linge protecteur (?) ne serait-il point destiné simplement (de même que la cordelette) à retenir les cheveux et à les empêcher de gêner la servante dans son travail?

Breasted, bien qu'il ait réservé l'étude artistique des statues de serviteurs pour un ouvrage complémentaire de celui-ci, nous donne, cependant, en passant, des jugements qui nous permettent de situer les monuments étudiés dans l'histoire de l'art égyptien. Étant donné l'importance de la documentation et la diversité des périodes, la qualité de ces monuments est naturellement très inégale, mais il en est de fort beaux, par exemple la concubine en bois du Musée de Boston (pl. 89 *a*), les grandes porteuses d'offrandes du Louvre (pl. 59 *b* et 60), du Musée du Caire ou du Metropolitan Museum de New-York (pl. 58), le caractère commun de ces objets étant leur réalisme. A cet égard, l'un des plus typiques est la statuette figurant un artisan âgé et maigre (*Oriental Institute* de Chicago) en train de modeler un pot (pl. 45 *b* et p. 49), que Breasted analyse avec autant de précision que de finesse. Il faut donc souhaiter que, dans un avenir prochain, l'archéologue américain nous donne un second travail, dans lequel il abordera l'étude stylistique de ces pittoresques monuments et complétera les séries déjà constituées. Dès à présent, son livre, qui est essentiellement un répertoire, clair et parfaitement illustré, a sa place marquée dans la bibliothèque de tous les archéologues et historiens de l'art.

Claire LALOUETTE.

Eugène Cavaignac, *Les Hittites*. (Collection *L'Orient ancien illustré*, 3). Paris, A. Maisonneuve, 1950 ; 1 vol. in-8°, 125 pages, 22 illustr.

Personne, mieux que M. Eug. Cavaignac, ne semblait qualifié pour écrire dans la collection dirigée par M. Ch. Virolleaud un volume sur les Hittites. Tout comme en 1936, il avait publié *Le problème hittite*, il a voulu présenter aujourd'hui au grand public les acquisitions les plus récentes de la science hittitologique, et c'est ce qui donne un ac-

cent si personnel à son ouvrage. Sans doute a-t-il consacré huit chapitres à l'histoire politique des Hittites et au destin de leur zone d'expansion, des origines jusqu'en 30 av. J.-C., déroulant ces périodes confuses, troublées, où émergent quelques grandes figures de souverains. Un chapitre — cela semblera bien court — est consacré à la civilisation hittite à la belle époque du XIIIe siècle. Mais on sent bien que la curiosité de l'auteur le porte plutôt à résoudre des questions de chronologie et de métrologie, donc, même dans le cadre d'une collection de vulgarisation, à faire œuvre de spécialiste : quatre annexes confirment ce parti pris. On se félicitera surtout de voir M. Eug. Cavaignac consacrer tout un chapitre au problème des Hittites hiéroglyphiques, que l'inscription bilingue de Karatépé va désormais permettre de mieux connaître. A ce sujet, à côté de Bossert, le nom de M. Dupont-Sommer aurait pu être plus souvent prononcé.

Une excellente carte permet de suivre la laborieuse politique extérieure des Hittites.

Robert ÉTIENNE.

Ekrem Akurgal, *Spaethethitische Bildkunst.* Ankara, Institut d'archéologie de l'Université, 1949 ; 1 vol. in-4°, 166 pages, 58 fig., L pl

Id., *Bayrakli. Erster vorlaeufiger Bericht über die Ausgrabungen in Alt-Smyrna.* (Extrait de la *Revue de la Faculté de philosophie de l'Université d'Ankara*, VIII, 1.) Ankara, 1950 ; 1 brochure in-4°, 97 pages (texte turc avec traduction intégrale en allemand), 4 fig., XVI pl.

Les deux premières parties de l'ouvrage de M. Akurgal sur la sculpture « néo-hittite », bien illustré de photographies et de dessins, sont consacrées à une analyse minutieuse du style et des motifs : figures humaines et animales, types et attributs divins, pièces d'armement, de parure et de mobilier. Cette enquête, conduite avec une méthode rigoureuse, aboutit à des conclusions, formulées dans la troisième partie, sur le développement stylistique, les centres de production et la chronologie de la sculpture « néo-hittite ». Parmi d'autres résultats également notables, signalons que l'auteur abaisse la date des sculptures de Tell Halaf jusqu'à la deuxième moitié du IXe siècle av. J.-C. Von Oppenheim les datait du IIIe millénaire, la majorité des spécialistes du XIIe ou du XIe siècle. La date proposée par M. Akurgal me paraît la plus vraisemblable : elle rend compte des traits communs que présentent avec l'art de Tell Halaf non seulement des monuments syriens du début du Ier millénaire, mais encore des documents crétois du VIIIe siècle.

Plus que dans sa valeur esthétique, souvent médiocre, l'intérêt de l'art « néo-hittite » réside dans sa contribution, mise en lumière il y a longtemps par Fr. Poulsen, à la création du répertoire décoratif de l'art

grec orientalisant. A mainte page de son livre, M. Akurgal a été amené à envisager ce problème à propos de points particuliers. C'est ainsi qu'il note l'apparition du lion de type assyrien, dans la céramique protocorinthienne, dès la seconde phase du style à figures noires, c'est-à-dire plus tôt que ne le croyait H. Payne. D'ailleurs, peut-on reconnaître, dans la première phase de ce style, un type de lion purement hittite, puisque, dès le VIIIe siècle au moins, dans la dernière période de son évolution, l'art « néo-hittite » est fortement imprégné d'éléments assyriens?

Un des mérites de l'ouvrage de M. Akurgal est de définir les tendances et l'originalité propres de chacun des centres de la Syrie du Nord, et notamment leur fidélité aux traditions du grand empire hittite et leur force de résistance à l'emprise assyrienne. L'image du monde artistique avec lequel les Grecs sont entrés en contact y gagne en précision et en variété. Le morcellement politique de l'Asie antérieure, au début du Ier millénaire av. J.-C., a sa répercussion dans le domaine artistique. Les arts du Louristan, de l'Urartu (mieux connu grâce à l'étude récente de R. D. Barnett sur les documents de Toprak Kale), du pays des Mannéens (où l'on vient de trouver, à Ziwiyé, d'authentiques ancêtres des lions et des griffons grecs) ont dû être connus des Grecs au même titre que ceux de Phénicie et d'Assyrie (où les nouvelles fouilles de Nimroud, en 1949-1950, ont mis au jour des statuettes chryséléphantines). On sait maintenant, par exemple par les fouilles d'Al Mina, qu'un contact direct fut établi par les Grecs, et non seulement par les marins de Crète et des Cyclades, mais même par les Corinthiens. Le problème des rapports entre Grèce et Orient exige une constante mise au point. M. Akurgal annonce son intention d'y procéder. Le présent ouvrage, venant après ses études sur les reliefs grecs de Lycie, les frises phrygiennes de Pazarli et les sculptures « néo-hittites » de Malatya, est garant de sa compétence.

Les mêmes problèmes sont encore abordés par M. Akurgal dans le premier rapport sur la fouille de Smyrne, poursuivie depuis 1948 conjointement par l'Université d'Ankara et l'École anglaise d'Athènes. Le rapport présente les résultats des campagnes de 1948 et 1949. Deux niveaux préhistoriques, contenant de la céramique du IIe millénaire, comparable à celle d'autres sites d'Asie Mineure, ont été observés ; aucun tesson mycénien n'a été jusqu'à présent découvert. La fouille a mis au jour les ruines de maisons du VIIe et du VIe siècle av. J.-C., la ville ayant été détruite par Alyatte vers 600 et réoccupée une trentaine d'années plus tard. Toutes les variétés de céramique sont représentées, depuis le style protogéométrique jusqu'aux vases hellénistiques. La poterie protocorinthienne et corinthienne, laconienne et rhodienne, les vases attiques et ioniens du VIe siècle voisinent avec des objets de provenance orientale. On peut espérer que cette fouille, méthodiquement conduite,

apportera des précisions sur la classification et la chronologie des céramiques de l'Orient grec.

P. AMANDRY.

Karl Schefold, *Orient, Hellas und Rom in der archäologischen Forschung seit 1939.* (Wissenschaftliche Forschungsberichte, Bd 15.) Berne, A. Francke Ag. Verlag, 1949; 1 vol. in-8°, 248 pages, 8 pl.

Ce livre dresse le bilan de dix années de recherches et d'études dans le domaine proprement archéologique (architecture, sculpture, peinture, céramique, arts mineurs). L'enquête s'étend non seulement à la Grèce archaïque et classique et au monde hellénistique et romain, mais encore aux régions apparentées par l'art (Asie antérieure, Crète et Mycènes, Chypre, Perse, Scythie, Étrurie, Carthage), du IIe millénaire av. J.-C. à l'époque paléochrétienne. Un recueil bibliographique peut être ou purement analytique ou critique. M. Schefold a combiné très librement les deux formules : il se contente parfois de citer une étude ou de l'analyser, mais il ne s'interdit pas de présenter au passage une observation, ni même d'exposer plus longuement une opinion personnelle (par exemple, sur la date des boucliers crétois, sur celle de la Coré d'Anténor et du temple des Alcméonides, sur la colonisation grecque en Ionie, sur la disposition de la cella du temple de Bassae, sur l'art gréco-bouddhique du Gandara). Certaines de ces opinions ne seront pas acceptées sans discussion (pour ma part, j'ai peine à croire, par exemple, que la statuette d'ivoire du dompteur de fauve trouvée à Delphes puisse remonter au début du VIIe siècle av. J.-C.); du moins devra-t-on en tenir compte. M. Schefold a affronté seul une tâche mieux appropriée à un travail d'équipe. Pour être d'une incontestable utilité, une œuvre de ce genre doit se fonder sur des dépouillements complets. Malgré l'étendue de la compétence et l'ampleur de l'information, dont on demeure étonné, il est à craindre que, à l'usage, des lacunes se révèlent. Deux m'ont frappé à la lecture du livre : sur le monument au lion d'Amphipolis, l'étude fondamentale est celle de J. Roger, *B. C. H.*, 1939, antérieure au livre de O. Broneer; sur la sculpture archaïque, l'ouvrage d'un des maîtres de l'archéologie allemande, G. Karo, *Greek personality in archaic sculpture,* paru aux États-Unis en 1948, méritait une mention.

P. AMANDRY.

Mrs Leslie Walker Kosmopoulos, *The prehistoric inhabitation of Corinth,* vol. I. Munich, Münchner Verlag, 1948; 1 vol. in-4°, XXII + 73 pages, 51 fig., 4 pl. en couleurs.

Des difficultés personnelles — qui ne nous regardent pas — ont empêché cette étude de prendre place dans la publication officielle de Corinthe. Quoi qu'il en soit, après les beaux ouvrages de C. W. Blegen sur

les sites préhistoriques des environs de Corinthe, ce fascicule, premier d'une série de trois, nous fait enfin connaître la céramique trouvée sur le site même entre 1896 et 1935 ; on se reportera à l'article de S. S. Weinberg, *Hesperia*, VI, 1937, p. 487-524, pour des sondages postérieurs. Cette céramique appartient au Néolithique et à l'Helladique ancien I ; une lacune demeure dans l'occupation du site entre l'H. A. II et le Mycénien (sauf quelques tombes de l'H. M.).

Le second fascicule donnera un catalogue analytique des trouvailles ; le troisième sera consacré aux recherches de l'auteur à Halae en Locride et au Choerospelaeum de Leucade. Celui-ci nous offre de l'occupation préhistorique de Corinthe une vue synthétique, déjà très détaillée et fort consciencieuse : le plan adopté entraîne, toutefois, d'incommodes répétitions. Une introduction définit les cinq périodes de la vie de cet habitat ; dans un long historique des fouilles sont incluses des remarques importantes sur la céramique : le principal établissement s'est révélé aux flancs de la colline qui portera le temple d'Apollon. Suivent un classement du matériel par époques, une récapitulation, enfin, par catégories d'objets, avec l'indication des traces de constructions.

La période I n'est connue que par un seul dépôt (p. 1, 16-17, 40-43) et pourrait bien n'être qu'une première phase de la période II. Le matériel est purement néolithique ; aucune trace de construction. La céramique caractéristique, à taches de couleurs, dite « rainbow ware », est rapprochée de celle de Sesklo (première période thessalienne de Wace et Thompson, à qui l'auteur se réfère principalement) ; on a aussi une « brown ware » (céramique peinte à motifs linéaires bruns sur fond plus clair) et une poterie grossière : pour chaque période, nous disposons d'un tableau statistique de proportion des diverses séries céramiques.

La période II (p. 1, 17-18, 20, 43-47) prolonge I sans interruption et équivaut à la fin de la première période thessalienne et au début de la seconde (Dimini). C'est la « brown ware » qui devient la plus représentative. Ce niveau plus évolué, peut-être déjà subnéolithique (un couteau de bronze), a fourni, à côté des outils, des fragments de vases de pierre, des figurines d'argile (femme, animaux). Des restes de maisons sont conservés.

La période III (p. 1-2, 29-30, 48-53) est attestée sur de nombreux points, soit au-dessus des dépôts précédents, soit directement sur le roc. La poterie caractéristique est une « black polished ware », souvent avec un décor de spirales incisées attestant des influences étrangères (Butmir) ; secondairement, une « brown on buff ware ». Point d'objet de métal, mais des outils de pierre et, pour la première fois, des noyaux d'obsidienne de Mélos. L'auteur signale un enclos arrondi, maison ou foyer, et un bothros.

La période IV (p. 2-3, 31-38, 53-58) n'est représentée que par un seul dépôt ; elle est caractérisée, à côté de quelques tessons « tricolores », à

la façon de Dimini, par l'apparition de l' « Urfirnis » (« dark red ware »), apparenté aux céramiques du Nord, mais subissant les influences cycladiques (cf., par exemple, fig. 36, un réseau de spires analogue à ceux qui décorent les « poêles » des Cyclades).

La période V, enfin (p. 3, 58-62), appartient nettement à l'âge du Bronze et voit un grand développement du site. La céramique caractéristique est l' « Urfirnis », dont l'étude, ici très restreinte, est sans doute réservée au second fascicule : on signale des vases à déversoirs, des saucières, ce qui est normal dans l'H. A., mais nouveau par rapport aux périodes précédentes.

L'étude est matériellement très bien présentée : quatre planches en couleurs illustrent la céramique.

Pierre DEMARGNE.

George Emmanuel Mylonas, *The Hymn to Demeter and her Sanctuary at Eleusis* (dans les *Washington University Studies*, New Series, Language and Literature, nº 13). Saint-Louis, 1942 ; 1 vol. in-8º, 100 pages, avec 5 figures.

Préparant un commentaire archéologique de l'hymne homérique à Déméter, M. Mylonas, bien connu par ses recherches sur le terrain à Éleusis même, présente, dans un mémoire lucide et convaincant, une étude préliminaire consacrée à des problèmes topographiques. A propos du νηός de Déméter, des puits de Parthénion et de Callichore, de l'ἀγέλαστος πέτρα, il montre le parfait accord des données de l'hymne avec les constatations archéologiques. L'hymne, composé à l'époque archaïque, à une date que M. Mylonas ne cherche pas à préciser exactement, lui paraît reproduire les traits du sanctuaire à l'époque mycénienne. Le « temple » de Déméter, que l'on a recherché en plusieurs endroits, ne serait autre que le premier télestérion découvert sous les installations postérieures par la dernière mission de K. Kourouniotis. A cette époque, le palais devait être établi sur la colline de Panaghitsa, où les fouilles ont dégagé des vestiges d'habitations de l'Helladique Récent ; le sanctuaire, distinct de la ville, n'avait encore qu'un local exigu, destiné à s'agrandir pour devenir le télestérion classique, que l'on continuera, du reste, d'appeler *naos*. Le puits Callichoros de l'époque classique correspond au Parthénion d'Homère ; le Callichoros d'Homère est à rechercher, comme l'indique l'hymne, en contrebas du νηός ; M. Mylonas l'identifie avec un puits découvert dans le voisinage du Télestérion, puits qui doit remonter à l'époque mycénienne et fut comblé ultérieurement.

Toutes ces correspondances sont très vraisemblables et étayées d'arguments excellents. Il est assez curieux que ce rapprochement de la poésie homérique et de l'époque helladique nous soit proposé dans le

moment même où la plupart des érudits s'efforcent, au contraire, de dissocier l'*Iliade* et l'*Odyssée* de leur arrière-plan mycénien. N'y aurait-il pas contradiction dans ces deux tendances? Non point nécessairement ; car les problèmes de l'hymne et ceux des deux grandes épopées ne sont pas nécessairement solidaires. M. Mylonas a fort bien montré le caractère local de l'hymne ; il est né de fictions et de croyances attachées à un lieu déterminé, et l'on s'explique aisément la transmission sur place de traditions fort anciennes, même si l'on doit y renoncer quand il s'agit d'épopées d'une plus vaste ampleur géographique.

Fernand CHAPOUTHIER.

Karl Kerényi, *Die Geburt der Helena, samt humanistischen Schriften* (dans la collection *Albae Vigiliae*, Neue Folge, Heft III). Zurich, Rhein-Verlag, 1945 ; 1 vol. in-8°, 140 pages, avec un frontispice.

L'auteur, bien connu des historiens de la religion antique, a réuni, sous le titre que porte son premier essai, neuf petits mémoires qui, malgré la diversité de leurs sujets, témoignent de la même tendance. Qu'il s'agisse de la religion grecque, des tragédies de Sophocle ou de la conception de l'humanisme, M. Kerényi est hanté par la recherche de « l'originel », du « primitif », de « l'essentiel », par le désir d'atteindre aux racines mêmes de l'existence. Le mythe de l'œuf d'Hélène lui donne l'occasion de saisir « l'Urweib » (p. 23), « l'Urerfahrung » (p. 24) ; l'étude des mystères le conduit à « l'Ursprung » (p. 52) de la vie, aux actions et aux passions qui se développent sur le plan « existentiel » (p. 49). Il admire dans Sophocle la « transparence » des figures, entendez qu'il découvre à travers elles les profondeurs des mythes et des légendes (p. 114) où elles évoluent. Il n'est pas jusqu'au simple repas des Anciens qui ne lui paraisse indiquer une incursion dans le domaine des « Urtaten », des actes premiers de l'existence, ceux d'allumer le feu et de tuer un être vivant (p. 89).

Cette interprétation qui veut être existentielle (p. 131) fait une large place aux forces élémentaires ; le monde des animaux, et surtout des volatiles, apparaît partout aux origines de l'humanité ; les métamorphoses en oiseaux, fréquentes dans le mythe d'Hélène, les combats des grues et des pygmées sur les vases cabiriques, les noms de Pélasgos-Pélargos ou des Eumolpides dans les anciens cultes, sont interprétés comme un retour aux formes de vie primitives, à la « urweltliche Sumpfvogelszenerie » (p. 72).

Ce monde des animaux est aussi le monde du péché, sinon du crime, car sans vol et sans versement de sang l'humanité ne peut puiser sa vie dans la vie des bêtes (p. 88) ; l'antiquité des mystères cabiriques, leur antériorité sur ceux d'Éleusis serait attestée par le fait qu'ils supposent un crime dans la vie passée de celui qu'il faut initier (p. 61) : « Die Ur-

Eingeweihten auf Samothrake, die Urbilder aller späteren kabirischen Mysten, die Kabiren selbst, ursprünglich Frevler waren. » Les figures primitives d'Hélène, de Léda et de Némésis nous entraînent, elles aussi, dans le cycle de la souffrance et du péché (p. 24). En essayant de saisir le sens originel des mythes, nous retrouvons les conceptions primitives provoquées par les mystères de la génération ; l'effort intellectuel de l'érudit atteint au plan de l'existence pure.

On ne peut nier tout ce que ces points de vue apportent de densité à la pensée et de vigueur à l'expression. L'auteur part à la découverte de la mentalité primitive avec l'enthousiasme d'un explorateur ; ses enquêtes sont orientées avec rigueur et conduites avec une logique inflexible. L'idée à démontrer se dégage toujours en pleine lumière ; la mythologie comparée, l'ethnologie, les arts figurés, et notamment la céramique, sont fort habilement employés à la démonstration.

Mais il faut bien souligner les dangers de cette méthode d'un intellectualisme excessif. Elle incline trop facilement l'esprit à confondre la vérité avec la profondeur et à prendre les idées pour des choses vécues. Quand l'auteur affirme, à propos du mythe d'Hélène et de ses variantes : « Cette femme primitive (*Urweib*), cette « Léda » est la Némésis elle-même » (p. 25), ne transporte-t-il pas aux origines de l'histoire une spéculation qui est d'abord, et peut-être seulement, celle de son propre cerveau? On ajoutera que cette façon purement philosophique d'aborder les mythes anciens fait bon marché de leur évolution historique. Quoi qu'il en dise et bien qu'il ait tenté, dans son dernier essai (p. 130), de substituer à un humanisme en dehors du temps un humanisme historique, il reste le plus souvent, pour ne pas dire toujours, en dehors de l'histoire ; il ne s'intéresse qu'à des structures de pensée et peu lui importe de quand elles datent, pourvu qu'elles soient profondes. S'il marque une antériorité, c'est une antériorité logique, jamais chronologique ; les *Chants Cypriens*, mieux que les poèmes homériques, lui découvrent l'aspect primitif de la naissance d'Hélène. Et je ne veux pas dire qu'il ait nécessairement tort ; je veux seulement indiquer qu'à le suivre on s'engage sur une pente très dangereuse qui conduirait à détacher les documents anciens du milieu qui les a produits et qui mènerait vite à l'esprit de système. Une affirmation comme la suivante : « La forme composite (mélange d'homme et d'animal) dans la mythologie grecque est généralement un signe de l'appartenance au monde primitif » (p. 18), est exprimée de façon si abstraite que les conditions dans lesquelles ces créations sont nées, la façon dont l'art grec les a empruntées à l'art oriental, n'apparaissent plus du tout. Mais M. Kerényi est sans doute trop profondément philosophe pour s'arrêter aux accidents de l'histoire.

Fernand CHAPOUTHIER.

E. Buschor, *Das hellenistische Bildnis.* Munich, Biederstein Verlag, 1949.

Ce petit livre, qui traite de plus de quatre cents portraits, d'Alexandre à Auguste, résume en soixante-cinq pages une matière qui aurait pu nourrir un ouvrage de plusieurs tomes. Il commence curieusement par l'analyse pénétrante et nuancée du seul original que l'auteur avait sous les yeux — une tête d'homme ravagée, sans nez, ni bouche, ni menton — et que les opinions des connaisseurs qui l'ont examinée ont fait voyager entre le IIIe et le Ier siècle avant J.-C. Bon point de départ, comme on voit, pour montrer la difficulté du classement chronologique des portraits hellénistiques.

Néanmoins, l'auteur a distribué, avec détermination, l'ample série de portraits dont il traite en treize périodes d'un quart de siècle — de 325 à la fin de l'ère ancienne. Les critères extérieurs, utilisés sans doute dans les recherches préparatoires de l'auteur, n'interviennent pas dans l'argumentation, qui est entièrement fondée sur l'analyse du style ; les caractères essentiels de chaque siècle et ceux qui sont particuliers à chaque quart de siècle sont définis de façon à suivre l'évolution de la forme et de l'intention, d'une période à une autre et à l'intérieur de chaque période. L'auteur s'est efforcé aussi, quand il l'a jugé possible, de marquer les différences de goût et de style entre les diverses régions du monde hellénistique.

E. Buschor excelle à résumer en des formules imagées, suggestives, les résultats de ses analyses ; on regrette parfois quelque excès de subtilité ou certains emprunts au vocabulaire de l'esthétique.

Quand l'observation, conduite par un regard aussi averti que celui de Buschor, s'applique à la forme proprement dite et qu'elle s'attache à discerner les modifications de la structure ou les variations des aspects extérieurs, elle a de sérieuses chances de déterminer les éléments nécessaires à une mise en ordre historique exacte. D'autre part, il est parfaitement loisible d'éclairer la solution d'un problème plastique par une interprétation esthétique plus générale ; mais alors il y a risque que l'interprétation déborde l'objet ou qu'elle fasse dévier l'analyse. Ceci dit, et malgré la précision trop systématique du cadre chronologique que s'est fixé l'auteur, le tableau à la fois dense et nuancé qui nous est proposé résume, précise, éclaire souvent avec bonheur ce que nous savons du portrait hellénistique et même, plus généralement, de l'art hellénistique.

Étant d'accord, dans les grandes lignes, avec E. Buschor, je voudrais indiquer quelques points de divergence qui portent sur des questions de méthode. Par exemple, la datation du « philosophe de Delphes » — vers 250 — par rapport au « philosophe d'Anticythère » — vers 240 — ne me paraît pas suffisamment justifiée. Le premier se place, en effet,

dans la ligne du dualisme attique, sobre et concentré, qui va du Démosthène de Polyeuktos au Chrysippe d'Euboulidès. Le second, expressif et pittoresque, annonce clairement le « Pseudo-Sénèque ». Nous avons donc affaire à deux courants artistiques différents — atticisme et asiatisme? — dont les rapports dans le temps ne peuvent pas être fixés avec une précision telle qu'elle puisse s'exprimer par un écart de quelques années.

Autre exemple. Buschor place le groupe de l' « Invitation à la danse » dans le troisième quart du IIe siècle. Krahmer donnait comme raison d'une datation tardive de ce groupe le fait que la Nymphe assise relève la tête — donc appartient à la « forme ouverte ». Mais on ne peut juger isolément l'attitude d'une figure qui appartient à un groupe ; de fait, le mouvement de la tête de la nymphe se relie à celui du satyre qui s'incline vers elle, de sorte que le groupe est parfaitement « fermé ». La coiffure de la nymphe, d'ailleurs, ne peut guère se situer que vers le milieu du IIIe siècle.

Peut-on placer dans la dernière décade du Ier siècle le « Romain en Hermès » de Cléoménès, au Musée du Louvre, en qui Brendel et Curtius, notamment, ont reconnu, à juste titre, semble-t-il, un portrait d'Auguste entre 35 et 25 av. J.-C.? De toute façon, le dessin de la chevelure n'est pas en situation à la fin du Ier siècle. Quant aux deux princes de Corinthe, placés par Buschor dans cette même période, F. Chamoux a démontré récemment qu'il s'agissait des effigies posthumes héroïsées de C. et L. Caesar, exécutées entre 4 et 14 ap. J.-C.

J. CHARBONNEAUX.

Hansjakob Seiler, *Die primären griechischen Steigerungsformen.* (Hamburger Arbeiten zur Altertumswissenschaft, VI.) Hamburg, Heitmann, 1950 ; 1 vol. in-8°, VIII-134 pages.

Dans la troisième partie de ses *Noms d'agent...* (1948), M. E. Benveniste avait apporté des vues nouvelles sur la valeur primitive des morphèmes dont sont constitués comparatifs et superlatifs. M. Seiler y ajoute une intelligente et minutieuse étude des données grecques. A l'origine, en indo-européen, le morphème *-yes-* s'adjoint à une *racine*, au même titre que d'autres morphèmes, productifs de substantifs (*-es-*), d'adjectifs (*-u-*, *-ro-*, etc.), de verbes, etc. A un second stade, encore indo-européen, une relation sémantique tend à s'établir entre des adjectifs et des formes en *-yes-*, *-is-to-* qui leur servent de « comparatifs » et de « superlatifs » ; mais il n'y a pas dérivation de ces dernières à partir des *thèmes* d'adjectifs. A l'intérieur de chaque langue, une organisation va s'instituer à partir de ces données mal commodes ; des systèmes supplétifs se constituent, des réfections analogiques se font jour. A un stade ultérieur, une régularisation s'obtiendra, soit par le développement de

suffixes nouveaux (gr. -τερο-, -τατο-), soit au moyen d'indices adverbiaux (gr. μᾶλλον, μάλιστα). Nos données grecques se situent à l'articulation de ces deux dernières phrases.

M. Seiler apporte, par référence aux données des autres langues, sinon une solution, du moins une définition très précise des problèmes de forme qui se posent en grec : concurrence de *-yos-*, *ĭ(y)os-*, *-ī(y)os-*, concurrence de *-yos-* et de *-is-on-*, allongement radical de κρείττων en regard de κρέσσων, μείζων en regard de μέζων, etc. Il étudie ensuite comparatifs en -ων et superlatifs en -ιστος, classe par classe, en fonction du « positif » auquel ils sont associés (types principaux : ἡδύς / ἡδίων, μάλα / μᾶλλον, ἐχθρός / ἐχθίων, κέρδος / κέρδιον, ὀνίνημι / ὀνήϊον, φίλος / φιλίων, ἐγγύς / ἔγγιον ; types supplétifs : ἀγαθός / ἀμείνων, etc.).

Ce premier travail, méthodique et lucide, fait attendre beaucoup de la carrière à venir de M. Seiler.

Michel LEJEUNE.

D. Labey, *Manuel des particules grecques*. Paris, Klincksieck, 1950 ; 1 vol. in-8º, 86 pages.

Se basant presque uniquement sur l'usage de Platon, l'auteur, dans un petit manuel destiné certainement à rendre des services à nos étudiants, essaie de définir les significations très nuancées des particules grecques : particules « simples » (p. 17-45), présentées commodément par ordre alphabétique (ἀλλὰ, ἄρα, ἆρα, ἀτὰρ, γὰρ, γε, etc.), particules « composées » (p. 47-79), présentées de même (ἀλλὰ γὰρ, ἀλλά... γε, ἀλλ' ἦ, etc.) ; on notera que ἆρα (de ἦ ἄρα), δήπου, καίτοι, etc., figurent parmi les « simples ». Les exemples sont bien choisis et clairs, en général (encore que, souvent, on regrette le manque de contexte).

On peut fort bien admettre une description de l'usage de Platon, proposée comme norme pour les exercices de thème. On ne fera donc pas grief à l'auteur d'avoir ainsi simplifié sa besogne. Mais le titre, alors, est abusif. Et il aurait, au moins, fallu quelques lignes pour avertir le lecteur que les usages ont considérablement varié au cours de l'histoire de la langue.

Bien plus grave que cette élimination de l'histoire est la singulière limitation de l'étude aux seules particules qui peuvent figurer en tête de phrase (soit en première place, soit en seconde place ; ce qui est dit, p. 3, de ces positions est, d'ailleurs, tout à fait insuffisant) et aux seuls emplois de ces particules en tête de phrase ; pas un mot sur les valeurs et les emplois, dans le corps de la phrase, de μὲν, δὲ, γε, καὶ, τε, etc.

La première partie (p. 1-15), à laquelle l'auteur attache beaucoup d'importance, est un essai de classement des particules (intensives, juxtapositives, continuatives-consécutives, explicatives, adversatives), inspiré de l'ouvrage de Denniston. Essai, à coup sûr, intéressant. Mais qui

ne peut tirer beaucoup de force probante d'une description aussi partielle des faits grecs. Et qui, d'autre part, on peut le craindre, n'apportera pas un secours pratique considérable aux usagers du livre.

Enfin, l'idée initiale de l'auteur est plus que contestable. Les particules, pour lui, seraient avant tout des mots destinés à être *écrits* pour marquer l'intonation et le mouvement de la phrase, dans un système d'écriture qui, à l'origine, a ignoré la ponctuation. Ceci paraît être un contresens monumental. Les particules abondent dans le dialogue d'Aristophane, par exemple, qui n'était pas destiné à la lecture. Les particules ont joué un rôle considérable dans la phrase indo-européenne, à des époques où il n'était pas question de suppléer aux lacunes du système d'écriture, pour la bonne raison que l'écriture n'existait pas.

Michel LEJEUNE.

Gudmund Björck, *Das « Alpha impurum » und die tragische Kunstsprache.* Uppsala, 1950 ; 1 vol. in-8°, 392 pages.

L'ᾱ « impur » est celui qui se présente, chez les écrivains attiques de l'époque classique, après phonèmes autres que ε, ι, ρ, au lieu de η continuant gr. comm. *ᾱ.

L'étude comprend trois parties : ᾱ impur en prose, puis en poésie ; enfin, précisions et *excursus* divers. Parmi les mots de prose à ᾱ impur, il faut classer à part les types grammaticaux : catégories phonétiques (contraction νικᾱ͂ν, allongement compensatoire πᾱ͂σα, etc.) et morphologiques (aoristes ἐκέρδᾱνα : ἐσήμηνα). Les éléments lexicaux se laissent rassembler en groupes sémantiques : termes familiers, d'une part : ὦ τᾱ͂ν, injures (κόβᾱλος), dérivés péjoratifs en -ᾱξ et -ᾱς (πλούτᾱξ, φαγᾱ͂ς) ; termes techniques empruntés, d'autre part, où ᾱ est maintenu soit pour accentuer le caractère étranger : βᾱ͂ρις 'barque égyptienne', ἑλλᾱνοδίκαι et σιδᾱ́ρεοι (malgré Ἕλλην et σίδηρος bien connus), soit parce que l'étymologie n'est plus sentie : τᾱγός 'chef', malgré τάττω et parce qu'il n'existe pas de *τηγ-.

Dans la deuxième partie, M. G. Björck classe les mots de poésie à ᾱ impur et en tente l'explication dialectale, après avoir défini la 'polymorphie', c'est-à-dire la possibilité de faire alterner des formes synonymes, différant par la structure métrique, le rythme, l'euphonie, palliant un hiatus, fournissant une allitération ou une rime ; sont polymorphes νᾱός : νεώς ; γᾱ(μόρος) : γαιη(γενέες) : γε(ωργός), mais non γη(γενής) ; -ᾱνωρ : -ήνωρ, mais non -ανδρος. Dans le dialogue tragique, l'ᾱ est à l'intérieur du mot et ne remplace pas d'ordinaire un η ; dans les chœurs, ᾱ atteint parfois la désinence et, dans un nombre limité de thèmes, ᾱ y remplace η dans des mots attiques courants.

Vient alors l'examen historique et critique des théories qui veulent expliquer l'origine et l'emploi poétique de l'ᾱ impur de la tragédie at-

tique. La *théorie du pathos*, dès l'Antiquité, assigne à cet ᾱ, son inhabituel en attique, une vigueur « mâle », une expressivité noble refusée à l'η ionien « efféminé ». Quant au modèle de cet ᾱ et aux conditions dans lesquelles il a gagné la tragédie attique, deux hypothèses s'affrontent : la première, depuis Gottfried Hermann (1800), voit dans le dialecte tragique le *vieil-attique*, où la teinte ionienne et dorienne n'est que la conservation archaïque d'éléments indigènes usuels à date préhistorique. L'ionien, dans cette théorie, était alors beaucoup moins étranger aux Athéniens, et, quand le poète parle dorien, il remonte en fait dans le passé de sa propre langue, atteignant une période proche du grec commun. De même pour le vocabulaire tragique, « dernière forteresse des mots archaïques », qui avaient été remplacés en attique récent, mais subsistent en ionien. Schwyzer (*Gr. Gr.*, I, 111) adopte ces vues, après Mahlow. M. G. Björck a beau jeu de critiquer cette conception d'un vocabulaire désuet, mais survivant sourdement, « comme la Belle-au-bois-dormant », et que ressusciterait le poète tragique. De plus, l'ᾱ impur ne se trouve dans aucun texte attique connu, et il est très improbable qu'il fût passé de la préhistoire à la tragédie sans tradition intermédiaire.

La seconde théorie génétique considère le dialecte tragique comme la fusion de la lyrique chorale dorienne et du trimètre iambo-trochaïque ionien : ᾱ commun à tous les dialectes, hormis l'ionien-attique, est un élément de cette *Koiné lyrique* qui semble s'être constituée au VIe siècle et s'est infiltrée dans la tragédie. Quant à l'auteur, il se rallie en gros à cette thèse, qui est celle professée par l'admirable *Aperçu* de Meillet et l'excellente *Geschichte der gr. Spr.* de Otto Hoffmann. Les chœurs tragiques étaient écrits « dans la langue ordinaire de la lyrique chorale, avec des atténuations et... sous l'influence de l'attique », de sorte qu'ils comptent un grand nombre d'homérismes, beaucoup d'exemples d'ᾱ non-ionien-attique, très peu d'ionismes non homériques et de dorismes (mis à part ᾱ). Le dialogue est en attique avec quelques ionismes.

M. G. Björck souligne à son tour le caractère composite et artificiel de la langue tragique, comme de toutes les κοιναί littéraires de la Grèce. Il insiste sur l'aspect général, et non local, du modèle fourni par la Koiné lyrique : ᾱ est hérité d'un art poétique stylisé, panhellénique. Il n'y a pas lieu de rattacher le dialecte tragique particulièrement au dialecte lyrique du Péloponèse (Hoffmann) ou de Sicile (Meillet). Les tragiques témoignent, du reste, de leur indépendance vis-à-vis de la lyrique chorale, puisqu'ils emploient des formes (ἡμῖν, βῆναι, ληπτ-, etc.) ignorées de Pindare et de Bacchylide. Cette étude, d'autre part, montre le rôle prépondérant de l'initiative individuelle, c'est-à-dire du style, lorsque le poète choisit une forme dans le matériel de l'Épos ou de la lyrique chorale, en vue de l'expressivité — choix qui ne va pas sans incohérence (πᾱγᾱ́ : πηγᾱ́ : πηγή). La « coloration dialectale » (E. Bourguet disait « le

badigeonnage » !), fait historique dans le principe, devient ensuite procédé d'art.

A défaut d'interprétation générale bien nouvelle, cet ouvrage apporte donc des faits méthodiquement classés et de fines explications de détail.

H. FOURNIER.

Pentti Aalto, *Untersuchungen über das lateinische Gerundium und Gerundivum.* Helsinki, 1949 ; in-8°, 193 pages (*Annales Academiae Fennicae*, B 62, 3).

Abordant la *quaestio uexata* de l'étymologie des formations latines en *-ndo-*, l'auteur rappelle d'abord les multiples tentatives antérieures : celles qui supposent un suffixe composé de *-n-*, caractéristique d'infinitif, et de *-d-*, particule ou élément radical **dhē-* ou **dā-* ; celles qui comparent un suffixe simple *-nd-* aux ptc. *-nt-*, -ομενος ou inf. **-e-men-ay*, -θαι, etc. ; celles des phonéticiens rigoureux qui voient en gr. -ας, -αδος le degré zéro **-n̥d-* de **-ond-* du lat. *-undus*. L'auteur conclut de cette revue qu'on ne peut invoquer avec certitude une étymologie indo-européenne ; seules quelques formations balto-slaves pourraient être comparées. Il vaut mieux reconnaître un double suffixe, formé d'éléments banaux *-n-* et *-d-*, sans valeur sémantique particulière, le sens d'obligation étant d'origine syntaxique. Des alternances *-n-* : *-nd-*, comme lat. *glans -ndis*, v. sl. *želǫdĭ* : gr. βάλανος, lit. *gìle*, skr. *gulah*, ou lat. dial. *nebrundines* : *nefrones*, gr. νεφρός, v. h. a. *nioro*, montrent le caractère facultatif du second suffixe *-d-*.

Les formations en *-ndo-* ne sont même pas italiques. On n'en relève, en osque, que onze attestations de trois verbes, dans des formules sacrales, rares, uniformes et récentes, ce qui laisse supposer une influence latine. Quant au type ombrien *pelsans futu* « sepeliendus esto », *pelsanu fetu* « sepeliendum facito », l'auteur y voit un adjectif ou un ptc. du type *plēnus*, et non un adjectif d'obligation, car le latin ne possède que très rarement et à date postclassique le tour *sepeliendus esto (facito)*. D'autre part, les noms d'obligation authentiques *peihaner* « piandae », *anferener* « lustrandi » ne sont attestés que dans la table VI, qui est de la seconde moitié du IIe siècle av. J.-C., selon Devoto, et peuvent être empruntés à la syntaxe latine.

On objectera à l'étymologie proprement latine *-n-* + *-d-*, préconisée par M. P. Aalto, qu'elle ne rend pas compte du caractère fondamental du gérondif, reconnu dès l'Antiquité, d'être un infinitif décliné, alors que les hypothèses qui tiennent *-n-* pour une marque d'infinitif (Brugmann **-m*, Dunn **-u̯(e)n*, Benveniste **-en* : **-on*) expliquent mieux ce caractère. En outre, malgré l'auteur et avec Sommer, il faut reconnaître dans *mori-*, *cassā-bundus* le produit de **-bhu̯ondos*, où figure l'infixe nasal de v. sl. *bǫdǫ* : la notion de devenir de « mourant, caduc » est celle

même de R. *$bh\bar{u}$- (ce qui explique que *-bundus* ne figure pas après les thèmes verbaux en *-ē-*, qu'on n'ait pas **latē-bundus*, **albē-bundus* : comment, en effet, pourraient se juxtaposer des suffixes contradictoires *-ē-* d'état, *-bundus* de devenir?). Sans être à l'origine du suffixe **-ndo-*, les formations en *-bundus*, populaires, ont contribué à son extension. Rien d'étonnant que *-bundus* rejoigne la série des composés lat. fut. *-bō*, impf. *-bam*, quand on considère le rayonnement analogique des verbes d'existence, par exemple la diffusion, grâce à *fuī*, de l'élément *-u-* (skr. *tasthaú*, etc.) des parfaits latins en *-uī*, ou encore la généralisation en français de la désinence 1 pl. *-ons* de a. fr. *sons*. Et l'on comprend mieux, avec l'étymologie **bhū-*, que *mori-*, *cassā-bundus* aient communiqué au groupe en *-bundus* la valeur de « propension » par où Benveniste les définit. Mais M. P. Aalto ne voit dans l'alternance *-undus* : *-bundus* : *-cundus* rien de plus que l'alternance latine *-us* : *-bulus*, *-bilis* : *-culum*, *-cris* (dissimilé de **-clis*).

Ajoutons que rien non plus ne justifie la possibilité, présentée comme acceptable p. 37, pour les formations balto-slaves en *-nd-*, d'un rapprochement avec lat. *-ndus*. L'étymologie de *-ndus* n'est pas indo-européenne, et c'est à l'intérieur de chaque langue qu'il faudrait suivre l'histoire des mots slaves allégués. M. A. Vaillant, dans son excellente *Grammaire comparée des langues slaves*, I, Paris, 1950, p. 160, explique lit. *balándis* 'pigeon' et sl. comm. **albandĭ* 'cygne' par un emprunt germanique (cf. v. h. a. *albiz*, v. ang. *elfet* 'cygne', qu'on rattache à l'adjectif 'blanc' conservé dans lat. *albus*) ; la finale serait celle du ptc. prés. de got. *-ands*, v. h. a. *-anti*. Le pol. *bajęda* 'légende' semble une imitation plaisante et dénigrante (Brückner) du lat. *legenda ;* de même, pol. *gawęda* 'bavardage'. Les mots baltiques, rares, en *-onda*, *-andis* sont empruntés au polonais ou au bas-allemand. Les finales *-and*, *-ant* proviennent à diverses époques du germanique et du latin, et le « *-ant* de *Muzikant* est devenu un véritable suffixe productif dans plusieurs langues slaves modernes » (A. Vaillant).

Il est plus aisé de suivre l'auteur quand il montre que la valeur d'obligation n'est pas ancienne, même en latin. Qu'elle ne tienne pas au morphème *-nd-*, c'est ce que prouvent les types *crepundia*, *hirundo*, *grando*, *Coinquenda*, et même *kalendae* qui ne peut être un adjectif substantivé, car l'emploi en épithète (*dubitanda uerba*) ou en substantif (*dubitanda refert ; pudenda*) date de Catulle ; et de même encore *lābundus*, *oriundus*, *rotundus*, *secundus*. Cette valeur d'obligation sort des tours avec *esse* + datif d'intérêt, du moins au nominatif : *haec mihi miranda sunt*, tandis que les cas obliques conservent la valeur abstraite originelle : *consuētudō serendī*, *scrībendō adesse*, *in legendā historiā* (on pourrait rappeler le rôle de substantifs évoquant le futur : *tempus* [*locus*, *cōpia*] *conuieniendī* « le moment de se réunir, *et* le moment où l'on doit se réunir »). Le français, peut-on ajouter, ne voit aucune difficulté dans le passage de la notion

d'imminence ou de possibilité à celle d'obligation : par exemple, *je dois partir ; aimable* « qui peut *ou* qui doit être aimé ».

Quant à l'antériorité du gérondif ou de l'adjectif verbal, ce dernier est présenté ici comme procédant (logiquement, car il en est contemporain) du gérondif, par l'addition d'un complément : partant de *tempus legendi historiam ; uastando urbem*, on a dit *tempus legendae historiae ; uastanda urbe* par attraction. C'est alors qu'est apparue la diathèse passive, récente, mais qui subsistera seule à basse époque. L'adjectif verbal est un gérondif incomplètement adjectivé, comme l'indique sa répugnance pour les degrés de comparaison et pour les dérivés adverbiaux ou dénominatifs.

Le mémoire, enfin, étudie historiquement les constructions équivalentes en d'autres langues et l'aboutissement dans les langues romanes : par exemple, fr. *rigoureusement parlant ; en mourant ; le mur va croulant ;* it. *mandò pregando* « il a envoyé en priant = pour prier », et le gérondif rapporté à une autre personne que le sujet principal : fr. *on paye en servant* (= quand on sert) ou v. esp. *al cielo subiendo lo miraban.*

H. FOURNIER.

Ilias Atheniensium, The Athenian Iliad of the Sixth Century B. C., edited by **George Melville Bolling**, publ. by the American Philological Association with the coop. of The Linguistic Society of America, 1950.

Dans un de ses précédents ouvrages, M. G. M. Bolling avait déjà annoncé son intention d'éditer une *Iliade* athénienne ou du moins un texte de l'*Iliade* qui répondît aussi exactement que possible à l'idée que l'on peut se former aujourd'hui de celui qui fut établi à Athènes sous Pisistrate. C'est chose faite, et les hellénistes accueilleront avec faveur ce livre de belle présentation, d'impression nette et soignée, de lecture facile, qui est le fruit de longues recherches et pour lequel l'éditeur a utilisé jusqu'aux papyri les plus récemment découverts.

Une introduction de seize pages met d'abord le lecteur au courant des problèmes que pose une telle entreprise et de la manière dont l'auteur entend les résoudre. C'est l'histoire de la transmission de l'œuvre qu'il doit retracer à grands traits afin de nous en faire remonter le cours, s'il se peut, jusqu'à l'époque athénienne : tâche dont il s'acquitte avec clarté et de manière à faire admettre aisément au lecteur, grâce au nombre et à la précision des références qu'il apporte, sa théorie sur le traitement général qu'a subi l'œuvre ainsi transmise. Suit le texte, dont les pages ne s'alourdissent d'aucun excès de notes : outre quelques leçons douteuses qu'il rapproche ou oppose (surtout des particularités orthographiques, morphologiques, dialectales, entre lesquelles le choix de M. Bolling, quoique guidé par une information étendue, reste fort per-

sonnel, cf. p. 14-15)[1], seuls les « plus verses » ou vers supplémentaires, dont les fantaisies de la tradition ont grossi arbitrairement, au cours des siècles, le poème homérique, sont consignés au-dessous des passages auxquels ils s'étaient joints (l'éditeur s'attache à distinguer les unes et les autres par leur disposition typographique[2]). Pour être franc, il faut même avouer que cet apparat critique, dont le *numerus versuum* fait assez souvent presque tous les frais, apparaît un peu dépouillé, un peu nu. Les 150 premiers vers de M et de longs passages de Z se présentent sans aucun rappel de *variae lectiones* : ne pouvait-on signaler les principales, par exemple, pour ne parler que d'un seul de ces passages, en Z 160, 187, 195 (πυροφόροιο : ὄφρα νέμοιτο), 204, 285 (φρέν' ἀτέρπου : φρέν' ἄτερ που, φίλον ἦτορ), 288, etc.? Mais M. Bolling semble s'être fait une règle de laisser de côté cet aspect de la critique verbale et de s'attacher avant tout à l'étude des interpolations, omissions de vers et athétèses. Le lecteur, cependant, demande un peu plus, et l'éditeur sentira lui-même qu'un complément de notes reste désirable.

Autre inconvénient : ce livre ne peut guère être consulté seul. Un lecteur légitimement désireux de raisonner telle ou telle « éjection » doit en chercher sinon les attendus sommaires, du moins la justification explicite dans les *Athetized Lines* ou l'*External Evidence for Interpolation* de M. Bolling, auxquels il le renvoie expressément (Introd., p. 12), ce qui reste assez peu pratique : on eût pu, en fin de volume, commenter rapidement les plus importantes. Soyons juste pourtant : à défaut d'explications détaillées sur chaque cas, on trouvera dans l'*Ilias Atheniensium* un exposé circonstancié des principes généraux que l'auteur a été amené à suivre, et dont il convient de dire un mot.

L'histoire du texte comporte, du VIe au IIe siècle av. J.-C. et de là à la Renaissance, deux grandes étapes dont la seconde n'est plus très mystérieuse aujourd'hui : elle recouvre, avec l'époque de nos manuscrits, presque toute celle de nos papyri, et divers indices philologiques fournis par les papyri eux-mêmes (Introd., p. 1, 2) permettent de penser qu'elle commence effectivement avec la Vulgate alexandrine (« Alpha Text », dit M. Bolling) dont Aristarque fut le vrai fondateur. Or, les altérations quantitatives qu'a subies, au cours de cette seconde étape, le texte alexandrin (interpolations, additions diverses, mais très rarement oublis ou abandons de vers) donnent une idée de celles qui avaient dû, au cours de la première (VIe à IIe siècles), affecter de même le texte athénien : celui-ci aussi, comme le montre d'ailleurs l'examen des papyri ptolémaïques, s'était peu à peu enflé de « plus verses », dont Aristarque allait prendre à tâche de le purger. Dès lors, la reconstitution du

1. Était-il pourtant bien nécessaire d'éliminer les duels de la première déclinaison, surtout dans une *Iliade athénienne*?

2. La note critique relative aux leçons de A 226 semble s'être égarée dans le *Numerus versuum*.

texte de Pisistrate (que M. Bolling désigne par Π) doit reposer essentiellement sur l'élimination des vers suspects : c'est ce que l'auteur, qui adopte entre Wilamowitz et Bethe une position intermédiaire, juge à la fois nécessaire et possible (p. 6-7). Disons tout de suite que le principe paraît bon, parce qu'il part d'une vue probablement juste des faits : un poème national, transmis oralement avant de l'être par l'écriture, qu'au surplus on apprend, cite et récite à l'envi, a plus de chances encore qu'aucun autre de se charger d'apports étrangers. Seulement quelles sortes de vers suspecter? Voilà le problème, et M. Bolling ne va-t-il pas trop loin lorsqu'il déclare (p. 11-12) que tout passage *dont on sait ou dont on peut raisonnablement penser qu'il a figuré dans un texte, mais non dans un autre*, doit, à quelques exceptions près, être traité comme une interpolation et relégué dans l'apparat critique? Ce faisant, il condamne environ un millier de vers, dont certains fort respectables, en dépit, me semble-t-il, d'une tradition indirecte qui parfois les défend fort bien. Une omission de Zénodote a-t-elle vraiment plus de poids qu'une citation nominale de Platon? Sommes-nous si sûrs des méthodes de travail de la philologie alexandrine? A l'égard de la tradition indirecte l'éditeur adopte une attitude assez surprenante — quoique explicable, tout compte fait, par la sévérité du principe général qu'il a posé — : prêt à refuser créance, sur la foi d'un obel, aux témoignages positifs que sont les citations proprement dites (*a*), il tire volontiers argument de leurs lacunes, c'est-à-dire d'indications toutes négatives (*b*). N'est-ce pas plutôt l'inverse que l'on attendrait? Voici quelques exemples : (*a*) Les vers Π 432-458 sont rejetés parce que Zénodote les a omis (ou « circonscrits ») et que le mot νήδυμος (454) est suspect (*Interpol.*, p. 166-167). Cependant, une partie de ce passage est rapportée dans la *République* (388 c)[1]. Pour parer à cette objection, M. Bolling explique que l'interpolation doit être antérieure à Platon (*Interpol.*, p. 168). Soit ; mais alors à quand remonte-t-elle au juste, et est-il bien sûr qu'elle ne soit pas antérieure à Pisistrate lui-même? Un cas semblable est celui des vers célèbres A 225-233 (cités dans *Rép.*, 389 e), pour lesquels, au surplus, l'athétèse alexandrine peut s'expliquer, sans toutefois se justifier, par la critique, toute morale, que le philosophe avait faite de ce passage peu édifiant (*Ibid.*). — (*b*) Le rejet des vers I 311 et 498 est motivé par leur omission dans Platon (*Hipp. Min.*, 365 a, et *Rép.*, 364 d). Mais rien n'assure que ces omissions n'aient pas été conscientes, et la seconde, en particulier, se justifie à merveille par le peu d'utilité qu'aurait eu, dans la citation du passage, le vers qui en est l'objet (cf. *Interpol.*, *ad loc.*). On en dira autant de B 203-205, que d'ailleurs l'apparat critique (« *non recte positi (S A) et a Socrate omissi*; 204-205 *hab. P. 40 (3 a)*; 204-205 *citaverunt Aristoteles et Theophrastus* ») paraît plutôt de nature

1. Ce témoignage n'est pas signalé dans l'apparat critique de l'édition.

à défendre ; car l'omission de ces vers par Socrate (observée dans *Mémor.* I, 2, 58) et celle de 193-197 qui lui est parallèle[1] signifient seulement que le philosophe — ou son accusateur — a voulu, de l'exhortation d'Ulysse aux guerriers, ne retenir que l'essentiel, je veux dire la double apostrophe (v. 190-192 et 200-202) : il a délibérément négligé les deux développements accessoires. — En un cas même (B 769-770), l'omission alléguée par l'éditeur est imaginaire ; car le témoin, qui est Euripide, n'a, en fait, nulle part *cité* le v. 768, et sa « leçon » n'est qu'inférée de certains de ses vers lyriques (*Iph. Aul.*, 206 sq.).

L'*Iliade* athénienne fut-elle, en vérité, si différente de celle que nous lisons? A en croire l'auteur d'une étude toute récente et fort instructive sur les citations platoniciennes d'Homère, M. Jules Labarbe, l'*Iliade* des Athéniens de 400 av. J.-C. fut sensiblement « égale à la nôtre[2] ». S'il dit vrai, comment espérer remonter jamais au propre texte de Pisistrate, puisque les altérations qu'a pu subir ce texte seraient antérieures à Platon, le plus ancien de nos principaux témoins? Même pour qui veut croire l'Homère de Platon très différent du nôtre, l'entreprise restera des plus malaisées, en raison de l'extraordinaire discordance (signalée par l'éditeur, p. 8-9) des témoignages d'époque attique. M. Bolling l'a bien vu (p. 10, l. 24-26), et sa tentative n'en est, certes, que plus méritoire. Précisons d'ailleurs, pour dissiper toute erreur possible, qu'il n'a sûrement pas prétendu nous rendre le texte exact de Pisistrate ni de l'édition athénienne qui circulait à l'époque de Périclès. Il n'a voulu qu'en approcher et poser, si faire se peut, les premiers fondements d'une semblable reconstruction : désir très louable, et tâche déjà ingrate, à laquelle, il faut le dire, il a apporté beaucoup de science, d'érudition, d'ingéniosité. Les quelques réserves que j'ai formulées plus haut ne doivent évidemment pas faire oublier les réelles qualités du travail du philologue. Ses continuateurs, s'il s'en trouve, auront à puiser largement à son œuvre, qui lui donne bien des titres à notre reconnaissance.

Jean CARRIÈRE.

Rodolfo Mondolfo, *Il pensiero antico. Storia della filosofia greco-romana esposta con testi scelti dalle fonti.* Firenze, La Nuova Italia, 1950 ; 1 vol. in-8°, VIII-644 pages.

Ce volume est la seconde édition italienne d'un ouvrage publié en 1928 ; l'auteur, un des meilleurs connaisseurs de la philosophie antique, s'est signalé notamment par une traduction italienne de la *Philosophie des Grecs* de Zeller, enrichie de nombreuses additions, et dont deux

1. M. Bolling a d'ailleurs longuement hésité sur ce cas (*Interpol.* et *Athetized Lines*, ad loc.). L'athétèse alexandrine de 193-197 s'explique, à mon avis, à la fois par le *contenu* de ces vers et par leur omission dans la citation de Xénophon.

2. *L'Homère de Platon*, Liège, 1949, p. 410.

volumes ont déjà paru ; émigré en Argentine, il y a donné deux éditions espagnoles du présent ouvrage, qui est, comme l'indique le sous-titre, un manuel d'histoire de la philosophie ancienne conçu d'après le modèle du célèbre recueil de Ritter et Preller : *Historia philosophiae graecae et romanae ex fontium locis contexta.* On sait les immenses services qu'a rendus, depuis plus d'un siècle, aux étudiants qui savaient lire le grec et le latin, cette collection de textes commentés. M. Mondolfo a eu pitié des temps nouveaux ; il a traduit de pareils textes et, au lieu de les juxtaposer en les commentant, il s'est efforcé de les présenter en les rangeant dans un exposé suivi, de manière à constituer une véritable histoire de la philosophie par les textes. Une heureuse disposition typographique marque les articulations de l'exposé et met en relief les passages traduits, qui ont la plus grande part dans le volume.

L'auteur a donc voulu combiner dans cet ouvrage la valeur didactique de l'exposé et l'intérêt documentaire. A-t-il parfaitement réussi cette alliance? Il semble qu'il ait eu le sentiment de la difficulté de l'entreprise, puisque, après avoir présenté, à l'aide des textes, les grandes périodes de l'histoire de la pensée antique, il termine son livre par un résumé synthétique d'où toute documentation est exclue (*Sintesi storica del pensiero antico*) ; il a donc éprouvé le besoin de condenser les résultats, de dégager les grands traits que le mode d'exposition choisi risquait de laisser à l'état de dispersion. Quant à la valeur documentaire, lorsqu'il s'agit de textes aussi anciens, aussi difficiles et d'interprétation aussi controversée, peut-on dire qu'elle subsiste dans une traduction, si scrupuleuse soit-elle? L'étudiant sérieux devra toujours se reporter au texte. Le mérite d'un ouvrage comme celui de M. Mondolfo (mérite qui n'est pas mince), c'est de lui en donner la curiosité et le goût, de lui en faire sentir le besoin, et, dans le cas de l'étudiant français, s'il est capable d'entendre une langue sœur, de l'aider à lire et de lui apprendre à utiliser des textes devant lesquels il est souvent sans ressources.

Joseph MOREAU.

Jean Zafiropulo, *L'École éléate. Parménide-Zénon-Mélissos.* (Collection d'études anciennes publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, « Les Belles-Lettres », 1950 ; 1 vol. in-12, 304 pages.

Ce nouveau livre de M. Zafiropulo est composé sur le même modèle que le précédent, *Anaxagore de Clazomène*, dont nous avons parlé ici même[1]. Chacun des chapitres, consacré respectivement à l'un des trois grands Éléates, reproduit en terminant le texte des fragments (à l'exclusion de la doxographie), avec une traduction. Au regard de l'auteur, Parménide est un pythagoricien dissident : de l'enseignement tradition-

1. *R. É. A.*, 1949, p. 148-149.

nel du groupe, il conserve les croyances animistes ; mais, précisément afin de les sauver, il en détache et il écarte la représentation d'un réel discontinu, devenue insoutenable après la découverte de l'irrationnalité de la diagonale. Il affirme donc que le réel est continu, homogène, immobile, soumis au principe de la conservation et, par conséquent, éternel. Sa doctrine se serait ainsi constituée en opposition aux représentations scientifiques des pythagoriciens, et non, comme on l'admet communément, aux vues d'Héraclite. Les affirmations de Parménide heurtaient les apparences ; mais le mythe animiste — ici interviennent les théories chères à notre auteur et développées dans son précédent ouvrage — permet de se représenter la réalité « sur deux plans » : sur le plan de la perception sensible, l'Univers matériel apparaît discontinu, mobile ; et la science et la technique n'ont pas tort de le traiter comme tel ; mais l'initié n'accorde pas à ce mode de représentation une valeur de vérité (πίστις ἀληθὴς)) ; il n'y voit qu'une opinion (δόξα) ; il sait que la réalité profonde est l'âme ; et c'est à l'Univers considéré sur ce plan supérieur, où « l'âme, qui n'est pas encore immatérielle, compense en quelque sorte le devenir de l'apparence pour former avec elle un tout qui se conserve immuable pour l'éternité » (p. 66), que s'applique la Vérité de Parménide.

Ainsi s'expliquerait la coexistence des « deux voies » dans le poème de Parménide ; mais, d'autre part — là n'est pas le trait le moins curieux de ce livre — la distinction des deux plans selon l'animisme est mise en rapport avec la distinction épistémologique entre la réalité et les systèmes que nous sommes dans la nécessité d'y superposer afin de l'observer. L'auteur ne paraît pas saisir la portée de cette distinction pour l'idéalisme critique, qui va jusqu'à l'élimination de la chose en soi ; il s'en tient à l'acception superficielle commune parmi les savants étrangers à la philosophie critique. Or, la réalité, que nos systèmes de représentation ne sauraient immédiatement saisir, qui ne se prête qu'aux approximations statistiques, est conçue par la physique contemporaine comme discontinue ; notre physique est donc, sur le fond, en désaccord avec Parménide, tout en confirmant la légitimité de sa distinction entre deux plans. Aussi, les antinomies de Zénon étant destinées, suivant une interprétation aujourd'hui reçue, à mettre en évidence la contradiction inhérente à l'hypothèse de la discontinuité, notre auteur redoute-t-il qu'elles ne prouvent trop, et que, en donnant raison à Parménide, elles n'embarrassent notre physique elle-même. C'est pourquoi il s'attache à montrer que les apories de Zénon, insolubles pour les Anciens, s'évanouissent si l'on adopte une définition « russellienne » de l'infini.

Quant à Mélissos, l'amiral samien, vainqueur de Périclès, et que les circonstances politiques, le triomphe final d'Athènes, ont privé de sa gloire de penseur, notre auteur s'applique à le disculper des grossières attaques d'Aristote. Il parachève, nous dit-il, le système éléate en attri-

buant à l'Univers l'infinité en grandeur, aussi bien que l'infinité en durée ; ses raisonnements, critiquables dans la forme, sont valables dans le fond. Le principe de conservation (*ex nihilo nihil*) ne peut s'appliquer rigoureusement qu'à la totalité des choses ; or, nous ne serons assurés que l'Univers est bien équivalent à la totalité que s'il est infini. En accordant ainsi l'infinité à l'étendue aussi bien qu'au temps, Melissos appliquait un traitement identique aux diverses coordonnées qui nous servent à repérer les phénomènes ; il entrait dans la voie d'une description quadridimensionnelle de l'Univers, dans laquelle l'exclusion du devenir eût été possible sans l'intervention compensatrice des forces animistes.

Telles sont les vues générales qui commandent, dans ce livre, le détail de l'interprétation ; nul n'en contestera l'originalité, ni la hardiesse ; on pourrait faire, toutefois, quelques réserves quant à leur cohérence métaphysique. D'autre part, s'il est légitime de reconnaître dans tel fragment de Zénon, voire de Mélissos, une polémique contre la composition de la ligne par addition de points, rien n'autorise à supposer, chez les Pythagoriciens contemporains de Zénon, une méthode de composition du volume par empilement de surfaces. Aristote, en un passage du *De Caelo* (III, 1, 299 *b* 23-31), envisage, certes, une telle méthode ; mais il semble qu'elle soit imaginée par lui à seule fin de faire échec aux théories du *Timée;* là les polyèdres réguliers sont bien composés de surfaces, mais celles-ci jouent le rôle de « limites » et non d'éléments infinitésimaux.

Joseph MOREAU.

Constantin Emm. Périphanakis, *Quelques traits de la philosophie sociale d'Archélaos d'Athènes (Ve siècle av. J.-C.)*. Athènes, 1951 ; in-8°, 13 pages.

Le but de cette note, due à un juriste doublé d'un philologue, est de rejeter les doutes de Zeller concernant l'attribution à Archélaos du « positivisme juridique », c'est-à-dire de la doctrine selon laquelle le droit est une institution (νόμος) sans fondement naturel ou rationnel. Il n'y a pas lieu de contester sur ce point les données doxographiques ; ce positivisme juridique s'accorde parfaitement avec l'empirisme d'Archélaos dans le domaine de la physique et exclut « l'innéité du lien social ».

Joseph MOREAU.

Platon, *Euthyphron — Laches — Charmides — Lysis*, übertragen und eingeleitet von **Edgar Salin** (Sammlung Klosterberg, Europäische Reihe). Bâle, Benno Schwabe & C°, 1950 ; 1 vol. in-12, 179 pages.

Cet élégant petit volume est le tome III d'une nouvelle traduction en langue allemande des dialogues de Platon ; le tome I contenait l'*Apo-*

logie, Criton, Phédon ; le tome II était constitué par le *Théétète.* L'introduction, très sobre, se borne à présenter les personnages des dialogues dans leur milieu historique et à marquer ce qu'ils évoquaient pour les contemporains de Platon[1]. Cette information, toutefois, n'est pas, nous dit l'auteur de ces notices, indispensable au lecteur moderne, qui doit, au contraire, se livrer à l'attrait direct des entretiens socratiques. Les notes explicatives ou historiques sont également réduites au minimum ; mais la traduction, claire et précise, permet de suivre aisément la discussion.

Joseph MOREAU.

Paul Kucharski, *Les chemins du savoir dans les derniers dialogues de Platon.* Paris, Presses universitaires de France (Bibliothèque de philosophie contemporaine), 1949 ; 1 vol. in-8°, 400 pages.

Les études platoniciennes s'enrichissent, avec cet ouvrage, d'un travail consciencieux et patient, qui ne manque jamais de pénétration dans son exégèse ni de fermeté dans la conduite de son exploration. C'est par un choix pleinement conscient de la multiplicité des perspectives possibles pour l'éclairement des problèmes platoniciens que l'auteur opte délibérément pour la méthode de travail que préconisait Boutroux lorsqu'il conseillait la critique interne des doctrines par un mouvement incessant des parties au tout et, réciproquement, en prenant pour critère d'objectivité la cohérence intérieure de la philosophie étudiée.

L'auteur s'installe donc d'emblée dans le dialogue des *Lois*, puis dans celui du *Philèbe*, pour y voir à l'œuvre la méthode platonicienne de division, de dénombrement, de rassemblement, qu'il considère comme caractéristique de la pensée de Platon. Il s'y vérifie « qu'il y a, dans la noétique platonicienne, deux concepts en quelque sorte fondamentaux : d'une part, celui d'εἶδος, représentant ce qui est commun à une multiplicité homonyme et qui dérive de la réflexion socratique sur les notions d'ordre moral, et, d'autre part, celui de φύσις, signifiant ce qui est commun aux classes ou aux espèces hétéronymes et dont la source doit être recherchée dans les anciennes cosmologies et dans la médecine hippocratique ».

Cette hypothèse éclairante, l'auteur la met ensuite à une nouvelle épreuve dans le *Sophiste* et dans le *Politique*, ce qui lui permet de serrer de près la notion de λόγος et la méthode des λόγοι, et de déboucher ainsi

1. Ainsi, dans la remarque de Socrate (*Lachès*, 199 *a*), selon laquelle le devin doit être subordonné au stratège, il faudrait voir une condamnation des scrupules de Nicias retardant la retraite des troupes de Sicile (cf. Thucydide, VII, 50). Nicias, d'ailleurs, selon l'auteur de la notice, serait mis au-dessous de Lachès, qui donne son nom au dialogue. (Le courage de Lachès, cependant, ne dépasse pas le niveau de l'opinion droite ; seul Nicias s'efforce, vainement il est vrai, de définir le courage comme science.)

sur les grands problèmes du fondement ontologique de la méthode tels qu'ils sont agités dans le *Sophiste*, en particulier, avec leur retentissement général sur la doctrine de la participation.

Enfin, une quatrième partie tente, à partir des résultats acquis, une reconstitution en quelque sorte rétroactive de l'évolution de la doctrine du savoir dans l'œuvre de Platon, c'est-à-dire une compréhension des démarches effectuées dans les dialogues antérieurs à l'aide de l'interprétation recueillie dans les derniers dialogues. C'est surtout le long de l'axe de la théorie de la Forme que se poursuit cette nouvelle enquête, pour aboutir à une vision d'ensemble de la fonction de la philosophie avec ses préoccupations eschatologiques et leurs expressions mythiques.

Tout cela est conduit avec beaucoup de maîtrise : le travail de critique des textes, centré sur les maîtres-mots de la philosophie platonicienne, est toujours serré ; le cheminement de l'enquête marque de nombreux instants de récapitulation, grâce auxquels on peut faire le point des résultats acquis chemin faisant ; les problèmes sont toujours posés avec netteté : toutes ces qualités donnent à l'ensemble de l'ouvrage une allure à la fois dense et ferme dont il faut savoir gré à l'auteur.

Ce serait encore rendre hommage à ce travail et à son pouvoir de suggestion si l'on pouvait, dans les courtes limites de ce compte-rendu, formuler quelques remarques critiques soulevées par la méthode employée et par les résultats auxquels elle conduit. La méthode consiste, ainsi que nous l'avons noté, à éclairer l'antérieur par le postérieur. N'est-ce pas postuler une sorte de finalité interne par laquelle ce serait le but finalement atteint qui rendrait intelligibles les démarches initiales? Et ce postulat ne risque-t-il pas de masquer tout ce qu'il y a de dramatique dans la zététique platonicienne, qui est un approfondissement de problèmes toujours insoupçonnés au départ? Une présentation génétique ne traduirait-elle pas mieux cette inquiétude de la recherche?

Il y a plus : la considération des derniers dialogues semble bien justifier, dans une certaine mesure, une interprétation de la méthode platonicienne dans le sens d'une philosophie du concept, de l'abstraction et de la généralisation. Mais n'a-t-on pas ainsi perdu le bénéfice de tout ce qui, chez Platon, provient d'une méditation et d'une utilisation philosophique des méthodes mathématiques reçues des pythagoriciens, et certainement très importantes dans la conduite de la recherche platonicienne des dialogues antérieurs? Enfin, on peut bien être d'accord sur ceci, que, dans les derniers dialogues, on assiste incontestablement à une préoccupation dominante de l'*extension* des concepts, ce qui justifie certains rapprochements avec Bacon. Mais comment en est-on arrivé là? N'y a-t-il pas de nombreuses autres préfigurations dans des démarches antérieures? Et cela est-il, chez Platon, un progrès de la méthode ou un changement d'orientation commandé par des soucis d'effi-

cacité pratique qui introduiraient une certaine contamination de la pureté tant recherchée par ailleurs?

Autant de questions qui surgissent, qu'il faudrait bien élucider, et qui réclameraient peut-être d'autres perspectives sur le platonisme. Mais on ne saurait faire grief à l'auteur d'avoir laissé beaucoup à faire, puisque son propos était surtout de « déblayer le terrain » (p. 6) et puisqu'il termine sur une citation de M. Bréhier qui nous invite à ne jamais oublier que le travail d'érudition ne doit jamais nous faire perdre de vue que l'œuvre de Platon est un travail de création d'une richesse et d'une fécondité extraordinaires qu'aucune méthode de pure exégèse ne saurait jamais épuiser, et qu'il faudrait pouvoir recréer du dedans avec le génie même de son auteur.

Georges BASTIDE.

Aloys de Marignac, *Imagination et Dialectique. Essai sur l'expression du spirituel par l'image dans les dialogues de Platon.* (Collection d'Études anciennes publiée sous le patronage de l'Association Guillaume Budé). Paris, « Les Belles-Lettres », 1951 ; 1 vol. gr. in-8°, 168 pages.

Ce livre n'est ni « une simple étude littéraire », ni un essai d'interprétation de la philosophie platonicienne ; à la suite de M. René Schaerer, qu'on s'étonne de ne pas voir citer, il s'applique au problème des rapports de la pensée et de l'expression dans les dialogues ; mais il n'en considère qu'un aspect limité, celui que précise le sous-titre : l'expression du spirituel par l'image. L'auteur n'a pas voulu dresser, comme M. Pierre Louis, un « répertoire » des métaphores de Platon ; mais il examine, dans la première partie de son ouvrage, comment Platon utilise pour exprimer « les réalités spirituelles » (l'Être, l'Idée, la participation, Dieu, l'âme) des images empruntées aux domaines les plus divers (les métiers, la sculpture, la peinture, la musique, l'alphabet, la vie corporelle et la médecine, la vie politique), mais toujours nettement suggestives (seules les images empruntées au rituel des mystères ont perdu pour nous leur pouvoir d'évocation). Dans la seconde partie du livre, il se demande pour quelles raisons Platon a recours à ce procédé d'expression : l'image serait, de l'avis de l'auteur, un expédient pour décrire ce qui est inaccessible, provisoirement ou par nature, aux déterminations intellectuelles, à la pensée discursive. En outre, elle aurait la valeur d'un procédé pédagogique, d'un auxiliaire de l'intellection ; elle serait douée, enfin, d'un « potentiel poétique », d'un véritable pouvoir d'incantation.

Quels que soient les mérites de ce livre, il souffre, à notre sens, de la restriction arbitraire de son objet. L'auteur se rend parfaitement compte que l'image n'est pas seulement un procédé d'expression, mais parfois aussi un instrument d'investigation, voire de preuve ; tel est le rôle du

« paradigme », étudié récemment par M. Goldschmidt, dont l'auteur semble ignorer les travaux. D'autre part, l'expression par l'image se relie à l'emploi du mythe, et par là cette étude rejoint sur certains points celle du regretté Frutiger. Considéré dans toute son ampleur, le problème de l'expression apparaît donc comme inséparable de celui de la méthode et ne saurait se détacher d'une tentative d'interprétation philosophique. Or, à cet égard, l'auteur s'en tient à un dualisme sommaire, qui, assimilant le spirituel et l'intelligible, y oppose le matériel ou le sensible, et, considérant que le langage est fait d'éléments sensibles, le grève d'une inaptitude radicale à exprimer l'intelligible. « L'être réel étant inconnaissable, le langage ne peut l'exprimer », proclame le titre du § 3 de la deuxième partie. Mais n'est-ce pas là oublier la déclaration célèbre de la *République* (V, 477 *a*) : « Ce qui est pleinement est pleinement connaissable » (τὸ μὲν παντελῶς ὂν παντελῶς γνωστόν), et invoquer à tort le *Cratyle*, qui, s'il distingue entre le nom et la chose, n'en considère pas moins le nom comme « un instrument qui sert à enseigner et qui permet de discerner l'essence »? (διδασκαλικόν τί ἐστιν ὄργανον καὶ διακριτικὸν τῆς οὐσίας, 388 *b*). Sans doute y a-t-il pour Platon de l'inexprimable ; mais gardons-nous de le confondre avec l'intelligible ; il est « au delà de l'intelligible ».

Joseph MOREAU.

David Grene, *Man in his pride. A study in the Political Philosophy of Thucydides and Plato.* Chicago, The University of Chicago Press, [1950] ; 1 vol. in-8°, xiii-231 pages.

Le but de cet ouvrage est de demander à deux témoins privilégiés de la vie politique de la Grèce à la fin du ve siècle, époque dont les problèmes sont, aux yeux de l'auteur, si proches des nôtres et réclamaient, dit-il, comme de nos jours, en raison de l'évanouissement des croyances religieuses, des solutions purement humaines, la renonciation à tout secours transcendant (de là, sans doute, le titre du livre) — de demander à ces deux témoins non seulement un tableau de la vie politique de leur temps, mais encore de dégager du récit de l'historien et des écrits du philosophe leurs conceptions respectives de la vie politique, de demander à chacun d'eux sa manière propre de comprendre et de juger les événements. Car, de l'avis de l'auteur, c'est entre les conceptions opposées de ces deux penseurs que se meut toute la spéculation politique de l'Occident. L'ouvrage se compose de deux essais juxtaposés : I. *L'homme qui fut spectateur* (*The man who looked on*) : ainsi est désigné Thucydide, écarté de l'action politique par l'exil consécutif à son échec militaire, mais particulièrement bien placé pour observer et recueillir des informations et s'adresser à l'avenir ; II, *L'homme dans le tourbillon* (*The man in the duststorm*) : ainsi est caractérisée la situation de Platon,

se tenant volontairement à l'écart de la vie politique athénienne, au moyen d'une allusion au fameux passage de la *République*, VI, 496 *d*. L'auteur ne sous-estime pas les difficultés de son entreprise : d'une part, en effet, Thucydide dissimule son appréciation des événements derrière une objectivité impassible ; d'autre part, le caractère de l'œuvre platonicienne, constituée de dialogues, ne se prête pas à l'exposé doctrinal, pas plus en matière politique qu'en tout autre domaine de la philosophie. Toutefois, il apparaît que Thucydide, s'il est sévère pour la démocratie en tant qu'elle exprime le pouvoir des masses, ne condamne pas, comme certains oligarques, la politique impérialiste d'Athènes ; c'est pour l'État une nécessité que de croître ou de périr, nécessité à laquelle on opposerait en vain des considérations morales. Ce réalisme politique n'exclut pas cependant chez l'historien des sentiments de pitié à l'égard des victimes du sort, et il s'allie à une admiration pour la clairvoyance politique des chefs comme Périclès, où il voit le facteur principal de la grandeur des États.

En ce qui concerne Platon, l'auteur, s'autorisant d'une déclaration de la *Lettre VII* (341 *c*)[1], dénie aux dialogues toute valeur d'expression dogmatique ; la représentation dramatique de Socrate et de son milieu n'est pour Platon qu'un moyen d'opposer à la réalité politique qu'il repousse une image vivante de l'idéal dont il rêve ; non content, d'ailleurs, de cette figuration artistique, Platon s'efforcera de réaliser dans les faits son idéal politique ; c'est à cette fin qu'il fonde l'Académie et qu'il tente ses expériences de Sicile. Après son échec, les derniers dialogues, d'où la figure de Socrate est absente, affirmeront le même idéal et s'appliqueront à en fournir la justification logique ; loin donc qu'ils marquent chez Platon, comme on l'admet d'ordinaire, un souci croissant des problèmes pratiques, ils accuseraient, au contraire, son orientation finale vers un intellectualisme mystique.

Joseph MOREAU.

F. M. Cornford, *The unwritten philosophy and other essays*, edited with an introductory memoir by **W. K. C. Guthrie.** Cambridge, At the University Press, 1950 ; 1 vol. in-8°, 139 pages.

Cette plaquette commémorative, ornée en frontispice d'un beau portrait et munie en appendice d'une bibliographie, réunit huit essais, rangés par ordre chronologique, de 1921 à 1942, et pour la plupart inédits, du célèbre érudit et humaniste anglais F. M. Cornford, connu surtout

1. A ce propos, nous ne saurions, sans protester, laisser enrôler notre regretté maître Léon Robin parmi ceux qui, dans le dessein sans doute de « renouveler » Platon, attachent crédit à cette *Lettre*. Dans son *Platon*, p. 31-32, il s'explique à ce sujet ; c'est d'une lecture incomplète que résulte la méprise de M. Grene, qui voudrait (p. 219, n. 14) s'autoriser de son avis.

par son ouvrage *From Religion to Philosophy*, publié en 1912. Il s'appliquait à y montrer comment les plus anciens penseurs de la Grèce, les physiologues ioniens, dans leur effort pour s'affranchir des mythes cosmogoniques et élaborer une explication rationnelle de l'Univers, étaient ramenés inconsciemment à des formes de pensée antérieures aux représentations théologiques et apparentées à celles que les ethnologues découvrent de nos jours chez les primitifs : par exemple, « ce que les Milésiens appelaient *physis* a la même origine que ce que le sauvage appelle *Mana* ». Cornford empruntait ainsi les vues des sociologues français, Durkheim et Lévy-Bruhl, comme plus tard il devait faire appel à l' « inconscient collectif » du psychanaliste Jung. Plus récemment encore, c'est aux travaux de S. H. Hooke et de son école (*Myth and Ritual, The Labyrinth*) qu'il devait avoir recours pour éclaircir ces obscures questions ; son essai, *A ritual basis for Hesiod's Theogony*, recueilli ici même, est un exemple de cette nouvelle méthode, non moins aventureuse que les précédentes.

Le titre du présent volume est celui du troisième essai qui y est recueilli ; il a été choisi par l'éditeur parce qu'il est caractéristique du souci constant de Cornford, principalement dans ses premiers ouvrages, celui d'expliquer les conceptions philosophiques à partir des présuppositions informulées et inconscientes qui les commandent, et qui reflètent soit le tempérament individuel du philosophe, soit la mentalité du milieu où il vit, qui expriment les intérêts affectifs du penseur ou la tournure intellectuelle que lui impose la langue qu'il parle. Mais, comme le souligne l'éditeur, ces analyses de l'infrastructure mentale n'étaient pour l'humaniste qu'un moyen, afin de mieux saisir la pensée vivante ; elles aboutiront à ces remarquables exposés publiés à partir de 1935 sous les titres de *Plato's Theory of Knowledge*, *Plato's Cosmology*, *Plato and Parmenides*, et qui traduisent, en les accompagnant d'un commentaire perpétuel (*running commentary*), des dialogues tels que *Théétète*, *Sophiste*, *Timée*, *Parménide*. Mais on appréciera plus encore l'érudition voilée, la finesse et la grâce de ces petits essais intitulés : *Plato's Commonwealth*, *The Doctrine of Eros in Plato's Symposium*, ou encore celui qui, partant d'une scène de Shakespeare, dans le *Marchand de Venise* (Lorenzo et Jessica sont assis, écoutant la musique, au clair de lune), procède à l'exposé et à l'évaluation critique de la théorie pythagoricienne de l'harmonie des sphères.

Un autre essai oppose à la science moderne, orientée vers la technique, la philosophie naturelle des Grecs, qui est toujours, même chez les prétendus matérialistes, essentiellement contemplative ; il peut ainsi servir de point d'appui à celui où l'auteur repousse *The marxist view of ancient philosophy*.

Joseph MOREAU.

Autolycus de Pitane. Histoire du texte, suivie de l'édition critique des traités *De la Sphère en mouvement* et *Des levers et couchers*, par **Joseph Mogenet.** (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 3e série, fascicule 37.) Louvain, Bibliothèque de l'Université et Publications universitaires de Louvain, 1950 ; 1 vol. gr. in-8°, 336 pages.

Autolycus de Pitane, dont la chronologie est imprécise, serait quelque peu l'aîné d'Euclide, qui, dans les *Phénomènes*, paraît se référer à l'une de ses propositions ; une mention de Sosigène, rapportée par Simplicius, fait de lui l'auteur d'une tentative originale, mais infructueuse, et demeurée pour nous obscure, dans l'histoire de l'astronomie. Les deux traités que la tradition lui attribue, et qui sont les plus anciens monuments de la mathématique grecque parvenus jusqu'à nous, ont joué longtemps le rôle de manuels élémentaires, ce qui explique leur transmission par un grand nombre de manuscrits. C'est principalement à l'étude de cette tradition que s'applique le présent ouvrage. Le texte d'Autolycus n'avait eu jusqu'ici qu'une seule édition critique, celle de Hultsch, dans la collection Teubner, en 1885 ; M. Mogenet, après avoir passé en revue les éditions et traductions imprimées depuis le xvie siècle, entreprend le classement des divers manuscrits grecs, environ une quarantaine ; il leur applique une méthode fondée sur le dénombrement des accidents négatifs (lacunes, omissions, fautes) ou positifs (additions, variantes, inversions, détails orthographiques) ; c'est là, au jugement de l'auteur, « la partie la plus caractéristique » de son travail. Étant remonté de la sorte à une demi-douzaine d'ancêtres de la tradition manuscrite, il passe à l'étude de la tradition indirecte, réduite à « quelques témoignages plutôt discrets de la littérature alexandrine », et de la tradition latérale. L'examen de la traduction arabe permet de déceler « l'existence d'une tradition grecque quelque peu différente de celle attestée par l'ensemble des manuscrits conservés » ; aussi l'éditeur s'est-il cru autorisé à reconstituer, à partir de la version arabe, le texte d'une seconde démonstration de la 2e Proposition du *De Sphaera*.

Nous possédons ainsi des deux traités d'Autolycus une édition critique reposant sur une recension complète et méthodique de toute la tradition, et accompagnée d'un relevé exhaustif de tous les accidents de transmission. On regrette, toutefois, l'absence d'une traduction. Certes, la langue d'Autolycus, simple et monotone, ne présente pas de grandes difficultés ; cependant, ceux qui seraient principalement intéressés par ce texte, les curieux d'histoire de l'astronomie, ne sont pas tous des hellénistes ; et, d'ailleurs, plus d'un helléniste, dans la lecture d'un texte mathématique, aimerait à se sentir soutenu. Dépenser tant d'efforts dans la recherche, tant d'ingéniosité et de patience pour établir un

texte, sans souci de le rendre plus aisément et plus largement accessible, c'est au moins frustrer le lecteur ; nous n'osons dire : préférer la paille au grain.

Joseph MOREAU.

Arato di Soli, *Fenomeni e Pronostici*, introduzione, traduzione e note di **Giuseppe Zannoni.** Firenze, Sansoni, s. d. (Nuova collana di autori greci e latini tradotti in italiano con testo a fronte, diretta da L. Castiglioni, G. Pasquali, N. Terzaghi.)

Depuis l'édition critique de Maass, publiée en 1893, il n'a paru que deux traductions d'Aratos, accompagnées toutes deux d'un texte empiriquement établi ; celle de Mair en Angleterre (coll. Loeb, 1921) et, récemment, en Italie, celle de M. Zannoni, achevée en 1942, imprimée en 1948. Celle-ci n'a pour ambition, de l'aveu même de son auteur, que de mettre à la portée d'un public cultivé les fleurs encore fraîches de la poésie aratienne. Il a placé, néanmoins, au bas de son texte grec quelques notes italiennes empruntées entièrement à l'apparat critique de Maass ; il a doté sa traduction de quelques éclaircissements simplement destinés à expliciter les tours trop concis. L'ouvrage se termine sur vingt-quatre pages de remarques diverses en petits caractères et deux index des noms, en grec et en italien.

M. Zannoni s'est contenté, pour toute documentation, des travaux d'Ernest Maass : l'édition et le recueil des *Commentariorum in Aratum Reliquiae* (Berlin, 1898). Mais il ne s'en juge pas moins suffisamment armé pour tenter les aventures de l'hypercritique.

Le latin de Maass est pénible, et M. Zannoni, parfois, a eu peine à le comprendre. Les commentateurs grecs ont un style un peu lourd, et M. Zannoni a l'esprit prompt. D'où un certain nombre de confusions amusantes.

Athénodoros, frère d'Aratos, avait, selon un certain Euphranor, entrepris de défendre Homère contre les attaques de Zoïle : « ὅν φησιν Εὐφράνωρ ἀντιγράψαι πρὸς τὰς Ζωΐλου κατηγορίας », dit une notice biographique. Sur ce texte l'imagination de M. Zannoni s'ébroue : « On sait aussi qu'Aratos eut trois frères, ... Myris, Callondas... et Athénodoros, ce dernier appelé Euphranor, c'est-à-dire hilare (*esilarante*) par le poète lui-même ! »

La *Vie* d'Aratos a disparu de notre plus ancien manuscrit, le *Marcianus 476*, dont le premier feuillet a été arraché ; M. Zannoni invoque pourtant le témoignage d'une notice « premessa al codice Marciano ».

D'un malheureux papyrus de Berlin où se déchiffrent à grand'peine quelques lettres, il prétend tirer de longs fragments fort instructifs qui appartiennent en réalité à la *Vie n° 2*.

A chaque instant, les textes sont forcés, faussés ; l'invention pure ap-

paraît brusquement, on ne sait pourquoi. Il nous est impossible de relever ici tous les contresens qui peuplent cette introduction ; et il sera sans doute assez vain de s'attacher à réfuter les hypothèses ambitieuses qui s'y accumulent.

Le titre réservé à la seconde partie du poème (Διοσημεῖαι ou Διοσημίαι, mais M. Zannoni emploie la forme incorrecte Διοσημεῖα) signifierait primitivement *constellations du ciel*, et non pas, comme l'a cru Cicéron (?), « pronostics tirés de l'état du ciel ». Le titre complet de toute l'œuvre devait donc être : Φαινόμενα διοσημεῖα, ce dernier mot étant pris comme adjectif !

M. Zannoni retrouve un titre pour les quatre subdivisions du poème, qu'il croit être le premier à avoir aperçues.

Il faudrait citer en entier tout le morceau des p. XIV-XV, où il veut établir que la seconde et la troisième partie sont les seules à n'être pas scrupuleusement exactes au point de vue astronomique et sont, par suite, *inauthentiques*. Les erreurs et les contradictions qu'il dénonce se retrouvaient, malheureusement, dans le modèle d'Aratos, c'est-à-dire l'ouvrage d'Eudoxe ; nous le savons par le commentaire conservé d'Hipparque ; mais M. Zannoni n'a pas lu Hipparque. Plusieurs de ses notes complémentaires développent sur des points de détail ce thème extravagant.

La traduction est de la même veine. « A Zeus notre prologue, dit le poète... tout est plein de Zeus. » M. Zannoni traduit Zeus par *Cielo ;* et plus il prouve, dans sa note, que Zeus et Ciel ne sont pour Aratos qu'une même réalité, plus son procédé apparaît illégitime.

Quel contresens choisir comme exemple? Celui-ci, peut-être : au vers 120, on voit la Justice, lassée par les crimes de la race d'argent, mais non décidée encore à quitter la terre, rassembler les hommes sur les collines pour les sermonner :

ἀλλ' ὁπότ' ἀνθρώπων μεγάλας πλήσαιτο κολώνας,
ἠπείλει δἤπειτα καθαπτομένη κακότητος·

et tout simplement M. Zannoni écrit : « Lorsqu'elle eut comblé de grandes fosses avec des cadavres, alors elle les menaçait, etc. » (*come aveva colmate di cadaveri grandi fosse...*). Que dire?

JEAN MARTIN.

HÉLIODORE, *Die Abenteuer der schönen Chariklea (Les Éthiopiques)*, traduction allemande de **R. Reymer,** suivie d'une étude par **O. Weinreich.** Zurich, Artemis Verlag, 1950 ; 1 vol. in-12, 382 pages.

La nouvelle traduction allemande d'Héliodore constitue un petit livre élégant. La lecture en est agréable. Et sans doute est-ce là ce que l'auteur a recherché, parfois aux dépens d'une stricte exactitude (les grâces

plus ou moins affectées de l'original disparaissent souvent, et des effets du genre de ἰσχυρὰν αὐτοῖς φυλακὴν τὴν ἀσθένειαν à I, 3, 2 ou ... προφητείας· μίαν ὁρᾷ προφητείαν ἔρως τὴν ἐπιτυχίαν à VIII, 5, 4 sont entièrement négligés). Du moins le texte d'Héliodore est-il rendu de façon vivante.

Pour un lecteur français, la courte étude de M. Weinreich aura plus de prix, en particulier les premières pages, qui utilisent les dates des papyrus et se fondent sur cette chronologie pour montrer que le roman grec doit beaucoup à l'épopée (à l'épopée et à l'histoire), mais est, en somme, indépendant de la rhétorique.

M. Weinreich insiste aussi sur le *Nachleben* d'Héliodore. Et sans doute la prodigieuse influence que ce roman a longtemps exercée — et récemment cessé d'exercer — est-elle la justification véritable de cette nouvelle traduction. Elle pose, en tout cas, un problème qui mérite la réflexion.

Jacqueline DE ROMILLY.

Georges Radet, *Alexandre le Grand*, 2e édition. Paris, « L'Artisan du Livre », 1950 ; 1 vol. in-12, 450 pages, 1 carte.

Son livre étant épuisé, Georges Radet songeait à une nouvelle édition. Pour la préparer, il n'a cessé de publier les notes critiques et d'accumuler les indications bibliographiques. Mais il n'a rien rédigé qui pût faire croire qu'il jugeait nécessaires d'importants remaniements. Au contraire, son opinion sur Alexandre et son œuvre s'est trouvée, à ses yeux, fortifiée et confirmée par des réflexions que lui ont suggérées les travaux des érudits modernes et ses propres recherches. L'éditeur de 1950 n'a donc rien changé au texte de la première édition. Il s'est borné à ajouter à la Bibliographie, que l'auteur n'a jamais considérée comme complète, les remarques faites par Georges Radet au cours de ses lectures, d'après les notes qu'il a lui-même réunies et les études qu'il a publiées. Les unes et les autres montrent que, depuis 1931 jusqu'au jour de sa mort, réfléchissant sur « la radieuse carrière du héros macédonien », il est demeuré ferme sur ses positions. La *Revue*, que Georges Radet a fondée et qui lui doit tant, se devait de signaler la réimpression d'un beau livre qui mérite de trouver toujours de nouveaux lecteurs.

W. SESTON.

Pado Graziosi, *I Balzi Rossi* (no 2 des *Itinéraires ligures*, 1951).

Ce guide de la caverne préhistorique de Grimaldi apporte en 52 pages nettes et précises tout ce que doit savoir le grand public sur la célèbre grotte italienne. Les 24 illustrations qui accompagnent le texte apportent, même à des spécialistes de la préhistoire, une documentation précise qu'il faudrait aller chercher dans des ouvrages difficilement accessibles. Une sommaire mais suffisante bibliographie complète la va-

leur scientifique de ce guide, auquel le nom de l'auteur, le grand spécialiste de la préhistoire italienne, confère une inestimable garantie.

C. BARRIÈRE.

Maurice Louis, *Les gravures préhistoriques du mont Bego (Tende).* (Nº 9 des *Itinéraires ligures*, 1950). 64 pages, 23 photos et 1 carte dépliante.

Nous avons là plus qu'un guide sommaire : c'est un excellent état de la question. Il sera très utile pour faire connaître aux Français un trésor archéologique d'une étonnante richesse : 36.000 gravures rupestres étudiées par l'Anglais Clarence Bicknell et les Italiens Piero Barocelli et Carlo Conti, dont nous sont présentées les plus caractéristiques. Il serait grandement souhaitable que les principales stations françaises fussent présentées de façon aussi parfaite et par des spécialistes aussi qualifiés. Nous ne pouvions qu'envier cette collection de monographies qui forme dès à présent un très riche ensemble.

C. BARRIÈRE.

Jean Gagé, *Huit recherches sur les origines italiques et romaines.* Paris, De Boccard, 1950 ; 1 vol. in-8º, 250 pages.

Il faudrait, pour rendre dignement compte de l'ouvrage de M. Jean Gagé, une érudition et une virtuosité dont nous ne nous sentons nullement capable. Il ne s'agit pas simplement d'une étude sur des sujets plus ou moins familiers, mais d'une révolution méthodologique totale dont la lecture ne laisse pas de déconcerter d'abord. La thèse fondamentale est simple : le plus grand nombre des institutions archaïques, des croyances et des rites de Rome et de l'Italie préromaine ne semble pas relever d'une origine « aryenne », mais témoignent d'influences anatoliennes, exercées à la suite de migrations maritimes. Pour l'établir, l'auteur a recours à tous les domaines : mythologie, archéologie, linguistique, histoire des religions, méthode comparative (et certaines comparaisons, avec la *Cène*, ne manquent pas d'imprévu), et surtout étymologie. Nous ne saurions suivre les méandres des développements. Quelques exemples serviront à illustrer la méthode.

La première étude est consacrée à la stèle de Lemnos. M. Gagé estime que cette inscription commémore un sacrifice rituel propre aux populations de pirates tyrrhéniens, effroyable charnier comparable à celui qui vit le massacre des Phocéens d'Alalia, à Caeré. Sous le signe du phoque, leur « blason », voici les pirates lemniens installés en Étrurie. Là, ils rencontrent des populations parentes, les Ombriens, héritiers des lointains Pélasges, et immigrés depuis plus longtemps. La seconde étude est consacrée à une « nouvelle lecture des Tables eugubines », qui prouverait, précisément, cette origine orientale des Ombriens, comme le

prouve aussi l'attitude des Ombriens envers les Gaulois. Aux linguistes de dire si l'interprétation apportée ici des Tables Eugubines les satisfait. On eût aimé, pourtant, que M. Gagé donnât une traduction intégrale de ce texte malgré tout obscur.

Avec le quatrième essai se développent les promesses du premier. Véies, dont le sol a livré, avec un si admirable sens de l'actualité philologique, les célèbres statuettes d'Énée et d'Anchise, ne serait-elle pas, comme Rome, avant Rome, une autre Troie, dont la chute fut également déterminée par des conditions religieuses? Ici comme là, un attelage « fatidique » — le quadrige jovien de Camille et les chevaux de Rhésus. Et la haute figure d'Apollon domine l'une et l'autre cité. A ce point, M. Gagé propose à notre méditation des remarques bien surprenantes. Si les rites de l'Apollon Véien continuent ceux de l'Apollon troyen, il est nécessaire de supposer que cet Apollon « thymbréen » de Troade se dissimule derrière le dieu de Véies. Ne serait-ce pas précisément son nom que l'on retrouve dans celui des magistrats chargés, à Rome, des rapports avec Apollon? Ces *duumuiri*, nous dit-on, sont en réalité des *thumbiri*, des « Thymbréens », et l'étymologie naïve dont nous ne doutions point recouvrirait, en réalité, un plus profond mystère. C'est la théorie de la « réinterprétation » des mots, ou, si l'on préfère, de la « fausse étymologie ». De même, les monstres androgynes, *semimares*, que l'on sacrifiait, à Rome, pour détourner la menace que constituait leur naissance, ne seraient-ils pas des victimes « sminthéennes » de l'Apollon aux Rats, le célèbre dieu troyen?

Certes, M. Gagé nous avait averti, dans son avant-propos, qu'il dessine un « visage peut-être imprévu de l'Italie préromaine ». Ces pages, dans leur sinueuse complexité, déroutent trop nos habitudes pour que nous ne demandions pas à l'auteur de nous donner plus complètement un jour les démonstrations développées et systématiques des thèses dont il nous présente les fulgurants aperçus.

Pierre GRIMAL.

Giuseppe Cardinali, *Le Origini di Roma.* (Quaderni di Studi Romani, serie seconda, II.) Rome, Istituto di Studi Romani, 1949 ; 1 broch. in-12, 25 pages.

Petite mise au point, enveloppée de lyrisme, d'un problème toujours renouvelé. Successivement, on analyse les traditions légendaires, les données archéologiques et linguistiques, on fait l'historique de la fête du *Natalis Romae*. Cette brochure n'a certes pas la prétention de rien apporter de définitif. Elle suggère, toutefois, des réflexions utiles, comme celles qui résultent de la comparaison des chronologies dans les traditions grecques et romaines. Elle donne, enfin, un résumé commode des vicissitudes de la fête du *Natalis* à travers les siècles et jusqu'à nos jours.

Pierre GRIMAL.

H. C. Baldry, *The Classics in the Modern World.* (Inaugural Lecture delivered before the University of Cape Town on 11 August 1949. University of Cape Town Lecture Series, nº 1.) Oxford, University Press, 1949 ; 1 br. in-8º, 24 pages.

Défendre les études classiques n'est pas moins indispensable et fécond au Sud de l'Équateur que dans nos universités européennes. M. Baldry s'y emploie avec éloquence et esprit. Rappelant que le message antique est susceptible de revêtir, à chaque grande étape de l'histoire humaine, une forme et une signification différentes, il s'attache à montrer que ce message est loin d'être périmé aujourd'hui, même si nous devons nous résigner à abandonner à son égard l'attitude des grands « humanistes » du passé. Non seulement l'étude des classiques, en replaçant l'étudiant dans un univers spirituel antérieur à la spécialisation, évite le morcellement de la culture, mais le dépaysement linguistique (et l'on insiste avec raison sur les exagérations de modernisations artificielles de langues qui doivent rester, au meilleur sens du mot, des langues *mortes*) permet d'atteindre, au delà des automatismes du langage quotidien, les modes essentiels de la pensée « en soi ». C'est seulement grâce à elle que l'esprit peut se libérer des habitudes de relâchement et d'impropriété imposées par l'emploi « industriel » des mots. Très justement, M. Baldry soutient que seuls les hommes formés à cette école parviendront à une maîtrise du langage leur permettant de dominer à la fois leur pensée et celle des autres. Il insiste donc à la fois sur l'utilité d'un apprentissage linguistique des langues anciennes et sur la nécessité, peut-être encore plus grande, de donner à tous les étudiants un contact direct et vivant avec les grandes œuvres antiques. On ne répugnera point à l'usage systématique des traductions : ce ne sera pas là un recul, mais le seul moyen d'ouvrir à des spécialistes surmenés les vastes horizons de l'humanisme véritable. On ne peut qu'applaudir à cette analyse pleine de force et de bon sens, où les « philologues » traditionnels trouveront peut-être la matière d'un *mea culpa* nécessaire.

Pierre GRIMAL.

Chester G. Starr, Jr., *The Emergence of Rome as Ruler of the Western World;* Ithaca. New-York, Cornell University Press, 1950 ; 1 vol. in-8º, IX + 145 pages.

Ce volume, au dire du directeur de la collection à laquelle il appartient, doit exposer « une période de l'histoire européenne qui, malgré son importance pour notre tradition, a cessé de constituer une partie appréciable de notre bagage intellectuel ». Pessimisme que justifie peut-être l'expérience pédagogique américaine. L'âge des manuels étant dépassé, commence celui des « digests ». Et nul ne s'en étonnera, si l'on songe

que, pour certains esprits, l'histoire spirituelle et matérielle du monde ne commence à devenir vraiment importante qu'avec les débuts des U. S. A.

Un travail de cette sorte présente des défauts trop évidents pour qu'on les souligne ici. Raccourcis incroyables, naïvetés singulières (nous apprenons que la vigne et l'olivier ont été introduits en Italie par les Grecs, que la grandeur romaine fut l'œuvre de fermiers entraînés aux travaux des champs, que les peintures des tombes étrusques prouvent le goût de ce peuple pour la natation et les plongeons, sports essentiellement modernes et américains...) — ce qui n'empêche pas le livre de donner, malgré tout, une impression d'intelligence. Le public auquel il est destiné saura-t-il s'en apercevoir?

Pierre GRIMAL.

Gilbert Highet, *The Classical Tradition. Greek and Roman Influence on Western Literature.* Oxford, Clarendon Press, 1949; 1 vol. in-8°, xxxviii + 763 pages.

Voici un ouvrage qui relève plutôt de la « littérature comparée » que des études classiques ; pourtant, la lecture de ce manuel de forme volontairement scolaire peut apporter beaucoup à tous ceux qui ne considèrent pas l'étude de l'Antiquité comme prétexte à monographies innombrables — ceux que M. Highet compare aux « défenseurs des postes frontières », peu qualifiés pour apprécier la « politique générale de l'Empire ».

L'effort de M. Highet tend à repenser toute l'histoire spirituelle de l'Occident en fonction de l'influence antique. Cela n'est possible qu'au prix de simplifications, de raccourcis, voire d'obscurités et d'imprécisions qui n'ont pas toujours été évitées (voir, en particulier, ce qui est dit de la « satire », p. 303 et suiv. ; est-il juste, ailleurs, d'appeler Virgile un « farm-boy »?). Pourtant, et tout compte fait, le livre est séduisant. Son plan est celui d'un voyage qui commence au début des littératures nationales et conduit le lecteur jusqu'aux œuvres contemporaines. Gide et Sartre sont nommés, ainsi que Cocteau, dans un chapitre consacré à la survie des mythes. On trouvera également une exégèse raisonnable et convaincante de l'*Ulysse* de J. Joyce, aussi bien qu'une analyse du *Beowulf*. A l'intérieur de chaque époque sont étudiés les auteurs les plus représentatifs (un chapitre entier traite des rapports de Shakespeare avec ses sources antiques), mais les « mineurs » ne sont pas oubliés, et, de temps en temps, on nous présente la synthèse d'une grande question ou d'une époque. On goûtera, sans doute, les pages consacrées à la crise des études classiques et à la responsabilité encourue par les « philologues » modernes — et l'histoire de ce maître qui commençait ainsi sa classe : « Messieurs, pendant ce trimestre, vous aurez le privilège de traduire

Œdipe à Colone, de Sophocle ; cette œuvre est un trésor de particularités grammaticales. » Le gouffre s'élargit entre le « spécialiste » et les esprits auxquels sa science ne peut plus apporter un aliment assimilable. Cri d'alarme dont un universitaire français ne peut méconnaître l'opportunité, peut-être la dramatique urgence.

Dans son ensemble, ce livre a pour but de montrer que, malgré tout, la pensée antique a été et demeure une source vivante d'inspiration. Son idée dominante est que le principal objectif de la civilisation n'est pas l'acquisition du pouvoir et de la richesse, mais la libération de l'esprit, et il constate que l'inspiration antique fut de tout temps l'un des instruments les plus efficaces de cette fin. Ainsi conçue, cette thèse répond sans doute à l'un des besoins les plus profonds de l'enseignement américain — et c'est pour les étudiants américains que l'ouvrage a été écrit. On souhaite qu'il figure fréquemment sur la liste des « lectures » proposées à leurs méditations. Mais, bien qu'il appartienne à l'Université de Colombia, M. Highet s'inscrit dans la meilleure tradition des « scholars » britanniques, et son information, voire son didactisme s'épanouissent sans cesse en « essays » suggestifs et féconds. Pour lui, comme pour un G. Murray, les problèmes littéraires ne sont pas des jeux gratuits et la connaissance brute une fin en soi. Le chapitre de la *Querelle des Anciens et des Modernes*, par exemple, n'est pas seulement un exposé valable des thèses en présence ; il aboutit à une prise de position raisonnable et valable pour nous, en un problème toujours pendant.

On ne peut que savoir gré à M. Highet d'avoir su condenser en son livre tant de matière, tant de lectures — et tant de sagesse.

Pierre GRIMAL.

Naevius Poeta, *Introduzione bibliografica, testo dei frammenti e commento* di **Enzo V. Marmorale.** Florence, La Nuova Italia, s. d. (1950) ; 1 vol. in-12, 268 pages.

M. Marmorale donne aujourd'hui une seconde édition, revue et complétée, des fragments de Naevius. La première, parue en Italie pendant la dernière guerre, n'eut qu'une diffusion très limitée, et, pour les lecteurs étrangers, c'est, en fait, un livre nouveau qui apporte une précieuse mise au point des travaux relatifs à Naevius.

Les ouvrages de M. Marmorale, d'une pensée toujours vigoureuse, ne se bornent jamais à résumer ou à critiquer les recherches de ses prédécesseurs. Ils ont l'ambition d'indiquer des voies nouvelles et de « repenser » les problèmes. Si bien que l'introduction constitue, en réalité, ici, une étude d'ensemble sur le poète Naevius, le milieu politique et spirituel dans lequel il écrivit son œuvre et la signification de cette œuvre même. A la vérité, M. Marmorale, s'appuyant sur les résultats de son *Caton*, insiste surtout sur l'aspect historique de son sujet — et l'on ne

saurait lui en faire un reproche, puisque sa reconstruction, forcément conjecturale, étant donné la pauvreté de nos sources, acquiert de ce fait une vraisemblance qui manque à bien des hypothèses formulées jusqu'ici. Le Naevius qu'il dessine apparaît comme un citoyen romain de plein droit, condition juridique qu'il devait à sa naissance — et l'auteur a fort probablement raison en inférant de l'ethnique *Campanus* que Naevius était né à Capoue même — et qu'il conserva même après la rébellion de 215. Pourquoi n'avoir pas renvoyé aux démonstrations présentées par M. J. Heurgon dans sa *Capoue préromaine*? La thèse de M. Marmorale s'en fût trouvée confirmée et son analyse eût sans doute gagné en précision et en force.

On retiendra particulièrement les conclusions tirées de l'importance accordée par Naevius, dans son *Bellum Punicum*, à la description du temple de Zeus Olympien à Agrigente. Il est tentant, en effet, de supposer que le poète participa à la défense de la ville lors du coup de main des Carthaginois en 254 et se réfugia lui-même, avec les autres soldats de la garnison romaine, à l'intérieur du sanctuaire. Hypothèse dont la hardiesse ne doit pas nous masquer l'ingéniosité ni, à tout prendre, la vraisemblance. Il en résulterait que la naissance de Naevius se place vers 275, ce qui est entièrement conforme aux autres données.

M. Marmorale consacre de longues pages à la querelle qui mit aux prises Naevius et les Metelli, et il n'a aucune peine à faire justice, après les études de Huvelin et de Massonneau, de la légende selon laquelle Naevius aurait été condamné, conformément à la loi des XII tables, pour un *malum carmen*. L'incarcération du poète (dont on ne peut douter) ne fut possible que par un acte arbitraire d'un magistrat et ne résulta pas d'un procès régulier. Selon M. Marmorale, le vers incriminé (*fato Metelli Romae fiunt consules*) appartiendrait non à une œuvre théâtrale, mais au *Bellum Punicum* : écrit d'abord à la louange du consul de 251, il exprimait l'enthousiasme du soldat et du « Romain » pour le vainqueur de Palerme. Mais, en 206, lorsque le fils du héros fut appelé au consulat, les conditions politiques étaient bien changées : le nouveau consul apparaissait comme l'instrument du parti des Scipions et l'agent du jeune général qui venait de se couvrir de gloire en Espagne et dont l'ambition inquiétait les hommes politiques les plus clairvoyants. Le vers de Naevius aurait alors été utilisé par les adversaires de Métellus, grâce à l'ambiguïté du mot *fatum*. Ce n'était plus un cri d'action de grâces, mais une cruelle épigramme. Il est compréhensible que, dans cette guerre de « mots », bien conforme à ce que nous savons des habitudes politiques romaines, le consul ait répondu par une autre épigramme, le fameux « saturnien » : *dabunt malum Metelli Naevio poetae*. Là s'arrête, pour l'instant, la vengeance.

Toutefois, Naevius, entraîné dans les luttes politiques, au nom de son idéal de liberté maintes fois affirmé, s'en prit bientôt à Scipion lui-

même. Et M. Marmorale a certainement raison d'interpréter comme une attaque du poète le passage où était rappelée une aventure scandaleuse et ridicule du consul de 205 et où l'on voyait le nouvel Alexandre, dont la propagande vantait les mœurs pures, entraîné de force, à peine vêtu, par son père qui l'avait pris en flagrant délit de galanterie. Scipion ne pouvait laisser impuni un pareil démenti au portrait qu'il voulait imposer de lui-même. Ce fut Métellus, pendant la courte dictature qu'il exerça au moment des comices consulaires de 205 — et en l'absence de Scipion — qui, par un acte arbitraire, se chargea de la vengeance. Naevius fut emprisonné, par simple mesure de police, et, selon toute probabilité, dut sa libération à l'un des tribuns de 204, M. Claudius Marcellus, fils du vainqueur de Clastidium, dont Naevius venait précisément d'honorer la mémoire dans une *praetextata* consacrée à cette victoire.

Toute cette reconstruction est singulièrement habile et convaincante. Elle tient un compte fidèle des données certaines que nous possédons et ne leur fait jamais violence. Nous la considérons comme au moins très probable.

La façon dont M. Marmorale traite le reste de son sujet, et son commentaire des fragments de Naevius sont moins originaux. On notera pourtant quelques idées importantes, notamment sur le caractère essentiellement *romain* des *palliatae* de Naevius. Peut-être eût-il été possible d'étendre la remarque aux *cothurnatae*, dont les sujets répondent évidemment à des préoccupations actuelles : prédominance du cycle troyen, et, plus spécialement, de légendes à prolongements « italiques » : Danaé, Iphigénie (on songe à la Diane d'Aricie et à sa « sœur », la Diane de Capoue) ; comment, non plus, ne pas rapprocher le thème du *Lycurgue* et le développement des Bacchanales dans l'Italie contemporaine? M. Marmorale se laisse trop entraîner par ses prédécesseurs à la recherche des modèles grecs. Il était bon de nous montrer que, par sa vie, Naevius fut le plus romain des poètes ; la même démonstration était sans doute possible pour son œuvre — dans la mesure au moins où le permet l'état misérable des fragments conservés.

P. GRIMAL.

C. IVLI CAESARIS, *Commentarii*, éd. **A. Klotz.** Vol. II : *Commentarii Belli civilis*, ed. altera. Leipzig, Teubner, 1950 ; 1 vol. in-8°, xx et 169 pages.

Cette deuxième édition utilise, comme celle de 1927, les lectures de Holder Kuebler, Meusel et (pour N) P. Fabre. Elle n'a pas pu bénéficier de l'article publié à la même date qu'elle (*R. É. L.*, t. XXVII, 1949, p. 138-149), dans lequel J. Andrieu semble avoir ébranlé la théorie de la division du *B. C.* en deux livres.

L'introduction renvoie à celle de la première édition et commente le *stemma* ; archétype écrit en minuscules et portant d'assez nombreuses

altérations ; autorité égale des deux classes manuscrites σ (SLN) et β (MURTV) ; l'accord de σ et d'une des familles de β a chance de représenter la leçon de l'archétype ; MUR portent des traces d'une tradition différente γ. Rappelant son étude du *Rh. Mus.* 66 (1911), p. 81 et suiv., et reconnaissant le bien-fondé de quelques remarques de Barwick, A. Klotz montre que César a laissé le *B. C.* inachevé. La preuve la plus ingénieuse d'une rédaction hâtive est donnée par le *locus desperatus* II, 29, 3-4, interprété comme un schéma rédigé en style de notes. D'autres passages (I, 56-60 ; II, 32, 1-4 ; I, 8, 1 ; I, 7, 6 ; II, 35, 1-2) témoigneraient aussi de cette rédaction hâtive et imparfaite. Mais peut-être A. Klotz pousse-t-il trop loin le respect de César et multiplie-t-il avec quelque excès les astérisques qui signalent au lecteur les passages *imperfecti.* Il n'est pas évident qu'aux ch. I, 56-60, le compte rendu du combat naval de Marseille rompe la suite du récit, et l'omission de ce combat parmi les raisons qui accélèrent les ralliements à César s'explique assez bien parce que le renversement de la situation en Espagne est expressément attribué par César à l'achèvement du pont sur le Sicoris (*simul perfecto ponte celeriter fortuna mutatur*, I, 59, 1). L'inachèvement de l'ouvrage se devine enfin à certains traits du style qui, comme le note spirituellement A. Klotz, sont surtout visibles dans le troisième livre (*hinc quasi festinantem ad finem scriptorem habemus*) : cf., en particulier, p. xvi, où sont défendus le locatif *Brundisio* (III, 100, 2), les ablatifs sans préposition *Caesaris castris* (I, 67, 2), *castris statiuis* (III, 37, 1), *oppido fugit* (III, 29, 1), *Corcyra atque Acarnania* (III, 58, 4), *acie refugerant* (III, 95, 3) ; le redoublement de la négation *non passurum... negat* (I, 6, 4), et même l'emploi de *neque* pour *neque... neque* (III, 71, 3).

Quelques remarques sur le texte, établi avec la sûreté habituelle à l'auteur : p. 2, l. 10, pourquoi ne pas conserver *correptis*? (le sarcasme peut être de César) ; p. 12, l. 24, la leçon *uoltus* a l'autorité de m¹UR et doit être conservée si l'autorité de R suffit pour appuyer, p. 45, l. 11, la leçon *uolnere.* De même, p. 20, l. 5, pour la leçon *nauis* MUR (cf. p. 130, l. 19, *omnis* MUR est conservé, alors que p. 150, l. 12, *quinqueremis* MURTV est écarté au profit de *quinqueremes* SLN). P. 34, l. 1-4, pourquoi ne pas conserver la série *transiecit* codd... *perfecit* SLN... *recepit* SLN, M... *incipit* codd.? P. 64, l. 4, il est tentant de rattacher, comme P. Fabre, *ad nutum* à *e uestigio diriperentur* (redoublement expressif). P. 99, l. 17, la leçon des manuscrits *occupatione magistratum et temporum* est aussi satisfaisante que la correction de Dinter *magistratuum legitimorum.* P. 113, l. 7, pourquoi ne pas conserver *communit* SMURT?

Quelques fautes d'impression : p. 4, app. crit., l. 9, lire : ante *de* legunt *saltem* UlT ; p. 24, texte, l. 28, lire : *ipsius loci opportunitatem ;* p. 46, l. 1, ponctuer après *praetorium*[1]) ; p. 53, app. crit., l. 10, lire *INCIPIT.*

1. La ponctuation adoptée par A. Klotz morcelle parfois à l'excès les phrases.

II. (LIBER SECUNDUS R*) FELICITER;* p. 100, app. crit., l. 13, ajouter la leçon des manuscrits *nostri ueterani* (sans *ut*) ; p. 136, texte, l. 7, lire : *uix IIII;* l. 14, lire : *facultatibus;* p. 138, l. 5, lire : *ut essent;* p. 151, l. 3, lire : *quam diutissime;* p. 158, l. 13, lire : *DCCCC in mare.*

Un *index nominum* exhaustif complète le volume, dont la présentation très soignée est digne de César et de son savant éditeur.

A. BOUVET.

M. Tvlli Ciceronis, *Scripta quae manserunt omnia.* Fasc. 8 : *Oratio pro Sex. Roscio Amerino,* iterum recognouit **Alfredus Klotz.** Leipzig, Teubner, 1949 ; 1 vol. in-12, IX + 64 pages.

La tradition manuscrite du *Pro Roscio Amerino* dérive tout entière d'un manuscrit perdu, le *Cluniacensis,* dont nous n'avons plus qu'une copie directe et des extraits. Le travail de l'éditeur consiste donc surtout à rechercher dans les témoignages de grammairiens et de scholiastes les traces d'une tradition indépendante. Il a aussi pour objet d'améliorer le texte par des conjectures : double tâche combien ingrate, que M. A. Klotz mène à bien avec beaucoup de bonheur. Les particularités de la transmission expliquent et justifient celles de son apparat critique, qui prend souvent l'allure d'un commentaire en raccourci. Par exemple, au paragraphe 102, se trouve heureusement justifiée par un rapprochement avec *Hist. Aug., XL Tyr.,* X, 4, la correction de *ad magistrum* en *administrum* — correction évidente dont le mérite revient à M. Klotz. La masse des « analogues » allégués, l'ingéniosité des rapprochements viennent à chaque instant appuyer le texte adopté par l'éditeur.

Mais, à côté de cet apport positif, il en est un autre, qui n'est pas moins précieux. Un texte connu par un manuscrit unique appelle la conjecture. Celle-ci s'est accumulée au delà de toute raison sur le *Pro Roscio Amerino,* et le travail de M. Klotz a consisté bien souvent à réfuter les imaginations gratuites des modernes. Dans la majorité des cas, après avoir cité les corrections proposées, c'est au texte traditionnel que l'on se range. Et, là encore, M. Klotz suggère rapidement l'argument décisif. Nous citerons, au paragraphe 24 : *Nemo erat qui non ardere illa omnia mallet...,* où *ardere* a paru superflu à L. Havet, alors que Scheller corrigeait en *audere.* M. Klotz remarque simplement que la place du mot *omnia* s'explique par l'emphase qui le frappe et rapproche Brut., *ad Cic.,* I, 16, 9 : *experiar et tentabo omnia.* Au paragraphe 26, une expression ironique de Cicéron (*lentius nihil agere*) est victorieusement défendue contre des corrections qui affadissent le texte (*lentius agere* de Halm, et l'extravagant *licentius* de Richter). Bref, le choix des leçons est toujours justifié par un apparat critique dense, clair et de bon sens. Conservateur avec mesure, M. Klotz utilise les arguments des « mo-

dernes » lorsqu'ils apportent une interprétation intelligible de la tradition. Nous citerons, au paragraphe 80, le *nos iudicio perfundere*, défendu par J. K. Schoenberger (*Phil. Woch.*, 1914, p. 646) et que conserve M. Klotz contre la multitude des corrections arbitraires, et malgré son apparente bizarrerie.

Une autre conjecture personnelle de M. Klotz mérite l'approbation. Au paragraphe 136, l'éditeur propose de lire : ... *qui non uideret humilitatem cum dignitate, de ⟨decus cum⟩ amplitudine contendere*? Et il est certain que l'équilibre rythmique de la période exige un complément. La paléographie rend quasi évident celui que propose M. Klotz.

Pour toutes ces raisons, il est permis de considérer la réédition que l'on nous donne aujourd'hui comme une contribution fondamentale à l'établissement du texte de Cicéron et une magistrale leçon de méthode.

P. GRIMAL.

M. Tulli Ciceronis, *Scripta quae manserunt omnia.* Fasc. 19 : *Oratio pro P. Sulla*, iterum recognouit **H. Kasten** ; *Oratio pro Archia poeta*, iterum recognouit **P. Reis.** Leipzig, Teubner, 1949 ; 1 vol. in-12, x + 62 pages.

Voici, dans la série des rééditions de la *Bibliotheca Teubneriana*, un intéressant fascicule consacré à deux petits discours de Cicéron. Réédition fondée sur des collations neuves et un nouvel examen des lectures et des corrections proposées. Le texte, il est vrai, n'en sort pas profondément renouvelé — on ne saurait raisonnablement l'espérer — et sur quelques points subsistent les incertitudes traditionnelles, mais on ne peut, le plus souvent, que souscrire à la sagesse des éditeurs.

M. Kasten se montre généralement conservateur, et à bon droit, mais cela n'exclut pas l'ingéniosité. Signalons, par exemple, *Pro Sulla*, 17 : *cornua tub⟨as secur⟩es*, restitution quasi certaine, appuyée sur *Catil.*, II, 13 ; *Pro Sulla*, 55 : *Serui ille*, au lieu de l'inintelligible *Seruili* des manuscrits. Ces deux corrections sont excellentes. Par contre, l'addition de *uidimus quem* (*Pro Sulla*, 71) après *spoliare fana sociorum* est sans doute nécessaire pour le sens ; elle n'emporte pourtant pas tout à fait la conviction sous cette forme.

M. Kreis, lui, ne tente aucune correction personnelle. Il se contente de faire, parmi celles de ses prédécesseurs, un choix généralement judicieux. Nous notons *Pro Archia*, 1 : *possemus*, que des raisons rythmiques imposent au lieu du *possumus* de la Vulgate. Au paragraphe 5, *iam absentibus notus* est maintenu avec raison, malgré son apparente dureté, contre la trop « évidente » correction de Koch : *iam absens nobis notus*. Mais, au paragraphe 19, M. Kreis a-t-il raison de préférer le témoignage (même cinq fois répété) de Quintilien à l'unanimité de la tradition, dans *saxa atque solitudines* (Quintilien), au lieu de *saxa et solitudines*, et *uoci*

respondent (Quintilien) à *uoce respondent*? Est-ce de bonne méthode? Quintilien cite-t-il donc toujours avec tant de précision et la leçon qu'il apporte est-elle tellement préférable? Au paragraphe 23, enfin, *quo eminus...*, au lieu de l'inacceptable *quo minus*, est possible, sans plus. Ici, le texte véritable nous échappe sans doute.

Quoi qu'il en soit de ces menues remarques, les éditeurs ont choisi de beaucoup, le plus souvent, les leçons ou les corrections avec un grand sens de la langue et du rythme cicéroniens, et leur apport à la constitution du texte est loin d'être négligeable.

P. GRIMAL.

Abbé **Berthier, J. Juillet,** abbé **Charlier,** *Le « Bellum Jugurthinum » de Salluste et le problème de Cirta.* Constantine, Attali, 1949 ; 1 vol. in-8°, 144 pages, 4 pl., 7 cartes.

Voici un livre audacieux. Il entreprend la révision de toutes les notions que l'on croyait acquises sur la géographie de l'Afrique romaine et préromaine. Son point de départ est l'analyse des campagnes menées contre Jugurtha, telles que les retrace le récit de Salluste. Les trois auteurs, trois « Constantinois », ont une connaissance directe du pays dont ils parlent ; s'ils ne sont pas (et la lecture de l'ouvrage en fournit quelques indices) des « historiens » de métier, ils ont évidemment étudié avec passion le *Bellum Jugurthinum*, et les conclusions auxquelles ils aboutissent, pour être discutables, présentent un intérêt certain. La thèse soutenue peut se résumer ainsi :

L'interprétation traditionnelle du *Bellum Jugurthinum* laisse subsister des difficultés considérables. Sur la carte, les campagnes successives s'enchaînent mal les unes aux autres. De plus, les historiens modernes sont obligés de prêter à Salluste des bévues bien lourdes et fort étranges de la part d'un ancien magistrat ayant exercé un gouvernement dans le pays même où se déroule la guerre. Tout s'explique, au contraire, si l'on renonce à certains postulats généralement admis (depuis St. Gsell, notamment) et si l'on veut bien considérer que la *Cirta* mentionnée si souvent par Salluste n'est pas, comme on le croit, l'actuelle Constantine, mais la ville tunisienne du Kef. Ainsi se trouve réduite à de plus justes proportions l'ampleur des mouvements exécutés par les deux partis ; l'action se centre autour de la vallée moyenne de l'oued Mellègue et de la Medjerda et ne déborde guère au delà de l'actuelle frontière algéro-tunisienne. L'épisode de l'*oppidum* de la Mulucha est dès lors situé non plus aux confins algéro-marocains, mais quelque part dans l'Est algérien.

Il nous est impossible de suivre ici les méandres d'une démonstration que l'on voudrait moins mêlée, plus rigoureuse et plus claire. Quelques arguments présentent une grande force : le site de Constantine, si carac-

téristique, ne répond pas aux rares indications que Jugurtha donne sur sa « Cirta ». — Mais l'identification avec Le Kef explique-t-elle beaucoup mieux la fameuse phrase du chap. XXI (« *haud longe a mari, prope Cirtam oppidum...* »), car Le Kef n'est guère moins éloigné de la mer que Constantine? — Nous admettrons aussi bien volontiers, avec M. Piganiol, que le fortin de la Muluccha ne doit pas être cherché sur les bords de l'actuelle Moulouïa. Mais la contribution positive de l'ouvrage nous semble bien moins évidente.

Lorsque les auteurs veulent démontrer que la province romaine d'Afrique porte le nom de « Numidie » (p. 11), ils commettent une erreur évidente, confondant le sens juridique de *prouincia* et son sens territorial. Le consul envoyé contre Jugurtha reçoit bien la *Numidie*, c'est-à-dire le territoire de Jugurtha, comme *prouincia;* celle-ci n'est pas restreinte à la « province » effectivement occupée (les auteurs pourront comparer, entre autres exemples innombrables de cet usage et de ce sens, Liv., XXI, 17, où, en 219 av. J.-C., l'*Africa*, non occupée par Rome, est attribuée comme *prouincia* au consul Sempronius).

Dans leur désir de ramener vers l'Est le royaume de Jugurtha, ils en viennent à oublier que le territoire confié à Massinissa comprenait l'ancien domaine de Syphax — et il est difficile de soutenir que celui-ci ne s'étendait pas au moins jusqu'à la Tafna, jusqu'à cette Siga dont le site nous a prouvé qu'elle avait connu une occupation « libyque ». L'*Africa Vetus* est bien le territoire autrefois annexé par Carthage, et la Numidie commence au delà de la *Fossa Regia.* Une inscription autrefois commentée par M. J. Carcopino, et qui provient de Summa Vesuvia, nomme la *Numidia Hipponensium.* Bône est, sans contestation possible, en Numidie, et non en Maurétanie. Il est difficile de conclure de Sall., *Jug.*, 16, 4, que la zone attribuée à Jugurtha ne se trouvait pas sur le bord de la mer. Le *portuosior* de Salluste indique précisément le contraire, sans quoi le comparatif deviendrait sans objet. Les ports nommés par les auteurs (p. 15), dans le but de montrer que la côte comprise entre la région de Constantine et le Maroc est riche en havres, sont en réalité des ports développés postérieurement à l'occupation romaine ; qui peut nier que la proximité de Carthage n'ait multiplié des escales qui se faisaient plus rares vers l'Ouest?

Nous passerons sur d'autres arguments d'ordre étymologique (comme cette explication du terme d'Aurès par le grec *oros*, assez étonnante). On a beau prétendre que la *Cirta* de Salluste ne peut être Constantine, il n'en reste pas moins que, au temps même où Salluste écrivait l'histoire de Jugurtha, P. Sittius avait mis à l'ordre du jour une Cirta qui, elle, est indiscutablement Constantine. Faut-il croire que Salluste ne se souciait pas de l'amphibologie, ou, pire encore, qu'il ne s'en était pas aperçu? — Mais, nous dit-on, Le Kef aussi s'appelait Cirta, comme en font foi plusieurs inscriptions. A la vérité, nous serions moins affirma-

tif que les auteurs dans leur interprétation de ces textes. Le nom complet de la colonie était, on le sait : *Colonia Iulia Veneria Cirta Noua Sicca*. Assurer que *Noua* porte sur *Sicca*, et non sur *Cirta*, est gratuit. *C. I. L.*, VIII, 1648, qui mentionne seulement *Col. Iuliae Cirtae Nouae*, paraît bien impliquer le contraire, quoi qu'on dise, et la place de l'adjectif n'est nullement rigoureuse. On cite ici, sans référence, *Noua Carthago*. Mais Tite-Live, XXI, 21, écrit : *Carthaginem Nouam*. Et l'*Itin. d'Ant.*, 37, écrit *Castra Noua*, et non *Noua Castra*. Et n'oublions pas qu'en règle générale, dans les noms officiels attribués aux colonies, le toponyme primitif est énoncé le dernier.

Les querelles seraient infinies. Elles montrent que ce livre, exposé hâtif d'une hypothèse brillante, a besoin d'être « repensé », à la lumière d'une étude plus ample de l'épigraphie et de l'histoire générale de l'Afrique. Il a le mérite de souligner les défauts de l'interprétation traditionnelle ; il ne lui substitue rien de vraiment décisif.

Pierre GRIMAL.

Horatius, *Opera*, ed. **Fr. Klingner,** Bibliotheca Script. graec. et roman. Teubneriana. Lipsiae, 1950 ; 1 vol. in-12, xxii-378 p.

La librairie Teubner, désireuse de reconstituer le plus tôt possible sa collection d'auteurs anciens, a demandé à M. Fr. Klingner une réédition de son *Horace*. M. Klingner reconnaît de bonne grâce que l'ouvrage qui vient de paraître (1950) diffère peu de celui qu'il avait publié en 1939, et il regrette de n'avoir pu utiliser tel manuscrit de la Laurentienne dont il avait reconnu l'intérêt dès 1940 (L : 34, 1, saec. x-xi), non plus que le manuscrit de la Vaticane découvert par M. Friedman (U : Vat. 3866, saec. xi) (p. xix). Nous sommes donc en présence de l'édition de 1939, corrigée en plusieurs points, mais non d'une œuvre nouvelle. Aussi nous contenterons-nous d'indiquer brièvement les caractéristiques d'un travail dont M. Lechantin de Gubernatis (*Riv. Filol.*, 1940, p. 34 sq.) et R. Helm (*Phil. Woch.*, 1940, col. 487 sq.) ont signalé les mérites lorsqu'il parut pour la première fois en librairie. L'apparat critique, très succinct, et sans doute trop succinct, est d'une clarté parfaite. Certes, les problèmes que pose la transmission des poésies d'Horace sont trop complexes pour qu'on puisse jamais se vanter d'établir un texte *ne varietur*. Les divers stemmata proposés dans la préface de 1939, et conservés dans celle de 1950, manifestent une tentative méritoire pour débrouiller les obscurités de la tradition. Le nombre des manuscrits est énorme ; Keller et Holder, puis Vollmer, se sont attaqués avec courage à leur classement. M. Klingner a continué leur œuvre, s'efforçant de déceler les interférences et réagissant contre l'attitude de M. Villeneuve exactement comme celui-ci avait réagi contre certains de ses prédécesseurs. Il abandonne la conception d'un archétype unique, et il distingue deux

courants, qui dérivent chacun d'un exemplaire antique (Ξ : A, B, C, K..., et Ψ : F (φ et ψ), λ, l, δ, d, z, π, R, 𝕽...), et un groupe de manuscrits remontant à une recension médiévale antérieure au IXe siècle et faite d'après Ξ et Ψ : a, γ, E, M... En outre, il y a le groupe des manuscrits contaminés (σ, ϰ, m...), à propos duquel le Blandinianus de Cruquius pose un délicat problème. Établi sur ces principes, le texte de M. Klingner apporte quelques améliorations qui ne sont pas négligeables, et l'édition de 1950 a tenu compte des observations critiques formulées à propos de celle de 1939. C'est ainsi que, sans avoir les moyens matériels de nous présenter un *Horace* tout à fait nouveau, M. Klingner s'est efforcé de perfectionner son précédent ouvrage. Il a eu soin de conserver les Indices, si utiles, de Vollmer, après les avoir retouchés. Dans l'ensemble, il convient d'accueillir avec faveur cette réédition d'un des meilleurs *Horace* qui existent à l'heure actuelle.

H. BARDON.

Jacques Perret, *Recherches sur le texte de la « Germanie »*. Paris, Les Belles-Lettres, 1950 ; 1 vol. in-8°, VIII-166 pages.

Chargé par l'Association Guillaume Budé de rééditer la *Germanie* de Tacite, M. J. Perret a étudié l'histoire du texte avec une telle minutie qu'il a pu y consacrer un volume particulier et dégager des conclusions substantielles ; les quelque trente-cinq manuscrits ou éditions anciennes, parmi lesquels un exemplaire conservé au Musée Condé de Chantilly mérite de prendre une place honorable, se laissent répartir entre cinq familles différentes, dont les ancêtres dérivent directement d'un archétype commun, exécuté vers 1458 pour l'humaniste Aeneas Sylvius Piccolomini d'après le *codex Hersfeldensis*, copié lui-même, sans doute à Fulda, dans la première moitié du IXe siècle, sur un exemplaire de Saint-Gall, qui reproduit à son tour un manuscrit du Ve siècle, de treize lettres à la ligne. La résurrection d'un nouvel intermédiaire, « révisé, amendé et expurgé par les humanistes du XVe siècle », doit réduire les ambitions de l'éditeur et les espoirs du lecteur. Fondée sur des observations philologiques et des considérations historiques, sur des relevés minutieux et des raisonnements ingénieux, cette étude est un chef-d'œuvre de méthode et de subtilité.

P. WUILLEUMIER.

Michael Grant, *Aspects of the principate of Tiberius. Historical comments on the colonial coinage issued outside Spain.* New-York, The American Numismatic Society, 1950 ; 1 vol. in-8°, XVIII + 205 pages, 8 pl. hors texte. (*Numismatic notes and monographs*, n° 116.)

Ce livre nous est trop modestement présenté par son auteur comme une brève analyse numismatique destinée à fournir des matériaux pour

une étude sur le règne de Tibère. En fait, il permet déjà des conclusions sur la politique de l'empereur et se situe dans la ligne du grand ouvrage *From imperium to auctoritas* que M. Grant a consacré en 1947 au règne d'Auguste étudié à partir des émissions monétaires coloniales et provinciales.

Pour la connaissance du principat de Tibère, l'intérêt de la numismatique ne saurait être sous-estimé. En dehors du témoignage de Velleius et de quelques inscriptions, il n'y a pas de document contemporain comparable aux *Res gestae divi Augusti* et les sources littéraires, Suétone, Tacite ou Dion Cassius, d'ailleurs postérieures, sont toutes imbues d'un esprit d'hostilité foncière à l'égard du prince. A l'inverse, les monnaies sont des documents officiels ou officieux et si, à ce titre, elles peuvent masquer ou déformer la réalité, elles reflètent néanmoins les intentions de la propagande impériale.

Parmi les nombreuses émissions de Tibère, M. Grant n'analyse complètement que quelques séries, celles qui ont pour origine les colonies romaines situées hors des provinces espagnoles. Son étude s'attache ainsi en premier à des espèces rares, pour la plupart de caractère jubilaire, frappées tout au plus dans treize ou quatorze villes de l'empire qui sont : en Italie, Paestum ; en Sicile, Palerme ; en Afrique, Achulla, Hippo Diarrhytus, Thapsus et peut-être Carthage ; en Macédoine, Dyrrachium, Pella, Dium et peut-être Cassandrea ; en Achaïe, Corinthe ; en Crète, Cnossos ; en Asie, Antioche de Pisidie et Sinope.

Délibérément, M. Grant laisse de côté les émissions de la monnaie impériale de Rome, celles des villes grecques, celles des colonies et des municipes d'Espagne. Cette exclusion se justifie par le fait que ces monnaies sont plus nombreuses, relativement abondantes et qu'elles ont été souvent publiées et décrites, mais, si l'auteur ne les analyse pas en détail, il leur a fait dans son commentaire une juste et large place et en arrive à une étude d'ensemble de tous les thèmes numismatiques qui ont eu la faveur de Tibère et devaient rendre manifeste aux yeux de tous les habitants de l'empire la politique impériale.

Un problème liminaire qui intéresse à la fois la numismatique et l'histoire institutionnelle est de savoir si Tibère, procédant à l'inverse d'Auguste, a restreint ou supprimé les droits monétaires des municipalités. A comparer en bloc les émissions des deux règnes, la réponse serait positive. Mais M. Grant note justement que la plupart des émissions augustéennes n'ont qu'un caractère commémoratif lié à la fondation de nouvelles colonies et que, ces créations étant devenues plus rares sous Tibère, les frappes qui les accompagnent devaient d'elles-mêmes diminuer de nombre sans intervention particulière du prince. En outre, et c'est là le fait décisif, si l'on met en balance non plus la totalité des émissions du règne d'Auguste, mais celles-là seules qui ont été frappées

dans le dernier tiers du règne, entre 2 av. J.-C. et 14 ap. J.-C., il apparaît que le nombre des municipalités qui ont battu monnaie pendant cette période n'est pas supérieur à celui de celles qui ont usé du même privilège sous Tibère et qu'il serait peut-être même légèrement inférieur. En matière de monnayage municipal, Tibère n'a donc ni innové ni rompu avec la politique de son prédécesseur ; il n'a fait que se conformer à une pratique déjà vieille de plus de quinze ans.

A ce propos, M. Grant prend nettement position contre la thèse de M. Mattingly, *B. M. C.*, *Imp.*, I, p. xviii, et *Romans Coins*, p. 112, selon laquelle la révolte de Tacfarinas en Afrique et celle de Sacrovir et de Florus en Gaule auraient eu pour conséquences, par représailles, la suppression du monnayage municipal dans les deux provinces et même, par contre-coup, en Espagne. En ce qui concerne la Gaule, la réfutation paraît décisive. Les monnaies de Tibère frappées au type de l'autel de Lyon postérieurement à 14 ap. J.-C. sont d'une grande rareté et la mesure supposée aurait été dépourvue de portée ; surtout, elle eût été un contre-sens de la part du pouvoir impérial, puisque les émissions lyonnaises, loin de servir le particularisme ou le séparatisme gaulois, étaient, au contraire, l'exaltation même du loyalisme à l'égard de Rome.

De même, en Afrique, plusieurs cités ont continué à battre monnaie jusqu'à la fin du règne de Tibère et même au delà. Ni les révoltes ni leurs répercussions n'ont condamné le monnayage municipal.

Le trait essentiel de celui-ci est de prolonger l'époque augustéenne, comme Tibère lui-même veut continuer Auguste. La place prise dans la numismatique par le thème du *Divus Augustus* semblerait même marquer que l'empire continue à être gouverné par le seul *princeps* véritable, par Auguste maintenant divinisé, dont Tibère ne serait que le représentant terrestre.

Persistant, en tout cas, dans la tendance qu'avait montrée Auguste, vers la fin de son règne, à renoncer sur les monnaies aux titres qui faisaient de lui le chef militaire, l'*imperator*, Tibère, selon la phrase que lui prête Dion Cassius, LVII, 8, semble ne vouloir apparaître que comme le *princeps*. Par sa titulature comme par la forme même de son nom, il s'attache avant tout à rendre manifeste sur ses monnaies son *auctoritas*, nous dirions son autorité civile, celle qu'il tient de sa puissance tribunicienne, des prérogatives religieuses du grand pontificat, du droit d'auspication et de la force mystique incluse dans le dogme de la *Victoria Augusti*. En un mot, il met au premier plan son pouvoir civil, encore que l'armée demeure le « secret de l'Empire ». S'il en reste le chef et si, au fond des choses, il règne par elle, il veut tout au moins édulcorer la réalité aux yeux du Sénat et de l'Italie. Ce « camouflage », dont fera fi Caligula et qu'il jettera bas, vaut pour tout le règne de celui que M. Grant regarde comme le second et le dernier *princeps*.

Dans le même esprit pourrait s'expliquer l'attitude de Tibère à l'égard de sa mère. Par testament, Auguste avait adopté sa femme. Y avait-il là une innovation inspirée des monarchies hellénistiques? M. Grant ne le croit pas et il pense que la seule nouveauté vraiment révolutionnaire eu égard aux conceptions traditionnelles de la religion romaine était de faire desservir par une femme le culte d'un homme. La place de Livie dans l'État n'était pas non plus fixée et, toujours selon M. Grant, Tibère n'a jamais voulu voir en elle que la prêtresse du *Divus Augustus*. C'est en prêtresse ou en Vesta qu'elle paraît sur les monnaies. Lorsqu'en 24 ap. J.-C. elle reçoit le privilège de siéger au milieu des Vestales, bien que veuve et prêtresse d'un *Divus*, bien que mère de l'empereur régnant, elle se trouve subordonnée à l'autorité pontificale de ce dernier. Lorsqu'elle mourra, en 29 ap. J.-C., Tibère ne lui accordera pas l'apothéose. Tout se passe comme si l'empereur, d'ailleurs plein de respect et d'égards pour sa mère, avait voulu la cantonner dans ses fonctions sacerdotales, l'excluant de toute autorité politique tant civile que militaire, de l'*imperium* comme de l'*auctoritas*. Là encore, Tibère paraissait fidèle à la tradition républicaine qui excluait les femmes du gouvernement et du pouvoir.

Il n'en reste pas moins que, dans le même temps, les tendances monarchiques et dynastiques se reflètent dans la numismatique des provinces.

Quelques espèces africaines portent bien le nom et le portrait des proconsuls qui gouvernèrent la province, mais ce droit d'effigie monétaire n'a jamais été qu'un rare privilège, jalousement réservé aux sénateurs qui jouissaient de la faveur *personnelle* du prince, qui étaient officiellement *ses amis* et qui avaient vaincu comme commandants en chef de l'armée d'Afrique *sous les auspices impériaux*, comme cela avait été le cas pour Germanicus, *ductu Germanici auspiciis Tiberii* (Tac., *Ann.*, II, 41).

En même temps, nombre d'espèces coloniales étaient frappées à l'effigie des héritiers présomptifs de Tibère, de Germanicus et de Drusus, de Drusus seul, des fils de Germanicus, Néron et Drusus, enfin de Caligula et de Tiberius Gemellus. Certes, dans un sentiment de modération, la personnalité de ces princes est peut-être moins exaltée que ne l'avaient été celles de Caius et de Lucius César, puis de Tibère lui-même sous Auguste, mais l'idée dynastique n'en est pas moins affirmée avec continuité et vigueur. N'est-ce pas, d'ailleurs, sur une monnaie contemporaine de Corinthe qu'apparaît pour la première fois l'image d'un temple consacré à la *Gens Iulia*, celle de César et d'Auguste, devenue par adoption celle de Tibère?

Ainsi s'exprime la double face du régime créé en 27 av. J.-C. L'esprit civil et républicain est surtout réservé aux monnaies impériales, à celles

de la frappe de Rome, mais les provinciaux, plus conscients des réalités, peut-être moins soucieux des formes extérieures, n'hésitent pas à sacrifier aux dieux nouveaux. Comme le note si justement M. Grant, le culte de l'empereur et de la famille impériale a conquis Rome en partant des provinces.

A travers tout le livre de M. Grant, l'accent est mis sur la « modération » de Tibère, sur son désir conservateur de s'en tenir aux formes civiles du principat d'Auguste et par delà aux précédents républicains. L'auteur n'oublie pas que c'est surtout là une façade, celle que Tibère a voulu donner à son règne, et il note lui-même que, dès 14 ap. J.-C., par le seul fait qu'il avait hérité du principat, Tibère avait condamné le régime républicain et consacré la fondation de la monarchie. Un aspect parallèle pourrait, je crois, être mis en valeur : l'affirmation répétée de la prépondérance civile, la reprise du *cedant arma togae*, poursuivaient surtout, semble-t-il, un but de propagande, car la « modération » du *princeps* ne pouvait que voiler la réalité de la force qu'il tirait des soldats.

Michel LABROUSSE.

Michael Grant, *Roman anniversary issues. An exploratory study of the numismatic and medallic commemoration of anniversary years 49 B. C.–A. D. 375.* Cambridge, University Press, 1950 ; 1 vol. in-8°, xxiv + 204 pages, 2 pl. hors texte.

A la fin de la République et pendant tout l'Empire, certaines émissions monétaires romaines semblent avoir été frappées pour rappeler, à dates fixes et répétées, les anniversaires de grands événements passés, politiques et religieux. En dehors de l'éclat que revêt dans la numismatique la célébration périodique des Jeux séculaires et, en 248 ap. J.-C., la commémoration du millénaire de Rome, il est des monnaies de Vespasien qui évoquent le centenaire d'Actium et de la prétendue restauration républicaine de 27 av. J.-C., des pièces d'Hadrien émises pour le deux cent cinquantième anniversaire des mêmes événements et un médaillon de Sévère-Alexandre qui rappelle la dédicace, un siècle plus tôt, du temple de Vénus et de Rome.

Partant de ces faits connus, M. Grant a soumis à une analyse minutieuse l'ensemble du numéraire de l'époque impériale, pour distinguer dans la masse les « séries anniversaires », celles qui ont été frappées avec intention commémorative à une date donnée, 50, 100, 150, 200, 250, 300 ou même 400 ans après l'événement. Son enquête s'étend de la première de ces émissions, celle du monétaire Dec. Postumius Albinus, qui célébra en 49 av. J.-C. le cinquantenaire du consulat de son père

adoptif, A. Postumius Albus, jusqu'aux contorniates de Valentinien I[er] frappées, semble-t-il, en 369 ap. J.-C. pour le tricentenaire de l'avènement de Vespasien.

Dans un compte-rendu de quelques pages, il ne saurait être question de suivre le détail d'une étude qui procède méthodiquement règne par règne, émission par émission, type par type. Nous ne pouvons que dégager les conclusions essentielles auxquelles aboutit M. Grant, qui a, d'ailleurs, pris soin de les grouper lui-même en un chapitre de synthèse.

Au terme de son travail, il lui apparaît très justement que les « séries anniversaires » de l'Empire ont été inspirées par des événements appartenant à trois périodes chronologiquement distinctes : celle de la République, celle d'Auguste et, dans une mesure moindre, celle des successeurs d'Auguste.

De l'époque républicaine, la numismatique impériale semble surtout retenir les anniversaires plusieurs fois séculaires de la fondation ou de la consécration des temples. Le plus vénérable de tous, le Capitole, fondé, selon la tradition, en 510/508 av. J.-C., est célébré en 141/142 ap. J.-C., pour son six cent-cinquantième anniversaire, par l'apparition de la Triade Capitoline sur les espèces de l'empereur traditionnaliste et dévot que fut Antonin ; pour son sept centième anniversaire, Commode dédie des monnaies à Jupiter Optimus Maximus, affirmant du même coup l'ère nouvelle qui commence avec la fondation de Rome comme colonie commodienne. Ce n'est là qu'un exemple et M. Grant montre que de nombreuses « séries anniversaires » rappellent les centenaires ou les demi-centenaires de temples consacrés à l'époque républicaine, ceux des Dioscures, de Mars, de la Concorde, de Junon Moneta, de Salus, de la Fides Publica, de Jupiter Victor, de Jupiter Stator, d'Esculape, de Janus, d'Honos, de Juventas, de Tellus, de Junon Sospita, etc., etc.

Les faits politiques sont plus rarement évoqués, mais le plus illustre, l'expulsion des rois et la proclamation de la République en 510/508 av. J.-C., est rappelé, 550 ans après, à l'issue de la cinquième période séculaire de 110 ans, par Claude, qui entendait sans doute marquer la rupture de sa politique avec la « tyrannie » de Caligula, et, deux siècles exactement plus tard, par Gordien II, qui avait lui aussi brisé la « tyrannie » de Maximin et faisait remonter les origines de sa famille aux temps républicains. Autre fait politique, la mort de César est commémorée, un siècle et demi plus tard, par les monnaies de Trajan et le tricentenaire de sa divinisation par celles de Gallien.

Les grandes dates de l'histoire augustéenne et de la fondation de l'Empire sont, plus encore, à l'origine de « séries anniversaires » multiples. Le bicentenaire de l'*imperium* d'Octave (43 av. J.-C.) sera célébré en 157/158 ap. J-.C. par Antonin, conjointement avec la restau-

ration du temple d'Auguste et de Livie. Le « rétablissement de la République » de 27 av. J.-C., déjà rappelé de lustre en lustre par Auguste lui-même, trouvera, de demi-siècle en demi-siècle, un écho à travers la numismatique de l'Empire : son cinquantième anniversaire sera commémoré par Tibère, le centième par Vespasien, le cent cinquantième par Hadrien, le deux centième par Marc-Aurèle, le deux cent cinquantième par Sévère-Alexandre, le trois centième par Aurélien. La mort du premier *princeps* sera pareillement évoquée monétairement par Tibère en 24 et 34, par Néron en 64, par Caracalla en 214, par Postumus en 264 et peut-être même par Jovien en 364. Pour ne citer qu'un seul autre exemple qui intéresse la Gaule, la dédicace de l'autel de Rome et d'Auguste, fixée par M. Grant à l'année 10 av. J.-C., paraît avoir été rappelée cinquante ans plus tard par Claude et trois cents ans plus tard par Carausius.

Les commémorations d'événements postérieurs à la mort d'Auguste sont plus rares. Les Julio-Claudiens ne célèbrent guère, de ce point de vue, que les anniversaires décennaux de la mort de leurs proches : Tibère celle de son fils Drusus, Caligula et Claude celle de leur père et frère Germanicus, Néron celle de son père adoptif Claude. Les autres émissions anniversaires sont surtout celles de types monétaires antérieurs : ainsi, Septime-Sévère reprend plusieurs séries de Nerva et de Trajan, dont il prétendait descendre, et des séries d'Antonin seront, de même, répétées cinquante ans, puis cent ans plus tard ; Sévère-Alexandre célébrera par une monnaie le centenaire du temple de Vénus et de Rome, et Constantin le bicentenaire des grandes créations édilitaires de Trajan.

M. Grant a mis en œuvre un matériel considérable et ses analyses sont presque toujours convaincantes. Nul doute ne saurait exister sur l'intention commémorative quand celle-ci est exprimée par la légende ou quand les mêmes types et les mêmes formules reviennent à intervalles fixes, tous les cinquante ou tous les cent ans, par exemple. Les autres cas suggèrent à l'historien qui n'est pas spécialiste de la numismatique quelques remarques déjà esquissées çà et là par l'auteur lui-même.

Dans la plupart des séries, la volonté de commémoration, qui implique un retour au passé, se lie à une intention présente dictée par les besoins de la propagande impériale. Rappeler l'expulsion des rois pouvait être de bonne politique pour des princes qui, comme Claude ou Gordien III, succédaient à des « tyrans ». Mais, si l'événement lointain n'est pas évoqué avec suffisamment de clarté et de relief, il est à craindre qu'il n'ait été méconnu des contemporains, tout en proie aux soucis de l'actualité, et le caractère « anniversaire » des séries s'estompe alors grandement. Dans cette voie, il ne faut, d'ailleurs, pas chercher trop loin les allusions

cachées : quand Commode célèbre sur ses monnaies la *Concordia militum*, il est difficile de penser que l'idée première soit celle de magnifier le cinq cent cinquantième anniversaire du temple de la Concorde plutôt que l'appui de l'armée qui assurait son absolutisme face à un Sénat hostile.

Il est, d'autre part, des monnaies qui reprennent simplement des types numismatiques antérieurs. Le même phénomène s'observe de nos jours pour les émissions philatéliques et il est pratiquement impossible de lui reconnaître des intentions politiques ou religieuses. Que la décision ait émané de l'empereur ou, plus probablement, des magistrats de la monnaie, elle doit s'expliquer, le plus souvent, par des mobiles archéologiques ou artistiques.

Compte tenu de ces remarques, les thèses de M. Grant s'avèrent solides et il peut être tenu pour acquis que, dans la numismatique impériale, les « séries anniversaires » sont fréquentes. Certaines frappes ne semblent pas avoir eu d'autre objet et l'auteur range dans ce nombre les quinaires et les médaillons d'or et d'argent, les tétradrachmes asiatiques, les grands bronzes alexandrins du milieu du IIIe siècle, les monnaies des nomes égyptiens et les contorniates aux types impériaux, ainsi que maintes émissions coloniales et municipales.

Du point de vue du culte impérial, le livre souligne la dévotion qui, à travers tout l'Empire, a environné certaines périodes, comme celles d'Auguste et d'Antonin, considérées comme autant d'âges d'or, et il montre que cette « religion » a vécu indépendamment de la politique, indépendamment des « bons » ou des « mauvais » empereurs, indépendamment du paganisme ou du christianisme impérial.

Historiquement, M. Grant nous permet d'expliquer la réapparition et la multiplication de types monétaires jugés jusqu'ici d'une grande banalité, et il nous fournit surtout l'occasion de pénétrer plus à fond les divers moments de la politique impériale, en révélant quels anniversaires chaque prince a entendu célébrer. A cet égard, une distinction devra être faite pour les émissions qui ont leur raison d'être dans le rappel même du passé et celles où ce dernier n'intervient que comme occasion.

Michel LABROUSSE.

Emilio Magaldi, *Lucania Romana*, parte I. (Istituto di Studi Romani, sez. Lucana.) Rome, 1947 ; 1 vol. in-8o, 332 pages et 12 pl.

Dans sa préface, l'auteur déclare que le livre qu'il offre au lecteur n'est pas celui qu'il aurait voulu écrire, mais celui qu'il aurait voulu trouver devant lui comme base de départ et guide assuré pour des recherches « d'un niveau plus élevé ». Il croit devoir s'excuser, en nous livrant une mise au point, qu'il a voulu aussi complète, ordonnée, claire

et objective que possible, de toutes les données géographiques, littéraires et archéologiques sur lesquelles se fonde notre connaissance de la Lucanie romaine, d'avoir fait œuvre d'analyse plutôt que de synthèse. Mais on ne peut s'empêcher de se demander, en lisant les meilleures parties de cet ouvrage, ce que la synthèse ajouterait à l'analyse, et si elle serait vraiment « d'un niveau plus élevé ». C'est la succession des petits faits, bien éclairés et bien situés — textes, inscriptions et monuments figurés — qui, plus sûrement que des considérations générales, permet la résurrection du passé. D'ailleurs, la synthèse... N'a-t-elle pas été écrite, dans le même temps, mais d'une tout autre encre, par M. Carlo Levi dans son *Cristo si è fermato a Eboli*? Il arrive souvent que le travail patient de l'historien et les impressions passionnées de l'artiste s'accordent et se confirment, dans l'évocation d'une Lucanie éternelle, vouée de tout temps à la pauvreté de ses maigres et tragiques montagnes qui stérilisent l'effort humain, fractionnent la vie sociale et figent indéfectiblement les mêmes routines et les mêmes superstitions.

Ce n'est donc pas de s'être placé sur le terrain des détails que l'on reprochera à M. Magaldi. Et l'on ne saurait lui reprocher non plus, tout en le regrettant, de nous donner un livre inachevé, auquel la seconde partie seule donnera tout son sens. Celle-ci l'a retenu, évidemment, de longues années, dans des circonstances difficiles et des conditions bibliographiques ingrates. Au fur et à mesure qu'il la rédigeait et la confiait à l'imprimeur, de nouvelles perspectives se découvraient à lui, qui lui faisaient sentir le besoin d'une ample collection d'*addenda et corrigenda*. C'est aussi au second volume qu'il renvoie, non seulement ses conclusions et son index, mais encore un chapitre VIII dont des « nécessités contingentes » ont empêché qu'il ne parût dans le premier, quoique nous soyons à chaque instant invités à y aller voir ; ce chapitre, « le plus long et le plus élaboré, traite des routes de la Lucanie à l'époque romaine et de la topographie des centres habités de la région ». Telle quelle, et malgré ses lacunes qui, espérons-le, seront bientôt comblées, la *Lucania Romana* de M. Magaldi est déjà susceptible de rendre de grands services.

Les chapitres publiés sont intitulés : I. Aspect géographique et économique du pays. — II. Ethnographie et histoire des Lucaniens. Leurs rapports avec les cités italiotes et leurs premiers contacts avec Rome. — III. La guerre de Pyrrhus dans l'Italie méridionale et la Lucanie. — IV. La Lucanie dans le cadre des événements de la guerre d'Annibal. — V. La participation de la Lucanie à la guerre sociale. — VI. La guerre servile dans ses rapports avec la Lucanie. — VII. Romanisation et romanité de la Lucanie.

Le premier chapitre est, à coup sûr, l'un des mieux venus, des plus complets et des plus attachants. Il débute par une définition de la Lucanie classique, qui, ayant pris au Moyen Age l'appellation de Basilicate, n'a retrouvé que depuis 1932 son ancien nom. Sous Auguste, qui

la réunit au Bruttium pour former la IIIe Région, elle était bornée à l'Ouest et à l'Est par les mers Tyrrhénienne et Ionienne, où ses côtes s'étendaient respectivement du Sele à Laos et de Métaponte à Thurii, au Nord par le Samnium à la hauteur de Compsa, au Sud par l'isthme calabrais qui la séparait du Bruttium. Sur les villes frontières, comme Venouse, historiquement lucanienne, administrativement apulienne (*Lucanus an Apulus anceps*, dit Horace), comme Forentum, Bantia et Aceruntia, on trouvera désormais d'utiles précisions dans R. Thomsen, *The Italic regions*, Copenhague, 1947, notamment p. 81 sq.

Même à l'intérieur de ces limites, M. Magaldi marque justement que la Lucanie véritable se réduit à la Lucanie intérieure, car la zone littorale, que la douceur de son climat et la fertilité de son sol dotaient de caractères propres, et que l'histoire avait rattachée à la Grande-Grèce, n'était qu'une *Lucania adiecta*. L'un des thèmes fondamentaux de l'ouvrage ne pourra être, en effet, que l'antagonisme permanent entre ces deux Lucanies. D'ailleurs, il fait remarquer qu'il est vain de chercher à tracer une ligne de démarcation sur le terrain entre les Lucaniens de l'intérieur et les Grecs de la côte, dont les domaines d'influence ne cessaient de se compénétrer. Il aura trouvé récemment une confirmation de la difficulté qu'il signale — de distinguer un établissement grec d'une installation lucanienne — dans ce qu'écrit Mme Zancani-Montuoro sur l'origine de Sirino (*Archiv. stor. per la Calabria e la Lucania*, XVIII (1949), fasc. 1-2). La guerre, sans doute, a empêché M. Magaldi d'utiliser les thèses de J. Bérard sur la *Colonisation grecque de l'Italie méridionale*, de P. Wuilleumier sur *Tarente*, de J. Perret sur *Siris*.

Il semble, en revanche, que le tableau qu'il esquisse du milieu naturel n'ait à subir, de longtemps, aucune retouche. A la fois éloquent et précis, il donne une idée très nette des conditions orographiques et hydrographiques qui ont déterminé le destin de cette « île dans le continent ». C'est la *montuosa Lucania* dont parlait Cassiodore (les montagnes couvrent les trois quarts de la superficie du territoire), avec ses coupures enchevêtrées que dévalent des torrents, avec ses villages en nid d'aigle toujours menacés par les éboulements, avec ses rares plaines (la seule un peu étendue est celle de Sybaris) désolées par la malaria. *Horrida, aspera, inculta*, telle apparaissait déjà aux Anciens la Lucanie, et M. Magaldi cite fort à propos une réflexion de Tite-Live : que, si Alexandre le Grand avait vu les monts de Lucanie, il aurait reconnu que le théâtre d'opérations où son oncle Alexandre le Molosse était mort était le contraire de celui de l'Inde, où il avançait *temulento agmine comisabundus*. Mais on saura beaucoup de gré à M. Magaldi, dans cette sombre peinture, d'avoir su marquer les modifications que le paysage et le climat lucaniens ont subies depuis l'Antiquité : les chutes de pluie et de neige, plus abondantes, préservaient l'agriculture de la sécheresse qui sévit chaque été. Les méfaits du déboisement n'avaient pas encore

rendu si catastrophique le régime des eaux. Le Siri et l'Agri, que M. Magaldi ne reconnaît pas dans le *Lucanus Acir* de Stace (*Silu.*, II, 6, 64 ; cf. H. Frère, *ad loc.* ; gr. *Aciris*), étaient navigables dans leur cours inférieur. Mais la malaria exerçait déjà ses ravages : ce n'est pas elle qui, en dernier ressort, a causé la ruine et l'abandon de Paestum, mais le bradisisme de la côte tyrrhénienne qui, formant des marais à proximité, amena l'infection. Ce phénomène avait commencé à se manifester dès l'époque d'Auguste. Mais, bien plus anciennement, le culte de la déesse *Mephitis*, *Utiana* ou *Fisica*, attesté par cinq inscriptions de Potenza et Grumento, pourrait être retenu comme une preuve de l'antiquité du fléau — quoique le rapprochement étymologique de *Utiana* avec *utur*, qui signifie l'eau en ombrien, paraisse un peu aventuré (cf. Schulze, *Z. G. L. E. N.*, p. 201 sq. : étr. *utie*, *Odie*, *Otius*). A l'occasion des *saltus* lucaniens, M. Magaldi passe en revue le gros gibier (ours, loups et sangliers) qui les peuplait, puis, arrivant au bétail, pose en termes excellents le problème des rapports de l'économie pastorale et agricole (transhumance, *latifundia*) en Lucanie : les types des monnaies de Grande-Grèce, la fortune du mot *lucanica* ou *Bruttiani*, un passage d'un discours de C. Gracchus ou d'une lettre de Pline interviennent à point nommé dans l'argumentation : on mesure par là l'utilité de l'ouvrage quand il sera pourvu d'un index. Enfin, concluant sur le morcellement imposé à la vie régionale par la structure du pays, la précarité du trafic (rien sur les portages : sera-ce pour le chapitre VIII?) et la multiplicité des dialectes qui en résulte, l'auteur insiste sur l'importance qu'ont eue de tout temps, pour unir une province si naturellement divisée, les grandes panégyries, foires et pèlerinages, foire de Saint-Cyprien (célébrée par Cassiodore), foire de Saint-Bruno, et même foire de Saint-Félix à Nole, où fréquentaient des Lucaniens.

Nous ne saurions nous arrêter aussi longuement aux chapitres qui suivent, et qui, consacrés aux guerres de Lucanie, se présentent surtout comme un récit continu, développé d'après les sources antiques, principalement Polybe et Tite-Live, et les critiques modernes, au premier rang De Sanctis et Ciaceri. Plus intéressants, à nos yeux, sont le début du chapitre II, où M. Magaldi, étudiant le peuplement de la région, s'emploie à caractériser, sans trop les distinguer des Samnites, leurs frères Lucaniens, dont il décrit les mœurs (un texte très significatif de Justin, XXIII, 1, 7 sq.), l'armement, la céramique, les monnaies, enfin l'organisation politique (une fédération avec *meddices* et *kombennion*, qui devait former, au IVe siècle, l'État italique le plus puissant et le plus compact) — et surtout le très riche chapitre VII : *Romanisation et romanité de la Lucanie. Prouinciae uiribus parantur, iure retinentur ;* après l'exposé d'une conquête qui, selon Strabon, avait laissé le peuple exsangue et la terre ruinée, l'auteur retrace les mesures administratives qui devaient, à la longue, assurer un relèvement dont l'archéologie fait

la preuve. Il examine minutieusement le statut des diverses cités, villes fédérées, colònies latines et romaines, municipes, préfectures, avec leurs magistrats. Le cas particulier de Paestum, *à la fois* colonie et municipe, est sommairement évoqué (à propos du Marsyas de cette ville, on aimerait voir cité l'article de M. Piganiol, *Rev. Arch.*, XXII, 1944, p. 118 sq.). Suivent de bonnes mises au point relatives aux Augustales et aux autres collèges. La question de la Région III d'Auguste et surtout celle des districts des juridiques (à partir de Marc-Aurèle, *Apulia-Calabria-Lucania-Bruttii;* vers 220, *Calabria-Lucania-Bruttii;* vers 250, *Lucania et Bruttii*) devront être révisées d'après Thomsen, cité *supra.* Les inscriptions alimentaires et les tables de patronat de provenance lucanienne sont judicieusement commentées, ainsi que toute la documentation épigraphique concernant les munificences privées, qui supplée dans une certaine mesure, pour restituer l'équipement architectural du pays, à l'insuffisance des fouilles. Puis l'analyse des fastes municipaux jette les bases d'une prosopographie lucanienne : sur la carrière de Bruttius Praesens, les *addenda* ne manqueront pas de faire état de l'inscription de Mactar, publiée par G.-Ch. Picard (*Rev. Afr.*, XCIV, 1950, p. 25 sq. = *A. E.*, 1950, nº 66). Enfin, M. Magaldi tente un examen analytique de la population lucanienne, du point de vue de sa composition sociale : il croit reconnaître que les Lucaniens, dont les qualités guerrières étaient traditionnellement reconnues, mais que Rome, après la IIe guerre punique, avait exclus du service militaire et réduits au rôle de courriers, ont fourni aux armées de l'Empire une contribution notable. Le chapitre s'achève par une revue rapide et assez décevante des cultes lucaniens (une seule page sur le sanctuaire de Hera Argiva à l'embouchure du Sele ! Il est vrai qu'il n'y avait pas lieu d'en dire plus long, s'agissant de romanisation). Cette fin du livre donne, d'ailleurs, l'impression que l'auteur est un peu essoufflé. Nous ne conclurons pas plus que lui, sauf pour redire notre espoir qu'ayant repris son souffle, mis à jour et élargi sa bibliographie, assimilé à son œuvre de récentes trouvailles archéologiques, il ne nous fera pas longtemps attendre un second volume qui, digne du premier, permette de l'utiliser mieux encore.

JACQUES HEURGON.

Aladàr Dobrovits, *Az Egyiptomi Kultuszok Emlékei Aquincumban* (Vestiges de cultes égyptiens à Aquincum). Extrait de *Budapest Régiségei*, XIII (1943), p. 47-75, 16 fig., avec résumé en anglais, p. 494-497.

Le travail de M. A. Dobrovits ne se présente pas comme un inventaire méthodique des objets égyptiens ou égyptisants découverts à Aquincum, la capitale pannonienne dont le site est dans la banlieue Nord de l'actuel Buda ; il vise, en fait, à donner un aperçu comparatif relatif à

l'ensemble des documents de cette nature trouvés dans toute la Pannonie. Ce travail complète ainsi fort heureusement les exposés anciens, consacrés au même sujet, de W. Drexler (1890) et I. Paulovics (1915 et 1917), et fait connaître le point de vue d'un égyptologue sur les matériaux publiés par L. Nagy dans *Aquincumi Mumia-temetkezések; Mumienbegräbnisse aus Aquincum* (*Dissertationes Pannonicae*, série I, fasc. 4, 1935). En même temps que l'étude de M. A. Dobrovits paraissaient, d'autre part, les deux premiers volumes de l'Histoire de Budapest (*Budapest Története*), dirigée par K. Szendy, consacrés à la période antique : *Budapest az Ókorban* (Budapest, 1942, XXIII + 868 p., 43 fig., 147 planches photographiques et 7 plans hors texte), où les divinités et les cultes égyptiens étaient étudiés, en particulier, par Tibor Nagy (p. 424-426, à propos de la « vie religieuse ») et Lajos Nagy (p. 663-665, à propos de la « vie économique » et des relations de la Pannonie avec les autres provinces de l'Empire romain). Les conclusions auxquelles aboutissent ces divers auteurs ne concordent pas toujours et les divergences qui se manifestent entre eux prouvent que l'étude de la diffusion des cultes égyptiens dans le cadre des provinces romaines doit être encore précisée.

Parmi les documents publiés et analysée par M. A. Dobrovits, nous nous attacherons plus spécialement, en fonction du titre de son travail, à ceux qui proviennent de la capitale de la Pannonie. Il faut pourtant signaler au moins plusieurs monuments inédits originaires d'autres sites : une statuette de la déesse Maât accroupie, en bronze, et le relief illustrant une « scène nilotique » du Musée de Székesfehérvàr (Stuhlweissenburg), ainsi que les pièces de la collection Schmidt provenant de Dunapentele (l'Intercisa des Romains) : beau fragment d'une image du dieu Bès, les mains posées sur les cuisses écartées, trois statuettes d'Osiris momiforme, un Harpocrate assis, une petite Isis portant l'enfant Horus sur ses genoux (tous ces objets sont en bronze). M. Tibor Nagy, à la différence de M. Dobrovits, se refuse à lier l'étude d'Aquincum et celle des autres sites pannoniens. En Pannonie, dit-il, les cultes égyptiens ont eu pour adeptes non des soldats, mais des marchands, des esclaves, des employés de douanes, tous gens pacifiques ; aussi ne faut-il point s'attendre à en découvrir des traces dans le *camp* d'Aquincum, où un Iseion et un Sarapeion n'avaient point de raison d'être. Tout au plus peut-on parler d'un culte isiaque à propos de la ville civile. Cependant, M. Dobrovits note qu'on a retrouvé par hasard, dans les ruines de l'amphithéâtre de la cité militaire d'Aquincum, une petite déesse Thouèris (hauteur : $0^{m}04$) en pâte émaillée bleu pâle, avec anneau de suspension, un médaillon vert, terne (sans doute une falsification) et un animal en bronze s'agrippant à un arbuste. Cet objet, d'ailleurs, s'il paraît être d'origine alexandrine, ne peut être considéré d'une façon certaine comme ayant eu une destination cultuelle.

En fait, les monuments proprement égyptiens trouvés à Aquincum sont peu nombreux. A la liste donnée plus haut ajoutons un fragment d'inscription de l'Ancien Empire (cinq lignes fragmentaires, relatives à un *imakhou*), connu depuis longtemps (découvert à Obuda en 1852, lors des travaux de voierie ; il a été publié par E. Mahler, *Budapest Régiségei*, VII, 1900, p. 170-172). L'origine et l'utilisation ancienne de ce document sont inconnues ; pour M. Tibor Nagy, il s'agirait d'une simple « pierre errante », qui aurait voyagé, en même temps que d'autres objets d'art et « antiquités », sur la grande route de commerce international passant par Aquincum, mais A. Dobrovits suppose qu'elle avait servi à la décoration d'un sanctuaire isiaque. Les deux momies d'Aquincum, étudiées par L. Nagy, pourraient être celles de fidèles des cultes égyptiens ; leurs chaussons sont les mêmes que ceux des momies égyptiennes. M. Dobrovits mentionne à ce propos la découverte récente, à Carnuntum, d'une momie semblable, peut-être un peu plus ancienne (cf. A. Frank, *Die Mumie von Petronell*, *Neues Wiener Tagblatt*, 8 August 1939, Sonntagbeiblatt, p. 7). En outre, plusieurs figurines de « répondants » (oushabtis), de type saïte, ont été trouvées dans la région, notamment, sur les collines de Budapest, un oushabti, dont la légende est aujourd'hui illisible (collection Fleissig), découvert près d'une fibule romaine. A Aquincum même, on a exhumé un oushabti, au nom d'un nommé Psammétique, portant un extrait de la version saïte du chapitre VI du *Livre des Morts* (Musée des Beaux-Arts de Budapest, dépôt de l'Institut archéologique de l'Université Pazmàny). D'autres oushabtis ont été signalés ailleurs en Pannonie, mais on ne sait rien concernant leur provenance ; là même remarque s'applique au scarabée de Dunapentele (collection Fleissig). Un ichneumon de bronze est donné comme ayant été trouvé à Aquincum même.

M. Dobrovits insiste avec raison sur la place spéciale qu'il faut assigner à Hammon, en marge des divinités proprement égyptiennes. L'inscription *C. I. L.*, III, 3463, semble mettre Hammon en rapport avec les dieux « militaires ». On connaît un chapiteau de colonne décoré d'une tête fruste, portant une courte barbe et des cornes de bélier. S'agit-il d'un Hammon? Ce pourrait être aussi, comme le fait observer M. Aladàr Dobrovits, quelque autre divinité, Pan ou un dieu du fleuve, par exemple. A la documentation dont il fait état on ajoutera les lampes de terre cuite trouvées dans la cité des Éravisques, ainsi que dans la ville civile d'Aquincum et ailleurs en Pannonie (L. Nagy, *Budapest Története*, I, 2e vol., p. 243, 260 (no 27), 664, 668 (no 72).

L'inspiration proprement égyptienne apparaît plus nettement sur les fragments de *terra sigillata* d'Aquincum, du style de Pacatus, sur lesquels on remarque le buste d'un âne tenant une sorte de palme et celui d'une femme à coiffure haute. Déjà étudiées par Kuzsinszky et Alföldi, ces représentations ont été commentées à nouveau par A. Dobrovits,

A romai csàszàrkori Osirisvallàs megértéséhez Egyetemes, Philológiai Közlöny, 1933-1934, p. 33 et suiv. M. Dobrovits y reconnaît Seth-Typhon et Isis, qu'un groupe de textes égyptiens anciens et de textes hellénistiques associe l'un à l'autre (tradition reprise dans Firmicus Maternus, puis — par allusion — dans Minucius Felix ; on la retrouverait ensuite dans les croyances séthiennes (?) de sectes gnostiques).

M. A. Dobrovits étudie ensuite quelques statuettes originaires de Pannonie, dans lesquelles, peut-être un peu vite, ses prédécesseurs (notamment Hekler) avaient cru reconnaître des images d'Isis. Une statuette de Cerbère (Aquincum) pourrait être un fragment d'un groupe où aurait figuré Sarapis. En revanche, le groupe du bas-relief d'Aquincum, trouvé au lieu-dit Vihar-utca, figurerait, plutôt qu'Isis et Sarapis, un couple de dieux infernaux du domaine danubien : Dis et Proserpine, selon M. A. Dobrovits ; Dispater et Herecura, d'après L. Nagy. T. Nagy y voit une œuvre syncrétiste, où l'on serait en droit de reconnaître à la fois Sucellus-Nantosvelta, Sarapis-Isis, Dispater-Proserpina (*Histoire de Budapest*, texte, p. 393) ou Dispater-Juno (*Ibid.*, légende de la pl. LIX, 3).

Faut-il réduire le rôle des dieux égyptiens à Aquincum, comme le fait T. Nagy, qui, cependant, reconnaît leur importance dans la région pannonienne, à partir de l'époque des Sévères? Bien au contraire, nous dit A. Dobrovits, le culte d'Isis a tenu une grande place en Pannonie, et la déesse n'y a point été assimilée à des divinités locales, comme ce fut le cas en Mésie, en Norique, en Gaule ou en Germanie. On ne peut pas prouver que ce culte ait existé à Aquincum sous une forme organisée comportant, par exemple, des « mystères », mais les fragments de terre sigillée semblent en rapport avec l'activité d'une secte isiaque locale. Cette activité aurait été florissante principalement au second siècle (inscription *C. I. L.*, III, 3267 et 3467 ; *terra sigillata* de 160-170 ; relief de Székesfekérvàr, attribué à la première moitié du IIe siècle).

Quand bien même tous les objets étudiés par A. Dobrovits n'auraient point eu une destination proprement cultuelle, il demeure établi que, d'un point de vue plus général, les influences égyptiennes — ou égyptisantes — ont joué un grand rôle dans la Pannonie, province septentrionale de l'Empire romain.

JEAN LECLANT.

G. H. Stevenson, *Roman provincial administration till the age of the Antonines.* Oxford, 1949 ; 1 vol. in-8°, VI-182 pages, 1 carte sur dépliant.

On ne pourra pas reprocher à l'auteur de ce livre, réimpression d'un volume paru en 1939, ses trop grandes ambitions : dès la préface (p. V), il renvoie aux ouvrages spécialisés. De fait, en six chapitres (I : Carac-

tère et nature de l'Empire romain ; II : Les princes clients ; III : L'administration provinciale sous la République ; IV : L'administration provinciale au début du principat ; V : Les taxes provinciales ; VI : Le système municipal dans les provinces) flanqués d'un index succinct (p. 181-182) et d'une carte médiocre (pourquoi y rencontre-t-on Syracuse plutôt que Cordoue ou Tarragone?), il présente une narration assez exacte et complète des événements ; son point de vue théorique doit beaucoup à la *C. A. H.* et à une bibliographie purement anglaise, rarement rafraîchie, sauf sur les questions de l'*aerarium* (p. 154, n. 3) et du *dominium soli* (p. 138, n. 1). On aurait aimé des précisions sur le rôle des centurions (p. 116) dans l'ordre équestre et sa date (pour cette question, voir désormais H. G. Pflaum, *Les procurateurs équestres sous le Haut-Empire romain*, 1950, p. 82-98), sur les douanes plus élevées à certaines frontières (consulter aujourd'hui S. de Laet, *Portorium*, 1949, p. 130-144, 306-311). M. Stevenson préfère sans doute se laisser tenter par l'essai politique (p. 2), l'anachronisme (appel sous les drapeaux, p. 98) ou l'indication d'une nouvelle pour l'état de la Gaule à l'époque de sa conquête (p. 34, n. 1). Malgré tout, ce livre plaira à qui voudra survoler de très haut une question délicate et saura se contenter d'un raisonnable qui ne serait pas du neuf[1].

Robert ÉTIENNE.

Garcia Bellido, *Retratos romanos del Museo arqueológico nacional de Madrid.* **Madrid, 1950 ; 24 pages, 25 fig.**

Cette élégante petite brochure rassemble un certain nombre de portraits en bronze et en marbre exposés au Musée national de Madrid. La collection en est moins riche, sans doute, que celles de Tarragone, de Mérida, de Séville, mais n'en est pas moins intéressante. Certaines pièces même sont de premier ordre, et leur intérêt s'accroît de leur provenance espagnole. M. Garcia Bellido a été très prudent dans l'identification des portraits impériaux et je l'en approuve. Je suis d'accord avec lui sur la plupart des points : la Cérès ou l'Abondance de Baena (n° 5) est certainement une Livie, mais je croirais que la belle tête féminine d'Arzila (n° 2) est plutôt une Octavie. Le n° 6 me paraît avoir le menton trop marqué pour un Tibère un peu jeune (je ne défendrais plus mon identification du n° 11 à Germanicus). Surtout les portraits de particuliers manifestent une vigueur et une franchise qui font honneur aux sculpteurs antiques. Saluons cette brochure, qui marque une étape dans la réorganisation du Musée archéologique de Madrid, et j'en profite pour

1. Notons quelques erreurs typographiques : p. 45, *Tingetana* pour Tingitana (bien orthographié sur la carte) ; p. 116, *Principes Iuventutus* pour Iuventutis ; p. 123, p. 168, n. 2, *Camalodunum* pour Camulodunum (que l'on retrouve sur la carte) ; p. 167, n. 2, Aul. *Gel* pour Aul. Gel ; p. 174, n. 3, Vell. *Pat.*, pour Vell. Pat.

donner ici un souvenir ému à son regretté directeur, qui fut pour moi un collègue et un ami, M. Blas Tarracena.

R. THOUVENOT.

M. Taradell, *Museo Arqueológico de Tetuan* (Guia Sumaria para el Visitante Artes graficos Martorell, Ruiz Perelló, 12 y 14, Madrid).

Cette brochure très bien illustrée ne servira pas seulement au touriste : elle donnera à l'archéologue une idée de la richesse de ce musée, qui ne cesse d'accroître ses collections et s'est encore dernièrement enrichi de chefs-d'œuvre, comme le double groupe des deux lutteurs en bronze et la Léda au cygne. On sera bien aise d'avoir aussi des photographies des mosaïques de Lixus et de la tête d'Okéanos qu'il était presque impossible de se procurer. M. Taradell nous a donné un bref commentaire des objets reproduits et, ce que j'approuve fort, un résumé des travaux archéologiques opérés dans la zone espagnole du Maroc avec une petite bibliographie.

R. THOUVENOT.

Louis Leschi, *Djemila; Antique Cuicul.* Alger, Gouvernement général de l'Algérie, s. d. (1950) ; 1 broch. in-8°, 44 pages, nombr. ill., 1 carte.

Id., *Tipasa de Maurétanie.* Alger, Gouvernement général de l'Algérie, s. d. (1950) ; 1 broch. in-8°, 52 pages, 52 fig., 1 carte.

Erwan Marec, *Hippone Antique; Hippo Regius.* Alger, Gouvernement général de l'Algérie, s. d. (1950) ; 1 broch. in-8°, 72 pages, 48 fig., 1 carte.

Immédiatement après la publication des collections d'Art musulman du Musée d'Alger, due à M. G. Marçais, voici trois petits volumes, singulièrement précieux, qui témoignent de l'activité dépensée par les archéologues algériens sur le territoire qui leur a été confié. Véritables « albums d'images », ils ne prétendent à être que des initiations, et comme une présentation aux touristes de trois sites romains. Ils n'en apportent pas moins une utile synthèse, un aide-mémoire que les archéologues auront intérêt à consulter. Le texte, très simple, et d'une rigueur absolument scientifique, accompagne des photographies bien choisies et admirablement réalisées. La conception même de ces « documentaires » de grande vulgarisation excluait toute analyse archéologique des monuments présentés. N'eût-il pas été souhaitable, et peut-être possible, de donner, en un très bref appendice, quelques indications bibliographiques sur les principaux travaux auxquels chaque site a donné lieu? Un prochain tirage comblera sans doute cette lacune : les étudiants de nos facultés tireraient assurément grand profit de ce complément d'information.

Pierre GRIMAL.

E. Albertini, *L'Afrique romaine.* Alger, 1950 ; 1 vol. in-8°, 112 pages, avec des planches photographiques et une carte h. t. sur dépliant.

Voici la dernière réimpression de la plaquette qu'E. Albertini donna pour la première fois en 1922. Elle s'enrichit d'additions nombreuses de M. L. Leschi, directeur des Antiquités de l'Algérie, qui a réussi à faire bénéficier le texte primitif des progrès les plus récents de la recherche archéologique en Afrique, et qui présente une bibliographie à jour. L'illustration a été également très heureusement renouvelée et étendue ; elle est empruntée en grande partie aux trois derniers fascicules que le gouvernement général de l'Algérie a patronnés sur Tipasa, Djémila et Hippone, ou aux ouvrages du colonel Baradez et de P.-M. Duval. L'initiation aux réalités romaines d'Afrique n'en sera donc qu'améliorée et facilitée, encore qu'on s'étonnera de voir un peu négligée la Maurétanie Tingitane : rien n'est dit (p. 63) des fouilles de Banasa, de celles du Maroc espagnol ; Tingi figure toujours (p. 31) comme capitale de province, alors que jusqu'en 285 Volubilis a joué ce rôle ; on répète (p. 53), après M. Besnier, que la Maurétanie Tingitane est vouée à la culture du blé, alors que le grand nombre d'huileries à Volubilis témoigne du développement des oliviers. Sur deux points, on aura peine à suivre Albertini-Leschi : le texte de Josèphe, *Bell. Iud.*, II, 383, indique que l'Afrique fournit, sous Néron, huit mois de grain à la population de Rome, donc les deux tiers, et non le tiers (p. 58). De plus, les maisons particulières tiennent dans l'urbanisme une place que l'archéologie africaine tend à reconnaître de plus en plus. Dougga, Djémila, Timgad, Volubilis en fournissent une très riche série, qu'on ne doit plus négliger (p. 75).

Une prochaine réédition pourra aisément corriger ces erreurs ou oublis véniels et offrir aussi une carte d'Afrique mise à jour, où figureront, par exemple, Castellum Dimmidi. Castellum Tidditanum, Banasa, Tamuda et Acholla[1].

Robert ÉTIENNE.

Initiation à la Tunisie (**A. Basset, L. Bercher, R. Brunschvig, M. Calvet, A. Cardoso, J. Despois, E. Gobert, H. Idris, G. Marçais, W. Marçais, G. Picard, J. Pignon** et **Ch. Saumagne**). Paris, Adrien Maisonneuve, 1950 ; 1 vol. in-8°, 397 pages, 12 fig. et 16 pl. h. t.

Par une initiative des plus heureuses, M. J. Despois présente au grand public un livre dû à la collaboration des meilleurs connaisseurs de l'histoire tunisienne, de son passé le plus reculé comme de ses plus immédiats

1. Signalons quelques fautes d'impression : p. 12, E. de Boccard et non *G.* de Boccard ; p. 54, peut-être pas et non peut-être *par* ; p. 56, militaires et non *militiares* ; p. 56, très larges possessions et non *possession* ; p. 70, prit et non *prît* ; p. 81, sculpture et non *scuplture*.

soucis. La *R. É. A.* salue avec joie la contribution de M. R. Brunschvig, professeur de langue et civilisation arabes à la Faculté des Lettres de Bordeaux, qui y traite de la *Tunisie au Moyen Age* (p. 73 à 97). Mais c'est la *Tunisie antique* (p. 33-72), due à G. Picard, qui ressort à sa seule compétence.

Il semblait tout à fait désirable de faire le point des recherches archéologiques et historiques dans cette Tunisie où les champs de fouilles aux noms prestigieux ou plus humbles ne cessent d'apporter d'étonnantes nouveautés. Le renouvellement perpétuel des problèmes laisse loin derrière lui les manuels les plus traditionnels ; et que ce soit sur les origines de Carthage ou son évolution, sur les siècles obscurs de la Numidie des *aguellids* ou sur la civilisation romaine au temps des Antonins, on a toujours à apprendre d'un tel résumé.

M. G. Picard se promène avec aisance de la Préhistoire à la reconquête byzantine en 37 pages d'un texte serré, agrémenté de quatre photographies. Véritable gageure, donc, au départ, de faire figurer dans si peu de place tant de siècles lourds d'histoire. Mais le vrai mérite de l'auteur dépasse même cet habile tour de force. G. Picard sait attacher son lecteur par une présence perpétuelle, par l' « *actualité* » de son esprit. Il n'hésite pas à faire appel à l'histoire moderne pour éclairer une réalité délicate à saisir ; il parle, à propos de l'organisation capitaliste des chevaliers (p. 54), de celle de la bourgeoisie européenne du XVIIIe siècle, aussi bien que de la dévotion japonaise du *Tenno* au sujet du culte impérial (p. 59). Le cantonnement des Musulames se comprend mieux en invoquant celui des Peaux Rouges (p. 55) et la religion (p. 40), le fétichisme (p. 35) restent un trait permanent de l'Orient, tout comme le conflit des nomades et des sédentaires (p. 43). C'est là, en peu de mots, de la meilleure initiation.

G. Picard a voulu surtout nous faire profiter des résultats des fouilles les plus récentes et de ses recherches personnelles les plus nouvelles : taphet de Salammbô (p. 37), gymnase de Mactar (p. 57), thermes d'Antonin (p. 57), site d'Acholla (p. 51), Kbor Klib (p. 51), basilique byzantine de Carthage (p. 68). Sans jamais hésiter à prendre parti sur tous les points controversés (il repousse, p. 49, n. 1, la thèse d'A. Berthier sur la localisation de Cirta au Kef), il garde une juste mesure et ne propose, par exemple, qu'avec circonspection sa thèse du trophée au Kbor Klib (voir ce qu'en dit J. Guey, *R. É. A.*, LIII (1951), p. 159). Il reste prudent, à juste titre, sur la nature de la langue libyque (p. 34), sur le peuplement égéen (p. 35-36) et note l'incertitude de la thèse de E.-F. Gauthier sur l'introduction du chameau en Afrique au IIIe siècle (p. 67).

Si l'on ajoute que ces qualités d'historien se retrouvent dans une bibliographie des plus critiques, annonçant même les articles à paraître, on comprendra aisément que l'historien de l'Afrique ancienne ne pourra

plus méconnaître les travaux suggérés (p. 59, mosaïques ; p. 65, basiliques chrétiennes) et négliger en aucune façon ces pages, qui s'imposent également par leur tenue littéraire[1].

Robert ÉTIENNE.

R. G. Collingwood, J. N. L. Myres, *Roman Britain and the English settlements*, 2nd edition. Oxford University Press, Geoffrey Cumberledge, s. d. (1949) ; 1 vol. in-8°, 515 pages, 10 cartes h. t. (*The Oxford history of England.*)

Une deuxième édition en 1937, trois réimpressions en 1941, 1945, 1949 témoignent du succès d'un livre dont l'éloge n'est plus à faire. On peut regretter, cependant, que les revues françaises ne lui aient pas accordé, lors de sa parution, plus de place dans leurs comptes-rendus. Il serait outrecuidant d'en vanter désormais les mérites et de donner un aperçu de ses richesses. La table des matières prouve avec éloquence que toutes les curiosités peuvent être satisfaites ; une abondante bibliographie critique offre un secours efficace à qui veut aller plus loin sur un sujet particulier. L'*index* final (p. 491-515) rend également d'éminents services. C'est à propos de ces réimpressions que nous risquons deux remarques. Il est regrettable que les séquelles de la guerre aient obligé les éditeurs à réduire l'échelle des cartes. Sans doute peuvent-ils plaider contre une époque antérieure trop libérale et prétendre que les cartes des villas et villages du Hampshire et du Wiltshire (Map II), des mines (Map III) n'ont rien perdu à un tel changement. Sans doute, mais que dire des cartes des cultes locaux (Map IV), surchargées de sigles sur un faible espace, et surtout de la carte générale de la Bretagne romaine (Map I) : cette dernière est à la limite inutilisable, d'autant que son maniement, pour être parfait, devrait comporter la mention des noms de lieux contemporains ! D'autre part, la bibliographie est loin d'être mise à jour ; or, les fouilles anglaises renouvellent constamment le matériel archéologique, révèlent de nouveaux points d'appui de l'occupation romaine et surtout permettent d'établir sur des bases plus solides la chronologie. Les publications de R. G. Collingwood semblent arrêter nos connaissances à la période qui a précédé la deuxième guerre mondiale. Il s'agit pour les éditeurs de l'*Oxford history* de songer dès à présent à une troisième édition de ce beau volume, édition revue, augmentée et pourvue de cartes plus nombreuses (au moins celles du *Vallum Hadriani* et du mur d'Antonin) et surtout plus lisibles.

Robert ÉTIENNE.

1. Corrigeons quelques erreurs typographiques : p. 52, « Tacfafinas » pour « Tacfarinas » ; p. 66, « circoncillions » pour « circoncellions ».

Jean-Jacques Hatt, *La tombe gallo-romaine*, thèse, 1949. Paris, Presses universitaires de France, 1951 ; in-8°, 330 pages, 8 pl., 11 cartes et 3 graphiques.

Le sujet était vaste — qu'on songe aux milliers de tombes qui ont été exhumées dans la Gaule romaine. Le livre est une thèse courte : 250 pages que des tableaux en appendice ont porté à un peu plus de 300. M. Hatt a su prendre un parti avec décision ; il a laissé de côté le contenu des tombes, toute la partie morte, pour ne s'attacher qu'à la partie apparente, celle qui devait conserver le souvenir des vivants et lui permet de retrouver, dans les monuments, les hommes qui les ont élevés : inscriptions, sculptures et architecture. Le sous-titre indique, en effet : *Recherches sur les inscriptions et les monuments funéraires gallo-romains des trois premiers siècles de notre ère*. Le livre donne même davantage ; on se félicitera d'y trouver l'esquisse de toute une histoire de la sculpture funéraire gallo-romaine, qui représente, en somme, la partie la plus considérable de la sculpture de la Gaule durant la période romaine.

Tel n'est, cependant, pas encore l'objet principal du travail. « Je me suis efforcé, dit M. Hatt dans son avant-propos, de voir dans la tombe un fait social, de la rattacher au milieu, à la civilisation dont elle n'est qu'un aspect. Il s'agissait de rechercher, dans un domaine particulier, les effets de la romanisation en profondeur dans la masse de la population gallo-romaine. »

Dès lors, le plan du livre s'explique logiquement. D'abord, le milieu tel que le donnent les inscriptions. Mais les inscriptions s'étendent sur trois siècles durant lesquels ce milieu a pu changer considérablement, d'où, première tâche, classement chronologique des inscriptions. Le procédé est essentiellement le relevé statistique. Des indications de date sont fournies, en particulier, par les inscriptions militaires, car on connaît les déplacements des corps de troupe et leurs dates. Ses relevés procurent à M. Hatt un résultat important : au Ier siècle, la dédicace est au datif ou bien on trouve le nom au nominatif avec la formule *H*(*ic*) *S*(*itus*) *E*(*st*). C'est au début du second siècle seulement qu'apparaît la formule *D*(*is*) *M*(*anibus*). A partir du milieu de ce siècle, à Lyon, viennent s'ajouter les mentions *et memoriae*, puis *et securitati* et *quieti aeternae ;* au IIIe siècle, la dédicace aux dieux Manes tend à disparaître et les formules *memoriae*, *securitati*, *quieti aeternae*, restent seules. Dans l'ensemble de la Gaule, la formule D. M. S. ne se répand donc qu'à partir du IIe siècle. Voilà un critère simple et qui va dominer toute la chronologie, non seulement des inscriptions, mais des sculptures.

Première partie : le milieu gallo-romain d'après les inscriptions funéraires ; premièrement, la survivance du nom celtique. De nouveau des statistiques traduites sur carte : proportion des noms indigènes suivant

les régions durant chacun des trois premiers siècles — répartition des *tria, duo, una nomina* — statistiques ingénieusement commentées. La méthode est sûre et les conclusions, du reste, savamment nuancées. Au Iᵉʳ siècle, les noms indigènes apparaissent surtout, comme il est naturel, dans les campagnes et les régions les moins pénétrées par l'influence romaine ; à partir du IIᵉ siècle, on les voit se multiplier dans les villes, tandis que les noms romains apparaissent de plus en plus nombreux dans les campagnes : exode rural dans les villes, d'une part, et, de l'autre, diffusion des modes romaines dans les campagnes. Ces mutations ont renouvelé, dans les milieux urbains, les traditions gauloises un moment étouffées par l'afflux des apports romains.

L'étude des noms se poursuit. Voici un chapitre IV : *Les noms religieux et le syncrétisme oriental;* il commente un ample répertoire d'environ 2.500 noms de ce type donné en appendice (p. 251-292) avec la provenance, les noms associés, la nationalité, la profession et les remarques diverses que permet le texte de l'inscription. L'étude est extrêmement ingénieuse et conduit à des observations intéressantes sur la répartition sociale de ces noms, sur leur répartition géographique et chronologique, toujours avec cartes, sur les différents cultes auxquels ils peuvent se rapporter et, en particulier, sur la concordance entre la diffusion de ces noms et celle du culte de Cybèle. Sans doute peut-on observer que tous les *signa* ou noms classés comme tels (*Fortunatus*, *Servatus*, *Eros*...) n'ont pas nécessairement une origine religieuse ; il n'en reste pas moins que, dans l'ensemble, leur diffusion accuse bien des influences religieuses.

Ces noms sont surtout des noms d'esclaves, d'affranchis ou fils d'affranchis comme les sévirs augustaux, prêtres, médecins, pédagogues, acteurs, gladiateurs, fonctionnaires, mais très peu de militaires et, en dehors de la Narbonnaise, pas plus d'artisans. Une telle constatation est intéressante au point de vue de la constitution de la société gallo-romaine et de ses tendances. Peut-être M. Hatt abuse-t-il un peu de l'influence du culte de Cybèle. Ses cartes, p. 56 et 58, montrent que les deux mouvements, diffusion des *signa* et diffusion du culte, ne coïncident que très approximativement, et il est bien des noms dont on ne saisit pas le rapport avec le culte de Cybèle. L'influence de l'excellent livre de Graillot sur le culte de Cybèle semble l'avoir entraîné un peu loin.

Dans la deuxième partie, on s'arrêtera particulièrement sur le chapitre concernant l'*ascia.* Là encore, comme pour les *signa*, M. Hatt retrouve la trace de la regrettée Hélène Wuilleumier. Comme l'indique le titre même du chapitre : *La protection rituelle de la tombe*, il ne la suit pas ; il se refuse à voir dans l'*ascia* un symbole de vie éternelle. La discussion est vigoureusement et bien menée ; il faut s'en tenir, montre-t-il, aux strictes données du problème pour une époque et un milieu bien

définis. L'*ascia* n'est autre chose qu'un instrument de maçon ou de tailleur de pierre. La formule qu'on lit sur une inscription (C. XIII, 2494) : *hoc opus sub ascia est*, indique nettement qu'il s'agit d'une protection. L'*ascia* assure l'inviolabilité de la tombe — j'en suis bien d'accord — en la plaçant sous la protection divine — sans doute — mais j'hésite à adopter les indications de M. Hatt sur la divinité qui assurerait cette protection. Convient-il vraiment de lier l'expansion de l'*ascia* avec celle des *signa* et, en particulier, avec celle du culte de Cybèle. Parce qu'on rencontre en Illyrie, dès le Ier siècle, et en Cisalpine la figuration et la mention de l'*ascia* sur des tombes, s'ensuit-il que l'*ascia* soit venue en Gaule, avec les cultes orientaux, et particulièrement celui de Cybèle ; de l'Illyrie en Gaule par la Cisalpine (p. 93)?

Pour mon compte, je laisserais de côté tout cela, religion, culte de Cybèle et côte illyrienne, pour ne voir dans l'*ascia* qu'un fait de folklore. En des points du monde très divers, les instruments de travail, et en particulier l'instrument à tout faire qu'est l'herminette, sont sacrés et ont pour effet d'arrêter les mauvais esprits... et les mauvaises gens (cf. A. Varagnac, *Civilisation traditionnelle et genre de vie*, thèse, Paris, 1948, et *Revue historique*, t. CCIV, 74e année, juillet-septembre 1950, p. 31). M. Hatt note, d'ailleurs, que d'autres outils que l'*ascia* figurent assez souvent sur des tombes gallo-romaines : niveau en A, fil à plomb, marteau, ciseau. Il remarque encore que l'*ascia* apparaît le plus souvent sur des tombes d'artisans. Sans doute la croyance à la valeur prophylactique de l'*ascia* s'affirme-t-elle surtout en Illyrie, en Cisalpine et en Gaule, c'est-à-dire dans des pays celtiques ou d'influences protoceltiques, mais il en signale lui-même un exemple sur un autel en Grèce ; on en rencontre quelques autres en Afrique (M. Leglay, *Rapidum*, dans *Mélanges Éc. fr. Rome*, LXIII, 1951, p. 69). Il n'en reste pas moins à M. Hatt le mérite d'avoir nettement établi la valeur rituelle et non pas symbolique du signe.

La troisième partie, la plus considérable (p. 110-242), traite de l'art funéraire gallo-romain, architecture et surtout sculpture. M. Hatt possède l'art de synthétiser, c'est-à-dire de résumer en formules nettes les résultats d'analyses multiples : « Il y a, dans l'histoire de l'art funéraire gallo-romain, deux périodes bien tranchées ; le Ier siècle a vu dans les deux provinces les plus tôt romanisées de la Gaule, la Narbonnaise et la Germanie, la floraison d'une sculpture sépulcrale d'inspiration et de caractère essentiellement romains. Au IIe et au IIIe siècle se crée, en Germanie comme dans toute la Gaule propre, un art funéraire régional ayant son originalité, tandis que l'art de Narbonnaise accuse une nette régression tant pour la perfection de la technique que pour l'originalité des motifs et des thèmes » (p. 111). Aux nombreux exemples pour lesquels il renvoie à Espérandieu, il ajoute quelques planches en partie inédites, fruit de ses nombreuses randonnées à travers les musées, à

Narbonne et à Nîmes notamment, à Trèves, qu'il connaît tout particulièrement, à Bourges et dans les Pyrénées. A la façon dont il en parle, on constate qu'il ne s'est pas contenté des livres et de reproductions, mais qu'il a examiné de près les monuments eux-mêmes. Ce me serait un plaisir de le suivre à travers le dédale « chaotique et presque désespérant des œuvres », comme il dit assez justement, dédale qu'il éclaire en lui donnant un cadre historique et dont il déduit des aperçus originaux sur la société de la Gaule romaine. A cette centaine de pages excellentes je me contenterai de renvoyer le lecteur en me limitant, tout en rendant un juste hommage à l'ensemble, à formuler les quelques réserves que me semblent soulever certains détails.

Les critiques qu'oppose M. Hatt aux diverses théories émises sur l'origine du mausolée en forme de tour (pile ou pilier) sont pénétrantes et justes (p. 176 sq.). Mais la discussion me semble dévier vers des considérations sociales qui n'apportent pas une solution. Ces monuments dériveraient d'un compromis entre les tendances hellénisantes de la classe riche qui les éleva et les traditions celtiques que ces magnats de la fortune tiendraient de leur origine ; la forte proportion des noms celtiques dans les régions et à l'époque où se rencontrent piles et piliers en fournirait la preuve. Mais cette aristocratie ne constitue qu'une minorité et la statistique des noms propres d'une région ne peut apporter d'indication sur ses goûts artistiques. Ces goûts ne sauraient, du reste, fournir d'indication sur l'origine du type architectural ; la clientèle choisit une forme, ce n'est pas elle qui la crée ; si bien que nous restons dans l'incertitude sur la constitution de ce genre de monuments.

En ce qui concerne le pilier, M. Hatt croit pouvoir en trouver la première idée dans la stèle-maison, création indigène. Sur quelques-unes de ces stèles est, en effet, figuré un toit en pyramide comme l'étage supérieur du pilier. Ce détail est, d'ailleurs, rare sur les stèles-maisons et, surtout, quel rapport établir entre une modeste stèle dont la façade représente une maison et un monument à trois étages, comme le pilier d'Igel? D'autre part, un exemple de pilier provient d'Aquilée et la diffusion de ce type architectural en Gaule se rattacherait au même mouvement d'influences religieuses et orientales dont le cheminement se serait fait par l'Adriatique et l'Illyrie. Mais il y a des piliers bien ailleurs qu'à Aquilée et bien avant... Il en est en Afrique, dès l'époque républicaine ou même antérieure à la conquête romaine. La tour des Scipions, en Espagne, est une pile qui, comme celles de la Gaule du Sud-Ouest, ne date que du IIe ou du IIIe siècle. C'est dans l'architecture gréco-romaine, en général, qu'il convient de rechercher l'origine de ce genre de monuments. Je distinguerais, d'ailleurs, plus nettement que ne le fait M. Hatt, la pile du pilier. Sa carte de répartition (p. 184) montre bien la pile dominant dans le Sud-Ouest, surtout au Sud d'Agen, et atteignant la Loire à Amboise. A l'Est et au Nord domine le pilier.

M. Hatt montre bien qu'il n'est pas propre à Trèves ; il en signale des restes à Sens, à Langres, à Dijon, à Bourges, à Périgueux et à Bordeaux. Pour la sculpture funéraire, il insiste justement sur l'importance de Bordeaux et la liaison, à travers la Gaule, entre Bordeaux et Trèves.

Si les considérations sociales paraissent insuffisantes pour expliquer la genèse d'un type architectural, l'analyse des relations commerciales peut rendre compte de sa diffusion. Il en est de même, à plus forte raison encore, pour les thèmes et les styles de la sculpture. On suivra donc avec un vif intérêt M. Hatt « sur la route du drap », de Trèves à Bordeaux, et sur la « route du vin » : vallées du Rhône, de la Saône et de la Moselle. Mais il y a aussi la route de la Seine, de Sens à Paris et à Lillebonne, et je me demande s'il ne faudrait pas également tenir compte d'une route de l'Océan, route du marbre, partant de la Garonne par Bordeaux et aboutissant précisément à Lillebonne. Il y a, au Musée de Rouen, provenant de Lillebonne, une belle statue de marbre qui est certainement de Saint-Béat, comme le montre un échantillon rapporté de cette carrière par l'ancien directeur du musée et placé à côté de la statue (Espérandieu, IV, 3092 ; le cliché ne donne pas une juste idée de l'œuvre ; « marbre blanc paraissant de Saint-Béat », dit simplement Espérandieu). A-t-elle été sculptée à Bordeaux ou à Lillebonne? M. Hatt n'en parle pas. Il est vrai que ce n'est pas une sculpture funéraire, mais la sculpture funéraire ne peut guère se séparer de l'autre. M. Hatt a eu raison de limiter son sujet, déjà assez vaste. Ses recherches n'en ont pas moins le mérite de fournir une base précieuse à une étude d'ensemble de la sculpture gallo-romaine.

La seconde moitié du IIe et le IIIe siècle montrent, dans toute la Gaule, le développement du réalisme dans le portrait, ainsi que dans les scènes de la vie journalière. M. Hatt montre très bien comment un thème symbolique comme celui du repas funéraire est transformé par les Gallo-Romains en une scène de genre familière. Ce réalisme s'accorde bien avec l'état social de la classe moyenne d'artisans et d'agriculteurs qui, à ce moment, atteint son plus heureux développement en Gaule. Mais on le trouve dès le Ier siècle en Narbonnaise et il s'y rattache très évidemment au réalisme du portrait romain de la fin de la République et du début de l'Empire. On le trouve également dans les provinces italiennes comme la Cisalpine. Il est sans doute gaulois en Gaule, mais il rentre aussi dans la tradition romaine. Dans son chapitre sur les stèles-maisons, M. Hatt montre très justement, à l'encontre de théories trop strictement indigènes, comment la tradition certainement celtique de donner au monument funéraire l'aspect de la demeure des vivants n'a pu se développer que sur la base des sépultures romaines à urne et des techniques de la sculpture romaine. Ces stèles apparaissent dans les Vosges à la fin du Ier siècle et cette apparition coïncide avec la mise en exploitation des carrières de grès vosgien par la légion de

Strasbourg, probablement avec l'aide d'ouvriers du cru. De même, on les rencontre dans le Massif Central et les Pyrénées aux IIe et IIIe siècles, au moment où les carrières locales sont en pleine activité. Les stèles-maisons ne sont pas purement celtiques ; elles sont gallo-romaines. J'en dirais volontiers autant du réalisme dans le portrait et les scènes de genre.

En même temps que ce réalisme apparaît une décoration d'origine hellénistique et des représentations mythologiques de tradition gréco-romaine. Le tout était acclimaté dans le Sud de la Gaule dès le temps d'Auguste. Est-il vraiment nécessaire de supposer, pour ces poncifs, la vallée du Danube et la Pannonie comme intermédiaires entre l'Asie Mineure et les Pays rhénans (p. 197)? Sans doute les relations commerciales ont-elles été courantes entre la vallée du Rhin et celle du Danube. Mais, dans ces échanges, c'est la vallée du Rhin qui donne et la Pannonie qui reçoit. Sans doute, on notera avec M. Hatt qu'une sculpture de Sens du milieu du IIe siècle (Esp., IV, 2760 : Oreste conduit par Thoas à l'autel où il doit être sacrifié par Iphigénie) reproduit exactement les reliefs d'un cratère de bronze trouvé à Balcik, en Bulgarie. Qu'en conclure? Est-ce suffisant pour supposer une voie continentale entre les pays grecs et la Gaule et pour la substituer au grand courant méditerranéen qui passe par l'Italie et la Narbonnaise? Convient-il même de supprimer l'intermédiaire romain? « L'art gallo-romain au IIe siècle, écrit M. Hatt (p. 239), semble se tourner vers l'Orient hellénisé et non vers Rome ; c'est que l'art romain ne possédait plus la force d'expansion pour s'imposer aux provinces. » Un tel jugement, pour l'époque des Antonins et des Sévères, apparaîtra quelque peu téméraire.

Laissons de côté et Aquilée, et l'Illyrie, et Cybèle, et la pénétration des influences d'Asie Mineure par la Pannonie, et nous nous rallierons pleinement à la conclusion vraiment large et juste de M. Hatt : « Si insignifiants que puissent paraître tous ces reliefs de l'art gallo-romain, ils ne sont pas, dans l'histoire de notre art et de notre civilisation, des quantités négligeables... L'influence romaine n'a pas été à l'encontre de la civilisation indigène... Ne négligeons ni l'élément indigène ni l'élément romain. On ne saurait faire abstraction ni de l'un ni de l'autre. »

Je m'aperçois que ce compte-rendu a exprimé surtout des réserves et des critiques ; je ne voudrais pas que le lecteur restât sur cette impression. Ces réserves portent sur des détails et des à-côtés de l'œuvre ; elles ne touchent pas au fond lui-même, qui est excellent. Cette étude de la tombe gallo-romaine s'imposera non seulement à l'archéologue spécialiste, mais à quiconque s'intéresse à la civilisation antique de notre pays. Certaines hypothèses peuvent prêter à discussion. Le livre n'en marque pas moins un progrès considérable dans nos études.

A. GRENIER.

Pierre Courcelle, *Recherches sur les « Confessions » de saint Augustin.* Paris, De Boccard, 1950 ; 1 vol. in-8°, 299 pages.

M. Courcelle avait déjà été amené, dans ses *Lettres grecques en Occident*, à toucher au problème de la conversion de saint Augustin. Il avait fait une découverte de première importance en identifiant à Mallius Theodorus, chrétien et néoplatonicien, la personne qui avait, à Milan, fait lire à celui-ci les *libri platonicorum* dont faisaient état les *Confessions*. A cette découverte, les présentes recherches en ajoutent maintes autres, presque toutes aussi sûrement établies, avec la même érudition et la même pénétration, de sorte qu'on peut bien dire que par cet ouvrage admirable, ce grand, ce très grand livre, une question certes classique et capitale est à la fois renouvelée et résolue. De la thèse qui, avec M. Alfaric, prétendait faire précéder la conversion au christianisme d'une conversion au néoplatonisme, on pourrait dire qu'il ne reste rien si M. Courcelle n'aboutissait à cette conclusion que les objections de l'Augustin manichéen au christianisme avaient trouvé leur solution dans un christianisme déjà pénétré de néoplatonisme. Le rôle des écrits de Plotin apparaît plus important que jamais, mais, loin de s'être jamais opposés aux influences proprement chrétiennes, ils ont été l'instrument que celles-ci ont immédiatement utilisé.

En effet, une des nouvelles découvertes de M. Courcelle, la plus importante peut-être, qu'il a déjà présentée dans un article de la *Revue de philologie* (1950, p. 31 et suiv.), est que saint Ambroise avait lui-même subi l'action de Plotin. En particulier, les deux sermons *De Isaac uel anima* et *De bono mortis* sont nourris de réminiscences des *Ennéades*, et M. Courcelle donne (p. 122 et suiv.) de bonnes raisons de penser que saint Augustin les a entendus en 386. Plus certainement encore, il a été l'auditeur des sermons sur l'*Hexaméron*, à une date que, suivant les conclusions de M. Palanque, M. Courcelle peut fixer au jour même, et il y a trouvé réponse aux critiques manichéennes. Avec Ambroise, Mallius Theodorus, mais également Simplicien ont aiguillé Augustin vers les écrits néoplatoniciens, et le dernier a joué lui aussi un rôle de premier plan en guidant Augustin dans la comparaison des *Ennéades* avec le fameux début de l'*Évangile selon saint Jean.*

Les diverses étapes de la conversion d'Augustin apparaissent désormais avec une précision lumineuse. Pour y parvenir, M. Courcelle a usé d'une méthode, elle aussi, nouvelle. Jusqu'ici, le débat était surtout de savoir, des *Dialogues* presque contemporains ou des *Confessions* très postérieures, quel était l'écrit d'Augustin le plus digne de foi. Mais M. Courcelle a versé au débat les nombreux autres passages, disséminés dans le reste de l'œuvre de l'évêque d'Hippone, où l'on peut trouver des allusions au séjour de Milan. Par des recoupements, qui sont presque tous exemplaires de sûreté et de finesse, il a enrichi de maints faits nou-

veaux la trame de l'évolution intérieure d'Augustin. Ces faits, qu'on trouvera rassemblés dans la conclusion, p. 247 et suivantes, fournissent par eux-mêmes la réponse. L'interprétation subjective est réduite au minimum grâce à une philologie rigoureuse : ce qui ne veut pas dire que la pénétration psychologique de l'auteur ne se montre pas. Elle éclate, au contraire, dans ce qui est à la fois l'analyse approfondie d'une œuvre et l'histoire d'un événement spirituel.

De l'œuvre, avec son plan déconcertant, ou son absence apparente de plan, M. Courcelle, développant une suggestion de M. Wundt fondée sur le *De catechizandis rudibus*, nous dévoile les intentions profondes. Il s'agit de montrer dans la vie passée tout ce qui a eu forme d'admonition, poussant l'âme vers son Dieu et tout ce qui le prépare à jouer son rôle de catéchète : cette catéchèse elle-même apparaît dans les livres finaux, auxquels les autres ne sont qu'une manière d'introduction. Introduction qui, pour le lecteur, a fini par dépasser en importance (et en intérêt) ce qui aurait dû être l'œuvre essentielle. On songe à ces églises où l'architecte, après s'être attardé à certaines parties, a dû bâcler telle autre pour achever enfin l'ouvrage : l'ouvrage n'en est pas moins pour la postérité un chef-d'œuvre. Les *Confessions* auraient été d'abord destinées à un groupe de spirituels, très vraisemblablement Paulin de Nole et les siens. Les souvenirs ont surgi dans l'âme d'Augustin selon un procédé que nous décrit un passage cité p. 37, s'évoquant les uns les autres, avec des lacunes et une chronologie parfois confuse. Mais on n'y peut saisir aucune déformation volontaire : au contraire, une grande probité.

Je ne veux pas suivre ici une par une les étapes par lesquelles a passé Augustin. M. Courcelle réduit au minimum le rôle joué par les événements extérieurs. Il établit, par exemple, qu'à la veille même des péripéties décisives de la conversion, Augustin semble avoir montré quelque froideur devant l'invention dramatique des corps des martyrs Protais et Gervais par saint Ambroise. « La conversion d'Augustin est une conversion d'intellectuel individualiste, rebelle aux enthousiasmes et aux mouvements de foule » (p. 151). Ce caractère tout intellectuel apparaît aussi bien dans les tentatives d'extases de Milan que dans la fameuse vision d'Ostie, où le P. Henry avait déjà noté les éléments plotiniens. C'est là un domaine des plus réservés, où mystiques et théologiens diront sans doute leur mot. Pour ma part, je voudrais signaler le seul point où j'ai quelque peine à suivre les conclusions de l'auteur.

Il s'agit de la scène du jardin de Milan. Au moment où Augustin, en proie à une sorte d'orage intérieur, qui va jusqu'aux cris et aux larmes, attend un secours salutaire, il entend une voix jeune crier : « *Tolle et lege* » et considère ces mots comme une invitation à prendre les *Épîtres* de saint Paul : il les ouvre et tombe sur un verset décisif. On s'est demandé ce que peut avoir été ce cri : cri d'écolier? cri dans un jeu d'en-

fant? etc. Pour M. Courcelle, ce cri, cet appel, n'est qu'une fiction littéraire, symbole de l'appel divin, comme n'est qu'une fiction, un symbole, le figuier auprès duquel Augustin l'entend. Ne serait-ce pas là dépouiller l'épisode non seulement de son émotion, mais même de sa sincérité? Le cas n'est pas le même que celui de telle Vie de saint, alléguée par M. Courcelle : ici, c'est le bénéficiaire même de l'expérience qui en parle, et, s'il y a artifice, c'est lui-même qui en est l'auteur. Qu'a été ce cri mystérieusement entendu? Il est sans doute vain d'en discuter, mais il faut qu'il ait été réellement entendu. Aussi croyons-nous difficile d'admettre qu'il soit venu non pas « de *uicina* domo », texte de la vulgate, mais « de *diuina* domo », bien que ce soit le texte du plus ancien manuscrit.

Que saint Augustin soit un intellectuel ne peut faire qu'il n'ait pu, qu'il n'ait dû être sensible à cet élément irrationnel qu'il y a dans un κληδών. M. Courcelle semble identifier (est-ce à la suite de M. Balogh?) un *omen* ou un κληδών à une consultation voulue de sorts. Mais la divination antique entendait par là aussi (voir *De diuinatione*, I, 46, 103 et suiv., les exemples allégués par Cicéron) la coïncidence entre les préoccupations du dévot et telle parole en elle-même sans mystère que le hasard (ou plutôt quelque influence divine) lui faisait justement entendre au moment opportun. Je ne crois pas que le *Tolle et lege* ressortisse d'une autre psychologie et puisse s'expliquer autrement. A vouloir trop intellectualiser son Augustin, M. Courcelle ne risque-t-il pas de le rationaliser?

Qu'il me soit permis de présenter deux remarques de détail. P. 60, on lit : « A l'époque où nous sommes, la philosophie est enseignée par le rhéteur et n'apparaît que comme le couronnement de la culture oratoire. » Ainsi serait satisfaite la curiosité que je manifestais à propos du *Saint Augustin* de M. Marrou (*Revue*, XLVII, 1945, p. 146) : « A l'époque d'Augustin, le vieux conflit entre philosophes et rhéteurs avait-il encore quelque écho? Ou avait-on abouti à une paix de compromis? » Mais je ne trouve pas que le texte allégué note 3 me donne tout apaisement : « Augustin, *Epist. ad Dioscorum*, CXVIII, 21, dans *C. S. E. L.*, t. XLIV, p. 684, 23, parlant des Stoïciens et Épicuriens « quos iam certe nostra aetate sic obmutuisse conspicimus, ut uix iam in scholis rhetorum commemoretur tantum quae fuerint illorum sententiae ». Il résulte de là, si je ne m'abuse pas, qu'il n'y a plus d'écoles stoïciennes et épicuriennes, que seuls les rhéteurs rappellent leur opposition, sur les problèmes de morale évidemment. Mais, comme l'école vivante est la néoplatonicienne, qui unit souvent, du reste, Aristote à Platon, c'est par rapport à elle que je voudrais voir traiter la question.

P. 61 et n. 1, puis p. 84, il est question du « rideau de porte » qui fermait la porte du *grammaticus*. Rendant compte dans la *Revue* du Μουσικὸς ἀνήρ de M. Marrou (XLI, 1939, p. 88), j'ai signalé que le texte

des *Confessions* expliquait sur les sarcophages des Muses la présence du rideau qui très souvent isole la réunion de ces déesses. La comparaison avec des mystères, qu'on trouve chez Augustin, est à peu près celle, si fréquente chez Libanius, à propos des écoles, des « mystères des Muses ».

On voit annoncées, sur la page de garde du nouveau livre de M. Courcelle, *Les lettres grecques en Occident de Plotin à saint Ambroise.* Faut-il souligner avec quel intérêt sera attendue cette suite d'une œuvre qui, d'ores et déjà, peut être saluée comme une des plus magistrales dont les études latines et chrétiennes se soient enorgueillies?

PIERRE BOYANCÉ.

J. Quasten, J. C. Plumpe, *Ancient Christian writers, the works of the Fathers in translation.* N° 3 : ST. AUGUSTINE, *Faith, hope and charity,* translated and annotated by **L. A. Arand.** Westminster (Maryland), 1947 ; 1 vol. in-8°, 165 pages. — N° 4 : JULIANUS POMERIUS, *The contemplative life,* translated and annotated by **Sister M. J. Suelzer.** Westminster (Maryland), 1947 ; 1 vol. in-8°, 220 pages.

L'intérêt qui se manifeste aujourd'hui, dans les milieux les plus divers, pour l'étude des Pères de l'Église explique les collections de traductions qui paraissent parallèlement, en divers pays. Celle-ci, qui paraît en Amérique sous le patronage de la *Catholic University* de Washington, intéresse naturellement surtout le public de langue anglaise, vu que la traduction en représente l'essentiel : les introductions et l'annotation, en général assez sommaires et sans grande originalité, ne visant qu'à fournir un « digeste » de l'état de la science, sans prétendre y ajouter. Toutefois, certains de ces volumes méritent plus d'attention de notre part, lorsqu'ils ont l'avantage de mettre en circulation un texte difficile, peu connu et non traduit en français.

Si l'opuscule de saint Augustin présenté sous le titre « Foi, espérance et charité » (il s'agit du fameux *Enchiridion* dédié à Laurentius) est bien connu (il a été bien des fois traduit chez nous depuis le Jansénisme : voir en dernier lieu la traduction, richement commentée et accompagnée du texte latin de J. Rivière, dans *Œuvres de saint Augustin*, 1, IX, *Exposés généraux de la foi*, Paris, Desclée De Brouwer, 1947, p. 77-429), par contre le *De vita comtemplativa* de Julien Pomère est un texte presque oublié (il en a existé deux traductions françaises, peu accessibles aujourd'hui, datées de 1576 et 1842) ; et, pourtant, cet auteur mérite qu'on s'y arrête : cet Africain, réfugié en Provence, où il fut, peu avant 500, le maître de Césaire d'Arles, est un témoin très curieux de la spiritualité chrétienne, de la tradition philosophique platonicienne, de l'influence augustinienne — et de la décadence de la culture occidentale. La traduction de Sœur Suelzer sera un instrument de travail utile

à qui voudra, comme il faut souhaiter qu'on le fasse, s'attacher à l'étude de ce texte, pas toujours très facile d'accès.

H.-I. MARROU.

Steven Runciman, *The Medieval Manichee, a study of the Christian dualist heresy.* Cambridge, 1947 ; 1 vol. in-8°, x-212 pages.

Nous avons attendu si tard pour rendre compte de ce livre qu'une traduction française en a été publiée entre temps[1] — et c'était justice, car l'auteur nous a donné là, sur l'un des sujets les plus passionnants de l'histoire religieuse, un excellent exposé d'ensemble. Un peu rapide peut-être (mais il ne pouvait être question, en 200 pages, d'épuiser les problèmes), nourri de faits précis et appuyé sur une information étendue ; sans doute, vu l'activité déployée en ce moment par la recherche sur ce chantier, n'est-elle déjà plus tout à fait à jour ; si M. Runciman a pu utiliser in extremis le livre si important de H.-C. Puech et A. Vaillant, *Le traité contre les Bogomiles de Cosmas le prêtre*, Paris, 1945, son lecteur devra tenir compte maintenant de D. Obolensky, *The Bogomils, a study in Balkan Neo-manicheism*, Cambridge, 1948, des dernières publications de l'infatigable et heureux dénicheur de textes qu'est le P. A. Dondaine et des travaux suscités par l'importante Exposition d'art médiéval yougoslave (Paris, 1950 ; voir, par exemple, le numéro Hiver 1950 de la revue *Jugoslavija*), si riche en monuments « bogomiles ». Mais cela n'ôte rien à l'utilité de la présente synthèse, rédigée d'une main sûre dans un ton parfaitement objectif et rationnel. L'éloge a son prix, car le mythe cathare a souvent suscité un engouement de mauvais aloi et donné naissance à des publications fâcheusement dénuées de méthode et de critique. Signalons, toutefois, aux amateurs de tradition « occulte » que M. Runciman n'a pas laissé la question hors de son champ de curiosité et qu'il signale au moins une piste à explorer en ce sens : le symbolisme des figures du Tarot peut refléter un héritage ésotérique du dualisme manichéen.

Sur l'emploi de ce mot l'auteur s'est expliqué clairement, et cela dès le sous-titre de son livre. Il prend le terme au sens qu'il reçoit chez les hérésiologues : on sait que ceux-ci ont souvent eu tendance à personnaliser leurs étiquettes doctrinales, qualifiant, par exemple, de Sabellianiste toute tendance monarchianiste, même sans lien établi avec l'enseignement historique de Sabellius ; ici, sous le nom de Manichéisme, c'est tout l'ensemble des hérésies dualistes du monde chrétien qui est étudié. Un chapitre remonte aux origines : le Gnosticisme des premiers siècles, le Manichéisme authentique de Mani, puis le Messalianisme (mouvement plein d'intérêt, mais encore mal connu : nous attendons,

1. S. Runciman, *Le manichéisme médiéval, l'hérésie dualiste dans le christianisme*, trad. de S. Pétrement et J. Marty, Paris, Payot, 1949, in-8°, 207 p.

sur ce sujet, une thèse de M. Antoine Guillaumont) ; défilent ensuite successivement les Pauliciens de l'Arménie du VIIIe siècle, les Bogomiles de la Bulgarie du xe, les « Patarins », c'est-à-dire (en choisissant, comme le fait M. Runciman, l'un des sens assez divers qu'a reçu ce terme médiéval) les formes plus récentes du Bogomilisme tel qu'il s'est répandu dans les pays yougoslaves (où il a survécu, solidement enraciné, jusqu'à la conquête turque), et, enfin, les Cathares de la France méridionale et de l'Italie du Nord.

L'auteur a mis soigneusement en évidence les liens de filiation, ou les points de contact, qui unissent successivement l'un à l'autre ces chaînons de la tradition dualiste : le fondateur du Paulicianisme aurait eu pour mère une femme manichéenne de Samosate ; l'hérésie du prêtre Bogomil apparaît dans cette Macédoine bulgare à la frontière de laquelle les Basileis avaient fixé d'actives colonies de Pauliciens déportés d'Asie Mineure, etc..., jusqu'à la présence, au concile cathare de Saint-Félix de Caraman (1167), d'un « évêque » venu de Constantinople et appartenant à la secte dragovitsienne (la branche extrémiste des Bogomiles). Avec beaucoup de prudence et d'esprit critique, M. Runciman examine ces témoignages et en précise la valeur ou la portée. Toutefois, le plan même de son livre l'a amené à insister sur ce qui donnait ainsi une unité à son sujet et il faut peut-être mettre en garde le lecteur pressé qui se croirait autorisé à dégager de cet exposé l'image sommaire d'*un* courant dualiste qui, parti de Syrie, aboutirait à l'Albigeois en passant par les Balkans et la Lombardie. Je n'ose considérer comme acquise l'unité de l' « hérésie dualiste » : tout n'est pas clair, tout n'est pas prouvé dans ces difficiles questions d'origine.

On retiendra, à ce propos, l'apport des travaux remarquables de Simone Pètrement dont M. Runciman n'a pu connaître les deux thèses : *Le dualisme dans l'histoire de la philosophie et des religions*, Paris, 1946 ; *Essai sur le dualisme chez Platon, les Gnostiques et les Manichéens*, Paris, 1947. Je ne saurais, pour mon compte, accepter tous les jugements historiques ni toutes les interprétations philosophiques que contiennent ces livres, mais leur effort d'approfondissement conduit à poser le problème en termes nouveaux. Le dualisme y apparaît comme l'une des options fondamentales offertes à l'esprit humain, comme une « tentation » qui ne cesse de se présenter à la théologie ; dès lors, on ne peut s'empêcher de formuler l'hypothèse suivante : loin d'être issues d'un processus de filiation linéaire, les différentes hérésies dualistes du Moyen Age n'auraient-elles pas pu naître de façon spontanée, indépendante, et n'avoir reconnu, manifesté ou établi qu'après coup leurs liens avec les autres doctrines ou sectes d'inspiration analogue, antérieures ou contemporaines?

La question mérite d'être examinée tout particulièrement pour les deux extrémités de la chaîne : que toutes ces hérésies, et en premier lieu

le Paulicianisme, supposent l'existence d'un « arrière-plan gnostique », cela ne fait pas de doute, mais la réapparition de thèmes gnostiques en plein Moyen Age peut s'expliquer autrement que par la survie ininterrompue de sectes manichéennes ou messaliennes ; il peut s'agir d'une transmission pure et simple d'œuvres littéraires (M. Runciman souligne à bon droit la vitalité et la faveur de toute une littérature apocryphe) ; il faut aussi envisager sérieusement l'éventualité d'une influence, sur les milieux chrétiens, du gnosticisme juif des milieux kabbalistes, auquel le présent ouvrage fait plusieurs fois allusion, mais dont des travaux récents, comme le beau livre de M. G. G. Scholem[1], viennent de révéler l'exceptionnelle richesse...

D'autre part, en ce qui concerne nos Cathares, il est peut-être prématuré de les voir issus d'une propagande originaire des Églises dualistes des Balkans et qui aurait atteint les pays d'Oc par la Dalmatie et la Lombardie. Il demeure tout aussi possible que l'hérésie soit née sur place, de façon indépendante (quelle que soit la part, encore une fois, des influences gnostiques ou juives), se soit répandue de France en Italie (et non inversement) et n'ait établi qu'*ensuite* contact et communion avec les « Patarins » orientaux.

Beaucoup de problèmes demeurent ouverts, mais on ne peut que recommander le présent ouvrage comme la meilleure initiation possible à qui serait tenté de se consacrer à leur étude.

H.-I. MARROU.

Louis Bréhier, *La civilisation byzantine* (t. III du *Monde byzantin*). Paris, Albin Michel, 1950 ; 1 vol. in-16, 656 pages + 24 planches hors texte.

Avec ce volume s'achève un des meilleurs travaux de synthèse, et, en tout cas, le seul complet qui ait paru sur le monde byzantin. Le tome I étudiait l'histoire politique de cet empire millénaire, le second montrait les raisons profondes de sa durée par l'examen des institutions, le troisième fait revivre la civilisation byzantine.

Neuf, l'ouvrage l'est assurément. C'est une enquête totale sur la vie du peuple; sa psychologie et son idéal, en un mot sur « ses travaux et ses jours », sur l'activité économique, sur la vie religieuse si intense, sur la littérature et sur l'art. Hesseling, Runciman, Turchi, pour ne citer que les principaux, se bornaient, dans leurs ouvrages, à tracer l'histoire des institutions. Ou bien il fallait dépouiller les revues pour y saisir au passage un article, qui rende compte d'un aspect particulier de la vie

1. G. G. Scholem, *Major trends in Jewish mysticism*, 2e éd., New-York, 1946, in-8°, xvi-454 p. (voir la recension que j'en ai donnée dans la *Revue du Moyen Age latin*, t. V, 1949, p. 166-172) ; ce livre a été lui aussi publié en français, sous le titre : *Les grands courants de la mystique juive*, trad. de M.-M. Davy, Paris, Payot, 1950, in-8°, 432 p.

de ce peuple. Louis Bréhier, lui, a voulu rendre compte de tout, et il y a parfaitement réussi.

Un travail si dense ne peut se résumer. Mieux vaut, par quelques extraits au hasard des pages, montrer combien l'œuvre est fouillée et vivante. Et d'abord cette vie privée qui occupe le livre I, en trois chapitres. Renversant enfin les proportions, M. Bréhier n'accorde au Basileus que seize pages, consacrant au peuple même deux chapitres et soixante pages. Le deuxième chapitre intéressera surtout. Où vit le Byzantin moyen? En ville, dans de véritables immeubles où, certes, le vide-ordures n'existait pas, puisque nous voyons Tzétzès se plaindre, au XIe siècle, « de voisins qui, par la suite de la crevaison des tuyaux, évacuaient les eaux ménagères par l'escalier » (p. 31). A la campagne, les huttes au toit de roseaux, comme à Corfou, restaient la demeure courante, les riches se réservant les villas avec leurs larges salles et leur cour à exèdre. Même différence dans le mobilier, le costume, les repas. Ces derniers, notamment, toujours substantiels, étaient sommaires pour le savetier, dont ragoût, tripes et force rasades de vin rouge composaient l'ordinaire ; ils étaient plus soignés pour les riches qui dégustaient, dans des plats d'argent, à l'aide d'une cuillère et même d'une fourchette, des artichauts à la sauce blanche, du jambon, du canard, des gâteaux et des fruits, le tout fort épicé. Notons avec l'auteur que, dans cette société, et jusque chez les humbles, le goût des bains persista.

Le livre II nous décrit la vie urbaine et présente, enfin, un panorama complet des villes de l'Empire, où Constantinople n'occupe que la première place. Gros centre de 500.000 habitants au moins, bariolés d'étrangers, Géorgiens, Syriens et, plus tard, Vénitiens et Génois, la « Ville » fut toujours active avec ses marchés, ses artisans, ses libraires que fréquente une société policée, amoureuse des conversations, sinon du bavardage, bien méridionale et qui discute politique et, plus encore, théologie. Aux spectacles de la rue s'ajoutent les grandes courses de l'hippodrome, au moins jusqu'au XIIe siècle, et les farces assez grossières des mimes. A cette vie tumultueuse de la capitale répond celle des grands centres provinciaux, auxquels l'auteur consacre plus de quarante pages. Alexandrie et Antioche, vieilles cités et ports actifs, Édesse, plus orientale qu'hellénique, Nicée et Ancyre en Anatolie, dont les côtes abritaient de bons ports comme Smyrne, la nordique Trébizonde sont les plus importants. En Europe, Thessalonique peut seule rivaliser avec elles, relai majeur sur la vieille « Via Egnatia » et grand marché maritime. Si la macédonienne Philippes, enrichie par sa campagne fertile, joue un rôle important, les anciennes villes de l'Hellade somnolent, en dépit des ateliers de soieries de Sparte et de Thèbes.

Même impression vivante dans le livre III, la vie économique. Le développement, soigneusement dosé, nous conduit dans les campagnes, puis dans les centres industriels. Dans les premières, le fait essentiel

est l'extension des grandes propriétés, laïques ou monastiques. Le type en est le grand domaine pontique de Philarète, au IXe siècle, avec ses 48 προάστια (domaines délimités), ses 700 bœufs, ses 900 chevaux et ses 12.000 brebis. Des paysans indigents labourent avec l'araire, simple tige recourbée à laquelle est fixé le soc. Les descriptions de l'auteur, puisées dans les peintures et enluminures des manuscrits, sont parlantes, tant sur les travaux des champs que sur la vie pastorale, essentielle en Anatolie.

Favorisée par une remarquable stabilité monétaire, la surveillance de l'État s'est maintenue jusqu'au XIIe siècle. Pour cette étude de l'activité urbaine, M. Bréhier adopte une division chronologique en trois périodes : jusqu'aux conquêtes arabes ; du VIIe au XIe siècle ; enfin, la décadence, précipitée par la mainmise italienne dès le XIIe siècle. Peut-être eût-il été plus juste de s'en tenir à une seule coupure, la fin du XIe siècle, le danger normand obligeant alors le gouvernement impérial à payer l'alliance vénitienne de dangereux privilèges économiques. Mais ce n'est là qu'une façon de voir. Le développement de M. Bréhier, qui serre de près la réalité et les conditions économiques, est extrêmement intéressant, notamment pour les industries de luxe. L'industrie de la soie est ainsi l'occasion de montrer le contrôle rigide de l'État : le préfet de Constantinople nommait l'Exarque des cinq corporations chargées de la fabrication et de l'écoulement des soieries. L'auteur insiste aussi sur la décoration et l'ornementation des étoffes, sur le travail des métaux et de l'ivoire, si caractéristique de Byzance. Quant au sort des ouvriers, il était, somme toute, plus enviable que celui des paysans. Le chômage était presque inconnu et les salaires gardèrent longtemps le même pouvoir d'achat. Il est évident que la conquête économique de l'Empire par les Vénéto-Génois ruina l'État byzantin, mais Constantinople conserva jusqu'au bout son importance, due à sa position et à la masse de consommateurs que représentaient ses habitants. Tout ceci, l'auteur le met bien en lumière, et ce tableau de l'activité occidentale en terre grecque, pour rapide qu'il soit, renouvelle le travail ancien de W. Heyd.

Le livre IV est consacré à la vie religieuse. L'auteur examine d'abord les édifices du culte, toujours plus compliqués, puisque l'on est passé de la « domus ecclesiae », simple maison dont la salle centrale est réservée au culte, aux grandes basiliques à coupoles et à croix grecque. M. Bréhier s'étend longuement sur tous ces aspects, ainsi que sur les différentes liturgies et les rites, avec quatre excellentes pages sur la célébration de la messe byzantine (p. 247-251). Il note la réaction des fidèles et surtout le développement du culte des icones et des reliques, que l'iconoclasme n'a même pas interrompu, dans le peuple tout au moins. De telles formes de piété ne pouvaient manquer de conduire les fidèles à la superstition et à la sorcellerie, que pratiquaient même les

Basileis. Des hérésies, très nombreuses, l'auteur retient celle des Bogomiles, qui « réunit dans une synthèse monstrueuse le dualisme de l'Iran et le dogme de la Rédemption » (p. 299).

L'enquête de l'auteur s'achève avec les 250 pages consacrées à la vie intellectuelle : littérature et philosophie, enseignement, art. M. Bréhier ne cache pas ce que la première a d'artificiel : le don était ici étouffé par le métier, et les plus grands écrivains de Byzance ont été surtout des rhéteurs : Photius au IXe siècle, Psellos au XIe, Grégoras au XIVe, Pléthon et Bessarion au XVe. Leur vrai titre de gloire, et il est de prix, c'est de conserver l'héritage de la pensée grecque, qu'ils transmettront à l'Occident dès le XIVe siècle. D'ailleurs, deux genres littéraires échappent à la médiocrité : l'histoire, avec la longue série des chroniqueurs, et la poésie populaire, gracieuse avec les mélodes, puissante avec l'épopée d'un Digénis Akritas, truculente avec ce « Verlaine » du XIIe siècle qu'est Théodore Prodrome. Quant à la philosophie byzantine, elle a su échapper aux pures préoccupations religieuses pour aboutir à la renaissance platonicienne, illustrée par Psellos. Toutefois, ce dégagement du dogme chrétien sera toujours précaire, car les moines veillent de près aux ébats de « la science du dehors ». La crise hésychaste, au XIVe siècle, n'est que le moment le plus significatif de ce conflit entre mysticisme et philosophie. Celui-ci l'emporte en Orient, malgré les efforts de G. Gémiste Pléthon, dont la leçon ne sera comprise qu'en Occident.

Et pourtant, l'enseignement, auquel M. Bréhier consacre un excellent chapitre, avait gardé son autonomie. L'enseignement d'État maintenait cette tradition païenne, que l'enseignement d'Église rejetait totalement. Encore l'Université impériale a-t-elle connu des éclipses, surtout sous les empereurs-soldats. Les périodes les plus fécondes se placent au moment des plus graves crises politiques ou militaires : le milieu du XIe, les XIVe et XVe siècles. On retrouve un peu cela dans l'évolution de l'art.

Celle-ci occupe les deux derniers chapitres. C'est aller vite, dira-t-on. Mais, dans ce domaine, nous avions déjà d'excellents ouvrages d'ensemble dont un, paru en 1924, de l'auteur lui-même. Sans rien omettre d'essentiel, mais avec économie, M. Bréhier étudie successivement les sources, les techniques, les formes et l'extension de l'art byzantin. Les sources sont essentiellement gréco-romaines, mais aussi iraniennes. Ainsi, en sculpture, la sculpture-broderie, transcription dans la pierre des motifs tissés sur les étoffes, révèle une technique orientale, alors que la sculpture historiée conserve mieux les modèles helléniques. L'étude des mosaïques prouve mieux encore cette réaction des artistes byzantins aux techniques orientales. Les formes sont hiératiques dans une certaine mesure, mais le dessin reste toujours correct. A l'aide des plus récentes recherches du regretté M. Whittemore, l'auteur donne d'excellentes descriptions des mosaïques de Sainte-Sophie : leur composition n'est pas toujours immuable et leur pittoresque, dû aux tons éclatants des

costumes, est indéniable. Enfin, l'étude de la Renaissance des Paléologues prouve, avec les peintures de Daphné, l'évidente originalité de l'art byzantin. Celui-ci a joué un très grand rôle. Il est vrai qu'on a exagéré son influence en Occident. M. Bréhier a raison d'y insister et de citer, à ce propos, nos églises à coupoles du Sud-Ouest, qui sont « à nef unique et emploient l'arc brisé, inconnu à Byzance » (p. 556). Mais, sur les peuples balkaniques christianisés par Byzance, comme les Bulgares, l'influence de l'art byzantin fut très profonde.

L'auteur achève sa vaste et minutieuse enquête par une conclusion, où il insiste sur le caractère surtout européen de la société byzantine. « Ce qui frappe dans cette société mixte, c'est que la part de l'Europe l'emporte sur celle de l'Asie. » La preuve éclatante est fournie par sa culture. « Si l'on veut apprécier la place que la civilisation byzantine tient dans l'histoire du monde, c'est sa culture intellectuelle, entièrement hellénique et européenne, qu'il faut surtout considérer. » Et M. Bréhier suit vers l'Occident ces éducateurs comme Manuel Chrysoloras, qui apprit, dès le XIVe siècle, le grec aux Italiens. Pourtant, c'est surtout après 1453 que l'Occident reçut l'héritage si fécond. « Pendant la dernière moitié du XVe siècle et le premier tiers du XVIe, l'hellénisme fit littéralement la conquête de l'Europe. Fuyant la domination turque, les derniers lettrés de Byzance apportaient avec eux leurs trésors : de nouveaux manuscrits et leur érudition. » On connaît le rôle du cardinal Bessarion, qui, en léguant sa riche bibliothèque à Venise en 1467, rendit un service capital à l'humanisme. Et le mouvement gagnait tout l'Occident : François Ier, sur les conseils de Jean-André Lascaris, fondait le Musaeon, futur Collège de France. Nous apprécions mieux alors le rôle européen de Byzance et nous disons avec M. Bréhier : « On peut dire que, dans la chaîne continue qui relie les penseurs des temps modernes à ceux de la Grèce ancienne, il y aurait un singulier hiatus si Byzance n'avait sauvé de la destruction les trésors de la civilisation antique et lutté mille ans pour les conserver à l'humanité. »

M. Bréhier termine là une œuvre maîtresse. Ses deux premiers volumes avaient parlé de Byzance comme d'un des plus grands États de l'histoire ; le troisième lui restitue ce rôle essentiellement vivant d'avoir, à travers vents et marées, maintenu et même élargi cette culture humaniste, qui a tant contribué à faire l'Europe moderne.

F. THIRIET.

Joseph Calmette, *Le monde féodal.* Nouvelle édition mise à jour avec le concours de **Charles Higounet.** (Collection Clio.) Paris, Presses universitaires de France, 1951 ; 1 vol. petit in-8°, 479 pages.

La publication en 1934 du premier volume de la collection « Clio », *Le monde féodal*, par M. Joseph Calmette a marqué une date dans l'his-

toire des méthodes et des moyens de l'enseignement supérieur historique. Avec ses chapitres divisés en trois parties, un bref mais substantiel exposé, une bibliographie à peu près complète, une analyse critique de l'état actuel des questions, l'ouvrage était un manuel d'un nouveau type : il cherchait à rassembler commodément sous un volume limité tous les éléments essentiels au travail de l'étudiant et du non-spécialiste. Il affirmait par sa conception et suggérait à ses lecteurs cette vérité capitale que l'enseignement ne peut être fécond s'il n'est constamment rajeuni par la recherche et qu'inversement la recherche risque de n'aboutir qu'à des travaux fragmentaires ou étriqués sans les contraintes salutaires de l'enseignement et le constant éveil où maintient le dialogue avec les étudiants. Le succès de la formule imaginée par M. Calmette a fait de la collection « Clio » un des instruments de travail indispensables de l'historien, que les pays étrangers envient à la France. Mais la formule ne valait que si, contrairement aux habitudes françaises, des éditions continues rajeunissaient constamment l'ouvrage. L'éditeur l'a bien compris : dès 1937 paraissait une deuxième édition du *Monde féodal*. Les malheurs de la guerre et de l'occupation ont fait surseoir plus longtemps à la publication de la troisième édition : aussi est-ce une ample mise à jour qu'elle apporte en 1951. M. Calmette en a confié la charge à M. Charles Higounet, professeur à la Faculté des Lettres de Bordeaux ; la coopération du maître et de l'un de ses plus brillants élèves donne aux historiens l'indispensable instrument de travail dans lequel sont intégrés les résultats apportés et les problèmes posés par les nombreux travaux parus de 1937 à 1950 pour la période qui s'étend des grandes invasions au XIV[e] siècle. L'éditeur a eu la coquetterie, en modifiant la justification et en employant un papier plus fin, de maintenir l'ouvrage devenu plus dense dans ses dimensions primitives.

Y. RENOUARD.

Vernon Hall J. R., *Life of Julius Caesar Scaliger (1484-1558)*. (Extrait de *Transactions of the American Philosophical Society*, t. XL (1950), part. 2.) Philadelphia, 1950 ; in-4°, p. 87-170.

Il importe de signaler dans cette revue l'excellente biographie de Jules César Scaliger que vient de composer M. Vernon Hall. La minutie de sa documentation, la prudence de ses jugements, l'agrément de sa présentation, l'analyse qu'elle donne des principales œuvres du grand humaniste en font un instrument de travail indispensable à tout seiziémiste. On regrettera simplement que M. Vernon Hall cite en traduction anglaise seulement d'abondants passages de l'œuvre de Scaliger : quel inquiétant signe des temps nouveaux qu'un spécialiste publiant dans un périodique scientifique puisse citer un humaniste en négligeant son latin ! Parvenant en Europe au moment où la Société des Sciences,

Belles-Lettres et Arts d'Agen transférait les restes de Scaliger dans une tombe définitive et organisait, à cette occasion, avec l'aide de la municipalité de la ville dont il fut consul, une évocatrice exposition des souvenirs agenais et des œuvres du grand cicéronien, cet ouvrage attire heureusement l'attention sur un homme d'exception : chef de guerre, savant, médecin, poète, Scaliger fut, comme tant d'humanistes, une manière d'homme universel. Il a eu deux mérites capitaux : un des premiers il a compris l'importance de l'expérience en médecine, où il préfère « l'examen » aux affirmations d'Hippocrate et de Galien, qu'il révère pourtant tellement ; il a, d'autre part, introduit le premier en Occident par sa « Poetica » les principes de la poétique d'Aristote et, parmi eux, la règle des trois unités, loi du théâtre classique. Le milieu italo-gascon d'Agen, la cour de Nérac et le collège de Guyenne à Bordeaux entretenaient d'étroites relations : ils constituèrent un foyer d'humanisme exceptionnellement brillant dans le deuxième quart du XVIe siècle ; Jules César Scaliger et Gouvéa en furent les initiateurs, les œuvres de Montaigne et Joseph Juste Scaliger les fruits les plus accomplis. Les archives sont riches et les textes abondants pour cette période. Bien des monographies, prélude à l'étude d'ensemble approfondie qui manque encore sur le fécond centre de pensée que fut alors la vallée de la Garonne, pourraient être entreprises ; il serait souhaitable de voir de jeunes chercheurs se tourner dans cette direction et commencer par la publication, dans des éditions critiques et commodes que nos maisons d'édition spécialisées auraient grand honneur à grouper en une série nouvelle de leurs collections, des grandes œuvres des humanistes.

Y. RENOUARD.

PUBLICATIONS NOUVELLES ADRESSÉES A LA *REVUE*

Carlos A. Disandro, *La Poesia de Lucrezio*. La Plata, Universidad Nacional de La Plata, 1950 ; 1 vol. in-12, 147 pages.

Eilhard Schlesinger, *Il Edipo Rey de Sophocles*. Universidad Nacional di La Plata, 1950 ; 1 vol. in-12, 135 pages.

Karl Kerényi, *Pythagoras und Orpheus*, 3e éd. augmentée (Coll. *Albae Vigiliae*). Zurich, Rhein Verlag., s. d. (1950) ; 1 vol., 96 pages.

Karl Kerényi, *Labyrinth-Studien*, 2e éd. augmentée (Coll. *Albae Vigiliae*). Zurich, Rhein Verlag., s. d. (1950) ; 1 vol. in-8o, 72 pages, 30 illustrations.

Fernand Robert, *Homère*. Paris, P. U. F., 1950 ; 1 vol. in-8o, VIII + 330 pages.

Robert Aubreton, *Démétrius Triclinius et les recensions médiévales de Sophocle*. Paris, Les Belles-Lettres, 1950 ; 1 vol. in-8o, 272 pages.

Transactions and Proceedings of the American Philological Association, vol. LXXX (1949). Lancaster Press. Lancaster, Pennsylvanie, U. S. A. (s. d.) ; 1 vol. in-8o, LIV + 461 pages.

Martini, *Episcopi Bracarensis, opera omnia*, edidit C. W. Barlow. New-Haven, Yale University Press, 1950 ; 1 vol. in-8o, IX + 328 pages.

William Bell Dinsmoor, *The Architecture of Ancient Greece, an account of its historic development ;* revised and enlarged edition based on the first part of the *Architecture of Greece and Rome*, by R. P. Spiers. Londres, New-York..., B. J. Batford, s. d. (1950) ; 1 vol. in-8o, XXIV + 424 pages, LXXI pl., 2 cartes.

Papers of the British School at Rome, vol. XVIII (1950). Londres, British School at Rome, 1, Lowther Gardens. Exhibition Road, s. d. (1950) ; 1 vol. in-4o, IX + 120 pages, XXXII pl.

H. H. Scullard, *Roman Politics, 220-150 B. C.* Oxford, Clarendon Press, 1951 ; 1 vol. in-8o, XV + 325 pages, 1 frontispice.

E. Daniel Glynn, *A hundred years of Archaeology*. Londres, Gerald Duckwooth and Co, s. d. (1950) ; 1 vol. in-4o, 344 pages.

Hérodote, *Histoires*, VII (Polymnie). Texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand. Paris, Belles-Lettres, 1951 ; 1 vol. in-8o, 235 pages, dont 160 doubles.

W. K. C. Guthrie, *The Greeks and their Gods*. Londres, Methuen, s. d. (1950) ; 1 vol. in-8o, XIV + 388 pages.

Cicéron, *Correspondance*, t. IV. Texte établi et traduit par L.-A. Constans et Jean Bayet. Paris, Les Belles-Lettres, 1950 ; 1 vol. in-8o, 251 pages, dont 200 doubles ; une carte hors texte.

Gaius, *Institutes*. Texte établi et traduit par Jules Reinach. Paris, Les Belles-Lettres, 1950 ; 1 vol. in-8o, XVIII + 195 pages doubles.

D. Iunius Iuvenalis, *Saturae*. Édition critique par Ulrich Knoche. Munich, Max Hueber Verlag, 1950 ; 1 vol. in-8o, XXXII + 161 pages.

Max Pohlenz, *Gestalten aus Hellas*. Munich, F. Bruckmann, s. d. (1950) ; 1 vol. in-8o, 744 pages, 16 ill.

Reinhold Strömberg, *The Aeolus Episode and Greek Wind Magic.* Extr. des *Symbolae Philologicae Gotoburgenses*, LVI (1950), p. 71-84; une broch. in-8°, 16 pages.

Nils Hansson, *Textkritisches zu Juvencus, mit vollständigem Index verborum.* Lund, C. W. K. Gleerup, s. d. (1950); 1 vol. in-8°, 167 pages.

Léon Lacroix, *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques. La statuaire archaïque et classique.* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. CXVI.) Liège, Faculté de philosophie, 1949; 1 vol. in-8°, xxii + 372 pages, XXVIII planches.

Jules Labarbe, *L'Homère de Platon.* (Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liège, fasc. CXII.) Liège, Faculté de philosophie, 1949; 1 vol. in-8°, 460 pages.

Paul Maas, *Textkritik*, 2e édition augmentée. Leipzig, Teubner, 1950; une broch. in-8°, 31 pages.

Constantin Emm. Périphanakis, *Quelques traits de la philosophie sociale d'Archélaos d'Athènes (Ve siècle av. J.-C.).* Athènes, 1951; une broch. in-8°, 13 pages.

H. L. Lorimer, *Homer and the Monuments.* Londres, Macmillan, 1950; 1 vol. in-4°, xxiii + 528 p., XXXII pl., indices.

J. Moreau, *Réalisme et idéalisme chez Platon.* Paris, Les Presses universitaires de France, 1951; 1 vol. in-12, 135 pages.

Victor Ehrenberg, *The people of Aristophanes*, 2e édition. Oxford, Blackwell, 1951; 1 vol. in-8°, xx + 417 pages, XIX planches.

Albino Garzetti, *Nerva.* (Studi pubblicati dall'Istituto Italiano per la Storia Antica, fasc. VII.) Rome, Angelo Signorelli, 1950; 1 vol. in-8°, 208 pages.

Pierre Cintas, *Céramique punique.* Paris, Klincksieck, s. d. (1950). Publication de l'Institut des Hautes-Études de Tunis, vol. III; 1 vol. in-4°, xv + 589 pages, CII planches, 52 fig.

Domenico Braga, *Catullo e i poeti Greci.* Florence, Casa editrice G. d'Anna, s. d. (1950); 1 vol. in-8°, 273 pages.

James Morton Paton, *Chapters on Mediaeval and Renaissance visitors to Greek Lands.* The American School of Classical Studies at Athens. Princeton, New Jersey, 1951; 1 vol. in-4°, xii + 212 pages.

Marcel Launey, *Recherches sur les armées hellénistiques*, II. (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 169.) Paris, De Boccard, 1950; 1 vol. in-8°, paginé de la p. 638 à la p. 1314.

Sénèque, *De la Clémence.* Texte revu, accompagné d'une introduction, d'un commentaire et d'un index..., par Paul Faider, Charles Favez et Paul van de Woestijne; IIe partie, commentaire et *index omnium uerborum.* Bruges, De Tempel, 1950; 1 vol. in-8°, 225 pages.

Antonio Tovar, *Estudios sobre las primitivas lenguas Hispanicas.* Buenos Ayres, Imprenta « Coni », 1949; 1 vol. in-8°, 245 pages.

Walther von Wartburg, *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, t. III (D-F). Tubingen, J. C. B. Mohr, 1949; 1 vol. in-4°, vi + 945 pages.

P. Ovidi Nasonis, *Fastorum libri VI.* Recensuit C. Landi, editionem parauit alteram L. Castiglioni; Corpus scriptorum latinorum

paravianum. Turin..., Paravia, s. d. (1950) ; 1 vol. in-8°, VI + 240 pages.

Q. SEPTIMII TERTULLIANI, *De Corona liber; De Cultu Feminarum*, libri duo ; iterum recognouit et praefatus est I. MARRA ; Corpus Scriptorum Paravianum. Turin..., Paravia, s. d. (1951) ; 1 vol. in-8°, 180 pages.

GEROLD WALSER, *Rom, das Reich und die fremden Völker in der Geschichtschreibung der frühen Kaiserzeit; Studien zur Glaubwürdigkeit des Tacitus*. Baden-Baden, Verlag für Kunst und Wissenschaft, 1951 ; 1 vol. in-8°, 181 pages.

ROBERT LATOUCHE, *Textes d'histoire médiévale, Ve-XIe siècle*. Paris, Presses universitaires de France, 1951 ; 1 vol. in-8°, 274 pages.

XÉNOPHON, *De l'art équestre*. Édité par ÉDOUARD DELEBECQUE. Paris, Les Belles-Lettres, 1950 ; 1 vol. in-8°, 195 pages.

VITTORE PISANI, *Testi Latini arcaici e volgari, con commento glottologico*. Turin, Rosenberg et Sellier, 1950 ; 1 vol. in-8°, XV + 192 pages.

VITTORE PISANI, *Grammatica Latina storica e comparativa*. Turin, Rosenberg et Sellier, 1948 ; 1 vol. in-8°, XV + 304 pages.

H. BENGTSON, *Griechische Geschichte von den Anfängen bis in die römische Kaiserzeit*. III. Abteilung, IV. Teil des *Handbuch der Altertumswissenschaft*. Munich, 1950 ; 1 vol. in-8°, XVI + 592 pages, une carte dans le texte, 11 hors texte.

FRANZ BECKMANN, *Der Friede des Augustus*. Munster, Verlag Aschendorf, 1951 ; une broch. in-12, 39 pages.

NINO LAMBOGLIA, *Gli Scavi di Albintimilium e la cronologia della ceramica Romana*. Parte Prima : *Campagne di Scavo 1938-1940*. Bordighera, 1950 ; 1 vol. in-4°, 200 pages, 119 fig., VIII planches hors texte.

JEAN CHRYSOSTOME, *Sur l'Incompréhensibilité de Dieu*. Introduction de F. CAVALLERA et de J. DANIÉLOU ; traduction et notes de R. FLACELIÈRE. Paris, Éditions du Cerf, 1951 ; 1 vol. in-8°, 315 pages.

ST. AUGUSTINE, *Against the Academics*. Translated and annotated by JOHN J. O'MEARA. Westminster (Maryland), The Newman Press, 1950 ; 1 vol. in-8°, 213 pages.

HANS JOACHIM METTE, *Der Pfeilschuss des Pandaros; Neue Untersuchungen zur « Homerischen » Ilias*. Halle, Max Niemeyer Verlag, 1951 ; 1 vol. in-8°, 108 pages.

FERDINAND LOT, *La fin du monde antique et le début du Moyen Age*. Édition revue et corrigée, avec des Notes additionnelles. Paris, Albin Michel, 1951 ; 1 vol. in-8°, XXVII + 557 pages, III planches, 3 cartes hors texte.

T. B. L. WEBSTER, *Greek Terracottas*. « King Penguin Book », s. d. (1950) ; 1 vol. in-12, 35 pages, 54 planches.

FRANK H. STUBBINGS, *Mycenaean Pottery from the Levant*. Cambridge, University Press, 1951 ; 1 vol. in-4°, XVI + 111 pages, 37 fig., XVIII planches, 3 cartes.

ÉTIENNE COCHE DE LA FERTÉ, *Essai de classification de la céramique mycénienne d'Enkomi* (campagnes 1946 et 1947) ; avec une préface de C. F. A. SCHAEFFER. Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1951 ; 1 vol. in-4°, VI + 66 pages, XI planches.

INGRID ODELSTIERNA, *Inuidia, Inuidiosus, and Inuidiam facere, a*

semantic investigation. Recueils de travaux publiés par l'Université d'Uppsala. Uppsala, A. B. Lundequistska Bokhandeln, s. d. (1949); 1 vol. in-8°, 95 pages.

Michel Roblin, *Le terroir de Paris aux époques gallo-romaines et franques. Peuplement et défrichement dans la Ciuitas des Parisii (Seine, Seine-et-Oise).* Paris, A. et J. Picard, 1951 ; 1 vol. in-8°, iv + 382 pages, 27 fig., 8 planches.

Ingrid Waern, ΓΗΣ ΟΣΤΕΑ, *the kenning in pre-christian Greek poetry.* Uppsala, Almquist & Wiksells Boktryckeri, 1951 ; 1 vol. in-8°, 153 pages.

J. M. C. Toynbee, *Some Notes on Artists in the Roman World.* (Collection Latomus, vol. VI.) Bruxelles, Latomus, Revue d'études latines, 1951 ; 1 vol. in-8°, 56 pages.

Erna Lesky, *Die Zeugungs- und Vererbungslehren der Antike und ihr Nachwirken.* Akademie der Wissenschaften und der Literatur in Mainz, 1950, n° 19 ; 1 vol. in-8°, paginé de 1227 à 1426 (201 pages).

Ervin Roos, *Die Tragische Orchestik im Zerrbild der Altattischen Komödie.* Lund, C. W. K. Gleerup, s. d. (1951) ; 1 vol. in-8°, 302 pages, 34 ill.

Scavi Sahariani. Ricerche nell' Uadi el-Agiàl e nell' Oasi di Gat, della mission Pace, Sergi, Caputo (extr. des *Monumenti Antichi* pubblicati per cura della Accademia Nazionale dei Lincei, vol. XLI, 1951). Roma, Accademia Nazionale dei Lincei, 1951 ; 1 vol. in-4°, paginé de 150 à 503, XX planches, 254 fig.

René Dussaud, *L'œuvre scientifique d'Ernest Renan.* Paris, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1951 ; 1 vol. in-8°, 287 pages.

R. Boulogne, *De Plaats van de Paedagogus in de Romeinse Cultuur.* Groningue, J. B. Wolter, 1951 ; 1 vol. in-8°, 104 pages (résumé en français).

Louis Halphen, *Mélanges d'histoire du Moyen Age.* Paris, Presses universitaires de France, 1951 ; 1 vol. in-8°, xxiii + 713 pages.

Gisela M. A. Richter, *Archaic Greek Art against its historical background.* New-York, Oxford University Press, 1949 ; 1 vol. in-8°.

Martin P. Nilsson, *Cults, Myths, Oracles and Politica in ancient Greece.* (Publications de l'Institut suédois d'Athènes, série in-8°, I.) Lund, Gleerup, 1951 ; 1 vol. in-8°, 179 pages.

Jacques Aymard, *Essai sur les chasses romaines, des origines à la fin du siècle des Antonins* (Cynegetica). (Bibl. des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, fasc. 17.) Paris, De Boccard, 1951 ; 1 vol. in-8°, 610 pages, XL planches.

T. Robert, S. Broughton et Marcia Patterson, *The Magistrates of the Roman Republic.* Vol. I : *De 509 à 100 av. J.-C.* The American Philological Association. New-York, xvi + 578 pages.

Gaetano De Sanctis, *Studi di storia della storiografia greca.* « La Nuova Italia. » Florence, 1951 ; 1 vol. 14 × 22, viii + 198 pages.

The coffin of Saint Guthbert ; drawn by Mac Intyre, architect, printed for the Dean and the Chapter of Durham Cathedral at the University Press. Introduction de E. Kitzinger. Oxford, 1950 ; 1 vol., 3 fig., 5 planches.

PAOLO GRAZIOSI, *I Balzi Rossi. Guida delle caverne preistoriche di Grimaldi presso Ventimiglia*, 2e édition revue et mise à jour. Itinerari Liguri, 2. (Istituto Internazionale di studi Liguri.) Bordighera, 1951 ; une broch. 55 pages, 24 ill.

MAURICE LOUIS, *Les gravures préhistoriques du Mont Bego (Tende)*. Guide sommaire. Éditions de l'Institut international d'études ligures, 1950 ; 64 pages, 23 photos et 1 carte dépliante.

DANIEL DE MONTMOLLIN, *La poétique d'Aristote*. Texte primitif et additions ultérieures. Thèse. Neuchâtel, impr. H. Messeiller, 1951 ; 1 vol. in-8o, 375 pages.

MASON HAMMOND, *City-State and World-State in Greek and Roman political theory until Augustus*. Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1951 ; 1 vol. in-8o, XI + 217 pages.

A select List of the writings of Paul Maas (1901-1950). Oxford, Clarendon Press, 1951 ; une broch. in-12, 28 pages, un portrait.

A. DUPONT-SOMMER, *Observations sur le Manuel de discipline découvert près de la mer Morte*. (Communication lue devant l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, le 8 juin 1951.) Paris, libr. Adrien-Maisonneuve, 1951 ; une broch. in-12, 31 pages.

PIERRE SALMA, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*. Préface de LOUIS LESCHI. Alger, Imprimerie officielle du Gouvernement général de l'Algérie, s. d. (1951) ; 1 vol. in-4o, 143 pages, XII planches, une carte à la fin du vol.

MARCEL CHRISTOFLE, *Le tombeau de la Chrétienne*. Préface de ALBERT GRENIER. Paris, Arts et métiers graphiques ; 1 vol. in-4o, 185 pages, 165 fig.

J. H. M. M. LOENEN, *De Nous in het Systeem van Plato's Philosophie*. Amsterdam, Jasonpers Universiteitspers, s. d. (1951) ; 1 vol. in-8o, 288 pages.

JEAN MARION, *Les agglomérations antiques des environs de Paul-Robert (département d'Alger)*. (Extrait de la *Revue Africaine*, t. XCIV, 3e et 4e trimestres 1950.) Alger, imprimeries La Typo et Jules Carbonel réunies, 1951 ; une broch. in-8o, pages 209 à 258.

P. CINTAS, *Fouilles puniques à Tipasa*. (Extrait de la *Revue africaine*, t. XCII, 3e et 4e trimestres, 1949.) Alger, imprimeries La Typo-Litho et Jules Carbonel réunies, 1949 ; une broch. in-8o, 61 pages, 15 illustr.

Villes d'Or. Villes-Musées d'Algérie. Alger, Imprimerie officielle, 1951 ; une broch. in-8o, 109 pages, nombreuses illustrations.

JEAN ALAZARD, *Le Palais d'été, résidence du gouverneur général de l'Algérie*. Alger, Imprimerie officielle, 1951 ; une broch. in-12, 45 pages, nombreuses illustrations.

L. BALOUT et L. CABOT BRIGGS, *Travaux du laboratoire d'anthropologie et d'archéologie préhistoriques du Musée du Bardo*, III-IV. Mechta-el-Arbi, sans lieu ni date ; une broch. in-8o, 131 pages, XIV planches.

MARCEL CASTER, *Clément d'Alexandrie. Les Stromates*, I. Texte et traduction, notes. Introduction de CLAUDE MONDÉSERT. Coll. Sources chrétiennes. Paris, éd. du Cerf, 1951 ; 1 vol. in-8o, 180 pages.

ANDRÉ MÉHAT, Origène, *Homélie sur les nombres*. Introduction et

traduction. Coll. Sources chrétiennes. Paris, éd. du Cerf, 1951 ; 1 vol. in-8°, 570 pages.

Paul Cloché, *La démocratie athénienne*. Paris, Presses universitaires, avec le concours du C. N. R. S., 1951 ; 1 vol. in-8°, 432 pages.

Pierre Merlat, *Répertoire des inscriptions et monuments figurés du culte de Jupiter Dolichenus*. Paris-Rennes, Librairie orientaliste Paul Geuthner, 1951 ; 1 vol. in-8°, 440 pages, 3 indices, 78 fig., XL planches hors texte.

John L. Heller, *Philological Monographs*, American Philolog. Ass., XIII. New-York, 1951 ; 1 vol. in-8°, XII + 680 pages, indices.

Transactions and proceedings of the American Philological Association, LXXXI, 1950. Lancaster Press, Lancaster, Pennsylvania, U. S. A. Oxford, England, B. H. Blackwell ; 1 vol. in-8°, LXX + 257 pages.

H. H. Scullard, *Roman politics 220-159 B. C.* Oxford, Clarendon Press, 1951 ; 1 vol. in-8°, 325 pages, 1 hors-texte.

Allan Chester Johnson, *Egypt and the Roman Empire*. The Jerome Lectures, 2d series. University of Michigan Press, 1951 ; 1 vol. in-12, 183 pages, notes et index.

SUITE DU SOMMAIRE

BIBLIOGRAPHIE

intr., trad. e note di G. Zannoni **(J. Martin)**, p. 356. — Héliodore, *Die Abenteuer der schönen Chariklea*, traduction allemande de R. Reymer, suivie d'une étude par O. Weinreich **(J. de Romilly)**, p. 357. — G. Radet, *Alexandre le Grand*, 2e édition **(W. Seston)**, p. 358. — P. Graziosi, *I Balzi Rossi* **(C. Barrière)**, p. 358. — M. Louis, *Les gravures préhistoriques du mont Bego* **(C. Barrière)**, p. 359. — J. Gagé, *Huit recherches sur les origines italiques et romaines* **(P. Grimal)**, p. 359. — G. Cardinali, *Le Origini di Roma* **(P. Grimal)**, p. 360. — H. C. Baldry, *The Classics in the Modern World* **(P. Grimal)**, p. 361. — Chester G. Starr, Jr., *The Emergence of Rome as Ruler of the Western World* **(P. Grimal)**, p. 361. — G. Highet, *The Classical Tradition* **(P. Grimal)**, p. 362. — Naevius Poeta, *Introduzione bibliografica, testo dei frammenti e commento* di E. V. Marmorale **(P. Grimal)**, p. 363. — C. Ivli Caesaris, *Commentarii*, éd. A. Klotz. Vol. II : *Commentarii Belli civilis* **(A. Bouvet)**, p. 365. — M. Tulli Ciceronis, *Scripta quae manserunt omnia*. Fasc. 8 : *Oratio pro Sex. Roscio Amerino*, iterum recognouit A. Klotz **(P. Grimal)**, p. 367. — M. Tulli Ciceronis, *Scripta quae manserunt omnia*. Fasc. 19 : *Oratio pro P. Sulla*, iterum recognouit H. Kasten ; *Oratio pro Archia poeta*, iterum recognouit P. Reis **(P. Grimal)**, p. 368. — Abbé Berthier, J. Juillet, abbé Charlier, *Le « Bellum Jugurthinum » de Salluste et le problème de Cirta* **(P. Grimal)**, p. 369. — Horatius, *Opera*, ed. Fr. Klingner **(H. Bardon)**, p. 371. — J. Perret, *Recherches sur le texte de la « Germanie »* **(P. Wuilleumier)**, p. 372. — M. Grant, *Aspects of the principate of Tiberius* **(M. Labrousse)**, p. 372. — M. Grant, *Roman anniversary issues* **(M. Labrousse)**, p. 376. — E. Magaldi, *Lucania Romana* **(J. Heurgon)**, p. 379. — Aladàr Dobrovits, *Az Egyiptomi Kultuszok Emlékei Aquincumban* **(J. Leclant)**, p. 383. — G. H. Stevenson, *Roman provincial administration till the age of the Antonines* **(R. Étienne)**, p. 386. — G. Bellido, *Retratos romanos del Museo arqueológico nacional de Madrid* **(R. Thouvenot)**, p. 387. — M. Taradell, *Museo Arqueológico de Tetuan* **(R. Thouvenot)**, p. 388. — L. Leschi, *Djemila*, et Id., *Tipasa de Maurétanie*, et Erwan Marec, *Hippone antique* **(P. Grimal)**, p. 388. — E. Albertini, *L'Afrique romaine* **(R. Étienne)**, p. 389. — *Initiation à la Tunisie* [Divers] **(R. Étienne)**, p. 389. — R. G. Collingwood, J. N. L. Myres, *Roman Britain and the English settlements* **(R. Étienne)**, p. 391. — J.-J. Hatt, *La tombe gallo-romaine* **(A. Grenier)**, p. 392. — P. Courcelle, *Recherches sur les « Confessions » de saint Augustin* **(P. Boyancé)**, p. 398. — J. Quasten, J. C. Plumpe, *Ancient Christian writers, the works of the Fathers in translation*. N° 3 : St. Augustine, *Faith, hope and charity*, translated and annotated by L. A. Arand. — N° 4 : Julianus Pomerius, *The contemplative life*, translated and annotated by Sister M. J. Suelzer **(H.-I. Marrou)**, p. 401. — Steven Runciman, *The Medieval Manichee* **(H.-I. Marrou)**, p. 402. — L. Bréhier, *La civilisation byzantine* **(F. Thiriet)**, p. 404. — J. Calmette, *Le monde féodal*. Nouvelle édition mise à jour avec le concours de Ch. Higounet **(Y. Renouard)**, p. 408. — Vernon Hall J. R., *Life of Julius Caesar Scaliger* **(Y. Renouard)**, p. 409.

TABLE ALPHABÉTIQUE
PAR NOMS D'AUTEURS

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

I. Articles de fond

II. Variétés

III. Bibliographie

IV. Planches et figures

24 décembre 1951.

Le Secrétaire-Gérant : Jean AUDIAT.

Dépôt légal, 1er trimestre 1952. — 399.

REVUE DES ÉTUDES ANCIENNES
Tome LIII, 1951, nos 3-4

RÉSUMÉS ANALYTIQUES

R. Thouvenot, *Le détroit de Gibraltar chez le géographe Ptolémée.* — *R. É. A.*, LIII, 1951, 3-4, p. 185 à 202 ; pl. VI et VII.

Les écrivains anciens ne nous ont d'abord donné du détroit de Gibraltar que des descriptions vagues et chargées d'erreurs, car les Carthaginois en interdisaient les abords. Il faut attendre la deuxième guerre punique, la domination romaine qui ouvre ces pays au commerce international, les voyages de Posidonios, les écrits de Strabon, Pomponius Mela et Pline, pour trouver enfin des observations précises.

Malgré cela, la carte de Ptolémée est encore inexacte. Le détroit est trop étroit et trop long : sans doute, les navigateurs qui l'ont inspirée ont-ils été trompés par les courants contraires dans l'estimation des distances ; il a commis une deuxième erreur, peut-être conséquence de la première, en donnant à Barbesula une fausse situation, dans le détroit et non en Méditerranée. Malgré tout, les grandes lignes de sa carte sont justes, les positions réciproques des lieux bien notées. Il faut se souvenir aussi que, même dans certains portulans du xviiie siècle, le détroit reste encore trop allongé.

R. Flacelière, *Plutarque et les éclipses de lune.* — *R. É. A.*, LIII, 1951, 3-4, p. 203 à 221.

Une phrase énigmatique du *De Genio Socratis* de Plutarque, chap. 22, 591 C, doit signifier : « la lune est prise (par l'ombre de la terre) une fois en 177 unités secondes (de temps) », c'est-à-dire en 177 jours. R. Flacelière rapproche de ce passage deux autres textes, tirés du *De facie in orbe lunae*, 933 D-E et 942 D-E, où il est question aussi de la périodicité des éclipses de lune. Les indications très précises que donne Plutarque à ce sujet paraissent dériver des calculs de l'astronome Hipparque de Nicée, comme le suggère un passage du livre II de l'*Histoire naturelle* de Pline, et elles sont en accord avec les observations des astronomes d'aujourd'hui (voir l'*addendum* 1). Il est probable qu'en parlant d' « unités secondes » au lieu de « jours », Plutarque entend poser au lecteur une petite énigme et envelopper de mystère ce passage du *De Genio*, qui appartient au mythe de Timarque, où les élucubrations néo-pythagoriciennes tiennent tant de place. Son maître Platon lui donnait l'exemple de telles obscurités volontaires.

P. Grimal, *Les campagnes de Lycotas et le texte de l'élégie de Properce.* — *R. É. A.*, LIII, 1951, 3-4, p. 222 à 233.

Le vers 7 de l'élégie IV, 3 de Properce a été diversement corrigé par les éditeurs. Aucune des corrections proposées ne permet de reconstituer avec vraisemblance ce que fut la carrière militaire du Romain Lycotas. Par contre, la leçon donnée par le *Daventriensis* — leçon dont dérivent celles des autres manuscrits — peut être conservée. Elle permet d'affirmer que Lycotas a combattu en Espagne postérieurement à 27 av. J.-C. et du même coup se trouve restitué le *cursus* du personnage. Lycotas fut attaché d'abord à quelque *cohors praetoria*, puis, après avoir exercé une charge du vigintivirat, fut revêtu d'un commandement effectif en Arménie (21-20 av. J.-C.). Questeur entre 18 et 16, il accompagna de nouveau Agrippa en Syrie (16) comme « légat de légion » ou « préfet de cohorte ».

Sous le nom de Lycotas se dissimule peut-être C. Gallius C. f. Lupercus, *triumvir monetalis* en 22/21 av. J.-C. Quoi qu'il en soit, dans cette élégie, Properce se maintient délibérément dans la réalité romaine et n'imagine pas des héros de fantaisie

G. Caputo, *Flavius Népotianus, « comes et praeses provinciae Tripolitanae ».* — *R. É. A.*, LIII, 1951, 3-4, p. 234 à 247 ; pl. VIII.

Une inscription (d'une belle latinité), découverte par M. Caputo lui-même à la Basilique sévérienne de Leptis Magna, nous fait connaître un nouveau gouverneur de Tripolitaine au IVe siècle ap. J.-C. Ce personnage a cumulé exceptionnellement les fonctions civiles du *praeses* avec les fonctions militaires du *comes*, cumul dont un exemple nous était déjà donné par la carrière de Flavius Archontius Nilus, *An. ép.*, 1948, 6. Peut-être Népotianus a-t-il contribué avec Flavien Nicomaque à la réhabilitation de Leptis après le scandale de l'*Affaire* Romanus (cf. *Rev. Ét. anc.*, 1950, p. 77-89) ; en ce cas, son gouvernement daterait de 375-377 environ. C'est la date où un ami d'Ausone, un professeur de Bordeaux, nommé, lui aussi, Népotianus, a dû devenir lui-même gouverneur (*praeses*) de province : est-il possible d'identifier les deux personnages? En tout cas, le *comes et praeses* que nous fait connaître la nouvelle inscription a remporté des succès militaires sur les Barbares, organisé très puissamment le *limes* tripolitain et fortifié (et embelli) les villes de la province, notamment Leptis, alors capitale, dont l'enceinte remontait au milieu du IIIe siècle ap. J.-C.

J. Guey, *Note sur Flavius Archontius Nilus et Flavius Népotianus.* — *R. É. A.*, LIII, 1951, 3-4, p. 248 à 252.

Une comparaison textuelle très précise est possible entre l'éloge de Nilus (*An. ép.*, 1948, 6) et l'inscription publiée par M. Caputo (voir *supra*). Le parallélisme des deux textes permet de faire le départ entre ce qui est rhétorique et flatterie et les mérites et capacités réels de Népotianus, notamment dans l'ordre militaire.

P. Courcelle, *Les lacunes de la correspondance entre saint Augustin et Paulin de Nole.* — *R. É. A.*, LIII, 1951, 3-4, p. 253 à 300.

L'édition Goldbacher du *Corpus de Vienne* fournit quatre lettres conservées de Paulin à Augustin et huit lettres conservées d'Augustin à Paulin. Lietzmann a déjà noté que ces lettres portent trace de neuf lettres perdues. Une étude plus attentive permet d'ajouter à ce compte une lettre conservée d'Augustin (le *De cura pro mortuis gerenda*) et seize lettres perdues (dix de Paulin, six d'Augustin), auxquelles font allusion soit les lettres conservées, soit les autres œuvres d'Augustin.

Grâce à ces trente-huit lettres échelonnées sur vingt-six ans (de 395 à 421), nous apercevons le mode de conservation de cette correspondance aux archives d'Hippone et l'évolution de l'amitié entre Augustin et Paulin. Cette amitié eut à surmonter deux moments de crise, l'un après le sacre d'Augustin, l'autre lors de l'affaire pélagienne ; l'influence de Paulin sur la spiritualité d'Augustin, celle d'Augustin sur la réflexion théologique de Paulin se précisent. Cette correspondance contient aussi des allusions de haut intérêt à l'histoire littéraire (la genèse des *Confessions*) et à l'invasion wisigothique (projet de repli de la communauté de Nole en Afrique, sac de Nole, rapatriement des réfugiés italiens).

M. Roblin, *Cités ou citadelles? Les enceintes romaines du Bas-Empire, d'après l'exemple de Paris.* — *R. É. A.*, LIII, 1951, 3-4, p. 301 à 311 ; fig. 1.

Cette étude, présentée au IXe Congrès international des Sciences historiques (Paris, 1950), a pour but de préciser, en prenant l'exemple de Paris, la situation démographique des agglomérations urbaines entre les IVe et XIe siècles. L'archéologie, les textes, la topographie religieuse et l'hagiographie permettent de supposer qu'à Paris il n'y a pas eu de régression urbaine permanente. L'enceinte du Bas-Empire n'était qu'un refuge fortifié, n'excluant nullement l'existence de nombreux faubourgs de commerçants et d'artisans, pourvus d'une organisation civile et religieuse. La Cité protégeait la ville ouverte, souvent détruite ou incendiée, mais toujours renaissante à la réapparition de la paix et de l'essor économique.